



HAL
open science

Les portes des enceintes urbaines dans les cités grecques à l'époque classique

Grégoire Meazza

► **To cite this version:**

Grégoire Meazza. Les portes des enceintes urbaines dans les cités grecques à l'époque classique : contribution à l'étude d'un espace pluriel au seuil des villes antiques. Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-04325896

HAL Id: dumas-04325896

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04325896>

Submitted on 6 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



MASTER HISTOIRE, CIVILISATION, PATRIMOINE,
SCIENCES HISTORIQUES
2018-2020

**LES PORTES DES ENCEINTES URBAINES DANS LES
CITÉS GRECQUES À L'ÉPOQUE CLASSIQUE :
CONTRIBUTION À L'ÉTUDE D'UN ESPACE PLURIEL AU
SEUIL DES VILLES ANTIQUES**

Volume I : Texte

MEAZZA GRÉGOIRE

Mémoire de Master rédigé sous la direction de :
M. **HAMON PATRICE** et Mme. **LE QUÉRÉ ENORA**
(2018-2020)



Années universitaires 2018 – 2020

LES PORTES DES ENCEINTES URBAINES DANS LES
CITÉS GRECQUES À L'ÉPOQUE CLASSIQUE :
CONTRIBUTION À L'ÉTUDE D'UN ESPACE PLURIEL
AU SEUIL DES VILLES ANTIQUES

Mémoire de recherche présenté par MEAZZA GRÉGOIRE en vue de
l'obtention du diplôme de Master-Recherche Sciences Historiques.

Sous la direction de :

- M. HAMON PATRICE, Professeur de Littérature et Civilisation grecques,
Sorbonne Université

- Mme. LE QUÉRÉ ENORA, Maîtresse de Conférences en Histoire grecque,
Université de Rouen-Normandie

All that is gold does not glitter,
Not all those who wander are lost ;
The old that is strong does not wither,
Deep roots are not reached by the frost.

From the ashes a fire shall be woken,
A light from the shadows shall spring ;
Renewed shall be blade that was broken,
The crownless again shall be king.

J.R.R Tolkien – *Le Seigneur des Anneaux*

AVANT-PROPOS

Bien que ce mémoire de Master ait été réalisé sur deux années consécutives, son écriture s'est vue en partie perturbée par l'apparition soudaine de la pandémie du coronavirus au début de l'année 2020. Si cette information ne constitue en rien une justification des défauts et des faiblesses de ce travail, elle explique malgré tout que certaines perspectives que nous souhaitions aborder demeurent ici à l'état de simples hypothèses.

REMERCIEMENTS

Loin d'un travail solitaire réalisé dans l'isolement le plus total, ce mémoire n'aurait jamais vu le jour sans le soutien et l'aide de nombreuses personnes auxquelles je tiens à exprimer ma reconnaissance toute particulière.

Ma gratitude se tourne naturellement en premier lieu vers ceux sans qui l'idée même et la réalisation de ce projet n'aurait pas été possible. Je remercie donc sincèrement Mme Énora Le Quéré qui, après avoir suscité chez moi un intérêt inattendu pour l'histoire grecque lors de ma seconde année de licence, m'a accompagné tout le long de mon travail : sa gentillesse, sa patience infinie, son travail acharné et son exigence au cours d'innombrables relectures et conseils auront été pour moi une source de réconfort et de motivation immense lorsque le doute s'installait. C'est à ses côtés que j'ai eu l'immense plaisir de retourner en Grèce et d'y découvrir la splendide Délos, dont je ne soupçonnais alors ni la beauté ni la richesse. Mon entière reconnaissance va également à M. Patrice Hamon qui, m'ayant encouragé sur la voie des études anciennes en troisième année de licence, m'a non seulement offert la possibilité de rejoindre le Master-Recherche sous sa direction, mais m'a également suggéré ce sujet. Ses conseils toujours bienveillants et avisés, ses nombreuses relectures et ses encouragements m'ont été d'une aide judicieuse et indispensable afin de mener à bien ce long projet. Travailler aux côtés de ces deux maîtres exceptionnels fut un honneur, un privilège et avant tout un véritable plaisir.

Je tiens également à adresser des remerciements à l'ensemble de mes amis qui m'ont soutenu au long de ces deux années. En particulier Maxime Lefebvre, ami de longue date, pour avoir supporté au quotidien mon caractère volcanique et mes râleries incessantes mais aussi pour ces longs moments de rire, parfois au grand dam de nos enseignants. Pour leur soutien, je remercie également Boris et Matthieu, l'inimitable duo d'enseignants « Prati & Alard » : leur avenir se tourne désormais vers la recherche où je suis certain qu'ils excelleront, car c'est bien là leur habitude. Ma sympathie va également à Arthur Duval, camarade tuteur, pour ces longues discussions enrichissantes et celles qui restent encore à venir sur la voie des concours de l'enseignement.

Enfin, un immense merci à ma famille, et surtout à ma mère et mon beau-père, Albane et Bruno, dont je ne serais que peu de choses sans les grands sacrifices réalisés chaque jour pour me permettre d'étudier.

À TOUS, MERCI BEAUCOUP

INTRODUCTION :

« Et c'est ainsi qu'Hector porte la pierre qu'il vient de soulever. Il l'emporte droit aux vantaux qui, solidement, ferment la porte vigoureusement charpentée, droit aux deux hauts vantaux. À l'intérieur, deux barres les retiennent, qui se font pendant et auxquelles s'ajuste une clef. Il vient se placer tout près ; puis, de toutes ses forces, il lance sa pierre au milieu, bien campé sur ses deux jambes, afin que le coup porte mieux. Il fait de la sorte sauter les pivots et, tandis que la pierre, de tout son poids, retombe à l'intérieur, la porte terriblement mugit, les barres cèdent, les vantaux éclatent en tous sens sous l'élan de la pierre ; et l'illustre Hector s'élançe à travers. Son aspect est celui de la nuit rapide. Il luit de l'éclat terrible du bronze qui vêt son corps et il tient deux lances au poing. Nul, sauf un dieu, n'oserait l'affronter, pour chercher à l'écarter des neufs, au moment où il franchit la porte. Le feu flambe dans ses yeux. Alors, se tournant vers la foule, il crie aux Troyens l'ordre de sauter le mur. Ils obéissent, les uns sautent le mur ; les autres se répandent à travers les portes solides. » (Homère, *Iliade*, XII, v.442-470, traduit par MAZON P., 1937).

C'est par ces quelques mots qu'Homère concluait le douzième chant de l'épopée des Achéens à Troie. Ici, la porte prend une importance et une symbolique toute particulière ; elle est à la fois associée à la mise en scène héroïque du prince Hector mais également le lieu véritable de l'action du récit, le point de départ d'un combat sanglant et acharné entre les assiégeants Troyens et les assiégés Achéens. Belle ironie du sort, pour des hommes venus de la Grèce entière, que de se retrouver dans cette délicate situation : assiégés alors qu'ils venaient assiéger la puissante cité de Priam. Ici, l'évocation de l'attaque des portes est presque un archétype de l'action mettant en scène un héros homérique qui, sous le regard des dieux, mène ses troupes avec courage et fougue jusqu'au camp même d'un envahisseur qu'il sait être bien supérieur en nombre ; et ce, même au péril de sa vie. L'aspect légendaire et édifiant de ce passage ne fait aucun doute, toutefois, la description de la porte telle qu'elle est livrée dans le texte par Homère est d'une étonnante précision, à tel point qu'elle peut tout à fait laisser penser qu'elle fut inspirée de ce que le poète pouvait lui-même constater au VIII^e s. avant notre ère¹, et notamment en ce qui concerne les portes des villes². En effet, il est évident que l'attaque décrite

¹ Sauf mention contraire, toutes les dates mentionnées dans ce travail s'entendent « avant notre ère ».

² La valeur documentaire des poèmes homériques, et notamment l'époque à laquelle se réfère le texte, ont été longuement discutées (voir l'ouvrage-clef de 1969 par Moses Finley intitulé *Le monde d'Ulysse*). En ce qui concerne les portes, on constatera dans ce travail que la description qui en est donnée dans le texte est assez similaire à ce qui existait encore aux époques archaïque et classique.

ici par Homère n'a pas lieu directement sur les portes d'une véritable ville – à l'inverse de celle des Achéens qui visait les portes de Troie – mais bien sur l'ouverture creusée dans le mur bâti par les troupes d'Agamemnon pour protéger le camp et les navires des assauts répétés des combattants menés par Hector. Pour autant, plusieurs indices laissent penser que la porte du camp est en fait conçue, dans l'esprit d'Homère, comme identique à celle d'une ville. Cela se vérifie tout d'abord par le jeu de miroir proposé par le poète entre les fameuses Portes Scées de Troie – qui sont d'ailleurs, avec la porte du camp achéen, les seules à être mentionnées à de si nombreuses reprises³ – et celle défendue par les troupes d'Agamemnon. De façon plus concrète, les mots descriptifs employés par Homère dans le passage sont tout à fait révélateurs puisqu'il cite, avec le vocabulaire de son époque, presque tous les éléments constitutifs de la porte – que l'on retrouvera d'ailleurs sous d'autres dénominations aux époques ultérieures dans ce travail : les double-vantaux de bois sont qualifiés de πύλαι, tandis que les deux barres de verrouillage sont nommées ὀχῆες et sont sécurisées par l'intermédiaire d'une clef adaptée (μία δὲ κληῖς ἐπαρήρει) ; enfin les pivots (θαιρούς) se retrouvent brisés sous le poids de la pierre.

C'est certainement dans cette précision du vocabulaire que réside l'intérêt de cet extrait dans l'objectif d'une étude des portes fortifiées des cités antiques aux époques classique et hellénistique, puisqu'elle constitue un point de départ sur la définition de la porte, des termes précis utilisés pour la désigner et des éléments qui constituent cet ensemble dans les sources littéraires. En s'éloignant du seul texte d'Homère, on constate chez les Anciens que le mot consacré pour qualifier les portes de la cité est « ἡ πύλη » – très généralement employé au pluriel, αἱ πύλαι par exemple, en référence aux deux battants de bois qui pivotaient pour en former l'ouverture – et ne doit pas être confondu avec un autre terme similaire⁴ qui, lui, sert à désigner la porte de la maison, d'une pièce ou d'un temple : « ἡ θύρα »⁵. À ces termes génériques viennent s'en ajouter d'autres, assez couramment employés chez les auteurs anciens, formés sur le radical du mot πύλη. Parmi eux, on retrouve par exemple le πύλωρος qui est le terme employé pour désigner le gardien des portes⁶ (d'où le verbe utilisé pour le fait de garder

³ Homère, *Iliade*, VI, v.237 ; VI, v.392 ; IX, v.354 ; XI, v.170 ; etc.

⁴ Voir P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, II, p.447-448 et 953-954 ; *LSJ*, p.811 et 1553-1554, LAWRENCE 1979, p.302.

⁵ Sont ici évoqués les mots et sens les plus couramment donnés par les auteurs anciens pour décrire les portes : on peut parfaitement trouver des exceptions à ces cas généraux. C'est par exemple frappant chez Euripide, qui emploie le terme de πύλας pour désigner les portes d'une maison ou d'un temple (*Les Phéniciennes*, v.298 ou *Ion*, v.1611). On trouve un autre exemple chez Pindare qui qualifie les portes de la chambre d'un palais de πύλαν (*Néméennes*, 1, 41). Peut-être faut-il y voir une préférence poétique pour l'un des deux termes ?

⁶ Voir Énée le Tacticien, V, 1-2 par exemple. Il est, de plus, intéressant de noter que le πύλωρος désigne aussi le gardien des portes des Enfers : Euripide, *Hercule*, v.1277. Sur ce point, voir aussi ZOGRAFOU 2010, p.106-107.

les portes, *πυλωρέω*) ou encore le terme de *πυλῖς*, particulièrement important puisqu'il désigne le second type de portes qui seront étudiées dans ce travail, généralement plus petites et dissimulées le long des fortifications des cités, les poternes. Enfin, on sait que les Grecs utilisaient un mot spécifique pour qualifier le fait de doter la fortification de portes : *πυλώω*⁷. S'est donc développé, au fil du temps, un vocabulaire dérivé directement de la racine du mot grec, à la fois riche et particulièrement intéressant pour l'historien puisque celui-ci désigne parfois des réalités bien différentes, clairement définies et distinguées dans l'esprit des Anciens. Par exemple, on a vu que les Grecs – aussi bien dans les sources littéraires que les inscriptions – utilisaient deux termes bien distincts pour qualifier la porte fortifiée et la porte de la maison. Cette dichotomie peut tout à fait s'expliquer à la fois par la monumentalisation évidente des portes fortifiées des cités (qui seront les seules étudiées dans ce travail), en général de bien plus grande taille et bien plus impressionnantes que les portes domestiques, mais aussi par le rôle différent attribué aux entrées fortifiées qui, par conséquent, ne sont pas perçues de la même façon chez les auteurs anciens. Une autre distinction apparaît à la lecture de Philon de Byzance qui livre, au début de la *Syntaxe mécanique*, un passage quelque peu intrigant :

« Quant aux tours jouxtant **les entrées**, il faut les faire en forme d'hexagone, pour éviter que leurs angles ne se détériorent trop et que les armes de jet arrivant le long des parois et se concentrant toutes sur les issues, ne pulvérisent **les portes** et ne les rendent difficiles à franchir au moment des sorties » (Philon, *Syntaxe mécanique*, V, 6, texte établi et traduit par GARLAN Y., 1974).

La traduction d'Yvon Garlan propose, pour cette recommandation de l'ingénieur, deux termes différents pour qualifier les portes : dans le premier cas, Garlan emploie le terme « d'entrées », tandis qu'il évoque les « portes » dans l'autre. Cette transcription du grec au français est tout à fait judicieuse car le texte grec lui-même emprunte des termes différents, bien que similaires et formés sur la même racine étymologique. Dans un premier temps, Philon utilise l'accusatif pluriel de *ὁ πυλών*, - *ῶνος*, tandis qu'il parle de *τὰς πύλας* dans un second temps. Cette distinction peut paraître anecdotique, mais elle révèle une véritable différence, entre la porte, d'abord envisagée comme un véritable complexe défensif (d'où l'association de tours), comme un « lieu-commun » de la cité ; puis, de façon plus technique, comme l'ouverture de la porte, les battants de bois et la structure qui les encadre⁸. Il est d'autant plus important de distinguer les deux car le français, lui, n'a qu'un seul mot pour qualifier « les portes » de la ville à la fois

⁷ Voir Aristophane, *Les Oiseaux*, v.1158.

⁸ Voir ROBERT 1970, repris par GARLAN 1974 qui confirme cette distinction.

comme des lieux-clefs de l'espace urbain (au même titre que l'agora par exemple) et comme des constructions architecturales et techniques précises, obligeant, pour bien marquer la nuance du grec, une traduction détournée par le terme « d'entrée ». Cette distinction entre « la porte » et « l'entrée », déjà formulée par les Anciens, tiendra une place fondamentale dans notre travail, dans la mesure où nous nous intéresserons aussi bien à l'élévation architecturale de la porte qu'à son environnement direct et à l'espace qui l'entourait.

Ce rapide panorama du vocabulaire des portes permet de faire ressortir une réalité qui sera le cœur de cette étude et qui guidera l'entièreté du travail : les portes fortifiées des villes, qu'elles soient les ouvertures principales dans la fortification ou de simples poternes creusées dans le mur, constituent des lieux complexes et qui bénéficient d'un statut particulier dans la littérature et l'imaginaire grecs. Elles sont d'autant plus importantes qu'elles sont une partie essentielle des fortifications des cités grecques. En effet, on n'imagine pas une fortification sans une, si ce n'est plusieurs portes, tout comme on ne saurait imaginer, dans un objectif défensif, une simple porte dénuée de la fortification autour : la porte est donc à la fois un élément particulier et singulier avec des particularités propres, mais elle fait également partie d'un ensemble plus large. Il n'est donc pas inutile de revenir, en guise d'éléments introductifs, sur la question des fortifications des cités grecques.

La problématique de la fortification de la cité n'est certainement pas une nouveauté dans l'histoire ; en effet, les Anciens eux-mêmes, surtout à l'époque classique, se questionnaient sur l'utilité de s'entourer d'une muraille, essayant à la fois d'en distinguer les avantages mais aussi les inconvénients, à tel point que l'on trouve, chez certains d'entre eux, des avis très marqués sur le sujet. Les deux figures de proue – dont il reste encore une trace des écrits portant sur les fortifications – sont les philosophes Platon et Aristote, dont les positions antagonistes ont été le plus souvent notées⁹. D'un côté, l'élève de Socrate dénonce et critique fermement la muraille et prône une défense avant tout menée par les hommes :

« Il est beau, vraiment, le proverbe qui se chante à leur sujet, que "le bronze et le fer doivent former les remparts, plutôt que le roc" ; de plus, nous nous couvririons d'un ridicule bien mérité à envoyer chaque année nos jeunes gens dans la campagne, soit pour piocher, soit pour faire des tranchées, soit pour construire des ouvrages en vue d'arrêter l'ennemi, sous prétexte de ne pas laisser celui-ci envahir les frontières du territoire, alors que nous nous entourerions d'un rempart qui, d'abord, n'est d'aucune utilité pour la santé publique, et, en outre, a coutume de disposer les habitants à la

⁹ Voir par exemples GARLAN 1974, p.100-104, LERICHE 1994, p.11.

mollesse en les invitant à se réfugier là sans lutter contre l'ennemi, à ne pas chercher le salut dans des gardes continuelles de nuit et de jour, mais à croire qu'une fois barricadés derrière des murs et des portes, ils n'auront qu'à dormir pour être sûrement protégés, comme s'ils n'étaient pas nés pour peiner et ignoraient que la facilité, au contraire, naît en réalité du labeur. » (Platon, *Les Lois*, VI, 778d-e et 779a, traduit par DES PLACES E., 1951).

On voit très bien ici que Platon, qui croyait que l'environnement dans lequel résident les hommes avait une influence directe sur leur âme et leur comportement¹⁰, présente la fortification comme un élément néfaste au bon fonctionnement de la défense de la cité et pour les vertus de ses habitants. Toutefois, même s'il la dénonce, ce texte démontre que le philosophe admettait que la cité fût fortifiée et qu'il s'agissait donc d'une pratique courante et alors installée dans l'imaginaire des Grecs¹¹. Cette idée est renforcée dans la suite des *Lois*, où Platon recommande que dans le cas où des hommes ont réellement besoin d'une fortification, alors « il faut dès le début jeter les fondements des habitations particulières de façon que toute la cité ne soit qu'un rempart, en alignant toutes les habitations sur le même plan du côté de la rue pour en assurer la défense » (*Les Lois*, VI, 779b, traduit par DES PLACES, 1951) ; c'est-à-dire utiliser l'organisation et la disposition mêmes de la ville pour former le rempart, et non en construire un *ex nihilo*¹². Aristote, de son côté, ne partage pas l'opinion de Platon et semble, dans la *Politique*, le contredire :

« En ce qui concerne les remparts, ceux qui disent que les cités fières de leur vaillance ne doivent pas en avoir, ont une conception trop ancienne, et cela, alors qu'ils voient les faits apporter un démenti aux cités qui se vantent ainsi. En face d'ennemis semblables à soi et à peine supérieurs en nombre, il n'y a aucune noblesse à essayer d'assurer son salut par la fortification de ses murailles. Mais, puisqu'il arrive et qu'il peut arriver que la supériorité des assaillants l'emporte de beaucoup sur la vaillance humaine [...] il faut bien penser que des remparts solidement fortifiés sont les plus efficaces en temps de guerre [...] il faut non seulement faire une ceinture de remparts, mais encore les entretenir pour qu'ils contribuent à l'ornement de la cité et répondent aux exigences de la guerre. » (Aristote, *Politique*, VII, 1330b, traduit par AUBONNET J., 1986).

¹⁰ MARTIN 1974, p.20.

¹¹ FREDERIKSEN 2011, p.118.

¹² Il semblerait que des exemples de ce type de fortifications aient été retrouvés dans le monde grec, à Vroulia (Rhodes) par exemple (voir HELLMANN 2010, p.306-307).

Ici, ce sont les considérations tactiques, dans un esprit beaucoup plus pragmatique, qui priment sur la tradition, généralement associée à l'idéal hoplitique, d'aller affronter l'ennemi à terrain découvert dans une bataille rangée¹³. On y trouve également l'idée d'un esthétisme nécessaire dans la réalisation de la fortification. Il est intéressant de noter que ces deux textes ne sont pas très éloignés dans le temps (leurs auteurs étant contemporains l'un de l'autre pendant plusieurs décennies) et qu'ils ne reflètent donc certainement pas une évolution de la mentalité des Grecs d'une génération à l'autre, mais bien une querelle philosophique sur l'intérêt et le risque potentiel – celui de perdre sa bravoure et sa fierté – en fortifiant une cité. De la même façon, il ne faut pas oublier que ces deux écrits proviennent d'Athènes et qu'ils ne peuvent pas être généralisés et calqués à l'ensemble de la Grèce. Une réalité demeure néanmoins certaine aujourd'hui, et ce pour l'ensemble du monde grec, c'est que l'utilisation de la fortification à l'époque classique¹⁴ était courante et que peu nombreuses furent les cités qui refusèrent l'édification d'une enceinte¹⁵, la plus célèbre d'entre elles étant évidemment Sparte.

Le cas de Lacédémone est particulier et, semble-t-il, assez singulier dans le monde grec¹⁶. À en croire les propos attribués à Plutarque, la réaction du roi Agésilas II face à un individu qui s'enquêrait à propos de l'absence de murailles dans sa cité fut la suivante. Pointant du doigt ses soldats, il se serait écrié : « Ce sont eux, les remparts de Lacédémone ! »¹⁷. Au-delà de l'effet rhétorique produit, cette phrase révèle assez bien la position méprisante de Sparte vis-à-vis des fortifications – et implicitement contre les hommes qui se protègent à l'aide de fortifications, n'étant pas suffisamment braves pour défendre eux-mêmes leur patrie¹⁸. En effet, on sait que Lacédémone ne fut jamais fortifiée avant 294, sous le règne d'Areus I^{er}¹⁹. Cet état de fait s'expliquait très certainement par l'idéal hoplitique, encore très vivace dans une cité qui se prétendait pratiquement invincible sur le champ de bataille et dans laquelle la bravoure et les vertus militaires étaient célébrées. Toutefois, si la ville de Sparte à proprement parler ne fut pas fortifiée, cela ne signifie pas pour autant que les Lacédémoniens se soient systématiquement refusés à toute utilisation de la fortification, l'épisode de Décélie pendant la guerre du Péloponnèse le montre assez bien d'ailleurs. Cela est encore plus frappant dans le fait que les

¹³ GARLAN 1974, p.21 ; DUCREY 1995, p.250.

¹⁴ Les fortifications de l'époque archaïque sont moins connues, mais R. Frederiksen a montré que l'on peut affirmer qu'au moins 10% des cités archaïques connues aujourd'hui étaient fortifiées ; il insiste par ailleurs en disant que ce chiffre continuera d'augmenter au fil des nouvelles fouilles. (Voir FREDERIKSEN 2010, p.118).

¹⁵ LAWRENCE 1979, p.121 ; LERICHE 1994, p.11 ; HANSEN 2006, p.72-74 ; HELLMANN 2010, p.309

¹⁶ FREDERIKSEN 2010, p.118.

¹⁷ Plutarque, *Apophthegmata Laconica*, 210e, traduction personnelle.

¹⁸ Cette anecdote rappelle un autre passage de Platon, qui cite lui-même une source inconnue en affirmant que « le bronze et le fer doivent former les remparts, plutôt que le roc » (*Lois*, VI, 778d).

¹⁹ HELLMANN 2010, p.299.

Spartiates avaient autorisé plusieurs communautés du Péloponnèse à se fortifier (Thyréa, Méthonè, Gytheion) pendant le conflit²⁰. D'autres cas de cités et de royaumes où le centre urbain n'avaient pas été fortifiés ont pu être recensés, mais pour des raisons sensiblement différentes des Lacédémoniens : pour eux, ce sont davantage les circonstances qu'un choix délibéré qui les ont conduits à ne pas s'entourer de murs. Par exemple, l'archéologie n'a trouvé guère de trace de fortifications sur les sites des anciens palais du royaume de Minos qui, selon Thucydide, était le premier « qui ait eu une flotte et [qui] conqui[t], pour la plus grande partie, la maîtrise de la mer aujourd'hui grecque » (I, 4, 1). Ainsi, c'est une domination thalassocratique presque totale qui offrait à ce royaume la possibilité de ne pas entourer ses villes et ses palais de murailles. Plus tard, on sait que la cité d'Élis ne fut pas fortifiée, contrairement à ce qu'a pu avancer Pausanias, puisqu'elle bénéficiait d'une colline naturelle qui lui servait de refuge²¹. La question des fortifications est donc bel et bien une problématique ancienne, déjà posée sous de multiples formes par les contemporains des événements eux-mêmes. Ressortait déjà des débats philosophiques à ce sujet l'importance des murailles, de leur mise en œuvre et de leurs conséquences sur la vie des citoyens. Les fortifications prennent alors l'allure d'un véritable objet d'histoire et il n'est pas étonnant que l'historiographie se soit emparée d'un tel sujet²².

Du point de vue de l'historiographie contemporaine, l'étude des murailles a suivi une trajectoire particulière, puisqu'il fallut attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour que les historiens prennent réellement conscience du potentiel apport des fortifications dans l'écriture de l'histoire des Anciens en leur associant des problématiques historiques basées aussi bien sur les vestiges matériels que sur les textes. Toutefois, l'intérêt pour les restes de fortifications existait avant, le point de vue adopté était alors généralement purement archéologique (dégagement et conservation des murs, intérêt esthétique de la construction). Les premiers à s'être penchés sur les vestiges des fortifications grecques se trouvent parmi les pionniers de l'archéologie, mais aussi parmi des voyageurs et/ou des architectes qui avaient généralement la volonté de vérifier l'existence des murs évoqués dans les sources littéraires : c'est par exemple le cas des membres de *L'Expédition scientifique de Morée* qui, entre 1828 et 1833, ont fourni

²⁰ C'est l'idée soutenue par M. Guinrand dans son article pour l'ouvrage de R. FREDERIKSEN, S. MÜTH, M. SCHNELLE en 2016, qu'il développe dans une thèse soutenue en 2017.

²¹ LAWRENCE 1979, p.121.

²² L'exercice du panorama historiographique des fortifications a déjà été réalisé à plusieurs reprises. Cette présentation reprend donc les éléments fournis dans les introductions des ouvrages tels que WINTER 1974, GARLAN 1974, LAWRENCE 1979, PIMOUGUET-PÉDARROS, GENY 2000, HELLMANN 2010 et 2012, FREDERIKSEN, MÜTH, SCHNEIDER 2016.

les premiers rapports et les premières illustrations de vestiges. M.-C. Hellmann notait d'ailleurs les grandes difficultés techniques d'accès aux fortifications qu'a dû rencontrer le corps expéditionnaire, d'autant qu'une telle étude nécessitait de grandes compétences en architecture, dans les arts et dans la connaissance de la guerre. Cette première phase se conclut à l'orée du XX^e siècle par la publication d'un ensemble de travaux, venus notamment d'Allemagne et de France, par des architectes tels que A. Von Gerkan, F. Krischen ou encore G. Fougères²³. Ces ouvrages, proposés sous la forme d'articles précis sur tel ou tel point de détail de la muraille ou sous la forme d'une monographie, s'intéressaient davantage aux techniques de construction des fortifications et tentaient une première datation typologique et comparative de celles-ci. Ces études se sont poursuivies jusque dans les années 1940²⁴, décennie au cours de laquelle fut publiée l'une des études les plus novatrices – pour l'époque –, celle de R. Scranton, en 1941, intitulée *Greek Walls*. Dans cet ouvrage, Scranton proposait, au-delà d'une simple étude ponctuelle d'une fortification, une datation des murailles fondée sur les appareils de construction utilisés (polygonaux à joints courbes, polygonaux à joints droits, trapézoïdal irrégulier et rectangulaire). Il est important de noter ici la grande difficulté rencontrée par les chercheurs de l'époque pour dater les fortifications, si bien que ce modèle proposé, rencontrant un assez bon succès, s'est perpétué jusqu'à aujourd'hui, bien qu'il soit évidemment nécessaire de le replacer dans son contexte, de le nuancer et de l'associer aux nouvelles techniques scientifiques actuelles, bien plus perfectionnées²⁵. Ce premier ouvrage marqua donc une étape essentielle dans l'historiographie des fortifications puisque pour la première fois, un ouvrage se proposait de créer une typologie des fortifications, de les regarder non plus comme de simples épiphénomènes isolés mais comme des composants des cités grecques ayant des caractéristiques communes à travers le monde grec.

Le second tournant majeur dans l'écriture de l'histoire des murailles grecques survint une trentaine d'années plus tard. Il est toutefois nécessaire, entre ces deux grandes décennies, de s'arrêter en 1959, année au cours de laquelle F. G. Maier publia ses *Griechische Mauerbauinschriften*. Son projet était alors de regrouper, au sein d'un corpus, les différentes inscriptions ayant trait aux fortifications. Cette entreprise fut salutaire et aida fortement au développement des études sur les murailles grecques puisqu'elle permettait de compléter et d'enrichir le panel de sources pour les spécialistes et de ne plus se limiter à une simple étude

²³ VON GERKAN a étudié le cas de Milet, KRISCHEN ceux de Pergame et Héraclée du Latmos, FOUGÈRES celui de Mantinée.

²⁴ Voir MARTIN 1947 sur Gortys d'Arcadie par exemple.

²⁵ HELLMANN 2010, p.296.

des textes. Elle est d'ailleurs encore aujourd'hui d'une importance capitale puisqu'il semblerait qu'elle n'ait pas encore été complétée des nouvelles inscriptions découvertes, faisant donc de ce travail la source de référence soixante ans après sa parution.

Ainsi, c'est dans la décennie 1970 que furent publiés plusieurs ouvrages théoriques de synthèse cruciaux, encore très souvent utilisés et référencés dans les travaux actuels des chercheurs. De façon chronologique, le premier – et certainement le plus important d'entre tous – est l'essai proposé par F. Winter en 1971 : *Greek Fortifications*. Cette étude envisageait les fortifications avec un regard d'ensemble en recherchant, pour chacune des composantes de la muraille (les courtines, les tours, les portes, les défenses avancées, etc.), à décrire précisément les différents modèles existants en se fondant sur une multitude d'exemples précis, documentés et illustrés, certes dans une perspective typologique plus qu'historique. Toutefois, cette première pierre posée à l'édifice inspira de nombreux ouvrages postérieurs et fut renforcée, en 1974, par la publication de la thèse d'Y. Garlan intitulée *Recherches de poliorcétique grecque*. Bien que le thème principal de ce travail ne fût pas directement les fortifications mais la poliorcétique, nul ne saurait admettre l'idée d'étudier les techniques et stratagèmes mis en œuvre pour s'emparer des villes sans considérer dans son explication les murs qui les protégeaient et qui évoluaient en conséquence des développements de la poliorcétique. De cette manière, Garlan avait pu brillamment démontrer à quel point l'étude des fortifications ne devaient pas se limiter à une simple analyse descriptive mais que celles-ci constituaient, par le prisme d'une étude liée et d'un regard légèrement décentré (c'est-à-dire de s'intéresser à la fortification à travers l'évolution de la poliorcétique), un véritable objet d'histoire : en somme, les fortifications en disaient – et continuent à en dire – beaucoup sur le mode de vie des Anciens²⁶. C'est dans la même perspective que le présent travail de mémoire souhaite s'inscrire. Le triptyque fut complété en 1979 par A. W. Lawrence qui proposait, dans son étude intitulée *Greek Aims in Fortification*, de synthétiser les connaissances obtenues au sujet des fortifications mais également de proposer quelques nouveautés : une tentative d'analyse des origines et des inspirations des forteresses grecques par exemple.

La décennie des années 1970 fut donc un bouleversement dans l'étude des murailles urbaines grecques et les trois publications susmentionnées guidèrent certainement l'historiographie dans une nouvelle direction. Dès lors, la fortification était devenue un véritable objet d'histoire qui ne pouvait plus être ignoré, ni même considéré – comme ce fut le cas

²⁶ Ce fut également le cas dans l'ouvrage d'E. W. Marsden, *Greek and Roman Artillery*, qui s'intéressait, en 1969, aux fortifications par l'intermédiaire du développement de l'artillerie antique.

auparavant – comme moins intéressant et prolifique que l'étude d'autres grands monuments urbains publics (théâtres, temples, agoras, etc.)²⁷. Il n'est donc pas étonnant de voir l'historiographie fleurir, ainsi que le nombre d'interventions archéologiques (relevés, fouilles, etc.) s'accroître à partir des années 1970. Garlan notait que, dans un premier temps, les nouvelles études cherchaient à obtenir des datations plus précises qu'auparavant – aidées par le recours presque systématique aux méthodes archéologiques modernes, notamment la stratigraphie – ou à remettre en cause certaines affirmations qui faisaient autrefois consensus²⁸. D'autres se proposaient, à l'instar de J.-P. Adam dans son *Architecture militaire grecque* (1982), d'offrir un grand nombre de documents iconographiques et des plans techniques pour illustrer les fortifications et leurs composantes. La vitalité tout à fait renouvelée du sujet s'incarnait très bien dans l'organisation de deux grands colloques internationaux, le premier à Valbonne en 1982, consacré à la place et la fonction des fortifications dans le monde grec et dont les actes furent publiés en 1986 en France par P. Leriche et H. Tréziny. Le second se tint à Istanbul en 1993 et fut publié par P. Debord et R. Descat ; il était cette fois-ci plus centré sur une zone géographique, l'Asie Mineure²⁹. Ces réunions permirent aux principaux chercheurs de l'époque de présenter et de confronter leurs travaux, mais également de définir un certain nombre de problématiques nouvelles qui restaient à être éclaircies. On constatait alors une véritable ouverture des champs d'étude liés aux fortifications : la fortification et sa relation avec l'émergence de la *polis*³⁰, la diffusion des techniques de fortification dans le monde égéen³¹, la question des réseaux de défenses fortifiées dans le territoire environnant l'enceinte urbaine³², le prix et le financement des fortifications³³, n'en sont que quelques exemples. Toutes ces nouvelles questions sont encore aujourd'hui en voie de développement et de nombreux chercheurs continuent, chaque année, de publier de nouvelles études renouvelées des fortifications³⁴. Ces ouvrages nouveaux synthétisent à eux seuls une bonne partie de ces nouvelles orientations de la recherche mises en avant par le colloque d'Istanbul, notamment en

²⁷ LERICHE 2016, p.10-11.

²⁸ GARLAN 1986, p.18-19.

²⁹ L'Asie Mineure est un des terrains les plus intéressants pour l'étude des fortifications tant elle compte d'établissements fortifiés connus et fouillés (voir PIMOUGET et GENY 2000).

³⁰ DUCREY 1995.

³¹ TREZINY 1986.

³² OBER 1985 ; DE MAELE 1988 ; FACHARD 2012 par exemple.

³³ TREZINY 2001 ; MIGEOTTE 2001, 2010 et 2014.

³⁴ Voir récemment : *Ancient Fortifications. A Compendium of Theory and Practice* publié en 2016 par S. Müth *et alii*, ainsi que *Focus on Fortifications* édité en 2016 par R. Frederiksen *et alii*. Ces ouvrages s'inscrivent dans la continuité du colloque donné par l'Institut allemand à Istanbul en février 2007 et publié en 2010 sous le titre de *Aktuelle Forschungen zur Konstruktion, Funktion und Semantik Antiker Stadtbefestigungen* par PIRSON F., RHEIDT U., SCHNEIDER P. et LORENTZEN J.

ce qui concerne la question des « fonctions » des murailles, qu'elles soient symboliques ou urbaines, ou encore sur la nécessité impérieuse d'une étude des fortifications dans leur contexte global (politique, social, culturel, économique).

Par conséquent, on constate que le fait d'entreprendre un travail sur les fortifications n'est absolument pas une nouveauté. Au contraire, on trouve une littérature assez abondante sur ce sujet qui passionne toujours autant et suscite encore de nombreux débats. Ce qui, en revanche, ne semble pas avoir été très souvent tenté, c'est de s'essayer à une synthèse des connaissances actuelles sur les portes des fortifications urbaines. Comme précédemment mentionné, on ne saurait complètement distinguer l'écriture de l'histoire des portes de celle de la fortification dans son aspect global : l'une est indissociable de l'autre, du moins chez les Grecs. Toutefois, il apparaît – et ce sera l'un des enjeux de cette étude – que les portes des villes ont une place particulière à la fois comme un constituant à part entière de la fortification mais également comme un élément singulier ayant des problématiques propres. Aussi faut-il, dans un premier temps, dire quelques mots de l'historiographie des portes. D'abord, on constate très bien cet effet d'interdépendance – assez logique par ailleurs – entre enceintes et portes : les principales études menées sur ces dernières l'ont été dans des chapitres d'ouvrages proposant une étude entière des murs d'une cité (qu'il s'agisse d'un ouvrage théorique sur les fortifications ou d'une monographie sur un site particulier)³⁵. En résulte donc un très fort éclatement et une grande dispersion des connaissances à travers les travaux des historiens et surtout, à travers l'ensemble de la documentation archéologique qui a pu être publiée à ce jour. Néanmoins, on trouve parfois quelques ouvrages ou articles précis qui prennent les portes des villes comme sujet principal³⁶ quand d'autres chercheurs proposèrent une étude particulière d'une porte. Ceci peut aussi bien prendre la forme d'un rapport ou d'un ouvrage consécutif à une fouille archéologique³⁷, que d'un article apportant une explication nouvelle permettant de la localiser précisément³⁸, ou encore d'une publication sur un point précis, inédit et particulièrement intéressant de la porte en question³⁹. On ne trouve donc, à notre connaissance, aucun ouvrage proposant de retracer spécifiquement l'histoire des portes des villes grecques dans une

³⁵ Voir MARTIN 1947, WINTER 1971, LAWRENCE 1977, ADAM 1982, GRANDJEAN 2011, THEOCHARAKI 2011 et FREDERIKSEN 2014, MÜTH 2014, BESTE et MERTENS 2015 par exemple.

³⁶ On peut citer par exemple l'article de J.-P. Adam dans le *Bulletin monumental*, 151 (1993), intitulé « La défense des portes dans le monde grec », qui met en lien les portes et la guerre ou bien encore l'article de S. Hubert dans *Focus on Fortifications* (2016) qui s'intéresse directement aux tombes et monuments funéraires à proximité des portes des villes grecques à l'âge du bronze

³⁷ GRUBEN 1964 ET 1970, KNIGGE 1991, REINDERS 2014.

³⁸ ALABE 1987 pour une note de toponymie athénienne sur la porte cavalière d'Athènes.

³⁹ PICARD 1962 sur les reliefs sculptés aux portes de Thasos.

perspective globale. L'intérêt d'une telle étude, dans le cadre d'un mémoire de Master, s'en trouve donc renforcée.

Dès lors, se pose la question des sources utilisées dans la réalisation d'un travail sur les portes des fortifications. Dans un souci de clarté et de simplicité, celles-ci seront présentées successivement (littéraires, épigraphiques, archéologiques et iconographiques) sans pour autant que l'ordre utilisé ne donne une prévalence particulière à l'un ou l'autre de ces types de documents. Premièrement, et il en a déjà été question plus haut, les auteurs anciens ont bien souvent mentionné des fortifications et des portes dans leurs écrits. Dans des styles parfois différents, ils nous ont livré des informations cruciales et indispensables qu'il faut recenser et analyser. Certains écrits sont évidemment plus prolifiques que d'autres en la matière : c'est le cas des grands récits historiques narrés par Hérodote dans *Les Enquêtes*, Thucydide dans *La Guerre du Péloponnèse*, Xénophon surtout dans *Les Helléniques* et plus tard Diodore de Sicile et sa fameuse *Bibliothèque historique* ainsi que Plutarque dans les *Vies*. Si les mentions de portes sont nombreuses chez eux, on constate néanmoins qu'il s'agit dans une très grande majorité des cas des mêmes « types » d'évocations (la simple mention d'une prise d'une cité par l'ouverture de la porte revient le plus souvent par exemple). Il ne faut pas non plus pour autant caricaturer ces textes puisqu'ils livrent parfois des anecdotes ponctuelles particulièrement intéressantes tels que des combats ou des ruses employées pour contourner et/ou s'emparer de la porte ou, encore des explications sur les différents systèmes de verrouillage de celles-ci. Un autre point fondamental est de questionner la crédibilité de ces sources sur la question des portes : dans la masse d'informations qu'elles apportent, il est parfois compliqué de démêler le vrai de la reconstitution. Les anecdotes données se sont-elles réellement produites ou les auteurs, dans un souci de narration, ont-ils reconstitué les événements en se servant des portes comme des lieux propices à la description d'une action⁴⁰ ? Une attention particulièrement vigilante doit donc être portée – et l'a d'ailleurs été auparavant – aux textes.

S'ils constituent une source de premier choix, ces récits historiques peuvent être complétés par d'autres types d'écrits, généralement moins nombreux mais tout aussi – si ce n'est davantage – cruciaux. Parmi eux, nous sont parvenus deux traités de poliorcétique majeurs : le premier est celui d'Énée le tacticien, un officier arcadien originaire de Stymphale,

⁴⁰ On voit très bien, notamment dans la tragédie grecque, que les portes sont un lieu par excellence du déroulement de l'action : c'est le cas des grandes pièces retraçant l'assaut des murs de Thèbes (*Sept contre Thèbes* et *Les Phéniennes* par exemple).

probablement rédigé dans le milieu du IV^e siècle et intitulé *La Poliorcétique* ; le second est un ouvrage adressé à un certain Ariston par Philon de Byzance sous la forme d'une *Syntaxe mécanique*⁴¹. Ces deux textes sont de véritables mines d'informations sur les fortifications et les portes : l'œuvre d'Énée par exemple, qui s'intéresse davantage au maintien de la cohésion, de l'ordre et de l'*homonoia* dans la cité qu'à la prise directe des villes à proprement parler, n'en livre pas moins de détails sur le gardiennage, les systèmes de verrouillages et les ruses liées aux portes. Philon, quant à lui, propose un certain nombre de conseils pratiques sur l'édification des fortifications et sur les méthodes de résistance à mettre en œuvre en vue d'un potentiel siège. Tout comme les récits historiques, il est nécessaire de prendre du recul et d'analyser avec un esprit critique ces sources. Ils ont toutefois l'avantage d'être des documents de première utilité, n'ayant pas spécialement pour vocation de raconter l'histoire dans un panorama narratif exhaustif, mais de constituer des recueils de conseils et d'indications adressés à ceux qui avaient pour charge de construire les fortifications et d'assurer la défense de la cité. Ils forment donc un ensemble de sources incontournable pour l'étude des portes, d'autant qu'ils offrent un point de vue assez éloigné d'Athènes, détournant ainsi notre regard de l'athénocentrisme si courant en histoire grecque.

Viennent ensuite s'ajouter d'autres textes dont, à première vue, on ne s'attendrait pas à voir l'apparition dans des travaux sur les fortifications. C'est par exemple le cas des pièces de théâtre athéniennes du V^e et du IV^e siècles et plus particulièrement de plusieurs des *Comédies* d'Aristophane : dans *Les Oiseaux*, l'édification de la muraille de Coucou-les-Nuées est l'un des ressorts principaux de la dramaturgie, et dans *Lysistrata*, c'est un véritable siège de l'Acropole que les hommes de la ville mettent en place. Les tragédies ne sont pas non plus en reste en ce qui concerne les fortifications : comment ne pas évoquer la fameuse légende des *Sept contre Thèbes* d'Eschyle, reprise dans les *Phéniciennes* et *Les Suppliants* d'Euripide, où les sept portes de la cité béotienne constituent le lieu principal de toute l'action ? Bien qu'elles soient de façon parfaitement assumée des fictions, ces œuvres peuvent, comme une partie des chercheurs l'ont déjà démontré⁴², constituer une source à part entière d'histoire. C'est également le cas, et les premières pages de cette introduction l'attestent bien, des écrits philosophiques – notamment athéniens, encore une fois – qui se sont penchés sur la question des fortifications, de leurs influences et de leurs liens avec la vie des citoyens. Vie qui, par ailleurs, était rythmée par les nombreuses interventions d'orateurs dans les assemblées et les

⁴¹ La source qui concerne particulièrement les portes et dont il reste une trace est le livre V de la *Syntaxe mécanique*, numéroté ainsi et traduit par Y. Garlan en 1974.

⁴² GARLAN 1966 a démontré que les *Phéniciennes* était une source privilégiée de l'histoire de la poliorcétique.

tribunaux du peuple : là encore, il est possible de tirer de discours tels que celui contre *Agoratos* de Lysias ou *Évagoras* d'Isocrate, quelques informations utiles à l'étude des portes des villes. Toutefois, ces sources n'en contiennent que des mentions sporadiques, bien souvent de l'ordre de l'anecdote. On retrouve le même type de renseignements ponctuels dans d'autres textes, chez Hippocrate ou Théophraste par exemple. Cet aspect lacunaire n'est pas pour autant une raison valable pour oublier ou négliger des sources qui, de toute évidence, apportent des connaissances supplémentaires. Enfin, une dernière source littéraire vient compléter ce corpus : la *Périégèse* de Pausanias. Cette source est quelque peu particulière par sa nature, celle de l'itinéraire d'un voyageur à travers les différentes régions de la Grèce à l'époque romaine. Tardive et parfois problématique – il est souvent assez difficile de démêler la réalité du mythe chez Pausanias –, elle constitue néanmoins un document précieux pouvant être mis en comparaison avec le reste des sources à notre disposition.

L'apport des textes anciens est donc tout à fait crucial en ce qui concerne les fortifications urbaines et leurs portes, mais une étude qui se cantonnerait à leur simple utilisation se trouverait nécessairement incomplète. Les recherches menées sur de nombreux sites archéologiques en Grèce continentale et en Asie Mineure ont permis de mettre au jour un certain nombre d'inscriptions liées à la construction et l'entretien des murailles urbaines. En partie regroupées par F.G. Maier, elles offrent des renseignements indispensables sur le fonctionnement des travaux, parfois colossaux, entrepris par les institutions politiques des cités ; et donc, des dépenses financières qui découlaient de tels investissements : le cas d'Éleusis est par exemple l'un des mieux connus à travers ces documents. Le corpus des *Inscriptiones Graecae* compte plusieurs autres inscriptions, qui n'étaient pas connues de Maier, concernant les portes des cités. Toutefois, ces sources sont particulièrement difficiles d'accès, notamment parce qu'elles ne sont pas nécessairement datées, traduites et/ou commentées. Il sera néanmoins important d'essayer, dans la mesure du possible, d'intégrer à la réflexion les données proposées dans ces sources épigraphiques en choisissant quelques exemples édifiants parmi elles et de les associer aux inscriptions qui ont, elles, déjà été publiées, que ce soit dans les *Griechische Mauerbauinschriften* ou dans des études particulières, telles que celles retrouvées à proximité des portes de Thasos, commentées par Y. Grandjean. Les inscriptions ne sont pas les seuls documents en matériaux pérennes qui ont traversé les âges jusqu'à aujourd'hui. En effet, nombre de vestiges de fortifications antiques ont subsisté et sont, parfois, encore totalement ou

partiellement en élévation⁴³. Aussi paraît-il évident, pour un sujet tel que celui abordé ici, que l'archéologie tiendra une place toute particulière car on ne fait pas d'histoire des portes – et devrait-on dire d'histoire tout court – sans prendre en compte la documentation apportée par les archéologues. D'ailleurs, il a déjà été mentionné ci-dessus qu'une bonne partie de l'historiographie des portes urbaines provient d'ouvrages archéologiques et non pas d'études « purement » historiques. L'évolution constante des techniques et des méthodes proposées en archéologie a permis d'améliorer la qualité des informations offertes par l'étude archéologique : aujourd'hui, certaines portions de murs peuvent être datées avec précision grâce aux céramiques ou aux monnaies retrouvées lors des fouilles stratigraphiques⁴⁴. Dans d'autres cas, comme à Thasos, les fouilles ont pu révéler des éléments invisibles à l'œil nu : c'est par exemple le cas des différents seuils et niveaux de sol à la porte du Silène. Si le nombre d'opérations sur le terrain a eu tendance à croître depuis les années 1970, force est de constater qu'aujourd'hui – certainement à cause de la longueur, la durée et la difficulté d'une telle entreprise –, peu de sites bénéficient d'une publication récente et complète de leurs fortifications : parmi les quelques cas existants, on peut citer *Le mur de Thasos* d'Y. Grandjean, *Die Mauern von Syrakus* de H.J. Beste et D. Mertens ou l'enceinte d'Athènes qui, à travers les nombreux travaux dont elle a fait l'objet (dont tout récemment *The Ancient Circuit Walls of Athens* de A.-M. Theodoraki en 2019), reste relativement bien connue. Cette étude sera donc nécessairement dépendant des travaux et informations récoltées par les archéologues et se fondera davantage sur ces cas bien connus tout en se souvenant toujours que d'autres fouilles pourraient donner des résultats similaires ou tout à fait différents dans les années à venir. Enfin, il est nécessaire de dire quelques mots des fortifications – et donc bien sûr des portes – dans l'iconographie antique. R. Frederiksen notait que les représentations picturales des murs des cités demeuraient assez rares⁴⁵. Il présentait en effet la plus célèbre d'entre elles, peinte sur le vase François, et datée aux environs de 570 : on y voit très clairement une portion de fortification percée d'une porte à double-battants. Il mentionnait aussi une amphore tyrrhénienne qui portait la marque d'une Amazomachie, présentant les légendaires défenseuses de Thémiskyra postées devant les murs de leur cité⁴⁶. Toutefois, l'archéologue omettait de mentionner une *kylix* à figure rouge représentant le combat entre Hector et Achille devant Troie, dont les portes étaient gardées par

⁴³ C'est le cas de cités telles que Messène (la mieux conservée du monde grec continental), Syracuse, Athènes, Stymphale, etc.

⁴⁴ Par exemple, la réfection entre 307 et 304 de la porte principale d'Athènes, le Dipylon a pu être datée précisément grâce à des monnaies et des poteries. Voir THEODORAKI 2011, p.122.

⁴⁵ FREDERIKSEN 2011, p.39.

⁴⁶ Voir HALM-TISSERAND, 1995, p.478.

des soldats⁴⁷. Il faudrait également ajouter à la présentation de R. Frederiksen une hydrie archaïque (seconde moitié du VI^e siècle) où l'on aperçoit le cadre d'une porte depuis laquelle sortaient des chevaux tirant un char, ainsi qu'une magnifique amphore à col campanienne où figure la scène mythique de l'ascension des remparts de Thèbes par Capanée : on y voit très clairement la représentation d'une porte et du chemin de ronde supérieur⁴⁸. Étonnamment, on ne trouve que très peu de figures de fortifications sur les monnaies d'époques archaïque ou classique⁴⁹, et les sources iconographiques et les représentations des cités ne sont que très légèrement supérieures en nombre à l'époque hellénistique : on les voit apparaître dans la statuaire par exemple⁵⁰. Force est donc de constater que, dans l'ensemble, les Grecs ne semblaient pas avoir pour habitude de représenter leurs fortifications en dehors des textes. Il est toutefois parfaitement possible que d'autres représentations de murailles aient existé sans que nous n'en ayons trace aujourd'hui. Par ailleurs, ce panorama général des sources montre que, malgré le peu de ressources iconographiques, les enceintes urbaines des cités demeurent tout de même des monuments relativement bien documentés, proposant aux chercheurs une base de travail suffisante pour des approches de recherche multiples.

Ainsi, ce travail, qui par certains aspects ne saurait se montrer tout à fait neuf, s'efforcera de fournir une étude complète des portes fortifiées des villes grecques, en mêlant autant que faire se peut les différentes sources à notre disposition. Son originalité résidera certainement dans l'angle et la perspective choisis, qui ont pour ambition de regarder la porte comme un tout, un élément global et total de la vie des Anciens et non plus seulement comme un élément isolé ou simplement intégré à la fortification. Une telle proposition implique donc d'essayer de comprendre et de démontrer l'importance – et si elle n'apparaît pas, la non-importance – des portes dans la vie des Grecs dans son acception la plus large. Ce sujet s'inscrit assez bien dans la nouvelle approche historiographique des fortifications, et notamment de ce que S. Müth qualifie de « *functions and semantics of fortifications* »⁵¹ que l'on pourrait traduire par « fonctions et sémiotique des fortifications ». Elle note et synthétise d'ailleurs une pluralité de ces fonctions attribuées aux murailles des cités : elles peuvent être tout à fait pragmatiques – les fortifications sont liées à l'urbanisme de la cité –, elles ont également un rôle à jouer dans

⁴⁷ *Ibidem*.

⁴⁸ Pour ces représentations picturales : se référer aux planches iconographiques **Pl.**

⁴⁹ On sait que de telles monnaies de cette époque ont été retrouvées dans le Levant. Voir la collection numismatique du British Museum : 1868,1228.29 et 1852,0703.5

⁵⁰ On a, par exemple, retrouvé une statuette de bronze d'Antioche sur l'Oronte, datée du III^e siècle, représentant une Tychè ceinte d'une couronne à tours crénelées.

⁵¹ FREDERIKSEN, MÜTH, SCHNEIDER 2016, p.184-189.

la vie économique de celle-ci – elles peuvent freiner et/ou faciliter le transport des marchandises à l'intérieur de leur périmètre par exemple et représentaient un coût conséquent. Ces fonctions peuvent également être tout à fait symboliques puisque les fortifications deviennent porteuses de sens : c'est le cas dans les liens entre murailles et cultes pratiqués par les habitants, dans la représentation même que la cité se donne à elle-même, mais également aux autres, par la construction et l'édification de fortifications monumentales et de monuments divers placés aux entrées. Nombre de ces aspects avaient déjà été évoqués dans un ouvrage dirigé par F. Michaud-Fréjaville, N. Dauphin et J.-P. Guilhembert qui invitaient, à travers une approche trans-périodes, à considérer l'entrée de la ville comme un véritable espace pluriel (dans les pratiques et les usages qui y étaient liés) et dont l'analyse se devait toujours d'intégrer le rapport qu'il entretenait avec la société qui se développait autour⁵². En ce sens, et c'est ce que l'on tentera de démontrer clairement dans ces pages, les portes des villes grecques répondent aussi bien aux exigences des nouvelles problématiques de l'histoire des fortifications que de celles sur les « entrées » à travers l'Histoire.

Toutefois, il n'est pas possible, en deux ans, d'entreprendre une étude complète et exhaustive de l'ensemble des portes du monde grec : chaque enceinte compte au moins une, si ce n'est plusieurs portes fortifiées. M. H. Hansen écrivait que « sur les 869 *poleis* localisées, des restes de fortifications d'époques archaïque ou classique sont attestés pour 438 et 90 de plus sont décrites comme fortifiées dans les sources littéraires »⁵³ ; nous donnant ainsi théoriquement et logiquement un minimum de plus de 528 portes à prendre en considération (évidemment, toutes n'ont pu être dégagées)⁵⁴. L'idée est donc, à la fois afin de ne pas se noyer dans l'océan de la documentation mais aussi dans un souci de clarté, de réduire l'étude à un certain nombre de cas en constituant un corpus limité de vestiges archéologiques. Se pose dès lors la délicate question des critères de choix de ces cités étudiées, qui peut s'avérer être un jeu d'équilibriste. Le premier de ces critères est, évidemment, celui de l'accessibilité des données et de la quantité de la documentation : il est clair qu'une cité comme Messène, étant donné la qualité des fortifications retrouvées, a fait l'objet de davantage d'études précises qu'une autre

⁵² Voir l'ouvrage collectif intitulé *Entrer en ville* (Presses Universitaires de Rennes, 2015) et en particulier l'introduction de J.-P. Guilhembert intitulée « Entrer en ville : interrogations et perspectives » (p.11-35). On y trouvera, pour d'autres périodes historiques, plusieurs hypothèses et une démarche historique similaires à celles que nous développerons : l'ouvrage ne portant pas sur les entrées des villes grecques, ce travail pourrait modestement venir compléter et agrémenter les propositions réalisées par les auteurs pour une époque encore plus ancienne.

⁵³ HANSEN 2004, p.137.

⁵⁴ Bien que notre sujet soit essentiellement centré sur les portes des grandes enceintes des villes (et spécifiquement des cités), nous nous appuyons parfois sur des exemples tirés de fortifications de forteresses (Gyphokastro par exemple) ou de forteresses moindres car ils livrent des détails architecturaux intéressants concernant leurs portes.

citée méconnue. Ensuite, se pose la question de « l'importance historique » de la cité, et comme toujours, Athènes demeure à la fois la ville la mieux connue du monde grecque – ce qui n'est pas forcément le cas de l'ensemble de ses fortifications, nous le verrons –... et certainement aussi la plus importante et prestigieuse de son temps. Certaines cités encore, comme Thasos, offrent des particularités et un attrait très fort pour l'étude d'un sujet tel que celui-ci puisque particulièrement bien fouillée et publiée. De façon plus générale, le choix réalisé pour ce corpus est celui de se limiter à une aire géographique localisée à la Grèce continentale, aux îles égéennes et à quelques cités de Sicile, et en particulier Syracuse, excluant de fait l'un des principaux « terrains » d'étude des fortifications, l'Asie Mineure. Ce choix, assez arbitraire, peut néanmoins se comprendre précisément par la nécessité de réduire l'étude au « cœur historique » de la Grèce, d'autant que les fortifications d'Asie Mineure ont, semble-t-il, davantage subi l'influence de leurs voisines orientales. Il serait toutefois dommage de se priver de façon dogmatique de l'apport de l'Asie Mineure, région par ailleurs assez bien connue : cette étude fera donc parfois mention, lorsque cela sera pertinent et nécessaire, mais toujours de façon parcimonieuse, des portes des cités micrasiatiques. Notons d'ailleurs qu'une grande partie des remarques et réflexions théoriques et générales qui seront proposées pour l'étude du présent corpus seront également valables pour l'ensemble des portes des villes grecques, où qu'elles se trouvent⁵⁵.

À la question du corpus archéologique des cités s'ajoute celle du corpus de textes, qu'il faut prendre sous un angle différent. En effet, les sources littéraires étant elles-mêmes limitées en nombre, se priver d'un passage intéressant sous prétexte qu'il concerne une cité en dehors du corpus archéologique serait une erreur. Avec l'ouverture progressive du monde grec, conséquence des invasions perses, de la guerre du Péloponnèse et, bien plus tard, des expéditions macédoniennes, les auteurs anciens se sont encore davantage penchés sur l'histoire de l'Asie Mineure. Ils livrent alors plusieurs récits et anecdotes particulièrement intéressants qui doivent nécessairement être pris en compte. Se dessine donc un bornage géographique double : un premier, fondé sur un nombre de vestiges archéologiques limité à la Grèce continentale, égéenne et à la Sicile ; et un second, englobant la totalité des textes à notre disposition. Idéalement, il s'agira d'exploiter à la fois documents archéologiques, épigraphiques et textes anciens concernant le même site.

⁵⁵ Il arrive néanmoins que des particularismes régionaux viennent bouleverser l'ordre théorique établi.

Si elle est limitée dans l'espace, cette étude le sera également dans le temps. En remontant le fil de l'histoire des fortifications en Grèce continentale, on constate que des établissements fortifiés avaient déjà été mis en place par les Anciens dès le milieu du II^e millénaire, à la césure entre l'Helladique moyen et l'Helladique récent (environ 1650-1500) : c'est le cas de Pylos et de Péristéria dans le Péloponnèse et de Thiti en Attique par exemple⁵⁶. D'autres types de fortifications, bien plus impressionnantes, se sont développées dans les siècles suivants comme en témoignent les fameuses murailles cyclopéennes de Mycènes et de Tirynthe, édifiées entre le XIV^e et le XII^e siècles. Toutefois, il ne s'agit pas là à proprement parler de murailles de villes – et encore moins de *poleis*, qui n'existent pas encore : en effet, les ouvrages défensifs les plus anciens correspondent davantage à des établissements fortifiés ponctuels servant de refuges aux populations en cas d'attaque ou à des systèmes de types palatiaux, et ne sont pas de véritables enceintes urbaines⁵⁷. La précision est d'autant plus importante que ces systèmes défensifs semblent avoir été en bonne partie abandonnés, en même temps que le monde Mycénien déclinait, pendant toute la période des « siècles obscurs ». Comme bien souvent, cette période pose de nombreux problèmes de sources et par conséquent de reconstitution : il apparaît toutefois aujourd'hui qu'aucune fortification clairement datée des siècles obscurs n'a pu être retrouvée et que donc, l'évolution des fortifications ne saurait être considérée comme un tracé linéaire et simple⁵⁸. Ce n'est qu'à l'époque archaïque que l'on retrouve trace de fortifications monumentales. Longtemps, on a considéré que ces murailles n'en étaient encore qu'à un stade primitif d'évolution et qu'il fallait nécessairement attendre la fin de l'époque archaïque et le début de l'époque classique (fin du VI^e - début du V^e siècles) pour voir l'apparition des traditionnelles enceintes urbaines. Cette proposition fut réfutée en 2011, comme il en a déjà été question, par R. Frederiksen dans la publication de sa thèse⁵⁹ : il y montre qu'au contraire, de nombreuses *poleis* archaïques furent fortifiées et ce, bien avant « l'âge d'or » classique. Il existe néanmoins encore aujourd'hui un consensus pour dire que le nombre de fortifications et leur nécessité impérieuse avaient augmenté à la suite de l'assaut des Perses du début du V^e siècle et de la guerre du Péloponnèse. Cette époque classique, puis les temps hellénistiques, ont par ailleurs vu un développement jusqu'alors inédit de la poliorcétique

⁵⁶ DARCQUE 1992, p.13.

⁵⁷ DARCQUE 1992, p.15.

⁵⁸ DUCREY 1995, p.254.

⁵⁹ Voir FREDERIKSEN 2011.

grecque, et donc conséquemment, le développement des fortifications supposées protéger les cités (aussi bien en termes de nombre d'enceintes que de complexification des structures)⁶⁰.

Où donc se positionner dans le cadre d'une étude des portes ? Les classifications périodiques propres à la discipline historique ne convenant pas aux réalités archéologiques (il n'est pas possible de faire une distinction nette entre l'époque archaïque et l'époque classique par exemple), cette étude proposera une approche ayant pour point de départ la fin de l'époque archaïque (fin du VI^e siècle). Il est évidemment impossible de donner une date précise de « début » tant la datation de la construction des enceintes semble diffuse, complexe et incertaine : l'idée est donc, en partant de ce qui existait encore dans les premières années de l'époque classique, d'en arriver progressivement jusqu'à la fin de l'époque dite classique. Ce choix paraît le plus judicieux puisqu'il permet de suivre le cheminement historique des portes des villes à travers une ère de grandes transformations sociales, politiques et surtout militaires tout en notant un certain nombre de constantes importantes. Fixer un cadre chronologique implique également de savoir où s'arrêter. Les événements historiques offrent une date précise particulièrement intéressante en celle de 305-304 avec le siège de Rhodes. Bien que plusieurs études aient montré que, contrairement à sa réputation antique, le siège imposé aux Rhodiens par Démétrios Poliorcète n'était pas véritablement « l'apogée de la poliorcétique »⁶¹, il semble tout de même avoir marqué les esprits de ses contemporains et constitue un beau point d'arrêt pour envisager et synthétiser les évolutions des portes et des enceintes depuis les invasions Perses, en passant par la guerre du Péloponnèse, la domination macédonienne sur la Grèce et l'Orient ainsi que l'établissement des dynastes hellénistiques. Encore une fois, le cadrage présenté ici n'est que théorique et il s'avérera certainement nécessaire de réaliser quelques détours par ce qui se faisait avant la fin de l'époque archaïque, mais aussi après le siège de Rhodes – les campagnes de Démétrios en Grèce centrale en sont un bel exemple –, puisqu'il est bien évident que les Grecs n'ont pas radicalement changé leurs méthodes de construction ni leurs utilisations des portes en quelques années : en bref, il s'agit de processus longs qui nécessitent d'être envisagés dans une échelle temporelle suffisamment large, dont les contours demeurent parfois flous.

Une fois explicités les sources et le bornage chrono-spatial de notre étude, se pose immédiatement la question de la méthode historique qui a présidé la rédaction de ce travail. Notre ambition est d'entreprendre le premier travail de synthèse des données connues à ce jour

⁶⁰ Cette idée revient systématiquement dans les études sur les fortifications et la poliorcétique : c'était ce qui avait été démontré par Y. Garlan en 1974 qui fut repris dans presque toutes les études ultérieures.

⁶¹ Voir notamment PIMOUGET-PEDARROS 2010 et 2011.

sur les portes monumentales des villes : bien vite cependant, nous nous verrons confrontés à plusieurs difficultés. D'abord, et malgré un corpus drastiquement réduit, la quantité d'informations recueillies prohibait de fait une étude exhaustive des portes de la Grèce continentale et de la Sicile. Ensuite – et cela pourrait paraître en apparence contradictoire – les sources et les documents exploités demeurent dispersés aussi bien dans l'espace que dans le temps, y compris dans l'étude d'une seule et même ville – nous le verrons avec Athènes. En résulte un morcellement de la connaissance des portes à travers différentes régions et diverses époques qui n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes méthodologiques dans une analyse globale et structurelle de ces monuments : autrement dit, comment regrouper et synthétiser une pluralité et un particularisme inhérents aux sources exploitées ? Notre démarche consistera malgré tout à poser un certain nombre d'axes problématisés transversaux à travers lesquels nous pourrions décliner et distribuer, autant que faire se peut, les différents exemples de notre corpus. Bien souvent – et comme presque toujours dans l'histoire grecque de l'époque classique – c'est Athènes qui figurera au cœur de nos préoccupations ; cependant, sa seule étude ne saurait être que trop incomplète et c'est pourquoi, aussi bien lorsque le cas athénien est significatif que lorsque ses traces sont muettes, nous tenterons toujours d'apporter des contrepoints afin de compléter nos connaissances. Ainsi, se dessineront tout au long de ce travail des tentatives d'extrapolations et d'établissement de principes généraux, basés sur un corpus d'exemples réduit, qui devront indubitablement faire l'objet d'une certaine prudence quant à leur aspect généralisant à l'ensemble du monde grec, dont la diversité nous échappe parfois.

Définir clairement une problématique simple et unique qui présiderait à l'ensemble de nos observations s'avère un exercice difficile. En vérité, les questionnements liés aux portes des fortifications urbaines sont nombreux et, nous le verrons bien assez tôt, en apparence assez éloignés les uns des autres. Pourtant, c'est cette diversité de la porte qui fait tout l'intérêt de son étude. Le fil conducteur de ce travail sera donc bien sûr de l'analyser non seulement en tant que simple monument isolé construit à des fins défensives et militaires, mais également et surtout en tant qu'espace véritablement cohérent – l'« entrée » de la ville – indissociable de l'identité spatiale et territoriale des cités, intimement mêlé à la vie quotidienne des Anciens en temps de paix comme en temps de guerre, et participant également à la constitution d'un imaginaire collectif à la fois commun et propre aux cités. Il s'agira donc de tenter de faire ressortir toute la complexité des portes dont l'analyse se doit impérativement d'être globale : à travers une multitude d'approches – prenant en compte aussi bien leurs aspects architecturaux et techniques, que leurs enjeux civiques, économiques et sociaux, ou encore les représentations

mentales que les Anciens s'en faisaient – nous tenterons de démontrer que les portes, en tant que monuments et « entrées » des villes, constituaient à la fois un lieu et un espace pluriel majeurs dans l'organisation territoriale de la cité et dans la formation de son identité.

Afin d'envisager les portes sous cet angle, se dessineront trois grandes perspectives qui seront consécutivement et séparément étudiées, bien qu'il faille noter dès à présent que cette partition artificielle répond davantage à un besoin de structure de l'étude et que, dans la réalité, tous les aspects développés ne sont pas dissociables et se complètent. La première de nos approches se proposera de revenir sur la fondation et la construction de la porte du point de vue aussi bien architectural que technique et humain : en effet, à l'aide d'un corpus de sources de nature variée, il s'agira avant tout d'envisager l'édification d'une porte fortifiée comme un processus dont les étapes successives seront étudiées afin d'en discerner la complexité : nous nous attacherons donc à retracer l'établissement des portes dans la fortification, de leur implantation topographique et des choix stratégiques et défensifs qui les amenaient à être flanquées de structures défensives et urbaines multiples, mais nous tenterons également d'examiner l'anatomie des éléments qui constituaient l'élévation de la porte. Ceci nous permettra alors de mettre en lumière la particularité des portes dans l'ensemble de la fortification, de la diversité des artisans qui étaient amenés à prendre part à leur élaboration mais également du coût important qu'elles représentaient pour les finances d'une cité grecque. Ce n'est qu'après avoir envisagé la porte sous ses aspects architecturaux et techniques que nous nous porterons sur l'usage et la fréquentation quotidienne de ces infrastructures publiques qui, nous le verrons, n'étaient pas sans conséquences : le passage perpétuel à travers les portes faisait de celles-ci les figures mêmes de la ville et contribuaient à envoyer un message à quiconque s'en approchait, entraînant de fait un soin et une attention redoublée des autorités pour leur apparence. D'un autre point de vue, c'est aussi parce qu'elles constituaient les seules voies d'accès à travers la muraille pour les individus que les portes représentaient un danger – notamment en temps de guerre – et qu'elles devaient donc être surveillées afin de garantir la sécurité de la communauté. En temps de paix à l'inverse, la porte cessait d'être un risque permanent et devenait un lieu de vie dynamique tout à fait propice à la floraison d'une forme de « vie économique » qui profitait assurément du passage continu pour assurer son développement. Enfin, dans un troisième et dernier temps, il s'agira de s'intéresser aux représentations et à la place que l'entrée tenait dans l'imaginaire collectif des Anciens. Loin d'être un espace comme les autres, la nature même de la porte de l'enceinte, qui la plaçait comme l'articulation entre la ville et le territoire de la cité, lui conférait un puissant caractère

de limite et d'espace à franchir. Nul étonnement donc de constater la présence de divinités tutélaires des portes chargées de protéger et de veiller sur ces lieux « transitionnels » qui concentraient les craintes et les croyances. Dans cette mission, les dieux se voyaient parfois accompagnés des héros dont les dépouilles, aux propriétés magiques, avaient été enterrées auprès des portes. La présence des morts au-delà de celles-ci, fussent-ils des personnages mythiques ou des simples hommes, est par ailleurs un phénomène récurrent en Grèce qu'il convient de prendre en considération tant il semble avoir forgé la représentation que les Anciens se faisaient de l'entrée comme point de transition entre le monde des vivants et le monde des morts. Nous verrons notamment à Athènes que, en quête de prestige et en imitant les grandes sépultures héroïques et aristocratiques, les élites du IV^e siècle avaient installé leurs périboles funéraires aussi proche que possible des portes les plus importantes de la ville. Enfin, et c'est assez logique, nous constaterons que le franchissement de la porte représentait un acte lourd de sens auquel les Anciens attribuaient une signification et une portée réelles, en particulier lors de la réalisation d'actes rituels collectifs tels que les purifications de l'*asty* ou lors des grandes célébrations du culte de la cité.

PARTIE I –

UN MONUMENT PUBLIC COMPLEXE : ASPECTS ARCHITECTURAUX, TECHNIQUES ET HUMAINS DES PORTES URBAINES

La première étape logique d'une étude des portes fortifiées des villes grecques se situe assurément dans une analyse détaillée la construction et de la mise en œuvre du chantier qui allait donner naissance à un bâtiment public de grande ampleur. L'édification d'une porte, loin de représenter une action publique courante dans la vie des cités grecques, était le fruit d'une réflexion et d'un travail collectifs qui impliquaient le recours de nombreuses ressources humaines, matérielles et financières et dont l'étude ne saurait malgré tout être intégralement dissociée de la construction de l'enceinte – puisqu'elle en était un élément constitutif. Cette partie consistera donc à envisager l'érection d'une porte (ou d'une porte mineure appelée poterne) sous des aspects diversifiés, englobant aussi bien son positionnement dans le territoire de la ville et le long du tracé de la fortification, que sa réalisation concrète (notamment sur ses aspects architecturaux, techniques et matériels) et que les aspects économiques qui en découlaient. Déjà ici, rappelons toute l'importance de la distinction, que nous avons opérée en introduction, entre « la porte » comme élévation architecturale au propre et « l'entrée », qui implique de fait la notion d'un espace plus large autour de celle-ci. Cette nuance sémantique est primordiale car, nous le verrons, elle se traduisait dans la réalité par l'adjonction de structures de flanquement qui dépassaient de loin le cadre de la simple « porte ». Aussi, nous nous attacherons à envisager la construction d'une « entrée fortifiée » comme un véritable processus complexe, aux aspects multiples, dont le fonctionnement était à la fois le produit de choix réalisés par la cité et ses ingénieurs, mais également soumis à des impératifs – fussent-ils défensifs et militaires, esthétiques, topographiques, urbanistiques ou financiers – qui contraignaient aussi grandement ces derniers.

Cette perspective d'étude, si elle ne manque pas d'intérêt, n'est certainement pas une nouveauté absolue dans l'historiographie des fortifications : au contraire, ce sont souvent les aspects techniques et architecturaux qui ont été retenus par les spécialistes qui continuent partiellement de les étudier depuis les premières synthèses fondamentales sur les fortifications proposées F. Winter, A. W. Lawrence et de J.-P. Adam¹. Notre travail ne se montrera donc pas totalement neuf sur ce point et aura essentiellement pour ambition de réaliser une nouvelle synthèse des connaissances spécifiques aux portes des villes, en analysant de manière précise – en se basant sur un ensemble d'exemple tiré de notre corpus – leurs plans et leurs éléments architecturaux (en une sorte d'anatomie de la porte) tout en y intégrant des considérations sur

¹ Voir WINTER 1971 et LAWRENCE 1979 et ADAM 1982.

les aspects sociaux de la construction et de ses acteurs ainsi que sur le financement de ces grandes installations publiques.

I - POSITIONNER ET AMÉNAGER LA PORTE DANS LA FORTIFICATION : ENTRE CHOIX, NÉCESSITES DÉFENSIVES ET CONTRAINTES DU TERRAIN.

A) RÉFLÉCHIR À L'ÉLABORATION ET AU PLACEMENT DES PORTES : PRIME À LA DÉFENSE

L'ampleur et le coût exceptionnel que représentait la construction de la fortification, et donc nécessairement de la porte, indiquent que les constructeurs mandatés par la cité étaient chargés d'élaborer le tracé général du plan en amont et peut-être de réaliser une maquette en terre cuite explicative avant la mise en chantier de la construction et de proposer un budget prévisionnel de l'entreprise à la cité².

Si les portes faisaient l'objet d'une telle attention lors de l'édification de la muraille, c'est parce que, représentant une brèche dans la continuité du mur d'enceinte, elles constituaient le point le plus sensible et le plus faible de la fortification³. Cette question de l'aspect militaire sera davantage développée dans la troisième partie de l'étude, mais il est tout de même nécessaire de mentionner ici, en premier lieu, que, en ce qui concerne l'édification de portes monumentales dans les enceintes – et ce pour toutes les époques – ce sont toujours les aspects défensifs et tactiques qui ont prévalu sur les aspects esthétiques et pratiques de la construction. Ce choix apparaît tout à fait logique et cohérent dans la mesure où il n'était pas possible de compromettre la solidité, ni la pérennité de la fortification par la construction de portes trop nombreuses ou trop larges – et donc difficiles à défendre –, ce qui aurait pu mettre en danger l'entière de la communauté citoyenne en cas d'attaque. Néanmoins, si la sécurité primait davantage que tout le reste, les portes restaient les seuls accès, « points de passage obligés »⁴, vers l'intérieur et l'extérieur de l'enceinte, il fallait donc également qu'elles ne soient pas trop difficiles d'accès et en nombre suffisant pour assurer la facilité de la libre circulation

² HELLMANN 2010, p.37-42.

³ WINTER 1971, p.205 ; ADAM 1982, p.77 ; ADAM 1993, p.9. Cette remarque est devenue un véritable *topos* de l'étude des portes des villes.

⁴ ADAM 1982, p.77.

quotidienne des personnes et des biens⁵. Il semble par ailleurs qu'un accès relativement aisé aux portes fut la norme chez les Grecs, et ce, tout au long de l'histoire de leurs fortifications. Néanmoins, les problèmes liés à l'entrée à l'intérieur des murs furent certainement plus grands dans les cas où les murailles enfermaient un espace plus vaste qu'une simple acropole ou qu'un simple palais fortifié : ce fut le cas de Phocée qui, dès l'époque archaïque, fut fortifiée selon le principe du *Geländemauern*⁶. Ce terme, initié par l'historiographie contemporaine, désigne les fortifications dont la taille était très clairement hypertrophiée par rapport à la ville en elle-même⁷, offrant un vaste espace entre la section du mur et l'aire urbaine habitée à proprement parler : cet espace pouvait être divisé en parcelles agricoles qui se trouvaient ainsi protégées derrière le mur et qui pouvaient donc être exploitées même en cas de siège⁸. Ainsi, de nombreuses cités furent dotées d'enceintes au périmètre démesuré : on les rencontrait déjà à l'époque archaïque et au V^e siècle ; la muraille de Phocée évidemment (datée du tout début du VI^e siècle), l'enceinte de Samos et les Longs-Murs d'Athènes en étant les exemples les plus anciens. Mais c'est certainement dans le courant du IV^e siècle qu'elles furent le plus souvent utilisées⁹ : la muraille de Messène mesurait 8.8 km¹⁰, celle d'Oiniadai plus de 4 km, tandis que Syracuse¹¹ et Halicarnasse furent également dotées de ce type de murailles¹². Dans ces cas, non seulement la taille des murs nécessitait un grand nombre de défenseurs mobiles capables de rejoindre les zones de la fortification en danger, mais en plus, les portes pouvaient être très éloignées et plus nombreuses¹³ : il était donc absolument nécessaire d'assurer leur sécurité par des moyens naturels ou artificiels. Le positionnement, le choix du plan et du type de porte revêtaient alors une réelle importance et semblaient être conditionnés par un certain nombre d'impératifs, tantôt liés aux choix d'édification, tantôt imposés par la topographie et la nature du terrain¹⁴.

⁵ Là est toute la difficulté du choix de la porte : plus le chemin pour y accéder est aisé et donc pratique pour la communauté résidant dans l'enceinte, plus elle sera vulnérable en cas d'attaque.

⁶ HELLMANN 2010, p.312-313.

⁷ Parfois, la fortification était si grande qu'on pouvait perdre le contact entre l'aire urbaine construite et les murs : ce fut certainement le cas à Phigaleia (Arcadie) selon WINTER 1971, p.111.

⁸ *Ibidem*.

⁹ WINTER 1971, p. 304 ; GARLAN 1971, p.85 ; HELLMANN 2010, p.312.

¹⁰ MÜTH 2016a, p.278.

¹¹ Le cas de Syracuse est particulièrement intéressant puisque sa fortification fut élargie aux plateaux rocheux voisins, mieux connus sous le nom d'Épipoles.

¹² HELLMANN 2010, p.312-313.

¹³ Il semble bien qu'il existait une corrélation entre le nombre de portes et la taille du circuit. Plus la fortification était grande, plus les points d'entrée et de sortie devaient être nombreux, évitant ainsi aux habitants de parcourir de longues distances afin de sortir ou d'entrer. Voir MÜTH 2016a, p.167.

¹⁴ Philon de Byzance résumait cette idée : « Dans toutes les murailles, les saillants, les rentrants, les inflexions et les lignes droites sont conçus en fonction de la nature des lieux » (*Syntaxe mécanique*, V, 30 ; texte établi et traduit par GARLAN 1974).

B) PORTES ET VOIES D'ACCÈS À LA VILLE : UN PHÉNOMÈNE D'INTERDÉPENDANCE

En premier lieu, il convient de revenir sur une problématique contingente à celle des portes, à savoir celle des routes qui menaient à la cité. Ces dernières jouaient un rôle éminemment important lors de l'édification d'une muraille, car l'emplacement des portes était, en toute logique, en directe corrélation avec celui des voies d'accès à la ville¹⁵. Il a été démontré que le réseau routier de chacune des cités grecques, bien loin de celui mis en place dans les siècles suivants par les armées romaines, souffrait très clairement de grandes insuffisances : les routes étaient généralement des routes naturelles qui « résultaient d'une adaptation spontanée et séculaire aux mouvements du terrain »¹⁶ et qui étaient très souvent peu larges¹⁷ : par exemple, la route menant d'Athènes aux mines du Laurion était particulièrement mauvaise et utilisait la déclivité d'un ravin¹⁸. Il semblerait donc que les voies donnant accès aux sites urbains et reliant les grandes régions de la Grèce étaient, en plus d'être généralement bien plus anciennes que les murs des cités¹⁹, difficilement praticables et qu'elles suivaient le parcours le plus simple possible à travers la topographie locale²⁰. Ainsi, une première contrainte s'imposait aux ingénieurs chargés de l'édification de la muraille de la cité : puisqu'il n'était pas toujours possible de mettre en chantier une route nouvelle, créée *ex nihilo*, pour les besoins de la construction et qu'il fallait utiliser celles qui prédataient le projet, le choix de l'emplacement des portes se trouvait nécessairement réduit²¹ : à Athènes, la Voie Sacrée menant de la ville à Éleusis était une des plus anciennes routes de Grèce, l'emplacement d'une porte positionnée à l'endroit où la fortification coupait la voie devenait donc une nécessité absolue.

Cette considération, qui paraît somme toute logique, pouvait prendre l'allure d'un véritable casse-tête et revêtait une importance toute particulière pour les ingénieurs dont le but, rappelons-le encore, était bel et bien d'assurer la sécurité constante de la fortification : il n'était alors pas anodin de devoir placer l'ouverture du mur au niveau d'une route longeant l'accès le

¹⁵ WINTER 1971, p.104.

¹⁶ ANDRE et BASLEZ 1993, p.373.

¹⁷ MARTIN 1956, p.206-207 et ANDRE 1993, p.377 notent tous deux l'étroitesse des rues et des routes en Grèce ancienne : ils donnent une moyenne d'environ 4 m de largeur (bien que des exceptions pussent exister).

¹⁸ ANDRE et BASLEZ 1993, p.374.

¹⁹ WINTER 1971, p.104.

²⁰ On note toutefois que les travaux routiers, qui n'étaient que ponctuels, étaient entrepris avec des objectifs militaires ou urbains (voir ANDRE et BASLEZ 1993, p.374) : c'est parfois le cas aux portes, comme à Athènes, où la voie menant du *Dipylon* à l'Académie pouvait atteindre une très grande largeur, jusqu'à 40 m (voir ARRINGTON 2010, p.522).

²¹ WINTER 1971, p.209.

plus aisé vers la ville²² : à Athènes par exemple, le *Dipylon* (ou porte Thriasienne) et la porte sacrée, toutes deux édifiées sous Thémistocle²³, étaient non seulement situées sur un terrain totalement plat et sans obstacle, mais en plus, les routes qui y menaient étaient, à proximité de la ville, particulièrement larges et praticables pour un potentiel adversaire (**Pl. XII, 2 et XIII, 2 et 3**). Dans le cas des *Geländemauern*, les portes coupaient souvent la continuité des routes de campagne, généralement assez loin de la cité, bien que dans certaines configurations, les architectes avaient pris la décision de ne pas se conformer scrupuleusement à ce principe, pour des raisons de sécurité – c'est le cas au Sud de Messène où les portes étaient installées dans un renforcement²⁴. L'un des meilleurs exemples possible de portes placées à travers une route principale de campagne se situe à Syracuse, où le château de l'Euryale, certainement édifié dans les Épipoles par Denys au début du IV^e siècle à 8 km à l'ouest du centre urbain, constituait une véritable forteresse : on y retrouvait un fort très lourdement défendu à l'aide de bastions, de fossés et de tours qui protégeait un impressionnant *tripylon* (trois portes) à l'endroit précis où se rejoignaient les principales routes menant vers la cité (**Pl. LXXXIII, 1 & 2 et LXXXIV, 1 & 2**)²⁵. Il est évident dans ce cas que c'est la conjonction des voies d'accès vers Syracuse qui avait conduit les architectes à entreprendre de tels travaux. À l'inverse, F. Winter notait que lorsqu'aucune route aisément accessible ne menait à l'entrée, sa protection n'en était que plus aisée, grâce aux caractéristiques naturelles du terrain : c'était le cas des portes est de Priène situées à l'embouchure orientale de l'axe est-ouest de la ville²⁶.

En toute logique, l'importance de la porte découlait essentiellement de l'importance stratégique – qu'elle soit d'ordre militaire, constituée par le nombre d'usagers ou symbolique – de la route sur laquelle elle allait être édifiée. Les Anciens distinguaient eux-mêmes les différents types de routes sur lesquelles ils étaient amenés à circuler : la voie carrossable était nommée *hamaxitos* (la double-voie carrossable étant la *dikrotos hamaxitos*), tandis que la « grande route » était qualifiée de *leophoros* ; parfois, les routes menant d'une cité à l'autre étaient désignées sous le terme de *xenis*²⁷. Ces axes constituaient les voies les plus importantes²⁸

²² Peu de portes étaient situées dans les sections moins accessibles du mur : il existe un exemple à Athènes où la porte du Pirée était située au nord de la colline des Nymphes, plus aisément défendable que si elle avait été située entre les collines de la Pnyx et du Mouseion. Voir WINTER 1971, p.104.

²³ THEOCHARAKI 2011, p.106. Voir également ci-dessous, p.129-130 pour les circonstances de l'édification des murs.

²⁴ MÜTH 2016b, p.187.

²⁵ BESTE 2016, p.194. L'assaut des Athéniens lors de la Guerre du Péloponnèse avait certainement fait comprendre aux Syracusains la nécessité absolue de protéger et de fortifier le plateau des Épipoles. Voir TREZINY 1993, p.44.

²⁶ WINTER 1971, p.209.

²⁷ ANDRE et BASLEZ 1993, p.375-376.

²⁸ De profondes ornières laissées par les chars ont été retrouvées au *tripylon* de Syracuse ; elles constituent un indice de l'importance de la route, et donc de celle de la porte. BESTE 2016, p.200.

et les plus couramment fréquentées par les habitants des villes, mais également par les visiteurs étrangers qui se rendaient dans celles-ci ; elles jouaient parfois aussi un rôle dans les grands rites de la cité²⁹. Ces routes aboutissaient toujours sur des portes que l'on pourrait qualifier de « principales », surtout si elles devaient être conçues de façon à laisser passer le trafic charretier : à Athènes, la plupart des grandes portes de la ville étaient liées à des voies importantes (Voie Sacrée, route vers l'Académie, route vers le Pirée et Phalère). À l'inverse, les petits chemins et les axes mineurs menant à l'intérieur de la ville – bien souvent encore moins accessibles et praticables que les grands axes – débouchaient sur des portes dont la moindre importance se traduisait également de façon architecturale³⁰ : ce fut surtout le cas des poternes, assez souvent simplement percées dans la fortification³¹. On obtient donc une véritable hiérarchie entre les portes des cités.

Enfin, si la porte devait s'accommoder de la route menant vers la ville, doit-on également affirmer, dans les cas de fortifications plus resserrées autour de villes organisées selon des plans rectilignes³², qu'elle devait également s'accommoder du plan interne de l'espace urbain ? Cette question relève d'une différenciation fondamentale entre la ville anarchique, dont le développement et l'agrandissement progressif et sur le long terme n'avaient pas été particulièrement réfléchis, et la ville moderne, conçue et pensée en totalité à l'avance. On sait aujourd'hui que plusieurs villes, dont le développement fut conçu selon un plan orthogonal, existaient avant la naissance d'Hippodamos de Milet³³, bien qu'on lui attribue encore souvent le développement de ce style d'urbanisme. Plusieurs cités furent bâties ou rebâties sur ce modèle à l'époque classique, dont Milet elle-même, mais aussi Priène, le Pirée, Olynthe, Goritsa qui n'en sont que quelques exemples. La question des routes et de l'alignement des portes sur le plan interne orthonormé de ces villes nouvelles soulève des interrogations légitimes. R. Martin affirmait que, chez les architectes et urbanistes des villes à plan

²⁹ La voie sacrée menait d'Athènes à Éleusis et était utilisée pendant plusieurs fêtes athéniennes : les Grandes Panathénées, la fête des Mystères par exemple (voir ci-dessous, p.297-306).

³⁰ Notons ici que la complexité des plans ne renseigne pas nécessairement sur l'importance de la porte : seule l'échelle de cette dernière peut nous en informer, d'où la nécessité de la distinction entre les portes principales et les portes mineures des villes (ADAM 1993, p.10).

³¹ LAWRENCE 1979, p.246.

³² Cette question ne se pose pas réellement dans le cas des fortifications éloignées des zones habitées et construites, telles que les *Geländemauern* : la porte était dans ce cas placée dans la continuité du chemin menant à la cité, sans que celui-ci ne soit nécessairement positionné en ligne droite directement après le passage de la porte. F. Winter notait d'ailleurs qu'à l'époque hellénistique, les fortifications eurent tendance à redevenir plus « compactes » que leurs prédécesseurs.

³³ Il aurait existé, sous une forme imparfaite et partielle, dans des colonies fondées par des Grecs : à Mégara Hyblaea où les colons utilisèrent tout de même les chemins préexistants pour organiser leurs villes et leurs portes. Sélinonte aussi se dota d'un plan régulier au début du VI^e siècle (voir HELLMANN 2010, p.187-188).

« hippodamien », il n’existait pas de volonté d’axer nécessairement les portes sur les grands axes internes. S’il existait bien de nombreux cas dans lesquels les portes avaient été précisément positionnées le long de la rue, comme à l’ouest de Priène, Martin refusait d’y voir une règle générale et absolue et affirmait que les ouvrages de défense étaient conçus en fonction du danger extérieur et de la topographie locale et non selon l’organisation interne de la ville³⁴. On constate d’ailleurs très bien à Priène que les cas sont divers : si la porte A était alignée le long de l’axe principal de la cité, la porte B, elle, était positionnée dans un pan de mur diagonal, le long de la route venant de l’Est qui se poursuivait après le passage de celle-ci, entraînant un aménagement des rues de la zone en contraste avec la régularité du plan (**fig.1**).

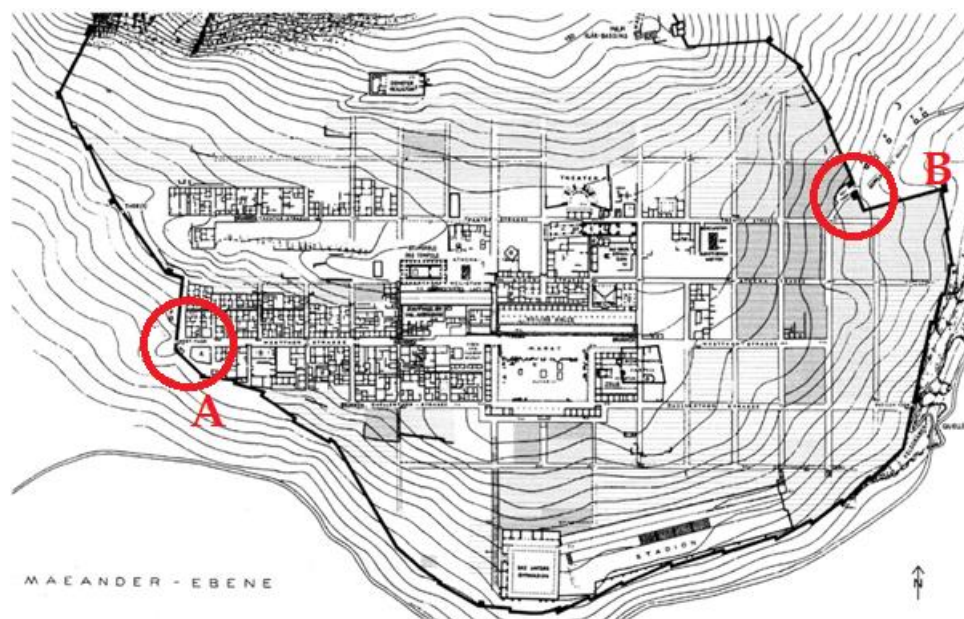


Figure 1 : Plan de Priène avec deux portes différemment axées à l’urbanisme local de la cité, d’après RAECK, 2003, p.333.

Cette différence de choix se retrouve en d’autres endroits³⁵ : à Milet, la porte sud était directement alignée avec la voie interne sur laquelle elle donnait, tandis que la porte est, comme celle de Priène, était aussi légèrement décalée de l’artère principale à proximité et reliée par un autre axe mineur. Au Pirée, les portes n’étaient pas directement en contact avec les longues rues droites du plan à angle droit et avec les îlots d’habitation, il était donc nécessaire de parcourir, après avoir passé la porte, un chemin intermédiaire menant à la ville (**Pl. XXII, 1 & 2**). À Olynthe en revanche, presque toutes les portes furent alignées sur les voies internes principales

³⁴ MARTIN 1956, p. ; au-delà de l’exemple présentement développé, on trouve une situation similaire à la porte Est de Milet, bâtie dans un décrochement de la muraille sans préoccupation du réseau interne de routes (voir WINTER 1971, p.101). Le modèle d’alignement des portes sur les rues ne deviendra une norme qu’à l’époque romaine.

³⁵ Voir la petite synthèse proposée par BAKHUIZEN 1992, p.214.

de la cité, bien que la porte sud fût installée sur une route particulière, curviligne (**Pl. LIX, 3**). À l'inverse à Messène, aucune des portes principales de la ville ne correspond au réseau de rues de la ville³⁶. Il n'existe donc pas un modèle systématique d'alignement des portes des villes sur les axes internes des cités, pour le moins aux époques classique et hellénistique. Encore une fois, l'explication la plus logique du choix de décaler légèrement la porte du chemin demeure bel et bien la nécessité d'adapter la construction et son emplacement aux impératifs topographiques et défensifs, toujours dans l'objectif de maximiser l'utilité de la porte, de simplifier son accès tout en conservant une sécurité optimale en cas d'attaque³⁷.

Le réseau routier externe à la fortification, lorsque celui-ci était établi avant l'enceinte, semble donc avoir aussi conditionné l'emplacement de la porte quand la structure urbaine interne à proximité de celle-ci pouvait assez aisément faire l'objet de travaux d'aménagement, même légers, afin de correspondre aux nécessités de la construction de la muraille³⁸. Si l'on sait désormais où se situaient principalement les portes des enceintes urbaines, il est encore nécessaire de regarder l'organisation précise de la porte et de son environnement : en effet, le développement des échanges commerciaux et des déplacements de populations le long des routes grecques, notamment aux époques archaïque et classique, avait obligé les Anciens à élargir les accès menant à leurs villes, offrant ainsi aux chars et à un flux de piétons plus grand la possibilité de circuler aisément³⁹. Mais, conséquemment, ce qui était gagné en accessibilité était perdu en matière de défense : il était donc nécessaire d'adopter des plans architecturaux et de dessiner les portes de façon à compenser ce manque défensif et de rétablir l'équilibre si précaire entre les deux. Ainsi, réaliser une typologie dégageant les principaux types et dessins de portes dans le monde grec apparaît comme une étape obligatoire afin de percevoir la variété de ces monuments, alors perçus comme de véritables complexes défensifs. Cette importance de l'entrée était également renforcée par l'adjonction d'un certain nombre d'éléments de flanquement (tours, bastions, rampes) mais aussi d'équipements urbains publics telles que les évacuations et égouts.

³⁶ MÜTH 2010, p.76.

³⁷ Voir par exemple le cas de Goritsa au IV^e siècle tel que décrit par CAHILL 2002, p.15-17 : les blocs d'habitation de la ville furent légèrement décalés afin de briser l'accès direct au cœur de la ville depuis les portes. Seule une entrée de la fortification (celle du nord) bénéficiait d'une rue directement axée vers l'intérieur de l'enceinte (**Pl. LV, 1 & 2**).

³⁸ MÜTH 2016b, p.165 proposait un modèle général distinction basé sur la nature de la fortification : dans le cas des *Geländmauern*, où les portes étaient éloignées, ces dernières étaient axées selon la voie provenant de la campagne tandis que lorsque la fortification était plus resserrée, la porte s'accordait au réseau interne des rues de la ville. Néanmoins, ceci n'est qu'un modèle théorique qui pouvait assurément varier (nous l'avons vu à Priène).

³⁹ WINTER 1971, p.206-208.

C) UNE PREMIÈRE DISTINCTION SELON LE PLAN : LE TYPE AXIAL ET LE TYPE À CHEVAUCHEMENT

Par commodité et pour les besoins de cette présentation, les portes des villes seront distinguées entre deux catégories, les portes principales et les poternes, et seront traitées dans deux parties différentes. Du point de vue du dessin du plan et de l'architecture des monuments, on distingue encore aujourd'hui dans le monde grec deux grands types caractéristiques de portes principales fortifiées⁴⁰. D'un côté, les portes dites « axiales » ou « frontales », et de l'autre, les portes dites « à chevauchement » ou « à recouvrement »⁴¹.

C.1) Le plan axial et le plan à chevauchement

Le premier de ces deux types, consistait généralement en une ouverture, une sorte de brèche réalisée dans la continuité et le plan de la courtine : ces ouvertures étaient probablement l'héritage des premières portes anciennes, des mondes mycénien et archaïque qui consistaient en de simples ouvertures dans le mur barrées d'une porte en bois, comme on en retrouvait déjà à Smyrne et à Troie. Ce type de portes pouvait parfois prendre des formes particulières : un entonnoir⁴², celles d'une ouverture oblique dans le tracé du mur comme c'est le cas à la porte oblique de Thasos (**Pl. LXXV, 2 & 3**) ou à la porte C de Panopeus (Phocide) (**Pl. XLIX, 1 & 2**), de tenailles⁴³ ou encore, plus tard, la forme de portes à cour fermées par les battants à l'arrière (assez similaires aux portes à tenailles, mais davantage refermées)⁴⁴, à l'avant ou les deux⁴⁵. Ce type de porte était le plus courant en Grèce ancienne, on le retrouve au moins une fois dans la presque totalité des enceintes fouillées à ce jour⁴⁶.

⁴⁰ Ce panorama des types de portes principales et de leurs emplacements a déjà été réalisé par WINTER en 1971, p.205-233 ; il fut repris et complété par LAWRENCE en 1979, ADAM en 1982 p.77-92 et HELLMANN en 2010, p.336-339. Cette présentation s'inspire majoritairement des informations apportées dans ces ouvrages : toutes les informations apportées par ceux-ci ne feront pas systématiquement l'objet d'une note spécifique.

⁴¹ HELLMANN 2010 propose une autre typologie, plus simple : d'un côté les portes dites de type « linéaire simple » et celles du type « à cour » ouverte à l'avant ou à l'arrière (dont la cour pouvait être rectangulaire ou circulaire) : l'ensemble pouvait parfois prendre différentes formes, entonnoir, murs curvilignes (p.337-339).

⁴² Voir porte nord-est de Gortys d'Arcadie (**Pl. XXXV, 1 & 2**) ou celle au nord d'Amathonte à Chypre (voir AUPERT et LERICHE 1994, p.339).

⁴³ Voir porte A de Mantinée ci-dessous, **fig.7** ou la porte d'Aegosthène en Attique (**Pl. I, 2**).

⁴⁴ C'est le cas des bien connues porte Sacrée et *Dipylon* à Athènes par exemple.

⁴⁵ L'évolution des portes vers la porte à cour fera l'objet d'un traitement particulier plus précis ultérieurement.

⁴⁶ Voir quelques autres exemples : porte d'Étionieia au Pirée, portes principales de Gortys d'Arcadie (**fig.7**), porte ouest d'Érétrie (**figs. 9, 10, 11**), *tripylon* de Syracuse, l'ensemble des portes de Thasos,



Figure 2 : À gauche. Un exemple de porte frontale au Ve siècle : la porte de Parménion à Thasos côté campagne, photographie de 1913, d'après GRANDJEAN 2011, p.141.

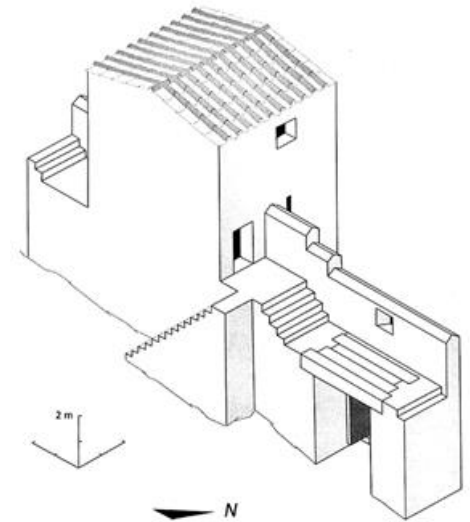


Figure 3 : À droite. Reconstitution numérique de la porte de l'acropole de Néa Halos, fin du IV^e siècle, d'après REINDERS 2014, p.56.

Le second type majeur était quant à lui celui des portes à chevauchement dont le mécanisme était sensiblement différent du premier : cette fois-ci, un bras de la courtine qui, déviant de sa trajectoire logique, recouvrait plus ou moins le bras opposé du mur, allant parfois jusqu'à former un véritable corridor d'entrée, de sorte que le passage dans lequel étaient situés les battants de la porte fut perpendiculaire à la muraille⁴⁷. On trouve plusieurs exemples de ce type de portes à Mantinée (Pl. XXXVII, 1 & 2), à Goritsa en Thessalie au IV^e siècle (fig.4)⁴⁸, à quatre des sept portes de Stymphale (Pl. XLIII, 3 et XLIV, 1-3), à six portes d'Oiniadai (fig.5).

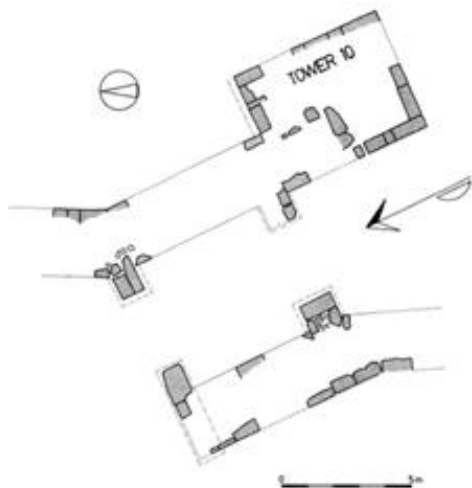


Figure 4 : Plan de la porte est de Goritsa de Thessalie (IV^e siècle), d'après BAKHUIZEN 1992, p.101.

⁴⁷ HELLMANN 2010, p.XXXX

⁴⁸ BAKHUIZEN 1992, p.101. Cette porte est à mi-chemin entre une porte à cour et une porte à chevauchement.

C.2) Le choix entre les plans : l'importance du terrain et le recul du plan à chevauchement

La question du choix entre ces deux types de plans reste encore aujourd'hui assez peu claire. F. Winter notait que les portes axiales avaient été généralement préférées lorsque celles-ci se situaient dans une pente ou dans la dépression entre deux collines. Ce type était parfois utilisé sur terrain plat⁴⁹ lorsque la topographie et l'arrangement naturel du terrain offraient une protection particulière jugée suffisante pour assurer la sécurité de la porte ou qu'un fossé était creusé devant la porte⁵⁰. D'un autre côté, il affirmait que le tracé à chevauchement était quant à lui privilégié sur terrain plat, dans le cas où le mur était bâti le long d'une ligne de crête ou qu'il traversait une pente, puisqu'il obligeait l'ennemi à parcourir un angle quasiment droit afin de franchir le couloir menant à la ville en étant exposé sur les deux flancs aux tirs des défenseurs. Par exemple, l'une des portes principales à l'Est de la cité d'Oiniadai (**fig.5**, M), dont le plan était à l'origine à chevauchement⁵¹, avait été édiflée légèrement en hauteur, au niveau du long du mur traversant la vallée dans laquelle la route menant à l'agora courrait.

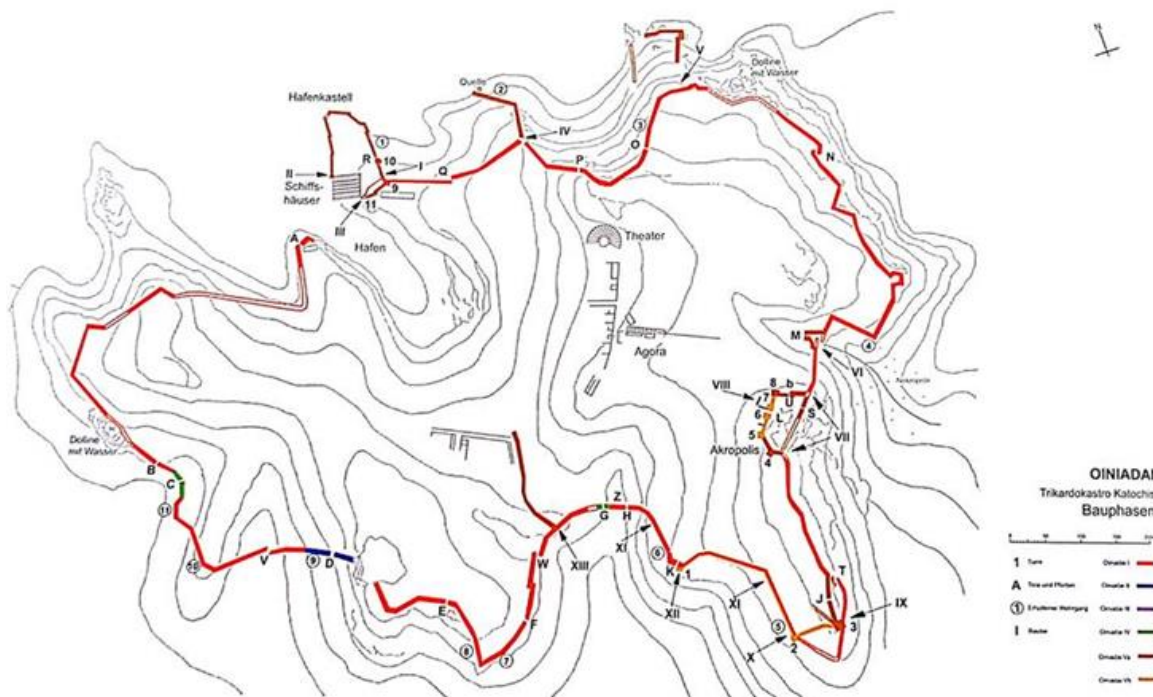


Figure 5 : Plan de l'enceinte fortifiée d'Oiniadai, d'après le dessin de Judith Ley, dans MÜTH 2016, p.190.

⁴⁹ En Arcadie par exemple, toutes les portes à chevauchement furent édiflées sur terrain plat (MAHER 2017, p.86).

⁵⁰ Le cas de Mantinée interroge néanmoins : la ville était entourée de fossés où coulait la rivière Ophis, et pourtant, presque toutes ses portes étaient à chevauchement, sans que cela n'ait une utilité défensive supplémentaire. (WINTER 1971, p.209-210).

⁵¹ La porte apparaît axiale sur le plan proposé : il s'agit d'une modification de la porte au III^e siècle (MÜTH 2016a, p.290).

Cette vision de Winter, si elle ne manque pas de se vérifier dans de nombreux cas et n'a pas perdu toute pertinence, ne semble plus être d'actualité : en tout cas, il n'est plus possible d'affirmer des modèles aussi catégoriques. En effet, il a été constaté que cette distinction du choix de la porte en fonction du « type de terrain » ne s'appliquait pas à l'époque archaïque par exemple⁵². R. Frederiksen proposait, par opposition, une autre vision que nous partageons davantage : selon lui, c'était la topographie locale précise du terrain qui contraignait les ingénieurs à adopter un type de plan plutôt qu'un autre⁵³. Certaines observations générales ont néanmoins pu être constatées à partir de l'étude des cas des fortifications retrouvées à ce jour. Le plan à recouvrement semble avoir été le plus souvent usité aux époques très anciennes, notamment à l'âge du Bronze et du Fer. En effet, tant que le développement de la poliorcétique n'avait pas été enclenché, la protection offerte par le corridor était tout à fait suffisante pour défendre aisément la porte, et pour ainsi dire, la rendre quasiment imprenable. Toutefois, on remarque tout de même un déclin relatif de l'utilisation du plan à chevauchement au fil des siècles (ou une préférence du plan axial) : depuis l'époque archaïque par exemple, où le tracé rectiligne des murs avait engendré des accès aux portes généralement frontaux⁵⁴, jusqu'à l'époque hellénistique où les tracés de ce type étaient infiniment plus rares⁵⁵. En globalité, aussi bien aux époques archaïque et classique qu'à l'époque hellénistique, ce sont les portes frontales qui furent les plus nombreuses : peut-être faut-il en déduire, comme le suggère R. Frederiksen, que ce type de porte convenait davantage par sa simplicité, mais aussi qu'il correspondait à la vision esthétique que les Grecs se faisaient d'une porte de ville : à travers l'ouverture frontale, il était possible de distinguer la ville tandis que dans le cas de la porte à chevauchement, il fallait avoir traversé la totalité du passage avant d'en voir l'intérieur, dissimulé derrière les fortifications⁵⁶. Selon A. W. Lawrence, le type frontal était préféré pour sa praticité puisqu'il était possible, lorsqu'on le souhaitait, d'ajuster l'ouverture sur le chemin et de ne pas avoir à parcourir un chemin particulièrement alambiqué pour rejoindre l'intérieur de la ville qui freinait nécessairement le trafic charretier et des bestiaux⁵⁷.

⁵² FREDERIKSEN 2011, p.96-97.

⁵³ *Ibidem*.

⁵⁴ HELLMANN 2010, p.307 et FREDERIKSEN 2011, p.95-96.

⁵⁵ LAWRENCE 1978, p.334. Pourtant, si la porte à chevauchement se perd, elle était encore considérée par Vitruve à l'époque romaine comme la meilleure solution lors de l'établissement d'une porte (I, 5, 21).

⁵⁶ FREDERIKSEN 2011, p.96-97.

⁵⁷ LAWRENCE 1979, p.306-307.

C.3) Un exemple inédit et contradictoire : le cas de Mantinée au IV^e siècle.

Le site de Mantinée dans le Péloponnèse est particulièrement intéressant car il offre un exemple ambigu et contradictoire de l'utilisation des styles de plan dans une même enceinte, édiflée peu après 370 sous l'égide d'Épaminondas⁵⁸. On y retrouvait les deux principaux types de portes : au Nord, la porte A fut conçue avec une ouverture frontale, tandis que les portes B, C, D, E, F, G et J avaient été réalisées selon des plans à chevauchement (**Pl. XXXVII, 1 & 2 et fig.6 & 7**). D'un point de vue général, cette muraille constitue un cas très particulier de fortification : elle fut non seulement construite dans un espace totalement plat, au beau milieu d'une plaine d'Arcadie, mais en plus, les ingénieurs donnèrent au plan une forme ovoïde, une pratique très rare en Grèce⁵⁹. Le nombre de portes connues est quant à lui assez impressionnant : on dénote aujourd'hui un total de dix entrées principales intelligemment réparties le long de l'enceinte. Le choix, visiblement curieux, d'édifier la porte A selon un plan axial retient particulièrement notre attention. Expliquer une telle décision s'avère évidemment très difficile ; on peut néanmoins en déduire une volonté de démarquer cette porte des autres : c'est pourquoi J.-P. Adam y voyait le signe que cette porte était la plus importante de l'enceinte, d'autant qu'elle fut probablement reliée à la cité d'Orchomène⁶⁰. Toutefois, la taille de l'ouverture et des battants n'ayant pas pu être restituées à cause de la mauvaise conservation des vestiges, il est difficile de s'avancer davantage dans les certitudes. Outre ce point de détail qui serait à creuser davantage, cet exemple de Mantinée montre bien la possibilité pour les ingénieurs, lorsque la topographie ne les contraignait pas particulièrement, de bâtir les portes au choix selon l'un ou l'autre des deux modèles typologiques principaux.

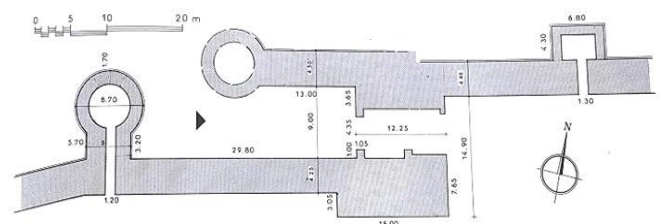
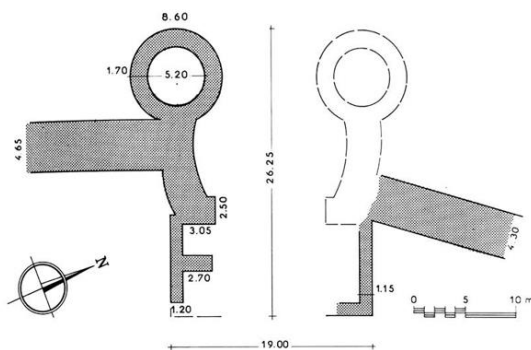


Figure 36
Mantinée : la porte B. J.-P. Adam.

Figure 6 : À gauche. Plan de la porte A de Mantinée, d'après ADAM 1981, p.89.

Figure 7 : À droite. Plan de la porte B de Mantinée, d'après ADAM 1981, fig.36.

⁵⁸ ADAM 1982, p.370.

⁵⁹ MARTIN 1974, p.120 ; il semblerait que seule Mantinée soit fortifiée de cette façon.

⁶⁰ Argos se situe au nord-est de la cité, Mégalopolis au sud-ouest, Sparte au sud, ne reste que la voie menant à Olympie à l'ouest dont il serait plus logique qu'elle fut partie de la porte J. Il ne reste donc comme destination logique qu'Orchomène, voisine de Mantinée, dont il est impossible de savoir si elle était reliée à la porte A ou B.

L'un ou l'autre des plans étaient conçus de manière à réduire au maximum le risque de l'ouverture et de maximiser la sécurité de l'enceinte. L'objectif était bel et bien de « rendre périlleuse l'attaque de la porte elle-même »⁶¹ par une complexité du tracé mais également par l'adjonction de structures défensives auxiliaires, que l'on peut qualifier de flanquements.

D) PORTES ET ÉLÉMENTS FLANQUÉS : RENFORCER LA DÉFENSE DU PASSAGE

Ces grandes catégories de portes ne sont que des modèles théoriques archétypaux réalisés à posteriori, sur la base des vestiges retrouvés (majoritairement d'époque hellénistique) par les archéologues⁶². La validité de ces modèles établis dans les années 1970 a certes été attestée dans tous les exemples de portes retrouvées à ce jour, mais on remarque tout de même que, si le principe reste toujours identique, il existe une assez grande variété dans la réalisation concrète et matérielle des portes : pour le dire autrement, il n'existe pas deux portes entièrement identiques dans le monde grec⁶³. Ces différences sont essentiellement expliquées par la nécessité d'adapter la porte au terrain sur lequel elle se situait mais aussi, et peut-être plus encore, par le flanquement qui lui était associé. J.-P. Adam distinguait une nouvelle fois les portes selon deux catégories : les portes installées en terrain plat et accessible, protégées par des défenses artificielles⁶⁴, et les portes en terrain abrupt et plus difficile d'accès, pour lesquelles on utilisait les aménités du terrain à des fins de protection⁶⁵. Autrement dit, soit il était possible d'employer uniquement les défenses offertes par l'environnement le long du tracé pour protéger la porte, soit il était nécessaire d'y adjoindre des protections construites par l'Homme, moyennant un coût financier évidemment supérieur.

Qu'il soit naturel ou artificiel, le flanquement avait un objectif majeur : exposer et permettre aux défenseurs d'attaquer le flanc droit de l'adversaire, celui-ci étant le côté non-protégé par le bouclier. L'idéal restait, de toute évidence, d'obliger l'adversaire à parcourir une

⁶¹ GARLAN 1974, p.156.

⁶² HELLMANN 2010, p.336.

⁶³ Cette synthèse propose donc des exemples précis mais ne saurait prétendre à l'exhaustivité. L'idée est davantage de dégager des principes généraux qui présidaient à la construction des portes et qui se retrouvent dans tous les exemples connus à ce jour.

⁶⁴ Il note que les cours d'eau et les marais étaient les seuls éléments naturels de défense des portes en terrain plat. Voir le cas d'Érétrie et de Mantinée ci-dessous, p.47-48 et 54-55.

⁶⁵ Pour autant, on ne se contentait pas toujours d'un terrain abrupt et difficilement accessible et il existe des cas où les protections naturelles et artificielles se cumulaient : voir par exemple la porte de la ville basse d'Asiné en Argolide (IV^e siècle) où le flanc droit de la porte était occupé par un fort relief (**Pl. XXXIV, 1**).

distance – la plus longue possible – sous le feu des projectiles avant d’atteindre l’entrée⁶⁶. Pour obtenir ce résultat, plusieurs moyens artificiels avaient été employés dès les premiers temps des fortifications⁶⁷ : les ingénieurs avaient la possibilité d’édifier une ou plusieurs tours, ou des bastions⁶⁸, qui commandaient l’entrée de la porte⁶⁹. Le cas de Mantinée est encore parlant puisqu’on observe bien que la porte A, perpendiculairement et frontalement ouverte dans le tracé de la courtine, s’était vue équipée d’un système de « tenaille » curviligne formé par l’adjonction de deux murs incurvés munis de tours circulaires à l’extrémité externe du passage (**fig.6**) : J.-P. Adam définissait ce système de tenaille comme l’ouverture de la porte « au fond d’un angle rentrant de la muraille »⁷⁰. La porte de l’acropole de Dystos en Eubée dont la datation n’est pas connue, est un autre excellent exemple d’aménagement d’une porte frontale en tenaille : ici, le second principe moteur, est de forcer l’ennemi à emprunter un goulot d’étranglement, formé par l’angle rentrant de la muraille et par des tours ingénieusement positionnées, dans lequel il serait particulièrement vulnérable aux tirs des défenseurs de la cité (**fig.8**).

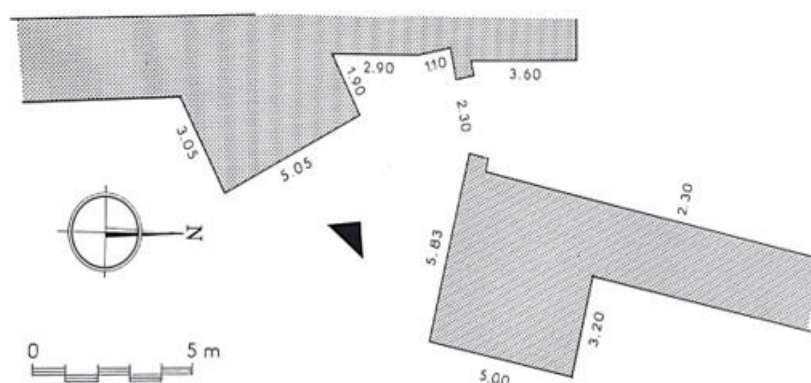


Figure 8 : Plan de l’acropole de Dystos en Eubée, d’après ADAM 1982, fig.51.

⁶⁶ Ce principe est très ancien, puisqu’on le retrouvait déjà à la porte des Lions de Mycènes : un bastion avait été édifié sur le flanc droit des assaillants afin de protéger l’accès à la citadelle.

⁶⁷ L’ancienne Troie avait par exemple plusieurs portes protégées par des flanquements : un bastion à la porte de l’Est, une tour à la porte Sud. Voir DUCREY 1993, p.56-59.

⁶⁸ WINTER 1971, p.102 distinguait bien la tour du bastion : ce dernier était une protrusion en saillie de la muraille mais demeurait bien à la même hauteur que celle-ci, la tour ; quant à elle, était généralement sur plusieurs étages et plus haute que le mur d’enceinte.

⁶⁹ Le choix de mettre une ou plusieurs protections à l’entrée de la porte dépendait certainement de son importance et de la difficulté à la défendre, on sait que c’est majoritairement le choix d’une paire de tours qui était généralement réalisé par les architectes (ADAM 1993, p.9). Néanmoins, lorsqu’un seul bastion/tour existait, il était généralement placé à gauche de l’entrée pour exposer le flanc droit de l’adversaire, à moins que la porte ne soit positionnée en pente : dans ce cas, la tour était positionnée sur le côté dominant la rampe d’accès, l’acropole de Kasarma en Argolide en est un bon exemple (Pl. XXXVI, 3). (WINTER 1971, p.210). Voir également la porte sud de Goritsa (Pl. LV, 1) (BAKHUIZEN 1992, p.122).

⁷⁰ ADAM 1982, p.85.

Les entrées frontales ne furent pas les seules à être renforcées par des moyens artificiels. Les portes à chevauchement, elles aussi, bénéficièrent d'une protection particulière sous la forme de tours positionnées prioritairement, lorsque cela était possible, sur le côté droit de l'ennemi⁷¹. Généralement, une tour était placée à l'extrémité du bras extérieur du chevauchement afin de commander l'approche de la route. L'ennemi, s'il parvenait à arriver jusque-là, devait ensuite s'engouffrer dans le corridor où il s'exposait aux tirs des défenseurs regroupés sur les murs. Parfois, une ou plusieurs tours étaient ajoutées sur le pan de mur interne de la muraille afin de permettre aux soldats de la ville de maîtriser plus aisément encore l'accès à la porte mais aussi de tirer dans le dos de l'adversaire engouffré dans le corridor : c'est le cas à la porte B de Mantinée (**fig.7**).

La cité de Stymphale, avait aussi été dotée d'un système similaire, probablement dans le courant du IV^e siècle, dont l'élévation a pu être reconstituée de manière virtuelle⁷² (**fig.9**) : ici, on constate précisément qu'une tour supplémentaire fut ajoutée à l'extrémité interne du mur de chevauchement. En regardant cette reconstitution, il n'est pas difficile de déduire la difficulté pour un assaillant qui tenterait de passer l'étroit couloir menant à l'intérieur de la ville, où le nombre d'hommes à l'assaut n'avait plus réellement d'importance. À noter qu'en plus de ce qui a pu être modélisé, le passage était fermé par une ou plusieurs paires de battants de bois solidement fermés, complexifiant encore davantage l'avancée.

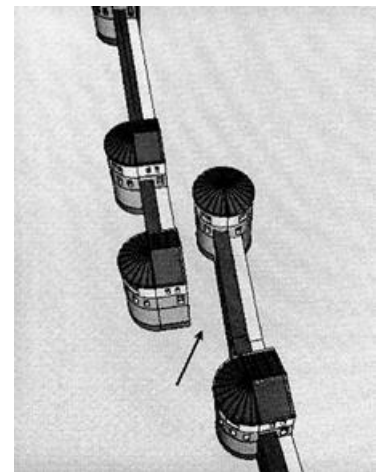


Figure 9 : Reconstitution d'une porte à chevauchement de Stymphale, d'après MAHER 2017, p.51.

Si elle était une pratique courante, l'adjonction de tours n'était néanmoins pas perçue, pour le moins aux époques archaïque et classique, comme une nécessité absolue et systématique. Il était notamment possible de s'en passer lorsque le tracé des murs avait été pensé ou que la topographie était naturellement propice à offrir une défense suffisante, sans qu'il y ait besoin de protections supplémentaires : l'exemple de la porte M d'Oiniadai (**fig.5**) est à ce titre tout à fait édifiant. Cette dernière, placée le long de la route vers la cité, avait été spécialement positionnée en retrait, dans un redan de la muraille. Ainsi, on observe le brusque changement de direction du tracé de la courtine, sur une cinquantaine de mètres, afin de suivre

⁷¹ Encore une fois, il s'agit là d'un principe théorique qui ne pouvait pas toujours être respecté : la porte G de Mantinée (**Pl. XXXVII, 1 & 2**), en raison de la configuration du terrain, était dotée d'une tour élevée sur le flanc gauche d'un potentiel assaillant.

⁷² MAHER 2017, p.339.

la voie d'accès jusqu'à l'ouverture⁷³. L'objectif était alors d'obtenir un très long mur de flanquement qui aurait permis aux défenseurs d'assaillir le flanc droit de potentiels ennemis sur une longue distance. On retrouve par ailleurs le même principe, à une échelle plus modeste, à la porte de Parménon de Thasos, qui fut elle aussi installée dans un redan de la muraille pour plus de sécurité (**Pl. LXVI, 1**)⁷⁴. Dans un autre cas, à Gortys d'Arcadie (**Pl. XXXV, 1 & 2**), le passage de la porte B avait été non seulement installé dans un entonnoir de plus de 5 m, dont l'ouverture vers l'extérieur de la ville était moins large que celle vers l'intérieur de la ville⁷⁵, mais elle bénéficiait en plus de la protection des deux puissants murs de courtine courant respectivement à droite et à gauche de l'ouverture⁷⁶.

Ces mesures de protections aux portes des villes pouvaient être facilitées ou renforcées par la présence et l'utilisation d'un relief naturel particulier ou d'une barrière naturelle. Par exemple, F. Winter notait que l'une des portes à chevauchement de la cité d'Agrigente en Sicile, qu'il datait du v^e siècle, avait été creusée de sorte à profiter de la présence d'une petite falaise située là où la porte avait été installée : c'est certainement pour cela que cet emplacement fut choisi pour la porte, profitant donc des aménités naturelles pour faciliter l'établissement de la fortification⁷⁷. Ainsi, au lieu de deux murs artificiels habituellement superposés, les ingénieurs se servirent du pan rocheux en place et y ajoutèrent le bras artificiel afin de former le passage selon le principe du chevauchement⁷⁸. À Érétrie en Eubée, les archéologues ont pu retrouver la trace d'importants travaux entrepris, dès l'époque archaïque, à la porte principale de la ville située sur la route venant de Chalcis à l'Ouest⁷⁹. Afin d'optimiser la défense du passage, les Érétriens prirent la décision de détourner le cours de la rivière, coulant naturellement vers l'Est, vers le Sud, transformant ainsi l'ancien lit en rue interne vers l'agglomération. Bénéficiant alors de ce fossé rempli d'eau⁸⁰, une porte frontale fut édiflée, associée dans un premier temps à un petit complexe défensif archaïque (**fig.11, HQTP**) composé du mur d'enceinte Q-P et du mur

⁷³ WINTER 1971, p.210.

⁷⁴ À ceci près qu'une tour fut certainement aménagée à l'angle droit formant le redan de la courtine. Voir GRANDJEAN 2011, p.516, plan p.131.

⁷⁵ Réduire la largeur de l'ouverture vers l'extérieur, et les potentiels ennemis, était, si ce n'est systématique, une pratique courante : voir par exemple la porte du Silène et la porte au poisson à Thasos (GRANJEAN 2011, p.180).

⁷⁶ MARTIN 1947, p.103-104.

⁷⁷ WINTER 1971, p.212.

⁷⁸ Nous avons déjà mentionné un arrangement similaire à l'Acropole d'Asiné au IV^e siècle où le relief protégeait l'un des côtés de la porte.

⁷⁹ FACHARD 2004, p.109.

⁸⁰ On obtient donc un système de douve qui rendait l'accès au passage beaucoup plus complexe pour un adversaire, comme c'était le cas aux portes de Mantinée (**Pl. XXXV, 1**).

de soutènement H-T, puis à une véritable porte à tenaille formée par deux tours rectangulaires à l'époque classique.

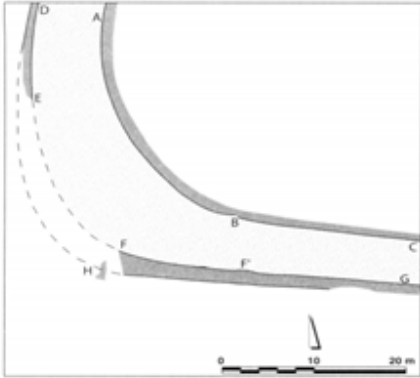


Figure 10 : Zone de la porte de l'Ouest d'Érétrie et cours naturel de la rivière à l'époque géométrique, d'après FACHARD 2004, p.94-95.

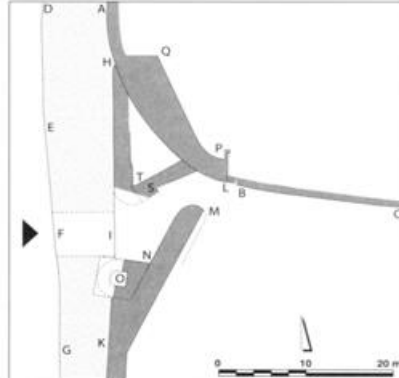


Figure 11 : Porte de l'Ouest d'Érétrie à l'époque archaïque (seconde moitié du VI^e), on y voit le détournement de la rivière et l'adjonction d'une première porte à tenaille, d'après FACHARD 2004, p.96

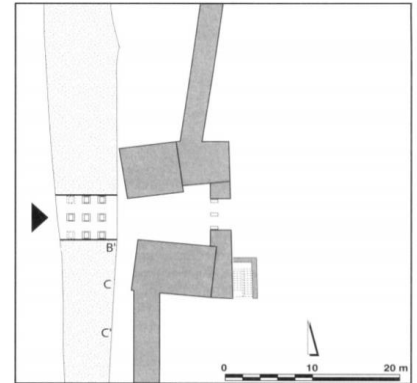


Figure 12 : Porte de l'Ouest d'Érétrie à l'époque classique, la structure se complexifie et on associe à la porte deux tours rectangulaires, d'après FACHARD 2004, p.99.

La porte se voyait donc considérablement renforcée par la présence d'une structure de flanquement associée à une protection que l'on ne peut néanmoins qualifier que de semi-naturelle. À Amphipolis en revanche, la cité fut entourée d'un *Geländemauern* à l'époque classique, certainement sous l'égide de l'athénien Hagnon, chargé de l'administration de la colonie en 437. Après un long débat, D. Lazaridis concluait que la porte nord de la ville, dite « porte de Thrace », avait été édifée à proximité du fleuve Strymon afin de bénéficier de sa protection : cette porte fut probablement établie entre 424 et 422, puisqu'on sait qu'avant cet événement, la fortification d'Hagnon ne s'étendait pas jusqu'au fleuve. En effet, Brasidas avait pu aisément s'approcher et disposer ses troupes sur le pont avant de s'emparer de la ville par trahison, en revanche, lors de la contre-attaque athénienne de 422, Brasidas utilisa cette porte nouvellement construite, au nord de la ville, pour repousser Cléon⁸¹.

Il est donc très clair que la recherche d'une stabilité et d'une solidité défensives était tout à fait primordiale lors de l'édification d'une porte, les architectes chargés du chantier devaient parfois rivaliser d'ingéniosité pour surpasser les difficultés du terrain et assurer la sécurité de la communauté citoyenne. Le dessin de l'ouverture et le flanquement qui lui étaient associés semblent avoir trouvé, dans le courant du IV^e siècle, leur forme la plus aboutie : celle de la porte à cour. Nous ne reviendrons pas en détail sur l'évolution des systèmes défensifs vers

⁸¹ Thucydide, V, 102-104, 1-3 et V, 7, 1-4 et LAZARIDIS 1977, p.206-211.

la porte à cour, mais il est ici nécessaire d'insister sur l'existence de ce type d'ouverture qui fut le modèle de base associé aux portes principales à partir du IV^e siècle⁸². Cette porte à cour était plus refermée encore que la porte à tenaille puisqu'elle opposait un obstacle supplémentaire à l'assaillant : deux tours encadraient généralement une première entrée externe donnant accès à une véritable cour, de forme circulaire ou polygonale, au fond de laquelle se situaient les battants de bois de la porte et le passage définitif vers la ville. Cette configuration est particulièrement bien illustrée à Messène au IV^e siècle, où la porte dite d'Arcadie, encore bien conservée, possédait une vaste cour circulaire longue de 19,20 m où l'ennemi ne pouvait s'engouffrer qu'en petit nombre, sous le feu des défenseurs (**fig.13**). Ce système pouvait encore être amélioré défensivement, en ne creusant pas l'ouverture des battants de la porte sur un axe rectiligne, mais en obligeant l'adversaire à tourner et parcourir « un itinéraire en chicane »⁸³ pour accéder à l'intérieur de la ville comme c'est le cas de façon délibérée à Typania (Élide) (**Pl. LXV, 1**), mais aussi par nécessité à la porte est d'Éleusis (**Pl. XIX, 1 & 2**)⁸⁴. Par conséquent, l'établissement d'une porte selon un modèle à cour, en plus d'offrir une monumentalité exceptionnelle lourde en significations (nous y reviendrons), permettait une défense bien plus aisée et une protection accrue, notamment dans un contexte

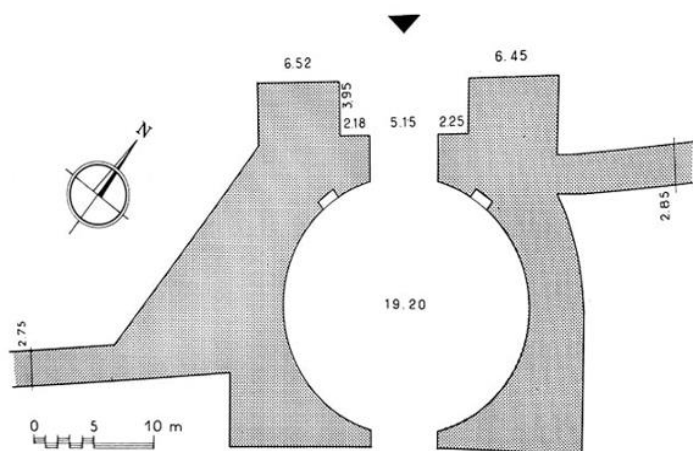


Figure 10 : Plan de la porte d'Arcadie, située au Nord-Ouest de Messène : deux tours rectangulaires formaient une première protection précédant la cour en elle-même, d'après ADAM 1982, p.90.

d'impressionnantes évolutions en matière de poliorcétique réalisées dans le courant du siècle. Ces portes illustrent bien une véritable focalisation de l'attention des Anciens sur la sécurité de leurs entrées, quitte à engendrer des dépenses exceptionnelles et mettre en branle des chantiers exceptionnels.

⁸² Voir WINTER 1971, p.209 et 213-214 : s'il reconnaît la porte à cour comme plus tardive, il émet tout de même l'hypothèse que la porte Thriasienne d'Athènes dans sa phase thémistocléenne en fut certainement le modèle le plus ancien, une sorte « d'ancêtre » des portes à cour du IV^e siècle. Il affirme ensuite que les motivations n'étaient en revanche pas identiques pour les ingénieurs : dans le cas de la porte d'Athènes, cette forme caractéristique de cour était imposée par la présence de l'Eridanos qui coulait à travers le mur, chez les ingénieurs plus tardifs, la cour avait un objectif purement défensif. Toutefois, les études récentes de THEOCHARAKI 2015, p.104-107 montrent que le plan à cour fut utilisé, dès l'époque de Thémistocle, à d'autres endroits de la muraille.

⁸³ ADAM 1982, p.90.

⁸⁴ La position excentrée de la porte à Éleusis explique cette nécessité de réorienter le trafic vers la ville par un angle à quasiment 90 degrés, créant ainsi un parcours plus difficile d'accès pour de potentiels ennemis.

E) LES POTERNES : DES ENTRÉES MINEURES DANS LA CONTINUITÉ DE L'ENCEINTE

Les grandes portes monumentales n'étaient absolument pas les seules entrées vers l'intérieur de la ville à travers la fortification. De nombreuses autres ouvertures, que l'on peut réunir sous le vocable de « poternes », étaient ménagées dans la continuité du mur d'enceinte : J-P. Adam affirmait en 1982 « qu'il n'est guère d'exemple de sites fortifiés, même de fort modestes qui ne possède, outre son entrée principale, une ou plusieurs ouvertures secondaires »⁸⁵. Ces ouvertures étaient édifiées dans deux buts principaux : leur première fonction était, par leur disposition plus ou moins régulière et leur répartition intelligente le long du tracé, de permettre un accès plus rapide vers l'extérieur (et par conséquent l'intérieur) et la campagne – sur laquelle les poternes s'ouvraient parfois directement – pour les populations locales, notamment les paysans qui devaient pouvoir rejoindre leurs terres sans nécessairement devoir parcourir de très longues distances pour rejoindre les portes dites « principales »⁸⁶ : c'est particulièrement le cas dans les murs de type *Geländemauern* où les portes étaient parfois espacées de plusieurs centaines de mètres : le cas d'Oiniadai (**fig.5**) est parlant puisque plus de quatorze poternes furent retrouvées dans la longueur de l'enceinte du V^e siècle⁸⁷. Le second rôle joué par les poternes, tout à fait crucial, était d'ordre militaire : ces ouvertures permettaient aux défenseurs de la cité d'opérer des sorties afin de repousser l'adversaire et de le prendre par surprise⁸⁸. Par conséquent, il n'est pas étonnant de remarquer que les archéologues ont pu constater une évolution spectaculaire du nombre poternes à partir du IV^e siècle, qu'il s'agisse aussi bien du nombre d'enceintes équipées de telles ouvertures que du nombre lui-même de poternes le long des courtines⁸⁹.

Si elles ont connu des évolutions, les poternes semblent toutefois avoir conservé, à l'instar des portes principales, des caractéristiques similaires qu'il est possible de synthétiser afin de bien comprendre la distinction entre la poterne et la porte de la ville. D'abord, comme mentionné ci-dessus, la poterne n'était jamais située le long d'une route majeure menant à l'*asty*, on peut alors conjecturer qu'elles étaient donc certainement moins fréquentées que les

⁸⁵ Cette affirmation est partiellement remise en cause par M. P. Maher qui a constaté, en Arcadie, la présence de sites dépourvus de poternes. Voir MAHER 2017, p.88-89.

⁸⁶ LAWRENCE 1978, p.336 ; PIMOUGET-PEDARROS 2000, p.59-60 ; HELLMANN 2010, p.339 ; MÜTH 2016a, p.167.

⁸⁷ WINTER 1971, p.

⁸⁸ WINTER 1971, p.234-235 ; LAWRENCE 1978, p.335-337 ; ADAM 1982, p.93 ; HELLMANN 2010, p.339.

⁸⁹ La cité de Iasos en Carie, entourée d'une muraille au IV^e siècle était dotée d'un mur continental comptant pas moins de 68 poternes.

grandes portes urbaines⁹⁰. De ce fait, l'organisation des poternes n'était pas nécessairement simple et linéaire et répondait davantage aux besoins de la population, qu'ils soient d'ordre militaire ou civil, qu'à des règles globales. Parfois, elles étaient situées en fonction de l'organisation des petits chemins auxiliaires qui menaient vers la ville ; dans d'autres cas, elles devaient l'être selon l'organisation des terres cultivables à l'extérieur de l'enceinte⁹¹ ou encore peut-être selon les besoins militaires d'un secteur particulièrement exposé⁹². Toutefois, l'élément majeur qui distinguait les portes principales et les poternes restait bel et bien la taille de ces dernières, généralement assez inférieure. Aucune règle précise et absolument invariable ne semble définir concrètement la limite de taille entre portes et poternes⁹³ : on constate en revanche qu'il est très rare de trouver des poternes dont la largeur du passage était supérieure à deux mètres, ce qui n'était pas le cas des portes principales dont l'ouverture s'étendait généralement au-delà⁹⁴.

Tout comme les portes principales des cités, les poternes représentaient des dangers pour la sécurité de la ville et devaient être protégées. La négligence d'une poterne fut à l'origine de plusieurs événements dramatiques dont certains nous sont rapportés par Thucydide : en 424, Brasidas, qui avait été envoyé dans le Nord de la Grèce pour porter des coups aux alliés athéniens, s'introduisit à l'intérieur de Toroné de Chalcidique par l'intermédiaire d'une poterne et prit ainsi la ville. En 415-414 encore, tandis qu'Alcibiade tentait de convaincre les Cataniens de rejoindre les rangs des Athéniens, plusieurs de ses hommes parvinrent à se frayer un chemin à l'intérieur de la cité en enfonçant une poterne mal aménagée et probablement mal défendue, mettant ainsi fin à toute discussion⁹⁵. Protéger la poterne revêtait une importance particulière : il était donc nécessaire de la concevoir et de l'installer, si possible, dans un pan de mur difficile d'accès, de lui donner une forme particulière⁹⁶ ou de lui associer un flanquement à proximité,

⁹⁰ Il ne faut néanmoins certainement pas sous-estimer l'importance du trafic à travers les poternes : certaines devaient être particulièrement sollicitées.

⁹¹ MÜTH 2016a, p.167.

⁹² C'est par exemple le cas à Gortys d'Arcadie, où le flanc du mur Ouest de la fortification daté du IV^e siècle, particulièrement exposé aux assauts, était percé de trois poternes inhabituellement rapprochées (**Pl. XXXV, 1 & 2**). Voir GARLAN 1974, p.192.

⁹³ *Ibidem*.

⁹⁴ La plus petite porte de Thasos était par exemple celle de Parménon, dont l'ouverture atteignait tout de même les 2.16-18 m.

⁹⁵ Thucydide IV, 110-113, 2 (*Annexes THU* 11, p.39) et VI, 60, 5.

⁹⁶ WINTER 1971, p.244-245, les poternes pouvaient être « coudées » en « L » ou en « Z » ou encore obliques pour améliorer grandement la protection du passage et protéger les soldats lors d'une sortie. Voir l'exemple de Zarax en Laconie (non datée) et les poternes de l'Euryale. Philon de Byzance recommandait que « parmi les poternes, les unes sont obliques, les autres font un coude » (*Syntaxe mécanique*, V, 34-35 ; texte établi et traduit par GARLAN Y., 1974).

le plus souvent une tour disposée, encore une fois, de façon à exposer le flanc droit de l'ennemi⁹⁷.

On trouve plusieurs de ces poternes protégées dans la muraille d'Éleusis, initialement édifiée sous les Pisistratides, rénovée au début du V^e siècle par Cimon, puis par Périclès quelques décennies plus tard avant de connaître une dernière modification majeure à la fin du IV^e siècle. Dans le murs transversal sud-est et dans le mur est menant à la porte de la ville, trois poternes furent creusées, toutes protégées et gardées par une tour positionnée à sur le flanc droit d'un potentiel assaillant (**fig.14**)⁹⁸. Plus efficace encore, à Mantinée, les poternes furent directement insérées dans les tours de flanquement rectangulaires positionnées à proximité des portes de la ville et dont le rez-de-chaussée avait été évidé pour former une pièce inférieure : on cumulait ainsi la protection offerte par la tour et la difficulté de parcourir un chemin oblique, étroit et difficile d'accès pour rentrer dans la ville à travers l'antichambre de la tour (**Pl. XXXVII, 4**).

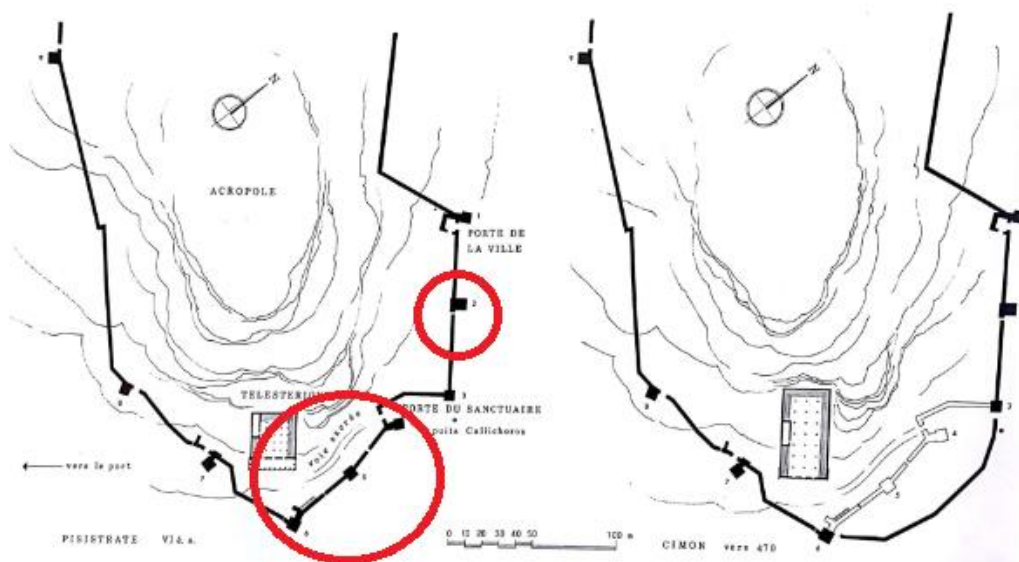


Figure 11 : Plan de l'enceinte d'Éleusis sous les Pisistratides et au début du V^e siècle, d'après ADAM 1982, p.198.

Comme pour les portes principales des villes, il existait des cas où la forme particulière donnée au tracé de la muraille suffisait à offrir une protection suffisante, l'adjonction d'une tour n'était donc une nouvelle fois pas systématique : au nord du mur est de Thasos, on trouve une

⁹⁷ ADAM 1982, p.93 ; MCNICOLL 1997, p.6-7. Encore une fois, lorsque seul un flanquement sur le flanc gauche de l'ennemi était possible, le choix des ingénieurs était restreint. Voir la poterne sur le mur ouest de Messène ou la poternes à l'est de la porte principale et au nord de Thorikos en Attique (fin du V^e siècle).

⁹⁸ D'autres exemples de poternes flanquées de tours existent : pour exemple à l'est de la porte d'Arcadie de Messène, à l'acropole de Gyphtokastro en Attique (V^e ou IV^e siècle) (**Pl. XXI, 1**), à Aegosthènes en Attique (courant IV^e siècle) (**Pl. I, 1**), ou encore à Stratos en Acarnanie (fin IV^e siècle) (**Pl. LI, 1**).

poterne, probablement édifée en même temps que l'enceinte au tout début du V^e siècle, qui était gouvernée par le décrochement de la muraille au niveau de la pointe du Délion (**Pl. LXI, 1**)⁹⁹. À Gortys d'Arcadie, une autre poterne située au nord de la fortification était protégée par le tracé en crémaillère de la muraille qui offrait une sécurité suffisante pour ne nécessiter aucun dispositif supplémentaire¹⁰⁰. Enfin, il existait des cas où les poternes n'avaient nul besoin d'être renforcées par des moyens artificiels quels qu'ils soient : c'était précisément le cas lorsque la poterne, plus isolée, était installée dans un secteur moins exposé, comme les archéologues ont pu le constater à la forteresse Gyphtokastro, en Attique (**Pl. XXI, 1**)¹⁰¹. Si cette forteresse n'est pas à proprement parler une véritable enceinte urbaine, elle renseigne toutefois sur les pratiques de construction mises en œuvre en matière de défense chez les Anciens entre le V^e et le IV^e siècles.

F) LA PORTE COMME ARCHITECTURE COMPLEXE : L'AJOUT DE STRUCTURES D'ÉCOULEMENT DES COURS D'EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

Il est possible, à l'aune de ce qui a été discuté jusqu'ici, d'affirmer que les portes étaient bien plus que de simples ouvertures dans la continuité du mur. Elles étaient conçues et bâties comme de véritables structures majeures, elles faisaient l'objet d'une réflexion mûrement pensée et étaient abondamment protégées : ainsi, la distinction opérée dans l'introduction entre la porte rigoureusement conçue comme le passage dans la fortification et la porte considérée comme un complexe défensif et urbain prend tout son sens. Cette complexité se trouve tout à fait renforcée par la nécessité, lorsqu'elle se présentait, de laisser passer les cours d'eaux naturels à travers les murs ou d'envisager la construction d'un système d'évacuation des eaux. Si cette problématique se posa dans certains cas lors de l'édification des portes de villes¹⁰², il convient toutefois de rappeler que ce ne fut pas systématiquement le cas : il est possible de

⁹⁹ GRANDJEAN 2011, p.69-71.

¹⁰⁰ Samikon en Ionie est un cas particulièrement intéressant : on y retrouve une poterne couverte par une tour mais également d'autres, protégées uniquement par le redan de la muraille (**Pl. XLIII, 1**).

¹⁰¹ ADAM 1982, p.216.

¹⁰² L'évacuation des eaux étant généralement liée aux routes intra-urbaines, on déduit que les portes, sur lesquelles ces routes débouchaient, pouvaient avoir une importance particulière en la matière.

trouver des conduits d'égouts et d'évacuation en d'autres endroits de la muraille¹⁰³, même si les portes paraissaient pour cela un lieu particulièrement propice¹⁰⁴.

La problématique de l'écoulement de l'eau n'était pas à négliger tant elle pouvait être dangereuse pour la pérennité des fortifications, particulièrement pour celles bâties en briques crues : Xénophon livre un passage intéressant sur l'écroulement de la muraille de Mantinée lors de l'expédition d'Agésipolis et de son père pour punir la cité en 385, dans lequel on constate bien les dangers de l'eau pour la solidité du mur et par conséquent, pour la sécurité des citoyens¹⁰⁵.

« Il fit combler le lit du fleuve qui passe par là et qui était gros. Par l'effet de ce barrage, l'eau recouvrit les fortifications des maisons ainsi que du rempart. Les briques des assises inférieures, amollies par l'humidité et ne pouvant plus soutenir celles des assises supérieures, le rempart commença à se lézarder, puis se mit à s'affaisser ; pendant un temps, les Mantinéens essayèrent de l'étayer avec du bois et s'ingénierent pour empêcher le bastion de tomber ; à la fin, vaincus par l'eau [...] ils se mirent d'accord pour la détruire sur tout son pourtour. » (Xénophon, *Helléniques*, V, 2, 4-5, traduction de HATZFELD J., 1936).

Les cours d'eaux naturels représentaient donc bel et bien des difficultés et des risques supplémentaires lors de la construction d'une fortification¹⁰⁶ : en effet, s'ils n'obligeaient pas nécessairement à une modification du tracé, il était cependant nécessaire de réfléchir à un moyen soit de le contourner, soit d'adapter l'enceinte à l'endroit précis de l'écoulement de l'eau tout en acceptant le fait que, comme la porte, cette ouverture représenterait un risque potentiel et une diminution de l'efficacité protectrice du mur¹⁰⁷. Le site de Mantinée (**Pl. XXXV, 1**), déjà évoqué, est une nouvelle fois intéressant car il illustre bien l'un des choix qui s'offraient aux ingénieurs confrontés à ce problème. Les Arcadiens, firent le choix de détourner le cours naturel de l'Ophis en deux bras ceinturant la fortification de part et d'autre avant de le laisser retrouver

¹⁰³ C'est par exemple le cas à Amphipolis où un dispositif d'évacuation des eaux avait été installé dans la partie nord-est de la fortification sans qu'une porte n'y soit associée. Cependant, un complexe d'égouts fut également retrouvé à la porte dans le segment du mur nord. Voir LAZARIDIS 1977, p.201-203. À Goritsa en Thessalie, une ouverture d'écoulement des eaux fut également ouverte à l'est de la porte, trop éloignée cependant pour y voir une corrélation directe (BAKHUIZEN 1992, p.120).

¹⁰⁴ LAWRENCE 1979, p.270.

¹⁰⁵ Sans nécessairement aller jusqu'au cas extrême de l'inondation artificielle du mur de Mantinée, l'eau provoquait une érosion naturelle de la pierre qui pouvait mettre en danger la structure.

¹⁰⁶ On sait par exemple que la porte ouest d'Amphipolis fut reconstruite à l'époque hellénistique, après que celle édifiée à l'époque classique fut recouverte des débris apportés par les eaux de pluie. LAZARIDIS 1977, p.203.

¹⁰⁷ MÜTH 2016a, p.168.

son lit normal¹⁰⁸. Cette technique avait notamment l'avantage d'offrir une protection supplémentaire à la fortification, sous la forme de fossés, mais elle permettait également d'esquiver la problématique du passage de l'eau à travers la continuité du mur construit. Néanmoins, un tel choix était loin d'être systématique : à Mantinée, la forme ovoïde de la fortification facilitait grandement la dérivation du cours de l'eau¹⁰⁹. De plus, ce projet nécessitait des travaux colossaux qui ne pouvaient être mis en œuvre que dans le cadre d'une rivière et d'un cours d'eau relativement peu puissant. Il n'était donc possible de détourner un cours d'eau de sa trajectoire naturelle que si un ensemble de conditions étaient réunies ; lorsque ce n'était pas le cas, les ingénieurs devaient donc réfléchir à un système permettant de laisser le courant traverser le mur sans en compromettre la sécurité ou associer le passage de l'eau à des lieux déjà bien fortifiés : les portes par exemple¹¹⁰.

Le cas le plus frappant et certainement le mieux connu du monde grec se situe à la Porte Sacrée d'Athènes où le cours de la rivière Éridanos avait été intégré au complexe de l'entrée par l'intermédiaire d'un canal percé dans l'enceinte (**fig.15**).

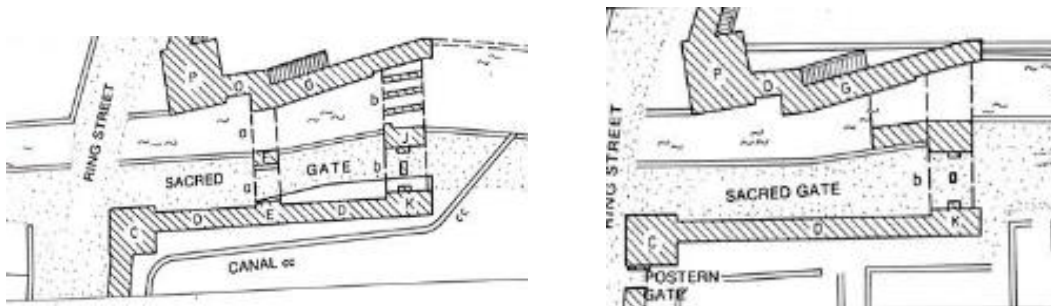


Figure 12 : À gauche, plan de la porte sacrée d'Athènes lors de sa phase Thémistocléenne. À droite, plan de la porte après sa réfection au début du IV^e siècle (393-390), dans KNIGGE 1998, p.60.

La rivière était, dans un premier temps, protégée par un pan de mur au nord et par des blocs de pierre positionnés dans le courant pour empêcher un potentiel ennemi de passer : la protection de la rivière était alors distincte de celle de la porte à proprement parler. Lors de la réfection cononienne de la porte (393-390), la Voie Sacrée fut élargie par des travaux sur le canal et, à l'inverse, on décida que l'ensemble serait protégé par un bastion disposé entre la route et le canal, dans un seul et même complexe défensif¹¹¹. On constate donc que s'ils avaient décidé de laisser la rivière passer à travers le mur, les Athéniens avaient tout de même pris la

¹⁰⁸ ADAM 1982, p.177 et MÜTH 2016, p.168.

¹⁰⁹ Le tracé régulier du mur de la cité était certainement beaucoup plus facile à contourner que ne pouvaient l'être les *Geländemauern*, bien plus vastes et au tracé plus alambiqué.

¹¹⁰ MÜTH 2016a, p.168.

¹¹¹ Sur ces points, voir KNIGGE 1998, p.59-63.

mesure du danger que représentait cette ouverture et avaient agi en conséquence pour rétablir l'équilibre défensif de la structure.

Des systèmes similaires, de taille certes inférieure, pouvaient être mis en œuvre pour laisser passer des cours d'eau moins importants ou des canaux de drainage artificiels¹¹², notamment aux endroits où l'eau avait tendance à ruisseler et à s'accumuler : en contrebas d'une colline par exemple¹¹³. Les fouilles menées sur l'enceinte de Thasos ont permis de mettre au jour, sous le dallage de la porte du Silène¹¹⁴, un imposant collecteur central daté de 340-330, chargé de conduire les eaux pluviales et usées en dehors de la ville à travers un canal à ciel ouvert¹¹⁵. Le collecteur, large de 1.20m et haut de 0.95m était formé par deux murets latéraux sur lesquels venait se positionner le dallage de la porte au niveau de la rue III (**fig. 16**, A) et était relié au canal, également formé par des murets de pierre longeant la face externe de la muraille à l'ouest de la porte¹¹⁶.

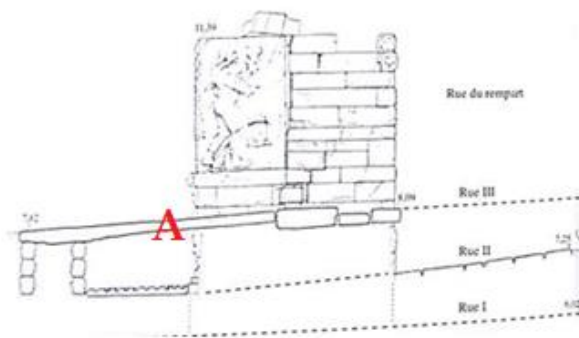


Figure 16 : Élévation de la paroi ouest de la porte du Silène, d'après GRANDJEAN 2011, p.182-183.

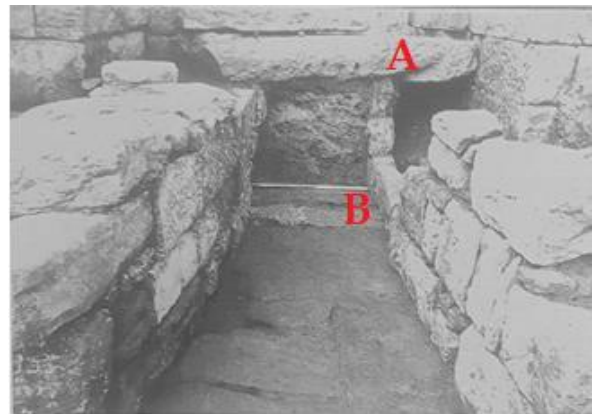


Figure 17 : Collecteur des eaux à la porte du Silène. A = dallage de la rue III, B = emplacement de la grille de protection, d'après GRANDJEAN 2011, p187.

Une ouverture aussi aisément accessible dans le système défensif représentait évidemment un grand danger pour la sécurité du passage. Pour remédier à cela, les ingénieurs utilisèrent un système de grilles de fer dont les traces d'accrochages sont encore visibles (voir partie inférieure du dallage A et B sur **fig.17**). Le canal, à proximité de la porte, fut également

¹¹² À Palaiomanina, on constate à la porte de l'acropole que le bloc de pierre formant le seuil avait été légèrement décalé par rapport à l'un des montants, créant un petit écart : c'est dans cette rigole que l'eau pouvait tranquillement s'écouler sans que la porte ne fût mise en danger (LAMBRINOUDAKIS 2016, p.677).

¹¹³ L'évacuation de l'eau posait davantage de problèmes lorsque les portes étaient installées dans les zones basses (les dépressions entre deux collines ou les vallées par exemple) où l'eau avait tendance à s'accumuler.

¹¹⁴ Plus précisément au niveau de second sol de la porte : la structure défensive de la porte avait été réhaussée à plusieurs reprises pour ajuster le passage aux évolutions du sol.

¹¹⁵ Sur ce collecteur, les informations sont tirées de GRANDJEAN 2011, p.185-188.

¹¹⁶ Voir également la présence d'un canal d'évacuation des eaux de pluie à la porte est de Rhamnonte (probablement daté du milieu du III^e siècle) : l'eau s'écoulait le long de la rue avant de passer sous la porte au travers d'un petit canal de pierre enterré (**Pl. XXV, 2 & 3**) (PETRAKOS 1989, p.11-12).

doté d'un système de protection dont les trous de fixation des barres de fer (*ὀβελίσκοι*) sont encore visibles aujourd'hui (**fig.19**). Cet exemple démontre assez bien la complexité, lors de l'édification et la réfection d'une muraille, de la problématique de l'évacuation des eaux : on retrouve une fois encore le jeu d'équilibre entre « pratique » et « solidement défendu ». À Thasos encore, à 13.50m à l'ouest et 1.70m à l'est de la porte d'Hermès, on construisit deux véritables galeries d'égouts elles aussi protégées par ce système de grilles¹¹⁷ (**fig.18**) ; à la porte Maritime, un égout protégé d'une grille, fut également retrouvé¹¹⁸.



Figure 18 : Photographie de la galerie à l'Est de la porte (que l'on voit à gauche de l'image), d'après GRANDJEAN 2011, p.39.



Figure 19 : Vue du canal extérieur à la porte du Silène, plaque de marbre avec trous de fixation d'une grille de fer, d'après GRANDJEAN 2011, p.187.

¹¹⁷ GRANDJEAN 2011, p.38-39.

¹¹⁸ D'autres structures similaires de canaux ont pu exister : à Halieis à l'époque classique, on a retrouvé un canal de drain des eaux situé à environ 1m de l'ouverture du passage lui aussi protégé de barres de métal. (MCALLISTER 2005, p.38).

II - VOCABULAIRE ET ANALYSE TECHNIQUE : ANATOMIE ARCHITECTURALE ET FONCTIONNEMENT DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA PORTE

Si les portes des villes grecques constituaient de véritables ensembles architecturaux, souvent très bien protégés et ne pouvant se résumer à de simples ouvertures, il est tout de même nécessaire de revenir sur les éléments constitutifs, techniques et parfois complexes qui composaient le « passage » de la porte à proprement parler. Ce dernier constituait évidemment le « cœur utile » de la porte : c'était le lieu où, aussi bien symboliquement que physiquement, les habitants, voyageurs et donc aussi les potentiels ennemis passaient au travers de la fortification. Ainsi, toutes les stratégies de construction et de protection des portes mentionnées ci-dessus ne servaient qu'un seul et unique but : assurer la sécurité du passage qui représentait une ouverture, un « trou » dans la continuité du mur. D'un point de vue architectural, l'édification d'une porte nécessitait des travaux et des aménagements particuliers sans quoi, creuser un vestibule dans un pan de mur était strictement impossible sans risquer l'effondrement entier de la courtine. En effet, il faut bien rappeler qu'une porte n'est pas seulement une ouverture formée dans le parement externe de la courtine mais qu'il s'agit d'un véritable « tunnel » creusé dans toute la largeur – qui pouvait évidemment varier – des murs positionnés de part et d'autre. Le passage peut donc être envisagé sous plusieurs angles : une face externe, qui se présentait à quiconque s'approchait de la ville, et un vestibule de passage, creusé dans la fortification et qui débouchait sur la face externe de la porte, du côté de la ville¹¹⁹. Ainsi, il est intéressant de s'intéresser aux différentes composantes des portes, en remontant progressivement depuis le seuil jusqu'à l'élévation supérieure formée du linteau et du potentiel chemin de ronde positionné au-dessus. Ces éléments étaient destinés à accueillir des battants de bois, généralement positionnés vers l'extérieur ou au milieu du vestibule formé par les deux élévations latérales de la porte ; ces derniers étaient eux-mêmes verrouillés par divers systèmes de fermeture. L'objectif était ainsi de permettre à la fois le passage à travers la fortification tout en assurant une sécurité relative et un contrôle du trafic.

Notons ici que la reconstitution des éléments techniques et structurels des portes ne peut se faire que sur la base du matériel archéologique retrouvé, publié et disponible : les portes ne sont que très rarement retrouvées en bon état (notamment pour les matériaux périssables tels que le

¹¹⁹ Le parement interne des murs n'existait pas toujours : parfois, seul le mur extérieur était véritablement construit au-dessus du passage à proprement parler, au-dessus duquel étaient placées des poutres de bois pour former une continuité dans le « chemin de ronde » : voir l'exemple de la porte nord-ouest de Néa Halos (**Pl. LVII, 2**).

bois, indispensable pour la construction des battants), et encore moins en élévation (les ravages du temps ayant fait leur œuvre). Par conséquent, cette analyse se fonde sur un nombre d'exemples réduit mais assez bien documentés : c'est notamment le cas de Thasos qui offre, de ce point de vue, un réservoir d'illustrations particulièrement riche et intéressant à analyser.

A) LE PASSAGE AU NIVEAU DU SOL : SEUIL, DALLAGE ET BLOCS D'INSERTION DU SYSTÈME DE BATTANTS

Lorsque l'on s'intéresse à l'architecture de la porte, on remarque que le niveau du sol revêtait une importance toute particulière et faisait l'objet d'une attention spéciale : en effet, il constituait logiquement la « base », le socle de toute la construction et l'élévation supérieures. C'est aussi au niveau du sol qu'était positionné le dispositif de mise en place des battants – que ce soit le cadre ou le pivot, sur lesquels nous reviendrons –, puisqu'il semble que les portes principales des Grecs n'ont jamais été fixées sur des gonds pivotants comme peuvent l'être les portes actuelles. F. Winter notait qu'il aurait été beaucoup trop dangereux d'utiliser un mécanisme de gonds, bien trop simples à saboter pour de potentiels traîtres ou trop aisément arrachables pour un ennemi muni du matériel adéquat¹²⁰.

Toutefois, un passage de *Lysistrata* d'Aristophane peut éveiller un doute sur ce point : en effet, le commissaire, venu aider au règlement du conflit entre les hommes et les femmes de la cité, s'exclame auprès d'un homme devant les murs de l'Acropole : « [...] Et toi, où regardes-tu, sans rien faire qu'observer un cabaret ? Voulez-vous bien passer les leviers sous les portes de ce côté pour les faire sauter ? Moi, par ici, je vous aiderai à les forcer »¹²¹. Si l'on prend le texte d'Aristophane tel qu'il est restitué, le levier de bois utilisé serait positionné en-dessous des portes (ὑποβαλόντες τοὺς μοχλοὺς ὑπὸ τὰς πύλας) afin de les « faire sauter » (ἐκμοχλεύω) : faut-il, dans ce cas, imaginer que la porte était montée sur des gonds et qu'il était possible de l'en déloger, ou que le levier était supposé arracher l'entièreté du battant ? La question ne saurait être tranchée définitivement : il ne semble toutefois pas y avoir de traces archéologiques de portes à gonds en Grèce ancienne et que les systèmes de support des battants étaient positionnés au niveau seuil.

¹²⁰ WINTER 1971, p.258.

¹²¹ Aristophane, *Lysistrata*, 426-426, texte établi et traduit par COULON V. et VAN DE HAELE H. Voir *Annexes*, ARI 13, p.6.

En Grec ancien, c'était le terme assez générique de οὐδός (ou οδός en attique) qui était utilisé afin de désigner le seuil des portes¹²² : chez Homère, le seuil de bronze de la porte des Enfers est qualifié de « χάλκεος οὐδός »¹²³ et chez Euripide, le terme est à nouveau repris pour qualifier le seuil du passage de la porte d'Éleusis lorsque Thésée d'Athènes demande qui est le prince Argien qui se lamente devant lui : « τίς δ' ὁ στενάζων οἰκτρὸν ἐν πύλαις ὄδε ; »¹²⁴. L'expression en grec est particulièrement intéressante car elle contient elle aussi l'idée d'un franchissement, d'un passage : cela est frappant dans son utilisation métaphorique, dans l'expression du « seuil de la vieillesse » (ἐπὶ γήρως ὀδῶ) ou le « seuil de la vie » (οὐδὸς βιότου) par exemple. Le seuil de la porte devenait donc aussi le lieu du franchissement et du passage, à la fois matériel et figuré, de la fortification.

D'un point de vue strictement architectural, le passage d'une porte était généralement doté d'un dallage de pierre qui, selon les besoins, pouvait être composé d'un ou de plusieurs blocs positionnés sur le sol – probablement aplani et travaillé à cette occasion – et d'un seuil, lui aussi en pierre. À Thasos, on trouve un exemple plutôt bien conservé de ces passages empierrés lors de la seconde phase de construction (seconde moitié du IV^e siècle) de la porte au char (**Pl. LXII, 1-4**), où il est encore possible de distinguer les différentes sections au sol. Entre les parastades, on retrouve le seuil de la porte, légèrement exhaussé, tandis qu'à l'arrière du passage, des blocs de marbre avaient été positionnés pour former le dallage complet du vestibule (**fig.20**).

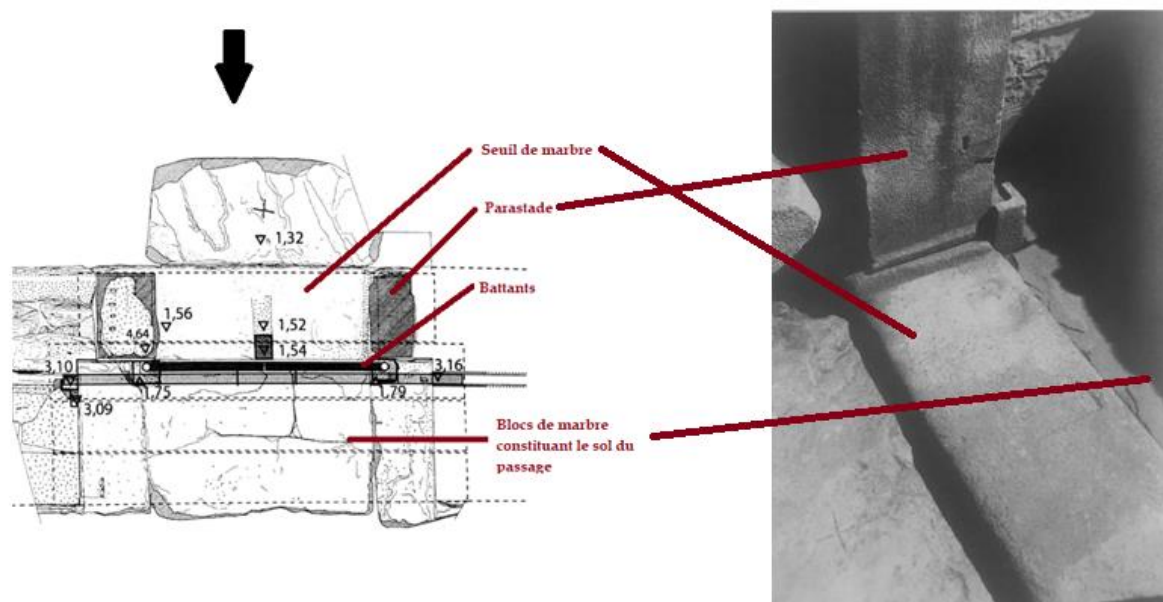


Figure 13 : Porte au char de Thasos : à gauche, reconstitution et plan du vestibule d'entrée. À droite, photographie du seuil de pierre de la porte, d'après GRANDJEAN 2010, p.523,524.

¹²² Voir *LSJ*, p.1269.

¹²³ Homère, *Iliade*, VIII, v.15.

¹²⁴ Euripide, *Les Suppliantes*, v.110 : Annexes, EUR 7, p.24.

n réalité à Thasos, les archéologues ont pu retrouver dans pratiquement tous les cas les traces de seuils de pierre¹²⁵. À la porte d'Hermès par exemple, deux seuils furent superposés au fur et à mesure des reconstructions et des rehaussement de l'enceinte, si bien que le seuil supérieur venait se reposer sur l'ancien, ce dernier jouant donc le rôle de fondation et de consolidation (Pl. LXIV, 2)¹²⁶. La porte du Silène fut également dotée de plusieurs seuils rehaussés au fil du temps, encore une fois composés de blocs de marbre installés dans la continuité du passage. D'autres exemples de seuils de pierre bien conservés ont pu être retrouvés dans d'autres villes de Grèce : c'est le cas à la porte de l'acropole de Néa Halos en Thessalie (toute fin du IV^e siècle)¹²⁷ (fig.21) ou à la porte ouest d'Érétrie en Eubée¹²⁸ (d'époque classique) (fig. 22).

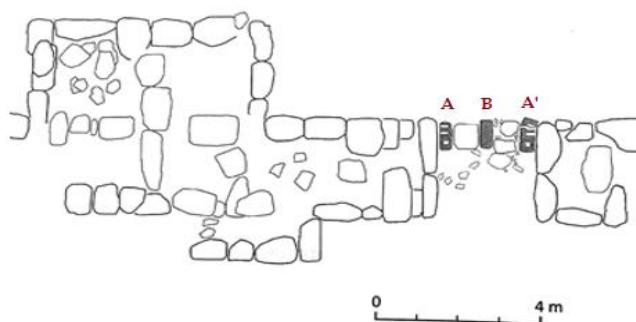
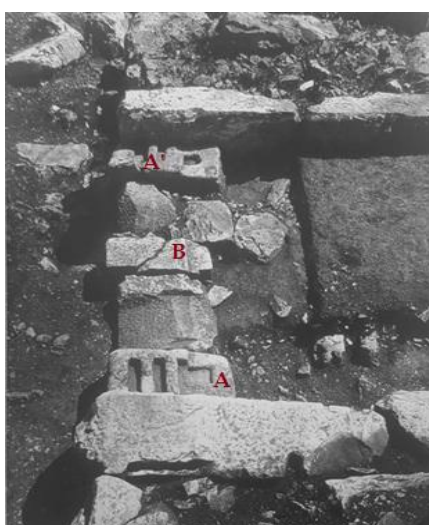


Figure 14 : Seuil de la porte de Néa Halos en Thessalie. Photographie et plan d'après REINDERS 2016, p.54-55.

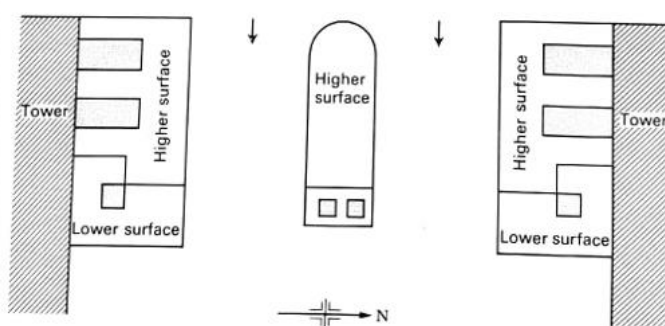


Figure 15 : Seuil de la porte ouest d'Érétrie en Eubée. À gauche, photographie d'après WINTER 1971, p.255. À droite, plan du passage d'après LAWRENCE 1979, p.252.

¹²⁵ GRANDJEAN 2011, p.551.

¹²⁶ GRANDJEAN 2011, p.

¹²⁷ BAKHUIZEN 2014, p.

¹²⁸ WINTER 1971, p.255.

À partir de ces quelques exemples concrets, il est possible de distinguer plusieurs points communs et différences qui illustrent bien les différents types de seuils et les choix réalisés lors de leur édification. D'abord, la légère surélévation du seuil de la porte au char de Thasos par rapport au niveau du passage pose question : Y. Grandjean résolvait le problème en indiquant que les battants de la porte venaient non seulement buter contre cette feuillure¹²⁹, mais également contre un poteau de bois dont les traces sont encore visibles au centre du seuil (**fig.20**). À Néa Halos et Érétrie, le système était quelque peu similaire, si ce n'est que cette fois, un simple bloc taillé et travaillé à cette occasion (**fig.21, B, fig.3 et Pl. XXVIII, 1**) – et non plus un poteau entier – venait bloquer l'ouverture des battants de la porte¹³⁰. Ces structures étaient évidemment indispensables, sans quoi le battant aurait à la fois pu être ouvert vers l'intérieur et l'extérieur de la ville¹³¹ : cela n'aurait eu aucun sens et aurait pu s'avérer être dangereux en cas d'attaque. Notons déjà ici qu'il existait des cas où le battant était bloqué à la fois par le seuil mais également au niveau du linteau supérieur¹³².

La différence majeure entre les portes de Thasos –, à l'exception de la porte de Zeus, rebâtie à la toute fin du IV^e siècle –, et la plupart des portes retrouvées à ce jour, est que dans la cité thasienne, les ingénieurs avaient pris la décision de positionner les battants de la porte directement sur le cadre de pierre ; tandis que dans les autres cas, les battants étaient dotés d'un cadre de bois supplémentaire formé de deux jambages et d'un linteau de bois distincts du cadre de pierre : on remarque donc bien deux configurations possibles pour les concepteurs des portes¹³³. Une telle différence peut être encore aujourd'hui matériellement constatée grâce aux blocs qui, de chaque côté de l'entrée, lorsque la porte était dotée de deux battants, étaient taillés et creusés de façon à recevoir les poutres de bois du cadre et le pivot de la porte (**fig. 23**). À Thasos, on constate que presque systématiquement (à la porte du Silène, la porte au char, la porte d'Hermès par exemple) des blocs de pierre latéraux de part et d'autre du passage n'étaient creusés que d'une seule cavité (τόρμος ou parfois στροφεύς)¹³⁴ ; elles servaient à accueillir le pivot du battant de la porte¹³⁵. Ces creusements, généralement de forme carrée, étaient

¹²⁹ Il note la même chose à la porte d'Hermès : dans sa première phase (V^e siècle), la porte était dotée de battants venant buter contre la feuillure du seuil.

¹³⁰ On en retrouve un exemple à Thasos, où ce système est utilisé à la porte du Silène : deux mortaises ont été retrouvées, elles attestent selon GRANDJEAN 2011 que des blocs avaient été installés pour bloquer les vantaux surélevés d'environ 30 cm par rapport au sol du passage, p.533.

¹³¹ WINTER 1971, p.258 ; LAWRENCE 1979, p.250.

¹³² Voir ci-dessous, p.82.

¹³³ WINTER 1971, p.254.

¹³⁴ Voir *LSJ*, p.1807 et 1656 ; CHANTRAINE, p.1126.

¹³⁵ On trouve le même type de structure à Halieis en Argolide, où la porte sud-est d'époque classique était dotée d'une cavité destinée à recevoir le pivot de la porte, fixé à l'aide de plomb (MCALLISTER 2005, p.36) (**Pl. XXXVI, 2**).

évidemment communs à toutes les portes – puisqu'ils accueillient le pivot indispensable au fonctionnement du battant –, et se retrouvent par conséquent aussi dans les blocs des portes d'Érétrie et de Néa Halos, à l'arrière (**fig. 21, 22 et 23**). La différence était alors que, en plus d'une cavité destinée au pivot, les socles des portes pouvaient être équipés de deux ou trois cavités supplémentaires¹³⁶, généralement rectangulaires¹³⁷ et creusées en avant du pivot, sur une face du bloc légèrement surélevée (environ 5 cm à l'acropole de Néa Halos, **fig.21**) : elles recevaient les poutres de bois du cadre, taillées pour se fixer convenablement (**fig. 23**)¹³⁸. Au nord-ouest de Néa Halos, une autre porte a pu être fouillée et a livré un système de socle à deux étages identique¹³⁹.

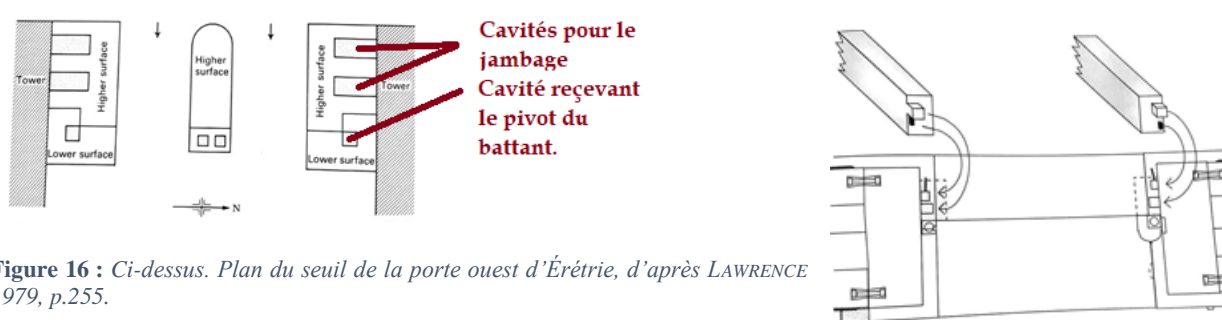


Figure 16 : Ci-dessus. Plan du seuil de la porte ouest d'Érétrie, d'après LAWRENCE 1979, p.255.

À droite : reconstitution de l'emboîtement des jambages de bois d'une porte dans les socles à la porte de Zeus de Thasos, d'après GRANDJEAN 2011, p.545.

Une fois les jambages du cadre de bois montés, le pivot venait donc se placer dans la cavité positionnée légèrement en retrait et, par ce moyen, se voyait protégé de toute tentative de sabotage ou de sciage par l'ennemi. La poutre du pivot était insérée dans des inserts carrés en bronze ou en plomb, creusés d'une cavité circulaire et positionnés dans le bloc au sol (**fig.24 et 25**) : cet élément est en général nommé crapaudine (ληνός ou ὄλμος en grec¹⁴⁰). Cet évidemment dans le bloc n'était pas nécessairement positionné directement contre la maçonnerie qui flanquait le passage, mais au milieu de la partie arrière et inférieure du socle, légèrement éloigné de la marche vers la partie supérieure de celui-ci de façon à ce que le battant de bois ne fut pas terminé par le pivot mais puisse s'étendre au-delà (en d'autres termes : le battant dépassait du

¹³⁶ Le *Dipylon* était doté d'un système similaire dont le bloc a pu être retrouvé : il était creusé de trois encoches destinées à accueillir le cadre de bois protégeant l'un des battants (KNIGGE 1991, p.70-71).

¹³⁷ La taille de ces encoches dans les blocs de pierre pouvait varier considérablement (LAWRENCE 1979, p.250).

¹³⁸ LAWRENCE 1979, p.249-253.

¹³⁹ La cavité destinée à accueillir le jambage de bois mesurait 49 cm de longueur, 29 cm de largeur pour 9cm de profondeur. REINDERS 2014, p.50.

¹⁴⁰ Voir WINTER 1971, p.258 ; TLG, p.1045 et 1217. Voir *I Eleusis* 174, l.32.

pivot, il fallait donc un espace pour que, lorsqu'il était ouvert, le bois ne soit pas bloqué contre la structure de pierre supérieure du bloc, voir **fig.5**)¹⁴¹.

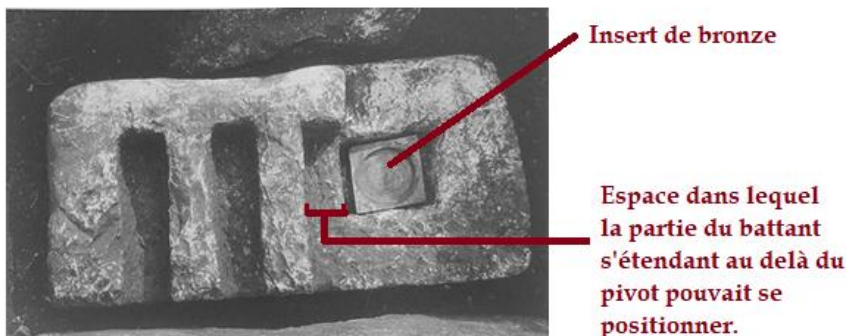


Figure 17 : Détail d'un bloc de la porte de l'acropole de Néa Halos en Thessalie, avec insert (non retrouvé in situ), d'après REINDERS 2014, p.56.

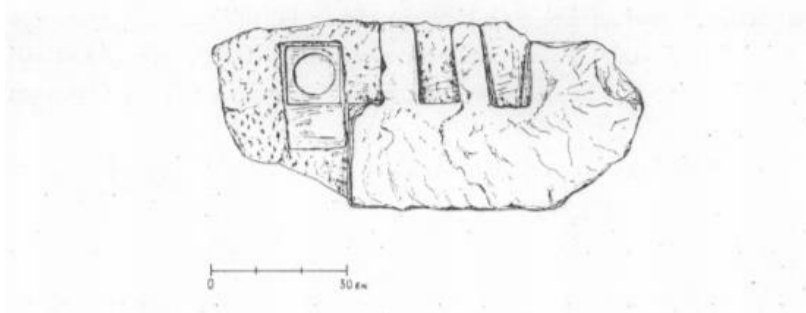


Figure 18 : Bloc au sol retrouvé à la porte de Rhamnonte est en Attique (plus tardif, III^e siècle), d'après PETRAKOS 1989, p.10.

Il apparaît donc assez bien que le seuil de la porte revêtit une réelle importance, notamment lorsque la porte était supposée laisser passer un trafic charretier : il fallait alors que le seuil ne soit pas trop surélevé et en bon état pour éviter que les roues des attelages ne soient abîmées. On retrouve d'ailleurs parfois les traces d'ornières dans les seuils, qui attestent bien une usure progressive de la pierre. En tout cas, le seuil et le dallage du passage constituaient le socle de base sur lequel l'ensemble de la structure – que ce soient les élévations latérales en pierre, le cadre de bois ou les battants de la porte – allait être édifiée.

¹⁴¹ LAWRENCE 1979, p.253-254. Il note que de nombreux cas étaient similaires et qu'il était rare que le pivot repose directement contre la pierre du bloc.

B) ENTRE LE SEUIL ET LE LINTEAU : ÉLÉVATIONS LATÉRALES, BATTANTS ET BARRE DE PIVOT

B.1) *Élévations latérales du passage : encadrement en pierre et cadre de bois.*

À partir du seuil, les portes pouvaient s'élever à plusieurs mètres de hauteur et, à l'instar de la fortification, bénéficiaient d'élévations latérales en maçonnerie, auxquelles s'ajoutaient les battants et les pivots destinés à les faire tourner. Encore une fois, la notion de « passage » est cruciale puisqu'il ne s'agit pas de prendre en compte l'élévation de la porte uniquement sur sa hauteur, mais bien de tenir également compte sa profondeur : le passage étant le plus souvent aussi profond que la courtine, le corridor était donc nécessairement flanqué de deux murs sur les côtés qui en formaient l'ouverture. Dans certains cas, le passage était réduit à l'épaisseur d'un petit mur de protrusion sur lequel les battants venaient se positionner (surtout pour les portes à chevauchement et les portes à cour)¹⁴² ; dans d'autres situations, majoritairement pour les portes frontales classiques, l'épaisseur de la muraille à traverser était largement supérieure et nécessitait donc un aménagement particulier. La porte de Parménon de Thasos, datée du V^e siècle¹⁴³, est à ce titre un exemple très parlant (**fig.6**) :

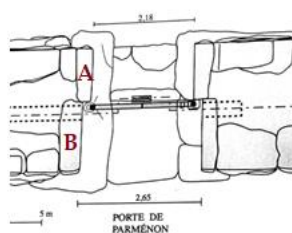
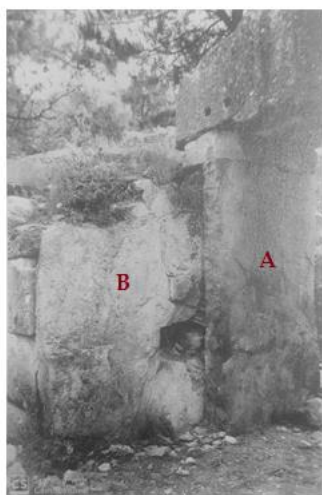


Figure 19 : *Porte de Parménon à Thasos. Photographie et plan du passage de la porte, d'après GRANDJEAN 2011, p.140 et 141.*

On voit clairement ici que le corridor de passage était, sur l'un des côtés de l'ouverture, constitué de deux grands blocs de pierre taillés à cet effet (**fig.26**, A et B) : le premier, un orthostate positionné en avant de l'ouverture, était le parastade de la porte (**fig.26**, A). Le second

¹⁴² Voir par exemple la Porte sacrée et le *Dipylon* d'Athènes où l'ouverture se situait au fond de la cour à travers le mur de protrusion transversal (**Pl. XII, 2 et XIII, 1 & 2**).

¹⁴³ GRANDJEAN 2011, p.528. Il note qu'il s'agit peut-être d'une des seules portes de Thasos à n'avoir pas été modifiée au cours des siècles (**Pl. LXVI, 1-4**).

bloc venait compléter la profondeur du passage (**fig.26**, B). Ces grands blocs avaient certainement un aspect davantage esthétique et étaient beaucoup plus impressionnants et soignés que des murs composés de plusieurs moellons irréguliers¹⁴⁴. De plus, comme susmentionné, le cas des portes thasiennes est quelque peu particulier puisque les parastades furent utilisées comme cadre de pierre de la porte, à défaut d'en installer un en bois. Ainsi, on constate bien que le bloc A était légèrement décalé afin de pouvoir positionner le trou de pivot tout en assurant sa sécurité : c'était généralement le cas lorsqu'aucun cadre de bois n'assurait la protection du poteau de pivot¹⁴⁵.

À l'inverse, le corridor pouvait également être doté de murs cette fois-ci non pas constitués d'un seul et même grand bloc, mais dans un appareil similaire à celui du pan de courtine dans laquelle il s'ouvrait : la paroi ouest de la porte du Silène de Thasos en est un bon exemple : derrière la parastade et sa base qui servaient de jambage à la porte, le mur était composé d'un appareil régulier tout à fait semblable à celui de la courtine à proximité (**fig.27**). Cette porte cumulait donc l'aspect esthétique d'une parastade dressée et sculptée et conservait, pour le reste, une apparence cohérente avec le reste de la fortification¹⁴⁶.



Figure 20 : Paroi ouest de la porte du Silène de Thasos : on y voit à gauche la parastade posée sur sa base et à droite, la construction appareillée du mur formant le corridor ; d'après GRANDJEAN 2011, p. 183.

Ainsi donc, les portes étaient dotées d'un certain nombre de structures en pierre créant la forme solidement bâtie d'un corridor formé de murs latéraux, eux-mêmes généralement dotés

¹⁴⁴ *Dossiers de l'archéologie* 179, p.30.

¹⁴⁵ Voir porte du Silène (**Pl. LXX, 2 & 3**), porte d'Héraclès (le cas de cette porte est légèrement particulier, la parastade ne constitue pas le mur de flanquement du passage mais lui était superposé. Le trou de pivot se trouvait néanmoins bien protégé par la parastade) (**Pl. LXXI, 1-3**), porte de Zeus, etc.

¹⁴⁶ La porte Isthmienne de Corinthe devait également, sur son embouchure externe, avoir un corridor formé de murs en moellons appareillés (**Pl. XXXIII, 2**).

de jambages (σταθμός) de part et d'autre du seuil empierré ou aux bords externes de la courtine. Ces montants, jambages ou piédroits pouvaient être monolithiques (à Thasos par exemple) ou composés de plusieurs blocs appareillés en superposition¹⁴⁷ : à Gortys d'Arcadie, les piédroits de la porte A et B étaient formés de blocs de pierre positionnés successivement et alternativement sur des faces différentes¹⁴⁸ ; on ne sait toutefois pas si ces structures étaient équipées, en plus, d'un cadre de bois protégeant le pivot supportant les battants¹⁴⁹. A.W Lawrence notait que les jambages monolithiques furent certainement préférés dans les époques les plus reculées mais qu'assez vite, les concepteurs des fortifications se rendirent compte de leur vulnérabilité aux béliers et aux tirs de catapultes, sous la pression desquels le jambage pouvait être amené à éclater. Il fut donc décidé, surtout à partir du IV^e siècle, d'utiliser des blocs de pierre superposés, d'un poids suffisant pour maintenir la structure en place, et ce même s'ils n'étaient pas reliés au mur adjacent¹⁵⁰.

Lorsque les portes étaient conséquentes et particulièrement large, il arrivait qu'une élévation, sous la forme d'un pilier ou d'un muret de bois ou de pierre, fut construite au centre du passage afin de diviser l'ouverture en deux ou trois : on retrouve évidemment ce procédé au *tripylon* de Syracuse, mais également sous une forme inédite à Sélinonte, où la porte est s'ouvrait en deux fins corridors séparés par une cloison centrale (**Pl. LXXXI 1 & 2**)¹⁵¹. C'est à l'intérieur même de ces encadrements en pierre que venait prendre place, lorsqu'il y en avait un, le cadre de bois. Là encore, on retrouve un schéma similaire d'élévations entre deux parastades : deux jambages de bois étaient positionnés à l'embrasure et supportaient un linteau également composé de bois. Le matériau étant périssable, il ne reste aucune trace de ces cadres. Il semble par ailleurs qu'il existait des montants réalisés dans d'autres matériaux : à en croire Hérodote, les très nombreuses portes de Babylone étaient « toutes entières en airain, ainsi que leurs montants et leurs linteaux » (χάλκεαι πᾶσαι, καὶ σταθμοὶ τε καὶ ὑπέρθυρα ὡσαύτως)¹⁵². Ce type de réalisations devait cependant être très rare et tout à fait marginales, la pierre et le bois restant les deux matériaux les plus accessibles en quantité suffisante pour la construction d'une enceinte entière.

¹⁴⁷ On sait également que lorsque le montant n'était pas monolithique, il pouvait être de forme légèrement inclinée ou en ligne brisée : voir porte n°6 d'Oiniadai du V^e siècle dans ORLANDOS 1966, p.217.

¹⁴⁸ La porte ouest de Géla constitue un autre très bel exemple de porte conservée dont les montants étaient constitués de blocs superposés, voir également la poterne. (**Pl. LXXIX, 1 & 2**).

¹⁴⁹ MARTIN 1947, p.101-103.

¹⁵⁰ LAWRENCE 1979, p.258-259.

¹⁵¹ MERTENS 2003, p.73-79.

¹⁵² Hérodote, *Enquêtes*, I, 179, 3 : *Annexes*, HERO 3, p.25.

B.2) La barre de pivot et les battants de bois :

Les portes principales des villes étaient le plus souvent dotées de battants qui pivotaient sur des barres¹⁵³ ; ceux-ci étaient logiquement plus ou moins nombreux selon la largeur du passage : certaines portes pouvaient être dotées d'une, de deux ou de trois paires de battants (le *tripylon* de Philippe en Macédoine édifié dans le courant du IV^e siècle ou le *tripylon* de Syracuse, au château de l'Euryale)¹⁵⁴. Le mécanisme de fonctionnement des portes était relativement simple.

Le pivot (θαῖρός ou στρόφιγξ)¹⁵⁵ était dans l'immense majorité des cas une poutre de bois taillée et travaillée afin d'être insérée dans le bloc et la cavité destinée à la recevoir. Ainsi, on pouvait donner au pivot une forme arrondie aux extrémités afin de pouvoir les fixer dans l'insert de métal prévu à cet effet (**fig.24**). On devait également pouvoir renforcer l'extrémité des poutres de pivots à l'aide de pièces de métal. À Athènes par exemple, l'un de ces pivots a pu être partiellement reconstitué grâce aux restes retrouvés à la porte située entre la colline de la Pnyx et la colline du Mouseion (**fig.28**). Bien que la structure soit légèrement tardive par rapport à notre étude, puisque la porte fut édifiée dans le *diateichisma* d'Athènes daté du début du III^e siècle¹⁵⁶, elle peut toutefois nous renseigner sur la façon dont les pivots pouvaient être fixés : les méthodes de construction n'évoluèrent certainement pas en quelques années seulement. Un bloc de métal hémisphérique de 10 cm de diamètre était alors muni d'un clou en son centre, destiné à être épinglé dans la barre du pivot de bois, aplanie pour l'occasion, ainsi que d'un col de métal entourant la circonférence du bois¹⁵⁷. Le tout devait ensuite être inséré dans une crapaudine de la cavité du socle au sol et solidement fixé, puis tourné à souhait pour ouvrir et fermer le battant. La question de savoir si les pivots étaient oui ou non entièrement recouverts d'une protection de métal, afin

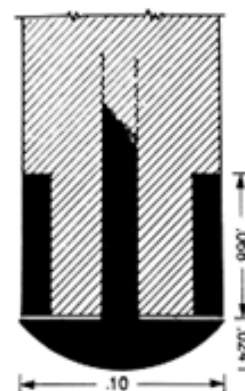


Figure 21 : Bloc hémisphérique du pivot de la porte de la Pnyx : au centre, le clou épinglé. D'après WINTER 1971, p.257.

¹⁵³ Difficile d'affirmer que les portes étaient toutes fermées de battants : si cela paraît logique, certaines portes telles que la porte d'Arcadie à Messène n'offrent à l'heure actuelle aucune preuve d'avoir été closes par des battants de bois. Les poternes n'étaient certainement pas toutes fermées par un tel dispositif : voir MÜTH 2014, p.115-116 pour certaines poternes de Messène.

¹⁵⁴ WINTER 1971, p.255 ; LAWRENCE 1979, p.259. Les deux termes sont usuellement employés pour qualifier des pivots de portes de maisons ; néanmoins, le second serait dérivé de στρέφω en grec, qui serait associé à l'idée de se tourner, de pivoter sur un axe : cela correspondrait donc bien à l'idée d'un pivot de porte urbaine (voir CHANTRAINE, p.1063 et LSJ, p.1654).

¹⁵⁵ Voir LSJ, p.781 et 1656. Voir aussi *I Eleusis* 174, 1.27-28.

¹⁵⁶ THEOCHARAKI 2011, p.84.

¹⁵⁷ WINTER 1971, p.258 ; LAWRENCE 1979, p.253.

de les protéger d'un potentiel sabotage ou d'un sciage, ne semble pas pouvoir être tranchée : aucune trace de pareils dispositifs n'a été retrouvée pour l'époque classique.

Les battants étaient eux aussi essentiellement constitués de bois et étaient accrochés au pivot grâce auquel ils pouvaient être mis en mouvement¹⁵⁸ : le nature périssable de leur principal matériau de construction rend évidemment leur restitution particulièrement difficile et hasardeuse. Toutefois, leur constitution devait être relativement simple : d'épais panneaux de bois étaient positionnés verticalement afin de former la structure majeure du battant¹⁵⁹, auxquels étaient très certainement – mais pas systématiquement – ajoutées des protections supplémentaires formées de morceaux de bois horizontaux (ζῦγά) et obliques (αντιζῦγά)¹⁶⁰. Ces ajouts étaient positionnés soit du côté interne de la ville comme cela a été reconstitué à Néa Pleuron en Étolie (**fig.29**)¹⁶¹, ou alors sur la face extérieure de la porte : le vase François en donne d'ailleurs une très belle représentation (**Pl. LXXXV, 1**). Le tout était probablement assemblé et maintenu en position grâce à des clous métalliques dont la tête était particulièrement grande et recouvrait une partie des structures de bois, ils sont également visibles sur la représentation du vase¹⁶². Plusieurs de ces clous ont été retrouvés, l'un à la porte de la Pnyx d'Athènes¹⁶³, l'autre à Néa Halos en Thessalie, au niveau de la porte nord-ouest (fin du IV^e siècle) : la tête du clou mesurait 9 cm de diamètre pour un corps de forme carrée, de 0,8 cm sur 0,8 cm, d'une longueur de 25 cm (le clou était plié deux fois pour rentrer dans le bois)¹⁶⁴.

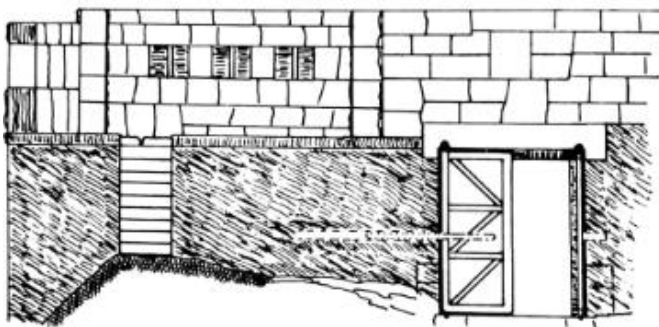


Figure 22 : Restitution d'un pan d'élévation du mur de Néa Pleuron en Étolie, d'après WINTER 1971, p.260.

¹⁵⁸ Sur la question des battants, voir : WINTER 1971, p.255-258 ; LAWRENCE 1979, p.249.

¹⁵⁹ Utilisait-on un unique panneau de bois ou plusieurs que l'on associait ensemble ? La seconde option semble la plus probable, d'autant qu'elle est représentée de cette façon sur le vase François (**Pl. LXXXV, 1**).

¹⁶⁰ Les termes Grecs ne sont pas spécifiques aux battants des portes des villes : ζῦγά est par exemple un terme utilisé pour qualifier ce type de barres transversale pour les portes des maisons (*LSJ*, p.757). On les retrouve néanmoins employés dans *I Eleusis* 174, 1.3 et 15-16.

¹⁶¹ La fortification représentée en **fig.29** date de la fin du III^e siècle (voir *Hesperia* 73, 2004, p.498) : seule la représentation graphique des battants nous intéresse ici.

¹⁶² Bien d'autres représentations de portes, notamment des portes de palais, de temples et/ou de maisons, portaient ces clous : voir sur ce point les planches iconographiques de HALM-TISSERAND 1995. Ceux-ci figuraient certainement aussi sur la représentation d'une porte de Thèbes sur une amphore campanienne du IV^e siècle : le clou semble même avoir été un effet de style (**Pl. LXXXVIII, fig.1**).

¹⁶³ WINTER 1971, p.257.

¹⁶⁴ REINDERS 2014, p.50.

L'avantage de ces clous aux dimensions exceptionnelles était la protection qu'ils offraient sur une vaste partie des éléments de la porte dans lesquels ils étaient insérés : il n'était donc certainement pas nécessaire d'ajouter davantage de plaques métalliques afin de recouvrir le bois très sensible au feu. Ici encore, la représentation d'une porte sur le vase François est tout à fait éclairante (**Pl. LXXXV, 1**). C'est aussi grâce à ces clous de fer ou de bronze que peut être déduite, de façon assez certaine, l'épaisseur des battants de bois. Reinders notait à Néo Halos que la longueur du corps du clou de l'arrière de la tête jusqu'au premier pli était de 13,5 cm : ce chiffre devait à peu près correspondre à la l'épaisseur des planches qui formaient le battant¹⁶⁵. Ces résultats sont par ailleurs en adéquation avec les chiffres de Lawrence qui, par une autre méthode, estimait en 1979 « qu'une largeur de 10-12 cm pouvait, dans certains cas, être déduite des marques sur le sol »¹⁶⁶. L'épaisseur donnée aux battants devait certainement varier selon les besoins et l'exposition des portes aux dangers extérieurs. Il n'en demeure pas moins qu'elle reste tout de même conséquente dans la majorité des cas où elle a pu être déduite ; offrant donc des protections très solides et difficiles à transpercer. Qui plus est, au vu de leur largeur et de leur hauteur qui pouvaient parfois s'élever à plusieurs mètres¹⁶⁷, ainsi que leur épaisseur de plus d'une dizaine de centimètres, les battants devaient être particulièrement lourds et difficiles à manœuvrer¹⁶⁸, d'autant plus s'ils étaient dotés de membres horizontaux et obliques ou de pièces en métal additionnelles. Par exemple, il est possible que les bords des deux battants qui se rejoignaient au centre du passage, lorsque la porte était close, furent renforcés de bandes en fer¹⁶⁹. D'autres pièces de métal tels que des pics métalliques auraient été ajoutées si besoin sur le bord inférieur des battants, afin de compenser un potentiel écart entre le sol du passage et le battant¹⁷⁰, comme cela apparaît dans le récit de Cléon à Amphipolis en 422 : « sous les portes, on percevait un piétinement de chevaux et d'hommes en grand nombre, qui suggérait une sortie »¹⁷¹. Le passage d'Aristophane susmentionné (p.) laisse également planer le doute : s'il était possible d'arracher le battant par-dessous, il devait y avoir un espace laissé libre entre le sol et la partie inférieure de celui-ci. De telles précautions, si elles existaient, n'étaient donc

¹⁶⁵ REINDERS 2014, p.50-51.

¹⁶⁶ LAWRENCE 1979, p.249 ; traduction personnelle.

¹⁶⁷ À Thasos, la distance des portes entre le seuil et le linteau des portes variait entre 3 et 4 m (GRANDJEAN 2011, p.552).

¹⁶⁸ Il n'est pas possible de donner un poids, même estimé, d'un battant. Une expérience d'archéologie expérimentale pourrait s'avérer intéressante sur ce point.

¹⁶⁹ WINTER 1971, p.258. Ce système n'existait probablement pas lorsque la porte était dotée d'un pilier central protégeant les battants fermés (ex : *Dipylon* d'Athènes, porte au char de Thasos, porte d'Arcadie de Messène si elle fut dotée de battants).

¹⁷⁰ *Idem*, p.259.

¹⁷¹ Thucydide, V, 10 (texte établi et traduit par DE ROMILLY J., 1968) : *Annexes* THU 17, p.40.

certainement pas superflues lorsque l'on regarde le potentiel offensif qui pouvait être déployé contre les portes des villes.

Si d'autres équipements ont pu exister, leur existence et la mesure dans laquelle ils furent utilisés restent néanmoins beaucoup plus difficilement appréciables. Par exemple, Lawrence émettait l'idée que les panneaux de bois étaient dotés de verrous – à l'image de nos portails actuels – que l'on laissait tomber dans des cavités creusées dans le sol afin de pouvoir fermer un battant et laisser le second ouvert (**fig.30**, E). Si cette idée paraît cohérente et logique, la démonstration de Lawrence s'appuyait sur l'exemple du seuil de la porte du Silène de Thasos, qui a depuis été totalement remise en cause par les travaux de Grandjean¹⁷². Pourtant, les textes et l'épigraphie attestent bien des exemples de verrous verticaux (κατακλείς) pour les portes des maisons¹⁷³ et il semble tout de même que les deux cavités du bloc central du seuil du passage de la porte ouest d'Érétrie (**Pl. XXVIII, 1**) recevaient les verrous des battants de la porte une fois fermés¹⁷⁴. Enfin, une petite porte de Palaiomanina en Acarnanie fut dotée d'un verrou vertical dont le trou est encore visible aujourd'hui¹⁷⁵.

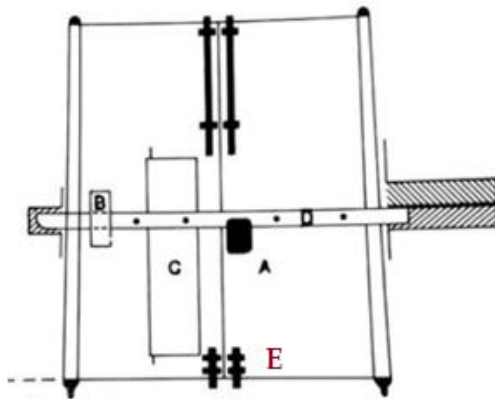


Figure 23 : Représentation théorique d'une grande porte de ville avec guichet et verrous verticaux, d'après WINTER 1971, p.258.

Les battants des grandes portes majeures pouvaient également, semble-t-il, être associés à de petits guichets (έκτομάς) (**fig.30**, C) qui, comme leur nom l'indique, étaient percés directement dans le bois dans le but de laisser passer un seul individu à la fois. Il n'est pas possible de restituer clairement le fonctionnement de ces structures : il devait néanmoins exister un système permettant de faire pivoter l'ouverture à souhait à l'intérieur même du battant. D'un point de vue technique, Lawrence estimait que si un dispositif de guichet existait, il devait

¹⁷² Voir **Pl. LXX, 3** : les cavités retrouvées à la porte du Silène ne servaient probablement pas à accueillir un verrou mais auraient davantage joué le rôle de mortaises destinées à maintenir en place des blocs de pierre contre lesquels venaient buter les battants lorsque la porte était verrouillée (GRANDJEAN 2011, p.533).

¹⁷³ Voir Aristophane, *Les Guêpes*, 154 ; IG XI 2, 158 pour l'inscription délienne du III^e siècle.

¹⁷⁴ REINDERS 2014, p.127.

¹⁷⁵ LAMBRINOUDAKIS 2016, p.677.

prendre place dans un battant sensiblement plus large que l'autre, ce qui n'était pas très souvent le cas¹⁷⁶. De telles ouvertures, bien que particulièrement difficiles à appréhender à l'aide des restes matériels, sont toutefois mentionnées à deux reprises dans la *Poliorcétique* d'Énée le Tacticien, qui en recommandait vigoureusement l'usage¹⁷⁷. Une autre option, observée matériellement à la porte classique sud-est de Halieis en Argolide, était qu'un des battants fut considérablement plus large que l'autre (1,25 m pour 0,9 m dans l'exemple cité) de manière à ce que la partie la plus large reste fermée (sauf en cas de passage charretier ou d'animaux) tandis que le petit battant, lui, demeurerait ouvert pour laisser passer le trafic piéton. Dans ce cas, il aurait été évident qu'un système de verrou soit associé au grand battant afin qu'il fût maintenu en position close, et pourtant, à Halieis, aucune trace d'un tel dispositif n'a pu être décelée dans le sol : McAllister envisageait l'utilisation d'un potentiel bloc de bois retenant le verrou et ayant aujourd'hui totalement disparu¹⁷⁸.

Ainsi donc, entre le seuil et le linteau, les portes étaient dotées d'un certain nombre d'élévations latérales de pierre, formant le passage de la porte dans sa profondeur à travers le mur qu'elles sectionnaient, mais aussi parfois d'un système de cadre en bois en amont du seuil, destiné à protéger le pivot sur lequel étaient installés les battants de bois. Le tout formait une structure relativement complexe et élaborée, néanmoins tout à fait indispensable pour assurer la sécurité du passage, qu'il était impossible, surtout dans le cas de grandes portes, de laisser ouvert et sans moyen de barrer la route à de potentiels ennemis.

C) LINTEAUX ET COUVREMENTS : UNE QUESTION DE RÉSISTANCE ET VARIÉTÉ DES FORMES

Le grec ancien possédait deux mots afin de qualifier le linteau¹⁷⁹ : d'un côté, l'ὑπερτόναιον était un terme que l'on retrouvait majoritairement pour qualifier les portes de maisons ou les linteaux des fenêtres, tandis que le mot ὑπερθύριον désignait semble-t-il véritablement le linteau de la porte dans les rares mentions textuelles qui existent¹⁸⁰. Hellmann expliquait que le second terme était probablement devenu le plus populaire et le plus usité parce

¹⁷⁶ LAWRENCE 1979, p.254.

¹⁷⁷ Voir Énée XXIV, 5 et XXVIII, 7 : pour les textes, se référer aux *Annexes*, ENEE 17 et 19, p.17-18.

¹⁷⁸ MCALLISTER 2005, p.37.

¹⁷⁹ Sur ce point, voir HELLMANN 1986, p.239-242 ; *LSJ*, p.1869 et p.1864.

¹⁸⁰ Hérodote I, 179, 3.

qu'il reflétait plus clairement le sens d'un véritable linteau, tandis que le premier reflétait davantage l'idée d'une répartition des charges¹⁸¹.

C.1) La construction du linteau : un problème de poids

À l'opposé du seuil, le couverture supérieur de la porte posait également aux architectes un certain nombre de problèmes techniques qui faisaient l'objet de toute une réflexion en amont de la construction : même si la plupart des exemples de types de couvertures connus le sont grâce aux poternes retrouvées dans les enceintes, le système devait toutefois être relativement similaire pour les portes principales des villes. Nonobstant l'importance de la porte, le couverture devait toujours être conçu de façon à soutenir l'intégralité du poids de la structure qu'il soutenait, cette dernière, lorsque la fortification était conséquente, pouvait s'avérer être colossale. Le risque d'un effondrement de la totalité d'un pan de muraille constituait un danger suffisant pour que, lorsque cela était possible, les plus grandes précautions furent prises.

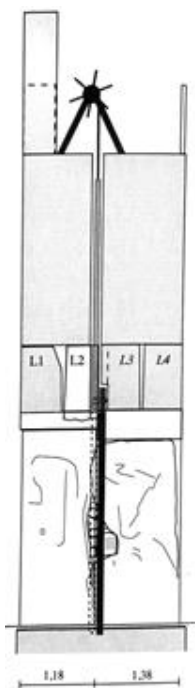


Figure 24 : Vue latérale de la porte du Silène de Thasos. Les linteaux successifs sont visibles en L1-L4, d'après GRANDJEAN 2011, p.530.

Comme nous l'avons vu, la porte était un véritable passage à travers la fortification (notamment dans le cas des portes frontales¹⁸²) : il est donc nécessaire de considérer le couverture de la porte dans ses différentes dimensions. En hauteur, le linteau, la voûte ou l'arc de la porte étaient toujours insérés entre l'ouverture de la baie et la partie supérieure du mur, parfois couronnée d'une *parodos*¹⁸³. L'existence d'un chemin de ronde au-dessus de l'ouverture de la porte impliquait nécessairement que le passage de celle-ci fût lui-même recouvert d'un couverture supportant au minimum une profondeur de courtine équivalente à la largeur de la *parodos* (formant ainsi, en quelque sorte, le « toit » du tunnel de passage à travers la courtine)¹⁸⁴. Plusieurs portes de Thasos furent recouvertes de multiples

¹⁸¹ Auparavant, il avait été affirmé que l'*ὑπερτόναιον* désignait davantage un linteau décoré, relatif à un monument important et particulièrement raffiné. Hellmann confirme cette analyse pour le IV^e siècle mais note une plus grande popularité du second terme par la suite.

¹⁸² Pour les portes à chevauchement et certaines portes à cour, le linteau se positionnait au-dessus des saillies du mur entre lesquelles le battant s'ouvrait : la largeur de ces ouvrages était souvent bien moins épaisse que celle d'une courtine.

¹⁸³ LSJ, p.1341.

¹⁸⁴ LAWRENCE 1979, p.247

linteaux : à la porte du Silène (**fig.31**)¹⁸⁵, mais aussi à celle de Parménon où seul le linteau frontal de la porte se trouve encore *in situ* (**fig.32**).

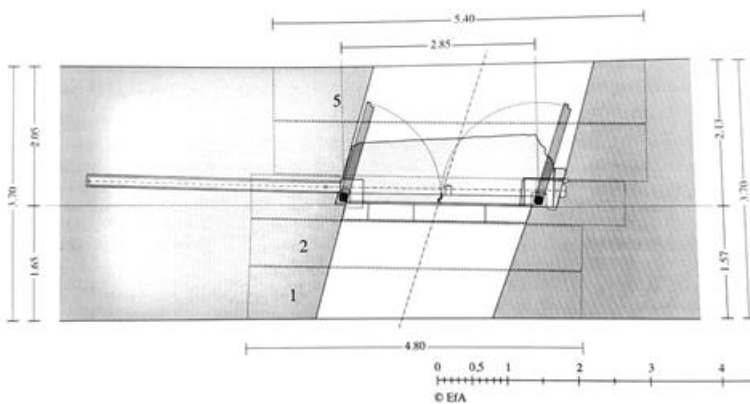


Figure 25 : Passage de la porte de Parménon vu du dessus. Linteaux visibles de 1 à 5, d'après GRANDJEAN 2011, p.532.

Toutefois, Lawrence émettait l'idée selon laquelle, dans la majorité des cas de portes très larges, le passage n'était pas couvert dans sa totalité, mais que seule la partie au-dessus du véritable seuil de la porte et des battants était doté d'un linteau ; le reste était donc laissé comme un véritable redan sans « toit » dans la continuité du mur. Toutefois, il tempérait lui-même son idée, à raison¹⁸⁶, en notant qu'elle aurait été difficilement applicable puisqu'il était nécessaire que les soldats puissent passer d'un côté à l'autre de la porte en cas d'attaque : ainsi, à l'une des portes mycéniennes de Palairos en Étolie-Acarmanie, un plancher de bois pouvait servir à la fois de toit au passage et de passage (une sorte de pont) aux défenseurs de la ville¹⁸⁷ : ici, l'hypothèse se fonde sur des cavités retrouvées dans l'un des flancs du passage de la porte, derrière le linteau situé vers la ville, et destinées à recevoir des poutres de bois. Cet arrangement permettait donc à la fois de concilier la praticité d'un passage pour les troupes et la légèreté d'une structure de bois qui, contrairement à une élévation réalisée intégralement en pierre, ne mettait aucunement en danger la solidité de l'ensemble du mur à proximité de l'ouverture de la baie. Des installations similaires devaient être construites pour les portes à chevauchement, encore une fois constituées de poutres de bois ou de pierre encastrées à l'extrémité externe du corridor, dans le but de pouvoir passer d'un pan de courtine à l'autre¹⁸⁸.

¹⁸⁵ Plusieurs morceaux de ces linteaux ont pu être retrouvés, avec une épaisseur moyenne d'environ 0,65-0,75 m côté campagne (GRANDJEAN 2011, p.531).

¹⁸⁶ Nous ne sommes pas convaincus de l'idée d'un passage où seule la face externe de la porte serait dotée d'une élévation, d'autant que Lawrence ne donne pas réellement d'exemple concret. F. Winter posait également la question de savoir si certaines portes mineures n'étaient pas dépourvues de pont au-dessus du passage : il considérait toutefois cela improbable dans le cas de portes importantes (WINTER 1971, p.255).

¹⁸⁷ LAWRENCE 1979, p.246-247. La porte était tout de même dotée de deux linteaux recouvrant le passage à proprement parler, la structure de bois venait se positionner derrière.

¹⁸⁸ WINTER 1971, p.255.

L'édification d'une porte obligeait donc les ingénieurs et architectes à réfléchir, avant que les travaux ne soient entrepris, à la manière dont le couvrement allait être réalisé et ce, en considérant aussi bien les facteurs esthétiques que techniques, la solidité de la structure étant certainement primordiale au-dessus de toute autre considération. On constate par ailleurs que ces couvrements furent parfois très élaborés et, dans leur variété, de véritables moyens d'expression artistique.

C.2) Une variété des formes de couvrement : du linteau monolithique aux multiples encorbellements

Marie-Christine Hellmann notait la diversité et le raffinement parfois très sophistiqué des couvrements des portes et poternes des villes grecques¹⁸⁹. Ces différentes formes, allant du linteau monolithique classique jusqu'à l'arc et la voûte en passant par différents types d'encorbellement spécifiques, donnaient un aspect singulier à la porte. S'il n'est pas possible de définir un style particulier de poterne par zone géographique ou époque avec précision¹⁹⁰, on peut toutefois tenter de déceler quelques évolutions chronologiques dans l'art du couvrement.

C.2.1) Le linteau monolithique : couvrement de base et problématique de résistance



Figure 26 : *Poterne de Samikon en Ionie, d'après HELLMANN 2010, p.339.*

Le linteau de pierre droit et monolithique était le moyen le plus courant et le plus usité pour former le couvrement d'une baie (qu'il s'agisse d'une porte ou d'une fenêtre par ailleurs)¹⁹¹. Cette forme se distinguait notamment par la facilité et la simplicité de sa mise en œuvre qui ne nécessitait pas un savoir-faire particulièrement élaboré : dans le cas des poternes, un linteau droit pouvait tout à fait convenir et devait être rapide à installer. On trouve de très nombreux exemples de ces

¹⁸⁹ HELLMANN 2010, p.339.

¹⁹⁰ À Oiniadai en Acarnanie par exemple, on constate que pour un mur d'une même époque, huit poternes étaient dotées de styles de couvrement différents. MCNICOLL 1997, p.8.

¹⁹¹ WINTER 1971, p.253 ; LAWRENCE 1979, p.256 ; HELLMANN 2010, p.339.

lindeaux monolithiques dans le monde grec, aussi bien destinés à supporter le passage des poternes que des portes principales des villes. Par exemple, l'une des poternes de Samikon en Ionie (milieu-fin du IV^e siècle) illustre assez précisément la simplicité donnée au couvrement : un bloc monolithique était disposé directement sur les jambages, ces derniers étant totalement intégrés à l'appareil de la courtine (**fig.33**)¹⁹². En ce qui concerne les portes principales des villes, le linteau monolithique fut certainement souvent utilisé¹⁹³ : à Thasos, les seules traces de couvrements retrouvés étaient des lindeaux monolithiques dont certains ont pu être conservés en élévation (à la porte de Parménon, **fig.32 et Pl. LXVI, 1-4**) ou à proximité du passage (porte du Silène, **fig.31 et Pl. LXIX, 3**). Les portes de Néa Halos elles aussi, pourtant datées de la fin du IV^e siècle, étaient dotées de lindeaux monolithiques¹⁹⁴, montrant de ce fait une pérennité de l'utilisation de ce type de couvrement à travers les siècles¹⁹⁵.

Les avantages du linteau monolithique n'allaient cependant pas sans inconvénients. En effet, la problématique du poids de la superstructure étant absolument cruciale, les ingénieurs Grecs connaissaient pertinemment le danger et le risque de voir le linteau se briser sous la masse qu'il devait supporter et étaient donc contraints de prendre des mesures de sécurité afin d'en assurer la stabilité¹⁹⁶. Plusieurs solutions s'offraient alors aux constructeurs : dans le cas des portes les plus imposantes et larges, un poteau de soutien était dressé au milieu du passage afin d'accueillir un linteau, en un bloc continu (ou deux blocs dans certains cas) comme ce fut le cas à la porte d'Arcadie de Messène¹⁹⁷. Une autre solution, peut-être plus pratique et moins compliquée à mettre en œuvre, consistait à pencher légèrement les montants vers l'intérieur afin de mieux répartir le poids de la structure supérieure sur le linteau et les



Figure 27 : Poterne d'Oiniadai à semi-encorbellement, d'après WINTER 1971, p.252.

¹⁹² On trouve des poternes similaires dans les fortifications d'Assos en Troade, de l'acropole de Kasarma en Argolide, des forts de Gyphtokastro et de Phylé en Attique (WINTER 1971, p.252-253).

¹⁹³ L'utilisation de ce couvrement est particulièrement ancienne : nous avons déjà vu le cas de la porte mycénienne de Palairos en Étolie-Acarmanie. Les portes de Mycènes étaient également dotées de lindeaux monolithiques (le cas de la porte des Lions est particulier, une structure triangulaire ayant été ajoutée au-dessus).

¹⁹⁴ REINDERS 2014.

¹⁹⁵ Voir un autre exemple de linteau monolithique conservé en place en Phocide, à Abai au IV^e siècle (**Pl. XLVI, 1-2**).

¹⁹⁶ LAWRENCE 1979, p.256.

¹⁹⁷ WINTER 1971, p.255.

jambages¹⁹⁸ : un exemple existe à Oiniadai (**fig.34**) que Winter qualifiait de poterne à « semi-encorbellement »¹⁹⁹.

C.2.1) *L'encorbellement des portes et poternes : un élément de force et de style ?*

Si les portes à jambages et à linteaux monolithiques, dans leur aspect le plus simple, ne se distinguaient pas par le raffinement et la qualité de leur ouvrage, l'encorbellement était assurément un moyen privilégié d'expression pour les architectes. Il est toutefois nécessaire de préciser que l'encorbellement était beaucoup plus courant lors de l'édification de poternes – nos exemples le démontrent bien – et que les portes principales n'étaient que très rarement formées d'un unique encorbellement (parfois, elles cumulaient le linteau à l'extérieur et l'encorbellement pour supporter la maçonnerie)²⁰⁰. Il est par ailleurs intéressant de constater que l'une des techniques d'encorbellement, à inclinaison, était déjà recommandée pour les poternes des villes par Philon de Byzance dans la *Syntaxe mécanique* :

« Si tu préfères que le linteau ne soit ni monolithique ni en bois par crainte d'incendie, donne à l'ouverture la taille que tu désires et bouche-la avec des briques ; dispose ensuite en haut des pierres ravalées, taillées en biais, les unes vers la gauche, les autres vers la droite, puis ferme en haut la partie centrale au moyen d'une grande pierre, en l'adaptant au resserrement inférieur à la façon d'un coin ; cela fait, enlève les briques accumulées dans le passage : cela tient solidement. Ce procédé est également utile dans l'art des fortifications, quand l'on veut, au lieu de voûtes, construire les poternes de cette manière ». (Philon de Byzance, *Syntaxe mécanique*, V, 20-24, texte établi et traduit par GARLAN Y., 1974).

Ce texte doit être considéré avec une précaution particulière puisqu'assez tardif par rapport à l'époque qui intéresse cette étude²⁰¹, d'autant que Garlan constatait déjà qu'aucune poterne réelle retrouvée ne correspondait précisément à la description de Philon²⁰². Toutefois, cet extrait indique clairement que l'encorbellement était une pratique courante et bien connue des Anciens dans le courant du III^e siècle ; on constate par ailleurs, par l'archéologie, une grande

¹⁹⁸ LAWRENCE 1979, p.256.

¹⁹⁹ WINTER 1971, p.252.

²⁰⁰ *Idem*, p.254.

²⁰¹ Par exemple, les voûtes mentionnées par Philon sont très certainement de véritables voûtes ou arc clavés qui, nous reviendrons sur ce point, ne sont pas attestées en Grèce avant le III^e siècle.

²⁰² GARLAN 1974, p.371.

variété des encorbellements, qu'ils soient associés ou non à un linteau supplémentaire ou bâtis avec des formes différentes (arcs, voûtes), et qu'il est intéressant de synthétiser.

Dans une approche similaire à celle de la porte à semi-encorbellement, il arrivait que des linteaux soient soutenus par des blocs de jambage ou des consoles taillées de façon à soutenir l'ouvrage avec davantage d'efficacité²⁰³. L'un des meilleurs exemples se situe à l'une des poternes de l'acropole de Siphai en Béotie, édifiée dans le courant du IV^e siècle sous l'hégémonie thébaine, où les consoles soutenant le linteau avaient la forme de volutes (**Pl. L,1**)²⁰⁴. Au-delà du renforcement considérable qu'offraient ces pièces, elles sont révélatrices d'une volonté d'esthétisme et témoignent peut-être également de la démonstration d'un savoir-faire en matière de construction des fortifications qui, semble-t-il, était devenu une spécialité thébaine

L'encorbellement pouvait prendre d'autres formes particulières : on trouve l'exemple d'une poterne dont le couverture avait l'aspect d'un escalier à Phigalie en Arcadie (**Pl. XLII, 1**)²⁰⁵. Dans le courant du IV^e siècle, un style semblait avoir une certaine faveur dans le nord de la Grèce et en Asie Mineure²⁰⁶ : des blocs de pierre, positionnés en haut des jambages de part et d'autre du passage, étaient taillés de façon à donner un aspect de « fausse arche ». Cette technique permettait de conserver un aspect esthétique raffiné et travaillé tout en limitant la difficulté de la mise en œuvre d'une véritable arche ou d'une voûte (à claveaux par exemple). Il existe encore plusieurs exemples particulièrement bien conservés de poternes bâties selon ce principe : en Acarnanie notamment, à Palaiomanina où la *Avloporta* du IV^e siècle reprenait ce principe (**fig.35**)²⁰⁷, ainsi qu'à Limnaia (**fig.36**)²⁰⁸ et à Stratos²⁰⁹. Si Winter voyait en ce style de couverture une particularité du IV^e siècle, la restitution de la porte Nord de l'enceinte d'Hermocratès à Sélinonte (fin du V^e siècle)²¹⁰ semble donner un exemple bien plus ancien et permet de remettre en question les affirmations sur son apparition et son développement dans l'art des fortifications des cités grecques. Enfin, mentionnons l'existence d'une forme

²⁰³ On en a un autre exemple que celui développé à Abae en Phocide (LAWRENCE 1979, pl.2).

²⁰⁴ COOPER 2000, p.180-183.

²⁰⁵ WINTER 1971, p.252 (fig.281).

²⁰⁶ WINTER 1971, p.253 envisageait un possible particularisme régional dans ce type de poternes. On en trouve un autre exemple à Oiniadai (LAWRENCE 1979, p.258).

²⁰⁷ À ceci près que l'arche ne se fermait pas complètement et qu'un linteau était positionné au-dessus.

²⁰⁸ Il existe un autre exemple à Stratos d'Acarnanie (ADAM 1982, p.94).

²⁰⁹ MÜTH 2016, p.339.

²¹⁰ MERTENS 2003, p.101 (**Pl. LXXX, 1-3**).

d'encorbellement en arc brisé, à deux ou plusieurs blocs, à Palairos en Acarnanie (**fig.37**) ou l'encorbellement en bâtière à Kasarma en Argolide et au sud-ouest de Messène (IV^e siècle)²¹¹.



Figure 28 : Avloporta de Palaiomanina (IV^e siècle), d'après NOACK 1916.



Figure 29 : Poterne de Limnaia (murée à une époque ultérieure), d'après WINTER 1971, p.250.



Figure 30 : Poterne en arc brisé de Palairos, d'après HELLMANN 2010, p.340.

C.2.3) L'arc et la voûte clavée : une utilisation tardive.

Jusqu'ici, il n'a pas encore été question de l'apparition de l'utilisation du claveau dans le couvrement des portes. S'il est aujourd'hui considéré comme le moyen privilégié de l'édification d'une voûte ou d'une arche, l'apparition du claveau en Grèce ancienne a fait l'objet de plusieurs recherches afin de comprendre son origine et l'explication de son utilisation (ou de sa réutilisation) tardive²¹².

À l'origine utilisé pour la construction des grandes tombes macédoniennes, les Grecs employèrent l'arc à claveaux avec grande parcimonie dans leurs fortifications, uniquement à partir de la seconde moitié du IV^e siècle²¹³. En effet, il semble que les Anciens eurent beaucoup de difficultés à réaliser le potentiel et l'intérêt de l'arc avant la domination macédonienne et les expéditions d'Alexandre en Orient. L'exemple d'arc clavé le plus connu et le plus couramment repris se situe à Oiniadai en Acarnanie, où plusieurs portes édifiées dans ce style ont pu être retrouvées à ce jour : notre intérêt ne se porte pas réellement sur la porte monumentale du port

²¹¹ Voir ADAM 1982, p.94.

²¹² Sur ces questions voir : WINTER 1971, p.253-254 ; ADAM 1982, p.100-103 ; DORNISCH 1992 ; HELLMANN 2002 p.268-276 et 2010, p.339-341. Les éléments avancés dans cette partie sont tous tirés de ces ouvrages et ne feront pas nécessairement l'objet d'une note spécifique systématique.

²¹³ J.-P. Adam fait de multiples références à des constructions bien plus anciennes, d'époque mycénienne, où un système similaire, bien que beaucoup plus rustique et moins élaboré, aurait été utilisé.

de la ville – édiflée semble-t-il tardivement sous Philippe V de Macédoine, lorsqu’il agrandit le périmètre de la fortification classique au III^e siècle –, mais sur quelques poternes clavées qui préexistaient à la restauration de la muraille (**fig.38**). On y voit alors un témoignage d’une des premières utilisations du claveau en Grèce continentale, d’autres exemples datés du IV^e siècle ayant été retrouvés en Asie Mineure, à Héraclée du Latmos notamment. Ce n’est néanmoins que dans le courant du III^e et du II^e siècles que de nombreuses portes de cités furent édifiées selon ce principe : à la Porta Rosa de Vélia et à la porte Sirène de Paestum en Occident, à Sidè et Pergame en Asie Mineure par exemple.

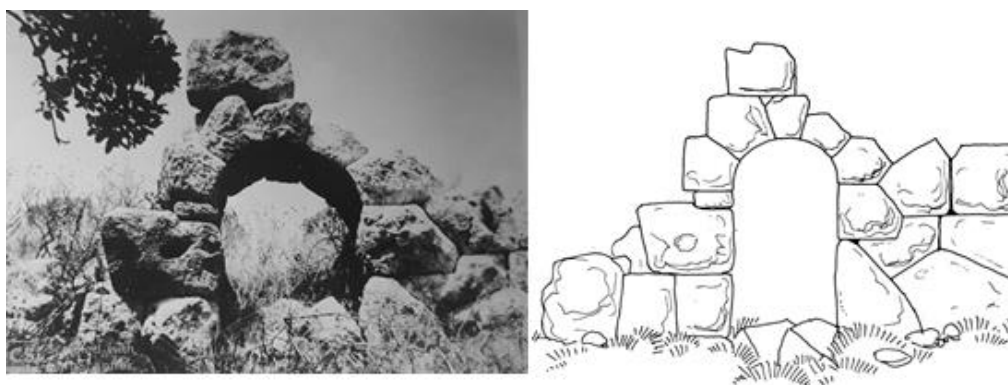


Figure 31 : Poterne G en arc clavé à Oiniadai, d’après ADAM 1982, p.101.

Plusieurs explications furent avancées quant à l’apparition assez soudaine du style clavé dans les fortifications en Grèce : Adam voyait à Oiniadai un excellent moyen, pour les architectes, de mêler le style de la poterne à celui du grand appareil polygonal qui avait été utilisé pour l’édification des courtines alentour, créant alors une continuité et une homogénéité de la structure. Hellmann évoquait la possibilité d’une découverte progressive et expérimentale du claveau : les ingénieurs se seraient aperçus, à force de pratique, que « des blocs sommairement et sans doute accidentellement taillés en coin pouvaient former une ouverture solide », comme cela aurait été le cas pour les premières ouvertures clavées mycéniennes. Toujours est-il que s’il s’agissait d’un excellent moyen de mêler solidité et style, les arcs et voûtes clavées ne furent pas très nombreux avant l’époque hellénistique

C.3) Éléments techniques des linteaux et liens avec les battants

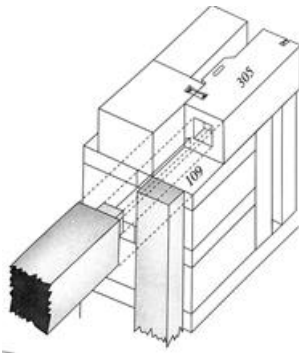


Figure 32 : Huisserie du cadre de bois à la porte de Zeus de Thasos, d'après GRANDJEAN 2011, p.545.

Ainsi, un linteau de bois venait se positionner en dessous du linteau de pierre ; ils devaient être chevillés ou mortaisés entre eux pour assurer le maintien du système. Grandjean a proposé une restitution de l'emboîtement du linteau de bois dans l'huissierie de la porte de Zeus de Thasos : cet exemple date de la fin du IV^e – début III^e siècle (fig.39), mais il illustre l'une des possibilités qui devait être offerte aux constructeurs. Dans tous les cas, ces linteaux étaient également liés d'une façon ou d'une autre avec le système de battants et au pivot qui permettait leur rotation. À l'une des entrées mineures de Palairos en Acarnanie, il a été possible de reconstituer le fonctionnement de la partie supérieure de la porte : le linteau de pierre était creusé de façon à former une marche ; la partie inférieure était alors creusée de part et d'autre de deux cavités rectangulaires (3 cm sur 3,5 cm) destinées à accueillir le linteau de bois, tandis que le pivot venait quant à lui se positionner dans une cavité circulaire de 3 cm de diamètre de la partie supérieure du linteau de pierre, légèrement en retrait²¹⁴.

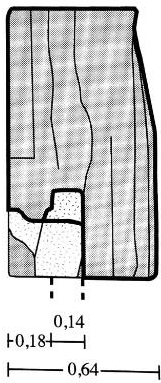


Figure 33 : Plan de coupe du linteau 3 de la porte de Parménon : on y voit bien la cavité de pivot au centre, d'après GRANDJEAN 2011, p.532.

La rareté des linteaux conservés en élévation dans leur totalité entraîne nécessairement une diminution des informations relatives aux cavités supérieures des soffites destinés à recevoir la partie/l'extrémité supérieure des pivots. On peut toutefois supposer qu'elles étaient hémisphériques – et donc que l'extrémité supérieure des barres de pivots était taillée à l'identique – et que l'on fixait à l'intérieur une crapaudine de fer ou de bronze dans lequel le bois tournait : un exemple de ce type d'équipement fut retrouvé à une poterne de Gortys d'Arcadie, où une pièce de métal d'un diamètre de 10 cm se trouvait à proximité de l'entrée²¹⁵. L'un des linteaux retrouvés à proximité de la porte du Silène de Thasos était également pourvu de ces cavités circulaires destinées à recevoir le pivot de la porte : l'une d'elles a pu être retrouvée et possédait un diamètre de 14 cm pour une profondeur de 37 cm²¹⁶.

²¹⁴ LAWRENCE 1979, p.253.

²¹⁵ MARTIN 1947, p.90-91.

²¹⁶ GRANDJEAN 2011, p.531.

Enfin, les linteaux (que ce soit la structure de pierre ou le cadre de bois) jouaient un dernier rôle récurrent, celui de bloquer le haut du battant afin d'empêcher la porte d'être ouverte²¹⁷. Pour cela, le battant pouvait soit venir buter directement contre le linteau de bois du cadre, soit, lorsque ce dernier était inexistant, le soffite du linteau de pierre était taillé et raboté de façon à ce que le battant puisse s'intégrer dans une feuillure²¹⁸ (voir ci-dessus, **fig.40**)²¹⁹.

D) SYSTÈMES DE FERMETURES ET SÉCURITÉ : ASSURER LA DÉFENSE DE LA PORTE²²⁰

D.1) Utilisation et insertion de la barre de fermeture des battants

Nous avons jusqu'ici reconstitué les principaux éléments techniques et architecturaux qui formaient les portes et poternes des villes grecques. Néanmoins, ce panorama ne saurait être complet sans la mention du verrouillage des portes absolument indispensable à leur bonne sécurité, notamment lorsqu'elles étaient susceptibles d'être mises à rude épreuve, sous la pression des béliers ennemis. Ces systèmes de sécurité n'étaient pas particulièrement complexes ni élaborés. Ponctuellement, les défenseurs pouvaient probablement se servir de simples pièces de bois accrochées à l'arrière du battant et fixées dans le sol à l'autre extrémité en cas d'attaque afin d'en renforcer la solidité ; néanmoins, le verrouillage le plus fréquent consistait en une barre de bois horizontale (*μοχλός*) insérée dans des cavités rectangulaires ou carrées creusées dans les élévations latérales des passages (et dont il reste souvent des traces)²²¹. Ces barres sont par ailleurs mentionnées à plusieurs reprises dans quelques textes anciens²²²,

²¹⁷ À l'opposé donc des blocs positionnés au seuil susmentionnés ou dans la continuité des poteaux centraux parfois installés au centre du passage.

²¹⁸ WINTER 1971, p.259.

²¹⁹ Le linteau n°3 de la porte du Silène de Thasos était également raboté à cet effet (**fig.22**).

²²⁰ Sur la fermeture des portes voir : BARENDT 1955, p.163-166 ; BON 1967, p.105-113 ; WINTER 1971, p.259-263 ; LAWRENCE 1979, p.261-262. Les informations de cette partie sont majoritairement tirées de ces ouvrages et ne feront pas l'objet d'une note de bas de page systématique.

²²¹ Dans le cas des grandes portes, deux cavités étaient placées de part et d'autre du passage afin que la barre en traverse la totalité. En revanche, pour une poterne, une seule et unique cavité pouvait être ménagée pour y faire coulisser une barre plus petite.

²²² Voir Thucydide II, 4, 3 (*Annexes*, THU 3, p.37) et Aristote, *Lysistrata*, 245 et 264 (*Annexes*, ARI 9 et 10, p.6) par exemple. Une inscription d'Éleusis concernant la réparation des portes de la ville indique par exemple qu'une barre de neuf pieds de long était nécessaire, indiquant une taille de la porte tout à fait considérable. Voir *I Eleusis* 174.

mais elles font l'objet d'un développement spécifique dans le traité de poliorcétique d'Énée le Tacticien²²³.

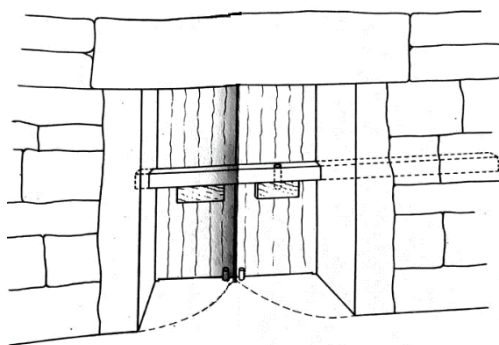


Figure 41 : Représentation théorique d'une porte de ville avec barre de fermeture et son support, cavités latérales et verrou, d'après BON 1967, fig. I.

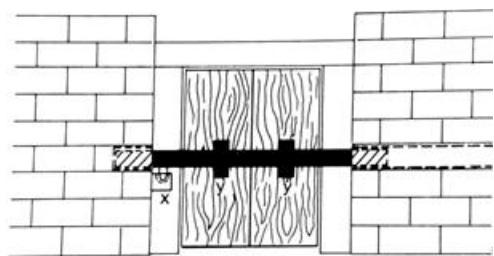


Figure 42 : Représentation hypothétique d'une porte et de son système de verrouillage (barre et verrou), d'après WINTER 1971, p.262

De nombreuses interprétations ont pu être avancées quant à la façon dont les barres de fermeture étaient insérées dans les logements latéraux prévus à cet effet. L'hypothèse la plus fréquente et certainement la plus souvent vérifiée est celle de deux cavités inégales en profondeur dans les murs qui flanquaient le passage : d'un côté, la maçonnerie était percée d'un trou très profond destiné à recevoir l'intégralité de la poutre de bois lorsque la porte devait être ouverte, de l'autre côté, une autre cavité recevait l'extrémité opposée de la poutre, cette fois-ci lorsqu'on cherchait à fermer la totalité des battants²²⁴ (fig.41 et fig.42)²²⁵. Ce système nécessitait indubitablement une réflexion préalable lors de l'établissement ou la rénovation de la porte puisqu'il aurait été difficile, après coup, de creuser une telle cavité dans l'ouvrage ou de changer entièrement la barre déjà insérée²²⁶. C'est d'ailleurs pour cela que ce principe devait

être simplifié si la barre pouvait être insérée dans une tour ou une chambre annexe de la porte, comme c'était le cas à Termessos en Pisidie ou à la porte sacrée de Milet de la fin du V^e siècle²²⁷.

Winter proposait encore deux autres méthodes de placement des barres de blocage dans les portes : une première dans laquelle l'une des deux cavités latérales était creusée dans une forme pratiquement triangulaire, avec une profondeur suffisante pour que la barre puisse être insérée ou en être totalement retirée (fig.43). Cette technique ne semble cependant pas avoir d'exemple matériel concret, d'autant que l'auteur lui-même reconnaît la difficulté et la

²²³ Énée IV, 2 ; XVIII, 16 ; XIX, 1 ; XX, 3. Voir respectivement dans les *Annexes* : ENEE 1, 10 et 13, p.12, 15 et 16.

²²⁴ C'est le cas de la plupart des portes de Thasos, où les cavités ont pu être retrouvées en bon nombre (GRANDJEAN 2011, p.554).

²²⁵ Une telle configuration a pu être mise au jour à la fortification de Philippos, datée de la première moitié du IV^e siècle : voir ROGER 1938, p.34.

²²⁶ Sur ce point : WINTER 1971, p.260 proposait que la maçonnerie du mur fût conçue à l'origine avec la barre préalablement positionnée, en cas de changement de la barre, il explique qu'il aurait été davantage aisé de la constituer en deux morceaux : l'un était enfoncé profondément dans le trou, le second étant rattaché à l'extrémité du premier au moyen d'agrafes et de chevilles de métal.

²²⁷ LAWRENCE 1979, p.261.

pénibilité de devoir systématiquement manœuvrer la barre (surtout dans le cas des portes les plus importantes).

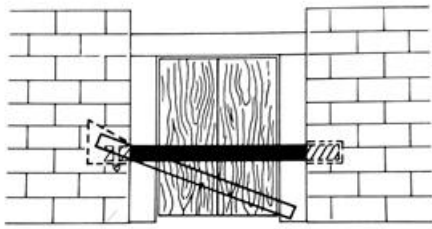


Figure 34 : *Restitution hypothétique d'une porte où l'une des cavités de logement de la barre est taillée de façon à pouvoir l'insérer et la retirer complètement, d'après WINTER 1971, p.260.*

La seconde solution donnée est particulièrement intéressante : dans ce cas, la barre n'était plus une unité, mais était formée de deux morceaux pouvant être chacun poussés en totalité dans des logements respectifs de chaque côté du passage. La question reste évidemment de savoir si les poutres se superposaient l'une à l'autre à l'aide de crochets positionnés sur les vantaux (**fig.44**), ou s'il s'agissait d'un fonctionnement différent²²⁸ : à la porte d'Hermès de Thasos (fin du IV^e siècle), Grandjean restitue deux logements accueillant deux demi-poutres se rejoignant au centre du passage par une enture à mi-bois, et non par superposition²²⁹.

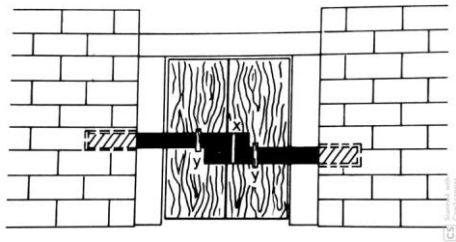


Figure 35 : *Restitution hypothétique d'une barre de fermeture constituée en deux morceaux attachés à des crochets (y) et se superposant l'un et l'autre, d'après WINTER 1971, p.261.*

D.2) Verrouillage et sécurisation du battant : l'ajout d'un système de clenche

Si l'ajout d'une barre transversale à l'arrière des battants représentait déjà une sécurité considérable en comparaison de portes fermées à l'aide de simples verrous verticaux, le risque de voir la barre être expulsée de son logement restait fort élevé²³⁰. En effet, Énée lui-même consacrait de très longs passages de son ouvrage aux différents stratagèmes mis en œuvre par les assaillants d'une ville afin de neutraliser le système de verrouillage des portes. On y apprend

²²⁸ Dans le cas où un pilier central se trouvait au centre du passage, il aurait été possible de l'utiliser pour positionner les deux portions de bois.

²²⁹ GRANDJEAN 2011, p.527.

²³⁰ Notons toutefois qu'un système de blocage par clenche ne semble pas avoir été systématique : la porte d'Hermès de Thasos n'en porte aucune trace (peut-être y en avait-il un qui a totalement disparu aujourd'hui). Les poternes n'étaient pas souvent verrouillées de cette façon non plus.

alors textuellement l'existence de clenches ou verrous ($\beta\acute{\alpha}\lambda\alpha\nu\omicron\varsigma$)²³¹, insérés à l'intérieur de cavités ($\beta\alpha\lambda\alpha\nu\omicron\delta\omicron\kappa\eta$) situées dans les barres de fermeture ou des supports attachés à l'arrière du battant. Plus précisément encore, il ressort clairement du texte d'Énée l'idée que la clenche était glissée dans une ouverture verticale de la barre et que donc, lorsqu'on souhaitait la retirer, il était nécessaire d'utiliser un instrument – une sorte de « clef » nommée $\beta\alpha\lambda\alpha\nu\acute{\alpha}\gamma\rho\alpha$ ²³² – qui permettait de tirer la pièce de son logement.

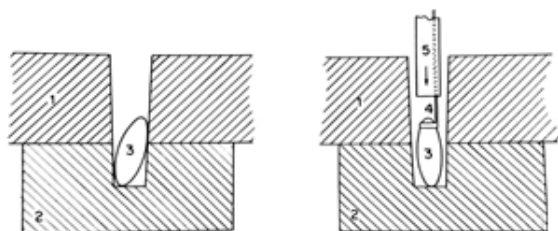


Figure 36 : Restitution hypothétique du fonctionnement de la clenche (3) d'une porte et d'une $\beta\alpha\lambda\alpha\nu\acute{\alpha}\gamma\rho\alpha$ (4 et 5), d'après BON 1967, fig.II.

La reconstitution de ces instruments est particulièrement délicate car aucune trace matérielle n'a pu être dégagée à ce jour, d'autant qu'ils devaient être très différents selon les portes et les villes, mais voici à quoi ils auraient pu ressembler selon les dires d'Énée (fig.45)²³³. La clenche était, semble-t-il, conçue en métal ou en bois, taillée dans une forme ovoïde – d'où son nom²³⁴ – et était insérée dans le rail inférieur (fig.45, 2) ou dans la poutre (fig.45, 1) et bloquait le coulissement du système. La clef était constituée de deux pièces que A.-M. Bon concevait comme une douille qui permettait d'attraper la clenche et de la remonter depuis son logement. Le principe de cette fermeture était particulièrement basique et peu sécurisé, c'est pour cela qu'Énée lui-même recommandait d'utiliser un tenon supplémentaire :

« Le mieux est que les clenches ne puissent pas se détacher, mais qu'elles soient maintenues en place par un tenon, afin que, quand on les retire, la pince les soulève seulement de la hauteur nécessaire pour manœuvrer la barre par en dessous, à la fermeture et à l'ouverture des portes. La pince doit être conçue pour passer sous le tenon et soulever aisément la clenche. » (*Poliorcétique*, XX, 3 ; texte établi et traduit par DAIN A. et BON A. M., 1967).

²³¹ Énée XVIII, 1-21 ; XIX, 2-3 par exemple : voir dans les *Annexes* ENEE 7, 8 et 9, p.13-14.

²³² Pour une mention ancienne de la *balanagra* : Hérodote, III, 155, 6 (*Annexes* HERO 8, p.26) ; voir également Xénophon, *Helléniques*, V, 2, 29 (*Annexes*, XEN 12, p.43) ; Énée, XVIII, 9 (*Annexes*, ENEE 8, p.14). Se référer aussi à WINTER 1971, p. 262.

²³³ Les systèmes proposés dans cette partie ne sont que des restitutions, il n'est pas possible de savoir s'ils étaient réellement de cet ordre.

²³⁴ Le terme $\beta\acute{\alpha}\lambda\alpha\nu\omicron\varsigma$ désignait initialement un gland ou une datte, d'où l'idée d'une forme ovoïde similaire à celle d'une amande. Voir BON 1967, p.109-110 et *LSJ*, p.304.

Cette fois-ci, il n'était plus possible de retirer la clenche en totalité à l'aide de la clef, mais simplement de la soulever légèrement à l'aide d'un instrument (*καρκίνος*)²³⁵, nécessairement différent de la clef. Celle-ci ne pouvait donc plus se frayer un chemin en raison du tenon ajouté au bord supérieur du logement de la clenche. Un autre type de pince (*θερμαστήον*) pouvait alors être utilisé, Énée offrant même des conseils pour sa fabrication : « Il faut que l'une des branches de la pince soit creusée en gouttière, et que l'autre soit plate, de sorte que la partie creuse s'introduise sous la clenche et que l'autre permette de la saisir »²³⁶. Dans le fonctionnement, la seule différence était qu'au lieu d'être placée dans la structure inférieure immobile, la clenche était désormais insérée dans la barre et était soulevée au moyen de la pince, pour libérer le coulisement de celle-ci. Une fois la barre complètement retirée, la clenche tombait par l'extrémité inférieure de sa cavité (**fig.46**).

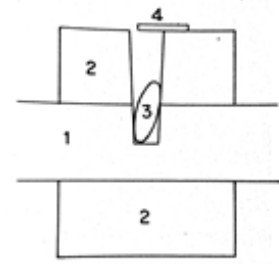


Figure 37 : *Système de clenche à tenon (4), d'après BON 1967, fig. III.*

Le principe étant posé, il reste néanmoins à éclaircir la position du système de verrouillage et son insertion par rapport aux autres éléments constitutifs de la porte. Encore une fois, il ne devait pas y avoir de règle absolue en la matière et plusieurs hypothèses ont pu être émises. Dans le cas où le battant était doté de supports sur lesquels la barre de fermeture pouvait coulisser, il était tout à fait envisageable que le verrouillage se fit à ce niveau (**fig.41**). Autrement, la porte pouvait être sécurisée à l'aide d'un « lock-box system », imaginé par D. Barends²³⁷ (**fig.47**) : le principe était assez simple, une sorte de « boîtier » était accroché au battant de la porte, au travers duquel la poutre (**fig.47, F**) venait passer et dans lequel était insérée la clenche (**fig.47, G**).

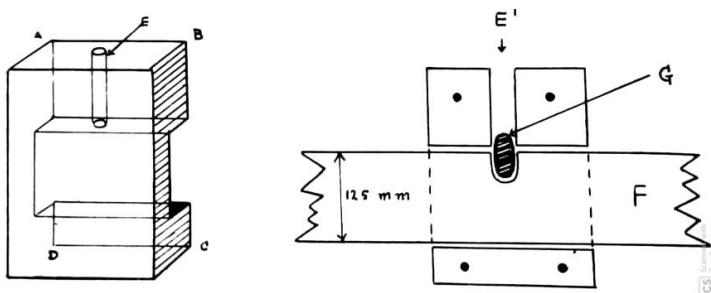


Figure 38 : *Système de « lock-box », d'après BARENDIS 1955, p.164.*

²³⁵ Καρκίνος renvoie au crabe, l'instrument devait donc avoir une forme similaire à celle des pinces de l'animal, il est toutefois difficile de savoir si celui-ci était incurvé ou non. *LSJ*, p.878.

²³⁶ Énée, XVIII, 6, texte établi et traduit par DAIN A. et BON A. M., 1967 (*Annexes*, ENEE 10, p.15).

²³⁷ BARENDIS 1955, p.163-164.

Dans ces deux exemples, le système de fermeture était directement en relation avec le battant de la porte, le « lock-box » système pouvait tout à fait être positionné à l'une des extrémités de la barre de fermeture et remplissait à la fois le rôle de verrouillage et de guide de la barre vers la cavité latérale. Dans un autre cas où la clenche prenait position du côté du logement de la pierre, dans la pierre, il semble qu'une dernière configuration, particulièrement bien illustrée sur la **fig.42**, ait été possiblement la plus courante²³⁸. Un bloc en protrusion débordait légèrement de la maçonnerie des flanquements du passage, juste en dessous du niveau de la cavité de la barre de fermeture, et accueillait la clenche²³⁹. Cette configuration est éminemment intéressante car un tel fonctionnement a pu être observé à Thasos²⁴⁰. À la porte du Silène, une pièce de bois en angle était insérée dans une cavité du mur 2 (**figs.48 et 49**, cavité c) adjacente à celle recevant la barre (**figs.48 et 49**, cavité a) sur le mur 1. Cette pièce en bois était elle-même fixée au mur 1 par l'intermédiaire d'une lame de fer clouée sur le bloc et scellée au plomb dans le mur 1 (**figs.48 et 49**, cavité b). Elle était dotée d'un logement jouant le rôle de rail central (**fig.49**, A) guidant la poutre : c'est à cet endroit que la βάλανος (**fig.49**, D) était insérée à l'intérieur même de la barre.

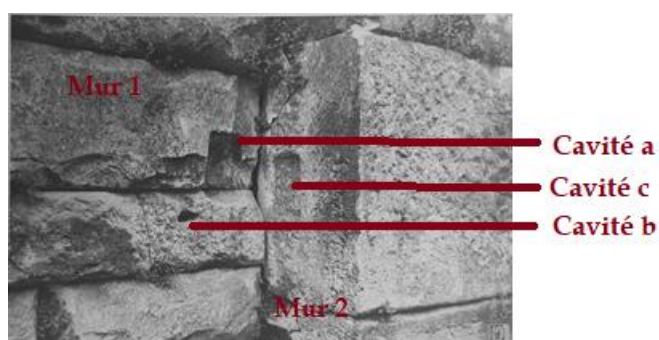


Figure 39 : Détail des cavités de fermeture à l'angle de la porte du Silène de Thasos, d'après GRANDJEAN 2011, p.535.

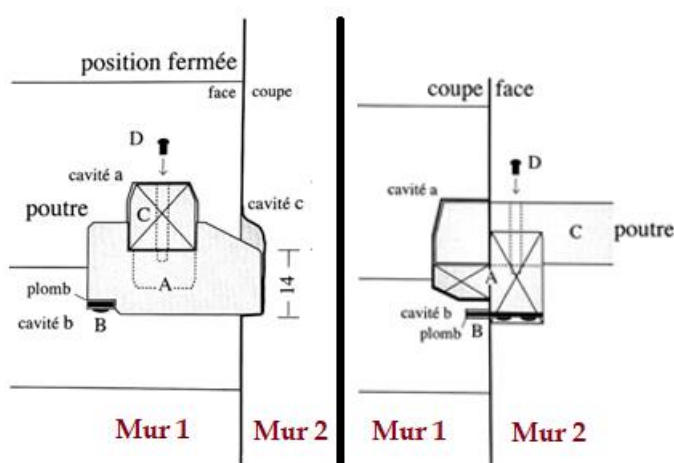


Figure 40 : Restitution du fonctionnement du système de verrouillage de la porte du Silène, d'après GRANDJEAN 2011, p.536.

²³⁸ WINTER 1971, p.262.

²³⁹ Il était possible qu'un petit pilier posé sur le sol joue le même rôle. WINTER 1971, p.262

²⁴⁰ Sur ce point : voir GRANDJEAN 2011, p.535-536.

Ainsi, il apparaît assez clairement que les portes des fortifications constituaient un ensemble d'éléments architecturaux complexe qui ne pouvait être improvisé : depuis les fondations et le seuil du passage jusqu'à la superstructure surmontant le linteau, chaque étape de la construction d'une porte revêtait une importance particulière et faisait l'objet de choix des concepteurs qui réfléchissaient avec soin à la manière dont ils allaient techniquement insérer la porte dans le cours de la muraille. Le but était à la fois d'assurer l'esthétique de l'entrée de la ville, tout en conservant une solidité et une sécurité suffisante pour des lieux de passage à haut-risque. Ces principes posés, il reste encore à éclaircir plusieurs aspects de la porte qui tenaient davantage des individus chargés de leur construction, de la manière dont on finançait de telles entreprises et avec quels matériaux les Anciens travaillaient.

III - CONSTRUIRE ET ENTRETENIR LA PORTE : ASPECTS HUMAINS, TECHNIQUES ET MATERIELS.

L'élaboration des plans des portes et poternes au sein même des fortifications, leur positionnement et leurs divers flanquements représentaient, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, une tâche particulièrement ardue et nécessitaient par conséquent une organisation précise et rigoureuse qui ne devait être laissée au hasard. La réalisation d'un chantier public – fût-ce d'un édifice religieux ou d'une fortification – procédait d'un véritable processus complexe aux visages multiples. Depuis la volonté même et l'idée d'édifier, passant par le premier bloc, brut, extrait d'une carrière de pierre jusqu'à la dernière tuile posée sur le toit de la tour flanquant la porte, le processus d'élaboration de l'édifice impliquait l'intervention de nombreux acteurs sous des aspects aussi bien humains que matériaux. Dès lors il nous est permis de nous questionner précisément sur les acteurs de cette construction, à l'instar de l'écrivain allemand Bertolt Brecht qui écrivait en 1935 dans les *Questions que se pose un ouvrier qui lit* : « Qui a construit Thèbes aux Sept Portes ? Dans les livres, on donne le nom des Rois. Les rois ont-ils traîné les blocs de pierre ? Babylone, plusieurs fois détruite. Qui, tant de fois, l'a reconstruite ? ». Posée ici en des termes poétiques, la question des hommes – et parfois des femmes –, des « invisibles » qui bâtirent les édifices dont nous admirons encore les vestiges aujourd'hui ne saurait être évitée dans une histoire des portes monumentales des villes grecques ; sans quoi cette dernière resterait dans un état incomplet. Parmi la multitude

d'individus chargés de penser et de construire la fortification – et donc les portes –, il peut être intéressant de tenter de regarder le rôle précis de chacun et d'essayer de distinguer les spécificités qui étaient liées à la construction des portes. Car assurément, un grand nombre d'hommes dotés de compétences techniques et d'un savoir-faire en matière de constructions militaires était requis afin de travailler les matières premières qui permettaient de donner vie à un projet qui, rappelons-le, devait répondre aux exigences du commanditaire (fût-ce-t-il un homme ou une communauté) qui le finançait, et plus encore en ce qui concernait les grandes portes monumentales.

Comme bien souvent en histoire grecque, toute velléité de restituer l'histoire sociale et financière qui entourait la mise en œuvre des chantiers de fortifications se voit automatiquement confrontée à la rareté et à la minceur des sources aussi bien textuelles qu'épigraphiques. Étant donné l'état du corpus documentaire utilisé pour ce travail, il n'est pas possible de reconstituer avec précision l'ensemble du processus spécifique de la construction des portes. Cet état de fait explique en partie les détours que nous effectuerons pour retracer de manière plus globale la construction des fortifications : gardons néanmoins à l'esprit que la construction des portes (dans l'immédiat ou plus tardivement) était indissociable de l'édification de l'enceinte. Ainsi, nous nous appuierons aussi bien sur des textes littéraires lorsque ceux-ci livrent des indices substantiels ou utiles à la compréhension de la construction des portes ou de l'enceinte (Diodore de Sicile, Théophraste, Aristote) mais également sur quelques inscriptions fondamentales : la première et la plus ancienne est une longue loi relative à la reconstruction des murs d'Étionéia au Pirée dont la datation est habituellement assignée à 337 (*IG II² 244*), en accord avec les descriptions mentionnées dans les sources littéraires²⁴¹, à laquelle s'ajoutait les clauses précises d'un contrat de rénovation des murs de la forteresse de Mounichie²⁴². Une autre inscription retrouvée à Éleusis, bien que partiellement mutilée, constitue une source exceptionnelle (*I Eleusis 174*) : il s'agissait là des spécifications émises par la cité lors de la rénovation des portes de son enceinte et du sanctuaire dans la seconde moitié du IV^e siècle²⁴³. Ce document peut être mis en parallèle avec les comptes réalisés par les épistates d'Éleusis en 329-328 (*IG II² 1672*), soit à une époque relativement similaire à *I Eleusis 174* ; si cette inscription ne mentionne pas explicitement les portes des fortifications, elle nous offrira quelques points de comparaison

²⁴¹ Voir Démosthène 18, 248 ; Eschine 3, 27, 236 et Lycurgue 1, 44.

²⁴² Pour des commentaires sur l'inscription : MAIER 1961, n°10 ; SCHWENK 1985, n°3 ; RICHARDSON 2000, p.601-615 ; BRUN 2005, p.187-188 ; THEOCHARAKI 2011, p.120.

²⁴³ *Eleusiniaka* 1 1937, p.189-208 ; TRAVLOS 1949, p.123 ; MAIER 1961, n°19.

utiles quant aux prix des éléments constitutifs des portes²⁴⁴. Ainsi, malgré un manque criant de sources, il est toutefois envisageable, en passant par quelques chemins détournés et en tirant parti de la documentation disponible, d'obtenir quelques pistes et indications sur les aspects humains, techniques et financiers de la construction.

A) LES HOMMES : HIÉRARCHIE, RÉPARTITION, SPÉCIALISATION TECHNIQUE

Si nous manquons cruellement de documents pour retracer avec exactitude le déroulement et l'organisation des chantiers de fortifications, F.G. Maier et Y. Grandjean affirmaient que ceux-ci ne devaient pas réellement différer des autres chantiers mis en œuvre par la cité²⁴⁵, pour la construction de temples ou de tout autre édifice public, et pour lesquels nous disposons de davantage d'informations²⁴⁶. Parmi ces ressemblances, on retrouve la division hiérarchique et technique du travail – qui reflétait peut-être une hiérarchie sociale – entre différents corps d'individus : les architectes, les maîtres d'œuvre, les ouvriers spécialisés mais aussi les simples exécutants, fussent-ils libres ou esclaves. La question des savoir-faire et de la technique des individus impliqués sur l'édification et la rénovation des portes est tout à fait centrale : nous tenterons ici de montrer que les portes requéraient bel et bien de grandes compétences en matière de construction.

A.1) Architectes : têtes pensantes du projet ?

Comme nous l'avons montré, l'érection d'une fortification faisait l'objet d'une réflexion mûrement aboutie. Bien loin d'être une tâche aisée et à la portée de tous les citoyens, puisqu'elle nécessitait de fortes compétences en matière de techniques de construction, d'urbanisme et une connaissance profonde des besoins militaires d'une cité – cette charge était très certainement attribuée à un certain nombre d'ingénieurs urbains et/ou militaires, responsables, dans un premier temps, de la mise en place d'un projet de construction, puis, dans un second temps, de

²⁴⁴ TRAVLOS 1949, p.140.

²⁴⁵ Voir MAIER 1961, p.54-55 et GRANDJEAN 2011, p.598.

²⁴⁶ DE STAEBLER 2016, p.123 tempère néanmoins cette idée en précisant que le processus de construction des fortifications devait probablement avoir des différences, étant donné l'importance et le caractère exceptionnel de l'entreprise. Si on peut agréer cette thèse en notant que les fortifications devaient faire appel à une main d'œuvre beaucoup plus nombreuse, il paraît néanmoins assez peu probable qu'une grande différence existe dans l'organisation du chantier, du processus de construction et des personnes en charge de la mener à bien.

son exécution par les ouvriers. On constate très bien la distinction réalisée entre ce qui pourrait être aujourd'hui considéré comme « le chef de chantier » et « les exécutants » dans un extrait des *Métaphysiques* d'Aristote :

« Nous jugeons que les techniciens ont, en chaque domaine, plus de valeur et plus de savoir que ceux qui exécutent et qu'ils sont plus sages parce qu'ils savent les causes de ce qu'ils produisent, quant aux exécutants, ils produisent, sans savoir ce qu'ils produisent, de même que le feu brûle ». (Aristote, *Métaphysiques*, I, 981a, texte établi et traduit par COUSIN V., 1838).

Dans cet extrait, c'est le terme d'ἀρχιτέκτων qui a été choisi par le philosophe afin de qualifier les « techniciens ». Ce terme, dans un sens étymologique, est lié à deux notions précises, d'une part celle de l'ἀρχή et d'autre part de τέκτων, la première indiquant clairement la position de pouvoir et de commandement, la seconde référant expressément à l'idée du travail du bois²⁴⁷. Pourtant, le mot τέκτων pouvait déjà qualifier un bon ouvrier (indépendamment du domaine dans lequel il travaillait) dans les poèmes homériques²⁴⁸, et qui plus est, c'est à Hérodote que nous devons la première mention connue d'un ἀρχιτέκτων lorsqu'il évoque Eupalinos de Mégare, l'homme responsable de la construction du tunnel de Samos à la fin du VI^e siècle²⁴⁹. Dès lors, on constate que le sens du mot avait déjà évolué à l'époque archaïque et au début de l'époque classique et se portait davantage sur sa dimension de commandement. Cette idée est renforcée par un extrait de Platon qui écrit dans *Le Politique* : « Aucun architecte n'est lui-même ouvrier : il est seulement chef d'ouvriers »²⁵⁰. Aussi l'architecte peut en même temps se référer à l'ingénieur constructeur de machines de guerre ou de navires et à l'édificateur de monuments publics tels que les fortifications²⁵¹. Il est d'ailleurs très probable que plusieurs figures connues, comme Philon de Byzance, le rédacteur de la *Syntaxe mécanique*, faisaient partie de ces architectes publics qui étaient employés par les cités²⁵². Si la technique et la compétence manuelle n'étaient pas le cœur du travail de l'architecte, il paraît toutefois difficile d'imaginer qu'une telle distinction fût systématique et totalement hermétique tant elle paraît caricaturale. Par conséquent, la position d'architecte nécessitait des connaissances et des

²⁴⁷ TLG, p.252 et p.1769.

²⁴⁸ HELLMANN 2002, p.34.

²⁴⁹ Hérodote, III, 60, 3.

²⁵⁰ Platon, *Le Politique*, 259e.

²⁵¹ Voir PIMOUGET-PEDARROS 2011, p.215 qui affirme que Vitruve utilisait également ce terme pour qualifier Diognète, l'ingénieur militaire des Rhodiens pendant le siège de 304.

²⁵² PIMOUGET-PEDARROS 2011, p.215.

compétences théoriques suffisamment élevées pour, *a minima*, concevoir, penser et diriger un projet de construction dans son intégralité ou dans la portion qui lui était attribuée²⁵³.

Dans le cas des portes des villes, il est assez clair que les architectes employés possédaient des connaissances précises et profondes en matière de défense militaire : en effet, ils étaient chargés de concevoir une enceinte qui devait non seulement répondre à toutes les exigences défensives qui se présentaient à eux, tout en tenant compte, comme il en a déjà été question dans les chapitres précédents, de toutes les contraintes géographiques, topographiques et urbaines. De cette façon, l'architecte était responsable d'imaginer la porte dans son intégralité, de la conception du plan et de son insertion dans le tracé de l'enceinte et celui des routes (en prenant évidemment soin d'y intégrer tous les principes militaires tels que l'exposition du flanc droit de l'ennemi lorsque c'était possible) jusqu'au choix des matériaux et le contrôle de leur livraison²⁵⁴, ainsi que de l'élévation architecturale. Par exemple, nous avons déjà mentionné le développement des portes dites à cour dans le courant du IV^e siècle²⁵⁵ : il ne fait aucun doute que de telles avancées apportées à la défense des portes étaient l'objet de décennies de travail des architectes afin d'améliorer toujours plus la sécurité des entrées de la ville qui était, rappelons-le encore une fois, de première importance. Loin d'être choses aisées, les calculs et les précautions prises lors de l'élaboration de la porte ne laissaient guère de place à l'approximation : c'est notamment le cas en ce qui concerne la répartition du poids et des charges colossales qui pesaient sur l'édifice ou les considérations tenant à l'évacuation des eaux. S'ajoutait également le fait que les portes, par la variété de leurs couvrements et des appareils de construction, offraient une latitude plus grande à l'esprit artistique des architectes.

L'importance des architectes ne résidait pas seulement dans leurs tâches : cela se voit aussi, pour le moins à Athènes, par le mode de désignation de ces derniers. La documentation épigraphique est à ce propos tout à fait intéressante et édifiante. Une inscription, datée de 337, concernant la réparation des Longs-Murs d'Athènes avait, semble-t-il, eu lieu suite à la cuisante défaite de Chéronée, indique l'existence de deux types d'architectes²⁵⁶ : *δεδόχθαι τοῖς νομοθέταις τοὺς μὲν ἀρχιτέκτονας τοὺς παρὰ τῆς πόλειως μισθοφοροῦντας καὶ ἄλλον τὸμ*

²⁵³ Platon l'affirme lui-même dans le *Politique*, 260a : « Ce qu'il fournit, c'est un savoir, et non pas un travail technique » (texte établi et traduit par AUBONNET J., 1973).

²⁵⁴ On sait par exemple, grâce aux comptes déliens quelque peu tardifs, que les magistrats chargés de la supervision des travaux faisaient bien souvent confiance à l'architecte qui surveillait le respect des baux et contrats pour la construction : il était même habilité à infliger des amendes lorsque cela était nécessaire. HELLMANN 2003, p.50.

²⁵⁵ Voir ci-dessus, p.48-49.

²⁵⁶ *IG II² 244* ou MAIER 1961, n°10 : 1.5-7.

*βουλόμενον εἰσενεγκεῖν συγγρα]φὰς συγγράψαντας καθ' ἕκαστον τῶν ἔργων*²⁵⁷. D'un côté donc, certains architectes semblaient être davantage liés à la cité – peut-être en avaient-ils fait profession au sein de la communauté athénienne et étaient rémunérés pour cela – tandis que d'autres étaient, en des termes beaucoup plus contemporains, des architectes « libéraux » autorisés eux aussi à proposer un projet²⁵⁸. Toujours est-il que, dans un esprit agonistique typique des Grecs, c'est sous l'égide de la compétition que se faisait le choix de l'architecte : il est très probable que chacun d'entre eux proposait systématiquement un projet détaillé et précis – peut-être illustré de maquettes ou de plans²⁵⁹ – au conseil de la Boulè²⁶⁰ qui votait à main levée²⁶¹. Ce mode de désignation, particulièrement démocratique, démontre assez bien l'importance donnée aux architectes à Athènes : leur pouvoir d'action émanait directement d'un vote du peuple souverain, avec toutes les conséquences positives et les dangers que cela devait impliquer²⁶². Par conséquent, les architectes disposaient assurément d'une capacité de persuasion et des compétences d'orateur leur permettant de s'illustrer devant le peuple et donc de remporter les chantiers, Plutarque livre à ce sujet une anecdote intéressante dans les *Préceptes politiques* :

« Ainsi, à Athènes, comme on examinait un jour les capacités de deux architectes, en vue des travaux publics, le premier, orateur séduisant et élégant, ébranla le peuple en débitant, à propos de la construction, un discours soigné ; l'autre, meilleur architecte mais mauvais orateur, s'avança et dit : "Athéniens, ce qu'il a dit, moi, je le ferai. » (Plutarque, *Préceptes politiques*, 802a, texte établi et traduit par CARRIERE J.-C. et CURVIGNY M., 1984)²⁶³.

Le mode de désignation des architectes n'était certainement pas tout à fait le même partout tant celui présenté ci-dessus est marqué par le fonctionnement idiosyncrasique des démocraties en Grèce, et peut-être encore plus précisément celui d'Athènes. En Sicile, si l'on en croit Diodore de Sicile, Denys de Syracuse convoqua ses architectes (le texte ne dit pas

²⁵⁷ « that the lawmakers shall decide : that the architects [contracted to the city and anyone else who wishes shall bring forward] specifications, having drawn them up for each of the works », traduction de S. Lambert.

²⁵⁸ HELLMANN 2002, p.38.

²⁵⁹ Sur la question des maquettes ou plans proposés par les architectes, voir *Idem*, p.38-42.

²⁶⁰ Sur ce point, voir l'inscription ci-dessus, l.9.

²⁶¹ En 307, un autre décret de l'*Ecclesia* relatif à la réparation et au renforcement des murs de l'*asty*, des Longs-Murs et du Pirée nous explique que l'architecte chargé de la réparation des murs était « ...τὸν μὲν ἀρχιτέκ]ονα τῶν κεχειρο[τ]ονημένο[v] ὑπ[ὸ το]ῦ δήμου... ». Voir *IG II² 463*, l.6-7 = MAIER 1961, n°11, voir également THEOCHARAKI 2019, p.36.

²⁶² Bien qu'il ne soit pas possible de le prouver, il paraît très probable qu'un architecte qui n'aurait pas donné satisfaction au Conseil fût sanctionné d'une façon ou d'une autre.

²⁶³ S'il est peu probable que cette scène se soit véritablement produite, Plutarque fait néanmoins certainement référence à une pratique courante dans sa démonstration.

réellement s'ils lui étaient attirés, mais on peut supposer qu'il avait attiré autour de lui plusieurs d'entre eux, moyennant finances) qui lui conseillèrent de fortifier les Épipoles²⁶⁴. Ce passage illustre les compétences particulières des architectes, il ne nous indique cependant pas réellement si leurs projets étaient mis en concurrence comme ils pouvaient l'être à Athènes. Néanmoins, tout porte à croire que Denys était lui-même à la tête du chantier et que ses architectes, déjà choisis par ce dernier, jouaient davantage le rôle de conseillers chargés de mettre en œuvre la volonté expresse du tyran²⁶⁵. Il devait en être de même pour les ingénieurs qui s'étaient mis au service des rois : on sait par exemple que Philippe II et Alexandre avaient de nombreux architectes chargés d'effectuer les travaux sur les fortifications des villes conquises²⁶⁶.

Ainsi donc, lorsqu'on admet l'importance stratégique des portes, il est hautement probable que les responsables de la construction – que ce soient les architectes qui proposaient un projet complet mais aussi les citoyens chargés par la cité de contrôler et de choisir entre ces projets – apportaient une attention toute particulière à celles-ci, notamment en ce qui concerne leur emplacement et leur défense. Néanmoins, l'état actuel des sources ne livre aucune information plus précise sur un potentiel architecte « de la porte » : il reste très difficile de savoir si les architectes chargés de la porte se consacraient spécifiquement à cette tâche – et donc s'ils avaient développé une forme de spécialisation pour ce monument – ou s'ils étaient les mêmes que pour le reste de la fortification. Autrement dit, nous en sommes réduits à supposer que les architectes jugés les plus compétents étaient certainement ceux assignés à la construction des portes comme point sensible et névralgique de la fortification²⁶⁷.

²⁶⁴ Diodore de Sicile, XIV, 18, 3 (*Annexes*, DIOD 1, p.8) : « διόπερ τοὺς ἀρχιτέκτονας παραλαβὼν, ἀπὸ τῆς τούτων γνώμης ἔκρινε δεῖν τειχίσαι τὰς Ἐπιπόλας » : « Aussi convoqua-t-il ses architectes et, d'après leur avis, il jugea nécessaire de fortifier les Épipoles ».

²⁶⁵ Le mur des Épipoles a été construit aux environs de 402. Si Diodore de Sicile attribue directement à Denys l'idée même de fortifier le plateau, il est cependant fort probable qu'elle émanait à la fois d'une réflexion de Denys mais aussi de ses architectes-ingénieurs suite au siège de Syracuse par les Athéniens, qui avait été rendu possible par leur maîtrise des Épipoles. Les architectes furent, dans un second temps, chargés de la construction des murs.

²⁶⁶ HELLMANN 2010, p.323 soumet l'idée que les décrochements réguliers effectués dans le tracé des fortifications de Gortys d'Arcadie serait une remise au goût du jour entraînée par les architectes macédoniens. Problème : la fortification de Gortys qui sert d'exemple est datée du début du premier tiers du IV^e siècle, soit avant l'hégémonie macédonienne en Arcadie. La datation des fortifications reste toutefois un exercice particulièrement périlleux et incertain, notamment dans les cas où les murs ont été réparés et rénovés.

²⁶⁷ Là encore, il est impératif de distinguer les situations qui devaient grandement varier d'un chantier à l'autre : une petite cité n'avait certainement pas les moyens d'avoir des exigences trop grandes et devait faire avec les hommes qui étaient à sa disposition.

A.2) *Maîtres d'œuvre et ouvriers : la question du savoir-faire*

Si la tâche d'imaginer et de concevoir intégralement la porte s'avérait une étape obligatoire dans le processus d'édification de la muraille, elle ne restait qu'à l'état d'idée, tout au plus à l'état de plan ou de maquette, sans sa réalisation concrète et matérielle. Cette dernière ne pouvait être mis en œuvre sans la présence d'un corps de très nombreux individus dont l'appartenance sociale, l'expertise et les qualités techniques pouvaient varier de façon conséquente selon l'objectif et les conditions données à la construction de la muraille : c'est ce que Peter De Staebler qualifiait de « *building experience* »²⁶⁸.

Une fois encore, le chantier des Épipoles entrepris dans les années suivant la fin de la Guerre du Péloponnèse et narré par Diodore de Sicile constitue un point de départ intéressant :

« Comme il voulait mener rapidement la construction des remparts, il rassembla la foule des gens de la campagne parmi lesquels il choisit les hommes propres à cette tâche, de condition libre, soixante mille environ, qu'il répartit le long de l'espace à fortifier. À chaque stade il préposa des architectes, à chaque plèthre, il répartit des maçons, avec sous leurs ordres des hommes pris parmi les manœuvres, à raison de deux cents par plèthre. En plus de ces ouvriers, d'autres, très nombreux, extrayaient les blocs de pierre brute. » (Diodore de Sicile, XIV, 18, 4-5, texte établi et traduit par BONNET M. et BRENNET E., 1997)²⁶⁹.

Diodore propose ici le récit tout à fait exagéré d'une construction pharaonesque qui aurait impliqué plus de soixante mille ouvriers ainsi que six mille paires de bœufs, tous réalisèrent l'ouvrage en une vingtaine de jours seulement selon l'auteur. S'il n'est pas possible de prendre pour argent comptant les informations données par l'historien, certains éléments du texte attirent particulièrement notre attention tant ils rappellent des problématiques courantes sur les chantiers de fortifications. D'abord, Denys aurait fait appel à une main-d'œuvre non pas seulement issue de la ville même de Syracuse mais bien de l'ensemble du territoire environnant la cité (« ἀπὸ τῆς χώρας »). Cette nécessité s'explique certainement pour deux raisons que Diodore explicite lui-même sans le savoir, sous la forme de conditions imposées par Denys : d'une part, les hommes recrutés devaient être « de condition libre » (« ἄνδρας ἐλευθέρους »), ce qui, au-delà de paraître très peu probable, devait considérablement réduire le nombre d'hommes disponibles pour cette tâche difficile ; d'autre part, ils devaient être « propres à cette

²⁶⁸ DE STAEBLER 2016, p.124. L'idée est de reconstituer l'univers qui entourait la construction d'une muraille, d'en chercher les éléments explicatifs dans l'histoire sociale, économique et/ou militaire d'une cité.

²⁶⁹ Voir le passage complet dans les *Annexes*, DIOD1, p.8.

tâche » (« εὐθέτους ἄνδρας »), impliquant ainsi une forme de compétence technique. Cette notion de compétence se traduit également dans le texte par une forme de hiérarchie des positions (et probablement des tâches) : certains hommes sont qualifiés de « οἰκοδόμους », terme vague dont la traduction est particulièrement compliquée à rendre, il s'agirait peut-être de maçons ou de constructeurs²⁷⁰. Toujours est-il que même si leur fonction n'est pas précisément indiquée, ces hommes avaient chacun la charge et la tutelle d'autres ouvriers, regroupés sous le vocable de « ἐκ τῶν ἰδιωτῶν », dont le sens pouvait cette fois-ci aussi bien désigner la masse commune de laquelle ils étaient extraite, mais également et peut-être avant tout, le manque d'expérience et de compétences pour ce travail²⁷¹.

À première vue, l'idée de confier la tâche de construire des fortifications à des personnes non qualifiées – dans le sens où ce n'était pas leur métier – peut paraître particulièrement mauvaise et dangereuse. Toutefois, Diodore nous en indique clairement la raison : Denys « voulait mener rapidement la construction des remparts ». Cette décision n'est d'ailleurs pas un cas unique dans l'histoire grecque puisque Thucydide mentionnait déjà que Thémistocle, dans l'urgence de fortifier Athènes, fit appel à toute la population de la ville (y compris les femmes et les enfants !)²⁷² ; il précisait également qu'en 416, les Argiens entreprirent la construction de Longs-Murs et que « toute la population d'Argos, y compris les femmes et les esclaves, se mit à l'œuvre »²⁷³. Xénophon expliquait quant à lui que Dercylidas, envoyé en Chersonèse, fit construire en 398 un grand mur en utilisant la seule main d'œuvre qui était à sa disposition : ses soldats²⁷⁴. La question pouvait également se poser dans le cadre de l'édification des murs de Messène par les Thébains : les sources écrites (principalement Diodore et Plutarque) indiquent que les hommes d'Épaminondas fondèrent la nouvelle Messène lors d'une campagne de quatre-vingt-cinq jours dans le Péloponnèse. Si l'on admet que les historiens antiques entendaient là que la construction des murs fût aboutie au bout de ces trois mois²⁷⁵, la participation des troupes à l'ouvrage ne fait alors aucun doute²⁷⁶. Parmi ces nombreux hommes et femmes chargés de bâtir les murs, il est évident que certains possédaient des compétences et

²⁷⁰ TLG, p.1204.

²⁷¹ *Idem*, p.819.

²⁷² Thucydide, I, 90, 3.

²⁷³ Thucydide, V, 82, 6.

²⁷⁴ Xénophon, *Les Helléniques*, III, 2, 10.

²⁷⁵ Sur ce point, voir MÜTH 2014, p.109-112. Il n'est pas persuadé que Diodore et Plutarque considèrent une édification complète des remparts dans un laps de temps aussi rapide.

²⁷⁶ Le programme de fortifications mené par Épaminondas lors de ses expéditions (à Mantinée, Messène, Mégalopolis) est de ce point de vue intéressant : les troupes qu'il avait emmenées avec lui devaient posséder un savoir-faire particulier en matière de construction des murailles (que ce soit par les soldats eux-mêmes ou par des ingénieurs-architectes qui les accompagnaient). C'est la thèse de COOPER 2000.

des capacités techniques (c'est certainement eux que Diodore qualifiait d'*οἰκοδόμοι*), mais ce n'était pour autant pas le cas de tout le monde. Dès lors, on peut conclure que la construction des fortifications n'était pas toujours réservée à ces ouvriers spécialisés²⁷⁷, notamment lorsque ces dernières étaient élaborées dans un contexte qui nécessitait une rapidité d'action ou lorsque les tâches requises n'étaient pas particulièrement complexes²⁷⁸. Toutefois, cette décision n'était pas sans conséquence : une fortification bâtie à la hâte – et souvent avec des matériaux de moindre qualité comme nous le verrons – entraînait un aspect moins soigné et homogène assez bien marqué par la variation dans l'appareillage des murs²⁷⁹.

Si jusqu'à présent, la muraille a été envisagée comme un tout et un ensemble uniforme et unifié, il ne faut pas oublier le caractère ambigu de la fortification puisqu'elle est à la fois unité, mais elle est aussi une pluralité d'éléments qui la composent, parmi lesquels se trouvent les portes. Étant des lieux de passage par définition, les portes étaient les éléments de la fortification qui étaient amenés à être exposés à la vue de tous (nous y reviendrons) et leur construction devait donc répondre, dans de très nombreux cas, à certains critères esthétiques doublés de critères techniques – dont nous avons déjà rappelé maintes fois les impératifs stratégiques et topographiques. Par conséquent, l'édification de la porte exigeait, à notre avis, qu'une main d'œuvre qualifiée fût nécessairement employée, et ce même lorsque la construction devait être effectuée dans la précipitation. De ce point de vue, on constate que les textes restent particulièrement généraux et peu précis quant à la variété des ouvriers et des techniques qui étaient employés sur les portes de la ville. Pourtant, ces dernières constituaient une somme de savoir-faire qui ne dépendait de toute évidence pas d'un seul et même ouvrier.

²⁷⁷ Ceux qu'il convient d'appeler τεχνῖτες plutôt qu'artisans, voir PICARD 2008, p.57.

²⁷⁸ La fabrication de briques crues d'argile ne nécessitait pas de compétences particulières et pouvaient donc être réalisées en grand nombre, rapidement et par des ouvriers peu qualifiés. Voir LAWRENCE 1979, p.210-211 et MAHER 2014, p.34-35.

²⁷⁹ À Messène par exemple, on constate des variations dans l'appareil de construction des murs, et notamment des portes, que Silke Müth explique en partie par la différence de technicité des équipes d'ouvriers répartis sur le rempart (voir MÜTH 2014 p.112). Des observations similaires ont pu être faites à Thasos (voir GRANDJEAN 2011, p.53, 147 et 398-399).

²⁷⁹ À Messène par exemple, on constate des variations dans l'appareil de construction des murs, et notamment des portes, que Silke Müth explique en partie par la différence de technicité des équipes d'ouvriers répartis sur le rempart (voir MÜTH 2014 p.112). Des observations similaires ont pu être faites à Thasos (voir GRANDJEAN 2011, p.53, 147 et 398-399).

A.2.1) Le travail de la pierre et des briques crues : des ouvriers qualifiés ?

Tout d'abord, il ne fait absolument aucun doute que de nombreux carriers et/ou briquetiers étaient impliqués dans l'extraction ou la fabrication des matériaux nécessaires, puis de leur transport depuis les carrières jusqu'au site de construction des portes. L'inscription des comptes d'Éleusis de 329 donne un très bel exemple d'un de ces entrepreneurs ayant obtenu le contrat à l'occasion de la construction d'un mur de refend (*diateichisma*) dans la ville : « πλίνθοι παρὰ Δάου Ἐλευσῖνι οἰκοῦντο εἰς τὸν πυλῶνα : □ : »²⁸⁰. Ce fameux Daos aurait donc eu la charge précise de fournir cinq mille briques crues²⁸¹ pour constituer l'entrée du *diateichisma* et de les apporter ensuite sur le lieu de la construction ; l'inscription indique par la suite que des hommes – très probablement différents de ceux qui avaient effectué le premier travail – furent payés pour avoir posé les briques près d'une entrée et de la tour avoisinante²⁸². Parfois, la limite entre les fonctions attribuées aux entrepreneurs était plus floue : dans une inscription athénienne sensiblement plus ancienne (datée de 394, au moment de la réfection des murs du Pirée à la suite de la Guerre du Péloponnèse)²⁸³, il est indiqué qu'un certain Démosthène de Béotie fut chargé d'une section du mur jusqu'au pilier central de la porte Éétioenienne²⁸⁴. Le texte de l'inscription est assez peu clair quant à sa fonction réelle (« τῆι προσαγωγῇ[1] τῶν λίθων ») : faut-il entendre qu'il n'était que le responsable de l'extraction et du transport des pierres sur le site, ou qu'il avait également la charge de la reconstruction du mur ? La question ne saurait être définitivement tranchée²⁸⁵. Toujours est-il que le travail de maçonnerie sur et autour de la porte pouvait s'avérer colossal (particulièrement lorsque l'entrée était juxtée de tours ou d'imposants bastions) et devait être réalisé par les ouvriers, sous la supervision de maçons spécialisés. Si en apparence ce travail n'est pas tellement différent de celui mise en œuvre sur le reste de la muraille, on constate que c'est très souvent aux portes des villes que les appareils les plus soignés et les plus qualitatifs étaient réalisés²⁸⁶. Ajoutons également que les étapes sensibles de la construction telles que la pose des linteaux²⁸⁷, la taille

²⁸⁰ IG II² 1672, l.24 : « briques de Daos résidant à Éleusis, pour les portes : 5000 » (traduction personnelle).

²⁸¹ Les briques utilisées depuis l'époque archaïque jusqu'à l'époque hellénistique ne sont que des briques crues. Aucun exemple de brique cuites n'a été retrouvé avant la fin de l'époque hellénistique.

²⁸² Il en allait vraisemblablement de même lorsqu'il s'agissait d'entrepreneurs carriers chargés de livrer des pierres. Sur les travailleurs du secteur de la pierre et leurs spécialisations, voir HELLMANN 2002, p.70.

²⁸³ IG II² 1657, l.1-9 = MAIER 1961, n°2.

²⁸⁴ Voir **Pl. XXIII, 2 & 3**.

²⁸⁵ Le prix de 790 drachmes payées à Démosthène ne nous donne pas plus de renseignements puisque nous ignorons totalement l'étendue de la zone de reconstruction dont parle l'inscription.

²⁸⁶ C'est notamment ce qui a été constaté à la porte principale d'Érétrie en Eubée (V^e siècle) (FACHARD 2004, p.99), à la porte d'Arcadie de Messène (IV^e siècle) (MÜTH 2014, p.113) par exemple.

²⁸⁷ Dans le cas de simples poternes (à linteaux monolithiques par exemple), il est peu probable qu'un savoir-faire particulièrement élaboré fût nécessaire.

et la mise en place des blocs destinés à recevoir les jambages et les pivots de bois de la porte, ou les structures adjacentes permettant l'écoulement des cours d'eau ne pouvaient être réalisés en totalité par un ouvrier qui n'aurait eu la moindre compétence en matière de construction. Ces éléments montrent bien que les hommes les plus qualifiés étaient effectivement employés aux portes. De la même façon, lorsque la maçonnerie de la fortification était rénovée et/ou exhaussée, comme le furent de nombreuses portes de Thasos au cours des V^e et IV^e siècles²⁸⁸, la tâche était également le plus souvent confiée à ces ouvriers spécialisés puisque la main-d'œuvre nécessaire était de moindre importance que pour la création d'une muraille *ex nihilo*²⁸⁹, et que les opérations étaient certainement bien plus délicates et techniques à mener²⁹⁰.

A.2.2) Charpentiers et menuisiers : une spécialité indispensable

Le travail de la brique ou de la pierre n'était pas le seul à être requis dans le processus d'édification d'une porte. Nous avons déjà mentionné dans le chapitre précédent les différents composants qui constituaient l'ensemble de leur système d'ouverture et de fermeture : les pivots, les battants, l'éventuel cadre de bois qui les entourait ainsi que les systèmes de verrouillage. Une grande partie de ces éléments reposait sur un travail minutieux qui demandait un savoir-faire important et une bonne maîtrise du bois²⁹¹. Nous avons quelques mentions des menuisiers et charpentiers employés sur les sites de fortifications²⁹², la plus marquante pour

²⁸⁸ GRANDJEAN 2011 : voir par exemple la porte au char (p.34), la porte d'Hermès (p.38), et la porte du Silène (p.167-169).

²⁸⁹ Là encore, le contexte de la rénovation des fortifications est crucial : à Athènes, les murs furent progressivement reconstruits, dans les années suivant l'adhésion d'Athènes à la guerre de Corinthe et le retour triomphal de Conon (395-390), par des entrepreneurs (voir TEOCHARAKI 2011, p.117 et RHODES et OSBORNE 2003, p.46-47). Plus tard, suite à la défaite de Chéronée, les murs furent rénovés une nouvelle fois. La tâche avait également été confiée à des entrepreneurs (*IG II² 244*) ; cependant un passage de Lycurgue ajoute que les Athéniens eux-mêmes prirent part à la restauration des murs (*Contre Léocrate*, 44) et que « personne dans la ville n'était oisif ». Les textes (*Xen. Hell.* IV, 8, 10) précisent que Conon mit uniquement ses troupes à disposition alors que le passage de Lycurgue mentionne bien le peuple dans sa totalité. Ce dernier, loin d'être nécessairement spécialisé, pouvait donc être amené à s'investir dans la réparation des murs, lorsqu'une menace imminente comme Philippe II se présentait, et de ce fait accélérer le processus.

²⁹⁰ La rénovation de la porte de Zeus de Thasos est un bel exemple : à la fin du IV^e siècle, un programme de reconstruction visait à embellir et fortifier la porte. À voir les modifications apportées à cette dernière, il ne fait aucun doute que des ouvriers et artistes qualifiés avaient été employés, notamment pour les reliefs sculptés (ci-dessous, p.242) (GRANDJEAN 2011, p.264-266 et 541-548).

²⁹¹ Précisons d'emblée que la compétence des artisans en question n'était pas nécessairement exclusivement réservée au bois : FEYEL 2006, p.385 affirme que les ouvriers qui travaillaient le bois étaient souvent les mêmes que ceux qui travaillaient la pierre. L'idée est de distinguer ceux qui, malgré une polyvalence certaine, avaient un savoir-faire en matière de construction et ceux qui auraient pu être employés (des citoyens, des femmes, *etc.*) ponctuellement.

²⁹² Il est évident que les charpentiers et menuisiers ne reposaient pas la totalité de leur activité sur la construction de fortifications, qui s'avérait être un événement relativement rare. Ceux qui étaient employés – et sont aussi

notre sujet est celle donnée par Aristophane dans les *Oiseaux*, au moment de la construction de la muraille de Coucou-les-Nuées :

« Le Messager : "Des oiseaux étaient là, **charpentiers excellents**, les pics-verts, qui à coups de bec ont équarri les portes : au bruit de leurs coups de pic, on eût dit un chantier de marine. Et maintenant tout est là-bas garni de portes et verrouillé, et gardé tout autour ; on fait les rondes, on circule avec la cloche ; partout des sentinelles sont posées, et des fanaux sur les remparts." » (Aristophane, *Les Oiseaux*, v.1154-1163, texte établi et traduit par VAN DAELE H., 1928).

Le terme utilisé par Aristophane pour désigner ceux qui apparaissent ici clairement comme des travailleurs du bois est celui de *τέκτων*. Si, comme nous l'avons vu, le mot peut porter à confusion dans son sens et qualifier, à la manière d'une expression « fourre-tout », des ouvriers dont les compétences étaient parfois très variées²⁹³, il est parfois directement associé à la construction de fortifications et à l'idée de travailleurs du bois²⁹⁴. Les sources ne sont toutefois pas précises quant à la fonction réelle des charpentiers et menuisiers dans l'édification des fortifications²⁹⁵. Dans le cadre de la construction de la porte néanmoins, la réponse semble assez évidente : ils étaient chargés de fabriquer (à partir des matériaux fournis par la cité ou les leurs) les pivots, les battants et les barres de fermeture de la porte. Lorsque ces éléments étaient renforcés de métal, il est tout à fait probable que les menuisiers devaient, si ce n'est concevoir et fabriquer les pièces, les mettre en place sur la structure de bois. C'est notamment le cas des clous qui étaient régulièrement enfoncés dans les planches de bois pour assembler et former les battants. L'inscription des comptes d'Éleusis peut, une fois de plus, s'avérer intéressante : concernant le sanctuaire de Pluton, il est inscrit qu'un homme fut récompensé pour avoir réalisé uniquement les battants de la porte²⁹⁶, tandis que l'on apprend dans un second temps qu'en ce qui concerne les portes de l'un des trésors de la ville, seuls les pivots de la porte furent achetés à un certain Pamphilos du Pirée²⁹⁷. Pour le reste des éléments, les épistates ne mentionnent que l'achat des matériaux²⁹⁸. S'il ne s'agit pas à proprement parler dans ces deux exemples de portes

mentionnés ailleurs dans les textes, voir *TLG* p.1769 – sur les autres chantiers publics et privés devaient être les mêmes.

²⁹³ Les charpentiers et menuisiers pouvaient avoir d'autres fonctions que le travail du bois (ils pouvaient poser des tuiles. Parfois, les artisans cumulaient une connaissance de carrier et de charpentier. Voir HELLMANN 2003, p.71.

²⁹⁴ Voir Thucydide, V, 87, 2 ; V, 82, 3 et VI, 44, 2. Voir également Xénophon dans *Les Helléniques* IV, 8, 10 et IV, 4, 10 dans la *Cyropédie* III, 2, 11 et VI, 1, 37 par exemple.

²⁹⁵ On sait toutefois que dans plusieurs cas (notamment dans les fortifications de briques crues), des pièces de bois pouvaient être insérées pour raffermir les murs de fortifications. Voir HELLMANN 2003, p.108.

²⁹⁶ « μισθωτεῖ τῶι τὰς θυροκλικκίδας ποιήσα{ι}ντι τὰς ἐπὶ τοῦ Πλούτωνος », 1.172.

²⁹⁷ « στροφίνγων ζεῦγος ταῖς θύραις ταῖς κεδρίναις ταῖς τοῦ θησαυροῦ παρὰ Παμφίλου ἐν Πειραιῶς », 1.147-148.

²⁹⁸ *IG* II² 1672, 1.144-152.

de fortifications ; on sait toutefois que la division des chantiers en lots réduits confiés à plusieurs adjudicataires était une pratique courante en Grèce²⁹⁹ (et essentielle pour éviter les faillites et accélérer la construction) et qu'ainsi, il est imaginable que dans certains cas, les éléments boisés de la porte étaient fabriqués puis assemblés par des charpentiers différents³⁰⁰. Peut-être plus encore que la maçonnerie, le travail du bois pour confectionner les portes requérait indéniablement une technique qui n'était absolument pas à la portée de n'importe quel individu. On peut donc en déduire qu'encore une fois, l'élaboration des portes monumentales relevait bel et bien d'un savoir-faire confié à des artisans compétents en la matière. L'idée est résumée dans les *Helléniques* de Xénophon où Conon, en plus de fournir ses propres équipages pour la restauration des murs du Pirée, « donnait de l'argent pour payer des charpentiers et maçons »³⁰¹, c'est-à-dire ceux dont les compétences étaient indispensables³⁰².

A.2.3) Autres ouvriers : la métallurgie et l'art de la sculpture

Un autre corps de *technitès*, cette fois-ci plus spécialisé dans la métallurgie, était également amené à offrir son expertise dans la fabrique des portes de la ville. Leur implication dans le processus est très difficile à quantifier et il est particulièrement périlleux de leur attribuer un rôle précis tant ils n'apparaissent que très sporadiquement dans les sources, sous le nom de « χαλκεύς »³⁰³. Les pièces métalliques des portes étaient, comme nous l'avons vu, plus ou moins nombreuses selon que l'on choisissait ou non de renforcer les structures de bois par des pièces de fer ou de bronze plaquées. On pense évidemment également aux crapaudines fixées dans les blocs des seuils des portes ainsi qu'aux nombreux clous des battants, qui étaient

²⁹⁹ HELLMANN 2003, p.23.

³⁰⁰ On ne peut néanmoins tirer de loi générale : la même inscription mentionne un menuisier ayant « réalisé et posé les portes de la poterne » de l'Éleusinion (I.164). Dans ce cas, il est fort probable que la totalité des battants et des pivots aient été fabriqués puis mis en place par le même artisan. Faut-il déduire qu'un seul artisan suffisait à construire une poterne de l'Éleusinion, tandis que les grandes portes du temple de Pluton demandaient davantage de travail ?

³⁰¹ Xénophon, *Les Helléniques*, IV, 8, 10.

³⁰² Ce passage est toutefois intrigant et paraît contradictoire : Xénophon mentionne qu'en 393, le Pirée n'était pas doté de portes (*Hell.* V, 4, 20 : *Annexes* XEN 14, p.43). Or dans ce cas, pourquoi l'inscription IG II² 1657, datée de 394, mentionne-t-elle une des portes du Pirée dans les réparations ? Cela est d'autant plus intrigant qu'il faut attendre presque quinze ans avant que les portes ne fussent reconstruites, en 378 selon Xénophon (*Hell.* V, 4, 34 : *Annexes*, XEN 15, p.44). À en croire l'auteur, faut-il donc considérer que l'inscription serait mal datée ? Cela paraît peu probable. Si nous sommes plus portés à croire que Xénophon se trompe en affirmant que les portes n'existaient pas en 393, il paraît toutefois curieux qu'il répète son erreur une seconde fois en affirmant la reconstruction des portes bien plus tard. Peut-être doit-on alors considérer que seules certaines portes avaient été rénovées et/ou reconstruites lors de la réfection lancée par Conon en 394 ou que les portes étaient alors dénuées de battants ?

³⁰³ TLG, p. 1973.

évidemment le plus souvent réalisés en métaux. En 329 à Eleusis, quelques lignes seulement mentionnent l'achat des clous pour les portes : pour le temple de Pluton, deux-cent cinquante clous furent achetés à Xanthippos du Pirée³⁰⁴. Nous n'avons en revanche aucune information précise sur l'identité de ces adjudicataires ni sur leur spécialité : si des ateliers de métallurgistes devaient exister dans la plupart des villes, faut-il pour autant considérer que les pièces étaient achetées directement à ces ateliers particuliers ou que les charpentiers eux-mêmes possédaient la technique et l'outillage nécessaires pour les fabriquer ? La grande difficulté et la technicité de la maîtrise des métaux³⁰⁵ nous porte à croire que les adjudicataires de la fabrication des portes, lorsqu'ils n'avaient pas d'ouvrier qualifié pour le faire et que la cité ne fournissait pas le matériel nécessaire, obtenaient les composants métalliques auprès d'entrepreneurs spécialisés.

Enfin, il est nécessaire de dire quelques mots des artistes qui pouvaient être amenés à travailler aux portes. Si les éléments décoratifs et cultuels associés aux portes feront l'objet d'une étude plus précise, mentionnons tout de même ici l'indéniable qualification de ceux qui étaient amenés à les réaliser³⁰⁶. Le meilleur exemple, aussi bien qualitatif que quantitatif, est constitué par les différents reliefs aux portes de Thasos, qui s'illustraient par leur qualité et la finesse de leur art. Ils montrent bien qu'un soin tout particulier était parfois apporté à l'entrée dans la ville : il paraît donc très clair que pour réaliser de telles sculptures, des artistes de qualité avaient été chargés de réaliser l'opération. Les méthodes de datation des fortifications restant peu sûres, il est difficile de savoir si les reliefs de la porte du Silène, de la porte au char ou de la porte d'Hermès avaient été sculptés directement après l'installation de la porte : on sait toutefois qu'à la porte au char, le relief avait bien été réalisé *a posteriori*, en témoigne le retrait du fond du relief par rapport à la parastade dans lequel il était sculpté³⁰⁷. Grandjean notait alors qu'un écart d'une dizaine d'années avait pu exister entre la pose du bloc de parastade et l'apparition du relief³⁰⁸, montrant ainsi que l'aspect esthétique de la porte relevait d'un processus d'une grande amplitude temporelle qui ne s'arrêtait pas à sa simple mise en place et qui demandait donc l'intervention d'hommes qualifiés sur le long terme. C'était aussi le cas du

³⁰⁴ *JG* II² 1672, l.172.

³⁰⁵ Voir PICARD 2008, p.54-55.

³⁰⁶ Ces reliefs ne sont pas particulièrement fréquents : on ne peut donc pas déduire la présence systématique d'artistes pour l'édification des portes.

³⁰⁷ La porte au char est particulièrement intéressante car la seconde parastade, non sculptée, présentait un panneau en saillie qui attestait qu'un relief avait été prévu à cet endroit (GRANDJEAN 2011, p.33). Ainsi donc, lors de la mise en place de la porte, les concepteurs de la porte avaient décidé d'y intégrer des reliefs : le fait qu'ils n'aient pas été réalisés immédiatement s'explique peut-être par la nécessité de construire l'enceinte rapidement à la suite du raid d'Histiée en Grèce du Nord et que les finitions pouvaient attendre.

³⁰⁸ GRANDJEAN 2011, p.33-34.

relief de Dionysos et des Ménades, positionné de façon symétriquement opposé au relief d'Héraclès (contemporain, lui, de la construction de l'enceinte) à la suite d'un exhaussement de la porte à la fin du IV^e siècle : ainsi, un remaniement de la porte avait entraîné l'adjonction d'une nouvelle représentation divine, pratiquement cent ans après la construction originelle de la porte³⁰⁹.

Ainsi donc en ce qui concerne les hommes amenés à prendre part à la construction d'une fortification, il est bien évident que la partition que nous avons opérée ici, entre les différents corps de métier, ne peut être considérée comme absolue et hermétique. La distribution des rôles devait être bien différente selon le contexte de l'édification et les ressources humaines et financières disponibles³¹⁰. La construction particulière d'une porte fortifiée restait néanmoins un événement assez rare qui résultait, et c'est peut-être là le plus important, d'une conjonction impérative de connaissances, de savoir-faire et de techniques mises en œuvre pour assurer la réalisation d'un ouvrage conforme aux exigences militaires, esthétiques et urbaines, si toutefois elles avaient été prévues. Les besoins caractéristiques des portes en faisaient, selon nous, des zones sensibles qui ne pouvaient pas être édifiées sans, *a minima*, la supervision précise d'un architecte et d'une main d'œuvre compétente et qualifiée.

³⁰⁹ *Idem*, p.226-227. Voir également l'exemple de la porte de Zeus, ci-dessous, p.242.

³¹⁰ Sur les ressources humaines disponibles, un passage de la *Cyropédie* de Xénophon (VIII, 2, 5) est intrigant : « Dans les petites villes, en effet, ce sont les mêmes artisans qui fabriquent le lit, la porte, la charrue, la table et qui bâtissent même souvent la maison, bien heureux encore, si avec tant de métiers, ils trouvent assez de clients pour les nourrir. Or il est impossible qu'un homme qui fait plusieurs métiers les fasse tous parfaitement. Dans les grandes villes, au contraire, où beaucoup de gens ont besoin de chaque espèce de choses, un seul métier suffit pour nourrir un artisan, et parfois même une simple partie de ce métier ». Il paraît très peu probable que, dans le cas des fortifications (même celles des plus petites villes), la tâche ne fut pas confiée à plusieurs individus dotés d'un minimum de qualifications.

B) MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION : LA QUESTION DES CONTRAINTES DU MILIEU

B.1) Un indéniable déterminisme géologique

Si les hommes sont indispensables à la réalisation d'une fortification, il en est naturellement de même pour les matériaux. Dans le cadre de l'édification d'une enceinte urbaine qui, rappelons-le, pouvait atteindre plusieurs kilomètres de long, la quantité de matériaux nécessaire était largement supérieure à celle d'autres chantiers publics tels que ceux des sanctuaires³¹¹. Encore une fois, plusieurs paramètres de contexte doivent être pris en compte pour distinguer les murailles. Par exemple, lorsque la fortification était construite dans un état de grande urgence par exemple, on constate l'utilisation de matériaux de remplois : l'épisode le plus connu est évidemment celui des murailles thémistocléennes d'Athènes (peu après 480) qui furent construites « en n'épargnant aucune construction ni privée ni publique qui pût servir [au] travail, en sacrifiant tout »³¹². Ce remploi des matériaux a par ailleurs été attesté archéologiquement³¹³, notamment au niveau de la porte sacrée d'Athènes³¹⁴ et des tours du *Dipylon*, dans lesquelles ont pu être retrouvés des marbres funéraires (voir la base inscrite en l'honneur d'Anaxilos, **Pl. XIV, 1 & 2**). La reconstruction des murs à la suite de la bataille de Chéronée avait également entraîné la réutilisation de matériaux provenant d'autres constructions publiques et privées³¹⁵. On voit donc bien ici que le contexte d'élaboration de la fortification avait une conséquence directe sur les matériaux utilisés : la recherche absolue de gagner du temps ne laissait pas l'opportunité d'extraire ou de fabriquer la totalité des matières premières nécessaires aux murs et entraînait donc la réutilisation de ce qui existait alors déjà. Les décisions prises en amont de la réalisation de la fortification avaient également des conséquences : les besoins matériels n'étaient pas les mêmes selon que l'on décidait de construire la fortification intégralement en maçonnerie de pierres sèches (Messène par exemple) ou qu'on employait la formule – certainement la plus courante en Grèce classique³¹⁶ – d'un

³¹¹ L'enceinte d'Érétrie, de 4.6 km de long, aurait selon lui nécessité environ 31 000 tonnes de pierres et 28 750 m³ de briques crues (FACHARD 2004, p.101), celle de Thasos (3.6 km) aurait nécessité 55 000 m³ de matériaux taillés (GRANDJEAN 2011, p.607). Ces chiffres, à prendre avec précaution, montrent très bien la quantité colossale de matériaux nécessaires à la réalisation d'une fortification.

³¹² Thucydide, I, 90, 3 (texte établi et traduit par DE ROMILLY J.).

³¹³ Voir KNIGGE 1988 dans le secteur du *Dipylon* et de la Porte Sacrée. Pour l'une des portes au sud-est d'Athènes (n°XIII, **Pl. II, 1 ; III, 1 et IV, 1**), voir GRECO 2011, p.415.

³¹⁴ Voir par exemple le sphinx de marbre retrouvé dans la construction de la porte (KNIGGE 1988, p.61).

³¹⁵ Voir THEOCHARAKI 2011, p.119.

³¹⁶ GARLAN 1974, p.11 ; HELLMANN 2003, p.108

socle de pierre surmonté d'une superstructure de briques crues (particulièrement problématique, nous le verrons, pour la construction des portes).

De nouveau, les chercheurs ont été amenés à réfléchir à la potentielle existence d'un « choix » en ce qui concerne l'utilisation des matériaux de construction des fortifications. Autrement dit, les concepteurs des murs étaient-ils véritablement libres de sélectionner les matériaux qu'ils souhaitaient pour leur entreprise ? Les principaux travaux et recherches sur la question s'accordent aujourd'hui pour dire que ce choix n'existait pas réellement et que la construction de la fortification était guidée par l'idée d'un « déterminisme de la géologie » qui conditionnerait non seulement le choix des matériaux mais également celui de l'appareillage du mur et le traitement des parements : autrement dit, les Anciens utilisaient ce qui était à leur disposition, directement à portée de main ou du moins ce qui se trouvait être le plus proche³¹⁷. En ce qui concerne les murailles entièrement constituées d'une maçonnerie de pierres, ce déterminisme a été constaté empiriquement par les archéologues qui se sont penchés sur la question et qui ont pu montrer par exemple que les calcaires étaient les roches les plus utilisées, car naturellement les plus présentes dans le sol grec de l'époque³¹⁸. Il se cumule à un déterminisme lié à la localisation particulière de chaque cité, qui devait composer avec les matériaux disponibles : pour se fortifier au IV^e siècle, les Phocidiens utilisèrent les ressources de calcaire gris des montagnes à proximité de leurs sites de construction³¹⁹ ; à Messène, les fortifications étaient composées de roches telles que les calcaires ou le psammite extraits directement des carrières riches en ressources naturelles entourant le site, au mont Ithome au nord de la ville par exemple (dont les carrières ont pour certaines été localisées, voir **Pl. XXXIX, 1**)³²⁰ ; à Stratos en Acarnanie, les carrières de calcaire utilisées pour la construction de l'enceinte se situaient à proximité des murs³²¹. Plus rarement peut-être, comme à Platiana en Triphylie, il n'existait aucun site de carrière extra-muros, montrant ainsi que les pierres utilisées pour les portes avaient été extraites depuis l'intérieur de la zone entourée par l'enceinte³²². Il ne

³¹⁷ MAHER 2014, p.34 ; BESSAC 2016, p.132.

³¹⁸ Thasos constitue par exemple une belle exception, d'où l'importance de préciser la particularité locale de chaque cité.

³¹⁹ TYPALDOU-FAKIRIS 2004, p.301. Elle précise qu'à Tithorée, Thracis et Phlygonion, les blocs venaient des carrières creusées sur le site même.

³²⁰ MÜTH 2016a, p.280-281. On constate par ailleurs à Messène qu'un calcaire dur se trouvait sur la partie nord de l'enceinte, tandis qu'un psammite (roche beaucoup moins dure) avait été utilisée dans la partie sud : les carrières de pierres dures se trouvaient à 5 km au nord de la ville, montrant ainsi que celles-ci pouvaient parfois être quelques peu éloignées du site de construction des murs (BESSAC 2016, p.135).

³²¹ *Idem*, p.340.

³²² *Idem*, p.311-314.

serait pas particulièrement productif de multiplier indéfiniment les exemples³²³ ; il reste néanmoins intéressant de dire une nouvelle fois quelques mots de Thasos, qui constitue un cas assez intéressant³²⁴. L'enceinte fortifiée avait été réalisée principalement dans des marbres et des gneiss différents dont plusieurs carrières ont pu être retrouvées dans les environs des remparts. En cela, Thasos ne semble pas contrevenir à la règle du déterminisme géologique : l'île et le site étant riches en sources de marbre et en gneiss, il était évident que les concepteurs de la fortification allaient profiter de cet avantage local. Grandjean constate tout de même que certains blocs auraient certainement été amenés depuis d'autres carrières que celles à proximité immédiate du site : c'est le cas du marbre blanc de la porte de Zeus et d'Héra, peut-être extrait des fronts de taille de Saliara ou de Vathy, à plusieurs centaines de mètres à l'est du site antique de Thasos. La qualité et la couleur de ce marbre (très blanc) étaient probablement ce que les architectes étaient venus chercher dans des carrières spécifiques afin de réaliser certains éléments des portes.

De manière générale, il semble bel et bien que les matériaux utilisés pour la maçonnerie des portes des villes étaient identiques à ceux employés pour le reste de la fortification³²⁵, c'est-à-dire avant tout des matériaux locaux (nous verrons que ce n'est pas le cas en ce qui concerne les pièces de bois par exemple). Cet état de fait est d'autant plus intéressant qu'il est constatable et constaté pour l'ensemble de la période qui intéresse cette étude : en effet, les fortifications étaient déjà fabriquées en matériaux locaux à l'époque archaïque³²⁶ ; par la suite, cette tradition s'est semble-t-il perpétuée jusqu'à l'époque hellénistique³²⁷. Il n'est pas nécessaire de chercher très loin les raisons du déterminisme géologique dans l'édification des murailles. D'abord, extraire et produire localement évitait un évident surcoût lié à la logistique du transport des pierres depuis les sites de taille jusqu'aux chantiers qui pouvait s'avérer colossal : les comptes delphiques montrent que pour un édifice public, le coût de construction pouvait varier d'un à trois selon que les pierres venaient de carrières éloignées ou proches³²⁸. Ce surcoût pouvait être pris en charge par les cités uniquement si elles en avaient les moyens et qu'elles y voyaient un intérêt particulier : comme nous l'avons vu à Messène, où le calcaire dur extrait à 5 km au nord

³²³ Mentionnons deux autres exemples : COUTSINAS 2013, p.373 avait constaté exactement le même phénomène en Crète où les fortifications étaient, dans l'immense majorité des cas, bâties à partir de matériaux locaux. BAKHUIZEN 1992, p.53 et 92 montrait que les murs de Goritsa (milieu du IV^e siècle) avaient été réalisés dans un calcaire local extrait à proximité du chantier de construction.

³²⁴ Sur les matériaux et carrières de Thasos, voir GRANDJEAN 2011, p.607-611. Il faut toutefois être prudent : l'auteur reconnaît lui-même ne pas avoir mené une étude précise et profonde des roches utilisées sur le chantier.

³²⁵ Pour les poternes, la question ne se pose même pas puisqu'elles étaient intégrées au sein des courtines.

³²⁶ FREDERIKSEN 2011, p.92.

³²⁷ HELLMANN 2010, p.320.

³²⁸ TYPALDOU-FAKIRIS 2004, p.301.

de l'enceinte était bien plus aisé à extraire et représentait donc un gain de temps comparé aux roches immédiatement à disposition ; ou à Thasos où les particularités de certains marbres avaient été recherchées³²⁹. Au-delà de l'aspect du prix des matériaux, l'utilisation de la production locale permettait aussi une indéniable accélération du processus de construction, ce qui pouvait s'avérer utile et très intéressant, notamment lorsque le contexte requérait une grande rapidité d'exécution.

C'est d'ailleurs aussi en partie cette recherche d'économies et de rapidité qui poussait au recours aux briques crues pour les fortifications³³⁰. En effet, ces dernières s'illustraient particulièrement par leur facilité de production ; il était relativement aisé d'en produire de grandes quantités dans un temps limité, et elles représentaient donc une solution idéale pour fournir les chantiers de fortifications³³¹. Il n'est pas inintéressant de préciser que la brique crue fut utilisée, malgré une tendance générale à la baisse³³², jusqu'à la fin de l'époque hellénistique, et ce dans plusieurs régions du monde grec³³³. Là encore, il semble qu'un déterminisme géographique ait été en partie à l'œuvre : les sources de pierres et les mines n'étant pas naturellement présentes dans tous les secteurs, l'utilisation de la brique crue devenait alors un moyen salubre d'édifier une fortification à moindre coût, comme ce fut le cas à Olynthe, Mantinée et Tégée³³⁴. À l'inverse, dans les montagnes d'Étolie et d'Arcadie, les sources argilifères étaient relativement rares, entraînant ainsi une exploitation plus difficile du matériau dans la construction de fortifications³³⁵. Lorsque les deux ressources étaient à disposition, le choix de la brique répondait davantage aux aspects pratiques que nous venons d'évoquer : c'est le cas à Athènes où les enceintes de Thémistocle (début du V^e siècle) et de Conon (début du IV^e siècle) furent édifiées selon ce modèle³³⁶. Les briques d'argile avaient l'avantage de pouvoir être produites à proximité directe des chantiers de fortifications, nous avons vu que l'inscription des comptes d'Éleusis mentionne que pour la construction du mur de refend, les briques de

³²⁹ Voir ci-dessus, n.324.

³³⁰ Sur les briques crues, voir LAWRENCE 1979, p.210-211. Précisons que la brique crue était aussi réputée dans l'Antiquité pour sa souplesse et sa résistance aux coups de bélier : voir Philon de Byzance et Pausanias VIII, 8, 8.

³³¹ MAHER 2014, p.35 note toutefois que les briques étaient très demandeuses en eau et en argile de bonne qualité, ce qui pouvait poser problèmes pour certaines cités.

³³² WINTER 1971, p.77.

³³³ MARTIN 1956, p.197 ; HELLMANN 2010, p.320.

³³⁴ WINTER 1971, p.72. Dans ces cités, on avait limité l'utilisation de la pierre aux socles de l'enceinte puis comblé avec des superstructures de briques crues.

³³⁵ Cela ne signifie pas pour autant que la brique crue n'était pas utilisée : MAHER 2014, p.270 précise, contrairement aux fouilles précédentes, que la fortification de Gortys d'Arcadie devait avoir été constituée de briques crues posées sur un socle de pierres extraites des pentes de l'acropole. Il mentionne d'ailleurs le fait qu'aucune fortification d'Arcadie n'était uniquement constituée de pierres sèches.

³³⁶ THEOCHARAKI 2011, p.104 et 113.

l'entrée furent achetées à « Daos qui résidait à Éleusis », indiquant *in extenso* que l'entrepreneur était un métèque qui résidait dans la ville ou ses environs³³⁷.

B.2) L'emploi de la brique crue aux portes des villes

Si l'emploi de la brique crue dans la fortification ne fait aucun doute, il reste en revanche à éclaircir son utilisation au niveau des portes de l'enceinte. Il paraît très difficile de concevoir que les ingénieurs ne se servaient que de blocs d'argile au niveau des portes puisqu'un linteau réalisé en un bloc d'argile séchée au soleil n'aurait, par exemple, jamais été suffisamment solide pour soutenir le poids colossal de la superstructure. En raison de la nature périssable du matériau, nous n'avons que très peu de restes de murs de briques crues conservés dans un bon état de conservation : le seul exemple connu aujourd'hui demeure l'enceinte de Timoléon à Géla, en Sicile (**Pl. LXXVIII, 1 & 2**)³³⁸. La très bonne préservation des murs, due à leur ensevelissement dès l'Antiquité, nous permet de répondre partiellement au problème entre élévations de briques et portes. En effet, la fortification avait été entreprise sous l'égide de Timoléon, vers 335, et fut réalisée à l'aide de matériaux locaux : le socle de calcaire tendre s'élevait sur une hauteur comprise entre 3,20 et 3,40 m, tandis que le reste de l'élévation supérieure était – certainement à cause d'un manque de pierres disponibles dans la région – constituée d'une superstructure de briques d'argile, ressource particulièrement abondante dans la vallée de la rivière environnant les murs. Par chance, deux ouvertures subsistent encore dans le tracé : une porte charretière, d'une ouverture de 2,95 m de large, était située dans le flanc ouest tandis qu'une poterne en faux arc brisé s'ouvrait au sud-est de celle-ci. Dans les deux cas, le constat est sans appel : les portes avaient été intégralement insérées dans le socle de base et étaient par conséquent constituées de blocs de pierre. On trouve une situation similaire à Gortys d'Arcadie, où l'élévation de la base empierrée s'élevait à environ 3,75 m de hauteur et où les jambages en pierre ont été partiellement retrouvés en place³³⁹.

Si ces deux exemples sont intéressants, notons qu'ils sont également caractérisés par des portes d'un style identique – c'est-à-dire de portes frontales insérées dans la continuité d'une courtine – et que la hauteur relativement haute du socle, sur toute la longueur du mur, expliquait

³³⁷ *IG II² 1672, l.27-28* : « παρὰ Δάου Ἐλευσίνοι οἰκοῦντο ».

³³⁸ Sur ce mur, voir ADAMESTEANU 1957, p.31-43 et LEVEQUE 1989, p.177-188 et MORCIANO 2001, p.115-154.

³³⁹ Pour la hauteur du socle et de la superstructure de Gortys, voir MAHER 2014, p.169. Pour les jambages, voir MARTIN 1947, p.100-101 et 104.

que celles-ci furent creusées à l'intérieur de celui-ci (avec des matériaux similaires). Dans un autre style, à Mantinée, où le socle de pierre ne devait pas dépasser 1 m selon Fougères³⁴⁰, on peut aussi affirmer que la problématique des matériaux de construction des portes était similaire lorsque la porte était conçue selon un plan à chevauchement : même si le passage où se situaient les battants des portes ne supportait pas tout le poids de la fortification qui le surmontait, il n'était pas possible, pour des raisons évidentes de solidité, que l'élévation des portes soit construite en briques crues. Qu'en est-il de la seule porte à cour de la ville ? Fougères affirme n'avoir retrouvé ni jambages ni linteaux en pierres dans sa première fouille du secteur³⁴¹, indiquant donc à première vue que l'élévation supérieure de la porte n'était constituée que de briques ou qu'elle était supportée par du bois³⁴². Dans une telle situation, le couvrement du passage et des battants de la porte pose un véritable problème : comment des linteaux en argile ou en bois auraient-ils pu supporter une *parodos* et un parapet³⁴³ ? Le manque de données concernant cette porte ne permet pas d'apporter de réponse satisfaisante et ne laisserait place qu'à des interprétations et des restitutions peu rigoureuses. Néanmoins, il semblerait que la porte à cour sacrée d'Athènes, bien que constituée d'un socle en pierre et d'une superstructure de briques dès sa phase thémistocléenne, était fermée par deux paires de battants installés le long de jambages en calcaires³⁴⁴. De plus, la présence d'un bloc au sol indiquant l'utilisation d'un cadre de bois montre également l'emploi d'un linteau monolithique pour soutenir la *parodos* supérieure³⁴⁵.

Ce modèle paraît beaucoup plus convaincant que celui d'un recours unique à l'argile pour la construction des portes : nous estimons donc qu'il est préférable de penser que même lorsque

³⁴⁰ FOUGERES 1898, p.143. Sa démonstration repose sur le manque de blocs de pierre demeurant autour du rempart. Il suppose donc que le mur ne devait pas être beaucoup plus haut qu'il ne l'était pendant sa fouille. Cette analyse pourrait cependant être contestée : dans l'étude des fortifications d'Arcadie menées par Maher, on s'aperçoit que lorsque la hauteur du socle de pierre est préservée, elle n'est jamais inférieure à 2.80 mètres, soit à peu près l'équivalent de la hauteur à laquelle devaient se situer les linteaux des portes. Nous ne connaissons qui plus est aucun autre exemple de socle qui serait aussi bas que celui proposé par Fougères.

³⁴¹ *Idem*, p.153.

³⁴² On ne peut toutefois pas exclure la possibilité que les blocs des linteaux et jambages aient été réutilisés ailleurs depuis l'Antiquité.

³⁴³ Peut-être faut-il considérer dans ce cas que la porte A de Mantinée ne supportait pas de *parodos* ni de parapet et que son élévation n'était constituée que d'un linteau ? Peu probable néanmoins, la hauteur d'une porte ne dépassait que très rarement les 3 m, ce qui n'est pas le cas des murs à côté.

³⁴⁴ KNIGGE 1988, p.57.

³⁴⁵ On imagine difficilement un autre couvrement que celui à linteau monolithique pour une porte de cette époque dotée d'un cadre de bois.

la superstructure était en briques crues au niveau des portes, les ingénieurs utilisaient la pierre, ne serait-ce que pour les linteaux et autres éléments portants³⁴⁶.

B.3) Les éléments boisés de la porte : une origine diversifiée ?

En ce qui concerne les autres matériaux utilisés pour la construction de la porte³⁴⁷, il est intéressant de revenir brièvement sur la question des bois utilisés pour la confection des battants et des systèmes de fermeture. En effet, le cœur de la Grèce balkanique n'est pas réputé pour l'abondance et la qualité de ses bois, ce qui pouvait s'avérer problématique lorsque de grandes quantités de matériaux étaient requises : c'était par exemple tout à fait le cas lorsque de grands chantiers navals étaient mis en œuvre par les cités. Lorsqu'une fortification était élevée, et *a fortiori* lorsqu'elle était composée d'une élévation en briques, il était de rigueur de renforcer l'ouvrage par des poutres de bois insérées entre les parements externes³⁴⁸ : le chantier pouvait donc s'avérer assez demandeur en bois. Évidemment, l'utilisation du bois était incontournable lors de l'étape de la réalisation des battants et des systèmes de fermeture liés³⁴⁹. La quantité de bois nécessaire à ces derniers n'était pas nécessairement excessive – surtout comparée à celle requise pour la construction d'une flotte³⁵⁰ – mais l'approvisionnement du chantier pose tout de même quelques problématiques intéressantes. Les ressources locales étant quasiment inexistantes pour certaines cités, il n'est pas possible de se fier systématiquement à une forme de déterminisme local³⁵¹. Dès lors, l'origine et la qualité des bois employés soulèvent un certain nombre d'interrogations légitimes et une fois encore hélas, les sources littéraires restent silencieuses ; il est en revanche possible de s'appuyer sur l'inscription exceptionnelle d'Éleusis, datée des années 330, où figure un cahier des charges – probablement établi sous les conseils des architectes et ingénieurs – pour la réparation des portes de la fortification³⁵². Le texte, non

³⁴⁶ Des considérations esthétiques étaient peut-être également à l'œuvre : l'aspect esthétique de la porte n'en aurait été que renforcé.

³⁴⁷ En ce qui concerne les métaux, ils ne différaient pas de ceux couramment utilisés par les Anciens : bronze, plomb, fer.

³⁴⁸ HELLMANN 2003, p.108.

³⁴⁹ Le bois a pu être utilisé aux portes à d'autres occasions : il est par exemple possible que, lorsqu'aucun bloc de seuil en pierre n'est retrouvé en place, celui-ci fût entièrement constitué de bois et ait donc disparu. Nous nous limiterons en revanche ici aux battants et systèmes de fermeture pour lesquels l'utilisation du bois est indiscutable.

³⁵⁰ Le bois nécessaire dépendait de toute évidence de l'ampleur de la fortification et du nombre de portes et de poternes aménagées dans l'enceinte, si toutefois elles étaient équipées de battants, ainsi que de la taille donnée à celles-ci. La masse de bois importée pour les dix grandes portes de Mantinée était largement supérieure à celle des trois portes de Gortys d'Arcadie.

³⁵¹ Il est néanmoins évident que les cités qui possédaient des sources de bois à proximité (peut-être dans le nord de la Grèce) profitaient de cet avantage.

³⁵² Voir *I.Eleusis* 174 ou MÂIER 1961, n°19.

content d'attester explicitement l'utilisation de bois pour les entrées, donne des précisions supplémentaires sur la nature des essences employées. Ainsi donc, on constate qu'il avait été clairement décidé que les barres de fermeture des battants seraient toutes fabriquées à partir d'un bois de frêne (μέλινον)³⁵³ : une telle précision et une telle répétition ne peuvent être totalement anodines. L'inscription précise également qu'en ce qui concerne les chevilles permettant de relier les montants au linteau (γόμφοι), le choix était laissé entre le frêne et l'orme (πελῆϊνος). Les raisons qui poussaient à l'utilisation d'une essence plutôt qu'une autre pouvaient être variées : faut-il considérer que l'on choisissait avant tout en fonction des ressources disponibles ou du coût d'importation de ces dernières ? Si ces perspectives ne sont pas à négliger, nous demeurons toutefois plus enclins à croire que les propriétés des bois déterminaient davantage leur utilisation. Ces dernières sont développées par Théophraste dans les *Recherches sur les plantes*, où il livre un passage intéressant :

« [...] Sur les cargos la membrure est en mûrier, frêne, orme ou platane, car il lui faut de l'élasticité et de la solidité ; celle de platane est de la plus mauvaise qualité, car elle pourrit vite. Sur les trières on la fait parfois aussi en pin d'Alep à cause de son faible poids. L'étrave, à laquelle s'attache la fausse quille, et les bossoirs se font en frêne, mûrier ou orme ; il faut en effet que ces pièces soient solides. » Théophraste, *Recherches sur les plantes*, V, 7, 3 (texte établi et traduit par AMIGUES S.), 1993.

On apprend ici que le frêne et l'orme étaient, dès le IV^e siècle, réputés pour leur élasticité et leur solidité. Il n'est donc pas étonnant de les retrouver pour l'édification des portes défensives qui nécessitaient à la fois des matériaux souples (pour mieux résister aux coups de bélier) et résistants. On constate par ailleurs que dans l'inscription des épistates d'Éleusis en 329, l'orme et le frêne reviennent à plusieurs reprises et sont toujours mentionnés lorsqu'il s'agit de matériaux destinés aux portes. Dans son étude du texte menée en 1982³⁵⁴, R. Meiggs montre que l'orme et le frêne utilisés ne provenaient pas de stocks de la cité mais bien de marchands extérieurs : vingt-quatre planches d'orme et trois de frêne utilisées pour différentes portes avaient par exemple été achetées à un certain Hagias de Corinthe³⁵⁵. L'inscription mentionne aussi d'autres bois plus exotiques, tel que le cèdre utilisé pour les portes d'un trésor de la ville, particulièrement onéreux (70 drachmes pour trois pièces de bois seulement), et

³⁵³ Voir I.7, I.19, I.24 et I.36.

³⁵⁴ Voir MEIGGS 1982, p.433-439.

³⁵⁵ Meiggs pose, à juste titre, la question du choix d'acheter à un marchand corinthien alors que le choix du Pirée semblait beaucoup plus logique et certainement moins onéreux : il évoque plusieurs hypothèses telles que le stock disponible, la qualité d'un bois particulièrement recherchée, mais il n'est pas possible de trancher la question.

acheté à un certain Simias (qualifié d'*emporos*)³⁵⁶. On peut donc en déduire que les bois, en l'espèce l'orme et le frêne qui étaient recherchés pour leurs qualités, avaient également été importés pour la réalisation des portes fortifiées un an plus tôt³⁵⁷. Ces exemples montrent bien que les bois étaient sélectionnés sur critères et que les cités n'hésitaient pas à faire importer des essences de qualité lorsque cela s'avérait nécessaire, peu importe le surcoût entraîné : ceci renforce considérablement l'idée que rien dans la construction des portes n'était laissé au hasard. Il n'est en revanche pas possible de généraliser à l'ensemble de la Grèce ces deux exemples particuliers et la documentation demeurant trop éparse, il convient de rester prudent. Il n'est pas non plus inimaginable que les ingénieurs aient été contraints à l'utilisation de certains bois de moins bonne qualité, fut-ce-t-il pour des raisons de disponibilité des matériaux ou pour des considérations financières.

C) LA PORTE DANS LE FINANCEMENT DE LA FORTIFICATION : UN ÉLÉMENT PARTICULIÈREMENT COÛTEUX

La problématique du financement des fortifications n'est pas une nouveauté historiographique. Cette partie se présentera donc davantage comme une synthèse des différents travaux qui ont été proposés tout en essayant de distinguer, autant que faire se peut, les portes dans l'ensemble de l'enceinte. Notons toutefois qu'il serait vain et illusoire de s'imaginer fixer un prix très clair en ce qui concerne les fortifications ; nous en sommes donc réduits à émettre des hypothèses, à trouver des ordres de grandeur qui peuvent nous laisser entrevoir l'importance des murs dans les dépenses liées à la défense d'une cité.

Le temps consacré et les moyens financiers mis en œuvre pour la construction des remparts dépendaient entièrement de l'objectif donné à la réalisation du chantier³⁵⁸. Une enceinte destinée à impressionner et envoyer un message coûtait assurément plus cher qu'une simple construction à but utilitaire. Néanmoins, malgré des différences de coûts selon les projets, l'établissement de fortifications représentait une dépense exceptionnelle à tous les égards : elle était rare et tout à fait conséquente ; si conséquente d'ailleurs qu'elle représentait une charge que les cités ne pouvaient absorber uniquement sur leurs budgets de fonctionnement

³⁵⁶ Meiggs affirme que le coût très élevé était lié au transport du cèdre, qui avait dû être importé depuis les côtes de Turquie, de Syrie ou du Liban où on le trouvait naturellement, p.437.

³⁵⁷ Précisons tout de même que l'origine du marchand ne signifie pas que le bois avait été extrait à Corinthe mais bien que celui-ci avait été vendu au port de Corinthe au dit marchand puis revendu aux Éleusiniens.

³⁵⁸ DE STAEBLER 2016, p.119.

ordinaire³⁵⁹. En effet, comme nous l'avons vu, les chantiers de fortification exigeaient non seulement une main-d'œuvre qualifiée mais également nombreuse, ainsi que des quantités de matériaux considérables, bien plus que dans d'autres types de chantiers publics, sur des périodes parfois assez longues. Tous ces éléments ont un coût dont l'addition était insoutenable pour les finances des cités, au contraire des grands royaumes hellénistiques dont les marges de manœuvre financières étaient infiniment plus élevées. On comprend dès lors beaucoup mieux la volonté de réduire les coûts, par l'utilisation d'une main-d'œuvre bon marché, par le recours aux habitants des villes comme ce fut le cas à Athènes et Syracuse et par l'exploitation des ressources matérielles locales.

Plusieurs tentatives pour évaluer le coût financier des fortifications ont été menées, avec des résultats variables : Henri Tréziny avait par exemple affirmé que la construction du rempart des Épipoles par Denys avait coûté 1 700 talents d'argent, se basant sur une indemnité journalière de deux drachmes pour les hommes libres et le paiement des attelages de bœufs employés sur le chantier³⁶⁰. Il évalue également, de façon moins convaincante cette fois-ci, le prix des Longs-Murs élevés par Thémistocle et poursuivis par Conon à environ 500 talents³⁶¹. De façon plus précise, Pierre Ducrey, reprenant les études de Franz Maier, avait estimé que la transformation d'une des tours de l'enceinte d'Éleusis en 329 avait coûté la somme de 1 686 drachmes, correspondant à un mois de travail pour dix hommes³⁶². La construction d'une tour à Cyzique avait été adjugée pour la somme de 440 statères³⁶³. Ces chiffres sont tout à fait éclairants quant à l'échelle des charges qui s'imposaient aux cités lorsqu'elles décidaient de construire une enceinte ou de la rénover. Ainsi, trouver de tels financements n'était pas chose aisée, d'autant que ces dépenses s'accumulaient à toutes les autres, également indispensables pour la vie de la cité.

³⁵⁹ MIGEOTTE 2010, p.267.

³⁶⁰ TRÉZINY 2001, p.373-376.

³⁶¹ *Idem*, p.372. Son argumentation semble beaucoup moins solide que pour Syracuse : Tréziny calcule le prix de ces murs en fonction du prix des briques, estimées à entre 12 à 20 drachmes les 1000 briques posées. Son résultat, très général, ne prend toutefois pas en compte les potentielles variations dans le mur telles que les tours ou les portes.

³⁶² DUCREY 1986, p.135.

³⁶³ MAIER 1951, 59.

C.1) Des sources de financement hétérogènes

Les sources de financement dans la construction de fortifications sont intéressantes car elles sont, d'une part, multiples et assez représentatives du fonctionnement des finances des cités grecques ; mais elles permettent également, d'autre part, d'obtenir d'autres informations précises quant au prix des fortifications. Ducrey distinguait globalement trois types de financements à la disposition des cités : « les ressources ordinaires, les ressources extraordinaires (donations, emprunts), enfin des apports extérieurs (donations des cités, de rois, de princes)³⁶⁴ ». Les ressources ordinaires sont difficilement quantifiables car elles n'ont pas réellement laissé de traces : l'entretien régulier des fortifications et les réparations mineures n'avaient pas systématiquement été financées par des dépenses exceptionnelles mais bien sur les budgets courants et ordinaires du fonctionnement de la cité³⁶⁵. On peut donc conjecturer que le simple remplacement d'un battant ou d'une barre de verrouillage ne faisait pas l'objet d'un budget spécifique. En revanche, lorsqu'il s'agissait de travaux importants, tels que l'édification *ex nihilo* des murs ou des reconstructions entières de fortifications, les cités se voyaient dans l'obligation de recourir à des financements exceptionnels³⁶⁶.

Parmi ces sources financières, on retrouve évidemment l'imposition qui devait à la fois se présenter de façon ordinaire et courante (sous la forme d'une imposition régulière évidemment par nature très peu attestée dans les sources), mais également sous une forme particulière, celle de l'*eisphora*. L'inscription des travaux aux murs de fortification du Pirée et de la restauration des Longs-Murs, datée de 337, donne la preuve qu'un impôt exceptionnel avait été levé pour lequel les métèques versaient une contribution³⁶⁷. Migeotte associe également l'*eisphora* levée par les Colophonien entre 306 et 302 – à la suite de la grande souscription (voir ci-dessous) – à la construction des murs de fortifications. Dans le cas où la fortification était financée par des monarques, il ne fait que très peu de doute que ces derniers avaient levé des impôts spéciaux ou utilisé leurs revenus habituels afin de mener les opérations : on sait par exemple grâce à Diodore que Denys de Syracuse ne manquait absolument pas d'argent puisqu'il incitait les

³⁶⁴ *Ibidem*.

³⁶⁵ MIGEOTTE 2010, p.269.

³⁶⁶ Les documents qui attestent de ces financements ont été particulièrement bien étudiés par Léopold Migeotte dans MIGEOTTE 2010, p.236-245 et 263-269 et MIGEOTTE 2014, p.382-389. Les informations citées après cette note proviennent de ces ouvrages et ne feront pas systématiquement l'objet d'une note spécifique.

³⁶⁷ *IG II²*, 244 : l.20.

architectes et ouvriers du chantier à redoubler d'efforts en leur promettant des récompenses très lucratives³⁶⁸.

Il était possible de faire appel à la population d'une autre façon, lors de grandes souscriptions publiques. L'exemple le mieux connu est celui de la petite cité de Colophon en Asie Mineure qui, entre 311 et 306, avait financé l'agrandissement de son enceinte par la vente de nouveaux lotissements aux particuliers et la recherche de prêts étrangers, mais également par une très grande souscription à laquelle contribuèrent plus de 850 citoyens pour un total récolté avoisinant les 265 000 – 300 000 drachmes³⁶⁹. Si le financement des murs ne reposait pas uniquement sur cette souscription publique, elle montre tout de même que les citoyens pouvaient être amenés à jouer un rôle financier de premier plan dans l'établissement des fortifications³⁷⁰. Il est d'ailleurs très probable que les citoyens n'étaient pas les seuls à prendre part au projet mais que les autres habitants des villes (les métèques par exemple) contribuaient également à l'effort financier par une contribution tantôt forcée, tantôt volontaire.

Les emprunts, qu'ils soient internes ou externes à la cité, étaient également un moyen commode et rapide d'obtenir des ressources financières, notamment en cas d'urgence. On sait par exemple qu'un décret d'Argos, daté de la fin du IV^e siècle, fait état d'un emprunt de 100 talents aux Rhodiens afin de pouvoir restaurer les murs et compléter les effectifs de cavalerie. La cité d'Oropos en Béotie, une fois libérée de la domination athénienne, eut également recours à un emprunt par souscription dans le but de reconstruire ses murs. Des tablettes de bronze exceptionnelles de la cité italienne de Locres en Calabre, datées entre la fin du IV^e et le début du III^e siècles, attestent également une série d'emprunts internes à la cité, au trésor de Zeus, sur une vingtaine d'années afin de réaliser les fortifications de la ville³⁷¹.

Les fonds pouvaient aussi provenir de dons faits aux cités qui pouvaient aussi bien venir de l'étranger que de grands notables qui jouaient parfois le rôle d'évergètes. L'exemple le plus ancien est probablement celui de Conon qui, en plus de fournir ses propres équipages pour la reconstruction des murs du Pirée, utilisa un subside conséquent fourni par Pharnabaze³⁷². Bien des années plus tard, on sait que Démosthène participa également à la restauration des murs

³⁶⁸ Diodore, XIV, 18, 5-7.

³⁶⁹ Cet exemple montre très bien la vitalité des cités à la fin du IV^e siècle, capables de réunir la quasi-totalité de leur communauté citoyenne autour d'un projet de défense : Migeotte envisageait peut-être la reconstruction des remparts sous la pression d'Antigone le Borgne.

³⁷⁰ Un autre exemple de souscription publique se situe à Rhodes après le tremblement de terre de 227 où 250 000 drachmes furent récoltées pour contribuer à la reconstruction des tours et des murs.

³⁷¹ TREZINY 2001, p.368-371.

³⁷² Xénophon, *Helléniques*, IV, 8, 9-10 et Diodore, XIV, 85, 2-3.

d'Athènes. À Thasos, c'est un certain Pythippos fils de Paiestratos, citoyen thasien fortuné et ayant occupé des fonctions majeures dans la cité (archonte et théore), qui paya les frais de la réfection de la porte de Zeus comme le montre l'inscription gravée sur un fragment d'architrave³⁷³. Cet exemple thasien est particulièrement intéressant puisqu'il montre nettement que le financement d'une porte constituait un acte évergétique de grande ampleur (qui plus est lorsque les travaux étaient aussi conséquents). Sans qu'il ne soit possible de savoir si la rénovation d'une porte fortifiée était aussi prestigieuse que celle d'un autre bâtiment public de premier ordre (théâtre, temple, prytanée), il est toutefois indubitable qu'un tel acte n'avait pu passer inaperçu aux yeux des citoyens de Thasos. En effet, l'objectif pour les donateurs évergètes était de marquer de leur empreinte l'espace de la cité, d'obtenir les bonnes grâces de la communauté citoyenne et de se positionner dans la hiérarchie établie³⁷⁴ : en ce sens, le choix de la porte, puisqu'elle était un lieu soumis à une forte exposition (nous y reviendrons), constituait un choix fort à propos.

Ainsi, nous avons constaté que les méthodes de financement des fortifications étaient nombreuses et variées et qu'elles pouvaient évidemment se cumuler entre elles afin d'obtenir les fonds suffisants pour la mise en branle de chantiers colossaux tels que ceux-ci. Néanmoins, les nombreuses considérations générales que nous avons exposées montrent également que retrouver la part précise des financements qui étaient allouées aux portes de la ville est un exercice difficile en l'état de la documentation. L'évergétisme est, sur ce point précis, une piste attirante dans la mesure où peu d'autres composantes de la fortification – peut-être les tours ? – pouvaient faire l'objet de telles donations car autrement moins prestigieuses : dans ce cas donc, les portes se distinguaient bien du reste de l'enceinte. Toutefois, en ce qui concerne l'évergétisme, il convient de porter une attention particulière à la chronologie puisqu'aucune autre source ne permet d'affirmer que ce type de pratique avait cours avant l'époque hellénistique (la porte de Zeus est rénovée à l'extrême fin du IV^e siècle).

³⁷³ GRANDJEAN 2004, p.179-180, 254-256 et 2010, p.265.

³⁷⁴ GRANDJEAN 2004 considérait en effet que la reconstruction de la tour était antérieure à l'accession de Pythippos aux plus hautes magistratures de la cité (en 289 pour l'archontat et en 287 pour la théorie). De fait, la reconstruction de la tour avait dû participer à la montée en puissance du citoyen au sein de l'aristocratie de la cité (p.258).

C.2) Gérer la construction et le financement des fortifications : des commissions et des fonds spécifiques ?

Les sources attestant la présence de fonds particuliers ou de commissions citoyennes spécifiques, comme celles mentionnant des magistrats chargés du contrôle et de la surveillance des travaux de fortifications, ne sont pas nombreuses. Dans un assez long passage de la *Politique*, Aristote donne déjà l'idée du fonctionnement de cette commission composée de magistrats :

« Une autre charge [...] concerne la surveillance des propriétés publiques et privées dans la cité, pour en assurer le bon entretien, et la conservation et la remise en état des constructions qui menacent ruine et celles des voies publiques et des bornes mitoyennes, afin de prévenir les contestations, et toutes les autres obligations similaires relevant de ce service. Le nom de police urbaine est donné d'ordinaire à une telle charge ; mais, elle comprend de multiples sections dont chacune dans les cités les plus peuplées a sa tâche propre : **ainsi on a les chargés de la construction des fortifications**, les intendants des eaux et les gardiens des ports. » Aristote, *Politique*, VI, 8 (texte établi et traduit par AUBONNET J., 1973 : texte légèrement modifié).

Ainsi donc, il apparaît clairement chez le philosophe que le bon gouvernement d'une cité comprenait nécessairement des hommes, qualifiés ici de *τειχοποιοί*, qui étaient chargés de la surveillance des fortifications comme de véritables biens publics et communs afin d'éviter leur déliquescence. Comme bien souvent, c'est à Athènes que l'on retrouve le plus de documents utiles nous permettant de mieux envisager le fonctionnement des institutions sur ce point. Et en effet, il semble qu'il existait, parmi les institutions de la cité, un corps de magistrats chargé de la construction et de l'entretien des murs de fortifications de la ville, des Longs-Murs et de ceux du Pirée. Par chance, l'un des Athéniens les plus célèbres du IV^e siècle fut membre de cette commission dite des *τειχοποιοί* : Démosthène atteste lui-même sa position dans l'un de ses discours³⁷⁵, cette dernière étant par ailleurs confirmée par Eschine :

« Rappelez-vous donc ce qui vient d'être dit : le législateur ordonne aux élus des tribus d'exercer leur charge après avoir passé l'épreuve réglementaire devant le tribunal. Or la tribu Pandionide a désigné, comme magistrat préposé à l'inspection des fortifications, Démosthène, qui détient pour ce travail une

³⁷⁵ Démosthène, *Sur la Couronne*, 55.

somme de près de dix talents versés par la caisse de l'État. » Eschine, *Contre Ctésiphon*, 31, (texte établi et traduit par MARTIN V. et BUDE G., 1928)³⁷⁶.

Le texte, non content de préciser la fonction de Démosthène, nous indique également que ce dernier avait été élu dans le cadre de sa tribu : faut-il dans ce cas considérer qu'il y avait autant de membres de la commission chargée des murs qu'il n'y avait de tribus ? Cela est certainement le plus probable, mais peut-être faut-il envisager un nombre de magistrats plus réduits dont la nomination tournait³⁷⁷. Le rôle de ces hommes est mentionné par la loi sur la réfection des murailles du Pirée de 337³⁷⁸. L'inscription pose cependant un premier problème par la distinction réelle qui était opérée entre les hommes chargés de surveiller les travaux (« οἵτινες ἐπιμελήσονται τῶν ἔργων », l.29), élus parmi le peuple athénien à main levée (l.28-29) et rémunérés trois oboles par jour (l.31), et les commissaires aux fortifications (« τειχοποιοῖς », l.31). Il est assez difficile de distinguer les prérogatives de ces deux groupes d'individus qui, très souvent liés dans le texte, devaient travailler de concert³⁷⁹. Il est assez clair que, dans tous les cas, tous étaient chargés de veiller sur la construction des murs jusqu'à leur achèvement par les entrepreneurs (l.34-35) et à ce que cette dernière fût conforme aux prescriptions des devis et aux adjudications (l.32-34). Le texte n'est en revanche par très clair sur les pouvoirs coercitifs de ces magistrats, il y est toutefois mentionné que les entrepreneurs qui contreviendraient aux règles établies lors de leur engagement auprès de la cité pourraient se voir traduits en justice devant le tribunal (l.36) : peut-être faut-il déduire que les commissaires et les chargés de la surveillance des fortifications avaient le pouvoir de traduire ces entrepreneurs devant la justice ? Dans les lignes suivantes, la loi dispose que la Boulè se concerterait régulièrement à propos de la construction des murailles ; si le texte est lacunaire, on peut en revanche supposer que les hommes désignés pour la surveillance des murs, les commissaires et les trésoriers (mentionnés à la fin de la phrase) étaient invités afin de tenir

³⁷⁶ « ἀναμνήσθητε δὴ τοὺς προειρημένους λόγους, ὅτι ὁ μὲν νομοθέτης τοὺς ἐκ τῶν φυλῶν ἄρχειν κελεύει δοκιμασθέντας ἐν τῷ δικαστηρίῳ, ἡ δὲ Πανδιονίς φυλὴ ἄρχοντα καὶ **τειχοποιοῖν** ἀπέδειξε Δημοσθένην, ὃς ἐκ τῆς διοικήσεως εἰς ταῦτα ἔχει μικροῦ δεῖν δέκα τάλαντα ».

³⁷⁷ BRUN 2005, p.188 précise néanmoins qu'il ne pense pas que les *teichopoioi* étaient élus sur une base annuelle mais que la commission était élue jusqu'à sa dissolution, une fois les travaux terminés. La problématique du maintien dans la durée des *teichopoioi* n'est pas négligeable : dans le cas de l'hypothèse de Patrice Brun, aucun corps de magistrats spécifique (ou alors inconnu, ce qui est peu probable) n'aurait été affecté à la surveillance régulière et courante de l'état des murs d'Athènes. Il faudrait alors en déduire que cette réfection courante n'était pas digne d'une magistrature pleine, ce qui expliquerait l'état souvent délabré des fortifications d'Athènes, notamment au cours du IV^e siècle.

³⁷⁸ *IG II² 244* ou MAIER 1951, n°10.

³⁷⁹ Il est évident que ces hommes ne sont pas les mêmes : nous avons vu que les commissaires aux fortifications étaient élus dans le cadre de leur tribu. Ici, il semble que les hommes chargés de surveiller les murs supplémentaires aient été élus ponctuellement ; nous pensons également que leur charge se terminait à la fin des travaux. Ceci pose la question de la permanence ou de l'exceptionnalité de la commission des *teichopoioi* : il est difficile de savoir si ce collège de magistrats n'était formé que dans des cas exceptionnels dictés par les circonstances.

informés les membres du Conseil à intervalles réguliers. Enfin, et c'est peut-être la charge la plus importante, les hommes étaient responsables de la gestion des fonds préposés au chantier de la fortification et du paiement des entrepreneurs affectés aux différentes sections du chantier : « Que les commissaires aux fortifications remettent, avec ceux qui ont été élus par le peuple, l'argent pour les travaux aux entrepreneurs en les prélevant sur les fonds réservés aux murailles » (l.44-45).

L'existence de véritables caisses spécifiques à la construction des fortifications (*teichopoika*), et distinctes des *stratiôtika* (fonds destinés à la guerre), n'est attestée selon Léopold Migeotte qu'à Athènes (voir l'inscription immédiatement ci-dessus) et à Milet³⁸⁰ : on ne peut cependant pas exclure que de tels fonds aient existé ailleurs et dont la trace n'a pu être conservée aujourd'hui. Dans le cas athénien, à l'instar de la commission des *teichopoioi*, il n'est pas aisé de savoir si ces caisses étaient permanentes ou ponctuelles : si on considère le passage d'Eschine déjà mentionné, il est précisé que Démosthène avait à sa disposition dix talents tirés d'une caisse interne à la cité (ἐκ τῆς διοικήσεως)³⁸¹. Il n'est en revanche pas possible de savoir si l'orateur entendait par cette formule que Démosthène avait reçu l'argent des fonds publics spécifiquement réservés aux fortifications ou si ce dernier provenait d'une autre caisse courante mobilisable en cas de besoin. L'inscription de 337/6 ne permet pas non plus de connaître avec précision l'origine des fonds alloués à cette caisse : le texte mentionne bien l'existence de dix talents qui devaient être mis à disposition par la cité (l.18) mais il précise également la levée d'une *eisphora* (l.19) : dans ce cas, les fonds regroupaient-ils les deux sources de revenus ou simplement l'une des deux ? Rien n'autorise à trancher la question de manière définitive. Toujours est-il que ces documents sont la preuve que la cité allouait bel et bien une partie de son budget et des *eisphorai* qu'elle pouvait lever à la construction, la rénovation et l'amélioration de ses fortifications³⁸², sous la surveillance et l'administration d'un corps de magistrats élus par le peuple³⁸³. Si dans ces exemples, les portes ne sont jamais explicitement

³⁸⁰ MIGEOTTE 2010, p.267. Sur Millet, voir HAUSSOULLIER 1902, p.5 qui indique qu'à la suite du siège d'Alexandre, les Milésiens entreprirent la reconstruction de leurs murs et confièrent la tâche à une commission de *teichopoioi* en charge d'une caisse spécifiquement dédiée aux fortifications.

³⁸¹ Sur le sens du mot, voir TLG, p.432. Voir également MIGEOTTE 2010, p.264.

³⁸² Un point intéressant a été soulevé par FEYEL 2006, p.477-478 : les comptes d'Éleusis de 329 indiquent que lors de la seconde prytanie, des crédits militaires furent avancés par Athènes à Éleusis sur les fonds de la guerre de la ville ([σ]τρατιωτικῶν). L'auteur explique le déblocage de ces fonds par la nécessité de maintenir une défense militaire efficace à Éleusis comme place forte de l'Attique.

³⁸³ Si le terme de *teichopoioi* est réservé à Athènes et Milet, cela ne signifie pas pour autant que les autres cités n'avaient pas des magistrats chargés de la surveillance des murs. À Téos en Ionie au III^e siècle par exemple, plusieurs inscriptions, identifiées comme des comptes officiels de construction de la cité, attestent de la présence d'épimélètes (autre terme consacré) responsables de la rénovation de la fortification (voir TASDELEN et POLAT 2018, p.190-191).

mentionnées, il ne fait pourtant aucun doute que leur construction faisait l'objet d'un contrôle régulier et peut-être, à l'aune de ce que nous avons vu, encore plus strict que le reste de la fortification.

C.3) La porte dans la fortification : une impossible évaluation du prix

Si le coût global d'une enceinte fortifiée n'est que très difficilement appréhendable à partir des sources, il en est de même – si ce n'est plus difficile encore – pour le prix détaillé des portes qui étaient aménagées le long des courtines. L'état de la documentation actuelle ne permet pas de proposer une estimation précise du prix de celles-ci et, conséquemment, nous n'en sommes réduits qu'à proposer des hypothèses et déduire des phénomènes logiques.

D'abord, rappelons une fois encore que la porte ne saurait être envisagée uniquement dans l'élévation architecturale qui forme le passage, mais bien comme une véritable « entrée » dont la complexité éventuelle et l'ampleur dépassent largement la simple ouverture dans la continuité d'un mur. Logiquement donc, le coût de la porte variait grandement en fonction de son implantation dans la continuité de la courtine et de sa taille, mais aussi de sa sophistication, du nombre de structures adjacentes qui lui étaient associées et de la nature des matériaux employés. Si l'on reprend les chiffres donnés par Maier et Ducrey, on sait que la simple transformation d'une tour pouvait s'élever à plus d'un millier de drachmes, et que l'édification d'une d'entre elles avait coûté plus de 9 000 drachmes à Cyzique. Or, l'adjonction d'une ou de plusieurs tours au niveau des portes était, si ce n'est systématique, très courante aux époques classique et hellénistique. Même lorsqu'aucune tour n'a pu être retrouvée, les portes étaient le plus souvent tout de même protégées par un redan de muraille, un bastion ou un *proteichisma* : tous ces aménagements défensifs entraînaient alors une inflation rapide du prix de la fortification, obligeant ainsi la cité à concilier la nécessité d'une sécurité accrue (au niveau de ces zones particulièrement sensibles) et la maîtrise de ces coûts financiers. De plus, si l'on considère comme véridique l'hypothèse selon laquelle les ouvriers les plus qualifiés étaient employés aux portes, il serait logique de déduire que le coût lié à la main d'œuvre était donc plus important au niveau des portes que dans certains autres secteurs de la muraille, *a fortiori* lorsque celles-ci étaient particulièrement élaborées³⁸⁴ et/ou agrémentées d'éléments de flanquement et de

³⁸⁴ Comme nous l'avons vu, les blocs de pierre étaient souvent taillés avec plus de soin dans le secteur de la porte, ce qui signifie qu'une attention particulière y était donnée, que ce soit en y employant les meilleurs artisans et/ou en consacrant plus de temps à ce niveau de l'enceinte.

fermeture, qui entraînaient de fait une augmentation du temps de travail et des matériaux nécessaires³⁸⁵. Pour ainsi dire, le moindre ajout, qu'il soit défensif, décoratif ou nécessaire à l'urbanisme de la cité, se traduisait par un accroissement du prix de la porte : si on regarde précisément celle du Silène de Thasos, on y voit non seulement l'adjonction au III^e siècle d'une grande tour de protection gardant l'entrée, on constate également l'utilisation d'un appareil de construction soigné ainsi que l'emploi de grands blocs de marbre pour les jambages, dont celui sculpté d'un grand silène, et les linteaux. La porte se distingue encore par son système de canal d'évacuation des eaux déjà évoqué³⁸⁶. Il ne fait aucun doute que tous ces éléments avaient été la conséquence d'une planification sur le long terme de l'entrée et avaient entraîné des frais importants.

Si ces éléments restent globaux, que peut-on dire de façon plus précise du coût des éléments constitutifs de la porte ? Assez peu de choses en réalité. Nous avons déjà évoqué le cas des briques utilisées pour le petit mur de refend d'Éleusis en 329 pour lequel la fabrication et le transport sur place de cinq mille unités ont coûté à la cité 190 drachmes. S'ajoutent à cela 187 drachmes et 3 oboles payées aux trois hommes qui ont posé les briques de la porte et de la tour avoisinante, ainsi que 225 drachmes pour les six ouvriers qui avaient porté les briques, le mortier, les poutres de bois et les tuiles dans le même secteur³⁸⁷. Ces chiffres demeurent difficiles à utiliser car, d'une part, ils mêlent sans distinction la maçonnerie de la porte (certainement plus petite qu'une véritable porte d'enceinte) et celle de la tour à proximité et, d'autre part, ils ne concernent pas les détails des portes (blocs au sol, pivots, battants, etc.). Cette même inscription fournit aussi un ordre d'idée quant au prix des bois utilisés pour la fabrication des portes de sanctuaires et de temples (cette fois-ci assurément plus petites et moins épaisses que les portes fortifiées) : on constate par exemple que 7 morceaux d'orme livrés par Hagias de Corinthe et destinés aux renforcements horizontaux du battant avaient à eux seuls coûté 98 drachmes (l.151) ; trois morceaux de frêne destinés au même usage avaient représenté la somme de 51 drachmes (l.155). Ce prix devait être complété par le roulage, le chargement des navires, le transport et le sciage du bois sur place³⁸⁸. Enfin, sont mentionnés à plusieurs reprises les clous utilisés dans la confection des battants : l'exemple le plus marquant est celui

³⁸⁵ On pense par exemple à l'appareil en dent de scie du socle de l'une des deux tours de la porte ouest d'Érétrie qui avait dû demander de très nombreuses heures de travail. Les portes à cour (Messène, Athènes, Thasos, etc.) étaient également d'une toute autre facture et représentaient une quantité de travail et de matériaux bien supérieure à celles d'une porte frontale ou d'une porte à chevauchement.

³⁸⁶ Voir ci-dessus, p.56-57.

³⁸⁷ *IG II²* 1672, l.25-29.

³⁸⁸ Sur les bois de cette inscription, le détail des prix et des opérations : voir MEIGGS 1982, p.434-435.

des portes du temple de Pluton de la ville qui requièrent 250 clous, pour un total de 36 drachmes et 4 oboles (l.174-175). Ces derniers ne représentaient pas un coût particulièrement élevé comparé au reste des composants de la porte, bien que ceux employés pour les portes fortifiées devaient être de toute autre mesure. Au-delà de notre inscription, nous savons qu'à Épidaure un ouvrier avait été payé 85 drachmes pour la réalisation de l'entrée du temple d'Asclépios, tandis que la clef pour en ouvrir la porte avait coûté à elle seule la somme de 240 drachmes³⁸⁹. Ainsi, le peu d'éléments que nous possédons ne nous permet pas de montrer avec précision le prix d'une porte fortifiée, nous contraignant à des affirmations assez générales et grossières. Notons que si le prix devait considérablement varier d'une situation à l'autre, l'édification d'une porte dans sa totalité – c'est-à-dire matériaux, transports et main d'œuvre comprises – devait coûter *a minima* plusieurs centaines de drachmes ; à l'inverse, de grandes portes monumentales représentaient un coût de plusieurs milliers de drachmes. Parmi ces coûts globaux, on peut se demander quel élément de la porte coûtait le plus cher ?

Dans ce cas, il est toujours assez difficile de savoir si l'édification d'une porte revenait plus cher que celui d'un pan de courtine et dans quelle mesure. Sans s'aventurer trop loin dans des comparaisons risquées, on peut dire que le rapport entre le coût et le nombre de mètres construits était largement inférieur au niveau de la porte dans la plupart des cas³⁹⁰. Autrement dit, avec la somme investie dans une porte, on devait pouvoir construire une longueur de muraille de courtine bien plus importante³⁹¹. Toutefois, rappelons une fois encore que l'ensemble des portes n'avaient pas l'importance des portes majeures des enceintes et que l'aménagement d'une simple poterne n'avait, en termes financiers, absolument aucune commune mesure avec l'édification d'une porte à cour telle que celle du *Dipylon* à Athènes. Dès lors, il apparaît évident que le surcoût lié à la porte n'était pas toujours le même³⁹² et que cet aspect pécunier devait donc avoir une influence sur le nombre et la nature des portes que l'on décidait d'aménager,

³⁸⁹ HELLMANN 2003, p.57.

³⁹⁰ Il serait en réalité possible de relever le même phénomène dans de très nombreux cas : par exemple, la quasi-totalité des portes de l'enceinte de Thasos et notamment la porte maritime qui s'était vue associée à un véritable bâtiment défensif autonome très impressionnant, avaient représenté un investissement supérieur à celui d'une simple courtine. Voir GRANDJEAN 2010, p.454-462 (Pl. LXXVI, 1 & 2) et ci-dessous, p.178-179.

³⁹¹ Ceci n'était certainement pas systématique : certains pans de courtine se voyaient aussi dotés de tours, d'où l'importance de bien distinguer le type et l'ampleur de la porte.

³⁹² Nous restons néanmoins persuadés que l'aménagement d'une simple poterne entraînait un surcoût comparé à un pan de mur « classique » : ces dernières étaient d'une part souvent protégées par des tours ou des variations dans le tracé, d'autre part il apparaît que le « gain » potentiel de matériaux entraîné par une ouverture n'est pas si évident : un passage de porte nécessitait la réalisation des parements internes – quand usuellement, les murs de courtines étaient remplis d'un mélange de moellons et de terre –, des éléments porteurs solides et parfois même un dallage. Si l'on ajoute les éléments de fermeture (battants, barres) lorsqu'ils existaient, on obtient un coût très certainement supérieur à celui d'un mur plein.

notamment dans le cas des cités aux moyens limités. Les grandes portes fortifiées représentaient alors certes un coût important, mais elles traduisaient par leur monumentalité une puissance, une capacité financière et technique dignes des grands programmes de construction religieux.

CONCLUSION :

Les portes aménagées le long des enceintes fortifiées des villes grecques représentaient donc un travail en plusieurs étapes. Les architectes de la ville étaient d'abord amenés à réfléchir pour trouver l'emplacement et le plan de la porte tout en respectant les impératifs topographiques, militaires, urbanistiques et stylistiques. Alors devenus responsables d'imaginer l'élévation de la porte dans tous ses aspects, ils devaient également mettre en branle et assurer la bonne tenue de tout un chantier, dont les proportions, fussent-elles humaines, matérielles ou financières pouvaient s'avérer gigantesques. Par nature, l'édification de fortifications revêtait un caractère exceptionnel et amenait la totalité de la cité à se mobiliser par une contribution humaine ou financière afin de défendre son intégrité et sa liberté. Comme l'avait noté Pierre Ducrey, si l'effort demandé aux communautés lors de la construction et des réfections d'une enceinte – et en particulier des portes qui, nous l'avons vu, représentaient une des dépenses les plus importantes – était indubitablement conséquent et difficilement soutenable pour des finances modestes, il ne faut toutefois pas oublier qu'il n'est que peu de chose en proportion du gain qu'il représente en termes de liberté et de sécurité³⁹³. La protection offerte par ces ouvrages pouvait éviter bien des drames à la cité, notamment lorsqu'on constate les violences qui pouvaient se déchaîner contre les vaincus : le massacre perpétré à Mycalessos, dont les murs avaient été laissés à l'abandon, en est la démonstration parfaite³⁹⁴. Le coût d'une fortification (et donc celui de ses portes) est également à mettre d'une part en rapport avec la longue durée pour laquelle celle-ci était construite, mais aussi d'autre part avec le coût global de la guerre qui, lui, était de très loin supérieur³⁹⁵. En somme, l'enceinte urbaine s'était constituée au fil des

³⁹³ DUCREY 1986, p.141-142.

³⁹⁴ Thucydide, VII, 29, 3 : voir le texte dans *Annexes*, THU23, p.41.

³⁹⁵ TRÉZINY 2001, p. 376-378 compare par exemple le coût du rempart des Épipoles (qu'il estime entre 2 000 et 3 000 talents) à la simple campagne militaire menée par Denys contre Motyè (entre 1 500 et 2 000 talents selon lui). Il rappelle également que le simple siège de Potidée aurait coûté 1 000 talents aux Athéniens en 429 et que les Perses auraient apporté une aide financière aux Péloponnésiens de plus de 5 000 talents. Le coût d'une fortification ne serait donc pas si grand étant donnée la durabilité des édifices construits. Pour lui, un programme de fortifications n'était pas beaucoup plus élevé qu'un grand programme de construction religieuses.

siècles comme l'un des cœurs de la constitution d'une cité grecque³⁹⁶ auquel les Anciens attribuaient un rôle et une signification précise, dont les portes représentent un bel exemple.

³⁹⁶ DUCREY 1995, p.225.

PARTIE II –

LA PORTE, UN LIEU DE HAUTE FRÉQUENTATION QUOTIDIENNE : ASPECTS SÉMIOTIQUES, SÉCURITAIRES ET ÉCONOMIQUES D'UN POINT DE PASSAGE INÉVITABLE

Affirmer que la porte de la ville était utilisée de manière quotidienne par les Anciens après sa construction aurait assurément des airs de lapalissade¹. Et pourtant, cette réalité on ne peut plus évidente entraînait un certain nombre de conséquences directes qui ne sauraient être laissées pour compte. En effet, une fois percée à travers les murs, la porte devenait le seul catalyseur possible du flux de passage (peu importe sa nature) qui en faisait *de facto* un lieu stratégique dans l'espace de la cité. C'est précisément par le prisme de cette fréquentation quotidienne et du passage continu qui prenait place aux portes que nous tenterons d'approcher ces dernières sous des aspects certes bien différents, mais tous révélateurs de problématiques spécifiques aux entrées monumentales. Ainsi, il s'agira d'abord de voir que la fortification et la porte, produits de la mise en œuvre des moyens humains et financiers de la cité, permettaient la transmission d'un message politique important qui avait vocation à être adressé aux usagers de ces infrastructures publiques, et que par ce biais, elle contribuait considérablement à la formation d'une identité collective et à l'unification de la cité autour d'une image qu'elle se renvoyait à elle-même et aux individus extérieurs : en ce sens, il est intéressant d'envisager les portes du point de vue de la sémiotique afin d'en marquer le caractère signifiant. Loin d'être anodine, l'existence d'une porte et le passage permanent pour rejoindre l'intérieur des murs représentait également un enjeu crucial pour la sécurité de la cité, et notamment en temps de guerre : il sera donc intéressant de s'interroger, à l'appui des rares sources disponibles, sur les moyens par lesquels les cités entreprirent de se protéger de l'intrusion et de réguler la liberté de circulation à travers les portes. Enfin, s'ils représentaient un danger potentiel, les passants demeuraient également une opportunité intéressante de profit pour les commerçants de la ville : toute la question sera donc d'essayer de voir s'il avait existé une vie économique aux portes de l'*asty*.

¹ Cette seconde partie du mémoire, chronologiquement rédigée en dernier, a indéniablement été la plus perturbée par la survenue de la pandémie mondiale de COVID19 (et notamment le I et le II). Ceci explique donc en partie le manque de références bibliographiques alors indisponibles et que certains aspects aient été volontairement passés sous silence (voir la conclusion générale du travail).

I – POINT D’ENTRÉE ET VISIBILITÉ : UNE INFRASTRUCTURE PUBLIQUE PORTEUSE DE SENS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA CITE

A) MONUMENTALITÉ ET EXPOSITION D’UN LIEU DE PASSAGE : LA PORTE DANS LA FORMATION D’UNE IDENTITÉ CIVIQUE ET COLLECTIVE

Si l’établissement de fortifications faisait l’objet d’une attention accrue et d’un soin redoublé des autorités de la ville, c’est précisément parce qu’elles en constituaient l’élément le plus visible : autrement dit, c’est la muraille urbaine qui allait jouer le rôle de « peau extérieure » de la cité et qui allait offrir la première image de la ville à quiconque souhaitait s’y rendre. De cette manière, l’enceinte était un excellent moyen pour une population d’ancrer sa présence et de marquer visuellement son territoire à travers l’érection d’un monument public d’une ampleur exceptionnelle². Cet aspect a notamment été rappelé par S. Müth, qui attribuait aux fortifications « un rôle dans l’identification de la cité », c’est-à-dire – au-delà de son rôle défensif – une fonction de démonstration de l’identité collective d’une cité, de sa richesse, de sa capacité à mobiliser ses ressources humaines et matérielles pour monumentaliser son espace, de son indépendance et ce aussi bien aux yeux d’individus extérieurs qu’aux yeux de ceux qui composaient la communauté³. Ainsi, l’archéologue mettait en exergue le fait qu’il existait un certain nombre de messages et d’effets inhérents à l’établissement d’une fortification, ce qu’elle formalisait sous le concept de « *semantics of fortifications* »⁴. C’est dans cette perspective que l’on peut de nouveau réfléchir à la place de la porte et à son rôle dans l’ensemble bien plus large que représentaient les murs : c’est justement parce qu’elles étaient soumises à la fréquentation régulière du passage – bien plus que n’importe quel autre point de la muraille – que les grandes entrées monumentales revêtaient un caractère signifiant encore plus important, qu’il fût intrinsèque à la monumentalité et à l’apparence extérieure de telles constructions ou lié à leur caractère profondément expositif⁵.

L’un des meilleurs exemples de fortifications porteuses d’un message se situe à Athènes, notamment dans le secteur du *Dipylon* et de la Porte sacrée. Quelques mois seulement après le

² HELLMANN 2010, p.295.

³ MÜTH 2016a et b, p.164 et 190-193.

⁴ En français, on pourrait plutôt évoquer le terme de « sémiotique » des fortifications pour aborder leur caractère signifiant.

⁵ Nous n’aborderons pas ici les aspects culturels et transitionnels des portes qui feront l’objet d’un développement plus long dans la troisième partie de ce travail.

départ des Perses de Grèce, vaincus aussi bien sur terre que sur mer, Thucydide raconte que les Athéniens entreprirent de former leur puissance sous l'égide du stratège victorieux Thémistocle⁶. La première étape de ce vaste projet consistait en l'érection d'une solide fortification autour de la ville-haute et du Pirée : nous avons déjà mentionné la rapidité avec laquelle les travaux furent exécutés, mais le contexte diplomatique de cette période est intéressant pour comprendre mieux encore la signification de ces murs. L'historien rapporte qu'après avoir été mis au courant des projets de Thémistocle, les Lacédémoniens – peu réputés pour leur amour des fortifications – exhortèrent les Athéniens à renoncer à leur entreprise et à les aider dans leur objectif de faire tomber toutes les murailles en dehors du Péloponnèse. Par d'habiles machinations et en repoussant le moment de rendre des comptes, Thémistocle parvint à attendre le moment fatidique où la fortification d'Athènes fut suffisamment haute pour annoncer la nouvelle au peuple de Sparte. Par ce moyen, il était trop tard pour stopper l'édification de la grande enceinte : si les Spartiates firent mine de ne pas être agacés plus que de mesure par le comportement de leurs « alliés », Thucydide rapporte tout de même leur irritation et que l'affront était réel. Ainsi, l'édification même des murs devenait le symbole de la puissance naissante d'Athènes et envoyait un premier message clair à l'ensemble des Grecs. C'est dans ce contexte précis que furent construites plusieurs portes de l'enceinte aujourd'hui connues, et en particulier la Porte sacrée et le *Dipylon*. S'il semble que ces deux entrées ne furent pas les seules à bénéficier, dès l'époque de Thémistocle, d'un plan à cour intérieure relativement rare pour l'époque⁷, difficile de ne pas remarquer l'ampleur considérable de celles-ci. En effet, lors de sa mise en place, la Porte sacrée ne mesurait pas moins d'une trentaine de mètres de profondeur pour une largeur d'une dizaine de mètres, rivièrè comprise⁸, quand le *Dipylon*, établi peu après sur le modèle de sa voisine, bénéficiait d'une profondeur d'environ quarante mètres pour une largeur de vingt mètres⁹. De telles dimensions demeurent tout à fait exceptionnelles à Athènes où, pour exemple, les restes de la porte à cour du Pirée au IV^e siècle tels que relevés par Travlos en 1988 ne dépassaient pas les quinze mètres de profondeur (**Pl. XI, 1**). La seule porte comparable est celle de l'entrée principale du Pirée (dite porte de l'*asty*), rénovée par le général athénien Conon au IV^e siècle et dont la profondeur de la cour s'élevait à

⁶ Thucydide, I, 90-91.

⁷ THEOCHARAKI 2015, p.104-106 : en plus de ces deux portes, se basant sur le remploi de blocs, l'archéologue considère que la porte du Pirée (**Pl. XI, 1**), dont les fondations retrouvées sont généralement datées du IV^e siècle, aurait déjà été établie selon un plan à cour à l'époque de Thémistocle. Dans la section sud-est du rempart d'Athènes, deux portes (dont il ne reste presque rien aujourd'hui) avaient été rapportées dans les carnets de fouille comme dotées d'une cour intérieure.

⁸ KNIGGE 1991, p.57-59.

⁹ *Idem*, p.70-73 et WINTER 1971, p.214-215

une trentaine de mètres (**Pl. XXII, 1 & 2**)¹⁰. Les facteurs explicatifs des dimensions de la Porte sacrée et du *Dipylon* sont certainement multiples – nous verrons par exemple leur rôle dans les célébrations cultuelles de la cité –, mais il en est un qui peut dès à présent être avancé : les deux portes, distantes de quelques enjambées l’une de l’autre, étaient situées le long et à côté de la Voie Sacrée qui menait en premier lieu à Éleusis, mais qui devait également être reliée à d’autres voies provenant de très nombreuses régions, y compris celle de l’Isthme, le Péloponnèse, la Béotie et le nord de la Grèce. Nous connaissons évidemment très mal les itinéraires qui étaient empruntés par les Anciens, mais il est fort probable que la Voie Sacrée restait la voie d’accès la plus commode pour se rendre dans l’*asty* : de fait donc, une bonne partie des voyageurs et ambassadeurs officiels venus du reste des cités grecques par voie terrestre devaient pénétrer la ville au niveau de ces portes¹¹. Par conséquent, quiconque s’approchait d’Athènes pour la première fois devait faire l’expérience des grandes murailles et de leurs entrées démesurées qui obstruaient considérablement le champ visuel, à l’exception peut-être des hauteurs puissamment fortifiées de l’Acropole (**fig.50**). Les portes, malgré un contexte d’édification hâté par le cours des événements et un caractère profondément utilitaire, avaient aussi été conçues de manière à transmettre un message clair et à faire impression sur quiconque les franchissait¹² : leur monumentalité était révélatrice d’une puissance naissante –



Figure 50 : Reconstitution de l’entrée d’Athènes dans le secteur du Dipylon (à gauche) et de la porte Sacrée (à droite) à l’époque hellénistique, vue depuis la voie menant à l’Académie, d’après *Ancientathens3d.com*.

¹⁰ LAWRENCE 1979, p.306-307.

¹¹ Il en allait de même plus tard à la porte de l’*asty* au Pirée : cette entrée était placée sur la voie qui menait depuis Athènes vers le port à travers sa porte du Pirée (**Pl. XXII, 1**) (FICUCIELLO 2008, p.119-120), c’était également la porte que devaient emprunter tous ceux qui rejoignaient la ville depuis l’ouest, à l’extérieur des Longs-Murs. Cet état de fait expliquerait donc aussi en partie – au-delà des évidentes considérations militaires – que la porte de l’*asty* fût considérablement plus imposante et impressionnante que sa voisine qui traversait la fortification au niveau des Longs-Murs (**Pl. XXII, 2**).

¹² Que ce soit pour les primo-arrivants ou les habitués, la fortification modifiait considérablement la perception de l’espace et agissait comme un rappel permanent de l’importance de la cité.

et qui allait être amenée à perdurer –, d'une capacité à mobiliser ses ressources humaines et matérielles en peu de temps, et d'une richesse apparente.

Ailleurs qu'à Athènes, il est possible d'essayer de déceler d'autres indices du sens donné aux fortifications, et notamment aux portes. Nous avons déjà évoqué l'impressionnant socle de pierre des tours à la porte ouest d'Érétrie, pour lequel les ouvriers exécutèrent, également dans les premières années du v^e siècle, un appareil peu commun et très élaboré en dent de scie (**Pl. XXVIII, 2**)¹³. De plus, on sait que, même si la chronologie précise des phases de construction ne peut être définie, la porte s'était vue rénovée à plusieurs reprises afin d'en faire une entrée monumentale et un bastion défensif impressionnants qui, en l'état des connaissances actuelles, n'avaient pas d'autre équivalent le long de la fortification. Il n'est guère étonnant de constater un tel déploiement d'efforts à la porte située sur l'une des principales routes de l'Eubée, reliant Érétrie à Chalcis – cités qui, si l'on en croit la tradition, étaient de très anciennes rivales¹⁴ : là encore, le message envoyé aux passants était on ne peut plus clair.

Plus d'un siècle après dans le Péloponnèse, nous avons vu que le thébain Épaminondas avait entrepris de libérer les Messéniens du joug de Sparte, de refonder leur cité et de l'entourer d'une puissante fortification. Là encore, deux portes attirent notre attention : la bien connue et déjà discutée porte d'Arcadie au nord-ouest, et la porte de la Laconie à l'est de la ville. La première, à cour, avait été établie sur la route qui menait depuis Messène jusqu'en Arcadie – et était probablement l'axe de communication majeur vers le nord du Péloponnèse, l'Attique et le nord de la Grèce – tandis que l'autre se situait sur la route qui conduisait directement vers le territoire de Sparte. Nous avons déjà rappelé que la porte d'Arcadie était sans aucun doute possible la plus massive et la plus raffinée de toutes les portes de la ville, réalisée dans des matériaux de qualité et avec soin particulier (en témoignent les motifs décoratifs sur les linteaux) alors que la porte laconienne, sans qu'on lui connaisse d'effets de style similaires, avait été dotée d'une puissante « forteresse » défensive¹⁵. En ce sens, la fortification dans son ensemble, et plus spécifiquement deux de ses portes, participaient à envoyer un double-message : d'une part, la cité affichait fièrement aux yeux de quiconque pénétrait son enceinte son indépendance chèrement acquise et sa puissance renouvelée¹⁶ ; d'autre part, elle démontrait

¹³ FACHARD 2004, p.99-102. L'auteur avait tendance à considérer que la porte avait subi deux états dans le courant du v^e siècle : une première transformation de l'entrée avait eu lieu juste avant la prise de la ville par les Perses, et qu'elle fut ensuite rénovée une seconde fois.

¹⁴ HANSEN 2004, p.648.

¹⁵ MÜTH 2016a, p.280-281.

¹⁶ Voir MÜTH 2010, p.113 et MÜTH, LAUFER, BRASSE 2016, p.142.

aussi à l'ennemi spartiate qu'elle était prête à défendre ces acquis par la force. Par conséquent, il est très clair qu'une identité collective s'était formée à Messène (cité constituée d'une population pourtant hétéroclite) autour du rejet de Sparte et de ses murailles, et notamment ses impressionnantes portes monumentales¹⁷. Encore plus tardivement dans la seconde moitié du IV^e siècle à Thasos, on sait que la porte maritime s'était vu adjoindre un complexe défensif monumental des plus imposants (probablement sur décision de la cité), et que la porte de Zeus fut entièrement remaniée grâce à une action évergétique privée de Pythippos¹⁸. La première était située sur le front de mer, probablement dans le secteur d'une zone de commerce (nous y reviendrons plus en détail¹⁹), tandis que l'autre figurait parmi les grandes portes du secteur sud de la muraille de Thasos. De nouveau, bien que les acteurs qui avaient initié ces projets furent différents, il ne nous paraît pas excessif d'imaginer l'impression que la porte maritime devait donner aux arrivants, ni le sentiment de richesse et de raffinement qu'apportaient les rénovations de Pythippos, qui en profitait pour transformer la porte en symbole permanent de ses bienfaits à la communauté²⁰.

Ainsi, si ces quelques exemples tirés de notre corpus restreint mériteraient d'être complétés dans un cadre chronologique et géographique plus large et mieux défini, ils demeurent toutefois des indices substantiels et significatifs que les grandes portes urbaines pouvaient en elles-mêmes, par leur architecture, leur monumentalité ou leur sophistication, être porteuses de sens et vectrices de messages : autrement dit, les portes constituaient en elles-mêmes des éléments signifiants. À ce premier aspect s'ajoutent d'autres considérations basées sur quelques traces éparses, davantage liées au fait que les portes constituaient par nature des lieux de haute visibilité privilégiés pour l'exposition (nous reviendrons sur ce point, notamment lorsque nous traiterons des nécropoles aux portes). Les preuves collectées ne sont assurément pas nombreuses, mais on sait que certains trophées en matériaux non-périssables furent élevés aux portes des villes. L'exemple le mieux connu se trouve assurément en Béotie, où se déroulèrent de violents combats entre Spartiates, Thébains et Athéniens dans le contexte troublé des premières années du IV^e siècle. C'est vers 395 que l'illustre général Lysandre avait été

¹⁷ LURAGHI 2008, p.251 ; MÜTH 2010, p.114-115.

¹⁸ Voir ci-dessus, p.115-116.

¹⁹ Voir ci-dessous, p.186-189.

²⁰ On pourrait en réalité dire de même avec les différents reliefs (sur lesquels nous reviendrons) installés aux autres portes de la ville dès le début du V^e siècle : ceux-ci donnaient un premier aperçu favorable de la ville, du raffinement des Thasiens, de leur capacité à bâtir une enceinte puissante et décorée. Nous verrons par exemple que le relief d'Héraklès en archer représenté à la porte dédiée au dieu était devenu une fierté et même un emblème de la ville représenté sur les monnaies d'époque classique (voir ci-dessous, p.244).

envoyé aux côtés du roi Pausanias afin de réprimer l'agitation de Thèbes et d'Athènes qui contestait l'hégémonie de Lacédémone sur le monde grec : c'est devant les murs de la petite cité d'Haliarte, alors assiégée par Lysandre qui n'avait pas daigné attendre l'arrivée des renforts de Pausanias, que se confrontèrent les armées²¹. Loin de tourner à l'avantage de ce dernier selon Xénophon, la coalition parvint à intervenir pour faire reculer les Spartiates et tuer nombre de soldats, y compris le général :

« À cette nouvelle les Thébains accoururent au pas accéléré, hoplites et cavaliers. Que se passa-t-il alors ? Lysandre fut-il surpris par leur choc, ou, prévenu de leur arrivée, les attendait-il avec l'espoir de les vaincre ? On ne sait ; ce qui est sûr, c'est que la bataille eut lieu près des remparts – le trophée existe toujours près de la porte d'Haliarte » (Xénophon, *Les Helléniques*, III, 5, 19, texte établi et traduit par HATZFELD J., 1936).

Il est ici assez évident que si Xénophon pouvait toujours constater la présence du trophée à la porte d'Haliarte au moment de son passage, ce dernier avait été édifié par les Thébains et les Haliartéens dans des matériaux plus solides et donc destinés à durer dans le temps (à l'inverse des simples trophées primaires constitués de bois et des *spolia* prises aux ennemis)²². Néanmoins, on pourrait se demander si le *tropaion* se trouvait à cet endroit car les combats avaient eu lieu devant l'une des portes de l'enceinte (Xénophon fait mention des remparts en un sens plus général) ou si c'était par volonté de bénéficier de l'exposition d'une entrée de la ville. En vérité, ces hypothèses ne s'excluent pas mutuellement et il est fort plausible qu'on installa le trophée à la porte – celle la plus proche du terrain où la bataille avait eu lieu – afin de rappeler à tous la prestigieuse victoire que venaient de remporter les coalisés contre la puissance hégémonique de Sparte. Quelques années plus tard, ce fut le tour des Thébains de subir le même sort lorsque Épaminondas, fort de nombreux succès militaires, entreprit d'attaquer la grande cité de Corinthe vers 369-368. Après être parvenus à repousser les défenseurs à l'intérieur des murs, les troupes thébaines se lancèrent à l'assaut de la ville à travers ses portes : la cité eût alors été prise si le général athénien Chabrias n'était pas intervenu afin de repousser les hommes d'Épaminondas et de les obliger à la retraite²³. Si le récit de Diodore

²¹ HANSEN 2004, p.442-443 rappelle que Xénophon (III, 5, 17-19), Diodore (XIV, 81, 2) et Pausanias (III, 5, 3) faisaient référence à une fortification déjà établie (certainement dans les premières années du IV^e siècle) au moment du siège de Lysandre.

²² Sur la distinction entre trophées primaires et trophées durables, voir STROSZECK 2004, p.303-312.

²³ Cette attaque est relatée par Diodore de Sicile XV, 69, 1-4 (voir texte dans *Annexes*, DIOD 5, p.9).

s'arrête ici, Plutarque nous informe que Chabrias avait pris la décision d'installer à la porte de la ville un trophée pour célébrer sa victoire, ce à quoi aurait répondu Épaminondas :

« À cette place-là devrait s'élever non pas un trophée, mais un *Hekataion*, parce qu'on plaçait ordinairement les statues de cette déesse dans les carrefours devant les portes des villes. » (Plutarque, *Apophtegmes de rois et de généraux*, 193f, texte établi et traduit par FUHRMANN F., 1988).

Nous reviendrons de nouveau sur ce passage de Plutarque qui ne peut évidemment être considéré au pied de la lettre. Néanmoins, il ne nous paraît pas incohérent d'imaginer que Chabrias avait effectivement fait ériger un trophée en l'honneur de son importante victoire sur l'un des généraux les plus prestigieux de son temps et que Plutarque en avait eu connaissance par l'une de ses sources : le monument devenait aussi bien un rappel de l'aide apportée par Athènes à Corinthe que celui de l'humiliation subie par une puissante cité dans le conflit pour l'hégémonie. En l'absence de restes matériels, il demeure toutefois impossible de savoir si le *tropaion* avait été construit dans l'idée de perdurer dans le temps et d'être exhibé à l'entrée de Corinthe.

Du point de vue des restes archéologiques, les attestations de trophées aux portes ne sont guère nombreuses non plus et méritent d'être analysées avec recul. Une trouvaille de Mantinée mérite cependant d'être regardée avec attention : cherchant à restituer les directions vers lesquelles menaient les nombreuses portes de Mantinée en 1890, G. Fougères notait qu'à la porte G de la ville (**Pl. XXXVII, 1 & 2**), il existait *in situ* une base en pierre gravée d'une inscription mentionnant « [Ἀπὸ Τέγεαταν] Ἀπόλλων, καὶ συνάχων δεκόνταν »²⁴. Selon lui, cette base – sur laquelle reposait peut-être une statue d'Apollon – aurait été les restes d'un ancien monument commémoratif consacré à Apollon à la suite de la victoire des Mantinéens sur leurs voisins Tégéates en 422. Par conséquent, la construction comme l'inscription étaient considérablement antérieures à la nouvelle fortification qui, rappelons-le, avait été entreprise sous l'égide d'Épaminondas vers 370 : pour l'archéologue, les Mantinéens décidèrent de réemployer cette base une fois l'enceinte établie, en la positionnant à la porte qui menait vers Tégée, probablement afin de rappeler leur victoire et de restaurer leur position perdue après le siège d'Agésipolis en 385²⁵. Cette interprétation de G. Fougères doit évidemment être

²⁴ FOUGERES 1890, p.79. Voir *IG V.2*, 282 pour l'inscription avec une restitution du texte légèrement différente de celle proposée par Fougères.

²⁵ Xénophon, *Les Helléniques*, V, 2, 6 (voir *Annexes*, XEN 11, p.43).

considérée avec précaution²⁶, mais si son hypothèse était exacte, elle s'avérerait tout à fait pertinente pour notre propos et constituerait un exemple tout à fait parlant de la volonté d'exposition aux portes de la ville. La seconde trace archéologique qui pourrait attester d'un trophée établi aux portes d'une ville se situe à Athènes, à quelques dizaines de mètres de la porte du *Dipylon* : nous reviendrons en détail sur ce deuxième monument, notons simplement qu'il avait été édifié dans la fin du V^e siècle avant d'être réutilisé comme chambre funéraire pour une tombe sensiblement plus tardive²⁷. Pour J. Strozseck, puisque le monument était antérieur aux sépultures et par comparaison avec d'autres trophées, il pouvait tout à fait s'agir d'un *tropaion* établi par la cité à la suite d'une victoire militaire. Si cette hypothèse ne manque pas d'intérêt, elle invite tout de même à la prudence puisqu'elle se base intégralement sur une interprétation poussée qu'il n'est pas possible de vérifier.

Le faible nombre de monuments similaires s'expliquerait peut-être en partie par le fait qu'il apparaît que, dans un souci de panhellénisme exacerbé au IV^e siècle, il fut d'usage de ne plus ériger de trophées en matériaux solides pour les conflits qui opposaient les Grecs entre eux, dans l'objectif évident de laisser disparaître les traces de l'inimitié entre eux²⁸. Toutefois, il semble tout de même que quelques indices permettent de conjecturer que les portes des villes constituaient des lieux commodes pour l'établissement de trophées, soit parce que le combat s'était tenu devant celles-ci, soit parce que le trophée constituait un important « symbole de victoire »²⁹, un marqueur de la gloire de ceux qui l'avaient érigé (et donc de l'humiliation des vaincus) que l'on affichait volontiers à l'entrée de la ville – de préférence à la porte qui menait vers le vaincu – afin de constituer l'unité autour de témoins d'un passé commun. À notre sens, c'est bien la recherche d'une visibilité pour ces témoins de l'histoire de la cité qui, si jamais elle avait existé, guidait la décision de les placer aux portes où circulaient quotidiennement citoyens et étrangers. Il convient malgré tout de rester prudent quant à l'étude des portes comme « lieux d'exposition » dans la mesure où les sources sont éparpillées et difficiles à appréhender. Nos recherches, certes limitées, nous ont toutefois offert un autre parallèle

²⁶ Dans son ouvrage plus général sur *Mantinée et l'Arcadie orientale* (1898), Fougères ne parle curieusement plus de la porte G de Mantinée lorsqu'il mentionne l'inscription (alors qu'il certifie quatre ans plus tôt l'avoir retrouvée à cet endroit). L'auteur parle cette fois-ci d'une localisation « dans le *temenos* d'Apollon » (p.387 et 455). Ainsi si on veut éviter la contradiction, il faut considérer que soit le *temenos* du dieu se trouvait à la porte de la ville (et Fougères ne le mentionne pas), soit il faut considérer que la base et sa statue furent d'abord exposées dans le sanctuaire du dieu avant d'être déplacées ensuite à la porte G (sans que Fougères ne le précise non plus).

²⁷ STROSZECK 2004, p.322-326. Voir ci-dessous, p.284-286 pour ce monument dit de « la troisième borne » dans le *Demosion Sema* d'Athènes.

²⁸ *Ibidem*. L'auteur, qui reprend Diodore de Sicile (XIII, 24, 5) et Plutarque (*Quaest. Rom.*, 273e) affirme qu'il ne s'agissait absolument pas d'une loi universelle en Grèce mais plutôt d'un usage qui pouvait être respecté ou non.

²⁹ LONIS 1979, p.139-140.

intéressant dans la petite ville de Rhamnonte au III^e siècle : si cet exemple dépasse le cadre chronologique de notre corpus, la fortification de la ville a livré plusieurs détails notables sur lesquels nous nous attarderons plus tard. Mentionnons simplement que les travaux de V. Petrakos ont mis en lumière l'existence de plusieurs inscriptions exposées à la porte de l'est après sa construction (ou rénovation) au milieu du III^e siècle³⁰. La plupart de ces documents étaient en lien avec l'élection et les honneurs rendus par le peuple de la Paralie aux stratèges et aux péripolarques de la garnison de Rhamnonte. Parmi elles figurent trois inscriptions honorifiques datées du IV^e siècle, soit un siècle avant l'ouverture de la porte de l'est : la première avait été utilisée en remploi dans la construction d'une citerne du *pulôrion* de la ville et consistait en un décret honorifique probablement émis par les éphèbes en garnison³¹ ; la seconde, également datée du IV^e siècle par V. Petrakos, avait été trouvée à quelques mètres de la porte³², tandis que la troisième et dernière honorait également un péripolarque sous l'archontat de Théophraste, situé vers 340/339³³. L'archéologue ne considère pas la possibilité qu'il existât une porte antérieure à celle du III^e siècle : faut-il dans ce cas considérer que ces inscriptions avaient conservées à leur place initiale (celle de la future porte) ou qu'elles avaient été repositionnées après l'ouverture de cette dernière ? Impossible à dire. Toujours est-il que d'autres inscriptions du III^e siècle avaient été trouvées par Petrakos dans le secteur : l'une, inscrite sur le mur à proximité directe de la porte, rappelait qu'un certain Euxitheos avait de nouveau été élu stratège par le peuple et avait été dédicacée par ce dernier à Déméter et Korè³⁴, l'autre était un décret honorifique réalisé par les soldats de Rhamnonte en l'honneur de leurs commandants, dont seul un fragment fut retrouvé proche de la porte³⁵. Le contexte précis dans lequel ces inscriptions ont été érigées n'est pas clair, mais il est possible de formuler l'hypothèse que la porte de l'est, la plus importante car située sur le chemin qui menait du port vers la ville, était devenue un lieu privilégié pour l'exposition aux passants des honneurs rendus aux magistrats. Cette proposition ne manquerait pas de faire écho à l'exposition des trophées mentionnée ci-dessus, mais rien ne permet d'être affirmatif sur ce point.

Par conséquent, s'il existe indéniablement quelques indicateurs attestant du rôle des portes comme de véritables points d'exposition et des « vitrines » de la ville, il nous paraîtrait

³⁰ Sur la porte de l'est, voir ci-dessous, p.176 et **Pl. XXV, 1, E**.

³¹ Voir PETRAKOS 1989, inscr. n°882, p.23-24 pour le texte et le commentaire. Le fait qu'on trouve une inscription en remploi si près de la porte indique qu'elle devait avoir été élevée à proximité avant la construction du *pulôrion*.

³² *Idem*, inscr. n°880, p.24.

³³ *Idem*, inscr. n°881, p.25.

³⁴ *Idem*, inscr. n°898, p.21-22.

³⁵ *Idem*, inscr. n°602, p.22-23. L'autre partie de l'inscription a été retrouvée au théâtre, situé lui aussi dans la section sud-est de la ville (PETRAKOS 1997, p.607).

excessif – étant donné l'état très dispersé et fragile de notre documentation – d'estimer que cette pratique fut systématique. Toutefois, nous avons vu qu'il n'était pas nécessaire d'adjoindre une quelconque structure à la porte pour produire un effet sur ses usagers, car l'élévation architecturale et l'ampleur de cette dernière pouvait constituer en elle-même un puissant message à quiconque s'approchait de la ville. En ce sens, la porte prenait une dimension autrement plus signifiante que son simple rôle utilitaire et parce qu'elle figurait parmi les haut-lieux de l'espace de la cité, elle participait à la formation d'une identité collective et d'une représentation que la communauté donnait d'elle-même. Sitôt que l'on accepte cette hypothèse, il peut être intéressant de se pencher sur la manière dont les autorités décidèrent l'entretien de l'infrastructure publique qui demeurait l'un des premiers aperçus qu'une cité donnait d'elle-même aux autres.

B) HYGIÈNE ET ENTRETIEN D'UNE INFRASTRUCTURE PUBLIQUE HAUTEMENT FRÉQUENTÉE

Si nous avons déjà discuté l'éventualité selon laquelle les portes des fortifications furent régulièrement rénovées et restaurées afin d'effacer les vicissitudes du temps et de maintenir l'enceinte dans un état de sécurité pérenne, nous sommes jusqu'ici restés muets quant à l'entretien – dans une acception bien plus quotidienne que les occasionnelles réparations des murs – de ces infrastructures qui devaient à notre sens bénéficier d'une attention redoublée des responsables de l'hygiène publique. Cette affirmation part de deux présupposés qui semblent somme toute assez simples et logiques : d'abord, parce qu'elles étaient fortement fréquentées par un flux de passage aussi bien humain qu'animal, les portes de la ville étaient amenées à être salies et souillées par un nombre d'ordures et d'immondices en tous genres (déjections, détritiques, matières premières tombées des charriots, *etc.*) que le vocabulaire grec formule bien sous le terme de « *kopros* »³⁶. Le second présupposé que nous posons, étroitement lié au premier, est que le maintien d'un état de propreté et d'une hygiène rigoureuse au niveau des portes de la ville devait constituer un impératif incontournable, précisément car leur absence aurait grandement nuit à la liberté et la facilité de l'accès à l'intérieur de la ville (notamment lorsqu'il s'agissait de laisser passer des véhicules). Il peut donc être intéressant de comparer les deux hypothèses que nous venons de formuler aux maigres sources qui traitent du nettoyage des

³⁶ *TLG*, p.979 et Vatin 1976, p.555. Le terme pouvait aussi bien désigner les déjections humaines et animales qu'un simple objet dont on souhaitait se débarrasser.

infrastructures publiques et des rues en Grèce ancienne, et plus spécifiquement en ce qui concerne Athènes et Thasos. Dans le premier cas, l'un des passages les plus couramment cité se trouve dans la *Constitution des Athéniens* du Vieil Oligarque :

« Sont également désignés par le sort les dix astynomes, dont cinq exercent leurs fonctions au Pirée, cinq dans la ville [...]. **Ils veillent encore à ce que les balayeurs (κοπρολόγων) ne déposent pas leurs ordures à moins de dix stades des murs de la ville.** Ils empêchent que l'on bâtisse sur la voie publique, que l'on barre les rues, que l'on place sur le haut des maisons des conduites d'eau se déchargeant dans la rue, enfin qu'on fasse ouvrir des fenêtres sur la rue. Ils veillent encore à l'enlèvement de ceux qui meurent sur la voie publique : ils ont à leurs ordres pour cela des agents salariés par l'État. » (Vieil Oligarque, *Constitution des Athéniens*, 50, texte établi et traduit par LENFANT D., 2017).

Cet extrait, mis en relation avec d'autres mentions d'Aristophane et une inscription du Pirée prohibant, sous peine de sanctions, de se soulager sur l'agora et dans les rues adjacentes, avait conduit certains spécialistes à considérer que les rues de la cité demeuraient généralement propres (car on ne pouvait les salir sans encourir une sanction financière) et qu'il « existait un service de voirie municipal assez bien organisé, avec des dépôts d'ordures réglementaires où les citoyens devaient vider leurs déchets de cuisine et leurs tinettes, et un corps d'éboueurs [les *koprologoi*] chargés d'évacuer périodiquement ces ordures à une distance décente de l'agglomération urbaine »³⁷. Selon cette première interprétation des textes, les *koprologoi* auraient donc constitué un ensemble d'agents – probablement des esclaves publics selon les auteurs – sous la direction directe des astynomes dans le but de maintenir les rues propres et de vider régulièrement les ordures domestiques des habitants. Cette perspective ne convainquit pas E. J. Owens, qui considérait plutôt que les rues d'Athènes étaient loin de rester propres en toutes circonstances – précisément car, pour lui, il n'était pas formellement interdit de se soulager dans les rues ou d'y déposer ses ordures³⁸ – et que les *koprologoi* n'étaient pas non

³⁷ Voir MARTIN 1974, p.63 et surtout VATIN 1976, p.556-558. Pour les extraits mentionnés, Aristophane : *Paix*, v.9 ; *Les Thesmophories*, v. 483-488 ; *L'Assemblée des Femmes*, v.320-323. Pour l'inscription, voir IG II² 380 = Syll. 313 : il s'agit d'un décret de la fin du IV^e siècle qui mentionne explicitement le rôle des agoranomes dans le maintien de la propreté de l'agora et des rues dans le cadre d'une grande procession en l'honneur de Zeus et Dionysos.

³⁸ OWENS 1983, p.44-46 : l'auteur réfute la lecture des textes proposée par Claude Vatin. Pour l'inscription par exemple, il affirme qu'on ne peut considérer ce règlement comme universel à Athènes car d'une part, l'agora constituait un lieu sacré et particulier dans le paysage urbain (d'où l'interdiction de déposer ses ordures ou de déféquer là), et que d'autre part, le décret inscrit les charges des agoranomes dans le contexte de la procession sacrée

plus des agents publics au service de la cité, mais des entrepreneurs privés qui tiraient profit de la revente du *kopros* (très utile comme fertiliseur) : en ce sens, le texte de *La Constitution des Athéniens* mentionné ci-dessus montrerait que le rôle précis des astynomes n'était pas de superviser directement le ramassage des ordures par les *koprologoï* mais simplement de contrôler que ceux-ci ne déposaient pas leur collecte trop proche des murs de la fortification³⁹. Au-delà du débat sur la nature publique ou privée du ramassage des ordures, c'est cette dernière affirmation du Vieil Oligarque qui attire tout spécialement notre attention. En réalité, c'est très probablement à cause des nombreux abus des *koprologoï* que les autorités athéniennes avaient été forcées de prendre des mesures pour empêcher le dépôt de la collecte des ordures à proximité directe de l'*asty* : en effet, quel meilleur endroit pour stocker sa « marchandise » que celui proche des portes et sous les remparts⁴⁰ ? Un tel emplacement aurait assurément permis aux nettoyeurs de réaliser leur mission sans pour autant effectuer de longs déplacements uniquement dans le but d'emmener chaque jour leur collecte dans des dépôts lointains. De toute évidence, la cité ne pouvait tolérer, pour des raisons aussi bien pratiques qu'esthétiques, de laisser les esclaves publics ou les entrepreneurs privés entasser leurs immondices devant les fortifications qui, rappelons-le, constituaient un lieu de passage obligé à quiconque entrait et participait à l'identité collective de la cité : en repoussant les *koprologoï* à plus de dix stades, les autorités s'assuraient de ne pas voir l'image de la ville entachée par de telles impuretés et ses abords devenir de véritables dépotoirs⁴¹. Si elles ne manquent pas d'un certain intérêt, ces déductions reposent néanmoins sur une interprétation poussée des sources littéraires qui ne donne aucune indication spécifique sur le nettoyage des portes à proprement parler (il ne s'agit que d'éviter qu'elles soient salies). Pour obtenir des détails sur la manière dont était gérée l'hygiène des grandes portes fortifiées en Grèce ancienne, il est nécessaire de se tourner vers la seule cité où l'on possède des sources précises sur le sujet : Thasos.

³⁹ *Idem*, p.48. Il note dans le texte une différence significative de statut entre les « balayeurs » (κοπρολόγων) et les « agents salariés par l'État » (δημοσίους ὑπηρέτας) : les premiers n'étaient pas sous supervision permanente des astynomes et avaient la charge d'un nettoyage ordinaire, tandis que les seconds relevaient directement de la responsabilité des magistrats pour le débarrassage des cadavres qui jonchaient les rues. L'interprétation de Owens est intéressante mais pose également quelques interrogations : le *kopros* ne se composait pas que de matières utiles à la fertilisation des sols qui pouvaient être revendus à profit, *quid* du ramassage des ordures courantes et « inutilisables » ? Peut-être faut-il imaginer que les entrepreneurs débarrassaient l'ensemble des déchets et récupéraient en échange ce dont ils avaient besoin pour la revente : ce serait donc cette partie des ordures qui devaient être emmenées à dix stades de la ville.

⁴⁰ C'était ce qu'imaginait déjà LAUNEY 1937 à propos de ce texte (p.391).

⁴¹ Dans d'autres cités, il est clair que les propriétaires ne déposaient pas leurs ordures dans les rues ou dans un quelconque lieu public (tel que les portes), mais possédaient des *koprôn* privés à l'intérieur de leurs maisons : c'est notamment ce que montre AULT 1999 grâce aux fouilles archéologiques d'Halicis en Argolide (p.550-556).

Les recherches menées dans le secteur du sanctuaire d'Héraklès de la colonie de Paros (**Pl. LXI, 1**) ont livré deux inscriptions capitales pour notre propos : la première n'est connue que par une restitution du XIX^e siècle⁴², quand l'autre, particulièrement abîmée, fut retrouvée lors des fouilles menées par l'École française au sein du sanctuaire dans les années 1930 (**fig.51**)⁴³. La datation des documents n'est pas aisée et a fait l'objet de plusieurs discussions : en 1972, F. Salviat avait proposé de situer la seconde inscription (initialement datée par Pouilloux dans la première décennie du III^e siècle) aux alentours des années 330, la rendant selon lui presque contemporaine de la première (*IG XII 8, 265*). Dans une présentation des documents au travers de laquelle il rassemblait les diverses hypothèses, C. Vatin insistait sur le fait que si les deux inscriptions furent effectivement proches dans le temps, elles n'avaient toutefois pas été réalisées la même année et qu'il existait donc un écart entre les deux textes – qui ne pouvaient par conséquent pas constituer une unité. Cet écart temporel avait par la suite été considérablement revu à la hausse par O. Picard qui, s'appuyant sur la dénomination des monnaies dans le texte, avait conclu que *IG XII 8, 265* ne pouvait être postérieure aux dernières années du V^e siècle⁴⁴. Puisqu'il n'est pas possible d'obtenir une idée précise de la datation des inscriptions, nous suivrons les indications chronologiques globales et nous considérerons dans notre analyse que la première inscription était au moins légèrement antérieure à la seconde. Fort heureusement, la nature des documents est quant à elle moins difficile à définir et ne semble pas faire l'objet d'une quelconque contestation : si toutes deux se rapportaient à la location d'un verger et d'un terrain dans le secteur du sanctuaire d'Héraklès, l'inscription la plus ancienne était selon toute vraisemblance un règlement de propriété annexe au bail locatif aujourd'hui perdu, tandis que la seconde (la plus ancienne) constituait en elle-même le bail où figuraient également des règles concernant l'hygiène.

Ainsi, les similarités entre les inscriptions et leur rapport à des lieux très probablement identiques conduisirent les spécialistes à les rapprocher afin de les compléter mutuellement et de mieux comprendre l'organisation spatiale du verger et du « terrain » par rapport à la porte d'Héraklès. La restitution de la ligne 2 de l'inscription *IG XII 8, 265*, mal conservée, avait posé un problème évident pour la localisation du jardin d'Héraklès : « [ὁ κῆπος ὁ] Ἡρακλέος ὁ πρὸς

⁴² *IG XII 8, 265* : sur cette inscription, voir PICARD 1912, p.240-247 ; LAUNEY 1937, p.383-384 ; SOKOLOWKI 1969, n°115 ; SALVIAT 1972, p.370 ; POUILLOUX 1954, p.370 ; VATIN 1976, p.559-560 ;

⁴³ *IG XII, Suppl.*, 363 ; voir notamment LAUNEY 1937, p.380-409 pour le texte et un premier commentaire de cette seconde inscription. Pour d'autres analyses, voir SALVIAT 1972, p.364-373 ; VATIN 1976, p.560-561.

⁴⁴ PICARD 1982, p.416-417.

[τῆι πύλῃι.] »⁴⁵. Il a traditionnellement été admis que le membre de phrase qui suivait le « πρὸς » était une indication topographique précise du verger, mais aucune proposition de restitution ne semble donner une satisfaction pleine et entière et la localisation exacte de la parcelle ne semble pas possible à définir⁴⁶. Le terrain est en revanche, quant à lui, bien mieux situé à proximité des portes de la ville car les lignes 3 et 4 du texte indiquent « [τὸ χωρ]ίον καθαρὸν παρέξει [τὸ περι τὰς] | πύλας »⁴⁷. Dès lors, les liens entre le « verger d’Héraklès » (l.2) et le « terrain où était déposé le *kopros* » (l.4) ont été discutés : M. Launey considérait qu’il s’agissait de deux entités bien distinctes, la première située à l’intérieur des murs, entre le sanctuaire d’Héraklès et la porte du même nom, tandis que la seconde se situait immédiatement à l’extérieur de la ville⁴⁸. C. Vatin ne partageait pas cette analyse et affirmait que les clauses de nettoyage incluses dans les contrats (sur lesquelles nous reviendrons) ne pouvaient être comprises que si les deux parcelles étaient connexes, certainement à l’extérieur de la ville (justifiant donc partiellement la restitution de « πρὸς [τῆι πύλῃι] pour la ligne 2 »)⁴⁹. Il est donc à peu près certain que les deux lieux en question possédaient un rapport plus ou moins étroit avec les portes de la ville : cette information, nous le verrons, aura un caractère primordial dans l’étude des obligations imposées par la cité au bailleur des parcelles.

Les clauses des contrats de bail établis entre la cité et les locataires du verger et du terrain entre la fin v^e siècle et celle du iv^e siècle étaient lourdes et vastes, c’est pourquoi nous nous concentrerons uniquement sur celles qui concernent spécifiquement l’entretien. Le règlement de propreté *IG XII 8, 265*, plus simple, prévoyait que l’entretien et le nettoyage des deux parcelles était à la charge du locataire et que ce dernier possédait un véritable droit de police sur l’espace (un esclave qui aurait déposé des ordures à cet endroit se serait vu confisquer son récipient et fouetté par le locataire lui-même)⁵⁰. Le bail *IG XII, Suppl., 363* est quant à lui plus intéressant car il mettait visiblement directement en lien l’entretien du terrain et celui de la porte d’Héraklès. C. Vatin avait relevé une incohérence à la ligne 6 de l’inscription, en lien avec l’entretien du terrain, où il était expressément précisé que des ordures s’amoncelaient en permanence « τὴν δὲ κόπρον τὴν γινομένην ΔΙΕ » : mais comment ces immondices auraient-

⁴⁵ Le verger d’Héraklès apparaît également sous cette forme à la ligne 4 de l’inscription du bail *IG XII, Suppl., 363* : « ὁ μισθωσάμενος τὸν κήπον τοῦ Ἡρακλέος ».

⁴⁶ LAUNEY 1937, p.386-387 Une autre proposition de restitution de l’inscription, plus longue, aurait donné « ὁ πρὸς [τῶι γωρίῳ τοῦ Ἀσκληπιού] » (celle-ci reposait sur le fait qu’on considérait que l’inscription était plus longue sur le côté droit, d’où l’intérêt d’une formulation rallongée et que la propreté du jardin devait être surveillée par le prêtre d’Asclépios) : voir l’article de Launey pour la réfutation.

⁴⁷ Le terrain, comme le verger, apparaît aussi dans l’inscription du bail : « τὸ δὲ χωρίον τοῦ ΕΞ » (l.5).

⁴⁸ LAUNEY 1937, p.388-390.

⁴⁹ VATIN 1976, p.561.

⁵⁰ PICARD 1912, p.247 ; LAUNEY 1937, p.392.

elles pu s'accumuler si le *chôrion* était déjà entretenu régulièrement par le locataire ? Qui plus est, la toute fin de la ligne 6 semble introduire une précision de temps « ΔΙΕ ... » que Vatin restituait par « δι' ἐ[[ξοδών...]] ». Pour l'historien, il aurait donc été prévu que le nettoyage à la charge du locataire ne se limitait plus seulement au terrain proprement dit, mais à un espace plus vaste qui incluait les lieux de passage et de sortie autour et que par conséquent, le *kopros* mentionné ci-dessus ne désignait pas celui des dépôts d'ordures dans le terrain (qui était tenu pour propre) mais celui lié à une utilisation courante des portes⁵¹. Cette hypothèse se voit assurément renforcée par la ligne 8 qui précisait, explicitement cette fois-ci, que le nettoyage devait également avoir lieu devant les portes de la ville (« και τα προ τώμ πυλέων πάντα »).

Par conséquent, toujours selon Vatin, la cité aurait profité, à la fin du IV^e siècle, de l'établissement d'un bail avec un locataire afin d'y inclure des clauses liées à l'entretien de ses infrastructures : le locataire ne payait plus en argent, mais en nature et en services⁵². Cette interprétation de l'inscription nous semble particulièrement pertinente et renvoie fatalement à l'épineux problème des *koprologoi* athéniens ; ici, il est très clair que pour assurer l'entretien de l'une de ses portes fortifiées et de ses abords, la cité se servit d'acteurs privés (qui respectaient tout de même les ordres de l'*épignomon*⁵³) et ne comptait pas sur un corps « d'employés » publics⁵⁴. Faut-il pour autant considérer que ce ne fut jamais le cas ? Si la stèle du port de Thasos, datée du milieu du V^e siècle, livre un autre témoignage plus ancien démontrant nettement que l'entretien des rues de la ville était en grande partie assuré par les habitants eux-mêmes, qui avaient pour charge de nettoyer l'espace qui s'étendait devant leur habitation⁵⁵, la question des portes mérite réellement d'être posée. Dans le cas de celle

⁵¹ VATIN 1976, p.562-563.

⁵² *Idem*, p.563-564. L'auteur propose même d'attribuer au locataire du bail des pouvoirs de polices similaires à ceux donnés dans l'inscription IG XII 8, 265, c'est ce qu'indiquerait la ligne 9 qu'il restitue de la façon suivante : « [ήν δέ τις κοπρώση, απαγέτω ό λαβών τον κή]πον και τον δοϋλον μαστιγώσας άθώιος έστω ». On y reconnaît certes l'autorisation de fouetter un esclave qui contreviendrait à la règle, mais rien ne permet d'être certain de la première moitié de la ligne.

⁵³ La formulation des lignes 7 et 8 indique que c'était l'*épignomon* qui pouvait ordonner le nettoyage des ordures de la zone périphérique au terrain et au jardin : « την δέ κόπρον την γινομένην ΔΙΕ | [...] [κ]ελεύη ό έπιγνώμων ». Cette information n'est pas sans intérêt, car elle montre bien (en admettant la théorie de Vatin) que la propreté de la porte et de son passage faisait l'objet d'une attention particulière de la part des responsables de l'hygiène, et que ceux-ci étaient nettoyés dès lors que l'*épignomon* jugeait cela nécessaire.

⁵⁴ C'était également ce qui transparaissait de la loi des astynomes de Pergame datée du II^e siècle : les propriétaires, assemblés en associations, versaient une cotisation afin de payer le ramassage des ordures mis en adjudication auprès d'entrepreneurs privés (VATIN 1976, p.558-559 et HELLMANN 1999, n°2).

⁵⁵ Voir DUCHÈNE 1992 et HELLMANN 1999, n°3 pour l'inscription qui mentionne aux lignes 19-21 que « L'habitant maintiendra la rue propre, chacun devant chez lui. Si personne n'habite, le propriétaire du bâtiment y pourvoira. Et [les épistates] nettoieront eux-mêmes chaque mois ». Pour une analyse précise de ces clauses qui montrent bien que l'entretien privé relevait des particuliers et d'initiatives régulières de magistrats, voir le commentaire de Duchêne (p.46-49). Il faut toutefois insister sur le fait que seul le nettoyage de certaines rues sont mentionnées

d'Héraklès, c'est bien parce qu'il existait un verger adjacent à l'entrée de la ville (duquel on pouvait tirer des profits de quelque nature) qu'il avait été possible d'assigner l'entretien du passage à son locataire ; qui plus est, les plants du verger requerraient certainement une grande quantité de *kopros*⁵⁶ dont il était indispensable de surveiller l'amoncellement afin justement d'éviter que le secteur ne devienne un dépotoir. Cette configuration ne saurait pour autant s'appliquer à l'ensemble de la fortification qui comptait plus d'une dizaine de portes disséminées sur plusieurs kilomètres et dont le nettoyage était tout aussi primordial que celui évoqué ci-dessus. On pourrait imaginer que les propriétaires des maisons proches des entrées de la ville devaient en assurer l'entretien, mais qu'y gagnaient-ils⁵⁷ ? Qui plus est, des bornes de délimitation de l'espace attribué aux propriétaires de petites boutiques directement à l'entrée de la porte du Silène montrent que la zone dont les propriétaires devaient assurer l'entretien ne dépassait pas la rue du rempart, immédiatement perpendiculaire à la voie qui venait depuis la porte (**Pl. LXVII, 3 et LXVIII, 1 & 2**)⁵⁸. Ainsi, si le recours à des particuliers pour le nettoyage des portes demeurait indéniablement une possibilité, en faire un modèle général serait tout à fait périlleux tant la situation devait varier d'une entrée à l'autre⁵⁹.

En conclusion, on peut donc percevoir dans les maigres ressources documentaires disponibles sur le sujet une certitude, celle que l'hygiène des portes publiques n'était absolument pas négligée par les cités. Bien au contraire, ces dernières prenaient des mesures parfois très strictes afin de faire nettoyer les portes par des entrepreneurs privés ou des employés publics, toujours sous le contrôle et la surveillance de magistrats, et donc d'assurer la propreté (et la pérennité) d'infrastructures très coûteuses. Les présupposés que nous avons avancés au début de cette courte analyse semblent donc bien se vérifier, ce qui est d'autant plus évident que les portes constituaient l'une des premières images envoyées au tout-venant et qu'elles revêtaient par conséquent un caractère primordial dans la représentation que la cité donnait d'elle-même.

dans cette inscription, et que ce règlement de propreté ne régissait visiblement pas l'ensemble du territoire de l'*asty*.

⁵⁶ Pour les vertus du *kopros* comme engrais fertilisateur du sol : voir AULT 1999, p.556-559.

⁵⁷ Ces propriétaires devaient déjà se charger de leurs propres déchets et avaient interdiction de les déposer dans les rues : voir AULT 1999, p.556 qui croit reconnaître dans la structure rectangulaire au sud-est de la maison directement à l'entrée de la porte du Silène (milieu – fin du IV^e siècle, voir GRANDJEAN 1992, p.230) un *koprôn*.

⁵⁸ Pour ces bornes, voir GRANDJEAN 1988, p.64 et p.229 : nous y reviendrons plus en détail ultérieurement (ci-dessous, p.185-186).

⁵⁹ On pourrait émettre l'hypothèse que les épistates mentionnés dans la stèle du port, eux aussi chargés de nettoyer les rues à des dates régulières, devaient également prendre soin des grands lieux publics (y compris les portes donc) lorsqu'il n'était pas possible de déléguer cette tâche à un acteur privé sous contrat avec la cité.

[Ἐπί -----]Θεορρήτου τοῦ Ἐράτωνος, Σκύλλου τοῦ Φιλίσκου,
 [-----]Πυθώνακτος τοῦ Πυθώνακτος, Ἀθηναγόρου τοῦ
 [patronymique, ----- magistrats ἀνέγραψαν nom-patronymique, Κ]τησαυλῆς Τεισιάδου, Στατόνοκος Πυθωνίου καὶ
 [θεωροὶ --- 3 noms-patronymiques ----- κατὰ ψήφισμα βουλῆς καὶ δήμου ἀγαθῆι τύχῃ . ὁ μισθωσάμενος τὸν κήπον τοῦ Ἡρακλέους τὸν
 5 [πρὸς τῆι πόλει? ----- . τῶι δὲ ὕδατι χρῆσθω τῶι παρὰ τὸν κήπον] βέροντι ὅταμ μὴ ἢ πόλις χρῆται . τὸ δὲ χωρίον τὸ ΕΞ
 [----- τοῖς ἐπιγνώμοσιν. Τὴν δὲ κόπρον τῆγ γινόμενην ΔΙΕ
 [----- καθότι ἂν κλεῦσθι ὁ ἐπιγνώμων. Ὅσῃ δ' ἂν λαμβάνη ὁ τὸ
 [χωρίον ἐργαζόμενος? ? ----- ταύτην ἐθβαλεῖ ὅπου ἢ κόπρος (καὶ) πρότερον ἐξεβάλλετο, καὶ τὰ πρό τῶι πολέων πάντα
 [καθαρὰ παρέξει . ἦν δὲ τις ἐγβάλλῃ κόπρον ἐς τὸ χωρίον, ἔστω τὸ ἀγγος τοῦ μισθωσαμένου τὸν κή]πον καὶ τὸν δοῦλον μαστιγώσας ἀθώως ἔστω. Βούν
 10 [δὲ τέλειον τῶι ἱερεῖ τοῦ Ἡρακλέους παρέξει? ----- ἐ]νατευθῆι. Ὅ τι δ' ἂν ἀπόσταθμον γίνηται, τῶι μὲν
 [----- γέρα ἐαυτῶι καὶ τοῖς ----- ὁ ἱερός τεμεῖ, τῶν δὲ ----- ἀποδώσει τοῖς πολεμάρχους, ὥστε τῆι τάξει τῆι νικώσῃ
 [τούτους ἔχειν ἄθλον διδόναι εἰς τὸν εὐταξίας ἀγῶνα. Φυτεύσει δὲ ἐν τῶι κήπῳ ὁ μισθωσάμενος] συλέων δένδρη δέκα καὶ μυρσίνας δέκα καὶ λεπτο-
 [καρυῶν δέκα καὶ ----- καθ' ἕκαστον ἐναυτὸν? Οἰκοδομήσει δὲ καὶ οἶκους πέντε] οὐκ ἐλάσσους ἑπτὰ κλιῶν, καὶ παρὰ τούτους στοιῆν
 [dimensions, nombre de colonnes? ----- Περιθήσει δὲ τῶι κήπῳ περίφραγμα ὕψος ὑπὲρ γῆς πέντε πηχέων, λίθινον ὀρθὸν καὶ εὐθύ.
 15 [Τῆς δὲ μισθώσεως τοῖς --- τὸ μὲν ἤμισυ ἀποδώσει (καταβαλεῖ?) ὁ μισθωσάμενος ἐν τῶι Θ]αργηλιῶνι ἐπὶ Σκύλλου, τὸ δὲ λοιπὸν ἐν τῶι Θαργηλιῶνι
 [τοῦ μετὰ Σκύλλον ἐναυτοῦ? Τοῖς δὲ ----- καὶ ----- καὶ τῶι ἱερεῖ τοῦ Ἡρακλέους ἐγγυητὰς καταστήσει οὓς ἂν δέχωνται
 [οἱ ----- σετ[αι τοῦ χωρίου οὐ ἂν αὐτῶι δοκῆι. Οἰκοδομήσει δ[ὲ κ]αὶ κοπρῶνα
 [----- κατα]θήσει καὶ παραδώσει τῶι νόμῳ μεμισθωμένοι. Ἐμισθώσαστο
 19 [nom-patronymique δραχμῶν? chiffre. Ἐγγυηταὶ noms-patronymiques].

Figure 51 : Restitution du bail du verger et du jardin d'Héraklès, d'après LAUNY 1937, p.390.

II – PORTES ET PASSAGE : POINTS NÉVRALGIQUES POUR LA SÉCURITÉ DE LA VILLE

Puisque les portes des fortifications étaient les seuls endroits par lesquels il était possible de pénétrer à l'intérieur de la ville ou d'en sortir, elles devenaient de fait des lieux hautement stratégiques et nécessitaient par conséquent une surveillance accrue. En effet, quel meilleur moyen pour la cité de contrôler le flux entrant et sortant de la ville que ces points de passages obligés ? Pour cela, il s'agira principalement de voir qui étaient les acteurs principaux du contrôle du flux de passants aux portes de la ville et d'essayer de distinguer leur profil, les qualités dont ils devaient faire preuve et les missions qui leur étaient assignées au quotidien. Si ces questions ne manquent pas d'intérêt, se faire une idée, ne serait-ce que globale, des modalités du contrôle aux portes des villes est un exercice périlleux dans la mesure où les sources à notre disposition sont, d'une part, fort éparses et, d'autre part, concernent essentiellement les cités en état de guerre : on pense notamment aux conseils prodigués par Énée le Tacticien dans son ouvrage du IV^e siècle, qui constitueront la majeure partie du corpus documentaire de cette partie. La spécificité des sources, qui ne mentionnent pratiquement que les temps de guerre, rend encore plus ardue la restitution de la sûreté aux portes en temps de paix : nous en serons réduits à émettre moult hypothèses et propositions basées sur les récits parfois tardifs des auteurs. Qui plus est, les modalités de contrôle aux entrées des villes ne sont, à notre connaissance, absolument pas développées dans l'épigraphie.

A) LA SURVEILLANCE PUBLIQUE DU PASSAGE AUX PORTES DE LA VILLE : UN ENJEU DE SÉCURITÉ CRUCIAL EN TEMPS DE GUERRE, UNE ABSENCE EN TEMPS DE PAIX ?

A.1) La responsabilité de la sécurité des portes : une affaire de magistrats ?

Dans ses réflexions générales et philosophiques à propos de l'organisation politique d'une cité qu'il veut idéale, Aristote n'omettait pas de mentionner la garde des fortifications, et à plus forte raison, les magistrats chargés des portes elles-mêmes :

« Telles sont les magistratures à mettre au premier rang comme indispensables : on doit placer ensuite celles qui, non moins indispensables, sont d'un ordre plus élevé, parce qu'elles requièrent beaucoup d'expérience et de loyauté. De ce genre seraient les magistratures qui concernent la garde de la cité et toutes celles qui sont affectées aux nécessités de la guerre. **Il faut pareillement, en temps de guerre comme en temps de paix, des épimélètes chargés de la garde des portes et des remparts**, de la révision et de la formation tactique des citoyens. Ainsi donc pour toutes ces activités, on a tantôt plus, tantôt moins de magistratures : par exemple, pour les petites cités on en a une seule pour toutes ces fonctions. On appelle stratèges et polémarques les officiers de ce genre. » (Aristote, *Politique*, 1322a, texte établi et traduction par AUBONNET J., 1973 : traduction légèrement remaniée)⁶⁰.

Ce passage soulève des interrogations légitimes et appelle par conséquent plusieurs commentaires. D'abord, et c'est assez rare pour être souligné, le philosophe donne ici des indications précises sur la garde des portes et des murs qui devait, dans l'idéal, être assurée aussi bien en temps de conflits militaires qu'en période de paix. L'information ne peut, à notre sens, être ignorée dans la mesure où cette magistrature, accompagnée de celle du maintien de la formation militaire des citoyens, est la seule à bénéficier de la précision d'un contexte « temporel » précis de mise en application : si ceci ne signifie pas pour autant que toutes les autres magistratures présentées par Aristote étaient uniquement réservées aux périodes de paix⁶¹, on pourrait s'interroger sur ce besoin de détails spécifiques en ce qui concerne ces

⁶⁰ Pour le texte grec : voir *Annexes*, AR2, p.7.

⁶¹ L'absence d'une telle mention pour les autres magistratures (magistrats chargés de la surveillance des marchés, du contrôle de la construction et de l'entretien des bâtiments publics, de la surveillance des prisonniers : voir 1321b) peut paraître surprenante : il est néanmoins évident que ces magistratures étaient maintenues en temps de guerre car elles étaient indispensables à la vie quotidienne des Anciens. Peut-être faut-il voir dans la précision donnée par Aristote pour les gardiens des portes un indice supplémentaire du caractère particulier du contexte de mise en application de cette magistrature.

charges. Nous y reviendrons, mais faut-il dès à présent considérer qu'Aristote avait constaté par expérience que ces magistrats, dont les fonctions étaient impérativement nécessaires à la sécurité en temps de guerre, n'étaient pas toujours maintenus et/ou que la garde des portes était délaissée lorsque les temps s'apaisaient ? Ainsi, il entendait par-là réaffirmer leur importance stratégique, y compris en temps de paix. Cette réflexion repose assurément sur une interprétation poussée du texte d'Aristote, mais il nous semble, compte tenu des informations dont nous disposons sur la surveillance du passage aux portes et que nous développerons, que de telles précisions ne peuvent paraître anodines. En second lieu, il est tout à fait primordial de bien distinguer ces « ἐπιμελητὰς φυλακῆς πυλῶν τε καὶ τειχῶν » des autres responsables des portes et des murs, dont nous avons déjà noté l'existence, sous le nom de *teichopoioi*⁶² dans la mesure où leur charge était visiblement bien différente (le grec est lui-même explicite) : dans l'esprit d'Aristote, l'objectif de cette seconde magistrature n'était pas de contrôler et/ou de surveiller l'avancée des travaux de la porte mais bien d'en assurer la garde lorsque celle-ci avait été terminée et avait été mise en fonction. De ce fait, ces magistrats étaient selon toute vraisemblance également chargés de superviser les gardiens des portes, sur lesquels nous reviendrons, et de veiller avec eux à la sûreté de la porte. Enfin, il est intéressant de noter que, dans la hiérarchie imaginaire des magistratures proposée par Aristote, les « épimélètes » chargés des portes viennent en seconde position, directement après les fonctions jugées vitales et indispensables telles que les surveillants des marchés, les inspecteurs des bâtiments publics, les intendants chargés de la *chôra*, les trésoriers de la cité ou encore les magistrats chargés de l'application des peines judiciaires, charges sans lesquelles la cité ne pourrait exister ou être convenablement gouvernée selon le philosophe⁶³. Ainsi, même si le texte d'Aristote est tout à fait théorique, on constate déjà que la garde et la sûreté des portes n'était pas une mince affaire et qu'elle pouvait, dans l'idéal, faire l'objet d'une magistrature dédiée (ou d'une attention particulière d'un magistrat aux fonctions multiples).

Pour obtenir une perspective et une vision plus concrètes du contrôle aux portes et des magistrats chargés de le réaliser, il faut évidemment se tourner vers des écrits davantage ancrés dans le réel et pragmatiques. Le premier à livrer des indices substantiels sur les chargés des portes est Thucydide, qui au détour de sa narration du siège de Mégare par Démosthène en 424, nous apprend que des complices à l'intérieur des murs tentèrent de permettre aux Athéniens de prendre la ville :

⁶² Voir ci-dessus, p.117-119.

⁶³ Aristote, *Politique*, 1321b.

« ils avaient une barque à rames destinée, soi-disant à la piraterie, et s'étaient depuis longtemps arrangés pour qu'on leur ouvrît la porte : **avec l'assentiment du fonctionnaire responsable**, ils avaient pris l'habitude de la faire passer de nuit sur un chariot de l'autre côté du fossé et de la porter à la mer, où ils embarquaient; avant le jour, ils la retransportaient sur le chariot jusqu'au rempart et le réintroduisaient par la porte [...] Or, cette fois, le chariot était déjà près de la porte : dès qu'on l'eut ouverte, comme on le faisait d'habitude – toute l'affaire étant combinée – les Athéniens, à cette vue, sortirent en courant de leur cachette, voulant arriver avant qu'on ne referma la porte, et profiter que le chariot y était engagé, ce qui empêchait de la rabattre. » (Thucydide, IV, 64, 2-5, texte établi et traduit par DE ROMILLY J., 1968)⁶⁴.

Ici, c'est évidemment l'emploi de « πείθοντες τὸν ἄρχοντα » qui retient notre attention. Si « ἄρχων » rappelle tout à fait le nom qu'Aristote attribuait aux magistrats de la surveillance des murs et des portes, le terme demeure malheureusement très générique. Il apparaît toutefois dans cet extrait que les traîtres mégariens durent obtenir l'assentiment d'une autorité (en fournissant certainement un motif valable, en l'occurrence la « piraterie ») afin que, chaque soir – et nous verrons pourquoi cela était nécessaire –, les portes de la ville leur fussent ouvertes. La trace pourrait paraître anecdotique, mais elle s'accompagne d'autres éléments concrets et similaires, certes plus tardifs que *La Guerre du Péloponnèse* puisque datés du milieu du IV^e siècle, rassemblés par Énée le Tacticien. En effet, nombre de commentateurs ont déjà fait remarquer que *La Poliorkétique* ne concernait pas tant les moyens de défendre la ville des assauts extérieurs que des conseils aux autorités des cités pour préserver leur propre sécurité depuis l'intérieur de l'enceinte, et notamment en corrélation avec les multiples trahisons qui pouvaient impliquer les portiers (cela aussi, nous y reviendrons)⁶⁵. Ainsi, ce « guide pratique » de la défense en cas de siège livre des indications on ne peut plus claires quant à la protection des portes en temps de guerre :

« Quand une ville est en état d'alarme, il faut aussi prendre les précautions suivantes : tenir fermées toutes les portes ; n'en avoir qu'une ouverte, celle par laquelle l'abord de la ville est le plus difficile et d'où l'on découvrira de plus loin les arrivants ; qu'elle soit percée d'un guichet par lequel les piétons sortiront et rentreront un par un. Ainsi, en effet, une désertion ou l'entrée d'un espion ne saurait guère passer inaperçue, du moins si le portier est circonspect. » (Énée le Tacticien, *Poliorkétique*, XXVIII, 1-2, texte établi et traduit par DAIN A. et BON A.-M., 1967).

⁶⁴ Voir le passage et le texte grec dans *Annexes*, THU 5, p.38.

⁶⁵ Sur ce point, voir GARLAN 1974, p.180-183.

Dans le cas présent, les motivations qui animaient les recommandations du Tacticien sont simples à saisir : il s'agissait avant tout de pouvoir contrôler avec efficacité toute entrée et toute sortie de l'enceinte – le guichet était d'ailleurs à cet effet un moyen très efficace de contrôle du passage⁶⁶ –, et de ce fait, limiter aussi bien l'intrusion de potentiels ennemis que de réduire les possibilités de déplacement de la population (et donc des traîtres informés de la situation interne) depuis l'intérieur des murs. Là encore, le fait qu'un traité spécifique de défense des villes réaffirme avec vigueur l'importance cruciale de la fermeture des portes⁶⁷ de l'enceinte en cas d'assaut imminent tend à montrer que cette précaution n'était absolument pas appliquée lorsque la paix régnait dans la cité et que, par conséquent, cette mesure prise par les autorités devait être totalement exceptionnelle⁶⁸. En tout état de cause, la réduction du nombre d'ouvertures facilitait considérablement les mesures de sécurité engagées au niveau des portes puisque l'attention pouvait désormais se concentrer sur une seule ouverture. C'est à partir de cette situation qu'Énée livre des détails intéressants sur les « magistrats » chargés des portes qui continuaient d'être utilisées malgré le contexte : ces dernières devaient d'ailleurs impérieusement faire l'objet d'une attention de tous les instants⁶⁹, et plus encore lorsque, la nuit approchant, l'heure était venue de verrouiller le système de fermeture⁷⁰. En effet, « pour que rien de tout cela ne soit saboté », nous dit le militaire, « il faut d'abord que, sans attendre d'avoir dîné, le général s'occupe lui-même de la fermeture et en prenne bien soin, sans jamais s'en remettre à quelqu'un d'autre par négligence – et dans les moments dangereux il doit être foncièrement prudent à ce sujet »⁷¹. Il est intéressant de constater que dans le présent passage, et c'était aussi déjà le cas chez Aristote, le terme de « στρατηγὸς[ς] » servait aussi à désigner le

⁶⁶ Sur les guichets percés dans les battants des portes, voir ci-dessus, p.71-72.

⁶⁷ Philon de Byzance, à la fin du III^e siècle, maintenait le conseil de tenir fermées les portes en temps de guerre : « Il faut tenir fermées les portes tant de la ville que des avenues, afin que, si des ennemis, lors d'une attaque de nuit ou de jour, font irruption dans la ville et s'emparent de quelques positions, ils soient aussitôt mis à mal, frappés de tous côtés par les catapultes et les lithoboles, ainsi que par les flèches et les pierres », (*Syntaxe Mécanique*, 30, texte établi et traduit par GARLAN 1974).

⁶⁸ On pourrait même se questionner sur la faisabilité des propositions d'Énée : si de telles mesures ne devaient pas poser trop de difficultés dans le cadre d'enceintes réduites, maintenir une seule porte ouverte en permanence lorsque la fortification s'étendait sur plusieurs kilomètres semble une précaution excessivement difficile à tenir. Énée était peut-être lui-même conscient de l'ardeur de la tâche puisqu'il poursuivait ses recommandations en précisant que, lorsque des denrées doivent être apportées, celles-ci devaient être transportées « par la porte la plus proche » (XXVIII,3), qui ne devait pas être nécessairement la même que celle où « l'abord de la ville est le plus difficile », bien au contraire.

⁶⁹ Les portes fermées devaient aussi être surveillées : un autre passage d'Énée (IV, 1-3 : *Annexes*, ENEE 1, p.12) narre la manière dont un traître de Chalcis sur l'Euripe s'employa à brûler progressivement une porte qui, restant fermée, avait été négligée par les gardiens et les magistrats. En résulta la prise de la cité par les Érétriens avant que les citoyens ne pussent réagir.

⁷⁰ Les battants de la porte devaient impérativement rester fermés la nuit, même si le danger semble s'être éloigné temporairement : voir Énée, XXXVIII, 6-8 (*Annexes*, ENEE 28, p.20).

⁷¹ Énée, XX, 1-5 : voir le texte grec dans *Annexes*, ENEE 13, p.16.

responsable de la garde des portes : pour les deux auteurs, il semble néanmoins assez évident que les fonctions de cet individu ne se limitaient pas à la surveillance des portes et que cette dernière ne recouvrait qu'un aspect – certes important – de leur commandement⁷². Toutefois, le texte de *La Poliorcétique* livre davantage de détails sur les tâches de ces magistrats puisque l'extrait spécifie qu'ils étaient chargés de verrouiller la porte. Ce rôle était naturellement en étroite corrélation avec l'existence de clenches qui, rappelons-le, constituaient les seuls éléments permettant de maintenir la barre de fermeture en place et qu'il n'était pas possible de retirer sans l'aide d'un outil spécifique (entre les mains du responsable également)⁷³. Autrement dit, le magistrat était théoriquement le seul détenteur des clefs de la ville⁷⁴, charge loin d'être anodine puisqu'Énée notait des conséquences funestes pour ceux qui l'avait négligée :

« En effet, en ce qui concerne les clenches, beaucoup de malheurs arrivent par suite de la négligence des magistrats. Ainsi, lorsque l'un d'eux, s'étant rendu aux portes, ne les ferme pas de sa main, mais remet la clenche au portier en lui ordonnant de fermer, voici des ruses que mettent en œuvre les portiers qui veulent, de nuit, faire rentrer les ennemis. » (Énée, XVIII, 1-2, texte établi et traduit par DAIN A. et BON A.-M., 1967).

Là encore, le texte est très directif et insiste une deuxième fois sur le fait qu'il était bien de la responsabilité directe du magistrat de placer la clenche en personne et de ne jamais déléguer cette tâche, sans quoi il exposait la sûreté de la cité entière aux trahisons des portiers⁷⁵. Le second rôle des magistrats est ici dépeint de façon confuse par l'auteur qui suggère tout de même fortement que les portiers assignés aux entrées étaient sous le commandement direct de celui-ci, et duquel ils recevaient leurs ordres. Étant donné le fait que le magistrat était titulaire

⁷² Énée n'emploie qu'une fois la formulation de « στρατηγός » lorsque que pour les deux autres mentions des magistrats chargés des portes, c'est « ἄρχων » qui est privilégié par l'auteur (XVII, 1 ; XVIII, 20-21). Il est difficile de tirer des conclusions sur l'emploi de ces deux expressions différentes : notons néanmoins de nouveau que « ἄρχων », également employé chez Thucydide, semble plus général et était également employé à plusieurs reprises dans le texte pour faire référence à d'autres types magistrats dont le lien avec la garde des portes n'est pas mentionné (XXIII, 8-9 ; XXIV, 1).

⁷³ Énée XX, 1-5, lorsqu'une barre de verrouillage est installée, voici ce qui est recommandé : « Qu'on l'assujettisse avec trois clenches non semblables, et que chaque général en garde une ». Là encore, il est évident que ces recommandations sont théoriques et certainement idéalisées : la fermeture d'une porte à l'aide de trois clenches paraît exagérée.

⁷⁴ Dans un extrait des *Helléniques* (V, 2, 27-29 : voir *Annexes* XEN 12, p.43), le polémarque thébain Léontiadès aida à l'installation d'une garnison spartiate (dirigée par Phoibidias) dans la Cadmée, encourageant ainsi la prise de la ville en 382. Il est intéressant de noter que Xénophon précise que Léontiadès « installa Phoibidas avec ses hommes [et] lui donna la clef du verrou de la porte (βαλανάγραν) ». Une fois encore, c'était un magistrat chargé des affaires de la guerre qui était, en plus de ses fonctions habituelles, responsable de la *balanagra*.

⁷⁵ L'auteur insiste même une troisième fois sur l'enjeu crucial de la fermeture de la porte avec la clenche par le magistrat lui-même, sans qu'il ne transmette l'objet avec l'ordre de la réaliser : « il faut donc que, tenant compte de tout cela, le magistrat soit en éveil et ferme les portes en personne sans jamais confier la clenche à un autre. » (XVIII, 20-21).

de l'ἀρχή, cette information paraît somme toute logique, mais elle ne permet toutefois aucunement de distinguer avec précision les tâches et les relations qui liaient les portiers et leur commandant : ce dernier devait-il choisir les gardiens des portes ? organiser leurs tours de garde ? définir les règles et autorisations de passage ? quelle latitude était laissée aux gardiens ? Rien ne permet dans le texte d'Énée de répondre à ces questions. Il ressort tout de même du passage de Thucydide qu'un magistrat était responsable de ce qui pouvait entrer et sortir de la ville en alerte, tandis que les explications du Tacticien et celles d'Aristote suggèrent bien que la sûreté des portes de la ville relevait, quoi qu'il arrive, en temps de conflit, de la compétence de magistrats dédiés ou, plus probablement, de ceux d'entre eux à qui on avait confié les rênes de la guerre. Néanmoins, il n'est absolument pas certain que de telles charges étaient maintenues, dans une forme aussi spécifique, lorsque la paix régnait et les sources ne permettent pas d'en avoir le cœur net. La charge était lourde car l'objectif était bien d'assurer la sécurité de la ville qui, c'est également très clair dans les sources, était assurée par des mesures de contrôle du passage très strictes.

A.2) Restreindre l'accès à la ville : mesures de filtrage permanentes et méfiance vis-à-vis des étrangers ?

Un contrôle accru des sorties de la ville pour éviter toute diffusion d'informations capitales à l'ennemi, mais également – et peut-être plus encore – de la régulation des entrées était impératif à toute entreprise de défense d'une ville assiégée ou en conflit ouvert⁷⁶. Il est par ailleurs très clair qu'Énée le Tacticien faisait de la question du passage aux portes un enjeu primordial : nous avons déjà noté sa volonté de réduire le nombre d'entrées accessibles sous la responsabilité des magistrats, mais il faudrait également ajouter une autre recommandation dont la vocation restrictive était sensiblement identique : « que nul citoyen ou métèque ne quitte la cité par voie maritime sans *symbolon*, et que des ordres soient donnés pour que les navires n'amarrent seulement en face des portes indiquées par proclamation »⁷⁷. Ce passage est d'autant plus intéressant qu'il en rappelle un autre, tiré des *Oiseaux* d'Aristophane – par conséquent bien

⁷⁶ On pourrait citer l'exemple des Trente Tyrans d'Athènes qui, après avoir neutralisé Théramène, « interdirent par proclamation à ceux qui n'étaient pas sur les listes d'entrer dans la ville » (Xénophon, *Helléniques*, II, 4, 1). Il est évident que ces listes étaient en la possession des gardiens des portes dont le rôle était de veiller à ce qu'aucun démocrate ne puisse pénétrer les murs d'Athènes.

⁷⁷ Énée X, 8, texte établi et traduit par DAIN A. et BON A.-M., 1967.

plus ancien, dans les dernières années du v^e siècle – et où apparaissait déjà la notion de *symbolon* :

« **Pisthétairos** : "Par quelle porte es-tu entrée dans nos murs, triple scélérate ?" **Iris** : "Je ne sais pas, moi, par Zeus, par quelle porte." **Pisthétairos** : "Tu entends comme elle fait l'ignorante ? T'es-tu présentée aux chefs des choucas ? Tu ne réponds pas ? As-tu un cachet (*sphragis*) des cigognes ?" **Iris** : "Qu'est-ce que cette folie ?" **Pisthétairos** : "Tu n'en as pas ?" **Iris** : "Es-tu bien sain d'esprit ?" **Pisthétairos** : "Et il n'y avait là aucun chef des oiseaux pour t'apposer une marque (*symbolon*) ?" **Iris** : "Non, par Zeus, personne ne m'a rien apposé, mon pauvre." (Aristophane, *Les Oiseaux*, v.1208-1215, texte établi par COULON V. et traduit par VAN DAELE H., 1928 : traduction légèrement modifiée).

Ainsi, deux sources distantes de plusieurs décennies attestent bien de l'existence et de l'utilisation de *symbola* – et conséquemment d'une perpétuation d'une telle pratique – dans un contexte de crise et de mise en alerte de la ville, avec évidemment pour objectif de contrôler le flux de passage aux portes. La problématique de l'emploi des *symbola* dans la cité grecque est infiniment plus vaste que ne le suggèrent ces extraits – et il semble que ce vocable recouvrait des réalités bien différentes sur lesquelles nous ne reviendrons pas en détail⁷⁸ – et dépassent de très loin notre sujet⁷⁹ ; notons néanmoins que ces deux extraits montrent qu'ils étaient aussi liés à la question du contrôle d'identité qui pouvait être réalisé aux portes⁸⁰. Plusieurs tentatives d'éclaircissement du fonctionnement du *symbolon* et de la *sphragis* dans ce contexte précis ont été données, l'une considérant les deux éléments comme strictement identiques, tandis qu'une autre voyait dans le *symbolon* d'Aristophane et d'Énée l'équivalent d'un passeport contemporain, document empreint du sceau de la cité⁸¹. La proposition la plus stimulante est assurément celle de P. Gauthier qui estimait que chaque individu amené à quitter la cité, indépendamment du fait qu'il était citoyen ou étranger, devait emporter avec lui une marque (preuve de son identité) dont une partie restait entre les mains du magistrat chargé de ces questions (représenté par le « chef des oiseaux » dans le texte). Ainsi, s'il souhaitait pouvoir revenir à l'intérieur de la ville, l'individu devait présenter aux gardes et/ou au magistrat la

⁷⁸ Voir *TLG*, p.1676-1677 pour les très nombreux sens attribués au terme *symbolon*.

⁷⁹ Pour l'étude des *symbola*, nous renvoyons à GAUTHIER 1972.

⁸⁰ Le lien entre *symbola* et preuves de l'identité est déjà bien illustré par l'histoire de Thésée selon Diodore (IV, 59) et Plutarque (*Vie de Thésée*, 6) : dans les deux versions, le héros légendaire, ayant pris connaissance de sa parenté avec le roi Égée, aurait pris la direction d'Athènes en emportant avec lui les preuves (*symbola*) de son origine royale.

⁸¹ LEFEVRE 2004, p.107-108.

marque qui, selon qu'elle correspondait ou non à la base laissée sur place⁸², pouvait lui autoriser ou lui refuser l'accès à la ville⁸³. Cette restitution est particulièrement intéressante car elle compléterait nos connaissances sur les fonctions précises attribuées aux magistrats préposés aux portes⁸⁴ et elle expliquerait de manière crédible le fonctionnement des contrôles d'identités aux entrées de la ville. Toutefois, il nous semble évident que de telles mesures ne pouvaient pleinement suffire à assurer une sécurité optimale : une simple marque aurait aisément pu être transmise ou recopiée par un ennemi avec la complicité d'un traître, lui offrant donc l'opportunité de s'entretenir avec d'autres citoyens de ville afin de les rallier à sa cause. La transmission du *symbolon* devait alors s'accompagner d'autres précautions, tantôt orales et donc insondables pour nous, tantôt écrites qui permettaient aux contrôleurs de s'assurer de l'identité de ceux qui tentaient d'entrer. En résulte que les mobilités étaient rendues encore un peu plus difficiles par des mesures de contrôle qui s'appliquaient en théorie à tous, bien que les étrangers en demeuraient certainement les cibles principales et fissent l'objet d'une attention spécifique.

Car en effet, ce sont les étrangers qui semblent particulièrement ciblés dans le texte d'Aristophane : F. Lefèvre avait d'ailleurs noté le potentiel comique d'une situation dans laquelle une déesse – en l'espèce Iris, l'envoyée de l'Olympe, par essence supposée bénéficier d'un passe-droit universel – se retrouvait traitée comme n'importe quelle étrangère dans le contexte d'une cité en branle-bas de combat⁸⁵. À cet égard, P. Gauthier, respectant la chronologie du texte, envisageait que l'ordre des questions posées par Pisthétairos à Iris n'était pas anodin : dans un premier temps, ce dernier lui aurait demandé si elle bénéficiait d'un cachet (*sphragis*), que l'historien considérait comme le sceau remis par les gardes à un primo-arrivant étranger qui aurait fourni un document pour pouvoir entrer ; quand dans un second temps, il l'aurait questionnée à propos de son *symbolon*, imaginant donc qu'elle était déjà venue dans la ville auparavant, et qu'elle y revenait (possédant donc la marque qui lui avait été remise à son départ). L'analyse est une nouvelle fois séduisante, mais elle ne prend à notre sens pas suffisamment en considération le fait que Pisthétairos n'ignore nullement l'intrusion illicite de

⁸² Est-ce pour cela qu'Énée précisait que les portes devant lesquelles les navires pouvaient accoster devaient être indiquées au préalable ? On pourrait tout à fait imaginer que les marques étaient conservées aux postes de garde de certaines portes (pas nécessairement toutes, mêmes lorsqu'elles étaient situées devant le front de mer ou la voie y menant) afin de faciliter le contrôle des entrées et de concentrer les vérifications en un point.

⁸³ GAUTHIER 1972, p.74-76.

⁸⁴ Il semble tout de même peu probable que les magistrats opéraient systématiquement le contrôle eux-mêmes, surtout s'ils étaient amenés à accomplir d'autres tâches que celle-ci. Une certaine latitude devait être laissée aux gardiens en poste aux portes de la ville.

⁸⁵ LEFEVRE 2004, p.108.

la déesse étrangère à l'intérieur des fortifications au moment où il l'interroge, puisque cette dernière lui est annoncée quelques vers plus tôt dans la pièce par un messenger-oiseau⁸⁶. Si nous partageons tout de même l'avis de Gauthier quant à l'existence d'une réelle différence entre la *sphragis* et le *symbolon*, ce n'est, à notre sens, pas tant le fait que la déesse vienne ou revienne dans la ville qui distinguait entre les deux mais plutôt la nature du document et l'autorité qui la délivrait : dans le texte, Aristophane affirme que le premier était remis par « les cigognes » quand le second était produit par « un chef des oiseaux ». Toute la difficulté réside précisément dans le fait de savoir si les cigognes étaient considérées comme des chefs des oiseaux. En transposant ceci dans le monde réel, on pourrait imaginer que la *sphragis* était un passe-droit de moindre importance, peut-être une autorisation ponctuelle et temporaire d'entrée dans la ville donnée par les gardes à la porte afin que l'étranger – qui devait la garder visible pour être identifiable – puisse se rendre en un point précis à l'intérieur des murs, justement dans le but d'obtenir le *symbolon*. Cette seconde autorisation de circulation, plus large et plus permissive, était ensuite délivrée en main propre par une autorité supérieure (en l'occurrence, un magistrat). De ce fait, Pisthétairos demande d'abord à la déesse si elle possède le cachet (*sphragis*) qui constituait généralement la première étape de l'accueil d'un étranger et, recevant une réponse négative, s'étonne que la déesse ne possède pas non plus la marque (*symbolon*) d'un magistrat qui, si elle lui avait été directement remise par un magistrat sur place, aurait expliqué pourquoi elle ne pas possédait le cachet initial (dès lors complètement inutile)⁸⁷. Si cette hypothèse s'avère juste, on aurait par conséquent une procédure pouvant impliquer l'emploi de deux documents, d'une valeur et d'une autorité différentes, remis par deux formes d'autorité elles-mêmes distinctes et hiérarchisées.

Ces considérations mises à part, la comédie d'Aristophane illustre assez nettement la mise en place de mesures discriminantes à l'égard des étrangers, généralement mal perçus par les Anciens, *a fortiori* en des temps troubles⁸⁸. Les conseils d'Énée le Tacticien témoignent de

⁸⁶ Voir Aristophane, *Les Oiseaux*, v.1170-1175 : « Second messenger : "Ah, ah ! Ah, ah ! Ah, ah !" . Pisthétairos : "Quelle affaire est-ce là ?". Le messenger : "Une chose indigne qui nous est arrivée ! Tout à l'heure un des dieux de chez Zeus a volé dans l'air à travers nos portes, échappant aux choucas sentinelles de jour." . Pisthétairos : "Ô l'acte indigne ! Ô l'horrible attentat. Quel dieu est-ce ?". Le messenger : "Nous ne savons pas. Mais il a des ailes, cela nous le savons" » (*Annexes*, ARI 7, p.5). S'il ne connaît pas l'identité exacte de la déesse qui a pénétré les murs de Coucou-les-Nuées, le protagoniste est en revanche au courant qu'il s'agit d'une Olympienne qui a pénétré « illégalement » l'enceinte. Pourquoi la déesse aurait-elle pénétré la ville de cette manière si elle avait déjà en sa possession un *symbolon* en règle qui lui permettait d'entrer librement ?

⁸⁷ Cette hypothèse est renforcée par le texte grec dans lequel l'emploi de *πάρεμι* par Pisthétairos montre bien que le personnage envisageait que le magistrat des oiseaux fût présent et à proximité : « ὀρνίθαρχος οὐδεὶς [...] **παρών** ».

⁸⁸ BASLEZ 1993, p.511-513.

nouveau que, bien des années après la représentation des *Oiseaux*, la méfiance des allogènes était accrue en période de conflit imminent et qu'on souhaitait limiter au maximum leur libre circulation. Hormis le cas des mercenaires, très particulier étant donné que ces individus représentaient une menace armée suffisante pour entraîner la perte de la cité en cas de trahison⁸⁹, d'autres mesures étaient prises à l'encontre des voyageurs et autres pèlerins :

« Les étrangers [...] seront reçus par personne, pas même par les aubergistes, sans l'autorisation des magistrats ; ces derniers inscriront aussi chez qui sont descendus des étrangers, toutes les fois que ce sera le cas. Et la nuit les auberges seront fermées extérieurement par les magistrats. À intervalles réguliers, on invitera par la voix du héraut les vagabonds à quitter la ville ; les gens des pays voisins qui sont venus aux fins d'enseignement ou pour une autre raison d'utilité, seront inscrits sur une liste. »
(*Enée le Tacticien*, X, 9, texte établi et traduit par DAIN A. et BON A.-M., 1967)⁹⁰.

Là encore, le théoricien est tout à fait explicite et descriptif quant aux mesures qu'il convenait idéalement de prendre pour éviter tout danger provenant des étrangers. L'idée était alors d'obtenir une connaissance précise de ceux qui figuraient dans l'enceinte et de les contenir, désarmés, dans un espace restreint et bien connu des autorités⁹¹. Se pose la question du passage de la porte dans la réalisation des listes et de la prise de connaissance de la présence d'étrangers : en effet, si dans une ville de petite taille, il n'était probablement pas difficile de savoir où pouvaient se trouver les uns et les autres, la tâche devait considérablement se complexifier à mesure que la ville était vaste. Autrement dit, il nous semble évident que si les magistrats réalisaient bien les documents recommandés par *Énée*, c'est au moment du franchissement des portes de la ville, seul point de passage obligé pour tous, que s'opérait au moins un premier recensement d'informations sur les nouveaux visiteurs (leur nom, leur origine et l'adresse du lieu où ils s'installaient ?) et la confiscation de leurs armes, et non pas après le passage, lorsque ceux-ci étaient déjà dispersés dans l'enceinte de l'*asty* (sachant qu'il était bien sûr nécessaire de mener ce travail pour ceux qui résidaient déjà à l'intérieur des murs).

⁸⁹ Voir *Énée*, XII et XIII : les précautions à prendre pour l'accueil de mercenaires sont très nombreuses. Il faut, en plus de n'en recevoir qu'un nombre inférieur à celui des combattants de la cité, leur appliquer des mesures de confinement en les logeant par petits groupes chez des citoyens sûrs et responsables du versement de leur solde.

⁹⁰ Pour le texte grec et la référence : « ξένους τοὺς ἀφικνουμένους τὰ ὄπλα ἐμφανῆ καὶ πρόχειρα φέρειν, καὶ εὐθὺς αὐτῶν παραιρεῖσθαι, καὶ αὐτοὺς μηδένα ὑποδέχεσθαι, μηδὲ τοὺς πανδοκέας, ἄνευ τῶν ἀρχόντων, τοὺς δὲ ἀρχοντας ἀπογράφεσθαι καὶ παρ' ᾧ τίνες, ὅταν κατάγονται. »

⁹¹ Voir également X, 13 : « parades should be held frequently, and on each occasion strangers living in the city should be ordered to remove temporarily to a specified place or to keep within doors » (texte établi et traduit par HUNTER & HANDFORD, collection Loeb, 1927).

Il convient néanmoins ici d'insister sur le fait que les instructions d'Énée le Tacticien n'étaient que théoriques et constituaient une proposition de défense idéale, une somme de mesures fondée sur sa connaissance des graves erreurs commises auparavant dans la protection des villes par les magistrats et de ses recherches, elles-mêmes certainement inspirées de son expérience militaire, sur les moyens de contrer les tactiques et ruses de la poliorcétique. Si nombre des conseils exposés paraissent raisonnables et bien documentés, il n'est pourtant pas possible d'obtenir une idée précise du degré d'application réelle des mesures prescrites par le tacticien. Ainsi, lorsque la cité était directement menacée, des indices significatifs montrent que les portes pouvaient jouer un rôle de véritable « *check-point* », et qu'elles concentraient par conséquent l'attention de l'autorité publique – incarnée par ses magistrats et les gardiens –, notamment dans le but d'éviter les intrusions d'étrangers potentiellement dangereux. La question mérite néanmoins d'être posée en ce qui concerne les temps de paix, au moins relatifs. Sans pour autant être aussi affirmatif que M.-F. Baslez sur Énée, qui considérait que ses recommandations ne reçurent « jamais ni nulle part le moindre commencement d'application », ni en temps de guerre ni en temps de paix, nous partageons tout de même son constat sur le maintien, au moins pour le IV^e siècle, d'une liberté de circulation relative accordée aux étrangers au sein des villes grecques lorsque l'ordre régnait⁹². Si, comme l'historienne le faisait remarquer, la méfiance vis-à-vis des allogènes était vivace, en témoignent très bien les propos de Platon et d'Aristote⁹³, il faut cependant se garder d'interpréter plus que de raison ces textes très généraux et abstraits et d'en appliquer les idées sur la réalité quotidienne des Anciens : il nous semble par exemple très peu probable que les négociants étrangers fussent automatiquement cantonnés dans l'*emporion* ou à l'extérieur de l'enceinte, dans les marchés qui se développaient autour des ports commerciaux et depuis les portes des villes⁹⁴. Les négociants n'étaient par ailleurs pas les seuls étrangers à avoir besoin de pénétrer à l'intérieur des fortifications, et la liste dressée par F. Lefèvre est à ce propos intéressante : professeurs, médecins, artistes ou artisans adjudicataires de travaux publics, individus distingués par la cité et pourvus de droits spéciaux (parfois de la citoyenneté), *etc.*⁹⁵. Une grande partie de ces

⁹² BASLEZ 2008, p.177-178 : selon l'historienne, la cité ne contrôlait que les domaines qui relevaient d'une importance capitale et de sa survie (approvisionnement en blé, contrôle d'importation des armes, etc.).

⁹³ Platon (*Lois*, 952d *et sqq.*), en plus de vouloir restreindre les mobilités des citoyens, distinguait plusieurs catégories d'étrangers dont l'admission au sein des citoyens devait se faire selon des critères très stricts et avec des contraintes particulièrement pénibles : cantonnement des marchands dans les marchés périphériques, restriction sur l'âge et le lieu de résidence des voyageurs, surveillance de leurs fréquentations. Aristote (*Politique*, 1331a et b) envisageait également une séparation de l'agora marchande et de l'agora politique (voir ci-dessous, p.182).

⁹⁴ Pour un point sur les marchés aux portes : voir ci-dessous, p. 182-183.

⁹⁵ LEFEVRE 2004, p.100-104.

individus, nés et/ou ayant voyagé depuis l'extérieur de la cité, avait besoin de pouvoir rejoindre l'*asty* afin d'y exercer plus ou moins librement leurs activités, rendant nécessaire la vérification de leur identité auprès des autorités de la ville.

C'est donc en lien avec la liberté de circulation des personnes que se pose de nouveau la question des postes de contrôle aux portes de l'enceinte : un voyageur, quelle que fût sa profession, était-il, en temps de paix, contrôlé à la porte de la ville ? Si oui, le contrôle était-il effectué à toutes les portes ? Nous l'avons vu, ces questionnements sont profonds car ils vont non seulement de pair avec le maintien d'une magistrature dédiée à la surveillance des portes – et potentiellement, nous le verrons, de celui des gardiens – pour laquelle nous n'avons aucune preuve, mais également de la fermeture ou de l'ouverture des portes lorsque les temps étaient favorables. Force est de constater qu'une nouvelle fois, rien ne permet d'affirmer que des contrôles réguliers et systématiques avaient lieu : bien au contraire, nous avons déjà mentionné l'insistance d'Aristote quant à la nécessité absolue d'avoir « en temps de guerre comme en temps de paix » des magistrats chargés de la « garde des portes » (signe que ce n'était pas le cas ?) et les recommandations d'Énée, exceptionnelles à tous égards, ne peuvent se comprendre que si elles n'étaient pas déjà totalement appliquées. Qui plus est, en ce qui concerne l'ouverture ou la fermeture des portes, le récit du massacre perpétré par le stratège athénien Diétrèphès à Mycalessos en 413, relaté par Thucydide, nous confirme que les entrées d'une ville pouvaient rester ouvertes lorsque celle-ci se sentait suffisamment en sécurité :

« (5) [...] il se porte contre la ville – une ville peu considérable – et s'en empare : il surprenait des gens qui n'étaient pas sur leurs gardes et ne s'attendaient pas, si loin de la mer, à ce qu'un ennemi vînt jusque-là les attaquer ; la muraille, en outre, était faible, effondrée même par places, ailleurs trop basse, et, par surcroît, la sécurité régnant, des portes étaient restées ouvertes. » (Thucydide, VII, 29, 3, texte établi et traduit par BODIN L., 1955).

Ce passage pourrait être complété par un extrait, certes bien plus tardif, des *Helléniques* de Xénophon : en 379, alors que Thèbes était aux mains d'une garnison spartiate, plusieurs exilés, menés par un homme répondant au nom de Mélon, se dirigèrent « vers leur pays pendant la nuit, puis, après avoir passé la journée dans un lieu désert, ils s'approchèrent des portes, comme s'ils revenaient des champs, à l'heure où les travailleurs les plus attardés rentrent de leurs travaux »⁹⁶. Si on pourrait discuter davantage le caractère de « paix » qui régnait à Thèbes

⁹⁶ Xénophon, *Hell.*, V, 4, 3 (texte établi et traduit par HATZFELD J., 1939).

à ce moment⁹⁷, l'extrait demeure très intéressant car, contrairement à celui de Thucydide, il donne des indications chronologiques de temps très précises : les exilés pénétrèrent dans Thèbes lorsqu'il faisait encore jour. La version de Xénophon est confirmée par Plutarque, à ceci près que ce n'était plus Mélon mais Pélopidas qui figurait comme protagoniste principal, qui livrait exactement les mêmes détails chronologiques et ajoutait que les Thébains infiltrés se grimèrent en paysans afin de pouvoir passer les portes : cette stratégie aurait aussi bien pu être un moyen de tromper les gardes aux portes que d'éviter d'être reconnus par d'autres citoyens thébains sur le chemin du retour vers la ville⁹⁸. Si ces deux extraits sont on ne peut plus clairs, le récit des Thébains invite à réfléchir sur une potentielle distinction qui devrait être opérée, en temps de paix, entre le jour et la nuit : pourquoi les conjurés n'avaient-ils pas attendu la nuit pour pénétrer encore plus discrètement dans la ville, si les portes étaient restées ouvertes et non gardées ? Cette réflexion est corroborée par l'un des épisodes les plus célèbres de *La Guerre du Péloponnèse* qui suggère bien que les portes pouvaient être closes la nuit, même en période « pacifique ». Quelques années avant la félonie de Dieitréphès en Thrace, c'étaient les Thébains, menés par les béotarques Pythagélos et Diemporos, qui s'engagèrent pleinement dans guerre en commettant en 431 un acte de guerre tout aussi répréhensible : l'attaque de Platées. Le déroulement des événements est assez précisément retracé par Thucydide et plusieurs éléments suscitent notre curiosité ; d'abord, il est précisé que les Thébains entreprirent leur attaque par surprise, sans que la guerre n'eût été déclarée : « ils ne voulurent pas attendre le début des hostilités et décidèrent de mettre la main sur cette cité, tandis que la paix régnait encore. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle ils pénétrèrent dans la ville, qui se trouvait dépourvue de postes de gardes »⁹⁹. Plus encore, il semble que les troupes thébaines se lancèrent à l'assaut de Platées « à l'heure du premier sommeil » (περὶ πρῶτον ὕπνον ξὺν), c'est-à-dire au commencement de la nuit, lorsque l'obscurité commençait à poindre. C'est alors qu'une troisième précision de l'historien vient compléter le tableau de l'entrée des ennemis puisque ces derniers « agissaient à l'instigation de quelques citoyens platéens groupés autour des Naucleidès, qui leur ouvrirent les portes de la ville »¹⁰⁰. La fermeture des portes au soir pourrait

⁹⁷ En effet, la ville de Thèbes est, à ce moment, entre les mains d'une garnison étrangère qui gouverne par la force. Néanmoins, plus de trois ans se seraient écoulés entre l'expulsion du parti de Mélon (et Pélopidas) et le moment où celui-ci revient dans sa cité pour y mener sa conjuration : on peut donc supposer que les règles imposées en matière de sûreté des portes relevaient davantage de ce qui se faisait en temps de paix que des règles très strictes comme celles qui étaient suggérées par Énée.

⁹⁸ Plutarque, *Vie de Pélopidas*, IX, 1 : « Pélopidas et ses compagnons s'habillent en paysans, et s'étant séparés, ils entrent dans la ville par différents côtés, pendant qu'il faisait encore jour. ».

⁹⁹ Thucydide, II, 2, 3, texte établi et traduit par BODIN L., 1955.

¹⁰⁰ *Idem*, II, 2, 2, texte établi et traduit par BODIN L., 1955.

peut-être s'expliquer par le fait que les Platéens, alliés athéniens, craignaient par leur proximité avec Thèbes et malgré la paix officielle que ces derniers ne finissent par s'en prendre à eux : l'hypothèse est crédible, mais dans ce cas, pourquoi la cité aurait-elle été laissée sans postes de garde comme l'indique Thucydide ? Il faut donc peut-être également envisager que des mesures de contrôle aux portes allégées (la simple fermeture des battants par exemple) étaient mises en place le soir, y compris en temps de paix¹⁰¹.

Concluons donc en rappelant que les mesures de restriction de la circulation, de contrôle et d'identification des personnes aux portes étaient complexes et variaient considérablement selon l'endroit où elles étaient mises en œuvre (on n'appliquait certainement pas les mêmes réglementations dans une cité comme Athènes ou dans une ville de moindre importance) et du contexte politico-militaire. S'il nous semble évident, d'après les sources disponibles, que les conflits entraînaient des mesures de confinement particulièrement strictes (notamment en ce qui concernait les étrangers) pour éviter toute diffusion d'information vers l'extérieur et diminuer le risque d'intrusion d'ennemis, la situation en temps de paix est rendue malaisée à comprendre par le caractère sporadique et partiel des sources. On peut toutefois supposer que lorsque la concorde régnait, les portes demeuraient ouvertes et accessibles le jour sans qu'un contrôle très strict n'y fût systématiquement mené (tout au plus des gardes, mais cela ne repose sur rien de très concret) et que, la nuit venue, certaines cités prenaient aussi la décision de verrouiller leurs portes. Ces considérations s'appliquent surtout pour les grandes entrées de la ville, mais il ne faut pas oublier que ces dernières n'étaient pas les seuls points d'accès à la ville et que les enceintes étaient percées, surtout à partir du IV^e siècle, de très nombreuses ouvertures mineures dont le fonctionnement était tout autre.

¹⁰¹ HANSEN 1997, p.52-53 et 2006, p.104 proposait déjà cette solution : les portes restaient ouvertes le jour et fermées la nuit, mais elles n'étaient pas gardées, laissant donc tout loisir aux passants d'entrer et de sortir. La proposition est cohérente avec ce que nous avons vu, mais se pose tout de même la question de l'organisation du passage. Si les portes étaient bien fermées la nuit, il fallait tout de même que quelqu'un puisse ouvrir et refermer les battants pour laisser passer les individus (sinon, pourquoi donc fermer les portes ?). Peut-être faut-il imaginer que les grandes portes de l'enceinte demeuraient verrouillées la nuit et que les passants devaient passer par des entrées mineures (notamment les poternes) afin de rejoindre l'extérieur de la ville.

A.3) Des entrées dissimulées et difficiles à garder : les poternes

En effet, si la garde des portes était problématique, que dire de celles des poternes ? Bien plus nombreuses que les grandes entrées fortifiées (Oiniadai comptait par exemple pas moins de douze poternes au V^e siècle), ces ouvertures annexes étaient disséminées le long des enceintes, en particulier dans le cas des *Geländemauern*. L'objectif était de permettre à la fois, en cas d'attaque, d'effectuer des sorties stratégiques contre un adversaire qui s'en prenait aux murs et de laisser entrer les individus lorsque les grandes portes étaient verrouillées (la nuit)¹⁰², mais elles permettaient plus généralement aux paysans et travailleurs locaux de franchir quotidiennement l'enceinte pour se rendre sur leur lieu de travail¹⁰³. Nous avons déjà mentionné le fait que les poternes étaient aménagées dans des zones parfois recluses des fortifications, protégées par des structures de flanquement ou un tracé légèrement modifié pour cela : cette force de la poterne faisait également sa faiblesse. En effet, une ouverture, même mineure, représentait toujours un danger potentiel, *a fortiori* lorsqu'elle était difficile à surveiller car dissimulée et éloignée des zones fréquentées. Cette idée transparaît dans un passage de Lycurgue du IV^e siècle. Dans son discours *contre Léocrate*, l'orateur narre le récit d'un homme qui, quelques jours seulement après le désastre de Chéronée, s'était enfui au mépris de tout idéal civique de défense de la patrie dans le but de sauver ses biens matériels :

« Léocrate n'a cure de tout cela : il rassemble ce qu'il a d'argent et, aidé de ses esclaves, le transporte dans la barque du navire qui mouille en rade, prêt à partir. La nuit tombée, accompagné de sa maîtresse Eirénis, **il sort par la poterne** et, par le milieu du rivage, il va accoster le navire. Il partait, il fuyait, sans pitié pour ces ports de la ville d'où il prenait le large, sans égard pour ces murs de la patrie qu'il abandonnait, pour sa part, privés de défenseurs. » (Lycurgue, *Contre Léocrate*, 17, texte établi et traduit par DURRBACH F., 1932).

Dans ce passage, Lycurgue met surtout en avant la lâcheté de l'homme qu'il souhaite voir condamner et insiste particulièrement sur le manque de vertu du personnage ainsi que ses mœurs contestables (il ne fuit même pas avec sa femme, mais avec sa maîtresse !) ; mais c'est la mention de la poterne qui nous intéresse ici davantage, d'autant qu'elle refait son apparition quelques temps plus tard dans le discours :

¹⁰² Voir *Énée*, XXIV, 5 : texte français et grec dans *Annexes*, ENEE 17, p.17. Dans le cas présent, la poterne devait être très proche de la porte principale.

¹⁰³ LAWRENCE 1979, p.336-339. Les poternes permettaient en effet une fluidification du trafic et évitaient aux habitants de parcourir de grandes distances afin de rejoindre les portes, parfois éloignées les unes des autres.

« Léocrate est donc convaincu de tous les crimes visés par l'accusation ; l'évidence est faite. Mais j'apprends qu'il essaiera de vous tromper en alléguant qu'il s'est embarqué comme négociant et que, s'il s'est rendu à Rhodes, c'est son commerce qui l'y a appelé. Si c'est bien ce qu'il va dire, voyez de quelle manière il vous sera aisé de saisir sur le fait son mensonge. **Tout d'abord ce n'est pas en partant de la côte, en passant par la poterne, que s'embarque un navigateur qui prend la mer pour ses affaires**, c'est à l'intérieur du port, **au vu et sous la conduite de tous ses amis** ; puis, ce n'est pas avec une maîtresse et des servantes, mais seul, avec un esclave pour le servir. » (Lycurgue, *Contre Léocrate*, 55, texte établi et traduit par DURRBACH F., 1932).

Ici donc, il apparaît clairement que le fait de quitter le Pirée n'était pas tant un problème en soit, même dans le contexte perturbé d'une défaite militaire majeure, si les motivations du départ étaient justifiées (un « véritable » marchand aurait pu s'en aller commercer sans en être inquiet). Or, réfutant l'argumentaire de la défense pour y débusquer le mensonge et convaincre les jurés, Lycurgue soulignait que la manière dont Léocrate s'était éclipsé montrait sans l'ombre d'un doute que ce dernier souhaitait avant tout éviter d'être vu du reste de la population dans sa fuite, et que c'était pour cette raison qu'il était sorti de la ville par une poterne, probablement recluse, pour rejoindre une plage moins fréquentée. Ce passage est intéressant car il nous montre que la poterne n'était pas spécifiquement surveillée et qu'elle représentait une opportunité de sortie suffisamment dissimulée – et donc sûre – pour que Léocrate osât fuir en la franchissant. La tenue même du procès et les propos de Lycurgue indiquent bien qu'il avait été aperçu dans sa fuite et que par conséquent, il avait été possible pour l'accusation de reconstituer le trajet de l'accusé et sa fuite, probablement à l'aide de témoins présentés devant le tribunal. Nous n'avons aucune information sur la nature de ces derniers ni comment ils avaient pu repérer l'accusé, mais les chances que Léocrate fut repéré par un « gardien de la poterne » sont très maigres : si cette dernière avait été gardée en permanence, l'accusé n'aurait certainement même pas tenté de franchir le seuil de la porte (pourquoi sortir par une poterne et non par une porte s'il était dans les deux cas amené à être vu ?), à moins, bien sûr, de soudoyer le gardien pour son silence, ce qui le cas échéant lui aurait été reproché par l'accusation lors de son procès. Ces deux passages, pourtant en apparence anecdotiques, illustrent bien selon nous la difficulté pour les autorités de la cité de surveiller les poternes et de contrôler le flux de passage à travers celles-ci qui, au contraire des grandes portes de la ville, étaient parfois très nombreuses et particulièrement difficiles à garder. Rappelons à ce propos que les portes mineures n'étaient à

priori pas toutes closes d'un battant de bois¹⁰⁴, et encore moins dotées d'un système de fermeture efficace tel que nous avons pu l'exposer plus haut : quelques poternes de l'enceinte du IV^e siècle de Messène n'ont par exemple livré aucune trace de pareils dispositifs¹⁰⁵.

Là encore, le contexte devait grandement influencer sur la problématique du contrôle du passage aux poternes : la fuite de Léocrate intervenait dans un contexte difficile pour Athènes, mais certainement pas dans une période de risque direct, les troupes de Philippe se trouvant encore à plusieurs centaines de kilomètres de la ville. Lors des assauts directs ou imminents, il est assez clair que les troupes devaient être mobilisées en permanence à tous les endroits sensibles de la muraille, et assuraient donc en théorie la sécurité des poternes¹⁰⁶. Le risque était plus grand encore lorsqu'une faction interne à la cité souhaitait voir l'ennemi prendre la ville, et pouvait à cet effet lui indiquer l'existence d'une entrée dérobée : ce fut probablement ce qui se produisit à Tôroné de Chalcidique, lorsque Brasidas profita de la complicité des habitants pour s'introduire dans la ville à travers plusieurs poternes successives¹⁰⁷. Quant aux périodes de paix continue, qui devaient après tout constituer une partie conséquente de la vie de nombreuses cités, les sources font une fois de plus défaut¹⁰⁸. Néanmoins, si tant est qu'on considère le fait que les grandes portes étaient maintenues ouvertes et avec un contrôle minimal, il semblerait logique et cohérent d'imaginer que les poternes elles aussi étaient laissées en libre accès et ne faisaient l'objet d'aucune surveillance spécifique, peut-être existait-il tout au plus

¹⁰⁴ LAWRENCE 1979, p.248-249.

¹⁰⁵ MÜTH 2014, p.116. L'archéologue insiste toutefois sur le mauvais état de conservation de certaines d'entre elles : il n'est pas possible d'exclure totalement qu'elles aient été dotées d'un hypothétique battant dont les traces auraient disparu, mais rien n'est moins sûr.

¹⁰⁶ Encore que plusieurs extraits littéraires suggèrent que les poternes mal gardées pouvaient être enfoncées subrepticement par l'ennemi pendant les assauts afin de prendre à revers les défenseurs : en 415 à Catane, les Athéniens profitèrent d'un discours d'Alcibiade devant l'assemblée de la ville pour pénétrer dans l'enceinte en fracturant une poterne mal construite et non gardée (Thucydide, VI, 51, 1 : texte dans *Annexes* THUC 21, p.40). Voir également Diodore de Sicile (XVII, 12, 3-4) à propos du siège de Thèbes par Alexandre pratiquement un siècle après : « On ne pouvait donc venir à bout de leur héroïsme. **C'est alors que, remarquant une poterne abandonnée de ses gardiens**, le roi envoya Perdicas, avec un nombre suffisant de soldats, afin qu'il s'en saisît et s'introduisît à l'improviste dans la ville. Perdicas exécuta l'ordre rapidement : par la poterne, les Macédoniens s'introduisirent à l'improviste dans la ville au moment où, après avoir mis hors de combat la première phalange macédonienne et résisté vigoureusement à la seconde, les Thébains avaient bon espoir de remporter la victoire » (voir passage plus complet et texte grec dans *Annexes*, DIOD 14, p.10). Voir enfin la prise de Corinthe par Démétrios Poliorcète en 304, dont les hommes furent introduits de nuit par des citoyens désireux de voir le stratège de Cassandre en être expulsé (*Annexes*, DIOD 21, p.11).

¹⁰⁷ Thucydide, IV, 110, 2.

¹⁰⁸ Un passage du discours d'Isocrate en l'honneur d'Évagoras nous interloque tout de même (*Annexes*, ISO 2, p.29) : ce dernier revint à Salamine de Chypre afin d'y combattre le tyran qui l'avait chassé et s'introduisit de nuit par la poterne. Doit-on considérer que la poterne était verrouillée malgré la période de paix relative que vivait la ville, ou que le tyran, vivant dans la peur de voir l'exilé revenir, faisait maintenir les portes fermées ? Impossible de le savoir.

des sentinelles qui parcouraient le chemin de ronde régulièrement ? La question demeure ouverte aux hypothèses et mériterait d'être davantage approfondie.

B) LES ARTISANS DU CONTRÔLE DU PASSAGE ET DE LA SÉCURITÉ DES PORTES : LES RÔLES DES GARDIENS

B.1) La hantise de la trahison : le sort de la ville dans les mains du maître des portes

Nous avons constaté qu'en temps de guerre, les portes cristallisaient nombre d'inquiétudes et focalisaient volontiers l'attention des autorités en charge de la défense qui cherchaient par-dessus tout à éviter qu'elles ne fussent livrées à l'ennemi par quelque moyen. Déjà en des temps très reculés, Hérodote racontait que c'est grâce à la complicité d'un homme à l'intérieur des murs, qui ouvrit les portes à ses armées, que le roi Darius Ier réussit à reprendre Babylone¹⁰⁹. Loin de s'estomper, la multiplication des enceintes fortifiées au cours du V^e et du IV^e siècle avait plongé les cités dans une crainte permanente de la trahison, moyen particulièrement efficace pour les ennemis de s'emparer d'une ville en évitant un siège coûteux et meurtrier : c'est ce qu'illustrent bien les passages de *La Guerre du Péloponnèse* sur l'attaque de Platées, la tentative de prise de Mégare ou encore l'assaut de Brasidas à Toroné. D'ailleurs, voici ce qu'écrivait le Vieil Oligarque à la fin du V^e siècle lorsque, dressant une liste des inconvénients d'Athènes, il déplorait que la cité ne fût installée sur une île :

« En outre, ils seraient aussi débarrassés d'une autre crainte, s'ils habitaient une île, celle que la cité ne soit trahie par quelques personnes, que les portes n'en soient ouvertes et que des ennemis ne s'y engouffrent ; comment cela se produirait-il s'ils habitaient une île ? » (Vieil Oligarque, *La Constitution des Athéniens*, II, 15, texte établi et traduit par LENFANT D., 2017).

On comprend ici très bien que, même pour un ressortissant de l'une des plus puissantes cités fortifiées de Grèce, la peur de voir un ennemi introduit par les portes demeurait une réalité : usant eux-mêmes de ce stratagème, les Athéniens en redoutaient beaucoup l'efficacité¹¹⁰.

¹⁰⁹ Hérodote, III, 158-169 : voir texte et traduction dans *Annexes* HERO 10, p.26.

¹¹⁰ Voir, en plus des exemples précédemment cités, la tentative d'annexion de Sélymbria de l'Hellespont en 410 par les troupes athéniennes, qui profitèrent de conjurés à l'intérieur de la ville pour qu'on leur ouvrit la porte (Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, XXX, 4-6 : *Annexes*, PLUT 7, p.35) ; voir également le cas de la prise de Byzance par

L'angoisse d'être trahi était assurément légitime dans la mesure où l'introduction de l'ennemi signait généralement, sauf dans de rares cas exceptionnels¹¹¹, la fin du conflit et la victoire de l'adversaire. Dès lors, on comprend mieux le rôle vital, au sens propre, que jouaient les individus en charge des portes : nous avons assez discuté la position des magistrats, mais il ne faut pas oublier que ces derniers étaient assistés du « gardien des portes » (πυλωρός) qui représentait un risque important de trahison. Les textes invitent évidemment à réfléchir et à définir le rôle des gardiens dans la réalisation des complots : en effet, si nous avons déjà spécifié que les magistrats prenaient parfois eux-mêmes la décision d'ouvrir les portes et de livrer la ville¹¹² et qu'une faction séditeuse de la population pouvait aussi se lancer dans de tels projets (peut-être avec la complicité des gardiens, les textes ne le précisent pas), la charge du *pulôros* et la nature de sa fonction lui offraient une position tout à fait exceptionnelle dans le maintien de la sûreté de la ville. De nouveau, c'est Énée le Tacticien qui donne les détails les plus clairs de cet état de fait : dans le vingtième chapitre de la *Poliorcétique*, le théoricien se livre à un catalogue de situations dans lesquelles les cités furent trahies par leurs portiers. Difficile, à la lecture de ces quelques pages, de ne pas être marqué par l'ingéniosité des procédés, généralement mis en œuvre en rapport avec les clenches, pour profiter de la négligence des magistrats : lorsque certains empêchaient la *balanagra* de s'insérer complètement dans sa cavité à l'aide de sable ou de terre¹¹³, d'autres l'attachaient au moyen de fils ou de filets peu visibles afin de la retirer aisément une fois le terrain dégagé¹¹⁴, d'autres encore fabriquaient des outils, après avoir effectué des mesures précises de l'objet, afin de pouvoir la retirer encore plus rapidement¹¹⁵. La première étape de la clenche franchie, le portier devait entrer en communication avec les ennemis afin de les avertir que la voie était dégagée, et là encore les traîtres ne manquèrent pas d'imagination : à Téos d'Ionie, Énée rapporte que le portier, s'étant associé à Téménos de Rhodes, envoya un complice à plusieurs kilomètres de l'enceinte et lui confia la mission de dérouler une pelote de laine jusqu'à un lieu de rendez-vous où patientaient

les Athéniens en 408 : Alcibiade profita de la complicité de citoyens à l'intérieur des remparts pour s'emparer de la ville (Xénophon, *Les Helléniques*, I, 3, 19-21 : voir *Annexes* XEN 1, p.42).

¹¹¹ Platées en est le contre-exemple parfait : les Thébains, après avoir été introduits subrepticement par une porte de la ville, se firent massacrer lorsque les Platéens réalisèrent que très peu d'hommes avaient pénétré leurs murailles.

¹¹² Voir ci-dessus la prise de la Cadmée par Phoibidias en 382 ; quelques années auparavant en Sicile, vers 403, c'était le stratège des Cataniens qui avait fait pénétrer Denys de Syracuse à l'intérieur des murs afin de lui offrir le contrôle de la ville (Diodore de Sicile, XIV, 15, 1).

¹¹³ Énée, XVIII, 3-4. Voir le texte dans *Annexes*, ENEE 6, p.13.

¹¹⁴ *Idem*, XVIII, 7-5. Voir le texte dans *Annexes*, ENEE 7, p.13.

¹¹⁵ *Idem*, XVIII, 8-12. Voir le texte dans *Annexes*, ENEE 8, p.14 : pour les outils, se référer également ci-dessus, p.84-86.

les ennemis. Il avait en effet été convenu que, le lendemain, si tout était opérationnel pour l'invasion, le portier renverrait la corde de laine accompagnée d'une marque et que, dans le cas contraire (ce qui se produisit), il n'y attacherait rien¹¹⁶. Plus simplement encore, voici ce qu'imagina un autre gardien pour communiquer avec l'extérieur (nous reviendrons sur ce texte) :

« Il s'était fait une habitude, lorsque les portes étaient sur le point d'être fermées, de sortir avec une cruche, comme pour aller chercher de l'eau ; arrivé à la source, il mettait des pierres à un endroit connu des ennemis, où ceux-ci, passant régulièrement, découvraient, au moyen des pierres qui s'y trouvaient, ce que voulait le faire connaître le portier de la ville. » (Énée le Tacticien, XVIII, 20-21, texte établi et traduit par DAIN A. et BON A.-M., 1967).

À la lumière de ces quelques extraits, on comprend d'autant mieux l'ampleur et le caractère méticuleux des précautions prescrites par le théoricien militaire, qui avaient pour but de contrer ces stratagèmes particulièrement retors. Il est néanmoins fort probable que les quelques exemples couchés sur le papier par Énée figuraient parmi les cas les plus exceptionnels qui étaient parvenus jusqu'à lui, et qu'ils étaient ainsi présentés afin d'illustrer de manière édifiante un danger permanent : dans la plupart des cas, les tentatives de trahisons des portiers et leur collusion avec l'ennemi devaient s'effectuer par des moyens moins sophistiqués, en s'appuyant peut-être sur la transmission de messages *via* des citoyens séditieux depuis l'extérieur de la ville. Qui plus est, l'objectif n'était certainement pas non plus de systématiquement laisser rentrer des contingents ennemis armés, mais au moins dans un premier temps de permettre à un ou deux individus de pénétrer à l'intérieur des murs afin de s'entretenir avec des citoyens potentiellement intéressés par l'idée d'une reddition. Cette crainte de la trahison du portier, que l'on ressent chez Énée avec plus de clarté qu'ailleurs, s'explique peut-être aussi par la nature exceptionnelle de sa fonction – que nous nous emploierons à détailler : en théorie, à l'inverse des magistrats dont le sort était plus directement lié à celui de la sécurité de la ville, il était bien plus facile pour les portiers d'obtenir de l'ennemi des garanties de vie-sauve (*a fortiori* lorsqu'on savait la ville perdue) et/ou des récompenses pécuniaires. Ainsi, il devient évident que les portiers ne pouvaient et ne devaient aucunement être choisis au hasard, mais que leur nomination faisait l'objet d'une réflexion profonde.

¹¹⁶ Énée, XVIII, 13-19 : voir le texte dans *Annexes*, ENEE 10, p.15.

B.2) Le gardien de la porte : profil d'une charge particulière

Aussi loin que l'on puisse remonter dans les sources littéraires, la position de *pulôros* faisait toujours l'objet, lorsque la guerre était proche, d'une mise en valeur : craignant l'intrusion d'Achille dans les murailles de Troie, le roi Priam descendit des hauts murs de la ville jusqu'aux portes afin d'y exhorter les « illustres portiers » (« ἀγακλειτοὺς πύλαωρούς ») à refermer les lourds battants avant que le héros n'ait eu le temps de pénétrer l'enceinte¹¹⁷. Plusieurs siècles plus tard, c'était au tour d'Eschyle de mettre en scène des combattants légendaires chargés de défendre les portes de Thèbes, et parmi eux figurait un certain Lasthènes :

« Lasthenes, a gate-keeper who hates foreigners. He has the wisdom of an old man, but his body is at its prime : his eyes are quick, and he does not let his hand delay for his spear to seize what is left exposed by the shield. » (Eschyle, *Sept contre Thèbes*, v.620-625, texte établi par BELL G., 1891).

Dans ces deux premiers extraits, il semble déjà y avoir une subtilité dans les textes en ce qui concerne le *pulôros*¹¹⁸ : les portiers d'Homère étaient ceux qui s'occupaient du maniement pratique de la porte, de ses vantaux et de sa barre de protection, tandis que le *pulôros* d'Eschyle qualifiait davantage le combattant en charge d'une des portes de la ville pendant la bataille. Toutefois, tous deux possédaient des qualités indéniables et étaient présentés sous un jour favorable : force physique, réactivité, esprit vif. Quelques années seulement après les *Sept contre Thèbes*, c'est Sophocle qui employait le vocable de *pulôros* dans *Ajax* : ce personnage répondant au nom de Teucer, choisi par le héros éponyme lui-même, était présenté comme un « gardien fidèle » qui n'abandonnerait son poste qu'au motif de poursuivre des ennemis afin de les mettre en déroute¹¹⁹. Si cet extrait confirme les qualités associées aux gardiens, il nous invite néanmoins à réfléchir et faire un léger détour vers une analyse du sens précis donné au mot et son rapport aux portes : dans les deux premiers textes cités, il est absolument certain que les gardiens étaient chargés de la surveillance de portes (les battants sont mentionnés chez Homère et la répartition des combattants se faisait de portes à portes chez Eschyle), tandis que le *pulôros*, tel qu'envisagé par Sophocle, semble non pas avoir été le gardien d'une porte, mais de la vie

¹¹⁷ Homère, *Iliade*, XXI, v.525-540 : voir texte et traduction dans *Annexes HOM* 8, p.29.

¹¹⁸ Pour la différence entre πύλαωρός et πύλωρός (la première étant la forme épique, mais le sens est identique) : voir les évolutions du terme dans *TLG*, p.1553.

¹¹⁹ Sophocle, *Ajax*, v.563-564.

du fils d'Ajax. Cette subtilité sémantique se retrouve peut-être aussi dans les *Troyennes* d'Euripide qui emploie la formule « πύργων πυλωροὶ κατὰ τειχέων σκοποὶ » (les gardiens des tours et les sentinelles placées sur les remparts ?)¹²⁰ : difficile cependant de savoir si les « tours » en question étaient celles supposées flanquer les portes de Troie ou si les gardiens étaient ceux placés le long du mur d'enceinte. Plus nette encore est la différence de sens dans *Iphigénie en Tauride*, où *pulôroi* désigne spécifiquement les gardiens d'un temple (des portes du temple ? difficile à dire)¹²¹. Ainsi, il semble que malgré une racine profondément en lien avec la *pulè*, l'appellation de *pulôros* pouvait recouvrir un ensemble de gardiens plus large que la garde « des portes » *stricto sensu*. Bien que la nuance soit réelle, force est tout de même de constater que ces gardiens bénéficiaient d'un statut – et peut-être d'un prestige – distinctifs (bien supérieur à celui d'un simple *skopos* ou *phulakès*), conséquence d'une charge tout aussi particulière, qui exigeait des qualités et des compétences propres.

En retournant aux écrits plus récents d'Énée le Tacticien, on s'aperçoit assez rapidement de la division que ce dernier opérait entre les différents « types » de gardes dans une ville assiégée, tous répartis en fonction du degré de risque du lieu où ils étaient censés officier :

« Aux points de la ville qui sont faciles à atteindre et exposés aux attaques de l'ennemi, à ces points-là, poster pour la surveillance des citoyens bien pourvus de richesses, très considérés, et occupant quelques-unes des situations les plus importantes dans l'État ; c'est pour eux surtout, en effet, qu'il sera convenable de ne pas s'abandonner aux jouissances, mais plutôt de tenir toutes leurs facultés en éveil, en se souvenant de leur rang. » (Énée le Tacticien, XXII, 15, texte établi et traduit par DAIN A. et BON A.-M., 1967).

Il n'est pas évident de comprendre formellement ce qu'Énée entendait par « points faciles à atteindre et exposés aux attaques », mais il est clair que peu d'autres points de la ville répondent mieux à sa description que les portes de la ville. Ce passage, encore une fois très directif, est intéressant car il nous informe sur les individus qui devaient être sélectionnés aux « points chauds » (tels que les portes), en opposition tacite avec les autres secteurs de la ville qui faisaient l'objet d'une surveillance moindre¹²². Ce passage est d'autant plus remarquable

¹²⁰ Euripide, *Les Troyennes*, v.955 : traduction personnelle.

¹²¹ Euripide, *Iphigénie en Tauride*, v.955-956.

¹²² La distinction ne se réalise pas nécessairement uniquement entre les portes, les courtines et les tours : si les premières (nous le verrons) bénéficiaient d'un statut à part, il est bien évident qu'un pan de courtine très exposé (peut-être à cause d'une facilité d'accès topographique) était tout aussi surveillée qu'une entrée de la ville.

qu'il fait écho à une autre recommandation, qui concerne cette fois-ci spécifiquement les portes :

« Il ne faut pas non plus prendre n'importe qui pour garder les portes, mais au contraire des gens à l'esprit réfléchi et vif, et nullement incapables d'être toujours en alerte à l'égard de tout ce qu'on introduit, des gens, d'autre part, aisés et ayant des gages dans la ville (je veux dire femmes et enfants), et non pas tels qu'ils soient, à cause de leur dénuement, ou d'une obligation pressante, ou de quelque autre difficulté, susceptibles d'être corrompus par d'autres ou de faire eux-mêmes de la propagande révolutionnaire. » (Énée le Tacticien, V, 1, texte établi et traduit par DAIN A. et BON A.-M., 1967).

En somme, deux enseignements principaux peuvent être tirés de ces extraits. D'abord – et c'est un point que nous avons déjà mis en avant – on y ressent toujours la sempiternelle crainte sous-jacente de la trahison : comme nous l'avons vu, la nature de la charge des portiers en faisait des cibles privilégiées pour la corruption et c'est pourquoi, en appliquant les critères de sélection préconisés ici, que l'on pourrait qualifier de partiellement censitaires, on s'assurait que les gardiens des endroits les plus problématiques d'un point de vue défensif avaient tout intérêt (politique, financier ou familial) au maintien du *statu quo*, et donc de ne pas trahir la cité. D'autre part, on y décèle les qualités individuelles – similaires ou autres que celles présentées chez Homère ou les poètes tragiques – indispensables à la réalisation des tâches quotidiennes qui incombaient aux portiers en temps de guerre, c'est-à-dire les missions pratiques précises qu'ils étaient amenés à réaliser (au contraire des magistrats de la garde des portes, qui étaient chargés de la supervision). C'est donc un « esprit réfléchi et vif, et nullement incapable d'être toujours en alerte à l'égard de ce qu'on introduit » qui leur permettait d'assurer le contrôle permanent de tout ce qui entraît et sortait de la ville, fussent-ils des biens ou des personnes¹²³. Cette prérogative s'appliquait surtout par exemple à l'introduction des armes dans l'enceinte de la ville, et notamment celles qui étaient immédiatement saisies aux étrangers : « les étrangers qui arrivent porteront leurs armes bien visibles et faciles à atteindre ; on les leur

¹²³ Énée, XXIX, 1-2 (*Annexes*, ENEE 22, p.19) : « Mes explications porteront d'abord sur l'introduction, dans une ville, de récipients ou de chargements dans lesquels quelque chose peut avoir été caché ; elle a déjà causé la prise d'une ville et même de sa citadelle. Il faut y prendre garde et ne pas la traiter inconsidérément ; cela incombe surtout au portier dans toutes les occasions où l'on redoute une tentative soit extérieure soit dans la ville ; c'est à lui de faire attention à tout ce qu'on fait rentrer. ». Pour exemple, dans l'esprit d'Hérodote, c'était aux gardiens de Babylone qu'était revenue la décision de faire pénétrer Zopyre dans les murs de la ville (entraînant ensuite sa chute face à Darius I) : voir *Annexes*, HERO 9, p.26.

enlèvera aussitôt »¹²⁴. Dans une autre longue anecdote qu'il ne situe pas géographiquement, Énée raconte que des citoyens désireux de renverser le gouvernement de leur cité avaient entrepris de cacher des équipements militaires importés (poignards, lances, boucliers, casques, cuirasses, jambières, arcs et flèches) à l'intérieur de caisses de marchandises on ne peut plus banales, sous le couvert de manteaux ou matériaux¹²⁵. Les magistrats du port, effectuant leur première fouille avec négligence et aucun contrôle supplémentaire n'ayant été réalisé à l'entrée de la ville (si jamais les armes passèrent bien par une porte et ne rejoignirent pas directement le marché depuis le port), les conjurés utilisèrent leurs équipements militaires pour s'emparer de la ville et de ses portes. Cette histoire, dont on ne peut évidemment vérifier la véracité, nous invite à penser que dans l'esprit d'Énée, il était nécessaire que les gardiens des portes fouillent consciencieusement toute cargaison de marchandise qui était amenée à passer l'enceinte de la ville, leur conférant ainsi d'importantes prérogatives juridiques (similaires à celles des douaniers contemporains) : les portiers jouaient d'ailleurs certainement le rôle de témoins-clefs dans le cadre des procès pour trahisons qu'ils avaient déjouées, bien qu'il n'en existe aucune preuve tangible. Cette capacité à se focaliser sur les détails afin d'y déceler l'anormal et le suspicieux se retrouve également dans l'attention portée au passage d'individus (qui allait évidemment de pair avec le contrôle des biens et marchandises). Nous avons vu avec l'introduction des bannis de Thèbes en 382 que la fin de journée était un moment propice à l'intrusion, puisque c'est à cet instant précis que les ennemis pouvaient se fondre dans la masse qui prenait le chemin de l'enceinte¹²⁶. En ces moments cruciaux, le portier devait redoubler d'attention et faire jouer toutes ses qualités d'observation pour repérer un visage ou un comportement qui lui paraissait suspect dans la foule (d'où l'intérêt d'un guichet ou de réduire le volume du passage de la porte pour contrôler un à un les passants)¹²⁷. Plus encore qu'une simple observation, il est probable que de nombreuses fouilles au corps prirent place à l'entrée

¹²⁴ Énée, X, 9 : voir également un écho dans XXX, 2.

¹²⁵ Énée, XXIX, 4-10.

¹²⁶ Xénophon et Plutarque ne sont d'ailleurs pas les seuls à noter que ce moment est celui du retour en masse dans l'enceinte. Énée (VII, 1-2 : *Annexes*, ENEE 3, p.12) lui-même donne des conseils sur les moyens d'avertir les travailleurs de l'heure du retour en ville : « il est normal que beaucoup de ceux qui sont dans la ville passent leurs journées dans la campagne avoisinante, voulant leurs récoltes à tout prix. Ces gens, voici comment il faut les rassembler en ville : d'abord, donner à ceux qui sont hors des murs, dès que le soleil se couche, le signal de rentrer ; s'ils sont dispersés, leur faire donner ce signal par les postes de transmission, pour que tous, ou du moins la majorité, rejoignent la cité. »

¹²⁷ On pourrait même à première vue penser que les gardiens étaient sélectionnés en fonction de leur origine dans la ville : la connaissance locale des individus qui empruntaient les portes quotidiennement aurait grandement aidé au repérage d'une anomalie. Cependant, comme nous le verrons, il semble que les gardes étaient tirées au sort et qu'elles faisaient l'objet d'un roulement fréquent qui empêchait le maintien permanent des mêmes individus aux mêmes portes.

comme à la sortie de la ville dans l'objectif d'intercepter toute communication dangereuse. De nouveau, la liste d'anecdotes dressée par Énée est aussi impressionnante que remarquable : codage des messages à l'aide de mécanismes sophistiqués, lettres dissimulées à l'intérieur de chaussures, de *chiton*, de boucles d'oreilles ou de colliers de chiens, lettres transformées en faux bandages, messages inscrits à l'intérieur même d'outres en peaux animales ou tatoués sur le crâne rasé d'un esclave, tous les moyens étaient visiblement bons pour les traîtres afin de délivrer des informations à l'ennemi¹²⁸. Ne s'opposait alors à l'ingéniosité de tels procédés que la capacité des gardiens à faire preuve d'une vigilance constante et d'une grande intelligence au cours de fouilles et/ou d'interrogatoires : cela prouve, et c'est d'ailleurs ce qu'affirmait le Tacticien, que la surveillance des portes ne pouvait être confiée à n'importe qui et qu'elle relevait de compétences spécifiques absolument vitales.

Les qualités d'analyse et de réactivité des portiers s'illustraient également dans leur capacité à prévenir les assauts ennemis imminents par une observation minutieuse de leur environnement (sur ce point précis, la position de portier ne diffère pas tellement de celle des sentinelles classiques). Par exemple, il ne fallait pas « ouvrir la porte au point du jour sans examen des lieux ; que l'on fasse plus tard, et que personne ne sorte avant qu'on ait reconnu les abords de la ville »¹²⁹. Le risque était évidemment que l'ennemi se cache à proximité des portes et, profitant de l'ouverture de ces dernières, en profite pour s'engouffrer dans l'entrée avant que les battants n'aient pu en être refermés. C'est pourquoi, plus encore en temps de guerre qu'en temps de paix, maintenir la propreté et éviter l'obstruction du passage était un impératif stratégique afin de pouvoir verrouiller rapidement les portes : nous avons déjà mentionné le cas des complices de Démosthène à Mégare en 424, dont le chariot empêchait la fermeture de la porte et avait offert aux Athéniens une opportunité de prendre la ville¹³⁰. Pareillement, lors de la prise de Clazomènes en Ionie par Python et ses mercenaires dans le courant du IV^e siècle, le plan prévoyait que des chariots remplis de marchandises s'approcheraient des portes et en bloqueraient la fermeture le temps de laisser entrer les soldats dans la ville¹³¹. À Parion sur l'Hellespont, ce sont encore une fois des chariots stationnés devant les portes qui avaient été négligés par les gardiens, qui s'imaginaient qu'ils appartenaient à un citoyen : les mercenaires profitèrent de ce manque de réaction pour créer une diversion en incendiant les chariots (et la

¹²⁸ Voir Énée, XXXI, 1-35.

¹²⁹ *Idem*, XXVIII, 4 : *Annexes*, ENEE 19, p.18.

¹³⁰ Thucydide, IV, 64, 2-5 : voir ci-dessus, p.147.

¹³¹ Énée, XXVIII, 5 : *Annexes*, ENEE 20, p.18.

porte par le même occasion)¹³². Difficile ici de savoir si l'autorisation de stationner devant les portes relevait des compétences du magistrat chargé des portes, mais on peut tout de même conjecturer que le portier devait, *a minima*, avertir son supérieur d'une telle situation et, *a fortiori*, la régler lui-même en exigeant qu'on retire le matériel qui entravait les portes. Pour faciliter la détection d'ennemis qui se cacheraient dans le périmètre des portes de la ville, il était visiblement possible d'utiliser des chiens dont l'odorat et la vue fortement développés repéraient les adversaires à une distance considérable¹³³.

Selon Énée, l'utilisation des chiens avait une double utilité car ces derniers, aboyant à la moindre anomalie, réveillaient les sentinelles qui pouvaient s'être assoupies. La capacité à rester éveillé la nuit, pendant de longues heures, faisait pleinement partie des qualités attendues d'un portier ; et pourtant, ce genre d'incident ne devait pas être rare. Si l'on se souvient du portier qui faillit livrer Téos à Téménos de Rhodes, Énée rapporte qu'il avait pris l'étonnante précaution d'enrouler le fil autour de son corps afin que, si d'aventure il s'endormait, les secousses le réveillent. Le fait que même un homme qui s'apprêtait à trahir sa cité (et devait donc pour cela rester parfaitement éveillé et conscient) craignait de s'endormir à son poste en dit long sur la possibilité et la fréquence de ce phénomène selon le Tacticien. Conscient de cela, il recommandait que la durée des tours de garde ne fût pas trop élevée (XXII, 4) : permettant d'éviter que les sentinelles ne puissent accomplir quelque méfait en restant trop longtemps en exercice, cette solution permettait dans le même temps de soulager les hommes. Dans un autre passage que nous avons déjà cité, un portier qui souhaitait livrer sa cité transmettait des messages aux ennemis par l'intermédiaire de pierres ; voici ce qu'il pouvait indiquer : « s'il était de garde à la première veille, il mettait une pierre à l'endroit convenu, deux si c'était à la deuxième, trois pour la troisième et quatre pour la quatrième ». Nous reviendrons un peu plus en détail sur les modalités de choix et de placement des gardiens des portes, constatons simplement qu'en l'occurrence, si quatre roulements étaient organisés entre les portiers pour la nuit, ces derniers ne devaient pas rester en faction plus de quelques heures. Cette situation ne peut évidemment être généralisée à l'ensemble du monde grec (le nombre d'hommes disponibles devait par exemple être un facteur d'allongement ou de raccourcissement des gardes), mais elle témoigne bien d'une pratique qui devait, dans l'idéal, être mise en application. Ces mesures étaient d'autant plus importantes pour les gardiens des portes que ceux-ci n'effectuaient pas de ronde le long du parapet du rempart et demeuraient la plupart du temps

¹³² *Idem*, XXVIII, 6-7 : *Annexes*, ENEE 21, p.18.

¹³³ Énée, XXII, 14. Pour une analyse des textes qui mentionnent l'utilisation des chiens dans les conflits armés en Grèce : voir FORSTER 1941, p.114-117 et LUCE 2008, p.261-293.

statiques, en un point localisé : difficile donc, lorsque tout paraissait calme, d'échapper à l'attrait du sommeil ou à l'ennui. Une découverte archéologique exceptionnelle de Rhamnonte permet de nous rendre davantage compte du quotidien des gardiens aux portes : en effet, après l'ouverture de la porte de l'est au III^e siècle, les gardiens de la porte (peut-être de simples sentinelles et non pas de véritables *pulôroi* car cette position était prestigieuse dans la forteresse, nous y reviendrons) utilisèrent l'espace en avant de l'entrée afin de s'installer durant les longues gardes qui devaient par ailleurs, le site étant une garnison militaire, s'effectuer de jour comme de nuit. C'est donc à une dizaine de mètres au nord de la porte, proche d'une tour, que fut retrouvé un bloc monolithique gravé de motifs en damier qui s'apparentent fortement à des grilles de jeux d'abaque (**fig.52**)¹³⁴. On ne sait guère le contexte précis de l'utilisation de cette base pour la détente des gardiens, mais on peut supposer que de telles distractions ne pouvaient pas réellement avoir lieu lorsque la cité était sous le coup d'une attaque ennemie. Elle illustre cependant bien le fait que les tours de garde pouvaient s'avérer être très longs et difficiles à supporter, et notamment lorsque l'activité aux portes n'était pas intense.

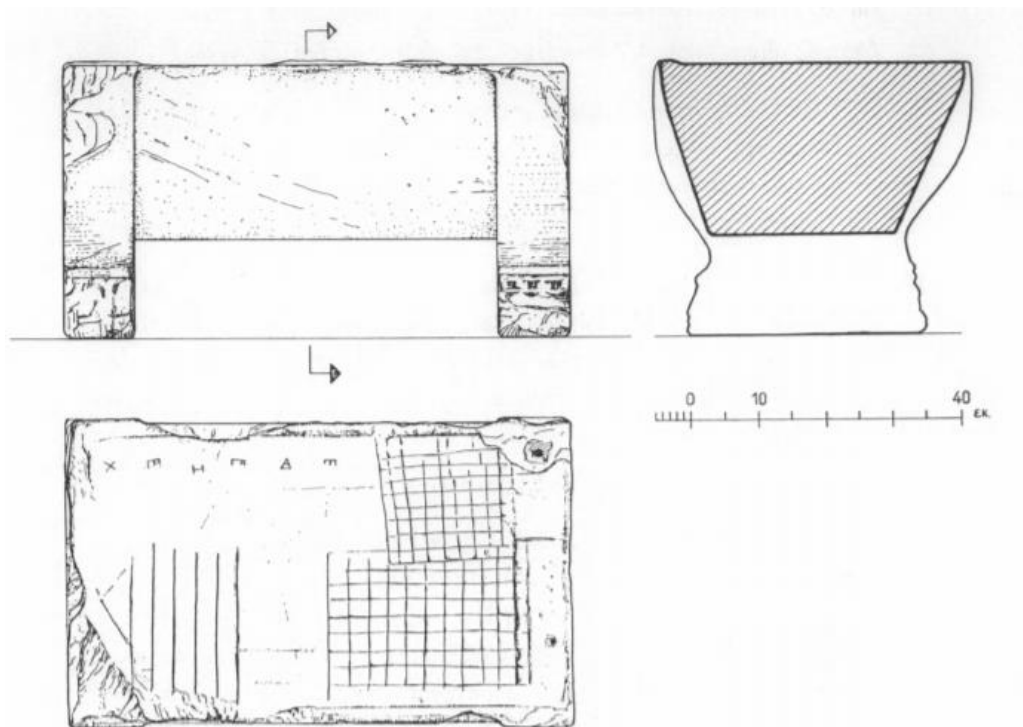


Figure 52 : Bloc monolithique gravé retrouvé à une dizaine de mètres au nord de la porte est de Rhamnonte, d'après PETRAKOS 1989, p.27.

Les quelques éléments que nous avons passé en revue permettent de se faire une idée un peu plus précise des rôles qui étaient attribués aux gardiens des portes et aux tâches

¹³⁴ PETRAKOS 1988, p.26-27.

quotidiennes qu'ils devaient effectuer : chargés de surveiller toute entrée et toute sortie de la ville, de fouiller, d'inspecter les cargaisons de marchandises, de garder un œil attentif sur leur environnement et de déjouer les plans des traîtres avec lesquels ils devaient rivaliser d'ingéniosité, cette position, par nature particulièrement dangereuse¹³⁵, nécessitait la mise en œuvre de qualités importantes et requerrait une importante fidélité auprès des autorités de la cité. Reste, en dernier lieu, à tenter de comprendre la manière dont les gardiens des portes étaient désignés et répartis le long de l'enceinte.

Si l'on admet que le *pulôros* n'était pas un « simple » gardien parmi les autres, et qu'il devait faire montre de qualités exceptionnelles qui le distinguaient, se pose immédiatement la question du processus de leur nomination et du fonctionnement pratique de leur répartition aux portes. Sur ce point aussi, les sources littéraires, épigraphiques et archéologiques sont tout à fait déficientes et nous obligent à glaner les quelques indices disponibles disséminés dans *La Poliorcétique*. On peut tout de même extraire du traité l'hypothèse qu'à l'inverse des magistrats, la nomination des gardiens des portes ne faisait absolument pas l'objet d'une élection à proprement parler. Le terme employé pour la désignation d'un garde chez Énée – qu'il fût à la porte ou ailleurs sur les murailles soit dit en passant – est le verbe καθίστημι qui, il est vrai, peut se rapporter à l'idée d'un processus électif. Cependant, il est loin d'y être systématiquement lié¹³⁶, et on ne comprendrait pas très bien l'intérêt de confier la charge des portes à un magistrat s'il existait déjà un autre individu élu pour se charger d'une telle tâche – d'autant que nous avons déjà constaté que les magistrats des portes possédaient une forme indéniable d'autorité sur les portiers. Au contraire, il nous paraît plus logique d'imaginer que les magistrats désignaient les portiers après avoir pris leurs fonctions (ils en avaient par conséquent la responsabilité directe) parmi les hommes disponibles en se basant sur les critères d'orientation politique, censitaires, ou d'expérience que nous avons évoqués¹³⁷. Dans certains cas, la nomination du *pulôros* devait même émaner d'une autorité plus grande encore qu'un

¹³⁵ Les portiers représentaient en effet des cibles de choix, puisque l'ennemi cherchait le plus souvent à prendre les portes de la ville pour y faire pénétrer le reste des combattants, voir ici quelques exemples retenus : à Mégare en 424, les « les Mégariens félons massac[rèrent] les gardes préposés aux portes » (Thucydide, IV, 67, 5 : *Annexes*, THU 5, p.38) ; à Toroné (la même année), ce sont les gardes du poste à côté de la poterne enfoncée par les Spartiates qui furent massacrés (Thucydide, IV, 110-111 : *Annexes*, THU 11, p.39) ; lors du conflit entre Denys le Jeune et les Syracusains menés par Dion, les gardes de la porte du quartier d'Achradine furent massacrés (Diodore, XIV 19, 1-2 : *Annexes* DIOD 7, p.9) ; au IV^e siècle également, les portiers d'Ilion furent massacrés après avoir ouvert les portes à un esclave complice qui passait avec son cheval (Énée, XXIV, 7 : *Annexes* ENEE 17, p.18).

¹³⁶ Voir *TLG*, p.854-855.

¹³⁷ Conséquemment, la position de portier, si elle nécessitait certaines qualités, n'était absolument pas une charge sûre ni pérenne : le moindre changement ou renversement politique dans la cité (notamment en cas de *stasis*) entraînait un remplacement des portiers par d'autres hommes fidèles au nouveau régime.

magistrat local : on pourrait citer pour exemple l'occupation macédonienne la forteresse de Rhamnonte par Antigone Gonatas entre 263 et 256, pendant laquelle le gardien des portes de la forteresse était bien un macédonien quand le stratège était lui un Athénien (bien qu'il avait aussi été nommé par le roi)¹³⁸. Ceci indique bien que les occupants macédoniens avaient choisi de maintenir l'un des leurs à cette position, montrant l'importance cruciale de cette position pour la sécurité du lieu. Ces considérations impliqueraient donc que seul un petit nombre d'individus, probablement souvent les mêmes en raison de l'expérience et du crédit qu'ils accumulaient au fil du temps, occupaient la fonction stratégique de *pulôros*. Cette possibilité de sélection était facilitée par le fait que les portes, parfois peu nombreuses, nécessitaient moins de gardes que l'ensemble du reste des murailles : si l'on regarde attentivement le texte d'Énée par exemple, on remarque que l'auteur ne mentionne jamais la présence de plusieurs *pulôroi* à une seule porte en même temps¹³⁹. À première vue, on pourrait imaginer que cette précaution semblait tellement évidente aux yeux d'Énée qu'il n'avait pas pris la peine de la notifier, mais : d'une part, le texte de *La Poliorcétique* est toujours très directif, précis et méticuleux sur les mesures à prendre en cas de siège (et ce même lorsque celles-ci sont évidentes : pourquoi préciserait-il dans ce cas qu'il faut fermer les portes le soir quand l'ennemi rôde ?) ; d'autant que, d'autre part, certains stratagèmes mis en œuvre par les gardiens pour livrer la ville ne peuvent se comprendre que s'ils ces derniers avaient été seuls à leur poste¹⁴⁰. Ainsi, difficile de ne pas être interloqué par cette absence tant la protection de la porte aurait effectivement été augmentée par une mesure basique comme le doublement des gardiens qui réduirait de fait considérablement les chances de trahison (peu probable que les deux hommes ne fussent corrompus en même temps). Une première hypothèse qui pourrait expliquer (au moins partiellement) cette incohérence apparente est que les portes mentionnées par Énée ne figuraient pas toujours parmi les plus importantes et que par conséquent, elles ne nécessitaient pas la présence de plusieurs gardes au même moment¹⁴¹. À l'inverse, on aurait du mal à voir un seul

¹³⁸ Voir PETRAKOS 1997, p.619. Cette constatation se base sur un décret honorifique de Rhamnonte dans lequel le *pulôros*, isotèle, se voyait décerner les honneurs : voir l'inscription et la traduction dans CHAPOUTHIER 1924, p.264-275.

¹³⁹ Les mentions des *pulôroi* au pluriel existent bel et bien dans le texte, mais elles désignent toujours la fonction de façon générale (autrement dit, « les gardiens des portes » comme une entité globale) : voir les deux occurrences V, 1 et XVIII, 3 dans *Annexes*, ENEE 2 et 6, p.12-13.

¹⁴⁰ Comment le *pulôros* de Téos en Ionie aurait-il pu justifier auprès d'un autre gardien qui l'aurait accompagné d'avoir entouré autour de son corps une ficelle qui partait vers l'extérieur de la ville ? Ce comportement aurait immédiatement soulevé la suspicion et entraîné l'échec du plan.

¹⁴¹ Ce n'est pas toujours le cas : à Ilion par exemple, la présence d'un guichet dans l'ouverture de la porte et/ou d'une poterne annexe à celle-ci semble indiquer assez nettement que l'ouverture de la ville était importante : dans l'extrait, c'est LE portier qui fut assassiné et non pas LES portiers.

portier responsable du *Dipylon* d'Athènes ou de la Porte d'Arcadie de Messène. Une autre solution, qui nous semble plus convaincante, consisterait en ce que le portier fût effectivement bien seul à la porte dont il était responsable, mais qu'il était accompagné d'autres sentinelles de rang « inférieur » – sur lesquelles il aurait donc eu une supériorité hiérarchique – qui l'aidaient à accomplir sa mission : c'est ce que l'on pourrait éventuellement restituer à partir du passage des *Oiseaux* d'Aristophane dans lequel une gradation semble s'opérer entre les sentinelles (choucas), les portiers (cigognes ?) et les magistrats (chef des oiseaux)¹⁴². Outre ces considérations, on peut alors imaginer que dans l'idéal, le nombre total de *pulôroi* était particulièrement réduit et permettait par ce biais aux magistrats d'être plus exigeants sur leurs critères de sélection et plus rigoureux dans le choix des hommes.

Une fois les portiers choisis, comment étaient-ils répartis aux différentes portes de la ville ? Nous avons déjà envisagé l'hypothèse selon laquelle les gardiens auraient toujours été affectés aux mêmes portes afin d'être capables d'y repérer une anomalie bien plus facilement par habitude et grâce à l'acquisition d'une connaissance du passage. Néanmoins, cette proposition ne saurait être maintenue à l'aune d'un extrait d'Énée déjà évoqué à plusieurs reprises : en plus d'indiquer le tour de garde qu'il devait assurer, le portier à la cruche livrait aux ennemis « par des renseignements donnés de la même façon, l'endroit du rempart et le corps de garde qu'il avait obtenu du sort »¹⁴³. Ici, il ne fait absolument aucun doute que la porte¹⁴⁴ à laquelle le gardien avait été affecté n'avait pas été choisie par le magistrat ou par une quelconque forme d'habitude mais bien par tirage au sort (l'emploi de *λαγχάνω* est sans équivoque possible). Pour retranscrire la scène, qui fait partie des quelques rares passages qu'il ne date ni ne localise avec précision, Énée s'était très probablement inspiré d'un stratagème dont il avait eu vent (celui d'utiliser des pierres pour transmettre des messages à l'ennemi) et avait restitué le reste à l'aide de ses connaissances du fonctionnement de la défense d'une ville : ainsi, peut-être faut-il considérer que la désignation des *pulôroi* par tirage au sort n'était pas un phénomène unique et propre à un contexte particulier mais un truisme, une pratique courante

¹⁴² Pour rappel, voir les *Annexes*, ARI 8, p.6. Si cette proposition est correcte, il demeure tout de même évident que les *pulôroi* supervisaient et participaient aux activités de contrôle afin de s'assurer de leur bonne réalisation. Les sentinelles n'étaient là que pour porter assistance aux portiers lorsque le travail était trop conséquent pour être réalisé par un seul homme.

¹⁴³ Énée, XVIII, 20-21 : « ἔτι δὲ καὶ ἧ τοῦ τείχους καὶ κατὰ τί τῶν φυλακῶν λελόγχοι, τούτῳ δοῦν τῷ τρόπῳ σημαίνων ἐνέδωκεν ».

¹⁴⁴ On peut tout de même s'interroger sur le sens donné à « ἧ τοῦ τείχους καὶ κατὰ τί τῶν φυλακῶν » et sur l'absence de mention directe du terme *πύλη* : le portier aurait indiqué aussi bien le secteur de la muraille dans lequel il allait être posté que le « corps de garde » qui lui était affecté. Faut-il considérer ce « corps de garde » comme un synonyme de la porte ou comme un lieu précis, proche de cette dernière, où il restait en faction pendant sa veille (une tour par exemple) ?

bien connue du Tacticien. Ce postulat est évidemment renforcé par la très grande garantie de sûreté que représentait un roulement des gardiens aux portes organisé par le hasard : dans une situation pareille, un ennemi désireux de s'infiltrer dans la ville aurait été forcé de s'informer chaque jour (peut-être même plusieurs fois) du positionnement de son complice, augmentant ainsi le risque de voir le complot découvert. Cette mesure semble donc tout à fait cohérente avec les prescriptions globales d'Énée pour éviter la trahison.

Ainsi donc, nous avons constaté que le gardien de la porte tenait une position aussi délicate que cruciale dans la défense d'une ville grecque menacée. Répondant à des besoins spécifiques qui le distinguaient des autres sentinelles et patrouilleurs des remparts, le *pulôros* faisait très certainement l'objet d'une sélection qui avait pour objectif de s'assurer de sa fidélité, sa capacité à déjouer les tentatives ennemies en un lieu particulièrement exposé au passage et à assurer les tâches quotidiennes de contrôle qui lui incombait. Le maintien de telles fonctions en temps de paix est, nous l'avons vu, évidemment problématique¹⁴⁵ et pourrait être envisagé sous l'angle de la possible construction d'un édifice durable dédié aux gardiens des portes : le *pulôrion*.

B.3) Un lieu spécifique pour les gardiens des portes : le *pulôrion* ?

En effet, l'hypothétique existence de structures construites spécialement dédiées aux gardes des portes remettrait en perspective nos conclusions sur le gardiennage des portes en temps de paix : pourquoi construirait-on un bâtiment si celui-ci ne servait à abriter les gardiens qu'en de rares temps de conflit ? Les sources littéraires n'ont jamais été aussi peu prolifiques que sur ce point précis. En effet, la seule mention d'un lieu réservé aux gardiens, sous le vocable de *πυλώριον*, est particulièrement tardive et figure dans l'*Onomasticon* de Julius Pollux, daté du II^e siècle de notre ère. Dans l'extrait qui nous concerne, le grammairien retraçait les différentes parties de la maison et notamment de son entrée, où il précisait que le « *pulôrion* était la résidence de celui qui surveillait la porte »¹⁴⁶. La mention est intéressante mais on ne peut déduire l'existence de *pulôria* aux portes des villes grecques sur la base d'un auteur aussi tardif et dont les sources ne peuvent, sur ce point, être totalement vérifiées – qui plus est lorsque le texte parle d'une entrée domestique et non urbaine. Dépourvus de textes littéraires prégnants,

¹⁴⁵ Voir ci-dessus, p.156-158 où nous avons soulevé la question pratique de l'ouverture et de la fermeture des portes en temps de paix la nuit.

¹⁴⁶ Julius Pollux, *Onomasticon*, 77, 5 : « τὸ δὲ τοῦ πυλωροῦντος οἴκημα πυλώριον ».

nous pouvons nous tourner vers l'épigraphique qui, loin d'être foisonnante à ce propos, nous offre quelques points de comparaison moins tardifs que Pollux. Le cas le mieux connu et documenté est indubitablement celui de la forteresse de Rhamnonte en Attique que nous venons de mentionner dans nos explications. Dans une inscription honorifique datée du milieu du III^e siècle, il est précisé que le stratège de la Paralie, Thoukritos, avait entrepris de restaurer la fortification et plusieurs autres édifices publics de la ville, notamment en construisant/rénovant sur ses fonds propres la porte nouvelle de l'est – devenue la plus importante car directement axée sur le chemin vers le port – ainsi qu'un *pulôrion*¹⁴⁷ : « [κα]τεσκεύακε δὲ καὶ πυλώριον καὶ πύλας ἐκ τῶν ἰδ[ίω]ν » (l.13)¹⁴⁸. V. Petrakos estimait avoir retrouvé cette construction lors de sa fouille du secteur : après avoir mis au jour les traces d'un bâtiment immédiatement à droite après l'entrée (**fig.53**), l'archéologue proposait de l'interpréter, en raison de sa position et sur la base des informations fournies par l'inscription, comme le *pulôrion* de la ville¹⁴⁹. Cette assertion ne repose uniquement que sur une proximité topographique entre la porte et l'édifice (qui semblerait parfaitement logique compte tenu de la nature du *pulôrion*), mais notons tout de même que cette association apparaissait déjà dans l'inscription, qui les lie dans un même groupe grammatical (peut-être les deux ont-ils été construits en même temps ?) ; en ce sens, l'identification de l'édifice nous semble pour le moins crédible.

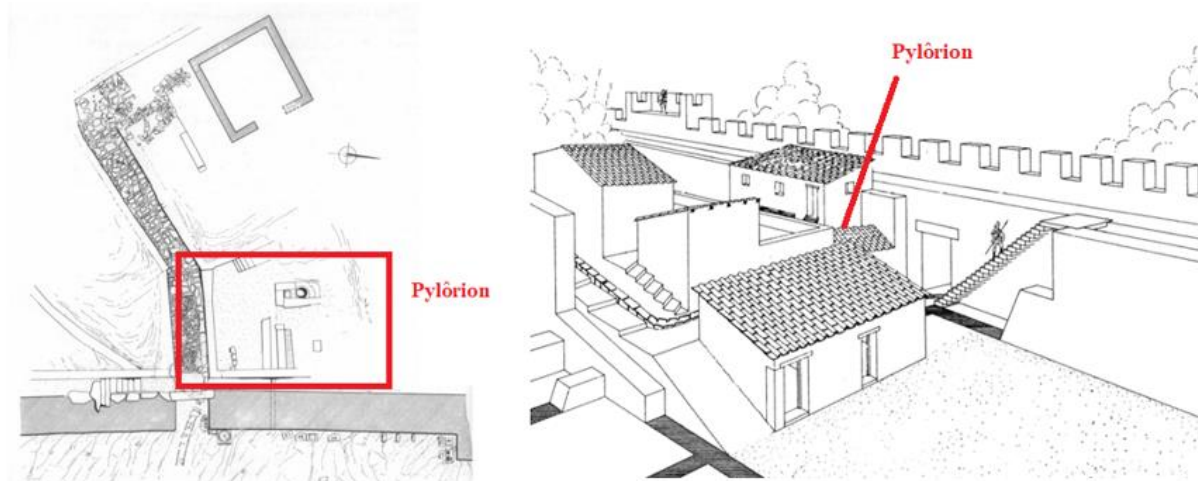


Figure 53 : Plan et restitution du quartier de la porte de l'est de Rhamnonte (milieu du III^e siècle), d'après PETRAKOS 1989, p.12 et PETRAKOS 1997, p.621.

¹⁴⁷ Il existait visiblement déjà un *pulôrion* à la porte sud de Rhamnonte : POUILLOUX 1954, p.26 croyait l'avoir reconnu dans l'une des tours de flanquement de l'entrée.

¹⁴⁸ Pour l'inscription complète : voir SEG 41 : 86. Voir également PETRAKOS 1989, inscription n°16, p.34.

¹⁴⁹ PETRAKOS 1989, p.

Nous avons constaté que le *pulôros* de Rhamnonte occupait une place stratégique dans la hiérarchie de la garnison et la construction d'un édifice entier réservé (au moins en théorie) à cet officier ne peut qu'en constituer une preuve supplémentaire¹⁵⁰. Néanmoins, le *pulôrion* de Rhamnonte semble, à notre sens, relever davantage d'une idiosyncrasie que d'un phénomène global en Grèce : en effet, à compter du milieu du IV^e siècle, le dème avait connu une profonde transformation et avait dû s'accommoder d'un régime militaire très strict dicté par un contexte perturbé pour Athènes¹⁵¹, qui explique en grande partie la focalisation des autorités sur les problématiques de sécurité, et notamment celles liées aux portes qui demeuraient assurément bien distinctes des autres. Le *pulôrion* avait d'ailleurs été installé en face (ou inversement, la chronologie n'est pas claire) d'un autre édifice militaire, un *synédriion* où les soldats se réunissaient afin de s'exercer aux manèges des armes, de prendre leurs repas et se divertir, ainsi que d'un sanctuaire à Aphrodite Hégémonè¹⁵² : dans cet ensemble, il est tout de même intéressant de constater que le gardien de la porte bénéficiait d'un espace qui, au moins en théorie, lui était propre¹⁵³. Le caractère exceptionnel du *pulôrion* de Rhamnonte nous semble d'autant plus frappant que les sources épigraphiques ne livrent qu'un seul autre exemple de construction similaire dans le dème d'Éleusis. À proprement parler, deux inscriptions, toujours de la seconde moitié du III^e siècle, mentionnent l'existence d'un *pulôrion* dans la ville : la première était gravée sur la partie inférieure d'une stèle et constituait la conclusion d'un décret éleusinien perdu dans lequel il était spécifié que la stèle devait être placée devant le *pulôrion*¹⁵⁴ ; la seconde, plus intéressante car similaire au cas de Rhamnonte, était un décret en l'honneur d'un soldat (dont le nom n'est pas connu) qui avait visiblement lui aussi dépensé son propre argent pour la construction ou la rénovation d'un *pulôrion*¹⁵⁵. Dans son commentaire du texte, Y. Garlan restituait le terme par l'expression de « corps de garde », sans référer à son lien précis avec la porte de la fortification. Cette possibilité nous renverrait assurément à la problématique

¹⁵⁰ Pour le *pulôros* de Rhamnonte, voir ci-dessus, n°138.

¹⁵¹ PETRAKOS 1997, p.610-611.

¹⁵² PETRAKOS 1999, p.619-620. Le *synédriion* est mentionné dans SEG 41 : 86 à la ligne 12 (« [ἀν]ατέθηκε καὶ συνέδριον πρὸς τοῖς στρατηγ[οῖς] ») : il semble que le stratège Thoukritos fut également à l'initiative de cet édifice.

¹⁵³ À notre sens, il ne faudrait pas exagérer la séparation entre les deux constructions qui ne se situaient qu'à quelques mètres l'une de l'autre : les soldats devaient pouvoir se déplacer de l'un à l'autre sans trop de difficulté. Le *pulôrion*, le *synédriion* et le sanctuaire constituaient un ensemble, à l'intérieur de la forteresse, où se concentraient tout particulièrement les activités militaires et les soldats de la garnison (nous avons déjà mentionné que ces derniers affichaient leurs inscriptions honorifiques en-avant de la porte).

¹⁵⁴ Voir *I Eleusis* 200, 1.2-3 : « [ἀ]ναγράψαι ἐν στῆλῃ λιθίνῃ καὶ στῆσαι ἐν τῷ [π]υ[λ]ωρίῳ ».

¹⁵⁵ Voir *I Eleusis* 191, 1.18 : « πυλώριον ἀναλώ[σας ἐκ τῶν ἰδίων] ». Pour un commentaire, voir GARLAN 1965, p.344-348 : l'inscription (constituée de deux blocs rapprochés entre eux : IG II² 1288 et 1219) était plus volontiers datée du milieu du III^e siècle, mais Garlan proposait quant à lui plutôt la fin de ce dernier.

du sens attribué au mot *pulôros* (s'agit-il spécifiquement d'un garde de la porte ?), mais il nous semble plus cohérent de considérer, compte-tenu du sens donné au mot dans l'inscription de Rhamnonte et de l'*Onomasticon* de Julius Pollux, que le *pulôrion* d'Éleusis désignait aussi un édifice à l'une des portes de la ville, sans qu'il ne soit pour autant possible de déterminer laquelle (l'archéologie n'a retrouvé aucune trace d'une telle construction). Dans ce cas, la présence d'un *pulôrion* aux portes d'Éleusis ne manque pas de nous interroger, d'autant que la ville ne semble pas avoir connu un régime militaire aussi prononcé que Rhamnonte : on pourrait imaginer que la construction d'un lieu dédié aux gardiens était devenue une pratique courante en Attique à partir du milieu du III^e siècle, mais le vide documentaire ne permet ni de savoir si les *pulôria* avaient existé avant cette époque, ni de savoir si d'autres constructions de ce type avaient vu le jour ailleurs dans la région. Ainsi, l'existence de structures formalisées sous ce nom ne semble absolument pas une évidence.

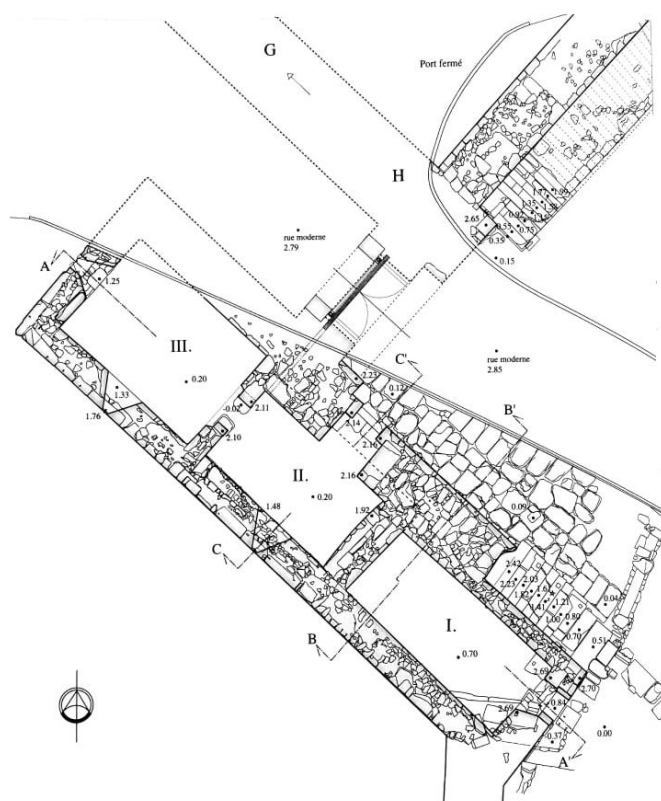


Figure 14 : Plan de la porte maritime et de son complexe défensif (IV^e siècle), d'après GRANDJEAN 2011, p.450.

trois pièces en enfilades surmontées d'un étage et daté de la première moitié du IV^e siècle (fig.54)¹⁵⁶. La pièce II de l'édifice possédait une sortie tournée immédiatement vers l'entrée de la porte et du passage, juste en face de l'escalier qui menait au chemin de ronde. Nous ne savons

Pourtant, les fouilles archéologiques ont livré d'autres cas intéressants qui, bien que dispersés dans le temps et dans l'espace, et sans qu'on ne puisse non plus affirmer avec certitude qu'il s'agissait de pièces réservées aux gardiens des portes, ne manquent pas d'éveiller notre curiosité. Le plus éclairant d'entre eux – et certainement le plus ancien – se situe dans le secteur ouest de la muraille de Thasos, plus précisément à la porte dite maritime. Les recherches menées par l'École française d'Athènes mirent au jour, à la jonction entre le mur d'enceinte et le mur du port fermé, la présence d'un important complexe de

¹⁵⁶ GRANDJEAN 2011, p.288-293 et 450-462.

que peu de choses de ce dispositif, mais la présence de meurtrières au rez-de-chaussée et la restitution d'un étage où officiaient archers et artilleurs confirme qu'il possédait un aspect défensif. Nous verrons également que l'existence même d'une pareille construction ne saurait être anodine et ne peut, à notre sens, être comprise que par la position de la porte dans un secteur exposé de la muraille et par son rôle dans la vie économique de la cité¹⁵⁷. On pourrait ainsi légitimement se demander si, en plus d'être un formidable bastion défensif en cas d'assaut sur la ville, le dispositif de la porte n'était pas également utilisé de façon plus pragmatique et courante par les gardiens des portes (si toutefois il y en avait : le rôle économique de la porte pourrait expliquer leur présence en permanence pour surveiller le passage).

Un second cas, celui de Néa Halos en Thessalie, attire particulièrement notre attention parce qu'il est peut-être l'illustration d'une troisième option qui était employée pour offrir aux gardes des portes un espace réservé : l'étude de la porte à cour au sud-est de la fortification, datée de l'extrême fin du IV^e siècle, a démontré que les ingénieurs avaient délibérément laissé deux pièces vides entre les murs de saillie de l'arrière-cour (**fig.55**)¹⁵⁸. Selon Reinders, la position atypique de ces pièces s'expliquerait par la volonté de libérer un espace où les gardiens de la porte pouvaient s'installer en cas de besoin. Cet arrangement, qui se retrouve aussi à la porte sud (**Pl. LVI, 3**), aurait permis aux constructeurs de profiter des travaux d'aménagement de la fortification afin d'y intégrer un office dédié aux gardes. Il est fort probable que, à l'instar du cas thasien et de celui de Néa Halos, les portiers ne bénéficiaient pas toujours d'un bâtiment

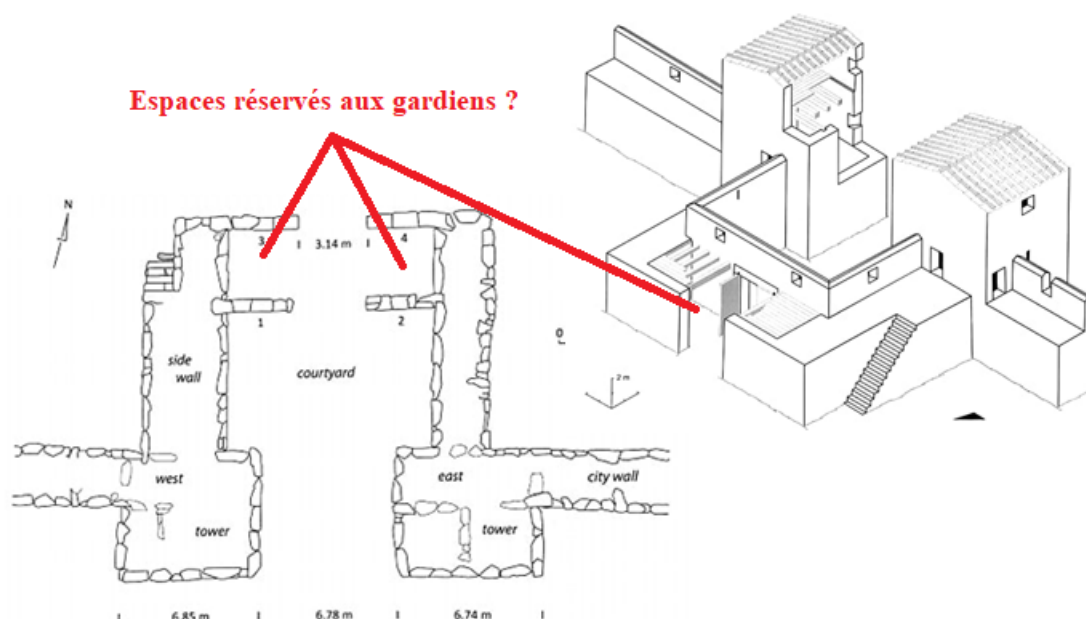


Figure 55 : Plan et restitution de la porte sud-est de Néa Halos en Thessalie (fin du IV^e – début III^e siècle), d'après REINDERS 2014, p.75 et 90.

¹⁵⁷ Voir ci-dessous, p.187.

¹⁵⁸ REINDERS 2014, p.76.

spécifiquement dédié (un *pulôrion* indépendant et réservé à leurs activités), mais qu'ils se servaient des structures préexistantes dans le but d'obtenir un confort minimal pendant leurs gardes (notamment en cas de mauvais temps) : ainsi, les tours qui flanquaient régulièrement les portes devaient aussi être utilisées comme salle de repos ou d'entrepôt temporaire des saisies. Cette hypothèse expliquerait en grande partie le manque de documentation sur le *pulôrion* qui, n'étant absolument pas systématique, n'aurait laissé que peu de traces archéologiques, littéraires et épigraphiques¹⁵⁹.

En conclusion, nous pouvons donc établir que la responsabilité de la sécurité des portes relevait, au moins en temps de guerre, de l'apanage de magistrats et des gardiens qui y étaient attachés. Tous devaient rivaliser d'ingéniosité dans les mesures appliquées (telles que la réduction du nombre de portes ouvertes, le contrôle d'identité des passants et des étrangers, la fouille des importations et des personnes) afin de déjouer les tentatives d'intrusion des ennemis qui, nous l'avons vu, ne manquaient certainement pas d'audace. Ces charges, loin d'être anodines et sans importance, constituaient un rempart vital contre la trahison qui, après un assaut des murs, demeurait la plus grande crainte d'une cité assiégée. Ce fait pourrait être résumé dans un dernier extrait du discours de Lycurgue *contre Léocrate* :

« He will perhaps in his impetuosity raise the argument, suggested to him by certain of his advocates, that he is not liable on a charge of treason, since he was not responsible for dockyards, gates or camps nor in fact for any of the city's concerns. »
(Lycurgue, *Contre Léocrate*, 59, texte établi et traduit par BURTT J. O., 1962).

Ainsi, le texte met ici en exergue que le fait de faillir à sa mission de surveillance des portes de la ville lorsque la cité était en alerte constituait un motif grave de trahison auprès du tribunal athénien, qui se voyait puni de châtements très stricts, peut-être même de mort. Quant à la surveillance des portes en temps de paix, les sources nous ont montré qu'il était peu probable qu'elles ne fussent gardées en permanence car l'intérêt aurait été très limité. Au contraire, les textes semblent montrer que les portes demeuraient ouvertes et libres d'accès le jour, sans qu'un contrôle rigoureux n'y soit effectué, et qu'elles pouvaient être fermées le soir venu. La présence de structures intégralement dédiées aux gardiens des portes ne peuvent pas

¹⁵⁹ On pourrait tout aussi bien imaginer que les « postes de garde » réservés aux portiers avaient été conçus en matériaux périssables et n'étaient pas amenés à durer dans le temps : peut-être s'agissait-il alors de simples baraquements de bois, de tentes ou plus simplement de protections destinées au moins à occulter le soleil. Dans ce cas, rien ne subsisterait de ces constructions, si ce n'est des trous de poteaux dont nous n'avons pas trouvé de traces au cours de nos recherches.

non plus, par leur absence de récurrence et le fait qu'elles devaient être exceptionnelles, constituer une preuve significative d'un tel contrôle.

III – UNE VIE ÉCONOMIQUE AUX PORTES DE LA VILLE ?

A) LA VENTE ET LE PASSAGE DES MARCHANDISES AUX PORTES : L'ENJEU DE LIEUX DE PASSAGE HAUTEMENT FRÉQUENTÉS

Comme nous l'avons déjà constaté à plusieurs reprises jusqu'ici, peu de lieux de l'*asty* offraient une visibilité et une exposition au passage comparables à celles des grandes entrées de la fortification. Cet important flux d'habitants et de voyageurs qui franchissait quotidiennement les portes (et notamment dans le cas des plus importantes d'entre-elles) représentait, au moins en théorie, une opportunité intéressante pour les marchands de la ville pour y installer des boutiques ou des échoppes dans le but de réaliser un profit substantiel. Qui plus est, l'emplacement topographique de la porte prédisposait naturellement celle-ci à jouer un rôle plus ou moins important dans la vie économique de la ville : il est en effet évident que les marchandises qui provenaient de l'extérieur des fortifications, et notamment des ports ou des grands axes routiers rejoignant le centre, devaient franchir l'enceinte au niveau des portes avant d'être amenées jusque dans les marchés publics pour y être vendues. Il peut donc être intéressant de se plonger dans les quelques sources, principalement archéologiques, qui permettent d'appréhender le rôle des portes dans cet aspect de la vie économique des cités.

R. Martin écrivait en 1974 à propos des marchés publics que ceux-ci « s'étaient constitués sous la protection des cultes : à l'origine, ils étaient indépendants de l'agora, ils étaient même indépendants de l'agglomération et pouvaient s'installer aux portes de la cité ou sur ses frontières. C'était la solution idéale préconisée par Platon qui soustrayait ainsi ses citoyens à l'influence néfaste du négoce. Aristote lui aussi conseillait une séparation entre l'agora des hommes libres et l'agora marchande »¹⁶⁰. L'affirmation concernant les portes est évidemment intéressante pour nos préoccupations, mais force est de constater que l'historien n'avance aucune justification ni aucune source précise pour corroborer sa thèse. En effet, si les

¹⁶⁰ MARTIN 1974, p.268.

deux philosophes classiques mentionnés recommandaient bien que, dans l'idéal, une distinction entre l'agora politique et l'agora marchande fût opérée¹⁶¹, les indications données par Aristote concernant la localisation des marchés destinés au commerce ne sont pas totalement explicites sur ce point (d'autant qu'il faut rappeler une fois de plus qu'Aristote décrit une ville idéale, il ne dresse pas un tableau exact de ce qu'il avait pu constater de lui-même) :

« D'autre part, il convient d'aménager une place [qui] [...] porte le nom d'agora, celle qui est dite libre : c'est une place où il ne doit y avoir aucun trafic de marchandises et où ne pénétrera ni ouvrier ni cultivateur ni aucun autre individu de ce genre, sauf s'il y est convoqué par les magistrats. [...] Quant à l'agora des marchandises, elle doit être distincte et bien séparée de celle-là, dans un endroit permettant une concentration facile de tous les produits importés par mer ou en provenance du territoire. » (Aristote, *Politiques*, 1331b, 3-6, texte établi et traduit par AUBONNET J., 1986).

Naturellement, les exigences du philosophe pour l'approvisionnement de son agora commerciale idéale depuis l'extérieur s'accordent tout à fait, et nous le constaterons notamment dans le cas des ports, avec une implantation à proximité des portes de la ville, mais rien dans le texte n'exprime clairement cette hypothèse. C'est donc ailleurs qu'il faut rechercher les traces d'indices attestant de la présence d'établissements de vente aux portes des villes et une fois n'est pas coutume, c'est Aristophane qui livre un passage des plus intéressants au détour d'une scène des *Cavaliers* :

« **Cléon (le Paphlagonien)** : "Encore une simple question : est-ce à l'agora que tu vendais des saucisses, je te prie, ou si c'est aux portes ?" ; **Le vendeur de saucisses** : "Aux portes, où se vendent les salaisons." » (Aristophane, *Les Cavaliers*, v.1243-1247, texte établi et traduit par VAN DAELE H., 1923).

Ici, Aristophane confirme non seulement que des ventes avaient effectivement lieu sur l'agora d'Athènes (ἐν ἀγορᾷ) – et que donc elle n'était pas divisée selon le modèle platonique et aristotélicien –, mais plus important encore, il positionne clairement l'agora de la ville et les portes de la fortification sur un même plan en ce qui concerne la vente des salaisons¹⁶². Une telle occurrence est pleinement révélatrice, d'autant qu'elle intervient une seconde fois dans le cours du récit, lorsque le vendeur rend son verdict quant au châtement qui sera infligé à Cléon :

¹⁶¹ Aristote, *Politiques*, 1331a. Pour Platon, *Les Lois*, 848d *sqq.* : voir l'analyse de HELMER 2017.

¹⁶² En effet, il ne nous semble pas anodin que le personnage de Cléon propose naturellement deux localisations possibles pour le lieu de vente des « saucisses ».

« **Démos** : "Et le Paphlagonien, qui s'est conduit de la sorte, dis-moi, quel châtement lui infligeras-tu ?" ; **Le vendeur de saucisses** : "Rien de grave, si ce n'est qu'il exercera mon métier. Aux portes de la ville, il vendra des saucisses tout seul, mélangeant la viande de chien aux déchets d'âne. Ivre, il injuriera les prostituées et boira l'eau sale des bains." » (Aristophane, *Les Cavaliers*, v.1390-1394, texte établi et traduit par VAN DAELE H., 1923)¹⁶³.

Il paraîtrait donc hautement improbable que le dramaturge se referrât à deux reprises à une pratique qui n'aurait jamais réellement eu cours à Athènes, au moins dans les dernières décennies du V^e siècle et qui, par conséquent, aurait eu un écho bien moindre sur le public athénien rassemblé pour assister à la représentation. D'un point de vue pratique, il n'est pas aisé de formuler une hypothèse quant à la véritable porte d'Athènes qui aurait pu servir d'inspiration à Aristophane pour la mise en scène de la pièce ; toutefois, plusieurs éléments semblent converger vers une localisation dans le quartier du Céramique, au niveau du *Dipylon* et de la Porte Sacrée qui constituaient deux des portes les plus importantes de la ville dès le V^e siècle : on pourrait à première vue penser à la porte du Pirée (voir **Pl. V, 1 et XI, 1**) située sur une voie particulièrement fréquentée, mais le *Dipylon* semble mieux correspondre à la description donnée par Aristophane. D'abord, lorsque le vendeur de saucisses est interpellé par Cléon, celui-ci se rend en direction de l'agora (v. 143-148) ; or les portes du Céramique entretenaient un lien plus direct avec cette dernière que celle menant au Pirée¹⁶⁴. Qui plus est, le texte nous parle de bains qui se situeraient à proximité de l'échoppe du vendeur : or, nous avons connaissance d'une telle structure à quelques mètres seulement du *Dipylon*¹⁶⁵. Enfin, nous reviendrons également sur la présence de prostituées aux portes du Céramique qui sont ici mentionnées comme officiant dans le secteur de la porte du vendeur¹⁶⁶. Dès lors on peut supposer, à l'appui du texte d'Aristophane, qu'il existait bien aux portes du Céramique un certain nombre de d'échoppes où étaient vendus des produits et consommables tels que les *τάριχοι* mentionnés dans *Les Cavaliers*. Le terme semble recouvrir un vaste panel de nourriture préservée par le sel, le séchage ou le fumage¹⁶⁷ : en l'occurrence, les textes montrent qu'il entendait qualifier un produit boucher de mauvaise qualité (en témoigne la plaisanterie sur la

¹⁶³ Pour le texte grec de ces deux passages d'Aristophane, se référer aux *Annexes*, ARI 1 et ARI 2, p.5.

¹⁶⁴ FICUCIELLO 2008, p.45-46 ; DE GRECO 201, p.1240 (**Pl. V, 1 et VI, 1**).

¹⁶⁵ Pour ce bain sur lequel nous reviendrons, voir TRÜMPER 2013, p.37 et ci-dessous, p.277. Mentionnons également l'existence d'un autre bain dans le secteur de la porte du Pirée, celui-ci semble cependant plus tard (du IV^e siècle) et n'aurait donc pas pu être connu d'Aristophane (MILES 2016, p.330).

¹⁶⁶ Voir ci-dessous, p.203-209.

¹⁶⁷ *TLG*, p.1758-1759. L'expression est particulièrement populaire chez Aristophane qui l'utilise également pour qualifier des poissons conservés dans le sel (*Les Guêpes*, v.491).

viande de chien et d'âne), peu cher et impérativement facile à emporter pour les clients de passage. On ne peut évidemment passer à côté de la dimension comique et caricaturale du texte d'Aristophane qui insistait avec vigueur sur la piteuse marchandise vendue par le marchand de saucisses, qui allait par ailleurs de pair avec sa position sociale dégradée¹⁶⁸. La vie de vendeur aux portes de la ville ne semble guère très enviable chez Aristophane¹⁶⁹ : peut-être faut-il y voir aussi une distinction de prestige entre les échoppes de l'agora et celles à proximité des portes qui étaient certainement davantage associées à des marchands ambulants, de basse condition, qui n'officiaient pas dans le cœur de la vie économique de la ville. Malheureusement, la nature périssable des matériaux employés pour la construction d'étales et d'échoppes explique en grande partie qu'il est très difficile d'obtenir la confirmation archéologique de l'existence de telles structures à Athènes. Néanmoins, les fouilles menées dans le secteur du *Dipylon* ont mis au jour la présence de nombreux trous de poteaux dans la cour de l'édifice ainsi que sur les bords de la route qui traversait la porte¹⁷⁰. L'interprétation de ces cavités dans le sol est traditionnellement associée aux festivités des Grandes Panathénées qui avaient lieu dans le secteur des portes de la ville – nous y reviendrons¹⁷¹ –, mais il est également tout à fait plausible d'imaginer que ces emplacements servaient à l'installation d'étales de bois destinées à la vente « de passage ». Malheureusement, ni Clairmont ni Knigge ne proposent une restitution précise et détaillée de la localisation des trous de poteaux par rapport au sol de l'époque classique : il est par conséquent difficile de déterminer si leur répartition correspondrait à notre hypothèse.

Si les preuves athéniennes sont minces, la présence de boutiques en matériaux non périssables aux entrées de la ville – en étroite relation avec les portes dirigées vers l'intérieur du territoire – a été attestée à Thasos lors des fouilles archéologiques menées sous la direction d'Y. Grandjean, et notamment dans le secteur de la porte du Silène. C'est en effet à quelques mètres seulement de la fortification que la présence de boutiques fut décelée par les fouilleurs dans les différents niveaux stratigraphiques du secteur : dans l'ensemble des quatre îlots de construction qui occupaient l'espace de part et d'autre de la rue de la porte après la construction de l'enceinte, Grandjean mit en évidence la présence de trois boutiques, installées à l'intérieur même de solides élévations de l'îlot II (**îlot II 1, 4 et 5, fig.56**)¹⁷², dont la période de mise en

¹⁶⁸ Le but était évidemment de mettre en exergue une position dégradante et peu enviable pour le marchand dans la mesure où la véritable cible d'Aristophane, Cléon, se voyait condamné à subir le même sort.

¹⁶⁹ EHRENBURG 1962, p.115.

¹⁷⁰ CLAIRMONT 1983, p.36 et KNIGGE 1991, p.68-69.

¹⁷¹ Voir ci-dessous, p.300.

¹⁷² GRANDJEAN 1988, p.228-229 : l'archéologue base son observation sur le fait que les pièces étaient particulièrement petites (23 m² pour la salle I, 16.50 m² pour la salle 5 et 13 m² pour la salle 4) et donc peu propices

activité oscillerait entre le tout début du V^e et la fin du IV^e siècle, période après laquelle les boutiques furent remplacées par une importante maison¹⁷³. Cette première observation fut accompagnée de la découverte des quatre bornes (déjà évoquées précédemment) positionnées le long du mur de l'îlot adjacent à la rue et rigoureusement axées, avec murs internes et perpendiculaires du bâtiment qui divisaient la surface de chaque boutique (**Pl. LXVIII, 2**). Ces bornes ne sont visiblement pas aussi anciennes que les espaces commerçants de la rue dans la mesure où elles furent, semble-t-il, installées dans le dernier tiers du V^e siècle¹⁷⁴ : rappelons simplement ici que Grandjean proposait d'y voir les marques de la cité qui, dans un esprit de régulation des abus, d'entretien et de réglementation urbanistique très similaire à la stèle du port déjà évoquée plus haut¹⁷⁵, délimitait ainsi nettement l'espace mis sous la responsabilité directe de chaque commerçant. On constate donc que dans le secteur oriental du quartier de la porte, des boutiques furent déjà installées à une période qui succédait de peu à celle de la construction de la fortification (et donc de la porte du Silène en elle-même). De l'autre côté de la rue, ce sont les traces d'une autre boutique datée de la seconde moitié du IV^e siècle qui ont pu être retrouvées (**fig.56, îlot I 1**) : cette pièce, plus tardive que les autres, a livré un grand nombre de monnaies qui attestent bien de l'utilisation d'une des salles de l'îlot I comme boutique (autour de la seconde moitié du IV^e siècle)¹⁷⁶ et témoignent très probablement de la vitalité du commerce proche de la porte. Si la chronologie de ce quartier de la porte du Silène est évidemment assez large et complexe, il apparaît en tout cas clairement que pendant une période s'étalant sur près de deux siècles, une vie marchande eut lieu dans un quartier de résidences privées situé à quelques mètres seulement de l'une des entrées majeures de la fortification thasienne¹⁷⁷, montrant conséquemment que le flux de passage avait suffi au maintien et à la pérennité d'une activité boutiquière sur le temps long¹⁷⁸.

à la vie quotidienne mais il constate également l'absence d'installations domestiques pour les niveaux de sol concernés.

¹⁷³ GRANDJEAN 1988, p.228-229 ; HOLTZMANN 1992, p.263 et SANIDAS 2017, p.131.

¹⁷⁴ GRANDJEAN 1988, p.64 et p.229.

¹⁷⁵ Pour un lien étroit entre les règlements d'urbanisme de la stèle du port de Thasos et les bornes de la rue de la porte du Silène, voir notamment DUCHÈNE 1992, p.47-48.

¹⁷⁶ GRANDJEAN 1988, p.195-196.

¹⁷⁷ Il faut ajouter aux boutiques des îlots orientaux et occidentaux les activités artisanales qui se tenaient aux portes, sur lesquelles nous reviendrons plus en avant dans nos explications (voir ci-dessous, p.198-200).

¹⁷⁸ On pourrait par ailleurs se questionner sur les raisons pour lesquelles les propriétaires des boutiques cédèrent leur emplacement de vente à l'homme qui y fit construire une maison dans la deuxième moitié du IV^e siècle. G. Sanidas proposait d'y voir le résultat des problèmes de collusionnement au niveau de la porte et d'écoulement des eaux qui poussèrent les commerçants à s'écarter de celle-ci. Il constatait également en parallèle le développement des constructions menées sur l'agora, et notamment de galeries boutiquières qui auraient au moins partiellement transformé les espaces marchands de la ville (SANIDAS 2017, p.132).

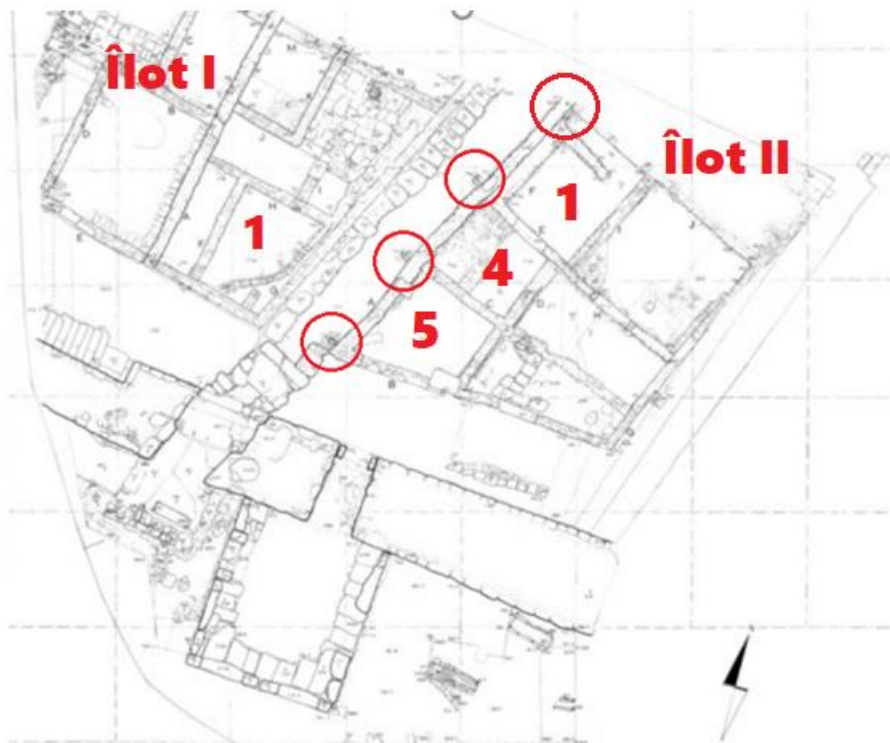
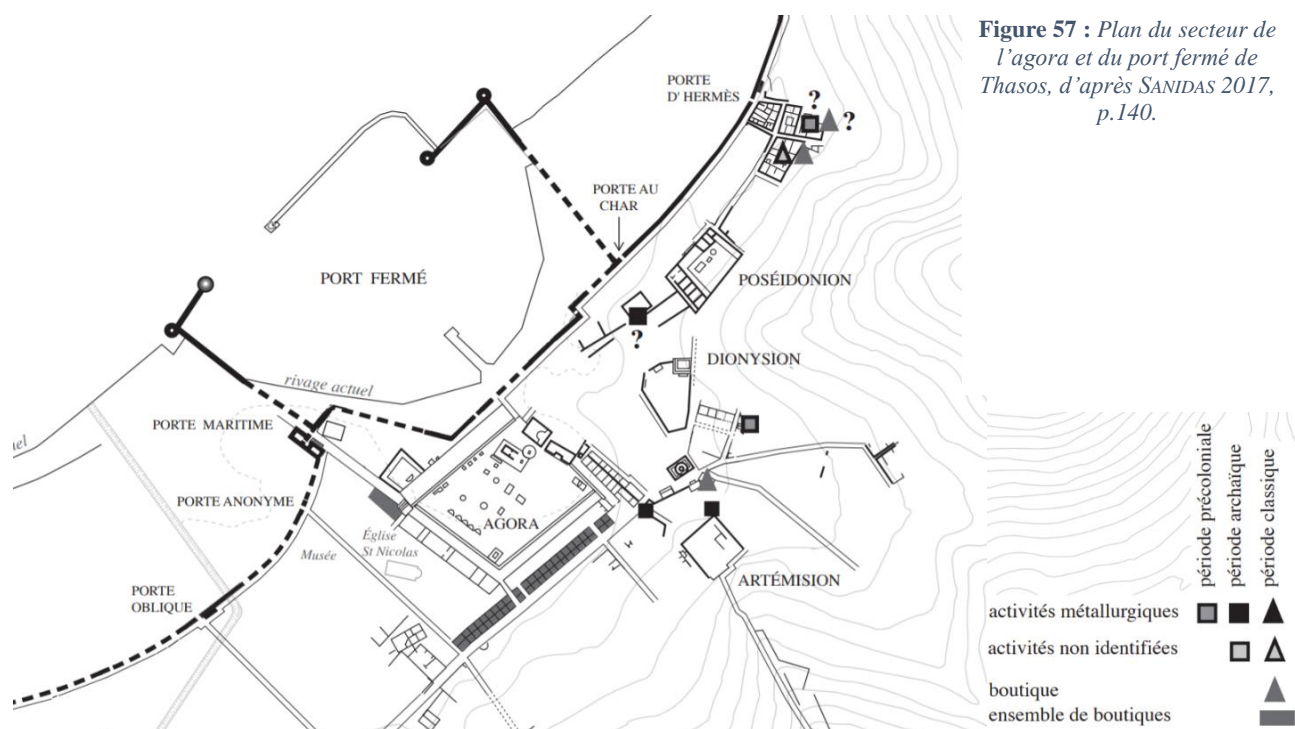


Figure 56 : Plan du secteur de la porte du Silène de Thasos, les boutiques (îlot II : phase 2, début V^e siècle et îlot I : phase 4, seconde moitié du IV^e siècle) y sont numérotées et les bornes (phase 3, milieu-fin du V^e siècle) entourées, d'après BCH 98, 1974, fig.19.

Peut-être plus encore que les entrées de la fortification placées sur les grands axes routiers provenant de l'*hinterland*, les portes menant aux installations portuaires (lorsqu'elles existaient) jouaient un rôle évident de fluidification du trafic des marchandises vers l'intérieur de la ville¹⁷⁹. Déplorant un manque de considération pour ces lieux de passage et de transition, Catherine Bouras s'était notamment intéressée au cas des portes dites « anonyme » et « maritime » de Thasos¹⁸⁰. Toutes deux situées dans le secteur nord-ouest de la muraille de la ville, à proximité du grand môle ouest du port fermé (**Pl. LXI, 1**), ces portes faisaient office, selon l'historienne, de lieu de jonction entre un espace commercial qui aurait trouvé sa place à

¹⁷⁹ Voir Énée le Tacticien, XXVIII, 1-3 (texte dans *Annexes*, ENEE 19, p.18) : celui-ci rappelle que dans une situation exceptionnelle de guerre ou de danger imminent, l'ouverture des portes pour le passage des marchandises (blé, vin, huile) doit être strictement contrôlée et que les navires marchands doivent avoir une stricte interdiction de mouiller proche des portes de la ville. Le fait qu'Énée se donne la peine de mentionner ces règles indique sans aucun doute que ces pratiques étaient courantes et totalement acceptées en temps de paix (et restaient par ailleurs indispensables malgré une surveillance en temps de guerre).

¹⁸⁰ BOURAS 2012, p.143-146.



l'extérieur des remparts, le long du rivage – et donc certainement de nombreuses boutiques et échoppes –, et l'espace civique (et aussi commercial) du secteur sud de l'agora (fig.57). L'interprétation, si elle ne repose que sur la découverte de bornes d'amarrage dans ce secteur et la présence des portes¹⁸¹, reste tout de même intéressante dans la mesure où les fouilles de l'agora permirent de déterminer l'existence, au IV^e siècle, d'une des plus anciennes galeries de magasins à l'intérieur de la ville, située le long de la voie menant directement de l'agora à la porte maritime (voir fig.57, juste au nord de l'Église St-Nicolas sur le plan : il faut peut-être envisager la possibilité que les boutiques se développaient jusqu'à l'entrée de la ville)¹⁸². Outre sa présence, peut-être faut-il également voir l'impressionnante monumentalisation de la porte maritime au début du IV^e siècle, par l'adjonction d'un dispositif défensif de flanquement déjà évoqué précédemment (Pl. LXXVI, 1 & 2)¹⁸³, comme le signe évident de l'importance que jouait la porte dans la vie commerciale de la cité, conséquence du passage et du transit d'un grand nombre d'hommes et de marchandises vers le cœur de la ville par ce point névralgique¹⁸⁴.

¹⁸¹ *Idem*, p.145 qui mentionne le sanctuaire de *Sôteira* au sud du mur sud du port fermé, considérant la déesse liée à la vie des marins, elle y voit donc le signe que la porte et le secteur étaient liés à un espace portuaire.

¹⁸² GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p.61 ; BOURAS 2012, p.146 ; SANIDAS 2017, p.133. Noter également la présence à l'extrême fin du IV^e siècle du portique aux magasins, le long de la voie du sanctuaire au Charites sur laquelle débouchait la route provenant depuis le port à travers la porte anonyme (fig.57) (MARC 2012, p.12).

¹⁸³ GRANDJEAN 2011, p.288-295.

¹⁸⁴ En effet, les nécessités défensives liées à la porte ne semblent pas suffisantes pour expliquer un tel déploiement de ressources pour une porte. Certes, la porte maritime, face au rivage, se voyait davantage exposée aux potentielles attaques ennemies sur l'île, mais certainement pas davantage que les portes obliques, anonyme, au char et d'Hermès (toutes situées le long du rivage) qui n'avaient jamais bénéficié de tels travaux d'aménagement.

Qui plus est, il est intéressant de constater que la porte anonyme, quelques dizaines de mètres en amont de la porte maritime, donnait accès à la rue menant vers la partie sud d'un vaste complexe marchand daté la fin du IV^e siècle en bordure de la place¹⁸⁵.

Les recherches de l'École française à Thasos permirent également de situer le véritable port commercial de Thasos un peu plus au Nord du port militaire fermé¹⁸⁶, en direction de la pointe d'Évaiocastro, et dont subsistent encore les traces d'un grand môle bâti sensiblement à la même époque que le grand mur de fortification de la ville (**fig.58**, 1)¹⁸⁷. Ce vaste espace,

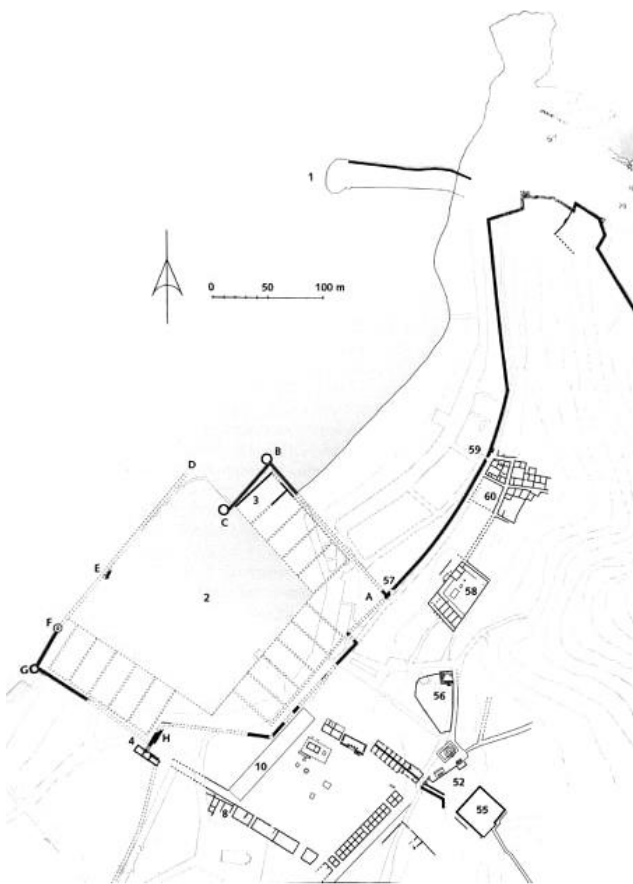


Figure 58 : Plan du secteur au nord du port fermé avec le môle du port commercial (1) et les deux portes d'accès à l'intérieur de l'enceinte (57 et 59), d'après GRANDJEAN et alii 2000, p.54.

intense et de déchargement des marchandises venues de la mer, comme le montre bien l'inscription de réglementation des ports de la ville produite au III^e siècle¹⁸⁸. Il est intéressant de constater que tout le segment nord du mur de fortification était dépourvu de portes et que par conséquent, les hommes comme les marchandises se voyaient dans l'obligation de franchir l'enceinte plus au sud, par l'une des portes (la porte d'Hermès 59, **fig.58** ou la porte au char 57, **fig.58**), afin de rejoindre le centre économique. De fait donc, ne se proposaient aux passants que deux itinéraires possibles pour rentrer à l'intérieur de la ville : soit ils pénétraient au niveau de la fortification par la porte d'Hermès et cheminaient le long de la voie du rempart (qui fut visiblement pavée)¹⁸⁹ ou à travers le quartier de la

¹⁸⁵ GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p.70 et MARC 2012, p.12.

¹⁸⁶ Ce port est majoritairement considéré comme un port militaire. Nous ne savons pas s'il était destiné à recevoir des activités commerciales particulières, notons tout de même que des portes donnaient nécessairement accès depuis l'intérieur de la ville à travers le *diateichisma* et facilitaient ainsi le trafic vers le secteur fortifié du port (qui n'était évidemment pas ouvert depuis l'extérieur) : voir les portes mentionnées par GRANDJEAN 2011, p.318.

¹⁸⁷ GRANDJEAN et alii 2000, p.51-52.

¹⁸⁸ *IG XII, Suppl.*, 348 : voir traduction dans GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p.53.

¹⁸⁹ Voir GRANDJEAN 2011, dépliant I.

porte¹⁹⁰ en direction de l'agora ; soit ils effectuaient une partie de trajet à l'extérieur des remparts, entre la ligne du rivage et le mur et s'infiltraient dans la ville par l'intermédiaire de la porte au char, avant de rejoindre l'agora en suivant selon toute probabilité la voie longeant le *diateichisma* du port fermé. Les mesures précises des portes de la ville montrent que le passage entre les deux parastades de la porte au char était plus important et plus large que celui de sa voisine¹⁹¹, suggérant peut-être que la première servait davantage au passage, notamment des chars ou d'autres véhicules, d'autant que le cheminement sur la route extérieure devait être plus aisé et confortable¹⁹². Quoiqu'il arrive, le cas thasien montre très bien que les portes et leur répartition jouaient un rôle absolument crucial – somme toute logique – dans la circulation des biens et marchandises et l'approvisionnement des marchés depuis l'extérieur, et notamment des ports commerciaux. On pourrait même se demander, à partir de la proposition de Bouras de l'autre côté du port fermé, s'il ne faudrait pas restituer un autre espace commercial de vente en gros à l'extérieur des remparts de Thasos, concentré le long de la fortification entre la porte au char et la porte d'Hermès. Le caractère plausible de cette hypothèse pourrait être renforcé par une comparaison avec un autre site colonial portuaire similaire et de même époque : Locres Épizéphyrienne.

Cette cité grecque, partiellement connue par l'archéologie, s'était en effet installée entre le VIII^e et le VII^e siècle à l'intérieur d'une grande plaine côtière de Calabre, au pied des plateaux de la Sila, et fut entourée d'un très long rempart de 7 km encerclant une surface totale de 240 hectares¹⁹³. Si la grande majorité des traces actuelles de la fortification sont d'époque hellénistique¹⁹⁴, il n'en demeure pas moins que plusieurs travaux ont démontré qu'une enceinte existait déjà le long de la côte de la mer Ionienne au VI^e siècle, en particulier dans le quartier du

¹⁹⁰ Le cheminement interne par l'intérieur du quartier par la porte d'Hermès semble nettement moins pratique que celui par la rue du rempart, notamment pour les potentiels chars qui auraient franchi l'entrée, d'autant qu'il impliquait certainement ensuite de passer par le *Poséidonion* un peu plus au sud. Notons tout de même qu'il existait peut-être des boutiques dans ce quartier, assez proches de la porte (**Pl. LXV, 2**) (SANIDAS 2017, p.131).

¹⁹¹ GRANDJEAN 2011, p.29 et 37 : il note un passage de 2,56 m pour la porte au char contre 2,10 m pour la porte d'Hermès, soit une différence conséquente de plus de quarante centimètres entre les deux entrées.

¹⁹² ¹⁹² Le cas du passage charretier à ces portes est problématique et incertain : d'une part, les seuils retrouvés ne portent aucune trace d'ornièrre ou d'affaissement qui seraient en théorie attendues à des entrées autant exposées au passage charretier. D'autre part, pour la porte d'Hermès, la configuration étroite de la rue du rempart et l'angle de manœuvre très délicat expliquent certainement que les conducteurs de chars évitaient d'emprunter ce chemin, ce qui rend d'autant plus curieuse l'absence de traces à la porte au char. Faut-il dans ce cas imaginer que le trafic à ces portes était essentiellement piéton, ou bien que le seuil de la porte au char avait été rénové ? Grandjean émettait l'hypothèse que la porte dans son état actuel n'était peut-être pas la porte originelle (2011, p.33), mais l'absence totale de marque impliquerait une rénovation très tardive du seuil, qu'il n'envisage pas.

¹⁹³ HANSEN 2004, p.273-277.

¹⁹⁴ HANSEN 2004, p.275 ; CERCHIAI 2004, p.96.

Centocamere qui revêt une importance particulière dans cette discussion¹⁹⁵. En effet, c'est dans ce même secteur de la ville, directement associé au rivage de la mer ionienne et situé à une centaine de mètres au sud du port antique (**fig.59**, H), que se trouvait une agora commerciale dont plusieurs traces d'activité sont attestées dès la fin de l'époque archaïque et à l'époque classique (**fig.59**, C)¹⁹⁶. Cette place, outre la potentielle présence de boutiques le long de la rue à l'intérieur et à l'extérieur de la fortification (entourées sur le plan)¹⁹⁷, jouissait d'un rapport on ne peut plus clair avec les portes de l'enceinte puisqu'elle était encadrée au nord d'une première porte monumentale importante (**fig.59**, 2) et d'une poterne un peu plus en avant (**fig.59**, 1). Plus au nord de ces premières portes, au-delà de la stoa en « U », se trouvait une troisième entrée majeure de la ville : la porte d'Aphrodite. L'exemple locrien, similaire et certainement plus clair encore que celui de Thasos, montre bien que les portes, parce qu'elles représentaient les seules facilités de passage et de transport à travers les fortifications¹⁹⁸, pouvaient aussi parfois polariser les activités économiques¹⁹⁹ : on utilisait ainsi le vaste espace *extra-muros* vide entre la fortification et le rivage tout en conservant une mobilité aisée vers l'intérieur de la ville par une concentration de portes dans un secteur réduit et par conséquent, on assurait l'approvisionnement des marchés et ateliers internes de la ville (sur lesquels nous reviendrons). Dans cette situation – et il faudrait élargir ces recherches à un corpus bien plus

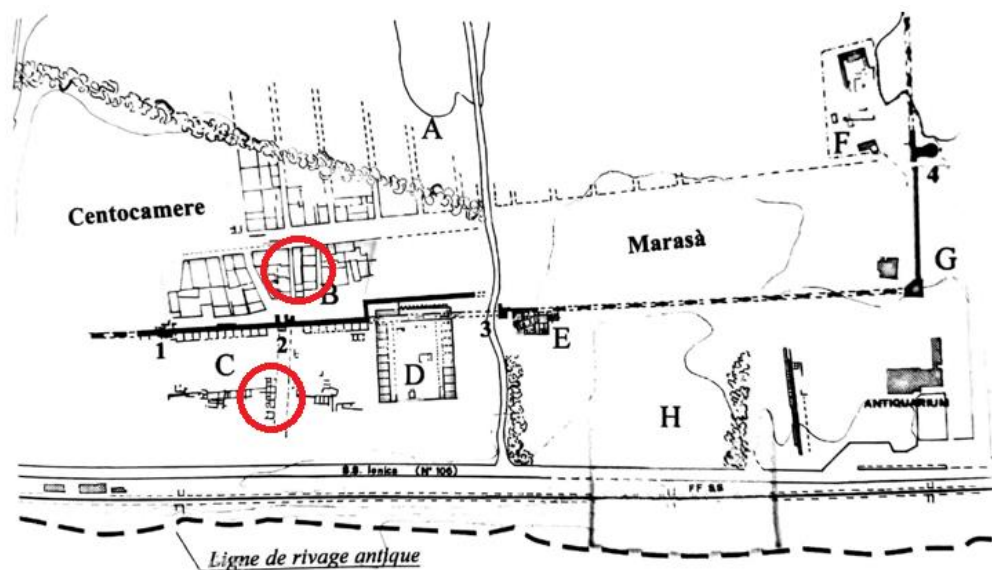


Figure 59 : Plan du secteur est de Locres Épizéphyrienne (le long du rivage de la mer ionienne), avec numérotation des portes (1-4) et boutiques potentielles (cercles), d'après MEIRANO 2012, p.261.

¹⁹⁵ BARRA-BAGNASCO 2000, p.11-12 et 30.

¹⁹⁶ HANSEN 2004, p.276 ; TENNENT et alii, 2009, p.488-501 ; MEIRANO 2012, p.260 et 268.

¹⁹⁷ Pour les boutiques à l'intérieur de la fortification, à quelques mètres de la porte : COSTAMAGNA 1990, p.250.

¹⁹⁸ MEIRANO 2012, p.260.

¹⁹⁹ À observer attentivement le plan de l'*agora emporicon* de Locres (**fig.59**), on constate que des constructions probablement dédiées aux activités marchandes avaient été installées le long du mur de fortification entre la porte n°2 et la porte n°1, ainsi que de l'autre côté de la place : de cette manière, les voies qui traversaient la muraille délimitaient clairement un espace rectangulaire (ou au moins une partie) qui devait constituer le cœur du marché et était desservi de part et d'autre par les deux portes.

vaste pour en constater l'exactitude ou non –, les portes devenaient indubitablement des lieux d'une importance stratégique dans la vie marchande (et devrait-on dire dans la vie tout court) des Anciens.

Enfin, la vente et à plus forte raison l'entrée des marchandises et des biens par les portes soulèvent l'épineuse question de la taxation et des péages dans la Grèce ancienne. Si à première vue, la porte de l'enceinte semble être un lieu privilégié et tout indiqué pour la récolte de droits de douane et de passage²⁰⁰, les sources sont presque totalement muettes à ce propos et il ne semble pas que cette pratique fut courante en Grèce²⁰¹. Seul un passage de l'*Oeconomica* mentionne l'existence d'une taxe d'une drachme, nommée « διαπύλιον »²⁰², qui aurait été exigée par l'un des lieutenants de Mausole pour le passage des corps de ses soldats décédés à travers la porte afin de lui conférer une source de revenus importante²⁰³. Cette taxe, qui rappelle grandement les octrois, reste tout particulièrement obscure et le texte du corpus aristotélicien ne saurait être interprété au-delà de ce qu'il raconte : la situation présentée était semble-t-il tout à fait exceptionnelle et avait lieu en Carie²⁰⁴ et bien que cela paraîtrait logique, rien ne permet (ni en Carie ni ailleurs) d'affirmer avec assurance qu'une pareille taxe était exigée sur les marchandises importées et/ou exportées dans les cités²⁰⁵. On sait par ailleurs que dans bien des cités, des droits sur les biens importés et exportés existaient bel et bien, mais ils étaient prélevés par les différents magistrats chargés du contrôle et de l'organisation du commerce dans les ports (la pentèkostè de 2% notamment) pour toutes les marchandises débarquées et vendues en gros ; ou sur l'agora pour les biens vendus au détail dans les boutiques et échoppes à l'intérieur des marchés de la ville²⁰⁶. Dès lors, il deviendrait particulièrement difficile d'imaginer une taxe supplémentaire à la porte de la ville : M. Andreades proposait de considérer qu'on prélevait à l'entrée de la ville un droit sur toutes les marchandises qui n'étaient pas vendues sur l'agora (et qui ne pouvaient donc pas être contrôlées et taxées sur le marché) tandis que M. Hansen y voyait

²⁰⁰ Il a déjà été question du contrôle de la circulation aux portes de la ville, et notamment en ce qui concerne les étrangers : à priori, les portes étaient un endroit « par excellence » de péage dans la mesure où chacun était obligé de les franchir pour se rendre à l'intérieur de la ville ; cependant, un contrôle à la porte n'implique pas nécessairement la levée d'une quelconque taxe.

²⁰¹ HANSEN 1997, p.52-53 et 2006, p.104 ; MÜTH 2016b, p.163.

²⁰² Voir *TLG*, p.409.

²⁰³ *Oeconomica*, II, 1348 a.

²⁰⁴ PRITCHETT 1965, p.183 et MICHELL 2014, p.256 et 387.

²⁰⁵ MIGEOTTE 2002, p.43 mentionne ces taxes aux portes, sans doute sur la base de ce texte (il ne le précise pas). Nous ne pensons toutefois pas qu'il est périlleux de généraliser ce texte plus que de raison.

²⁰⁶ MIGEOTTE 2004, p.42-43 et BRESSON 2007, p.99-100. De fait, une simple taxation aux portes n'aurait pas été suffisante s'il existait bien des marchés *extra-muros* : il fallait nécessairement contrôler et prélever l'argent depuis le port de commerce.

peut-être une taxe sur les produits normalement imposés dans le port mais qui auraient exceptionnellement importées depuis l'*hinterland*²⁰⁷. Ces propositions sont intéressantes mais restent une fois encore totalement impossibles à prouver en l'état actuel de la documentation. De plus, il est tout à fait probable que notre conception des péages et des moyens de taxation aux portes ne soit biaisée par le prisme déformant des époques médiévale et moderne, pour lesquelles ce type de pratiques semblent avoir été très courantes.

B) ATELIERS DE PRODUCTION ARTISANALE ET PORTES DE LA VILLE : UNE CORRÉLATION ?

Sonder la possibilité qu'une vie économique ait germé aux abords de la cité, au niveau des portes de l'*asty*, implique nécessairement de se pencher sur la question de la production artisanale. Certes, opérer une distinction stricte entre les ateliers de production et les boutiques de vente est indubitablement périlleux tant les deux entités semblent avoir été liées dans l'Antiquité ; nous avons néanmoins pris la décision conserver cette séparation afin de maintenir une clarté maximale dans nos investigations. Précisons également que cette partie ne prétend aucunement à une quelconque forme d'exhaustivité et que nous nous attacherons davantage, sur la base d'un corpus réduit à quelques cas pour lesquels les publications sont suffisamment nombreuses et complètes, à tenter d'explicitier des liens – ou au contraire l'absence de liens – qui auraient pu exister entre les grandes portes urbaines et l'installation d'ateliers artisanaux : en ce sens, cette partie s'intéressera principalement à la documentation archéologique disponible.

Le cas athénien est, une fois n'est pas coutume, certainement le plus riche en exemples : rappelons par exemple que le secteur d'Athènes où se trouvaient le *Dipylon* et la Porte Sacrée a longtemps été considéré comme le « quartier » des potiers de la ville en raison d'une importante concentration des ateliers de production dès la fin de l'époque archaïque²⁰⁸. Néanmoins, la notion même de « quartier » et sa définition ne font aujourd'hui aucun consensus chez les chercheurs et ne sauraient donc être appliquées (encore moins dans un sens contemporain) aux réalités antiques : M.-C. Hellmann, s'intéressant à la question, proposait une théorie selon laquelle la vie économique des cités grecques s'articulait davantage autour de

²⁰⁷ ANDREADES 1980, p.146 et HANSEN 1997, p.52.

²⁰⁸ MONACO 2000, p.81-95. Voir également le point de ESPOSITO 2012, p.14-15.

l'agora (qui demeurait évidemment le cœur de la production et de la vente de marchandises au sein de la cité) et d'un réseau de rues le long desquelles s'installaient en grande majorité les *ergasteria*²⁰⁹. Cette proposition est assurément intéressante puisqu'elle lie directement la répartition de la production dans l'espace avec les grandes artères du réseau urbain pour lesquelles nous avons déjà évoqué l'étroit phénomène d'interdépendance avec les grandes portes de la ville : en ce sens, on peut légitimement se demander si les points névralgiques et essentiels du réseau routier que représentaient les portes se voyaient devenir un des lieux d'implantation privilégiés de l'activité artisanale dans l'espace de la cité.

Le travail de synthèse réalisé par G. Sanidas permet aujourd'hui d'avoir une idée relativement claire de l'implantation topographique des différents ateliers de production dans le Péloponnèse et l'Attique, notamment à Athènes. Un simple coup d'œil au plan de la cité proposé par l'auteur permet de se rendre compte que plusieurs ateliers, recouvrant des domaines d'activité divers, avaient été installés à proximité directe des portes de la ville (**Pl. IX, 1**). La porte du Pirée s'était par exemple vue associée dans le courant IV^e siècle²¹⁰, époque à partir de laquelle l'espace *intra-muros* fut réinvesti par les artisans-producteurs, avec un système hydraulique complexe qui servait au nettoyage de l'argile et appartenait, selon toute vraisemblance, à un atelier de production de céramique²¹¹. Plus intéressantes encore étaient les deux grandes portes du Céramique où se concentraient plusieurs *ergasteria* de production céramique importants, pour la plupart repoussés à l'extérieur de l'enceinte de Thémistocle entre la seconde moitié du VI^e siècle et le début du V^e : la plupart des ateliers avaient en effet progressivement quitté le secteur de l'agora pour se déplacer sur la route menant vers l'Académie²¹². À quelques mètres au sortir du *Dipylon*, en arrière et sous le niveau de sol du fameux monument dit de la troisième borne de nécropole publique (sur lequel nous reviendrons ultérieurement)²¹³, les fouilles mirent au jour la présence de deux bassins et de trois fours liés à un important atelier de céramiques (**fig.60, C IV-VI**)²¹⁴. Ces derniers, recouverts par le péribole

²⁰⁹ HELLMANN 2012, p.30-33.

²¹⁰ Voir également la présence dans ce secteur d'un premier atelier coroplastique archaïque associé à un sanctuaire et antérieur à la construction de l'enceinte (SANIDAS 2013, p.72).

²¹¹ SANIDAS 2013, p.89 et 109. Voir les restes d'un atelier céramique (four, puits, élévations murales) fouillé proche de la porte mais qui ne peut cependant pas être daté avec précision. La localisation proposée par Sanidas pour l'atelier n'est pas très claire : l'actuelle rue Héracléidon part de l'agora pour rejoindre le secteur de l'ancienne porte du Pirée et on ne comprend pas précisément où se situait l'atelier.

²¹² MONACO 2012, p.165-167. Voir tout de même le dépôt d'un atelier de céramique situé sur la voie entre l'agora et la Porte Sacrée dont les tessons retrouvés permettent une datation du milieu du V^e siècle (p.165-166 et SANIDAS 2017, p.83) (**fig.60, B1**). Nous ne nous intéresserons ici uniquement aux ateliers proches des portes.

²¹³ Voir STROSZECK 2004, p.322-326 et ci-dessous, p.284-285.

²¹⁴ Voir KNIGGE 1991, p.161 et SANIDAS 2013, p.80-83.

funéraire, sont ainsi datés par *terminus ante quem* entre la fin du V^e et du début du IV^e siècle tandis que les bassins auraient été plutôt installés dans le courant de la fin du IV^e siècle. Ainsi, l'atelier aurait été actif pendant près d'un siècle avant d'être partiellement remplacé et d'être forcé de cohabiter avec un monument public de la cité, bien que l'installation des bassins permette d'émettre l'hypothèse que l'activité artisanale s'était maintenue derrière le péribole funéraire après l'oblitération d'une partie de l'atelier²¹⁵. C'est également entre le milieu et la fin du IV^e siècle qu'un autre atelier avait pris position devant le *Dipylon*, à quelques mètres seulement au nord du *balaneion*. Réutilisant probablement les structures du bain public alors abandonné, cet atelier profitait d'un emplacement de production et de revente on ne peut plus avantageux²¹⁶. Enfin, plus proches de la Porte Sacrée, deux ateliers furent mis au jour par les fouilles archéologiques : un premier, du IV^e siècle, était situé dans l'espace triangulaire formé entre la rue des tombeaux et la voie sacrée²¹⁷ tandis que le second se trouvait derrière le monument consacré à Dionysos de Kollytos, le long de la rue des tombeaux²¹⁸. Ce dernier était essentiellement constitué d'un four (rénové trois fois) et d'un dépotoir fouillé à quelques dizaines de mètres plus au Nord, tous deux datés de la fin du IV^e siècle²¹⁹. On constate donc bien une certaine concentration de la production de céramique à proximité des deux grandes portes du secteur Ouest de la ville, à laquelle il faudrait certainement ajouter d'autres types d'artisanat comme l'atteste bien la présence des restes d'une fonderie sous le sol du bâtiment Z (à l'intérieur de la fortification donc), cette dernière ayant probablement fonctionné entre la construction de la muraille et l'érection de la nouvelle structure²²⁰, soit dans le second quart du V^e siècle²²¹.

²¹⁵ MONACO 2012, p.168-169.

²¹⁶ SANIDAS 2013, p.93.

²¹⁷ MONACO 2000, p.231 ; SANIDAS 2013, p.87.

²¹⁸ Pour un retour sur ce monument dédié à Dionysos de Kollytos, voir ci-dessous, p.271-272.

²¹⁹ MONACO 2012, p.169-170 et SANIDAS 2013, p.83-84.

²²⁰ SANIDAS 2013, p.45. Il est intéressant de noter que le lieu était desservi par une petite poterne, juste au sud de la tour extérieure de la cour de la Porte Sacrée, qui offrait un lieu de passage vers la fonderie (et plus tard le bâtiment Z) certainement bien moins fréquenté et bien plus aisé (Pl. XII, 2).

²²¹ Voir également la mention d'un atelier de taillage de pierres hors des murs sur un *horos* de la ville (*IG II²*, 2752) bien qu'il ne soit pas possible de déduire l'endroit exact de sa localisation. Néanmoins, la borne, datée du IV^e siècle, fut retrouvée à proximité du *Dipylon* (MARCHIANDI 2011, p.359 et SANIDAS 2018, p.83).

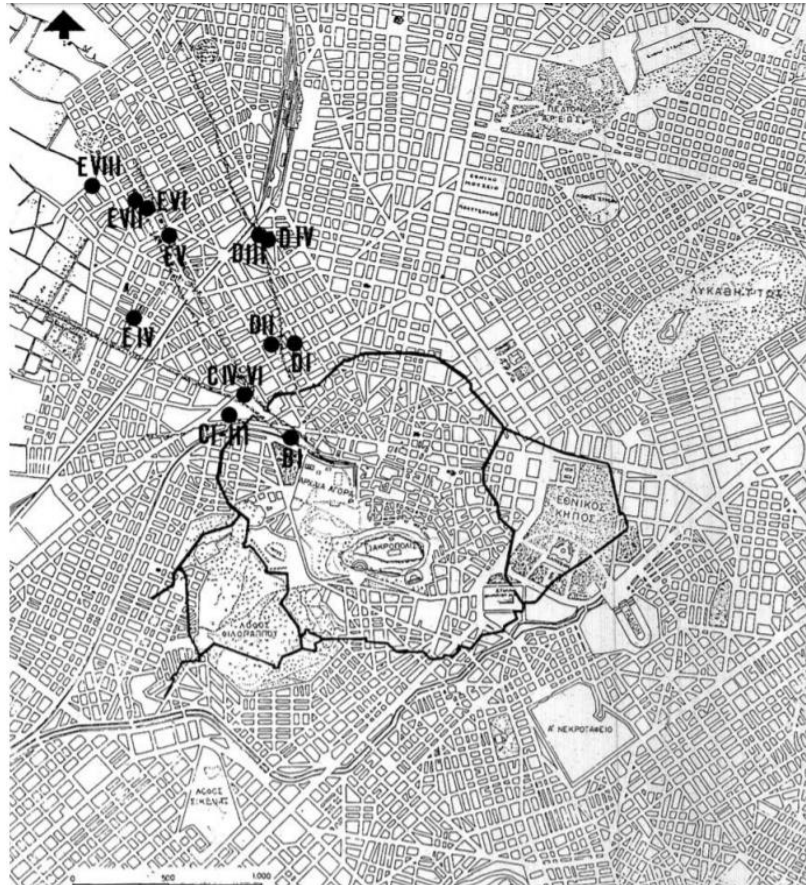


Figure 60 : Plan de répartition des ateliers de production du Céramique d'Athènes au V^e siècle, d'après MONACO 2000.

En continuant de cheminer le long de la muraille classique d'Athènes, on note l'installation de deux ateliers de céramiques notables à la porte érienne (quelques dizaines de mètres au nord du *Dipylon*)²²². Le plus important des deux, tout de même relativement éloigné de la porte (**fig.60**, DIII), a livré d'importants vestiges architecturaux, plusieurs bassins et fours ainsi qu'une grande quantité de matériel nécessaire à la production de céramique (moules, supports et résidus) dans le contexte de la nécropole *extra-muros*. La datation n'est pas aisée pour l'ensemble des structures, il semble toutefois que l'atelier fut oblitéré dans le courant du IV^e siècle par l'extension de la nécropole dans ce secteur²²³. L'atelier bénéficiait donc une fois de plus d'un positionnement périurbain intéressant qui lui offrait à la fois de l'espace, des matériaux et un accès rapide vers l'intérieur de la ville *via* la porte érienne. Le second, moins

²²² On trouvait déjà des ateliers, notamment celui associé au peintre Brygos, dans ce secteur de la ville avant même la construction de la fortification par Thémistocle après les Guerres Médiques (MONACO 2012, p.44-45). Il semble donc y avoir eu persistance après l'édification des murs, les ateliers bénéficiant évidemment de la route menant à Colone par une porte urbaine très proche.

²²³ Sur cet atelier voir notamment MONACO 2000, p.213 et SANIDAS 2013, p.75-76.

bien connu, a été identifié grâce à un dépotoir de céramiques à vernis noir et figures rouges ainsi que des supports de cuisson et avait dû être employés dans le dernier quart du v^e siècle²²⁴. Enfin, encore plus au nord de la fortification, les restes d'ateliers d'époque classique ont été mis au jour le long de la voie qui menait depuis la porte d'Acharnes vers le dème attique du même nom²²⁵. Le cas athénien semble donc déjà livrer plusieurs indices probants du fait que les portes (en réalité le secteur qui les entourait de part et d'autre) représentaient des lieux propices à l'installation de manufactures artisanales. En reprenant nos deux exemples précédents – Thasos et Locres – et en y ajoutant les fouilles effectuées à Corinthe, il est intéressant d'observer que l'on constate un phénomène similaire.

Le cas de Corinthe, le plus proche d'Athènes, est certainement aussi le plus problématique de notre corpus réduit. En effet, la découverte par l'École américaine dans les années 1930's d'ateliers de potiers dans le secteur occidental de la ville, à proximité directe du rempart classique de la ville, enjoignit les archéologues à considérer qu'ils avaient retrouvé là le « *Potter's Quarter* » de Corinthe (mis en parallèle avec le « quartier des potiers » du Céramique d'Athènes, alors connu essentiellement par les sources littéraires)²²⁶. Aujourd'hui, l'évolution de l'historiographie a montré que la zone n'était pas à proprement parler un « quartier » spécialisé et réservé pour les activités de production de céramique, mais qu'il s'agissait plutôt d'une vaste zone située à l'intérieur des murs de la ville dans laquelle les potiers s'étaient installés afin de bénéficier des nombreuses ressources argilifères à disposition²²⁷. Nombre des vestiges architecturaux et dépotoirs retrouvés indiquent que la production artisanale dans le secteur était très précoce – dès le VII^e siècle – et montrent également une forme de continuité dans la production, qui s'étalerait jusqu'à l'époque classique (bien que les vestiges pour cette dernière soient moins nombreux et discontinus)²²⁸. Seuls deux ateliers importants peuvent être clairement considérés d'époque classique : le plus notable des deux est évidemment la *Terracotta Factory*, un important complexe de 280 m² dédié à la production de céramiques, retrouvé à quelques mètres du rempart classique (**Pl. XXXII, 2**), et dont les premières traces d'activité remontent à la deuxième moitié du v^e siècle²²⁹. L'atelier avait semble-t-il subi des altérations liées à la construction du rempart classique, entraînant alors un

²²⁴ SANIDAS 2013, p.84.

²²⁵ *Idem*, p.86-87 et HASAKI 2002, p.262-263.

²²⁶ Voir NEWHALL 1931.

²²⁷ ESPOSITO 2012, p.15.

²²⁸ SANIDAS 2013, p.

²²⁹ Sur cet atelier, voir STILLWELL 1948, p.34-53 et SANIDAS 2013, p.135-136. Les informations sont essentiellement tirées de ces deux ouvrages et ne feront pas l'objet d'une note systématique.

second et un troisième état dans le courant du IV^e siècle : c'est dans ce même siècle que l'atelier produisait une quantité importante d'*ex-voto* destinés à fournir les offrandes déposées par les visiteurs du sanctuaire des stèles, situé à quelques mètres au nord seulement (**Pl. XXXII, 2**)²³⁰. Pour mieux saisir l'ensemble et le potentiel rapport entre les ateliers et les portes, il est nécessaire de rappeler quelques éléments fondamentaux de chronologie des enceintes de Corinthe, qui demeurent encore très mal connues car peu et/ou mal conservées. Il est aujourd'hui évident que la partie méridionale de la ville, l'Acrocorinthe, fut fortifiée bien avant les époques géométrique et archaïque, comme en attestent les restes de murs de fortification cyclopiens typiques de l'époque mycénienne²³¹. Néanmoins, la question principale demeure de savoir si la ville bénéficiait déjà à la fin de l'époque géométrique (fin du VII^e siècle) d'un vaste mur d'enceinte comme elle allait en être dotée à l'époque classique : la découverte de traces de murs datés de cette époque dans le « *Potter's Quarter* » de Corinthe, à plusieurs centaines de mètres de l'acropole, autorise à considérer qu'une telle fortification avait pu exister, sans qu'il ne soit pour autant possible d'en restituer un tracé précis²³². Considérant donc l'hypothèse de plusieurs tracés successifs, parmi lesquels un premier daté du VII^e siècle et au moins un second d'époque classique (dont la datation précise ne peut être assurée)²³³, il reste intéressant de noter qu'à première vue, la seule entrée de la ville mentionnée dans les plans généraux est la porte Phliasienne (attestée pour l'époque classique) (**Pl. XXXI, 1**)²³⁴, plusieurs centaines de mètres au sud des ateliers de céramique. Or, il serait tout à fait improbable que d'une part, le secteur nord-ouest de la fortification ne fut doté d'aucune voie d'accès à travers le mur – même mineure – et que d'autre part, le cas échéant, les potiers auraient pris la décision délibérée de s'isoler dans un secteur reclus de la ville, sans un accès direct et rapide à l'extérieur des remparts (où se situait une source d'eau importante) : c'est ainsi que R. Carpenter et A. Bon jugèrent en 1936 que le lieu le plus raisonnable pour la localisation d'une porte dans le segment nord-ouest de la fortification était bien le « *Potter's Quarter* »²³⁵. Dans la publication de sa fouille, A. Stillwell confirmait bien l'existence de portes ouvertes dans le cours de la fortification à proximité

²³⁰ STILLWELL 1948, p.51-53 : le sanctuaire dit de la double-stèle se trouvait semble-t-il juste à droite de la porte protégée par la tour à l'époque classique. Il était venu supplanter un autre sanctuaire du même secteur, dit de la stèle A, qui avait été abandonné à la fin du V^e siècle.

²³¹ FREDERIKSEN 2013, p.87.

²³² FREDERIKSEN 2013, p.87-89 pour une proposition de restitution. Toute la question est de savoir si le quartier des potiers avait été encerclé d'un mur (indépendamment du reste de la ville), ce qui paraît très peu probable, ou s'il existait bien une vaste enceinte.

²³³ Le mur d'époque classique à proximité du « quartier des potiers » de Corinthe fut certainement construit entre la fin du V^e et le début du IV^e siècle : voir CARPENTER et BON, p.81-82.

²³⁴ Voir Xénophon, *Les Helléniques*, VII, 1, 18 : *Annexes*, XEN 17, p.44.

²³⁵ CARPENTER et BON 1936, p.74-75.

topographique des ateliers de potiers : une première, davantage une poterne, coupait le pan de mur géométrique et avait dû rester être utilisée jusqu'au ^v^e siècle, époque à laquelle le passage fut comblé²³⁶ ; tandis qu'une seconde avait été ouverte plus tard dans le tracé de la muraille classique, à une trentaine de mètres de la route sud qui remontait le plateau, et avait été protégée d'une tour semi-circulaire de grande taille (**Pl. XXXII, 2**)²³⁷. Le mauvais état de conservation de la porte ne permet pas d'évaluer ni le plan ni la largeur de l'ouverture, mais l'archéologue supposait qu'elle devait être suffisante pour laisser passer des chariots (notons d'ailleurs qu'une tour n'aurait pas été nécessaire si l'entrée n'avait pas été considérée comme suffisamment dangereuse pour de tels travaux). Ainsi, il semble bien que les ateliers s'étaient installés à partir du ^{vii}^e siècle dans un secteur proche de la fortification, mis en relation avec une ouverture directe qui leur permettait un accès aisé vers l'extérieur de la muraille ; lorsque la grande enceinte classique fut aménagée, les ingénieurs prirent la décision de maintenir une ouverture dans la muraille un peu plus au sud, plus conséquente encore, désaxée de la route menant vers Corinthe et protégée par une puissante tour (par mesure de sécurité selon toute probabilité)²³⁸. Ces quelques éléments de Corinthe nous permettent d'envisager que le secteur des portes (et pas nécessairement les plus importantes de la fortifications) pouvait s'avérer être particulièrement intéressant pour l'installation de l'artisanat.

À Thasos également, les fouilles archéologiques ont livré les traces d'ateliers de production aux grandes entrées de la fortification qui, rappelons-le, fut construite entre la fin du ^{vi}^e et le début du ^v^e siècle. En ce sens, c'est une fois encore la rue du Silène qui s'avère être la plus intéressante : en effet, si nous avons déjà rappelé l'existence de trois boutiques du côté oriental de la rue, le dégagement des niveaux de sol inférieurs de la fin du ^{vi}^e siècle – et donc antérieurs à l'implantation de l'îlot II – mit en évidence l'existence « d'une petite structure circulaire dont seules les fondations étaient conservées, [et] à proximité immédiate, de cendres et de résidus de bronze provenant des opérations de coulée »²³⁹. Ces éléments, associés à la découverte simultanée d'un petit lingot d'or, permirent à Yves Grandjean de conclure qu'un atelier de bronzier se trouvait à l'emplacement du futur îlot d'habitation²⁴⁰ : il demeure

²³⁶ STILLWELL 1948, p.14-15.

²³⁷ *Idem*, p.58-59.

²³⁸ On pourrait également conjecturer que d'autres portes se situaient plus au nord de la fortification, dans le secteur du dépôt de Vrysoula (**Pl. XXXII, 1**) (SANIDAS 2013, p.133-134). Si le dépôt en lui-même ne suffit pas à attester la présence d'un atelier (qui aurait nécessité impérativement une ouverture proche dans les murs), ajouté à la présence d'un redan dans la muraille et au passage de la rivière à cet endroit, il nous autorise à imaginer une voie de passage à travers la fortification dans un secteur plus ou moins défini.

²³⁹ GRANDJEAN 1988, p.226.

²⁴⁰ *Idem*, p.211-214, 226, 243-244 et 263.

particulièrement difficile de savoir si la porte du Silène avait été construite (dans sa première phase archaïque) au moment où l'atelier fut installé, mais il reste néanmoins certain que la rue sur laquelle allait être bâtie la porte était déjà présente. Quoi qu'il arrive, le quartier de la porte du Silène semble avoir été propice à l'installation de telles activités après l'édification de la muraille dans la mesure où un second atelier de bronzier fut exhumé dans les fouilles de l'angle sud-est du grand bâtiment de l'îlot III (**fig.61**). En effet, furent retrouvés dans la couche stratigraphique du sol V (datée au plus tard du milieu du v^e siècle) les restes d'un foyer, des scories et plusieurs fragments de bronze qui attestent sans doute possible la destination de l'édifice²⁴¹. Qui plus est, l'épaisseur de la couche indique que l'atelier du bâtiment resta actif pendant une période assez longue²⁴², probablement jusqu'à ce que la production métallurgique fût remplacée, dans le milieu du iv^e siècle, par une autre forme d'artisanat qu'il n'est pas possible d'identifier précisément²⁴³. Ici donc, la chronologie atteste avec clarté que l'atelier avait été installé dans la rue du Silène après la construction de l'enceinte et de la porte monumentale et que, comme nous l'avons constaté pour les boutiques de la même rue, l'activité économique du secteur autour de l'entrée avait perduré à travers plus d'un siècle jusqu'à l'abandon complet du « quartier ».

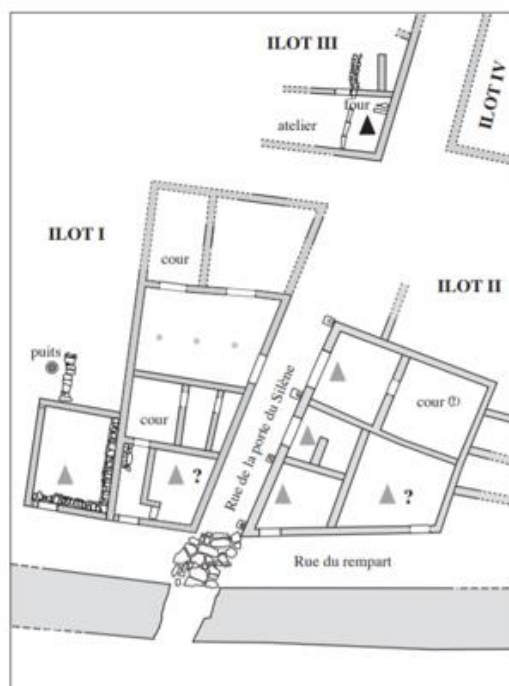


Figure 61 : Plan du « quartier » de la porte du Silène dans sa phase 2 et 3 (début du v^e – milieu du iv^e siècle) : boutiques de l'îlot II et atelier métallurgique de l'îlot III, d'après SANIDAS 2017, p.141.

Si les observations sont nombreuses dans le secteur de la porte du Silène, d'autres découvertes dans la colonie de Paros permettent d'envisager l'hypothèse d'une situation similaire à plusieurs entrées de la grande fortification thasienne. À la porte d'Héraklès par exemple, des traces d'activité métallurgiques ont pu être retrouvées dans un sondage mené en

²⁴¹ Voir GRANDJEAN 1980, p.732-736 ; 1981, p.926-932 ; 1988, p.239-240.

²⁴² GRANDJEAN 1981, p.928-929 : la couche stratigraphique immédiatement supérieure au sol V, datée de la première moitié du iv^e siècle au moyen de tessons de céramiques, contenait encore des fragments de bronze significatifs.

²⁴³ Grandjean basait ici son interprétation sur la découverte d'un puits et de trois caniveaux construits successivement les uns au-dessus des autres, montrant que la nouvelle activité pratiquée dans le bâtiment requerrait de grandes quantités d'eau (1988, p.240).

1977 au nord-ouest de l'entrée²⁴⁴. Cet atelier semble être plus ancien que la construction de la fortification (fin du VI^e – début V^e siècle) et se retrouva intégré à l'intérieur du périmètre fortifié lors de l'édification de cette dernière : on ne sait néanmoins pas si l'artisan qui s'était installé là avait poursuivi son activité, et le cas échéant, combien de temps elle avait perduré. Enfin, mentionnons la probable existence d'activités artisanales aux environs de la porte de Zeus, et notamment celle d'un atelier de production et de dépôt d'amphores daté de la première moitié du V^e siècle²⁴⁵.

De l'autre côté de la péninsule balkanique, le « quartier » du Centocamere de Locres offre de nouveau un exemple parlant d'installations artisanales situées à proximité directe des portes de la ville. Les fouilles successives menées dans le secteur méridional de la ville permettent aujourd'hui d'avoir une restitution détaillée de l'organisation spatiale orthonormée de la zone qui s'articulait essentiellement autour d'un large axe nord-est/sud-ouest (**fig.62**, *plateia*) desservi sur sa longueur par nombre d'artères mineures placées perpendiculairement, dans le milieu du VI^e siècle : c'est entre ces espaces, respectant scrupuleusement le tracé de la voirie, que s'étaient formés plusieurs îlots de construction dont les premières traces matérielles remontent entre la fin du VI^e et le début du V^e siècle (**fig.62**, I1-I6 et H1-H5)²⁴⁶. Cette aire bénéficiait, rappelons-le, d'une desserte spéciale depuis l'extérieur des remparts (et notamment du port) : nous avons déjà noté l'existence de deux portes au niveau de l'*agora emporica*, de la grande porte d'Aphrodite à l'est de la stoa en « U » ainsi que d'une quatrième entrée aménagée plus au nord de l'enceinte, au bout de la *plateia*. La vocation commerciale du Centocamere ne se limitait pas à l'importation et la revente de marchandises depuis le port de la ville mais s'illustrait également dans la production (et certainement l'exportation) de matériel céramique, comme en attestent les nombreux ateliers retrouvés au sein même des îlots d'habitation²⁴⁷. Si la période la plus prolifique pour les ateliers est plutôt l'époque hellénistique²⁴⁸, nous conservons tout de même déjà quelques traces d'une activité de production de céramiques entre

²⁴⁴ Sur cette découverte : GRANDJEAN 1988, p.348 ; SANIDAS 2017, p.128. (Voir également KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI, *AD* 32 (1977), p.240 et 242-244 que nous n'avons pas pu consulter).

²⁴⁵ KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI 1979, p.75-76.

²⁴⁶ MEIRANO 2012, p.259-260.

²⁴⁷ N'ayant pas accès à l'ensemble des travaux de Marcella Barra-Bagnasco sur le quartier du Centocamere de Locres, les observations présentées ici proviennent essentiellement de l'article publié par Valéria Meirano en 2012 : se référer à cet article pour les renvois à la bibliographie spécialisée sur Locres.

²⁴⁸ Voir MEIRANO 2012, p.263-265 : entre la deuxième moitié du IV^e et la première du III^e, l'archéologue rappelle l'existence d'un atelier particulier dans l'îlot I2 (qui partageait son espace entre partie résidentielle et production de céramiques), d'une aire spécialisée dans la production de céramiques dans les îlots I3 et I4. Voir également à cette période l'existence d'ateliers de production et de boutiques de vente dans l'îlot H1 (STISSI 2012, p.214 et 221).

la fin du VI^e et la fin du V^e siècle. Par exemple, plusieurs briques de cuisson et déchets de cette époque montrent nettement l'existence de fours de cuisson dans l'îlot I2 tandis que la production semble s'accélérer dans le siècle suivant, période au cours de laquelle un dépotoir contenant des centaines de fragments de céramiques fut creusé dans l'îlot I2 et où des fours avaient peut-être existé à l'intérieur de l'îlot I3²⁴⁹. En ce qui concerne les ateliers de céramique du *Centocamere*, il faut également mentionner la présence d'un four de la fin du V^e siècle dans l'une des constructions *extra-muros*, au sein de l'agora commerciale (**fig.62**, 1). Ce rapide panorama de l'artisanat du secteur méridional de Locres doit également être complété par les récentes découvertes, à proximité directe du sanctuaire de Marasà (à quelques mètres seulement de la porte est), d'un atelier métallurgique mis en activité entre le milieu du V^e et le milieu du IV^e siècle, qui avait semble-t-il servi à alimenter le chantier de rénovation du temple puisque plusieurs éléments tendent à montrer que nombre de pièces métalliques employées pour la construction de l'élévation de la structure provenaient directement du petit atelier²⁵⁰. Là encore, il est nécessaire de s'interroger sur la possible corrélation entre la porte et l'atelier même.

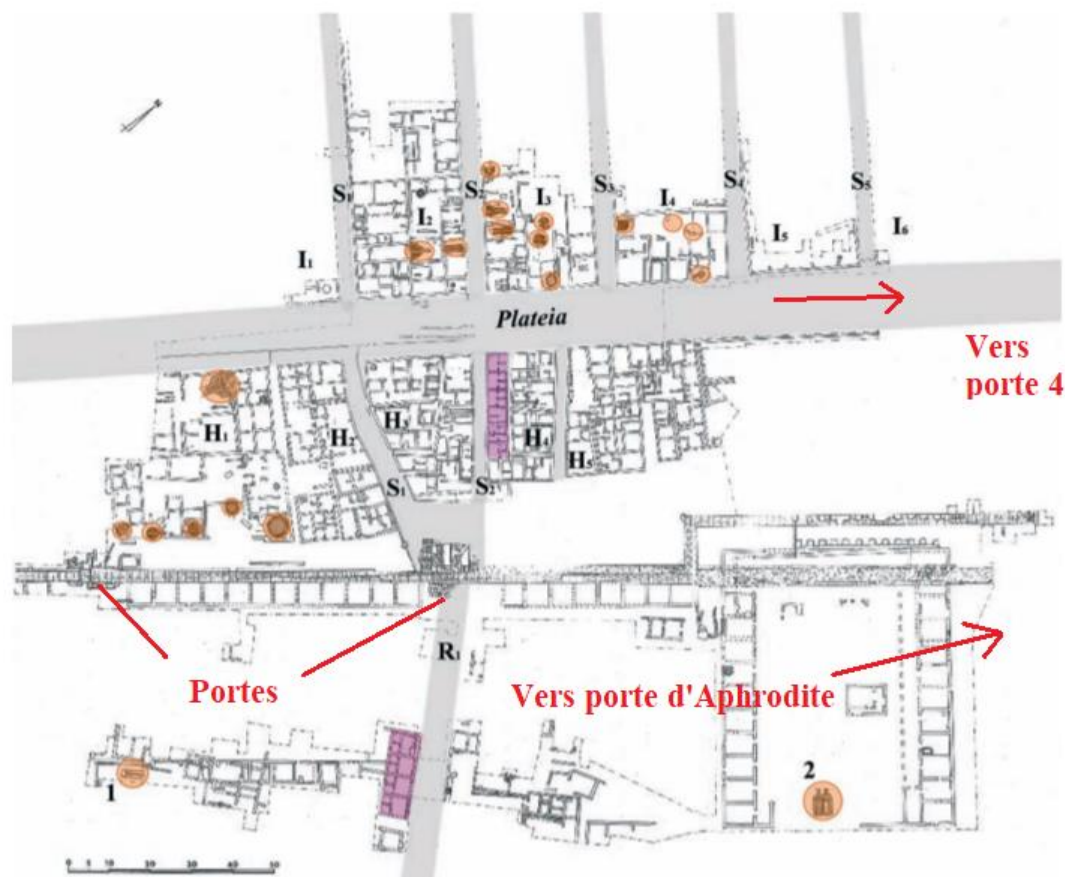


Figure 62 : Plan du Centocamere de Locres, de ses portes, ses boutiques (violet) et des différentes installations de production de céramiques (orange), d'après MEIRANO 2012, p.262.

²⁴⁹ *Idem*, p.262.

²⁵⁰ Sur la découverte de l'atelier et son lien avec le temple : RUBINICH 2010, p.389-393.

En ce sens, les quelques exemples que nous venons d'évoquer montrent à première vue que le secteur des portes était possiblement prisé des artisans pour l'installation de leurs infrastructures de travail²⁵¹. Dès lors, on peut s'interroger sur les raisons qui pourraient expliquer le choix d'un tel emplacement plutôt qu'une localisation dans le cœur commercial de la ville que constituait l'agora. D'abord, ces motivations pouvaient être intrinsèques à l'existence même des structures de production : nous venons à l'instant de constater qu'à Locres, l'atelier métallurgique du sanctuaire de Marasà avait été installé dans le but de fournir le chantier du temple. Si dans ce cas, la proximité avec la porte ne semble pas pleinement délibérée, il est tout de même évident que cette dernière fournissait un moyen commode pour garantir un approvisionnement du chantier en matériaux et matières premières depuis l'extérieur (plus ou moins proche) de la fortification²⁵². La problématique de la recherche des ressources est évidemment tout à fait pertinente pour analyser le choix de l'emplacement des ateliers, et à plus forte raison pour ceux spécialisés dans la production de céramique : on remarque par exemple à Corinthe que le *Potter's Quarter* avait été établi dans les grandes zones argilifères et proche de sources d'eau accessibles y compris depuis les portes de la ville²⁵³. Cette observation, qui n'est pas systématique, doit également être associée à un autre élément crucial de la vie des ateliers : les axes de communication. Comme le faisait remarquer G. Sanidas, les activités artisanales étaient étroitement dépendantes du commerce afin de pouvoir écouler la production localement par les routes ou à l'étranger par voie maritime (Locres en est un exemple frappant) ; de fait donc, l'obtention d'un accès au réseau viaire de la ville – et par extension des potentiels clients qui l'empruntaient – devenait un besoin impérieux²⁵⁴. Par conséquent, un emplacement à proximité des portes, *a fortiori* s'il se trouvait dans une nécropole, pouvait devenir une aubaine pour les artisans dans la mesure où celles-ci recevaient un flux de passage et une exposition parfois très importante (pensons simplement aux voies du Céramique vers l'agora d'Athènes !). Qui plus est, il est évident que l'installation d'ateliers ou de manufactures (en tout genre, mais à plus forte raison de production de céramiques) nécessitait beaucoup

²⁵¹ Pour d'autres exemples : voir le four retrouvé à Amphipolis, à 3,60 m d'un des murs de la porte nord de la fortification classique. Le placement du four laisse supposer qu'il avait été installé après la fortification et qu'il reposait sur le mur (HASAKI 2002, p.358). Voir également la présence d'une forge à une vingtaine de mètres de la porte de l'est de Rhamnonte en Attique (SANIDAS 2013, p.113).

²⁵² RUBINICH 2010, p.392.

²⁵³ ESPOSITO 2012, p.15. Pour des considérations plus générales sur l'établissement des ateliers et leur rapport avec la disponibilité des matières premières : SANIDAS 2013, p.222-223.

²⁵⁴ SANIDAS 2013, p.224-226.

d'espace, chose parfois peu commode à trouver à l'intérieur des centres fortement urbanisés²⁵⁵ : les portes, marquant par définition la périphérie de l'ère urbaine fortifiée, permettaient ainsi l'implantation d'activités gourmandes en espace, fortement polluantes et parfois même risquées (notamment en ce qui concerne les incendies qui auraient pu être liés aux fours)²⁵⁶ tout en conservant une clientèle de passage nombreuse et un accès rapide vers l'extérieur ou l'intérieur de la ville.

C) UNE AUTRE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : LA PROSTITUTION AUX PORTES DE LA VILLE

Dans la multitude des activités économiques qui pullulaient au sein des villes grecques, la prostitution occupe de toute évidence une place importante qui pourrait paraître à première vue tout à fait singulière, étant donné la nature des produits « vendus ». Pourtant, si le vocabulaire employé ici pourrait choquer des yeux contemporains, il n'est pas anodin et est même délibéré dans la mesure où il était déjà assez clair chez les Anciens que la prostitution était perçue comme un acte commercial, une transaction au cours de laquelle le corps de la femme ou de l'homme était offert, mis en vente comme un objet, à qui souhaitait se le procurer : pour preuve, on constate non seulement qu'un des termes les plus couramment usités pour désigner les lieux publics (bordels) où s'achetait le sexe féminin était celui d'*ergasterion* (dont le sens littéral caractérisait volontiers un atelier ou un lieu de production artisanale)²⁵⁷ ; mais l'emploi même de *pornè* - d'où provenait d'ailleurs un second terme pour définir le bordel, *porneion* – afin de désigner une prostituée renvoie explicitement, par sa racine étymologique, à l'idée de vente ou d'être vendue²⁵⁸. En conséquence, il est évident que si la prostitution constituait une activité économique au même titre que les autres, celle-ci était soumise aux mêmes impératifs et aux mêmes nécessités d'exposition et d'accès à une clientèle, que l'on espérait naturellement la plus nombreuse possible. Dès lors, il est intéressant de constater de nouveau l'importance du réseau de rues de la ville, le long desquelles se positionnaient les

²⁵⁵ On remarque que l'espace devant les portes pouvait aussi lui aussi devenir difficile à obtenir et à conserver : la cohabitation entre les ateliers de la seconde moitié du V^e siècle et les périboles funéraires du IV^e siècle devant le *Dipylon* et la Porte Sacrée le montrent très bien.

²⁵⁶ MEIRANO 2012, p.260.

²⁵⁷ DAVIDSON 1999, p.83-84 et LEDUC et SCHMITT-PANTEL 2003, p.4-5.

²⁵⁸ *TLG*, p.1394-1395 : le terme « *πέρνημι* » signifie en effet vendre, il pourrait tout aussi bien signifier que la prostituée avait été vendue (ces femmes étaient souvent des esclaves) que le fait qu'elles vendaient leur corps. Voir DAVIDSON 1999, p.117-118 et GLAZEBROOK 2011, p.35.

prostituées ou s'installaient les infrastructures dédiées telles que les bordels²⁵⁹. En ce sens, plusieurs indices montrent que certaines grandes portes urbaines, placées le long des principaux axes de communication et premier point d'accès à la ville, constituaient une fois de plus un lieu privilégié de l'installation du commerce de prostitution. D'un point de vue des sources qui attestent cet état de fait, force est de constater qu'elles ne demeurent guère légion et qu'elles se concentrent essentiellement à Athènes, notamment dans le désormais bien connu secteur de la Porte Sacrée et du *Dipylon*.

Si nous avons déjà mentionné l'intérêt du récit de la vie du vendeur de saucisses dans *Les Cavaliers* d'Aristophane, attirons désormais l'attention sur la seconde partie de l'extrait que nous avons cité. Pour châtier Cléon, le vendeur le condamne donc à exercer son métier : « Aux portes de la ville, il vendra des saucisses tout seul, mélangeant la viande de chien aux déchets d'âne. Ivre, il injuriera les prostituées et boira l'eau sale des bains »²⁶⁰. Ici encore, difficile de ne pas interpréter la mention des prostituées aux portes de la ville comme une référence, certes comique, à une réalité bien ancrée dans la représentation que le public se faisait des portes de la ville décrites dans la pièce. Ce passage est d'autant plus intéressant que nous avons déjà évoqué le fait qu'il puisse faire référence à un lieu précis d'Athènes, en l'occurrence aux deux grandes portes du Céramique de la ville : la zone de ce « quartier » la proche des murs d'enceinte était d'ailleurs semble-t-il réputée pour accueillir un grand nombre d'établissements dédiés à la prostitution²⁶¹. C'est précisément dans le Céramique, à l'angle entre le mur de courtine et le mur de flanquement de la Porte Sacrée, que les archéologues découvrirent à l'occasion de la fouille de la fortification les traces d'une vaste structure recouvrant 500 m² carrés, aujourd'hui connue sous le nom de bâtiment Z. Parmi les multiples phases de construction associées l'emplacement, qui s'étalent entre le dernier tiers du V^e siècle et l'époque romaine, trois concernent spécialement notre période : une première (Z1) correspond à l'établissement du bâtiment Z sur les restes d'un ancien atelier métallurgique peu après la déclaration de la Guerre du Péloponnèse ; une seconde intervient immédiatement après, dans le dernier quart du V^e siècle (Z2) tandis qu'une troisième, étonnamment bien plus tardive, est datée de la seconde moitié du IV^e siècle (Z3) (**fig.63**)²⁶². La découverte des murs externes et internes

²⁵⁹ Voir par exemple l'inscription du port de Thasos : HENRY 2002 (p.218-221) suggère, par une autre analyse des lignes 30 à 45 du règlement de la ville que celle de Duchêne, que l'inscription entendait empêcher que la rue du passage des Charites jusqu'à prytanée ne fût polluée par « dégradant commerce de la prostitution ». Il est donc évident que la pratique avait eu cours à Thasos et que la cité légiféra pour rétablir l'ordre.

²⁶⁰ Voir les références du texte ci-dessus, p.183.

²⁶¹ Voir Hesychius, s. v. « kerameikos ».

²⁶² KNIGGE 1991, p.88-89.

des élévations successives s'était accompagnée de celle d'un grand nombre de restes matériels (mosaïques, citernes, céramiques, figures de terre cuite, monnaies) qui permirent de proposer diverses interprétations au bâtiment Z, dont la destination ne semble pas encore aujourd'hui faire un plein consensus.

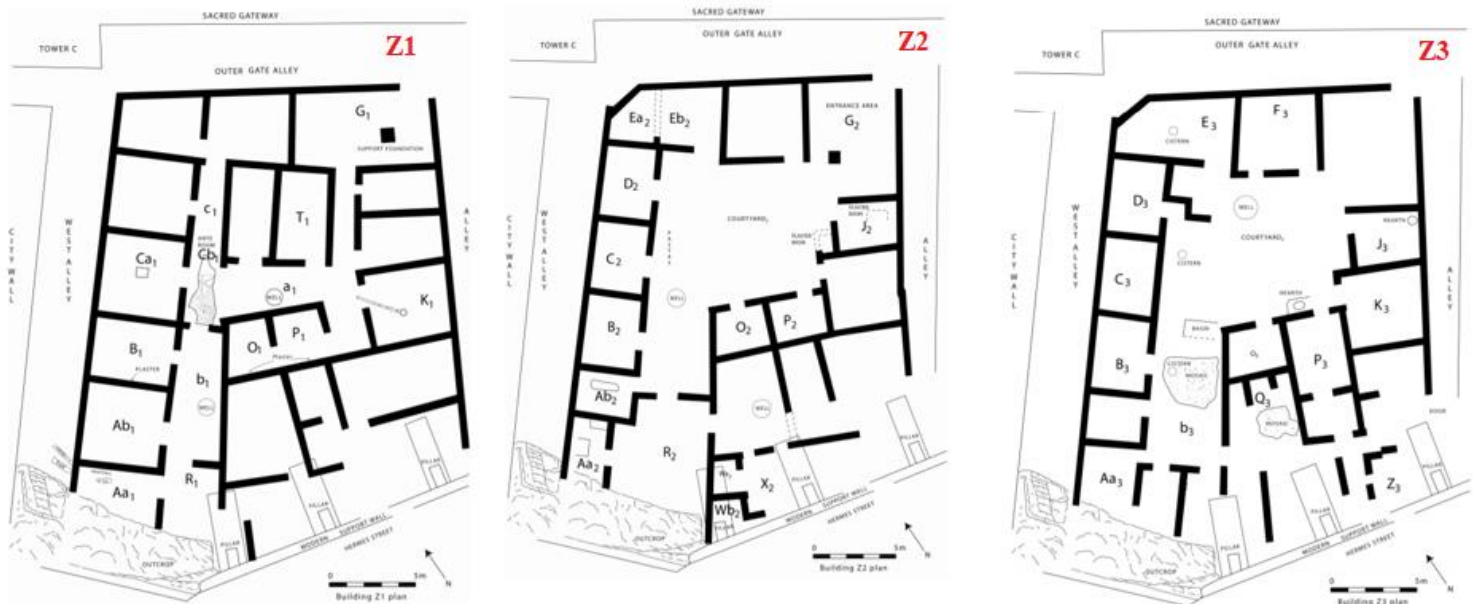


Figure 63 : Plans successifs du bâtiment Z (Z1, Z2, Z3), répartition des pièces, présence d'une poterne à l'ouest de la tour C et du passage de la porte sacrée au nord, d'après AULT 2016, p.81-85.

Dans la publication initiale du bâtiment Z, Ursula Knigge opérait une réelle distinction entre la nature des activités associées aux états successifs de construction : en effet, celle-ci considérait que l'organisation structurelle de l'édifice indiquait que les deux premières phases (Z1 et Z2) correspondaient plutôt à l'existence d'une grande et particulièrement luxueuse demeure athénienne d'époque classique ; et que ce n'est qu'après pratiquement un demi-siècle, période de transition significative d'un changement de destination du bâtiment selon l'archéologue, que fut installée une taverne ou un *porneion* sur les ruines de la vaste maison²⁶³. L'existence, à l'intérieur du bâtiment Z3, d'un lieu d'accueil du public où officiaient également des prostituées est en effet assez nette et difficilement réfutable : la découverte *in situ*, au sein des vingt-deux pièces et des deux cours, de centaines de fragments de vaisselle et de céramiques alimentaires, d'objets de jeux (principalement des *astralogoï*), de statuettes et amulettes associées à des déesses étrangères (plusieurs statuettes de la déesse asiatique Cybèle

²⁶³ KNIGGE 1991, p.90-93 et 2005.

notamment) ou liées à la prostitution (des médaillons à l'effigie d'Aphrodite), d'une lampe marquée d'un graffito relatant le nom exotique de NAYKPATHΣ, de coffrets métalliques destinés à recevoir des produits « cosmétiques » (maquillages et/ou bijoux), de nombreuses pièces de pièces métalliques (un tétradrachme d'Alexandre et des monnaies de bronze) ainsi que la présence, dans la totalité des pièces, de poids pour métiers à tisser ; tous tendent à montrer que non seulement l'établissement était majoritairement habité par des femmes – et très probablement des esclaves – qui entretenaient là une production manufacturière de laine (activité typiquement féminine), mais également que le bâtiment Z était destiné à la réception d'une clientèle, en témoigne la très probable vente de nourriture et de boissons ainsi que les jeux qui donnaient peut-être lieu à des paris²⁶⁴. Ces activités étaient indéniablement mêlées à celles de la prostitution, comme le suggère fortement la répartition de l'habitat en nombreuses petites pièces interprétées comme des *oikemata*, petites pièces uniques où les prostituées, parées et maquillées, pouvaient recevoir leurs clients²⁶⁵.

La chronologie du bâtiment Z3 est d'autant plus intéressante qu'elle semble s'insérer dans une période particulièrement faste pour ce type d'établissement dans le Céramique, comme le montre un passage d'Isée sur l'héritage de Philoctémon à propos d'une ancienne esclave prostituée choisie pour prendre soin de l'établissement d'un certain Euctémon :

« Il avait, juges, une affranchie qui gérait pour son compte une maison de rapports au Pirée et y entretenait des filles ; elle en acquit une, du nom d'Alké, que beaucoup d'entre vous connaissent, j'imagine. Cette Alké, après qu'elle eut été achetée, vécut pendant de longues années comme pensionnaire de l'établissement ; puis, au déclin de l'âge, se retira du métier. [...] Plus tard, Dion, ayant quelque chose à se reprocher, se retira à Sicyone. Quant à cette fille, Alké, **Euktémon l'installa comme tenancière de son immeuble du Céramique, près de la poterne où se tient le marché au vin** » (Isée, *Plaidoyer pour la succession de Philoctémon*, 19-21, texte établi et traduit par ROUSSEL P., 1926).

²⁶⁴ KNIGGE 1991, p.90-93 ; DAVIDSON 1999, p.85-87 ; SCHMITT-PANTEL et LEDUC 2003, p.4 GLAZEBROOK 2011, p.39-41 ; SEBILLOTE-CUCHET 2013, p.225-232 ; AULT 2016, p.80-88.

²⁶⁵ La question des *oikemata* est complexe : Davidson, sur la base du discours d'Eschine contre Timarque, considérait ces lieux comme indépendants des *porneion*, selon lui, ils étaient des pièces uniques directement ouvertes sur la rue où la clientèle s'engouffrait pour requérir aux services des prostitués masculins. Glazebrook (2011, p.41), si elle ne rejette pas entièrement le principe, note fort justement que rien n'indique dans les sources que ces petites pièces étaient exclusivement réservées à la prostitution masculine et qu'elles pouvaient tout à fait être intégrées dans un ensemble plus large : un *porneion* tel que celui du bâtiment Z.

Le terme employé ici pour désigner « l'immeuble » est celui de *synoikia* : s'il n'est pas en apparence directement lié l'idée de prostitution, il est déjà employé par l'orateur quelques lignes plus tôt afin de qualifier un bordel²⁶⁶. C'est donc à partir de ce texte et des découvertes réalisées proche de la Porte Sacrée que certains chercheurs envisagèrent l'hypothèse selon laquelle le bâtiment Z était la propriété d'Euctémon dans le Céramique²⁶⁷. Rien ne peut évidemment venir confirmer cette association avec une certitude indéfectible²⁶⁸, mais il est tout de même possible de déduire que l'espace aux alentours des portes du « quartier » était connu pour sa concentration en activités liées à la prostitution²⁶⁹. Ainsi, si la fonction du bâtiment Z3 semble tout à fait assurée pour le IV^e siècle, on ne peut en dire autant pour les deux états antérieurs de la construction : autrement dit, les bâtiments Z1 et Z2 étaient-ils déjà, au V^e siècle, des auberges où officiaient des prostituées ? L'hypothèse est déjà ancienne et un article récent de B. Ault propose des conclusions intéressantes qui abondent en ce sens. En effet, l'auteur démontrait une forte continuité entre les trois périodes d'activité de l'édifice et proposait par conséquent d'y voir une utilisation similaire de celui-ci à travers le temps. Rappelant en premier lieu que la taille impressionnante de la structure était improbable pour une maison privée, l'auteur notait également une similarité dans le matériel retrouvé pour chaque phase, notamment en ce qui concerne la présence très abondante de vaisselle destinée à la consommation ordinaire ou la concentration des instruments de production de la laine (les pesons en particulier). L'existence d'*astralogoi* éparpillés dans le sol de Z1 ainsi que dans des amphores d'une pièce de Z3 semble également indiquer une persistance des activités de jeu ; tout comme la trouvaille d'un phallus en érection réalisé en terre-cuite dans le sol de Z2 pourrait indiquer un lien avec la prostitution dans l'édifice²⁷⁰. Ainsi, l'étude d'Ault permet d'envisager sérieusement que l'activité des prostituées autour de la Porte Sacrée, dans un *porneion*

²⁶⁶ KAPPARIS 2017, p.289-290 invite tout de même à la prudence : rien n'indique dans le second emploi du terme l'orateur ne fit spécifiquement référence à un bordel. Le *synoikia* en question aurait, selon lui, vraisemblablement pu être un simple établissement où était vendu du vin (bien que nous ayons vu que les portes pouvaient être propices à la vente, la traduction de Roussel semble excessive quant à l'existence d'un « marché au vin »). Néanmoins, il serait curieux qu'Isée change intégralement le sens du mot au cours du texte, d'autant que voir une ancienne prostituée prendre le contrôle d'un établissement dédié à ce type d'activité ferait tout à fait sens.

²⁶⁷ C'est le questionnement de LIND H., 1988 : « Ein Hetärenhaus am Heiligen Tor ? Der Athener Bau Z und die bei Isaios erwähnte Synoikia Euktemons », *Museum Helveticum*, 45, p. 158-169. Nous n'avons en revanche pas eu accès au texte.

²⁶⁸ Parmi les indices qui tendent à rapprocher les deux : voir l'emploi de « τῆς παρὰ τὴν πολίδα » (rendu fort justement par « poterne » dans la traduction) qui rappelle évidemment la proximité entre une poterne de la fortification et le bordel d'Euctémon. Or, rappelons que l'une d'elle a justement été retrouvée au sud de la tour sud de la Porte Sacrée, à quelques mètres seulement de l'entrée du bâtiment Z (**Pl. XII, 1 & 2**).

²⁶⁹ GLAZEBROOK 2011, p.39.

²⁷⁰ Pour un retour plus complet : AULT 2016, p.88-93 et pour l'inventaire, pièce par pièce, des trouvailles archéologiques du bâtiment Z, voir p.93-102.

spécifiquement dédié ou une auberge, était bien ancrée dans le paysage urbain avant même le IV^e siècle : c'est d'ailleurs ce que suggérait avec insistance le passage d'Aristophane. Néanmoins, en l'état de la documentation et de la recherche, c'est bien au cours du IV^e siècle que la prostitution était la plus visible et la plus prospère dans le secteur de la porte de la ville, comme en témoigne la découverte d'une seconde structure particulièrement raffinée à quelques mètres seulement au sud-est du bâtiment Z : daté des premières années du IV^e siècle, ce bâtiment intitulé Y2 comprenait deux salles destinées au banquet des hommes dont l'une avait été marquée d'un graffiti. Ce dernier consistait en un mot d'affection – selon toute probabilité d'un homme – pour une certaine Boubalion (« BOUBALION KALE »), suggérant ainsi fortement que cette femme au nom atypique était une prostituée officiant dans l'établissement²⁷¹. Le lieu, plus petit et certainement bien plus haut de gamme que son voisin direct, devait être une forme particulière de place dédiée à la prostitution.

Les autres traces qui lient directement les portes de la ville d'Athènes et du Pirée aux prostituées sont assurément moins nombreuses et bien plus nébuleuses. À Athènes, Démosthène mentionne dans l'un de ses discours l'existence d'une prostituée du nom de Phanostrate qui avait visiblement été condamnée à la saisie de ses biens par la cité (à tort pour l'orateur) pour ne pas avoir dûment payé les taxes qui lui étaient imposées²⁷². Dans son traité sur les courtisanes athéniennes, Apollodore écrivait de cette Phanostrate qu'elle était surnommée « *Phtheiropulè* » puisqu'elle avait selon lui pour habitude de se tenir aux portes pour... s'enlever les poux de la tête²⁷³. Il n'est pas évident de saisir le sens que le commentaire attribuait au mot *pulè* : Phanostrate se tenait-elle aux portes d'un établissement où elle officiait ou aux portes de la ville ? La question ne peut être tranchée définitivement, mais elle constitue un indice supplémentaire pouvant attester de ce type de commerce aux grandes entrées urbaines. D'ailleurs, toujours à Athènes, une mention d'Hésychius à propos des portes démiennes (*s. v. demiaisi pulais*) indiquait que celles-ci étaient associées à un « *dèmios* » (esclave public, propriété de la cité) : l'interprétation traditionnelle de cette mention avait fait le lien entre ce personnage et l'idée d'un bourreau public (le terme *dèmios* pouvant qualifier cette profession particulière) qui aurait officié en relation avec le Barathre, lieu d'exécution des condamnés à mort qui se situait à proximité de cette porte²⁷⁴. Néanmoins, il a été remarqué que, chez le

²⁷¹ KNIGGE 1993, p.135-140 et GLAZEBROOK 2016, p.45. Le bâtiment Y2 fut détruit et immédiatement reconstruit à la fin du IV^e siècle, donnant lieu une nouvelle phase de construction identique (Y3).

²⁷² Démosthène 26, 56-57.

²⁷³ Apollodoros FGrH 244 F209 ; Suda φ 78 ; Harp. *s. v.*

²⁷⁴ Voir ci-dessous, p.288-290.

lexicographe, l'emploi du terme *dèmios* pour qualifier une propriété publique ne faisait pas référence à un bourreau, mais plutôt aux prostituées qui se seraient donc trouvées à cette porte²⁷⁵. L'hypothèse est encore une fois intéressante mais ne peut être entièrement vérifiée. Enfin, mentionnons une découverte dans une fouille menée en 2003 dans le secteur de la porte Éétonienne du Pirée : l'archéologue G. Steinhauer mit en effet au jour la présence, à quelques mètres de l'entrée, d'une construction similaire dans son agencement au bâtiment Z. Cet édifice est assez facilement daté par *terminus post quem* dans la mesure où il avait été édifié au-dessus de la carrière qui servait à alimenter le chantier du mur thémistocléen dans le premier tiers du v^e siècle. Néanmoins, l'identification du lieu doit être prise avec grande prudence : de l'aveu du fouilleur lui-même, rien ne permet d'affirmer avec certitude que cette bâtisse recevait des activités particulières et il est possible qu'elle ne fût qu'une résidence privée ou un lieu de vente²⁷⁶. Il est donc difficile de voir là une preuve intangible de la présence d'un autre *porneion* à l'entrée de la porte Éétonienne²⁷⁷.

Si ces quelques dernières pistes ne sont pas particulièrement claires et convaincantes, on peut tout de même conclure que les sources littéraires et archéologiques offraient bel et bien des indices substantiels et significatifs qui liaient l'activité économique des prostituées aux grandes portes urbaines. Cet état de fait n'a rien d'étonnant dans la mesure où les prostituées cherchaient, comme toute activité commerciale, à obtenir un emplacement privilégié et susceptible de leur apporter le plus de clientèle possible.

La présence d'une vie économique qui se matérialiserait par l'installations de boutiques (provisoires ou destinées à perdurer dans le temps), d'ateliers de production artisanale et d'établissements où officiaient de nombreuses prostituées mériterait assurément d'être étudiée dans le cadre d'un corpus géographique et chronologique bien plus large que les quelques exemples que nous venons d'évoquer. Néanmoins, il nous semble avoir recueilli ici, à l'aide de cas particuliers parfois éloignés dans l'espace, plusieurs indices qui tendent à montrer que

²⁷⁵ DE GRECO 2014, p.1252-1253.

²⁷⁶ STEINHAUER 2003, p.40-45. Il a également été proposé que le bâtiment constituait l'Aphrodision mentionné dans une inscription de la réfection des murs de la ville sous Conon, voir ci-dessous, p.231.

²⁷⁷ GLAZEBROOK 2016b, n°19.

l'espace aux portes de la ville (entendu dans un sens relativement large)²⁷⁸ pouvait tout à fait représenter des lieux privilégiés – et non exclusifs, c'est important – de la vente et de la production matérielle dans la vie économique de la cité : rappelons toutefois que les cas évoqués ci-dessus concernent des portes dont le lien avec le centre urbain et les grandes places publiques était presque direct, et que la situation serait certainement bien différente dans le cas des portes très éloignées dans les systèmes de très vastes *Geländemauern* (on pense au *tripylon* de Syracuse par exemple), pour lesquels les sources sont muettes. Cela conforte tout de même l'idée selon laquelle la porte n'était pas une simple « ouverture » dans une fortification, mais qu'elle impliquait, par sa nature et le fait même d'être installée, des conséquences sur la vie économique des Anciens qui y voyaient l'opportunité d'obtenir un emplacement favorable à leur propre développement.

CONCLUSION :

Pour conclure, bien que la rédaction de cette partie fût perturbée et demeure encore aujourd'hui incomplète, il apparaît tout de même que les portes des villes doivent bien être considérées dans une acception plus large que de simples ouvertures dans le tracé d'une fortification. Une fois ces catalyseurs considérés comme des « lieux de passage inévitable », on y découvre des points névralgiques et stratégiques s'inscrivant dans l'espace plus vaste, plus complexe et assurément multiple de la cité. La porte fortifiée avait cette particularité qu'elle livrait souvent la première impression et le premier aperçu d'une cité aux yeux de ceux qui rejoignaient son *asty*. De cette manière, elle était amenée à jouer un véritable rôle de démonstration et, nous l'avons vu, étaient les vectrices d'un message d'unité et d'identité collective. Nul étonnement donc de constater un soin particulier apporté aux portes des villes en matière d'hygiène afin que l'apparence et le bon fonctionnement d'une infrastructure publique essentielle, délivrant un message à quiconque s'en approchait, ne fut pas perturbé par l'usage quotidien des passants. Ce passage journalier aux portes bénéficiait d'une attention redoublée des autorités de la ville, *a fortiori* en temps de conflit, car leur nature les désignait assez logiquement pour jouer le rôle de véritables « *check points* » où le contrôle et la

²⁷⁸ Les références que nous avons évoquées sont parfois quelque peu éloignées topographiquement des portes : elles sont néanmoins indissociables de la présence des ouvertures dans la fortification, sans quoi on ne saurait comprendre leur emplacement (quel intérêt d'installer un lieu de commerce en dehors des murs s'il n'y avait pas un moyen de rejoindre rapidement l'intérieur de l'*asty* ?).

surveillance permanents, sous la responsabilité de magistrats et de gardiens, était indispensable pour éviter toute forme d'intrusion et de trahison. Enfin, nous avons émis l'hypothèse que les grandes entrées de l'*asty* constituaient un lieu privilégié du développement d'une activité économique tantôt liée aux passants eux-mêmes (qui représentaient un groupe de clients potentiels important), tantôt parce qu'elles permettaient un accès aisé vers l'extérieur, et notamment en direction des ports d'exportation et d'importation des marchandises.

Ces quelques observations mériteraient évidemment d'être approfondies – nous y reviendrons en conclusion finale de ce mémoire – mais elles sont autant de pistes qui, dans notre réflexion sur le statut et l'usage des portes urbaines, nous permettent d'envisager qu'elles furent assurément de lieux « totaux » où se déroulaient et s'incarnaient plusieurs aspects de la vie des Anciens : en ce sens, on pourrait prolonger nos investigations en se penchant sur les représentations mentales et la place que tenaient les portes dans l'imaginaire des Grecs.

PARTIE III –

LA PORTE COMME LIEU DE PRESTIGE DANS L'ESPACE DE LA CITÉ ET DANS L'IMAGINAIRE COLLECTIF : ASPECTS CULTUELS ET CIVIQUES DE LIEUX « TRANSITIONNELS »

Loin d'être cantonnées à un rôle strictement défensif et à des rôles utilitaristes, les portes étaient également marquées par une dimension culturelle et un imaginaire collectif qui s'accordait parfaitement au fait que leur position leur conférait une exposition importante : ainsi, il s'agira donc avant tout de se questionner sur les représentations mentales que les Anciens se faisaient de leurs portes, en tant que point d'articulation crucial entre *asty* et *chôra*. Avant même que la porte ne fût construite, l'acte de la fondation d'une enceinte urbaine était accompagné d'actes rituels, notamment d'un sacrifice destiné à honorer les dieux afin de placer les murs sous leur égide. Cette pratique est attestée par Xénophon qui, narrant la construction du mur de Dercylidas en 398, indique que « sans tarder, après avoir fait un sacrifice, [celui-ci] commen[ça] la construction du mur, en divisant par secteurs la région entre ses soldats »¹ : l'édification d'un rempart est alors ici directement liée à un sacrifice rituel. Aristophane livre lui-aussi un passage référant à une telle pratique :

« **Pisthétaïros** : "Le sacrifice, oiseaux, nous est favorable. Mais, j'y pense, de la muraille aucun messenger n'est venu nous apprendre ce qui se passe là-bas. Ah ! En voici un qui accourt respirant l'Alphée". **Un Messenger** : "Où, où est-il ? Où, où, où est-il ? Où, où, où est-il ? Où, où est Pisthétaïros, notre chef ?". **Pisthéthairos** : "Me voilà". **Le messenger** : "Elle est achevée ta muraille". » (Aristophane, *Les Oiseaux*, v.1118-1120, texte établi par COULON V. et traduit par VAN DAELE H., 1928).

Dans ce deuxième cas de figure, il est assez difficile de distinguer si l'acte sacrificiel réalisé était davantage lié à la fondation d'une communauté politique (évidemment imaginaire ici) ou celle de la muraille à proprement parler. Le texte indique néanmoins assez clairement que le sacrifice n'était pas effectué à proximité des murs, puisqu'il fallait qu'un messenger informe Pisthétaïros de l'avancée des travaux de la fortification. Toujours est-il que l'édification d'une fortification, lorsqu'elle accompagnait la création d'une cité, se voyait certainement associée à une forme rituelle : dans le cas des *Oiseaux*, il est clair que la fondation de la cité de Coucou-les-Nuées était directement associée à celle de sa fortification, les deux allaient de pair et devenaient donc indissociables. Dès lors, on pense tout de suite aux colonies qui furent installées par les Grecs, que ce soit en Orient et en Occident, et pour lesquelles de très nombreuses fortifications étaient édifiées, en s'appuyant sur des murs préexistants ou en les créant *ex-nihilo*². S'il n'est pas possible d'attester systématiquement la réalisation de tels

¹ Xénophon, *Helléniques*, III, 2, 10 (texte établi et traduit par HATZFELD J., 1936).

² Voir TREZINY 1999, p.241-244, HELLMANN 2010, p.195 et HÜLDEN 2018, p.99-102.

sacrifices, on peut supposer qu'il s'agissait tout de même d'une pratique courante, peu difficile et peu coûteuse à mettre en œuvre, afin de dédier l'ouvrage à la divinité et, de ce fait, le placer sous la décision et l'arbitrage des dieux en ce qui concerne sa protection et sa bonne fortune³. Dans le cas des très anciennes fortifications, ces dernières pouvaient également être liées à une divinité protectrice ou un héros protecteur légendaires, réputés pour la construction même de l'enceinte : on trouve par exemple à Thèbes deux héros, Amphion et Zétos, connus comme les fondateurs de la cité et comme ceux qui avaient bâti ses remparts⁴. À Troie, selon la légende, ce seraient Apollon et Poséidon qui édifièrent de larges et hauts murs encerclant la cité afin de la rendre imprenable.

Comme c'est déjà le cas pour de nombreux aspects de la vie des Anciens, la construction d'une fortification – progressivement devenu indissociable de l'acte de fonder une cité⁵ – n'était donc pas exempt d'une véritable dimension rituelle. Et pourtant, les liens entre les fortifications et la représentation imaginaire qui en étaient faite étaient semble-t-il bien plus profonds que cette simple association divine ou héroïque à l'acte de construction du rempart. En ce sens, l'étude des portes s'avère être particulièrement prolifique et intéressante puisque ces dernières constituaient des lieux de passage importants marquant la limite cruciale entre le centre de la ville et le territoire qui l'entourait. Les portes étaient alors amenées à être positionnées au cœur du trafic de population qui allait et sortait de la ville et, par conséquent, étaient destinées à être exposées à la vue de tous, y compris de potentiels ennemis qui s'attaqueraient à la ville – en faisant des points sensibles. Ces caractères conféraient un rôle particulier à la porte qui, sans constituer pour autant un sanctuaire à part entière, pouvait être associée aux divinités (par la présence de sanctuaires connexes ou la mise en place de reliefs sculptés) dans l'optique d'obtenir leur protection et de placer l'enceinte sous leur égide. Les portes n'étaient pas seulement associées à des dieux mais aussi à des défunts, parfois de très prestigieux personnages, qui avaient été enterrés dans les nécropoles suburbaines : nous verrons que c'était notamment le cas à Athènes où l'espace devant l'entrée de la ville avait été transformé en un lieu de l'exposition de marqueurs sociaux de prestige : il s'agira donc de se demander si les emplacements au-devant des portes de la ville étaient particulièrement recherchés par les Anciens pour y établir leurs périboles funéraires. Enfin, l'imaginaire lié aux portes s'incarnait indéniablement par le rôle transitionnel de ces dernières : les fortifications constituaient évidemment des limites physiques clairement définies dans l'espace dont les portes

³ ALCOCK 2001, p.199.

⁴ Homère, *Odyssée*, XI, v.260 et Euripide, *Les Phéniciennes*, v.114-115 (*Annexes*, EUR 1, p.23).

⁵ DUCREY 1995, p.255.

demeuraient logiquement les seules voies de sortie possible, entraînant de fait l'implication de certaines d'entre elles lors de la réalisation de cérémonies rituelles de purification de la cité, lors de la célébration de grandes processions (notamment à Athènes), mais aussi lors de l'entrée triomphale des vainqueurs des concours sportifs.

I – LES PORTES DE LA VILLE SOUS LA PROTECTION DES DIEUX

A) LA RECHERCHE D'UNE PROTECTION POUR LA VILLE : L'ULTIME REMPART DIVIN

Puisque la porte de l'enceinte constituait le point faible de la fortification, cette dernière concentrait assez logiquement l'ensemble des peurs et des superstitions qui pouvaient être liées à leur potentielle destruction lors d'un assaut ennemi. Ce point n'est pas à négliger, car comme nous l'avons vu, il entraînait de véritables modifications architecturales et topographiques de l'entrée afin de l'accorder aux préceptes de la défense militaire. Autrement dit, les Anciens tentaient de mettre en œuvre le plus grand nombre de barrières possible – les plus efficaces de préférence – destinées à empêcher la porte de tomber ou à n'importe quel individu doté d'intentions mauvaises de s'introduire dans la cité. Or il n'existait pas de plus grande protection pour les Grecs que celle qui pouvait être offerte par les dieux : en ce sens, il n'est pas étonnant de les voir représentés aux portes des villes. Dès l'Antiquité, les dieux étaient dotés d'une puissance agissante réelle sur le monde des vivants, ils étaient amenés à remplir une véritable « fonction » divine, eût-elle été concentrée dans un domaine précis (on pense à Asclépios et la médecine par exemple) ou dans plusieurs à la fois (Athéna, divinité de la guerre, de la sagesse, de la santé, etc.)⁶. En ce qui concerne les portes, cette fonction était évidemment avant tout défensive et protectrice ; la divinité, lorsqu'elle y était placée, avait pour rôle de défendre la porte contre toute forme d'agression : cela valait aussi bien pour un assaut direct que pour une tentative d'introduction de l'ennemi dans la place. La divinité devait alors prendre le relai et assurer la sécurité de la porte là où les protections humaines et stratégiques auraient pu échouer à leur tâche ; ainsi, l'idée même de placer la porte sous l'égide d'un dieu constituait en elle-

⁶ JOST 1992, p.33-34.

même le dernier rempart de la cité⁷. On constate dans un passage des *Sept contre Thèbes* que le chœur, entendant le bruit des boucliers de l'armée argienne contre les portes de la ville et voyant la menace d'une prise de la ville grandir, se lamente longuement, fait appel aux divinités protectrices de la ville et « gardiennes des tours » et les exhorte à se souvenir des bienfaits et sacrifices offerts par la cité⁸. Plus tard, Eschyle raconte qu'à la septième porte de la ville, où Étéocle et Polynice s'affrontaient, Apollon intervint lui-même dans le combat afin « d'achever sur la race d'Œdipe le châtement de Laïos et de ses erreurs anciennes »⁹. De la même façon, dans *Les Suppliantes* d'Euripide, c'est aux dieux qu'est directement associée la mort de ceux qui avaient osé s'attaquer aux portes de Thèbes, attestant bien la possible croyance des Anciens en une protection offerte par les dieux :

« N'est-ce point justement que, frappé de la foudre, le corps de Capanée tomba carbonisé, Capanée, qui dressant les degrés d'une échelle contre les portes de Thèbes, faisait serment de piller la cité, que Dieu voulût ou non ! Un gouffre n'a-t-il pas englouti le devin, entraînant dans le sol le char et l'attelage ? Les autres chefs d'armée ne sont-ils pas couchés près des portes, leurs os disjointes à coups de pierres ? » (Euripide, *Les Suppliantes*, texte établi et traduit par MAZON P., 1950, v.497-502)¹⁰.

Ces représentations de dieux aux portes sont assez justement décrites par Jean-Pierre Adam qui les caractérise comme des effigies prophylactiques, c'est-à-dire destinées à protéger et garder¹¹, représentant « à la fois [un] hommage à une divinité, [une] marque de puissance, [une] conjuration du mauvais sort et, bien sûr, [un] élément de décor »¹². On comprend alors ici très bien que le rôle joué par le positionnement d'un dieu à la porte n'avait rien d'un hasard.

À l'inverse des sanctuaires pour lesquels l'emplacement était généralement dicté par les dieux eux-mêmes, ou par l'intermédiaire de leurs oracles, ou encore dans tout endroit que les hommes estimaient comme investis d'une puissance surnaturelle¹³, le culte qui leur était rendu

⁷ À l'inverse, lorsque la porte était amenée à être prise, les Grecs devaient certainement y voir une forme de châtement du dieu qui avait abandonné son rôle de défense et, de fait, laissé entrer l'ennemi à l'intérieur de l'enceinte.

⁸ Eschyle, *Sept contre Thèbes*, v.90-180 : *Annexes*, ESCH 4, p.21.

⁹ *Idem*, v.792-802 : *Annexes*, ESCH 12, p.22.

¹⁰ Voir *Annexes*, EUR 8, p.24.

¹¹ Le terme de *προφυλακτικός* et ses dérivés étaient déjà employés dans l'Antiquité, pas seulement pour désigner un dieu à l'entrée de la cité mais bien, comme l'indique son sens étymologique, toute forme de gardien positionné en avant. Voir *TLG*, p.1540.

¹² ADAM 1993, p.16-17.

¹³ JOST 1992, p.112.

aux portes était davantage basé sur un échange pratique : l'espace était certes confié et dédié aux dieux, mais en échange, ceux-ci étaient chargés de le protéger et de veiller sur sa bonne fortune. Ce procédé montre assez bien l'utilisation tout à fait pragmatique et intéressée qui était faite de la relation tissée entre les dieux et les hommes, bien loin des seules et uniques considérations culturelles. Il est par ailleurs intéressant de noter que cette pratique n'était pas du tout réservée aux portes des villes, mais bien à toutes les entrées, y compris celles des maisons ou des temples pour lesquelles des associations divines étaient récurrentes, peut-être même davantage encore que pour les portes fortifiées¹⁴.

B) LES ÉPICLÈSES ET DIEUX AUX PORTES : TÉMOINS D'UNE PROTECTION DES PASSAGES

Pour distinguer parmi les dieux aux portes, il est utile de s'arrêter sur l'utilisation de différentes épiclèses qui fournissent un aperçu assez clair de la fonction donnée à la divinité : cette dernière pouvait naturellement s'incarner dans la protection des *pulai*, mais on constate également que les Anciens protégeaient d'autres passages (ceux des *thurai* domestiques notamment). D'une part des épiclèses assez fréquentes étaient en directe corrélation avec les portes : la plus célèbre et courante d'entre elles est évidemment l'appellation de dieu *Propulaios* ou celle de dieu *Pulaios*, littéralement « qui se tient devant la porte »¹⁵ ou « de la porte ». Dans un style similaire, nous trouvons également une autre épiclèse, qui semble néanmoins être beaucoup plus rare : *Pylatis* n'est attestée que dans l'*Alexandra* de Lycophron¹⁶ et, comme l'indique l'étymologie du mot, rappelait les divinités *Propulaiiai*, se référant donc certainement aux portes. D'autre part, d'autres attributs pouvaient renvoyer de façon indirecte à la protection de la porte (sans pour autant y être directement liés au premier abord) : ainsi, l'épiclèse « *Polias* » - ou plus poétiquement « *Poliouchos* » - qui attribuait à un dieu la protection de la cité dans sa globalité pouvait également faire référence à la *polis* dans un sens plus restreint, celui d'*acropolis* fortifiée, comme c'était le cas à Athènes¹⁷. La divinité devenait alors d'une part la protectrice de l'entière communauté citoyenne, formée et regroupée autour du culte de la déesse, mais aussi de manière plus pratique de l'enceinte et donc des portes qui

¹⁴ FARAONE 1992, p.9, 57 et 60. Le dieu porte parfois l'épithète *thuraios*, du nom de la porte de la maison.

¹⁵ Voir Aristophane, *Les Guêpes*, v.878 ou Pausanias, I, 22, 8 par exemple.

¹⁶ Lycophron, *Alexandra*, v.355-356.

¹⁷ PAUL 2016, p.121-123.

garantissaient la liberté d’Athènes avant que la grande muraille de Thémistocle ne fût achevée : ce dernier lien reste certes ténu et bien moins direct, mais il ne saurait être ignoré.

Si les dieux portant ces épiclèses pouvaient être nombreux, d’autres adjectifs renvoyaient les divinités (souvent les mêmes) à la protection de la porte : parmi elles, figuraient notamment Apollon, Hermès, Hécate, Héraklès ou encore Poséidon. Les Anciens n’attendaient pas systématiquement les mêmes bénéfices de chacune de ces divinités et leur associaient donc parfois des épiclèses différentes. Une inscription tardive d’Érythrées, datée du II^e siècle mentionne un Poséidon *Asphaleios* (le Protecteur¹⁸), dont la présence serait possiblement associée aux portes de la ville, bien qu’il ne soit possible d’en attester indiscutablement le lien¹⁹. Considérant l’association du dieu avec les portes crédible, Sonia Darthou écrivait que Poséidon, le dieu stable, était installé dans « le lieu même qui symbolise l’existence et l’ancrage territorial de la ville : les portes, qui permettent d’entrer dans le territoire proprement civique, mais qui ferment aussi la cité. C’est un lieu de passage et un lieu de limite, comme les murs d’enceinte de la cité de Colophon. Ces constructions requièrent de la stabilité pour que la cité soit bien ancrée dans la terre et reste inamovible sur son territoire politique délimité par les portes »²⁰. Ainsi, selon l’auteur, Poséidon était le gardien de la stabilité de l’édifice, de sa construction et de sa pérennité, et répondait à la crainte des Anciens de voir leurs murs et leurs portes s’effondrer. Si l’inscription est en effet assez tardive en comparaison de la période qui occupe cette étude, il est peu probable que la tradition du Poséidon *Asphaleios* fût totalement nouvelle au moment de la réalisation de la stèle. Le dieu était déjà lui-même honoré sous ce nom à Athènes au V^e siècle – toujours sans qu’un lien direct avec les portes ne puisse pour autant être établi – comme en témoigne Aristophane²¹. Toutefois, insistons sur ce point, il convient de rester prudent sur cette interprétation de l’*Asphaleios* qui demeure très hypothétique : rien dans les sources ne permet d’affirmer avec une certitude indéfectible que le dieu, sous cette appellation, était un protecteur des portes. Quoi il en soit, sa propension à la défense de ces dernières est montrée dans une inscription de Larissa en Thessalie, datée du IV^e siècle, dans laquelle le dieu est directement associé à la porte de la ville en tant que *Pulaios*²² ; mais aussi par une inscription

¹⁸ TLG, p.266.

¹⁹ SOKOLOWSKI 1955, p.75-79. Voir 1.2-7 : « Ἀπόλλωνι Ἀπ[ο] | [τρο]παίωι, Ἑρμῆι (Ἰ)πίωι, γ[α]λα- | [θη]νῶν δύο ΚΔ, Ἡρα | κλει Καλλινίκωι, Ποσειδῶ | νι Ασφαλείωι, Ἀπόλλωνι, Ἄρ | τέμιδι, τοῖς ἐν τῶι πυλῶνι ». Il n’est du reste pas certain que la mention « τοῖς ἐν τῶι πυλῶνι » concerne l’intégralité des dieux présentés (peut-être était-elle spécifique à Apollon et Artémis : nous verrons la prédilection du premier à la défense des portes).

²⁰ DARTHO 2000, p.71-73.

²¹ Aristophane, *Les Acharniens*, v.682.

²² SEG XV, 377 : sur cette inscription, voir DECOURT et TZIAPHALIAS 2015.

non datée de Thèbes²³ le qualifiant de *Empulèos*²⁴ : ces deux exemples montrent bien que Poséidon pouvait tout à fait être considéré en Grèce comme le protecteur des portes de la ville, et ce depuis l'époque classique.

Plus fréquent que Poséidon, Hermès était l'un des dieux les plus souvent associés aux portes des villes. Le rôle de ce dernier ne consistait en revanche pas tant à protéger le lieu et l'élévation architecturale de la porte – à la manière d'un protecteur du lieu –, mais était davantage lié aux utilisateurs de la porte, au symbole que l'acte de la franchir représentait et il délivrait une forme de message aux passants²⁵. Son lien avec les entrées de la ville se retrouve évidemment dans son association à des épiclèses classiquement usitées à cet effet (*Propulaios* et *Pulaios*), mais aussi par l'adjectif le renvoyant à une divinité des chemins et des routes : *odios* ou *enodios*. Nous avons déjà mentionné que le terme *odos* en grec pouvait aussi bien désigner la voie qu'être lié à l'idée de seuil du passage de la porte²⁶ : Hermès se voyait ainsi associé aux voyageurs qui entraient et sortaient de la ville par les voies principales, en passant évidemment sur les seuils des portes²⁷ et dont il garantissait la sûreté²⁸. Plus anecdotiquement, Hermès était aussi lié à la porte par une épithète particulière et unique, donnée par Aristophane dans *Pluton* : dans la pièce, Hermès lui-même demande à être placé à la porte et se qualifie de « *στροφαῖον* »²⁹, rappelant ainsi le terme de *στρόφιγξ* employé pour désigner les pivots de la porte³⁰. Hermès est ainsi le dieu des pivots et de leur mouvement rotatif et, comme l'indique Aristophane lui-même par un jeu de mot astucieux, est également le dieu de ceux dont la loyauté peut tourner rapidement³¹. Enfin, le messager des dieux était également considéré comme *πύληδοκος*, le gardien des portes³², car étant lui-même un voleur, il était à même de pouvoir repousser et éloigner de l'entrée ses semblables³³. Sa discrétion et sa capacité à se dissimuler,

²³ IG VIII, 2465

²⁴ Voir ci-dessous p.229 pour le sanctuaire de Poséidon à Thèbes.

²⁵ ZOGRAFOU 2010, p.175.

²⁶ Voir ci-dessus, p.60.

²⁷ Hermès était le gardien des voyageurs, comme en témoignent les nombreux piliers hermaïques qui ponctuaient parfois les carrefours des routes antiques. Le voyage en Grèce ancienne était associé à une idée de danger, d'autant que les routes n'étaient pas de bonne qualité et restaient très peu sûres. Voir BASLEZ 1993, p.377-380 et 491-505.

²⁸ PARKER, p.20.

²⁹ Aristophane, *Pluton*, v.1153.

³⁰ Sur cet aspect d'Hermès, voir ZOGRAFOU 2010, p.165-166.

³¹ En l'occurrence, la mention de l'Hermès *Strophaios* concerne davantage la porte d'une maison. Néanmoins, on imagine difficilement que son rôle divin aux pivots des portes ne soit limité qu'aux simples entrées domestiques. L'idée est d'autant plus intéressante que l'on connaît moult passages de villes livrées à des ennemis par l'ouverture des battants de la porte par un traître à la cité (Thucydide, IV, 67, 2-5 ; Xénophon, *Hell.*, I, 3, 19-21 ou encore Énée le Tacticien, XVIII, 3-19 par exemple). Difficile de ne pas faire le lien entre ces traîtres et les hommes dont la loyauté pouvait « pivoter » sous l'influence d'Hermès.

³² TLG, p.1554.

³³ VERNANT 1963, p.14.

qualités propres à un voleur, sont indéniables et particulièrement mises en exergue dans l'*Iliade*, où Hermès parvient à introduire le roi Priam de Troie dans le camp des Achéens en « ouvrant la porte et en retirant la barre de fermeture »³⁴. L'association des voleurs et des portes se trouve par ailleurs formulée dans un passage des *Oiseaux* d'Aristophane : en effet, le personnage d'Evelpidès racontait avoir été frappé et détrossé de son manteau sur son chemin, juste après avoir franchi les murs de la cité (κάρτι προκύπτω ἔξω τείχους)³⁵. On comprend donc bien que non seulement l'espace au sortir de la porte était pleinement associé au danger mais également au risque, en-dehors de la protection des murs, d'être volé ou agressé. Le dieu apparaissait donc comme une figure ambiguë, à la fois protecteur de la porte mais également redouté, et nous verrons qu'il fut souvent matériellement associé aux portes de la ville.

À l'inverse d'Hermès, Hécate était semble-t-il, en plus d'être postée aux carrefours importants des rues, davantage associée à l'idée de la porte comme lieu qu'à celle du mouvement et du passage³⁶. Son rôle, que ce soit aux entrées de la ville ou aux entrées domestiques, est attesté par certaines épiclèses récurrentes. Si elle peut tout à fait se distinguer comme divinité devant et aux portes³⁷, dont elle assure le rôle de gardienne chargée de donner l'alarme en cas de danger ou d'intrusion davantage que de guerrière destinée à la défendre militairement³⁸, Hécate se distingue par d'autres épithètes qui pourraient renvoyer à ce rôle de protectrice des portes : A. Zografou émettait l'hypothèse que les appellations d'Hécate *Sotêria* (sauveuse) et *Phulaka* (gardienne) étaient peut-être liées au placement de cette dernière auprès des portes des villes ou des maisons. Enfin, à l'instar de son compère Hermès, Hécate se voyait aussi souvent mise en relation avec les routes, notamment au niveau des *triadoi* où une représentation de la déesse pouvait être placée : elle devenait de ce fait l'une gardienne des routes et des voyageurs qu'elle guidait.

De toutes les divinités qui se caractérisaient par leur présence aux portes urbaines, Apollon est celui qui se distingue assurément le plus par la quantité et la variété des épiclèses qui lui étaient associées. Encore une fois, les appellations de *Propulaios* et de *Pulaios* lui sont

³⁴ Homère, *Iliade* XXIV, v.446, traduction personnelle.

³⁵ Aristophane, *Les Oiseaux*, v.493-497. Texte grec et traduction dans *Annexes*, ARI 3, p.5.

³⁶ Pour une étude complète d'Hécate aux portes, voir ZOGRAFOU 2010, p.93-110. Les informations de ce paragraphe proviennent essentiellement de cette étude et ne feront pas l'objet d'une note systématique.

³⁷ PUGLIESE-CARRATELLI 1965, p.7.

³⁸ ZOGRAFOU 2010, p.137.

parfois attribuées afin de le désigner comme l'un des protecteurs de la porte³⁹. Par exemple, l'une des mentions d'Apollon *Propulaios* les plus marquantes se trouve dans un extrait de l'oracle d'Apollon Clarios adressé aux citoyens de Callipolis au II^e siècle⁴⁰. Bien que le texte soit de nouveau assez tardif, il est particulièrement intéressant puisque le dieu y est présenté comme le *Propulaios* qui repousse la peste (l.31, λοιμοῦ ὑποσευαντήρα) et qui garantissait donc la sûreté de la cité. En ce sens, d'autres adjectifs associés à Apollon suggéraient plus ou moins directement son rôle à la porte et renforçaient l'idée d'un Apollon protecteur. Marcel Detienne s'était particulièrement intéressé à la figure d'Apollon et notait que l'*Illiade*, sans pour autant le formuler expressément dans le texte, présentait le dieu du Soleil comme un maître des portails dont il était chargé de la protection : c'est en effet lui qui se tient devant les murs de Troie et protège ses portes lorsqu'elles sont attaquées⁴¹. Déjà donc au VIII^e siècle, était proposée une vision d'Apollon se tenant devant la porte face aux ennemis : cette idée est par ailleurs rappelée par l'épiclese *Prostaterios* ponctuellement attribuée au dieu. Apollon apparaît comme *Prostaterios* à Mégare, où un sanctuaire lui était dédié sur la route descendant de l'agora vers la porte des Nymphes au sud de la ville – le sanctuaire devait sans nul doute être placé à proximité de cette dernière⁴². Toutefois, si le rôle de *Prostaterios* pouvait indiquer un lien entre Apollon et la porte, celui-ci ne saurait être systématique : en effet, on connaît aujourd'hui un fragment du calendrier des festivités religieuses d'Athènes, daté de la fin du V^e siècle, dans lequel figure Apollon *Prostaterios*. Ce dernier était régulièrement invoqué dans l'intitulé des décrets des prytanes de la cité, sans qu'il ne soit possible de relier directement le dieu aux portes de l'enceinte⁴³. De la même façon, Apollon apparaît sous cet intitulé dans *Électre* de Sophocle⁴⁴, ainsi que dans le discours *Contre Midias* de Démosthène⁴⁵, sans avoir obligatoirement une relation aux portes⁴⁶.

³⁹ Voir notamment le calendrier cultuel d'Érythrées en Ionie mentionnant Apollon et Artémis comme des divinités « οἱ ἐν τῷ πύλῳνι ». Voir WEIBL 2012, p.171. Notions que l'expression « *Propulaios* » pouvait faire référence à la protection des portes d'une maison privée (Aristophane, *Les Guêpes*, v.875-876).

⁴⁰ *IK Sestos* 11 = *CIG* II 2012. PUGLIESE-CARRATELLI 1965, p.5.

⁴¹ DETIENNE 1998, p.123-124.

⁴² Pausanias, I, 44, 2. Il ressort du texte une proximité entre la zone du sanctuaire (dans lequel se trouvaient des statues de Praxitèle) et celle de la porte, mentionnée dans la phrase directement après. Si l'on suit l'itinéraire de Pausanias sur la route, il devait bien y avoir un phénomène de proximité entre les deux (DETIENNE 1998, p.124).

⁴³ GAWLINSKI 2007, p.43-44. Le *prostaterios* se plaçait peut-être devant les travaux des prytanes afin de veiller sur les travaux ?

⁴⁴ Sophocle, *Électre*, v.637.

⁴⁵ Démosthène 21, 51-55.

⁴⁶ Dans le cas du passage de Démosthène, d'aucun pourrait être tenté d'associer de façon indirecte Apollon *Prostaterios* aux portes, car il figure dans le texte à proximité directe d'une autre épiclese du dieu, elle-même souvent liée aux portes : Apollon *Aguieus* (voir ci-dessous, p.225). Difficile néanmoins d'affirmer quoi que ce soit sans prendre le risque de surinterpréter le texte.

L'activité d'Apollon était en tout cas beaucoup plus directement liée à la défense militaire de la porte, notamment lorsque ce dernier était représenté comme un archer⁴⁷. C'est grâce à ses flèches qu'Apollon est capable de tenir les adversaires à distance de la porte et était par conséquent particulièrement redouté⁴⁸. Cette image de l'Apollon archer est étroitement liée à celle des maladies et pestilences qui pouvaient ravager les populations des cités et qu'il pouvait repousser de ses flèches⁴⁹ : l'oracle de Claros est, en l'espèce, une réponse directe aux citoyens de Callipolis qui venaient de vivre un épisode de peste en 169-168. Pausanias, dans sa description de l'Attique, mentionne un sculpture d'Apollon réalisée par le sculpteur Calamis dont le nom provenait « d'un oracle de Delphes [en vertu duquel] il arrêta l'épidémie de peste qui ravageait la cité pendant la guerre du Péloponnèse »⁵⁰. Dans ce deuxième cas, c'est en tant qu'*Alexikakos* que Phoibos agissait directement sur la maladie⁵¹, en repoussant le mal hors des murs de la cité et de ses frontières – et démontrait ainsi que son rôle ne se limitait guère à une simple prévention de la peste⁵². Enfin, un règlement du culte de Cyrène daté du IV^e siècle indiquait une dernière épiclèse reliant Apollon (l'archégète de la cité) au rejet des maladies et pestilences : le texte précise que « dans le cas où la maladie, ou une épidémie ou la mort s'abat sur la terre ou sur la cité, sacrifiez devant les portes, en tant que victime purificatoire (?) pour Apollon qui détourne le mal (*Apotropos*⁵³), un bouc rouge »⁵⁴. Dès lors, la localisation du positionnement d'Apollon à la porte s'avérait absolument indispensable – et les textes ne s'y trompent pas – afin de pouvoir non seulement agir à distance sur un ennemi approchant (quelque fût sa forme), mais également de couvrir de sa protection un vaste espace au-devant

⁴⁷ Voir l'oracle d'Apollon Clarios aux citoyens de Callipolis (ci-dessus, n°40) où le dieu est à la fois προπύλαιος mais aussi τοξοφόρος l.31 (littéralement le porteur d'arc, voir *TLG*, p.1805). Il n'était d'ailleurs pas le seul dieu représenté en archer, voir Héraklès à Thasos ci-dessous, p.241.

⁴⁸ FARAONE 1992, p.59 ; DETIENNE 1998, p.124 et ZOGRAFOU 2010, p.133-135.

⁴⁹ FARAONE 1992, p.59 relevait déjà l'ambivalence d'Apollon (et d'Artémis) sur ce point. En effet, il explique que les flèches s'abattant sur la ville étaient une image commune aux Grecs pour expliquer l'arrivée de la peste et des maladies dans les murs et que donc, Apollon et Artémis se voyaient être à la fois les provocateurs de la peste mais aussi les réparateurs de leurs propres maux. Cette vision soulève un point intéressant : la peste, associée à une pluie de flèches, provenait donc du ciel : peut-être faut-il y voir un moyen pour la maladie de contourner les fortifications qui protégeaient la ville ?

⁵⁰ Pausanias, I, 3, 4. Toutefois, la véracité de ce propos est contestée par les historiens. WOODFORD 1976, p.292 indique une probable erreur de Pausanias : la statue aurait été réalisée dans la première moitié du V^e siècle (et non en 431-429), peut-être lors d'un épisode de peste moins important que celui de la Guerre du Péloponnèse, et n'aurait été associée à cette dernière qu'après les événements.

⁵¹ Sur le sens d'ἀλεξικᾶκος comme repousseur du mal et de la maladie, voir *TLG*, p.62.

⁵² Apollon *Alexikakos* est également mentionné dans une inscription d'Attique, qui ne peut cependant être ni datée ni interprétée. Voir *IG II²* 4850.

⁵³ Voir une autre référence de l'épiclèse *apotropaios* dans Pausanias, II, 11, 1. L'auteur affirme que les « Ἀποτρόπαιοι θεοί » (les dieux qui détournent le mal) étaient situés non loin du tombeau du héros Épopéus à Corinthe, lui-même proche de la porte sacrée de la ville.

⁵⁴ Voir *SEG IX*, 72, l.4-7 : DETIENNE 1998, p.124-125 ; RHODES & OSBORNE 2004, n°97 ; ZOGRAFOU 2010, p.135.

de celle-ci⁵⁵ : on peut affirmer comme Faraone, au prix d'un petit anachronisme, qu'à la manière d'une machine antibalistique, la flèche d'Apollon était amenée à détruire la peste avant même que celle-ci n'ait eu le loisir d'entrer par les portes de la ville⁵⁶. Notons par ailleurs qu'Apollon partage ces aspects de repousseur des maux avec sa sœur Artémis, mais aussi avec Héraklès, divinités pour lesquelles nous retrouvons parfois des évocations similaires⁵⁷.

Enfin, tout comme Hermès et Hécate, Apollon était également associé aux voies de communication en tant qu'*Aguieus*, gardien des rues de la ville et des routes externes⁵⁸. Dès lors, le dieu se trouvait à l'articulation de la voie publique et des constructions par la mise en place de représentations de sa figure, notamment de piliers ou de statues positionnés aux portes des maisons. Aristophane atteste bien de cette pratique dans un extrait des *Guêpes* lorsque le personnage de Bdélycléon invoque Apollon : « Ô maître, seigneur *Aguieus*, mon voisin, gardien de mon vestibule »⁵⁹. Marcel Detienne se demandait si, en sa qualité d'*Aguieus*, Apollon ne pouvait pas se tenir aussi bien à l'entrée des espaces domestiques que devant les portes « qui commandent les routes ouvrant sur le territoire et le reliant au monde extérieur »⁶⁰, donnant ainsi au terme un sens plus large⁶¹. Toujours est-il que Phoibos se voyait attribuer une pluralité d'épiclèses qui faisaient de lui un dieu de la porte par excellence et rappelaient sa capacité, en tant que dieu protecteur, mais également comme puissance dévastatrice et mortelle, de garder la sûreté de la cité : en somme, le gardiennage de la porte, et peut-être par extension de la cité, devenait parfois une affaire divine.

Ainsi donc, les épiclèses associées aux multiples divinités protectrices pouvaient révéler des liens plus ou moins forts avec les portes fortifiées de la ville. La variété des épithètes indique assez clairement que les pouvoirs agissants des divinités n'étaient pas identiques et qu'ils étaient donc employés à des fins différentes, dans le but d'obtenir des bienfaits parfois complémentaires. Il convient tout de même de distinguer entre les épiclèses dont le lien avec les portes – fussent-elles des portes de maisons privées ou les grandes portes publiques – était

⁵⁵ ZOGRAFOU 2010, p.136.

⁵⁶ FARAONE 1992, p.64.

⁵⁷ Sur la figure d'Héraklès archer à Thasos par exemple, voir ci-dessous p.241. Pour un rapide retour sur une statue d'Héraklès *Alexikakos* à Méliète, voir WOODWARD 1976, p.291-295. Un relief votif à Héraklès *Alexikakos* daté du IV^e siècle a également été retrouvé, Hermès y était également représenté : *Sculpture in Stone (MFA)*, no. 077, *Sculpture in Stone and Bronze (MFA)*, p. 108-109.

⁵⁸ TLG, p.16.

⁵⁹ Aristophane, *Les Guêpes*, v.875-876, texte établi et traduit par COULON V. et VAN DE HAELE H., 1925.

⁶⁰ DETIENNE 1998, p.124-125.

⁶¹ Cette idée est renforcée par une inscription athénienne déjà mentionnée ci-dessus (IG II² 4850) : bien que n'étant pas datée, l'inscription mentionne Apollon comme « [Ἀπόλλωνος Ἀγυι]έως Ἀλεξικάκου » (l.1). On y retrouve donc deux épiclèses suggérant un lien avec les portes de la ville.

spécifique en raison de la nécessité impérieuse d'un positionnement aux portes pour que celle-ci eût un sens (*Pulaios, Propulaios, Pulèdokos, Strophaios, Empulèos*), les épiclèses davantage liées à la notion de passage dont le lien avec les portes était moins clair (*Aguieus, Ennodios, Phulaka*) et enfin les épiclèses qui, dans un contexte particulier (épidémies, guerres) ou par fonction, pouvaient être associées aux portes (*Alexikakos, Apotropaios, Prostaterios?*). Jusqu'alors, nous nous sommes majoritairement tenus à des mentions littéraires et épigraphiques des différents attributs divins ; il reste donc à regarder et synthétiser les différentes apparitions des dieux et protecteurs des portes que les textes et l'archéologie ont pu faire émerger dans leurs dimensions iconographique, spatiale et matérielle⁶².

C) LA REPRÉSENTATION DES DIEUX AUX PORTES : PRÉSENCE MATÉRIELLE DES DIVINITÉS PROTECTRICES ET TRACES RITUELLES

Les épiclèses associées aux divinités constituent donc un premier indice de la mise des portes sous la protection des divinités. Si nous nous sommes permis une interprétation parfois assez poussée de celles-ci et du sens qu'elles pouvaient recouvrir, d'autres sources permettent d'attester très clairement – plus encore que les épithètes divines – que les dieux se trouvaient souvent associés aux portes des villes. Ces représentations se traduisaient par une présence matérielle du dieu, à proximité directe de la porte, ou à l'intérieur même des constructions. Notons toutefois que cette dernière n'était pas totalement dissociable de l'épithète, la distinction que nous opérons n'est pertinente que dans le cadre d'une explication qui se veut la plus claire et la plus ordonnée possible : dans les faits, les figurations divines des portes fortifiées étaient le plus souvent en lien direct avec l'évocation qui en était faite dans les textes et les inscriptions (et donc dans la représentation mentale des Anciens), elles en étaient les manifestations physiques indispensables. Il est par ailleurs intéressant de constater que les méthodes de représentation des dieux aux portes ne prenaient pas toutes la même forme et qu'il est possible de les distinguer entre elles, notamment pour mettre en lumière le fait que certaines d'entre-elles témoignaient de véritables espaces consacrés à des actes rituels.

⁶² Nous n'avons pas épuisé ici la totalité des épiclèses pouvant lier les dieux à la protection des portes : d'autres seront développées dans les exemples donnés ci-dessous.

C.1) Les sanctuaires aux portes des villes : ancrer les dieux dans l'espace

Marie-Christine Hellmann notait en 2010 que « des autels ou même des sanctuaires, pour la plupart antérieurs aux remparts, [étaient] souvent implantés à proximité des passages, ces points faibles de tout circuit, qui bénéficient ainsi de la protection de divinités »⁶³.

Nul exemple n'est plus frappant, dans la littérature grecque, que celui de la fameuse Thèbes, dont certaines portes étaient associées à des sanctuaires situés à leur proximité immédiate. Eschyle mentionne expressément la présence d'un sanctuaire à Athéna *Onka* devant les murs mêmes de la ville : « Et toi, divine reine, Onka, qu'on adore devant nos murs, protège la ville aux sept portes »⁶⁴. L'auteur est ensuite plus précis dans la suite du récit, où il indique que la déesse habite près des portes de la cité⁶⁵. L'information est par ailleurs confirmée par Sophocle, peut-être lui-même inspiré d'Eschyle, dans *Antigone* où le personnage d'Eurydice indique avoir entendu les paroles des habitants de Thèbes alors qu'elle se rendait en dehors des murs pour adresser ses prières à la divine Pallas (Athéna)⁶⁶. Athéna *Onka*, dont l'épiclèse qui renvoyait certainement à une forme de cri de guerre démontrait bien un lien avec la défense de la porte, recevait donc visiblement un culte dans son sanctuaire près des portes portant son nom (*Onkaia*)⁶⁷. Ces portes de Pallas *Onka* ont pu être identifiées par les archéologues dans le secteur sud de la muraille de la Cadmée⁶⁸. D'un point de vue strictement chronologique, dans la tradition mythique de la ville de Thèbes, c'est Cadmos qui aurait initié le culte d'Athéna par l'installation d'un autel⁶⁹ : il aurait ainsi établi le culte de la déesse avant que Amphion et Zethos n'aient édifié les fortifications de la ville. À en croire les fouilles, les fortifications de la Cadmée au niveau de la porte Onka étaient particulièrement anciennes et constituaient une part de l'enceinte telle qu'elle existait au cours de l'Helladique moyen (**fig.64**)⁷⁰. Ainsi, tout porte à croire que la tradition d'honorer Athéna à l'une des entrées la ville remontait à une période très ancienne et que cette pratique, ou pour le moins le souvenir de cette pratique, s'étaient

⁶³ HELLMANN 2010, p.294.

⁶⁴ Eschyle, *Sept contre Thèbes*, v.160 : voir le passage dans Annexes, ESCH 4, p.21.

⁶⁵ *Idem*, v.501. Voir Annexes, ESCH 9, p.22.

⁶⁶ Sophocle, *Antigone*, v.1187-1188 : voir le passage dans Annexes, SOPH 1, p.37.

⁶⁷ PAUL 2016, p.121-122.

⁶⁸ SYMEONOGLOU, p.32-38.

⁶⁹ Pausanias, IX, 12, 2.

⁷⁰ La **fig.64** propose une restitution des portes de Thèbes telle que tous les toponymes mentionnés dans les textes anciens puissent figurer et sur la base des quelques restes archéologiques retrouvés. La proposition est intéressante, mais elle est très douteuse si l'on considère le texte d'Eschyle : les armées argiennes auraient, en s'en tenant à ce plan, attaqué en même temps des portes de l'ancienne fortification et des portes de la nouvelle (ex : les portes Proitides et la porte d'Athéna Onka). L'objection ne saurait remettre en cause définitivement le plan de Symeonoglou, car Eschyle a peut-être sélectionné certaines portes pour son récit et arriver au nombre de sept, mais elle autorise tout de même le doute.

suffisamment perpétués à travers le temps pour que les auteurs attiques du V^e siècle y fassent référence dans leurs pièces.

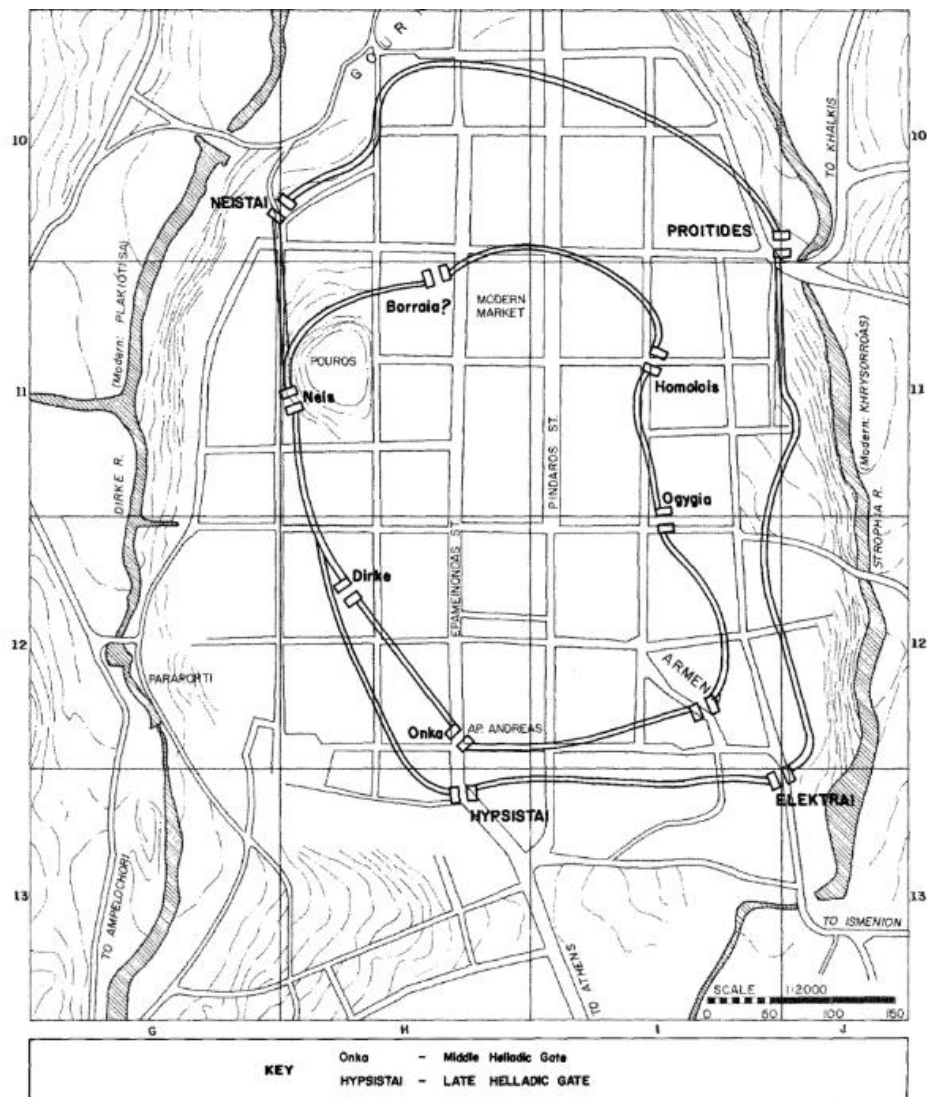


Figure 64 : Plan de l'acropole de Thèbes entre l'Helladique moyen et l'Helladique récent, d'après SYMEONOGLOU 1985, p.37.

La porte d'Athéna n'était pas la seule à avoir été associée à un sanctuaire (certainement au-devant de l'entrée) à Thèbes. Un sanctuaire de Zeus *Homoloios* avait aussi dû être implanté à proximité des portes du même nom, son culte étant attesté par l'épigraphie⁷¹. La présence de Zeus était également attestée à la porte Hypsiste⁷². À proximité des portes Proitides et de celles d'Électre, c'est respectivement un sanctuaire à Dionysos et à Héraklès (représenté en statue

⁷¹ SYMEONOGLOU 1985, p.36. Voir l'inscription IG VII, 2456.

⁷² Pausanias, IX, 8, 5 : *Annexes*, PAU 12, p.31.

comme *promachos*) qui sont attestés par Pausanias⁷³. Enfin, un sanctuaire de Poséidon aurait pu exister aux portes Borroïennes sans que l'existence de ces dernières ne puissent être confirmée⁷⁴. Ainsi, sur la présence réelle de la plupart de ces sanctuaires, les chances de voir Pausanias se tromper dans la simple description factuelle et le recensement de ce qu'il pouvait constater à son époque sont relativement minces ; bien qu'il faille demeurer prudent (tant les sources sur Thèbes sont rares en dehors de lui), nous considérons tout de même le texte du Périégète suffisamment crédible pour être employé ici. Il demeure toutefois très difficile de dater précisément ces sanctuaires en raison du vaste écart chronologique qui sépare l'auteur de son sujet. Mentionnons enfin – bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un sanctuaire – que selon la quatrième *Isthmique* de Pindare, c'est au niveau de la porte Électre que les Thébains avaient pour coutume de prendre part à des festins en l'honneur d'Héraklès et d'effectuer des sacrifices destinés à apaiser l'âme de ses défunts fils⁷⁵.

Thèbes n'était assurément pas la seule ville ayant consacré des sanctuaires aux portes, ou peut-être plus justement construit ses portes à proximité de sanctuaires préexistants. Nous savons que les Athéniens avaient installé au *Dipylon* un autel circulaire d'un mètre de diamètre posé sur deux socles de base carrés et positionné dans l'axe direct du pilier central de la porte (du côté interne de la ville) (**Pl. XIV, 1**), dont la dédicace atteste qu'il était consacré à Zeus *Herkeios*, Hermès et le héros du Céramique Akamas. Zeus, comme l'indique son épithète, devenait ainsi le protecteur de la cour, tandis que les passants imploraient Hermès pour un voyage sauf ; Akamas était quant à lui honoré comme un héros local, au sein du lieu le plus emblématique du quartier du Céramique dans lequel vivait la tribu à laquelle il avait donné son nom⁷⁶. À Gortys d'Arcadie, les fouilles ont pu mettre au jour, à proximité immédiate de la porte C, un petit lieu de culte dont le dieu ou le héros consacré reste encore aujourd'hui inconnu⁷⁷. En effet, un passage connexe à la porte, d'une largeur de 1,53 m, permettait l'accès à un espace d'une profondeur de 2,53 m pour 3,45 m de largeur, dans lequel ont été retrouvées d'une part une vaste dalle circulaire (servant probablement de base à un autel), et d'autre part des petites offrandes ainsi qu'une grande quantité de restes de sacrifices, tels que des os ou des dents

⁷³ Pausanias, IX, 16, 6 (*Annexes*, PAU 13, p.32) et IX, 11, 4 : L'auteur mentionne également en face des portes Protides un gymnase dans lequel se situait un autel au héros Ioalos. Voir DEMAND 2014, p.52.

⁷⁴ SYMEONOGLOU 1985, p.126. L'existence de cette porte n'est en revanche pas véritablement attestée.

⁷⁵ Pindare, *Isthmique*, IV, 59-65. Il est cependant difficile de distinguer ici si Héraklès était perçu comme un héros ou comme une divinité par Pindare : s'il les oppose aux Immortels dans le texte, ce dernier vivait tout de même auprès des dieux dans l'Olympe.

⁷⁶ FOUART 1918, p. 103-104 ; KNIGGE 1991, p.74. Dans le même ouvrage sur Athènes (p.103), Knigge a mis au jour la présence d'un petit sanctuaire pour une divinité inconnue, à quelques dizaines de mètres seulement de la porte sacrée.

⁷⁷ Sur ce petit sanctuaire, les informations proviennent de la publication de MARTIN 1947, p.105-109.

d'animaux. Encore une fois, la datation précise du sanctuaire reste difficile ; Martin, sur la base de restes sacrificiels typiques des sanctuaires péloponnésiens archaïques, proposait néanmoins une existence du lieu de culte antérieure à celle de la construction de la fortification, cette dernière se situant dans la première moitié du IV^e siècle. Si l'on considère cette hypothèse comme exacte, il est évident que les ingénieurs arcadiens arrangèrent leur construction afin de pouvoir intégrer le lieu de culte dans le tracé de la fortification et, de ce fait, le choix de placer la porte précisément à cet endroit ne peut être considéré comme un fait anodin⁷⁸ : le dieu qui y était vénéré devenait par cet acte le gardien de la porte dans laquelle il avait été placé⁷⁹. Cet exemple est intéressant car il montre non seulement que les portes étaient des lieux où la présence divine était spécifiquement recherchée, mais aussi – et peut-être plus encore – car les offrandes retrouvées attestent bien que le culte aux portes n'était pas uniquement passif, mais qu'il relevait de pratiques rituelles probablement courantes et régulières et de sacrifices, peut-être réalisés lors des grandes festivités religieuses de la cité ou plus simplement par les usagers de la porte, au départ d'un voyage par exemple. Cette pratique est en accord avec l'observation générale d'une augmentation des lieux où les Anciens pouvaient honorer les dieux par la dépositions d'offrandes en tous genres⁸⁰. Une autre situation, relativement similaire, avait pu être observée à Palaiomanina en Acarnanie, où les lettres « ΔΙΟΣ » furent gravées, dans un alphabet du IV^e siècle, sur un rocher à proximité de la porte de l'acropole (**Pl. XLVIII, 1 & 2**)⁸¹. Cette inscription atteste indéniablement que Zeus avait ici été préposé à la protection du passage. Les archéologues, sur la base d'offrandes attestant un culte enterrées profondément dans le secteur de la porte, ont proposé de restituer un ancien sanctuaire au dieu, bien antérieur à la fondation de la muraille datée entre 450 et 350 : là encore, il est clair que les Anciens profitèrent de la présence d'un ancien sanctuaire pour améliorer la protection de leur porte, confiée à une divinité prophylactique aussi puissante que redoutée.

⁷⁸ L'installation de la porte à cet endroit dépendait aussi de la route qui devait mener vers l'intérieur de la ville. Une telle proximité ne peut en revanche être anodine, comme le montre l'installation d'une base servant à un autel à l'intérieur même du lieu aménagé dans la porte. Si le sanctuaire devait prédater la porte, la terre consacrée au dieu devait être plus grande que cette simple pièce, et l'autel avait dû être réutilisé ou créé pour l'occasion. Notons également que JOST 1992, p.112-113 estimait qu'une fois la terre consacrée à un dieu, il n'était plus possible de la rendre au profane : il était donc nécessaire de maintenir un espace sacré lors de la construction du rempart.

⁷⁹ Ce rôle de gardien était peut-être attribué à Asclépios, dont le temple à Gortys se situait sur l'axe routier traversant la fortification au niveau de la porte C. Néanmoins, Martin affirme qu'Asclépios était venu supplanter un dieu plus ancien dans le sanctuaire et n'aurait donc pas été non plus représenté à la porte de la ville. Ce dernier penche davantage pour une représentation d'Hermès ou de Pan.

⁸⁰ DE POLIGNAC 1984, p.24-25.

⁸¹ LAMBRINOUDAKIS 2016, p.676-677.

En Étolie, c'est à quelques mètres au sud-est de l'enceinte de Callipolis que se situait un petit temple dédié aux déesses Déméter et Corè, dont les statues ont été retrouvées encore en place, permettant une identification indiscutable. La datation de la construction est en revanche difficile, elle semble néanmoins remonter au plus tard à l'époque hellénistique, avant que la ville ne fût saccagée par les Galates en 279⁸². Autre exemple en Attique, à la porte Éétonienne du Pirée, où l'on édifia un temple à Aphrodite, sans doute sous Thémistocle⁸³. Sa présence est attestée par une inscription du début du IV^e siècle, dont nous avons déjà parlé, faisant référence aux réparations de la fortification entreprises sous Conon : il y est précisé qu'un entrepreneur aurait la charge de fournir les pierres pour le pan de mur jusqu'aux portes situées à côté de l'Aphrodision⁸⁴. L'inscription précise également que le lieu de culte se situait directement à droite des portes Éétoniennes pour quelqu'un qui sortirait de la ville, impliquant ainsi que le temple se trouvait en dehors de l'enceinte⁸⁵. À Mégare, nous avons déjà mentionné un sanctuaire d'Apollon *Prostaterios* à proximité des portes de la ville⁸⁶. Il existe évidemment d'autres cas de sanctuaires connexes aux portes des villes, souvent attestés par Pausanias dans les descriptions de ses voyages à travers la Grèce ; néanmoins, il n'est pas toujours possible de proposer une datation pour ces sanctuaires⁸⁷.

⁸² ANTONETTI 1990, p.289-292 et HANSEN 2004, p.383. Le temple ne semble pas avoir souffert de l'attaque des Galates néanmoins. Faut-il y voir un signe que le temple fut construit après les faits ? Pas nécessairement selon les auteurs qui n'évoquent pas cette possibilité. Notons également qu'à une distance plus éloignée de la porte (environ 150 mètres) se trouvait un autre temple, plus grand, d'époque hellénistique et construit sur les restes d'un ancien sanctuaire archaïque.

⁸³ LECHAT 1887, p.203 et PAPADOPOULOU 2010, p.220

⁸⁴ *IG II²*, 1657 : « ἐπ' Εὐβολίδο ἄρχοντο[ς] ἀπὸ τοῦ σημείου ἀρξάμενον μέχρι τοῦ μετώπου τῶν πυλῶν τῶν κατὰ τὸ Ἀφροδίσιον ἐπὶ δεξιὰ ἐξίοντι ». Impossible toutefois de savoir si le sanctuaire d'Aphrodite existait avant la construction des murs de fortification du Pirée : dans l'un et l'autre cas, la porte joue un rôle particulier.

⁸⁵ LECHAT 1887 avait associé l'assise de pierres qu'il avait fouillé à « trente mètres » environ de la tour ouest au sanctuaire d'Aphrodite. L'inscription indique néanmoins bien la localisation du temple sur la droite du point de vue de quelqu'un sortant de la ville, soit dans le secteur de la tour est. Faut-il en déduire que Lechat s'est trompé dans l'attribution de ces vestiges à l'Aphrodision de la ville ? STEINHAEUER 2003, p.40-45 proposait l'identification d'une construction à l'intérieur des murs, juste à côté de la porte Éétonienne, comme l'Aphrodision : il tempérait cependant lui-même son idée, forcé de constater que peu trop peu d'indices corroboraient une telle affirmation. Rappelons qui plus est que le bâtiment trouvé par Steinhauer se situait à l'intérieur des murs, en contradiction donc avec l'inscription qui précise explicitement « ἐπὶ δεξιὰ ἐξίοντι ».

⁸⁶ Voir ci-dessus, p.231.

⁸⁷ Quelques exemples : Pausanias mentionne un temple à Ilithyè à proximité des portes du même nom à Argos (II, 18, 3 et II, 35, 11), ces dernières seraient situées au nord-est de l'enceinte de la ville (PIERART 1982, p.146). Il localise également, à Sicyone en Achaïe, un temple à Athéna, jadis fondé par Épeus et entièrement détruit à son époque (II, XI, 1). À Patras, c'est un temple d'Asclépios qui est attesté par le Périégète à proximité d'une des portes de l'acropole (VII, 21, 14). À Athènes, on sait que le temple d'Apollon Delphinien aurait pu être situé à proximité directe d'une porte d'époque thémistocléenne du secteur de l'Olympieion (THEOCHARAKI 2019, p.266) où aurait été installé un Hermès (Plutarque, *Vie de Thésée*, XI, 5-6 : voir *Annexes*, PLUT 2, p.34) et qu'un sanctuaire à Athéna Itonia avait très probablement donné son nom à une des portes du secteur sud-est de la ville à côté de laquelle il était situé (Pl. III, 1, porte XI : voir LALONDE 2019, p.178-182). À Corinthe, deux sanctuaires se situaient à proximité des portes de l'enceinte géométrique puis de l'enceinte classique (voir ci-dessus, p.197).

Si ces quelques exemples montrent que la proximité des portes et des sanctuaires était un fait relativement courant dans de nombreuses régions de Grèce, il est cependant nécessaire de nuancer les liens que ces derniers entretenaient entre eux. En effet, faut-il considérer que, parce qu'une porte était installée non loin d'un sanctuaire – ou inversement –, la divinité vénérée était systématiquement associée à la porte (que ce soit pour sa défense ou tout autre raison) ? Il serait probablement abusif de poser une telle affirmation comme une vérité générale et immuable. Si dans certains cas, comme le sanctuaire de la porte sud de Gortys d'Arcadie ou à Palaiomanina, le lien entre la divinité et la protection de la porte semble tout à fait indiscutable, il n'est pas pour autant certain que les Anciens attendissent une protection spécifique de toutes les divinités qui se trouvaient dans le secteur des portes⁸⁸. Cette interrogation est d'autant plus légitime qu'on trouvait généralement, dans le secteur des portes, de nombreuses nécropoles qui avaient été repoussées en dehors des limites de la ville et sur lesquelles nous reviendrons. Dès lors, il peut être ardu de distinguer si le sanctuaire était davantage lié aux morts et dédié à des divinités chtoniennes qu'à la tutelle de la porte et de son passage. Dans un article revenant sur le sanctuaire de Pasikrata à Démétrias, publié en 2014, M. Stomatopoulou revenait sur l'interprétation des sanctuaires suburbains de la cité et de ceux de Phères⁸⁹ : s'ils avaient traditionnellement été associés aux traditions cultuelles funéraires, l'historienne propose de revoir leur interprétation et de les associer, peut-être, à la protection des portes de la ville. Cet article résume assez bien à lui seul tout le débat et la confusion qui peuvent régner quant à l'interprétation exacte des sanctuaires extra-urbains, qu'il est aujourd'hui difficile d'assigner définitivement à un rôle plutôt qu'à un autre. Toutefois, s'il n'est pas aujourd'hui possible de trancher, il n'en reste pas moins que la présence même de tels sanctuaires faisait du secteur de la porte un lieu empreint d'une présence divine. Il est d'ailleurs parfaitement plausible que les

À Abdère en Thessalie, un sanctuaire dédié à une divinité a été retrouvé à proximité des fortifications de la ville : il contenait des offrandes et traces sacrificielles remontant au VI^e siècle (une porte avait certainement été installée à proximité). À Leontini en Sicile, une vaste zone sanctuaire d'époque archaïque aurait également été découverte non loin d'une des portes au sud de l'enceinte : STAMATOPOULOU 2014, p.38-39. À Agrigente, un temple à Héraklès avait été construit à proximité immédiate de la porte sud de la ville, les deux structures étaient contemporaines du VI^e siècle (PUGLIESE-CARRATELLI 1965, p.7). À Milet, un sanctuaire d'« Hécate devant les portes » se situait aussi à l'entrée de la ville (ZOGRAFOU 2010, p.104, voir ci-dessous, p.305). Enfin en Grande Grèce, le cas de Locres, dont la muraille semble avoir été édifée dès le VI^e siècle (TREZINY 1999, p.248 et HANSEN 2004, p.275-276), est tout particulièrement intéressant : on trouvait à quelques mètres seulement de la porte est un vaste temple ionique ainsi que le Thesmophorion de la ville. Plus au sud, proche de la porte dite d'Aphrodite se trouvait un face édifice dédié à la déesse dont la construction remontait au VII^e siècle (avant l'enceinte donc) et agrandi au VI^e siècle (MEIRANO 2012, p.267-268).

⁸⁸ ZOGRAFOU 2010, p.103 estime qu'il ne faut pas associer de façon systématique les sanctuaires aux entrées des villes aux portes qui étaient à côté, notamment en ce qui concerne les divinités *pro poleōs*. Sur ce point, voir également GRAF 2018, p.263.

⁸⁹ STOMATOPOULOU 2014, p.207-255.

Anciens réalisaient eux-mêmes l'association entre la porte et le sanctuaire à proximité dans leur représentation mentale de l'espace : ainsi, le sanctuaire était celui de la porte tout autant que la porte était celle dans le secteur du sanctuaire. Le rapport entre les deux était évidemment dicté par l'importance et la renommée de l'un ou de l'autre : dans notre inscription athénienne, la porte est identifiée par la présence de l'Aphrodision, qui la distinguait aisément des autres portes (pour éviter toute confusion) ; tandis que dans une autre situation, il est probable que la porte thriasienne (*Dipylon*) d'Athènes était tout aussi célèbre que les monuments qui l'entouraient⁹⁰.

C.2) *Les niches et statues*

La mise en relation plus ou moins étroite d'un sanctuaire et d'une porte n'était pas le seul procédé employé afin de faire une place aux dieux aux entrées des enceintes urbaines. Les représentations divines sculptées étaient tout aussi courantes, si ce n'est plus encore. Cet état de fait s'explique certainement par la relative facilité de production et de mise en place de petites représentations divines, fussent-elles des statuettes, des niches ou des reliefs sculptés. Là encore, il ne semble pas y avoir de règle absolue en matière d'installation des dieux aux portes ; de grandes disparités existaient entre les cités, l'exemple de Thasos étant certainement le plus marquant. D'une part, ces représentations (dans la perspective d'une recherche de protection) étaient alors considérées par les Anciens comme des objets magiques, aux vertus prophylactiques et apotropaiques, par lesquels s'incarnait le pouvoir des dieux sur le monde des vivants. Ce pouvoir ne pouvait en revanche prendre forme que si ces objets étaient positionnés au contact d'un lieu spécifique ou d'une construction particulière (comme l'étaient les portes) avec lesquels ils entretenaient une relation directe⁹¹. D'autre part, les représentations divines, et *a fortiori* lorsqu'elles s'accompagnaient de niches, montraient bien que l'espace avait été consacré et que prenaient place des formes rituelles aux portes, notamment des dépôts d'offrandes.

⁹⁰ Ce processus est la conséquence de plusieurs facteurs : la porte était évidemment située sur l'une des routes principales d'Athènes et avait, dès Thémistocle, été élevée sous une forme monumentale particulièrement impressionnante et élaborée. Par la suite, d'autres édifices comme l'Olympieion furent ajoutés à proximité de la porte : cette dernière tirait donc autant d'importance et de prestige à l'opération qu'elle en offrait à l'Olympieion.

⁹¹ FARAONE 1992, p.7-10.

La tradition de consacrer des petites statuettes à l'entrée d'un espace domestique tel qu'une maison était relativement courante⁹². En effet, il n'était pas rare de trouver des petites statuettes de la déesse Hécate aux entrées des foyers privés, dont elle devenait la gardienne et la protectrice⁹³. Cette pratique s'était plus largement étendue aux portes des sanctuaires, des citadelles et naturellement, à celles des fortifications urbaines. À Thasos par exemple, une petite colonnette brisée fut retrouvée à la porte du Silène : le fût et un morceau de la dédicace de l'objet ont été retrouvés, ainsi qu'un graffite à côté de la porte mentionnant directement Hécate⁹⁴. La colonnette avait dû, selon Picard, supporter une représentation de la déesse, très probablement une statuette. Ailleurs, nous avons déjà relevé une anecdote acerbe tirée des *Apophtegmes de rois et de généraux*, dans laquelle on apprenait qu'après avoir essuyé quelques pertes face aux Corinthiens, Épaminondas se moqua de ces derniers en leur recommandant d'élever non pas un trophée mais un *Hekataion* car il était d'usage de placer une représentation de la déesse aux carrefours et aux portes des villes⁹⁵. Il n'est évidemment pas possible de considérer ce passage tel quel, les faits étant relatés bien des siècles après la mort même du général thébain⁹⁶. Néanmoins, il est tout à fait probable que cette anecdote ne fût inspirée d'une tradition de positionnement d'Hécate aux portes, par l'intermédiaire de représentations iconiques de la déesse, qui avait alors demeuré, que ce soit sous la forme d'une pratique ou tout simplement comme mémoire de celle-ci, jusqu'à l'époque impériale. Hécate n'était pas la seule à bénéficier de ce genre de représentation en Grèce. À Athènes, nous savons que les citoyens avaient non seulement consacré un Hermès, positionnée devant les portes de l'Acropole en tant que dieu *Propulaios*⁹⁷, mais que celui-ci était également consacré devant l'une des portes du Pirée. Cette représentation, selon toute probabilité une image du dieu lui-même, est attestée par Démosthène dans l'un de ses *Plaidoyers civils*⁹⁸. Le texte a, par ailleurs, fait l'objet d'une scholie apportant davantage de précisions sur l'Hermès en question : ce dernier aurait été dédicacé aux tribus par les archontes de la cité⁹⁹. La datation de cet événement est relativement difficile à établir, même si les dates de 493-492 et de 394-393 ont été proposées, la deuxième

⁹² OGDEN 1997, p.111 ; FARAONE 1992, p.9-10 ; CHRISTOPOULOS 2006, p.304.

⁹³ ZOGRAFOU 2010, p.98-99.

⁹⁴ PICARD 1962, p. 110 et *IG XII Supplément*, 401 ; GRANDJEAN 2011, p.585 qui voyait une inscription à Hécate sur la porte ; TRIPPE 2018, p.705.

⁹⁵ Plutarque, *Apophtegmes de rois et de généraux*, 193f, texte établi et traduit par FUHRMANN F., 1988

⁹⁶ Rappelons tout de même que ce passage semble se référer à une réelle défaite des Thébains face aux Corinthiens, également narrée par Diodore de Sicile (XV, 69 : *Annexes*, DIOD 5, p.9), qui mentionnait expressément les portes de la ville dans le combat.

⁹⁷ Pausanias, I, 22, 8 et *IG II³* 4, 16.

⁹⁸ Démosthène, 47, 26. Voir *Annexes*, DEMO 1, p.7.

⁹⁹ Philochore, FGrH 328 F40.

étant éminemment intéressante car elle coïnciderait avec les réparations apportées aux fortifications du Pirée que nous avons déjà évoquées : dans ce cas, il faudrait envisager que les travaux entrepris aux fortifications pouvaient tout à fait être l'occasion de consacrer la porte à une divinité. Dans ce deuxième cas, la représentation du dieu ne semble pas culturelle mais davantage votive, impliquant donc un dessein différent¹⁰⁰.

Le positionnement de figures divines aux portes est difficile à appréhender matériellement car il n'en reste que très peu de traces visibles. Si les objets ne sont que très rarement retrouvés, les niches creusées dans les murs de fortifications peuvent être un indice de la potentielle présence, si ce n'est d'une statuette, d'une représentation aniconique ou iconique du dieu mais aussi la preuve qu'il existait là de véritables formes rituelles (notamment par des offrandes). S'il existe plusieurs exemples de cette pratique aux époques archaïque et classique, il n'en demeure pas moins que celle-ci existait déjà en des temps plus reculés, comme l'attestent très bien les niches retrouvées dans les enceintes helladiques de Tirynthe, de Mycènes et d'Athènes¹⁰¹. On retrouve plusieurs de ces niches à plusieurs portes de l'enceinte de Thasos, datées du tout début du V^e siècle¹⁰². En effet, on constate que plusieurs images divines sculptées de la ville (ci-dessous, p.239) étaient accompagnées de ces petites niches : c'était le cas à la porte du Silène où les traces de celle-ci sont encore bien visibles sur le grand bloc de marbre du relief (**Pl. LXX, 1**), à la porte d'Héraklès et de Dionysos (**Pl. LXXII, 1**), ainsi qu'à la porte de Zeus et d'Héra, rénovée au III^e siècle où il existait une petite niche dans laquelle était représentée une silhouette d'homme nu en plein mouvement¹⁰³. Toutefois, étant donné leur positionnement à proximité immédiate d'une représentation divine déjà formée d'une sculpture, il est peu probable que ces niches servirent à intégrer une statue supplémentaire, mais elles devaient être davantage destinées aux passants qui pouvaient y déposer des petites offrandes. Grandjean avait par ailleurs noté que lors des exhaussements du niveau des portes du Silène et d'Héraklès, les constructeurs avaient certainement fait en sorte que les niches se trouvèrent systématiquement à hauteur d'homme (**Pl. LXXII, 1**)¹⁰⁴. Dans ce cas, peut-être faut-il imaginer qu'à l'instar du

¹⁰⁰ Pour une autre représentation d'Hermès aux portes : voir à la porte est de Rhamnonte (milieu du III^e siècle) où fut découverte une base parallélépipédique dont l'arrière n'avait pas été taillé. Cette trouvaille a été interprétée comme les restes d'un Hermès placé à la porte (**Pl. XXV, 3**) (PETRAKOS 1989, p.14-15).

¹⁰¹ Voir IAKOVIDIS 1983, p.10 et 80 pour une description de ces niches sur lesquelles nous ne nous attardons pas, étant donné leur date très ancienne. La niche dans l'acropole mycénienne d'Athènes devait avoir un rôle considérable et revêtait une grande importance puisqu'elle fut conservée dans les aménagements ultérieurs de la fortification (FARAONE 1992, p.8).

¹⁰² Ces niches ont notamment été étudiées par HOLTZMANN 1994.

¹⁰³ GRANDJEAN 2011, p.515. Il note également (p.288) qu'une niche existait dans le montant d'une porte moins connue de Thasos, dite « anonyme », située à une cinquantaine de mètres au sud de la porte maritime (voir **Pl. LXI, 1**).

¹⁰⁴ GRANDJEAN 2011, p.183-186 et 224-225.

sanctuaire à la porte de Gortys, les niches de Thasos permettaient de donner aux cultes des portes un aspect actif.

D'autres niches, dont l'une particulièrement bien conservée, ont été retrouvées dans l'élévation de la porte d'Arcadie de Messène. On observe effectivement, de part et d'autre de la porte du côté ouvrant sur l'extérieur de la ville, que deux espaces quadrangulaires avaient été aménagés dans l'élévation du mur à l'époque de la construction de la porte¹⁰⁵. Ces derniers devaient sans nul doute servir à l'installation d'une ou de plusieurs images divines aux vertus protectrices. Dans ses pérégrinations à travers le Péloponnèse, Pausanias livre l'existence d'un Hermès à Messène : « quand on va vers l'Arcadie, en direction de Mégalopolis, il y a à la porte un Hermès de facture attique »¹⁰⁶. Il est hautement probable que le Périégète fasse ici référence à une statuette d'Hermès, justement positionnée dans l'une de ces deux niches de l'entrée, qui lui rappelait tout à fait ce qu'il avait lui-même constaté devant l'Acropole d'Athènes. Il est par ailleurs intéressant de constater que le bord inférieur de la niche située à gauche lorsque l'on sortait de la ville était travaillé en une légère pente, elle-même creusée d'une petite dépression ovale, ainsi que d'un fin canal permettant aux liquides – peut-être ceux de diverses libations effectuées à cet endroit – de s'écouler librement (**fig.65**)¹⁰⁷.

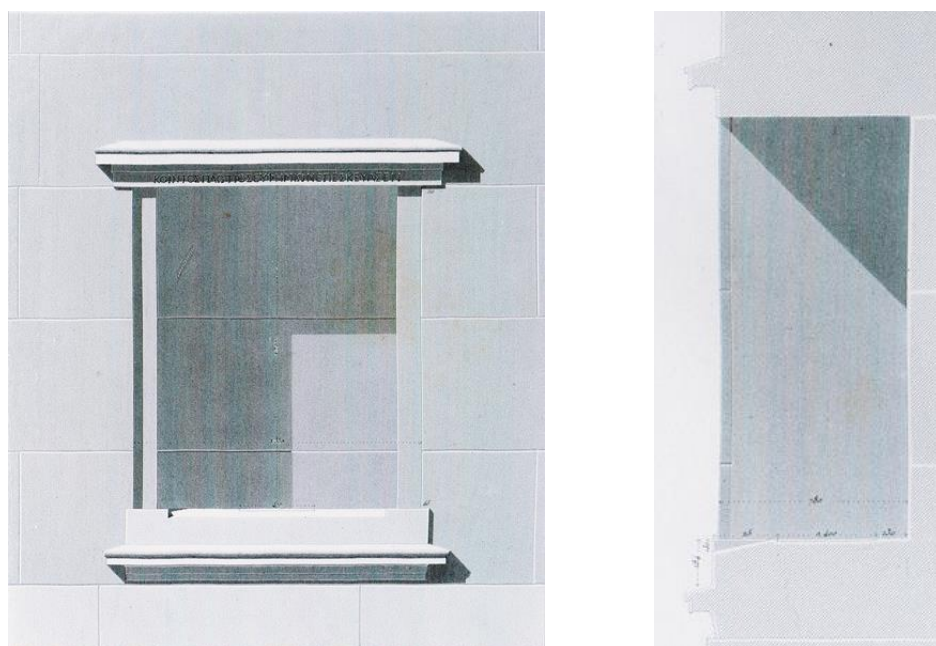


Figure 65 : Dessin de la niche gauche de la porte d'Arcadie, de face à gauche et vue latérale à droite, d'après BLOUET dans *L'Expédition de Morée* (1831-1839).

¹⁰⁵ Sur ces niches, voir FRAZER 1965, p.430 ; WEIBL 2012, p.233-235.

¹⁰⁶ Pausanias, IV, 33, 3, texte établi et traduit par AUBERGER J., 2005 (*Annexes*, PAU 8, p.31).

¹⁰⁷ WEIBL 2012, p.232-233.

Si la présence de ces statues ne fait quasiment aucun doute, il reste en revanche à déterminer leur rôle véritable. En effet, nous avons préalablement discuté des rôles divers qui pouvaient être attribués aux divinités : dans le cas de la porte d'Arcadie, faut-il considérer que l'Hermès avait été préposé à la protection défensive de la porte, comme un protecteur des voyageurs qui quittaient la ville ou plus globalement les deux ? Si la dernière option est tentante, notons tout de même que le positionnement des niches évoque grandement la protection des voyageurs. D'abord parce que la porte d'Arcadie était la plus importante de toutes les portes de Messène, donnant un accès direct à la voie menant dans le nord du Péloponnèse, et qu'elle devait de ce fait être la plus usitée par les voyageurs ; ensuite, c'est aussi le positionnement même des niches qui nous fait préférer la vision d'un Hermès protecteur des passants. Les niches avaient en effet été matériellement aménagées à quelques mètres de part et d'autre de l'ouverture extérieure de la cour circulaire de la porte (**Pl. XL, 1-3**). De fait donc, les hommes et les femmes qui entraient dans la ville à ce niveau tournaient le dos aux niches et aux représentations divines qui étaient positionnés à l'intérieur ; à l'inverse, ceux qui sortaient faisaient directement face à Hermès et pouvaient clairement voir les deux niches tout le long de leur traversée de la cour. Cette disposition de l'image divine ne saurait, à notre sens, n'être qu'un détail sans importance mais relevait bien d'une mise en scène de la divinité : la protection d'Hermès était donc davantage destinée à ceux qui quittaient la ville qu'à ceux qui y entraient, fussent-ils dotés de bonnes intentions ou des ennemis agressant la cité. Enfin à Messène, la porte d'Arcadie ne fut peut-être pas la seule à être dotée d'une niche : Weißl proposait d'interpréter une ouverture à la porte laconienne (à l'est de la ville, voir **Pl. XXXIX, 1**) comme un autre espace dans lequel les Messéniens placèrent une représentation divine, fut-elle d'Hermès ou d'une autre divinité¹⁰⁸.

Dans le cœur de la Grèce, les niches de ce type n'étaient pas une exclusivité messénienne. Il existe d'autres exemples qui, sans pour autant permettre de tirer une loi générale et systématique de représentation des dieux aux portes, montrent bien que la pratique n'était pas d'une rareté exceptionnelle. On sait par exemple qu'une des portes de la cité de Phigalie en Arcadie, dont l'enceinte avait été construite et rénovée entre le V^e et le IV^e siècles¹⁰⁹, avait été construite à proximité d'une source d'eau importante, et avait aussi et surtout été percée d'une niche¹¹⁰. Il en allait de même pour la porte principale au sud d'Oiniadai en Étolie, à la porte *Halade* de Siphai en Béotie, dotée de deux niches (**fig.66**), à l'instar de la porte sud de

¹⁰⁸ WEIBL 2012, p.235.

¹⁰⁹ ADAM 1982, p.180 et HANSEN 2004, p.527-529.

¹¹⁰ WEIBL 2012, p.155.

Rhamnonte en Attique : dans ce dernier cas, une de ces niches était creusée dans la tour B (49,5 x 48,5 x 35 cm), l'autre dans la tour symétriquement opposée C (55 x 55 x 35 cm) (**Pl. XXV, 1**). L'interprétation de ces deux niches n'est pas aisée, surtout en l'absence de marque très claire d'une ancienne statuette ou d'un ancien relief ; il a tout de même été proposé que la première contenait possiblement une lanterne tandis que l'autre aurait reçu une image divine, peut-être un relief¹¹¹. Pour terminer, disons quelques mots de l'Asie Mineure – bien que cette région soit hors de notre corpus – où l'une des deux niches aux portes de Priène retient particulièrement l'attention. Elle se situait dans l'une des nombreuses portes de l'enceinte (probablement datée de la fin du IV^e siècle) et se distinguait parce qu'elle représentait, cette fois-ci non pas un dieu, mais un héros¹¹². Une petite inscription dédicatoire était gravée sur le linteau supérieur de la construction, narrant qu'un certain Philios de Salamine avait un jour rêvé à plusieurs reprises de Naulochos et des Thesmophories qui l'exhortèrent à vénérer le héros (Naulochos lui-même) et lui indiquèrent l'endroit où le faire¹¹³.

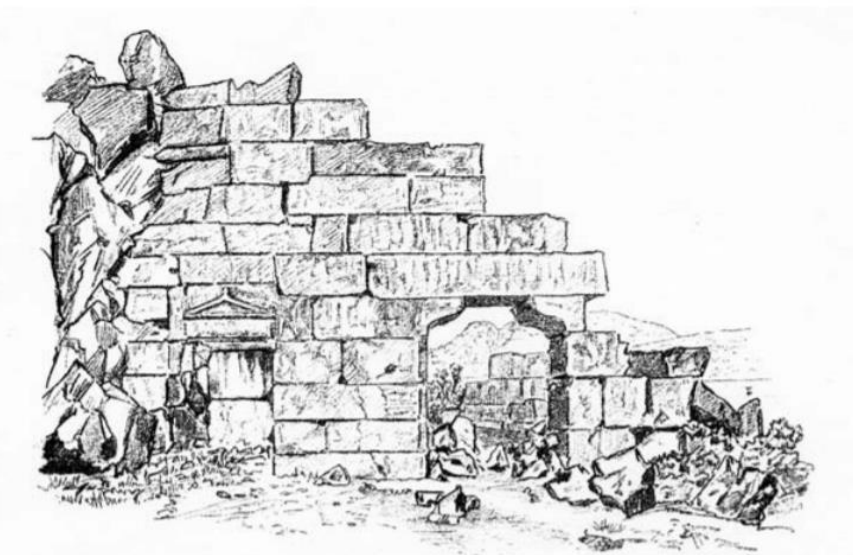


Figure 66 : Dessin de la porte Halade de Siphai : on y voit à gauche la niche creusée dans le mur de fortifications, d'après WEIBL 2012, fig.130.

¹¹¹ Sur ces niches, voir WEIBL 2012, p.149-155. Il mentionne également l'existence de niches aux portes de certaines forteresses comme à Phylè en Attique (p.234). Toujours en Attique, voir le cas d'une niche retrouvée à un mètre de la porte est de Rhamnonte (tardive pour notre corpus car datée du milieu du III^e siècle) : cette niche se situait sur la 5^e assise du mur (où se trouvait certainement une statuette) et était accompagnée d'une inscription en l'honneur de Déméter et Korè (**Pl. XXV, 3**) (PETRAKOS 1989, p.15-16).

¹¹² Nous sommes jusqu'ici restés peu diserts quant à la vénération des héros (pour lesquels la distinction avec les dieux est parfois difficile) : il semblerait que certains d'entre eux étaient également placés aux entrées des fortifications et des maisons. Nous reviendrons plus amplement sur le cas de ces héros en discutant des tombes installées à proximité des portes (ci-dessous, p.249 *sqq.*).

¹¹³ *IPriene* 196 : « Ὑπνωθεὶς Φίλιος Κύπριος γένος ἐξαλαμῖνος υἱὸς Ἀρίστωνος Ναόλοχον εἶδεν ὄναρ Θεσμοφόρους τε ἀγνὰς ποτνίας ἐμ φάρεσι λεοκοῖς· ὄψεσι δ' ἐν τρισσαῖς ἥρωα τόνδε σέβειν ἥνωγον πόλειως φύλακογ χῶρόν τ' ἀπέδειξαν. ὧν ἔνεκα ἴδρυσεν τόνδε θεῖον Φίλιος ».

Ces quelques exemples démontrent bien que si les niches étaient courantes aux portes urbaines et à celles des forteresses, la configuration des portes empêchant la construction de grands sanctuaires connexes, l'intérêt de telles niches en était redoublé¹¹⁴. Pour autant, il serait assez risqué de toutes les assigner systématiquement à une divinité ou à un rôle cultuel précis : certaines d'entre elles pouvaient renfermer des effigies divines, d'autres être consacrées au dépôt d'offrandes et d'objets votifs, mais d'autres pouvaient peut-être aussi servir des desseins bien plus prosaïques (y déposer un éclairage par exemple), bien qu'il n'existe à notre connaissance aucune trace formelle d'une telle chose. Il n'en demeure pas moins que les niches – et donc les statues et offrandes qui y étaient déposées – étaient l'un des moyens privilégiés, certes de moindre mesure que le véritable petit sanctuaire intégré dans les murs de Gortys d'Arcadie, par lesquels les Anciens mettaient les portes – et les routes qui les traversaient – sous l'égide protectrice d'une divinité. Parmi ces autres moyens, on compte quelques représentations iconiques des dieux sculptées sur des reliefs ou sur les composants de la porte eux-mêmes.

C.3) Les reliefs sculptés : l'exceptionnel corpus thasien

Le modèle de représentation des dieux par reliefs sculptés est quelque peu différent de celui des sanctuaires et des statues. En l'espèce, il s'agit davantage d'images directement taillées sur les blocs de pierre qui constituaient les éléments architecturaux de la porte, ou à proximité directe. Précisons tout de même en préambule que les niches pouvaient sans doute recevoir des reliefs sculptés de petite dimension mais que, en l'absence de vestiges et de preuves matérielles concrètes, cette hypothèse ne peut se développer au-delà de la supposition¹¹⁵. Le cas de ces reliefs est à la fois intéressant et problématique : si cette coutume semble remonter à des temps assez reculés en Grèce, comme l'illustre incontestablement le fameux bas-relief des lionnes qui avait été installé au-dessus du linteau de la porte principale de Mycènes, il n'en demeure pas moins que les traces qui en attestent la mise en pratique régulière ne sont pas légion. Une nouvelle fois, Thasos se distingue non seulement par la qualité, mais également par la quantité des vestiges de reliefs sculptés retrouvés à proximités des portes.

¹¹⁴ Pour un dernier exemple : voir la niche creusée dans les blocs de la tour sud de l'enceinte macédonienne de Philippos (construite dans le milieu du IV^e siècle par le monarque éponyme), ROGER 1938, p.30.

¹¹⁵ Nous avons déjà mentionné la niche de la porte de Zeus et d'Héra de Thasos où figurait un petit relief : il ne s'agissait néanmoins pas d'une représentation divine mais d'un homme (HOLTSMANN 1994, p.74-75).

On retrouve en effet à Thasos, sur la totalité de l'enceinte, cinq portes dont les parastades furent sculptées et ornementées par des représentations divines dont les thématiques étaient tout à fait variées. Nous ne reviendrons pas en détail sur les reliefs de Thasos, dont l'étude complète a déjà été brillamment menée, et dont nous ne donnerons qu'un aperçu rapide¹¹⁶. Parmi eux, quatre avaient été mis en place quelques années après l'installation de la muraille même (dans le premier tiers du V^e siècle, vers 480-470 quand la fortification remonte aux dernières années du VI^e siècle). À la porte au char (**Pl. LXII, 1-2**), la parastade ouest en marbre (d'une hauteur de 3,07 m) fut ornementée, après son installation, d'un relief de 0,83 m de hauteur dont l'extrémité inférieure trônait à 1,12 m du seuil du passage et qui décrivait une scène où « une femme montée sur un char que tirent deux chevaux allait au pas ; l'homme à pied qui les gui[ait] se retourn[ant] vers la cochère » (**Pl. LXII, 4**)¹¹⁷. Charles Picard et Bernard Holtzmann proposaient tous deux une restitution dans laquelle le dieu qui menait l'attelage vers la ville était une représentation d'Hermès ; ils reconnaissaient également qu'il n'était pas possible, en l'état des vestiges, d'identifier clairement les deux personnages féminins positionnés sur le char : plusieurs noms de divinités furent proposés (Aphrodite, Héra, Artémis), sur la base de l'existence de sanctuaires à l'intérieur des murs de la cité, sans pour autant qu'aucun n'ait pu se distinguer des autres. Weibl proposait tout de même l'hypothèse intéressante que la scène sculptée à la porte au char représentait le retour des Enfers de la déesse Koré-Perséphone, accompagnée de sa mère Déméter et guidée par Hermès¹¹⁸.

À quelques dizaines de mètres plus au nord de cette première porte, une seconde tirait son nom de la représentation d'un Hermès positionné sur la parastade de marbre au nord-ouest du passage (**Pl. LXIV, 2**)¹¹⁹. Le relief, d'une largeur de 0,70 m pour une hauteur de 0,90 m, avait été sculpté dans le bloc de marbre dont un saillant avait été prévu à cet effet lors de l'installation de la porte. La scène représentée est celle de « quatre personnages se dirigeant vers la droite, c'est-à-dire entrant en ville » parmi lesquels l'un des individus, guidant les trois autres, a pu être identifié comme une figure d'Hermès. Les trois autres compères n'ont pas pu

¹¹⁶ Pour les références bibliographiques sur cette étude, les voir ci-dessous détaillées pour chaque porte.

¹¹⁷ HOLTZMANN 1994, p.61. Sur cette porte, voir également p.59-64 ainsi que PICARD 1962, p.113-123 ; GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p.94-95 ; GRANDJEAN 2010, p.514-516. La majorité des informations que nous développons sur le relief consacré à cette porte sont tirées de ces ouvrages (il en va de même pour les autres portes mentionnées en note).

¹¹⁸ WEIBL 2012, p.217.

¹¹⁹ Sur la porte d'Hermès : PICARD 1962, p.134-147 (l'auteur se trompe et attribue la porte à Sémélé-Thyoné) ; HOLTZMANN 1994, p.64-66 ; GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p.98-99 ; GRANDJEAN 2010, p.37-42.

être caractérisés de façon certaine mais étant donnée la ressemblance entre ce relief et celui du passage des théores, il est possible que ces personnages soient des Charites.

Si l'on rebrousse chemin en direction de la section sud de la fortification, la première porte à relief du v^e siècle était celle d'Héraklès et de Dionysos¹²⁰. Cette dernière est très intéressante car, contrairement aux deux précédentes, elle portait deux reliefs. Le premier, sculpté dans une parastade de marbre d'une hauteur de 0,70 m pour une largeur de 1 m, représentait un Héraklès musculeux, genou droit à terre et vêtu d'une peau de lion, s'apprêtant à bander son arc vers l'extérieur de la ville (**Pl. LXXII, 2**). Cette représentation d'Héraklès était, selon Bernard Holzmann, accompagnée dans les premières décennies suivant la construction de la porte d'un relief de Dionysos archaïque positionné symétriquement à côté du premier et séparé d'une niche, ainsi que d'une inscription qui explicitait clairement la présence des deux divinités à la porte¹²¹. Cette figure ancienne du dieu aurait disparu dans le courant du v^e, laissant ultérieurement place à une inscription (*IG XII 8, 265*) relative à la propreté d'un terrain appartenant à Héraklès. C'est à la suite du retrait de l'ancien relief de Dionysos que, de l'autre côté du passage, un relief du dieu accompagné des Ménades avait été installé (peut-être dans la seconde moitié du v^e siècle), dont la seule trace connue aujourd'hui est le dessin réalisé au moment de sa découverte (**Pl. LXXII, 3**).

Enfin, la porte au Silène de Thasos tira son nom de l'imposante sculpture d'une de ces créatures qui se situait à l'ouest du passage¹²². Ce dernier, de plus de 2,40 m de haut, était sculpté sur une plaque de marbre aux dimensions impressionnantes (2,52 m de hauteur pour une largeur comprise entre 1,64 m et 1,71 m) et reposait sur un bloc de gneiss qui lui servait de base. Le relief décrit un silène, ithyphallique, « brandissant dans la main droite levée un grand canthare, tandis qu'il fait du bras gauche porté en avant un geste démonstratif, comme pour prendre à témoin les citoyens qui l'accueillent »¹²³. La représentation d'un Silène est quelque peu étonnante par sa singularité et se révèle problématique dans son interprétation. Faut-il considérer, à l'instar d'Holtzmann, que la présence d'une telle créature, très souvent associée à l'imaginaire lié à Dionysos, rendait la présence de ce dernier au moyen d'une personnification ;

¹²⁰ Sur cette autre porte, voir principalement PICARD 1962, p.43-83 ; HOLTZMANN 1994, p.13-24 ; GRANDJEAN 2010, p.215-226.

¹²¹ *IG XII 8, 356* : « Ζηνός και Σεμέλης και Ἀλκμήνης τανυπέπλο : | ἐστᾶσιν παῖδες τῆσδε πόλεως φυλαφοί. » : « De Zeus, de Sémélé, et d'Alcmène aux longs voiles se dressent les enfants gardiens de cette ville » (traduction par GRANDJEAN 2010, p.588 ; voir **Pl. LXXIII, 1**).

¹²² Sur cette porte, voir principalement PICARD 1962, p.85-111 ; HOLTZMANN 1994, p.25-29 ; GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p.121-122 ; GRANDJEAN 2010, p.180-185.

¹²³ HOLTZMANN 1994, p.26.

ou faut-il considérer, dans une perspective autre, que le silène était lui-même une divinité locale vénérée par les Thasiens (peut-être reliée aux forêts et inspirée des cultes thraces) dont l'aspect sauvage et dominant – le phallus dressé en est une bonne démonstration – en faisait un gardien idéal¹²⁴ ? Si la seconde option est tout à fait intéressante, il paraîtrait néanmoins curieux qu'aucune autre trace de ces divinités locales n'ait été découverte à Thasos. De plus, le grand relief de Dionysos à la porte plus à l'Ouest nous porte également à croire que ce dernier occupait une place importante, si ce n'est prépondérante, dans les cultes de Thasos¹²⁵, et qu'il n'aurait donc pas été étonnant de le voir représenté une nouvelle fois à la porte du Silène.

Enfin, deux reliefs supplémentaires méritent d'être mentionnés, bien qu'indubitablement bien plus tardifs que les autres¹²⁶. Lors de la rénovation de la porte dite de Zeus et d'Héra, menée à la toute fin du IV^e ou au début du III^e siècles, les structures qui formaient le passage furent intégralement remaniées afin de laisser place à une nouvelle porte, bien plus soignée et ornée que la précédente (**Pl. LXXIV, 3**). À l'occasion, deux reliefs sculptés furent taillés sur les piliers de la porte et installés l'un en face de l'autre. L'un, d'une hauteur de 4,85 m et positionné sur le côté ouest du passage, reposait sur une épaisse base de gneiss et était décoré d'un relief de 1,40 m de hauteur sur 0,845 m de largeur qui représentait une scène composée de deux femmes : l'une, identifiée comme la déesse Héra, reposait en position assise sur un trône tandis que l'autre femme, associée à la déesse Iris, se tenait debout devant elle et la regardait vraisemblablement (**Pl. LXXIV, 1-2**). De l'autre côté du passage, c'est un relief de Zeus et d'Hermès qui avait été élevé, bien qu'il n'en reste aujourd'hui que des fragments dans un piteux état. La scène représentée était symétriquement identique à celle du pilier voisin, à ceci près qu'il ne s'agissait plus de deux femmes mais de deux hommes, dont l'un était assis sur un trône (Zeus), tandis que le second se tenait devant lui (Hermès). Cette porte illustre que la tradition de placer des reliefs à images divines aux portes de la ville s'était perpétuée à Thasos jusqu'à la fin du IV^e siècle, et qu'elle relevait donc d'une pratique chère au cœur des Thasiens¹²⁷ qui, semble-t-il, était l'une des spécificités de la cité.

¹²⁴ WEIBL 2012, p.212-213.

¹²⁵ Dionysos est l'une des divinités dont le temple se situait à proximité de l'agora de la cité (**Pl. LXI, 1**). Il était également l'un des dieux honorés lors des grandes célébrations culturelles à Thasos (voir SALVIAT 1958, p.227-233 et GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p.142).

¹²⁶ Sur cette porte : voir PICARD 1962 ; BERNARD 1965 p.64-89 ;

¹²⁷ GRANDJEAN 2010, p.515-516 rappelle que cette pratique est également attestée pour les sanctuaires (l'entrée du temple d'Apollon Pythien était décorée d'un lion et d'une panthère), mais aussi au niveau du passage des théores qui commémorait la présence d'une ancienne porte et avait été associé à un relief représentant d'un côté Apollon et les Nymphes, et Hermès et les Charites de l'autre (**Pl. LXXVII, 1**).

Le sens précis et l'utilité donnée à ces reliefs ne font pas véritablement de doute. D'abord, d'un point de vue strictement pragmatique, il est tout à fait évident que ces sculptures embellissaient considérablement les portes de la ville et envoyaient de ce fait un message très clair de richesse, de prospérité et de puissance à quiconque passait pour entrer et sortir de l'enceinte¹²⁸. Du point de vue culturel, la formule de « reliefs de passage » consacrée par Bernard Holtzmann décrit particulièrement bien ces sculptures : on retrouve à plusieurs reprises l'idée de mouvement dans les scènes décrites par les sculpteurs : à la porte au char où les déesses sont conduites à l'intérieur de la ville par Hermès, à la porte du Silène où la créature s'avance assez nettement vers l'intérieur de la ville, sur le relief de Dionysos et des Ménades où les personnages féminins semblent également marcher en direction du dieu qui tourne la tête vers eux, et enfin à la porte d'Hermès où les personnages s'avancent aussi vers la ville. Difficile dans ce cas de ne pas faire le lien entre ces personnages imaginaires en mouvement et les voyageurs et habitants de la ville qui, à travers ces portes, se mouvaient afin d'entrer dans le périmètre de l'enceinte. De la même façon, les dieux positionnés aux entrées de Thasos en devenaient les protecteurs et jouaient le rôle de garants de l'enceinte : les exemples de l'Héraklès archer et du Silène positionnés au sud de la fortification montrent bien que cette dimension protectrice pouvait aussi revêtir un aspect de force, voire guerrier. D'une part, la représentation du fils d'Alcmène s'appêtant à bander son arc en direction de la plaine extérieure rappelle indubitablement le rôle d'*Alexikakos* qu'il partageait bien volontiers avec Apollon, en tant qu'entité capable de repousser aussi bien les ennemis qui s'approcheraient de la porte que les maladies et pestilences qui pourraient s'y glisser¹²⁹. D'autre part, l'image du silène pouvait renvoyer à un monstre protecteur dont la puissance et la force sont illustrées par son aspect sauvage, sa nudité et sa pilosité, ainsi que par son sexe dressé, symbole de domination¹³⁰. La valeur apotropaïque et prophylactique de ces reliefs est encore plus assurée lorsque l'on

¹²⁸ L'île de Thasos étant riche en marbres et en gneiss utilisés pour la construction de l'enceinte, cette dernière revêtait déjà un aspect particulièrement somptueux, les portes venaient ainsi renforcer cet effet et contribuaient à faire de la muraille une œuvre à part entière que la cité pouvait revendiquer comme une fierté.

¹²⁹ Si l'on regarde précisément le plan de l'enceinte de Thasos, on s'aperçoit que le relief d'Héraklès était situé au centre, dans la partie concave du grand arc de cercle qui constituait la section sud/sud-ouest du mur. Quelle meilleure position pour un archer que celle du centre, afin de couvrir de sa portée l'ensemble de la vaste plaine qui s'étendait devant la cité et était particulièrement exposée ? Nous serions évidemment tentés de plutôt relier le relief à la présence d'un *Hérakleion* situé à quelques dizaines de mètres au nord de la porte. Toutefois, il n'est pas possible d'associer systématiquement les portes aux sanctuaires intra-muros et rien n'indique que la position du relief découlait de celle de l'*Hérakleion*. Cette question est de grande importance : les emplacements des sanctuaires étaient-ils désignés en fonction de l'implantation d'éléments de la fortification telles que les portes ou les tours ? Difficile de le savoir en l'état de nos connaissances de l'époque classique.

¹³⁰ PICARD 1962, p.107-110 note aussi un rapprochement entre le Silène et les fêtes dionysiaques dont il était le gardien des initiations. La présence du canthare sur la sculpture le liait d'autant plus à Dionysos et aux cultes liés au vin.

constate que Hermès, dieu *propulaios* et des routes par excellence, est représenté à plusieurs reprises le long de l'enceinte.

Les « reliefs de passage » de Thasos forment donc un ensemble de documents tout à fait exceptionnel aussi bien d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Néanmoins, la motivation qui avait poussé au choix des divinités représentées peut soulever quelques interrogations légitimes. Globalement, il semble bien que les dieux figurés aux portes de la ville avaient déjà occupé une place importante dans les cultes de Thasos : nous avons déjà mentionné Dionysos (et éventuellement sa personnification en silène ?), mais c'était également le cas de Zeus qui, en plus d'être représenté sur une parastade de la ville, était honoré dans un *temenos* situé à proximité de l'agora, ainsi que lors de plusieurs fêtes sacrées de la cité (les Apatouries ou les Diasia par exemple)¹³¹. Il en allait de même pour Héraklès qui demeurait l'une des divinités préférées à Thasos, pour lequel la cité avait érigé un assez vaste sanctuaire à mi-chemin entre les portes principales de la façade sud de l'enceinte et l'agora (**Pl. LXI, 1**)¹³². Ce dernier était d'ailleurs considéré par les Thasiens comme un véritable protecteur : son positionnement à la porte de la ville, à plus forte raison en archer, apparaît donc comme une évidence¹³³. D'ailleurs, c'est précisément en archer que le dieu s'était vu représenté sur des monnaies frappées lors et après la séparation de la cité d'avec sa tutrice Athènes, et ce, bien des décennies après l'installation du relief à la porte de la ville (voir **Pl. LXXIII, 2 & 3**)¹³⁴. La très grande similitude entre les deux représentations dissipe indéniablement toute forme de doute quant à la source d'inspiration des frappeurs de monnaie thasiens, qui transformaient ainsi l'image du dieu représenté à la porte en un emblème d'une cité nouvellement libérée¹³⁵. De plus, l'association du canthare et d'Héraklès sur l'un des revers des monnaies rappelait encore son lien avec Dionysos (avec lequel le fils d'Alcmène était associé aux portes) et avec sa fameuse effigie silénique au canthare. La déesse Héra, en plus de figurer symétriquement à son époux sur le relief de l'une des portes de la ville, possédait un sanctuaire primitif à Thasos dont les traces n'ont pas été retrouvées aujourd'hui¹³⁶. Enfin, le cas d'Hermès est plus problématique, mais on peut tout à fait imaginer que celui-ci avait été placé aux portes par prédilection, d'autant qu'il

¹³¹ SALVIAT 1965, p.219-222, 234-236 et 243-244.

¹³² GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p.142-144.

¹³³ SALVIAT 1965, p.228-229 et 236-239 : les *Sotéria* de Thasos étaient dédiées à Héraklès, on sait également que de grandes *Herakleia* étaient organisées chaque année dans la cité. Par ailleurs, l'inscription XII 8, 356 rappelle bien que Héraklès et Dionysos étaient présentés à leur porte comme « les gardiens » de la cité.

¹³⁴ PICARD 1962, p.60-64 et HOLTZMANN 1994, p.22.

¹³⁵ HOLTZMANN 1994, p.

¹³⁶ GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p.229-230.

est représenté à deux reprises en mouvement en direction du centre de la ville, rappelant l'aspect transitionnel des portes sur lequel nous reviendrons.

Il est donc clair que le peuple de Thasos prit véritablement à cœur de représenter certaines de ses divinités favorites sur les parois des entrées de la ville (on pourrait en revanche s'interroger sur l'absence d'autres divinités importantes comme Apollon). Ce cas thasien est d'autant plus intrigant qu'il est unique à travers la documentation à notre disposition aujourd'hui : aucune autre cité grecque ne semble avoir représenté ses divinités à ses entrées de la façon dont les Thasiens l'avaient fait¹³⁷. En effet, il ne subsiste à l'heure actuelle que peu d'exemples de sculptures apotropaïques positionnées aux portes d'autres enceintes et elles semblent tout de même bien différentes de ce qui avait pu se faire dans la colonie de Paros. Un premier relief a tout de même pu être retrouvé à Stagire de Chalcidique : ce dernier, dont seules les extrémités latérales sont encore conservées, représentait le combat entre un sanglier et un lion et avait été sculpté sur un fragment de linteau (**fig.67**). L'image était également associée à une inscription boustrophédon dont les lettres ont pu être analysées et identifiées comme archaïques, permettant par conséquent une datation relative du relief¹³⁸. En Acarnanie, une petite forteresse à proximité d'Alyzia fut dotée d'une porte à proximité de laquelle un relief d'Héraklès fut sculpté, à priori dans la seconde moitié du IV^e siècle¹³⁹. Plus au nord, à Kalyva, dans la région de Xanthi en Thrace, la porte d'une autre forteresse était gravée d'une

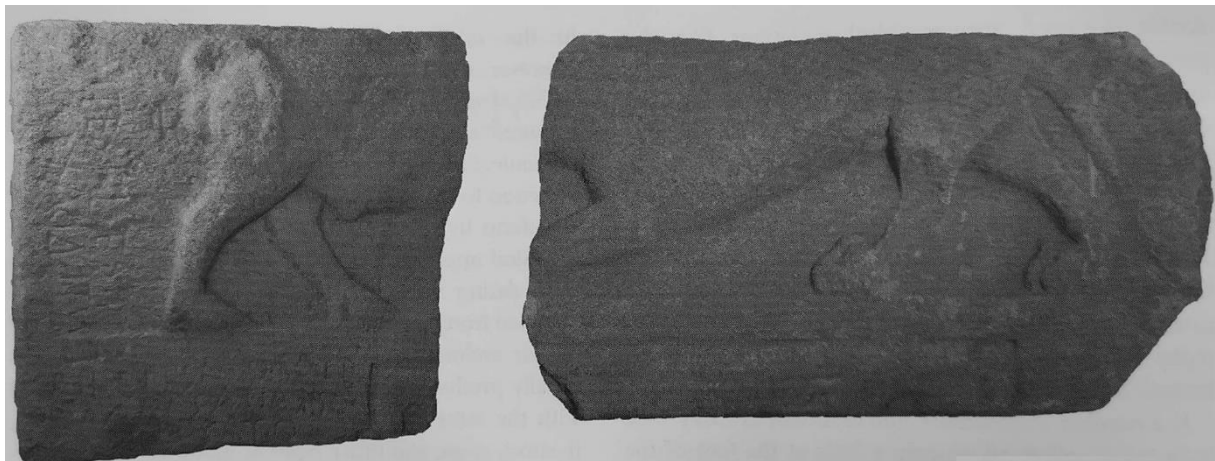


Figure 67 : Fragment du linteau d'une porte de Stagire en Chalcidique : on y voit de chaque côté la partie postérieure du corps d'un sanglier (à gauche) et d'un lion (à droite), d'après FREDERIKSEN 2011, p.64.

¹³⁷ GRANDJEAN 2010, p.515.

¹³⁸ FREDERIKSEN 2011, p.191-192.

¹³⁹ HEUZEY 1860, p.414, PICARD 1962, p.178. La datation du relief reste néanmoins très incertaine et n'est pas bien expliquée par les auteurs.

représentation du dieu Priape¹⁴⁰. Si la construction de la fortification remonte à Philippe II¹⁴¹, le relief était néanmoins sculpté sur la clef de voûte d'une porte en arc clavé ; or, nous avons déjà noté que l'apparition de ce genre de couverture pour les portes grecques était certainement plus tardive. Enfin, un exemple plus tardif du II^e siècle a été retrouvé à la porte de Bouthrôtos en actuelle Albanie, où une figure léonine dévorant un taureau était représentée sur le linteau¹⁴².

Les historiens s'étant penchés sur la question constataient tous que si ces exemples ne manquent pas d'intérêt, ils restent néanmoins très loin d'égaliser l'impressionnant corpus thasien¹⁴³. Néanmoins, ces quelques cas existent et il serait particulièrement risqué d'affirmer que la pratique de représentation des dieux aux portes était peu fréquente dans le monde grec. Les raisons qui faisaient de Thasos une exception aussi notable demeurent toujours dans l'attente d'une explication définitive, si toutefois il est possible d'en donner une, car l'historiographie s'est davantage portée sur la problématique de l'origine d'une telle coutume. Charles Picard, inspiré des travaux de Gustave Mendel et de F. G. Maier, affirmait avec vigueur que les Thasiens avaient été essentiellement inspirés des pratiques de l'Orient (Égypte, Mésopotamie, Perse, etc.) : « nul doute qu'il faille rechercher à l'origine la croyance, égypto-asiatique et crétoise, au danger permanent et essentiel des entrées de villes, de palais, de maisons ; risque contre lequel on se prémunissait et par un dispositif de renforcement des percées, et par des rites de passage, magiques »¹⁴⁴. En effet, nombre de portes d'Orient étaient décorées, ornées et placées sous la protection de divinités et/ou de créatures aux pouvoirs magiques (on pense bien évidemment aux fameuses entrées de Babylone, dont les sauvages gardiens sont encore bien connus). Cette interprétation ne manque cependant pas de failles, mises en avant par Bernard Holtzmann : si la ressemblance entre les portes orientales et les portes de Thasos est indéniable, faut-il nécessairement pour autant y déceler une influence directe ? Cette affirmation présupposerait une diffusion et une transmission des pratiques cultuelles et culturelles qui seraient tout à fait exceptionnelles pour l'époque en question¹⁴⁵. À

¹⁴⁰ WEIBL 2012, p.235-236.

¹⁴¹ Voir *BCH* 116, 1992, p.898.

¹⁴² PICARD 1962, p.179 ; GRANDJEAN 2011, p.511.

¹⁴³ Tous partageaient certainement une efficacité prophylactique et apotropaïque destinée à garder le passage, La dimension culturelle des reliefs animaux est moins aisée à attester que dans le cas thasien, mais il est plausible que ceux-ci représentaient des divinités ou des attributs divins.

¹⁴⁴ PICARD 1962, p.16.

¹⁴⁵ FARAONE 1992, p.25-28 n'est pas persuadé qu'il faille voir systématiquement en Grèce une transmission des pratiques culturelles depuis l'Orient. Rien ne permet selon lui d'attester une telle relation, d'autant qu'il note des différences entre certaines coutumes grecques et orientales, bien qu'étant similaires en apparence (ex : les dieux honorés en statues aux entrées étaient parfois chez les Grecs des divinités fondatrices, ce qui n'est pas le cas chez les Orientaux).

plus forte raison, rien dans les sources n'indique explicitement que les Thasiens eurent de pareils contacts avec les coutumes orientales : Weißl, reprenant la vision de Picard, proposait qu'à la suite des opérations de Darius en Thrace de la toute fin du VI^e siècle, les ouvriers thasiens furent employés sur le chantier du palais de Persépolis (probablement édifié vers 514), où ils auraient pris connaissance de la pratique de positionner des effigies protectrices aux portes¹⁴⁶. Cette explication est intéressante mais repose sur une hypothèse qui ne saurait être vérifiée : si des Grecs avaient, semble-t-il, bel et bien été employés sur le chantier de Persépolis, rien n'indique pour autant avec certitude qu'ils provenaient de Thasos, et rien ne permet de le vérifier. Par ailleurs, nous restons également dubitatifs quant au fait que les Thasiens auraient, en quelques années seulement, totalement assimilé le modèle oriental pour l'appliquer à leur propre enceinte.

Pour résumer en quelques mots donc, la pratique de positionner les dieux aux portes – que ce soit par l'adjonction d'épiclèses particulières, la mise en place de statues aux entrées et dans des niches, ou encore des reliefs divins – permettait aux Anciens d'ancrer la présence des dieux en des lieux stratégiques de la ville pour lesquels ils requéraient une protection spéciale : ainsi, la dimension cultuelle de l'espace ne se concentrait pas seulement dans des sanctuaires *intra* ou *extra-muros*, aux limites bien précises et marquées, mais s'incarnait également en des points localisés, de nouveaux lieux de culte disséminés à travers la ville, rendant ainsi l'espace cultuel de la ville infiniment plus complexe. Ainsi, les représentations iconiques, niches et reliefs dédiés aux divinités des portes et des passages témoignaient non seulement d'une représentation protéiforme des dieux, mais aussi d'une volonté de les localiser précisément dans l'espace de la cité et de l'existence de gestes rituels (dépôt votifs et d'offrandes) associés à ces endroits précis, bien que les preuves concrètes de ces rites soient assez rares (voir Gortys d'Arcadie). Rappelons par ailleurs que l'efficacité et la dimension performative de ces objets prophylactiques étaient intimement liées à leur contact avec un lieu spécifique dont ils devenaient les tuteurs et les protecteurs. Pourtant, on remarque tout de même dans le même temps que des esprits aussi rationnels que ceux de Thucydide ou d'Énée le Tacticien ne mentionnent jamais ce genre de défense des portes, qu'ils ne considéraient peut-être pas digne d'être mentionnée. L'argument est objectivement fragile, car il repose sur un raisonnement *a*

¹⁴⁶ WEIBL 2012, p.207-208.

silentio, et que ces auteurs n'avaient peut-être tout simplement pas pris la peine de mentionner une pratique qui était si courante et connue qu'elle ne nécessitait pas d'être évoquée.

II – LE CAS DES SÉPULTURES AUX PORTES : HONNEUR ET PRESTIGE D'UN ESPACE PRIVILÉGIÉ DANS L'IMAGINAIRE COLLECTIF

Les dieux n'étaient assurément pas les seuls à résider aux portes des enceintes urbaines. C'est en effet en ces lieux parfois hautement fréquentés que les Anciens avaient pris pour habitude d'installer leurs défunts qui, reposant aux côtés de leurs illustres voisins divins, étaient en théorie amenés à demeurer pour l'éternité. Comme le formulait très justement P. Fröhlich, « la stricte séparation entre la ville des vivants et les nécropoles [était] consubstantielle aux cités grecques, dès leur émergence au haut archaïsme »¹⁴⁷. Ce règlement prohibant aux habitants d'enterrer leurs morts dans le cœur même de la ville et à proximité des habitations semble avoir été – à quelques exceptions près¹⁴⁸ – rigoureusement appliqué dans l'ensemble des cités grecques des époques archaïque et classique¹⁴⁹. Répondant probablement à quelques croyances, cette pratique avait également l'intérêt de maintenir les vivants à distance des maladies et pestilences associées aux morts, préservant ainsi l'hygiène et la pureté au sein de la communauté¹⁵⁰. Dès lors, comme nous le rappelle si bien le placement d'une divinité archère à la porte, la construction d'une fortification entraînait *de facto* un certain nombre de conséquences sur le rapport entre les espaces des morts et les espaces des vivants. En effet, si la limite entre l'espace urbain (où il était interdit d'inhumer les corps) et l'espace mortuaire pouvait avoir été floue et peu marquée, la construction d'une ligne de murailles ne laissait guère plus de doute sur l'existence d'une limite stricte, qu'elle marquait et délimitait dans la pierre. Une fois l'enceinte bâtie, les morts étaient relégués à l'extérieur de son périmètre, donnant par conséquent à la porte un rôle tout à fait particulier en tant que lieu de passage et zone intermédiaire entre ces deux espaces bien distincts. Les Anciens étaient alors tiraillés entre la

¹⁴⁷ FRÖHLICH 2013, p.227. Sur ce point, voir également KURTZ 1971, p.91-96.

¹⁴⁸ FRÖHLICH 2013 consacre une bonne partie de son article à s'interroger sur les tombeaux publics et les sépultures *intra-muros* qui avaient pu être bâtis en Grèce : il parvient à la conclusion qu'ils étaient rares car exceptionnels (ce que relevait déjà PARKER 1983, p.43-44) et qu'ils traduisaient un grand prestige pour celui à qui cet honneur était accordé. Par exemple, nombreux furent les personnages considérés comme des « héros » enterrés à l'intérieur de la ville, à proximité des agoras ou dans de grands sanctuaires.

¹⁴⁹ PARKER 1983, p.42.

¹⁵⁰ *Idem*, p.42-43.

volonté d'écarter les défunts et celle de les honorer : en ce sens, l'espace situé en avant de la porte – notamment lorsque cette dernière s'avérait être l'une des plus fréquentées de la ville – pouvait, par sa position stratégique, devenir un lieu privilégié de l'expression d'un respect commémoratif des morts et du passé, comme c'est notamment le cas vis-à-vis de héros parfois considérés comme de véritables protecteurs des portes. Ces héros, souvent assimilés à des ancêtres, avaient vu leur sépulture devenir de véritables marqueurs sociaux et des vecteurs idéologiques puissants dont les élites des cités s'inspirèrent bien des années plus tard (nous le verrons en particulier dans le cas de deux nécropoles d'Athènes), afin de transmettre un message profondément politique de prestige, d'affirmation du rang social et de construction d'un discours civique.

A) LES TOMBES DE HÉROS AUX PORTES DE LA VILLE : METTRE EN VALEUR LE PASSÉ DE LA CITÉ ?

A.1) Les ossements héroïques : une puissance apotropaïque et protectrice

Précisons, en premier lieu, que nous avons jugé bon de ne pas inclure la mise en place des héros et des grandes personnalités aux portes avec celle des dieux car les Anciens faisaient eux-mêmes la distinction entre ces entités¹⁵¹. Il est assez difficile de donner une définition précise du terme de « héros » et de préciser clairement l'acception que recouvrait cette dénomination aux yeux des Grecs ; il semble néanmoins que le héros était un « entre-deux » entre les hommes et les dieux¹⁵². D'un point de vue pratique, il s'agit « d'homme[s] qui [sont] devenu[s] « héros » seulement après [leur] mort [...] et qui [avaient] une place importante dans la légende ou dans l'histoire »¹⁵³ d'une communauté. Dès lors, les héros ne sauraient être pleinement identifiés comme de véritables dieux¹⁵⁴, par nature immortels, bien que les pratiques cultuelles et honneurs qui leur étaient rendus furent, comme nous le verrons, parfois similaires.

Il apparaît que les héros ou les personnages célèbres des communautés anciennes furent enterrés puis généralement célébrés par des cultes et des offrandes¹⁵⁵. Ces tombes prenaient,

¹⁵¹ FOUCART 1918, p.1-3.

¹⁵² DELFORGE et TORRE 2013, p.1-2.

¹⁵³ STRATIKI 2002, p.71-72.

¹⁵⁴ La limite entre les deux est rendue floue par certains héros qui furent divinisés : c'est par exemple le cas d'Héraklès qui, comme nous l'avons vu à Thasos, jouait le rôle d'un véritable dieu (PITZ 2016).

¹⁵⁵ MEAUTIS 1940, p.19 écrivait : « Il n'est pas exagéré de dire que la terre hellénique était aussi remplie de tombeaux de héros qu'un pays très catholique est rempli de chapelles de saints ». Si la formulation peut paraître

par leur exposition en des lieux à haute visibilité, non seulement un rôle éminemment politique mais également une dimension prophylactique et apotropaique destinée à défendre la cité. L'idée est parfaitement exposée dans un passage de la toute fin du V^e siècle, tiré d'*Œdipe à Colone* de Sophocle, dans lequel le héros s'apprête à trouver un lieu où mourir et être enseveli :

« Je te conduirai bientôt moi-même, sans guide, au lieu où je dois mourir. Ne révèle jamais à aucun mortel l'endroit où sera caché mon tombeau ; **car il sera pour toi, contre tes voisins, un rempart plus assuré que les boucliers et les lances de mille combattants.** Ce secret inviolable, sacré, tu le sauras au lieu où seul tu dois me suivre. Je ne le révélerai à aucun de ces habitants, ni même à mes filles, malgré ma tendresse pour elles. Garde-le fidèlement, et quand tu toucheras au terme de ta vie, ne le découvre qu'à celui qui devra régner après toi, et que chaque roi le transmette à son successeur. Ainsi tu préserveras cette cité des ravages des Thébains. » (Sophocle, *Œdipe à Colone*, v.1520-1534, traduction par MAZON P., 1960).

Si cet extrait ne narre évidemment pas des événements proprement historiques, il est néanmoins tout à fait plausible que Sophocle fut inspiré d'une pratique commune et bien connue des Grecs pour formuler son histoire. Est donc retranscrite ici l'idée même de la dimension performative d'une tombe héroïque placée au sein d'un territoire donné, jugée par le dramaturge, décrivant ici une scène proprement mythologique, plus puissante qu'une armée entière : si l'on admet le parallèle historique entre l'*Œdipe à Colone* et la situation d'Athènes comme le proposait Georges Méautis¹⁵⁶, le territoire protégé pouvait tout à fait s'avérer être celui de la cité. En effet, il était de commune croyance que les héros avaient, au même titre que les dieux, une capacité à intervenir dans les affaires humaines¹⁵⁷.

L'originalité du culte rendu aux héros à travers leurs tombes repose en ce que celui-ci était lié au lieu exact où le personnage était enterré¹⁵⁸. Autrement dit, c'est précisément à cet

exagérée ici et que la dimension christianisante de l'analyse de *Œdipe à Colone* par Méautis est pleinement contestable, nous rejoignons tout de même l'auteur sur son affirmation que les tombeaux consacrés aux héros étaient très nombreux dans l'ensemble du monde grec. Voir également PARKER 2005, p.70-72.

¹⁵⁶ *Idem*, p.53-56.

¹⁵⁷ ROHDE 1925, p.155-156 notait par exemple que selon la légende, les Athéniens virent Thésée se jeter à l'assaut des barbares lors de la bataille de Marathon. Ils appelèrent également l'aide de Télamon et d'Ajax au matin de la bataille de Salamine.

¹⁵⁸ Bien qu'elle fût généralement le lieu de culte privilégié des héros, rappelons ici que la tombe n'était pas le seul moyen de leur mise en place à l'entrée de la ville : nous avons déjà évoqué la sculpture d'un héros à l'une des portes de Priène et un autel du *Dipylon* dédié à un héros propre au Céramique, mentionnons qu'il existait par exemple un sanctuaire à Bellérophon devant les portes de Corinthe (Pausanias, II, 2, 4). Voir également IG I³, 84 qui atteste bien de la présence d'un sanctuaire à Neleus et Basile au sud-est d'Athènes, situé à l'intérieur des murs

endroit qu'allait s'incarner la présence héroïque et qu'allaient être réalisés les sacrifices et offrandes offerts par les Anciens. De ce fait, le choix de l'emplacement de la tombe du héros revêtait un caractère décisif et significatif : Erwin Rohde affirmait à ce propos que lorsqu'un héros était l'objet d'une vénération particulièrement profonde, son tombeau, en tant que centre de cette vénération, était élevé en un lieu non seulement honoré mais qui l'honorait aussi lui-même : ce pouvait être sur l'agora de la ville, au prytanée, ou encore, comme le tombeau de Pélops à Olympie, au milieu de l'enceinte sacrée. Enfin et plus intéressant pour notre sujet, l'historien notait qu'on plaçait également les tombeaux des héros qui protégeaient la *chôra* et la ville à l'intérieur de la porte de cette dernière ou aux confins extrêmes de la *chôra*¹⁵⁹. Certaines de ces dispositions contrevenaient *ipso facto* à la règle prohibant l'inhumation des morts à l'intérieur de l'enceinte de la cité et obligeaient donc à un contournement relativement exceptionnel de la règle que les oracles pouvaient approuver : à Sicyone (Péloponnèse) au III^e siècle, les citoyens furent contraints à recourir à la consultation de l'oracle de Delphes afin de pouvoir enterrer sans crainte Aratos, sauveur de la cité, dans un lieu que Plutarque qualifiait de « περίοπτος » (destiné à être vu de tous)¹⁶⁰ et selon lui situé à l'intérieur même de l'enceinte de la ville¹⁶¹. Cette dérogation à la règle de pollution des corps s'avérait obligatoire car, contrairement aux représentations divines sous forme de statues ou de reliefs sculptés, la présence d'un héros par sa tombe n'était plus incarnée de façon imaginaire mais était alors empreinte d'une nécessaire dimension matérielle : la sépulture n'était que rarement vide¹⁶² et se devait le plus souvent de contenir les restes du corps du héros pour être dotée d'un véritable pouvoir¹⁶³. Ce sont donc bien les os, dans leur aspect matériel, qui étaient réputés chez les Anciens comme détenant une véritable puissance magique et agissante – acquise grâce aux faits de gloire et au renom du héros de son vivant – qui en faisait ainsi de véritables talismans que l'on retrouve parfois aussi qualifiés d'*apotropaïa*¹⁶⁴. Par conséquent, il n'est pas étonnant de constater que les ossements des héros acquéraient une valeur toute particulière aux yeux des

entre la porte Halade et la porte Itonienne. Ce paragraphe s'intéresse davantage aux tombes et tombeaux héroïques placés aux entrées des fortifications.

¹⁵⁹ ROHDE 1925, p.133.

¹⁶⁰ TLG, p.1381.

¹⁶¹ Plutarque, *Vie d'Aratos*, 53, 1-4. Voir sur ce point PARKER 1983, p.42. Il est intéressant de noter que Plutarque constate que le lieu était encore, deux siècles plus tard, utilisé annuellement pour rendre hommage à Aratos comme le sauveur de la cité. L'importance et la force du culte des héros semblent donc avoir réellement persisté à travers le temps en Grèce.

¹⁶² Voir quelques exemples dans ROHDE 1925, p.131 : Ulysse à Sparte, Iolaos à Thèbes, Achille à Elis.

¹⁶³ Évidemment, il n'était déjà pas possible de prouver que les os enterrés étaient bien ceux du héros dans l'Antiquité : à défaut d'une preuve tangible, c'est la croyance commune des Anciens en l'authenticité de ces restes qui comptait le plus et qui, conséquemment, leur conférait leur pouvoir.

¹⁶⁴ FARAONE 1992, p.4.

Grecs et que ces derniers mettaient en place des moyens drastiques pour récupérer et protéger ces talismans des vols¹⁶⁵ : en 475 par exemple, c'est sous les ordres de l'oracle de Delphes que Cimon entreprit une fouille de l'île de Skyros afin d'y retrouver les restes de l'illustre Thésée et de les ramener en grande pompe à Athènes afin qu'ils puissent reposer dans l'enceinte du *Théséion*¹⁶⁶. Le fait est intéressant car c'est précisément de cette préciosité que naissait un phénomène réciproque entre les vestiges des ancêtres et les lieux où ils étaient entreposés : tout comme le positionnement de la tombe du héros (et accessoirement de la fosse ou de l'autel correspondants) en des lieux de haute visibilité et de haute fréquentation la mettait indéniablement en valeur, l'association d'un lieu avec les vestiges de tels personnages conférait automatiquement à ce dernier un prestige qui en renforçait le particularisme et l'importance aux yeux de tous.

A.2) Héros enterrés aux portes : une mise en valeur du passé courante ?

Si le caractère protecteur des os de héros ne fait pas de doute, il serait tout à fait logique, dans la lignée des observations que nous avons déjà pu relever à propos des divinités protectrices des portes, que des héros furent enterrés à proximité des portes pour en devenir les protecteurs. Il conviendra néanmoins d'apporter une attention toute particulière aux sources, principalement littéraires, qui appuient cette hypothèse : certains passages, comme nous le verrons, méritent effectivement d'être pris avec une précaution et une prudence redoublées.

La pratique de l'inhumation des héros aux portes n'est pas une innovation de l'époque archaïque dans la mesure où plusieurs fouilles permirent la mise au jour de tombes et de tumuli dont l'existence est attestée pour le II^e millénaire. Dans un récent article de 2016, S. Hubert revenait sur ces sépultures particulièrement anciennes¹⁶⁷ : elle notait que certains lieux d'inhumation agissaient déjà à cette époque comme de véritables marqueurs sociaux permettant à d'illustres individus (ayant existés mais probablement héroïsés par les générations ultérieures)

¹⁶⁵ ROHDE 1925, p.130-131. Les Thébains auraient selon Pausanias (IX, 18, 3) fait venir les os d'Hector de Troie dans leur ville, sous les ordres d'un oracle. Voir également l'exemple de Tégée ci-dessous, p.256.

¹⁶⁶ Plutarque, *Vie de Cimon*, 8, 6-9. Thucydide, dans sa narration de l'événement, ne fait absolument pas mention des os de Thésée et préfère le recontextualiser dans le cadre des premières opérations menées par la ligue de Délos en Égée. Difficile tout de même de ne pas voir dans la prise de Skyros un objectif propre aux ambitions des Athéniens, celui de profiter de l'hégémonie qui leur était confiée afin de récupérer les os d'un de leurs plus fameux ancêtres de la cité.

¹⁶⁷ Voir HUBERT 2016, p.67-79.

de se particulariser dans la mort et d'être honorés par les populations qui leur succédaient. À Kolona d'Égine, les archéologues ont exhumé de l'intérieur d'une tombe – située à quelques mètres seulement de la porte sud de l'enceinte helladique – les restes d'un individu masculin de grande taille¹⁶⁸. Cette découverte intéresse précisément notre propos parce que d'une part le corps de l'homme était accompagné d'un ensemble d'objets précieux (diadème d'or, amphores peintes, pièces d'armure) permettant de l'identifier comme un guerrier de renom – peut-être même un chef militaire prestigieux – décédé ; mais aussi parce que ces fouilles ont permis de mettre clairement en lumière le fait que la tombe fut réutilisée et intégrée dans une tour lors d'une modification ultérieure du tracé de la fortification. Ainsi donc, les Anciens avaient délibérément choisi d'adjoindre à leur fortification la protection d'un ancêtre dont la mémoire avait perduré à travers le temps en usant de la position de sa tombe astucieusement mise en place, et ce dès le II^e millénaire. Le fait n'est pas anodin, d'autant qu'un phénomène similaire peut être constaté à la célèbre porte des Lions de Mycènes : encore aujourd'hui, une vaste tombe circulaire (A) est visible immédiatement à droite lorsque l'on entre par la porte principale de la citadelle : c'est précisément ici, le long de la route remontant vers les pentes supérieures de l'acropole, qu'étaient enterrés, depuis environ 1600, les membres des familles royales mycénienne. Lorsque la fortification fut étendue à la fin du XIII^e siècle, ce monument funéraire royal avait été englobé par l'enceinte, dont la porte se situait à quelques mètres seulement¹⁶⁹. À noter qu'un autre ensemble de tombes importantes (celle dite de Clytemnestre) se situait à quelques dizaines de mètres plus en contrebas de la porte, toujours sur le chemin vers la porte¹⁷⁰. Sur cette base – et celle de quelques autres exemples¹⁷¹ – Hubert affirme que le positionnement des tombes et des monuments funéraires des élites sociales à proximité de la porte démontrait que ces lieux revêtaient à l'Helladique, un aspect bien plus complexe que leur simple utilité pragmatique. Déjà donc, les dynasties mycénienne utilisaient la mémoire et les restes mémoriels de leurs ancêtres afin d'affirmer leur pouvoir et d'en renforcer la légitimité, inspirée

¹⁶⁸ GAUB 2010, p.168-170.

¹⁶⁹ NILSSEN 1968, p.606-607.

¹⁷⁰ CULTRARO 2006, p.138-139.

¹⁷¹ L'auteur (HUBERT 2016) évoque notamment le cas de Ayia Irini sur l'île de Kéos où ont été retrouvées deux tombes d'élite à proximité de la porte sud-est de l'enceinte : elles appartenaient à des élites locales, en témoignent les deux chambres rectangulaires recouvertes de terre qui se trouvaient par-dessus, p.71. À Malthi dans le Péloponnèse, une tombe fut retrouvée à proximité d'une porte, accompagnée d'une pièce constituée de deux chambres dans lesquelles se trouvaient des restes d'animaux (peut-être des offrandes pour les morts à proximité, ou les restes de sacrifices), p.71-73.

par de grandes figures du passé, mais également afin de bénéficier des vertus apotropaiques et défensives de ces défunts¹⁷².

Les sources mentionnent par ailleurs d'autres situations où les portes des enceintes et acropoles fortifiées figuraient parmi les haut-lieux de l'exposition des héros et des grands personnages historiques¹⁷³. Déjà dans l'*Illiade*, la tombe des légendaires Ilon et Laomédon étaient associées avec l'une des portes de la ville où les Troyens tenaient conseil¹⁷⁴. En plus des quelques exemples anciens que nous venons d'évoquer, il semble peut-être qu'au moins un des héros fondateurs des fortifications de Thèbes fût enterré à proximité des portes de la ville. Cette information est confirmée par Eschyle qui écrit dans *Les Sept contre Thèbes* que la porte nord de la ville se trouvait « près du tombeau d'Amphion, fils de Zeus »¹⁷⁵. L'existence du sépulcre d'Amphion est également attestée d'une part par Euripide qui ne donne pour autant aucune indication topographique réellement plus précise¹⁷⁶, d'autre part par Pausanias qui précise dans la *Périégèse* que les deux frères partageaient un tombeau qui était semble-t-il constitué d'un monticule de terre¹⁷⁷. Ce dernier aurait été identifié lors d'une fouille menée par des archéologues grecs au cours du XX^e siècle : en effet, fut alors découvert au nord de la Cadmée un tumulus dont les composantes ont été datées entre le début et la fin de l'Helladique¹⁷⁸. Si l'existence de la tombe d'Amphion et de Zéthos est vraisemblable, son lien avec une porte de la Cadmée ne fait pour autant pas consensus : dans un article de 2004, D. Berman remettait en cause l'existence de la porte « Borroïenne » mentionnée par Eschyle¹⁷⁹. Se basant sur l'absence de trace archéologique attestant de la présence d'une porte à cet endroit de la muraille, l'auteur développe l'idée qu'Eschyle aurait inventé ladite porte – qu'il est par ailleurs le seul à

¹⁷² RODHE 1925, p.134-137 montrait bien qu'il existait un lien très fort entre le culte des héros et le culte des ancêtres dans les cités grecques. Rares sont les héros honorés par une cité avec laquelle ces derniers n'avaient aucune connexion de quelque sorte que ce fut.

¹⁷³ Précisons ici que les corps de tels individus pouvaient sans problème être enterrés dans l'enceinte de la ville : leur comportement et leurs valeurs dans la vie avaient suffi à les distinguer jusque dans la mort, leur cadavre n'étant pas considéré comme un potentiel pollueur (PARKER 2003, p.42-43).

¹⁷⁴ Homère, *Illiade*, X, v.414 sq. Voir également BROWN 2017, p.155-156 sur ce sujet.

¹⁷⁵ Eschyle, *Sept contre Thèbes*, v.526 (texte établi et traduit par MAZON P., 1950) : : *Annexes*, ESCH 10, p.22.

¹⁷⁶ Euripide, *Les Suppliants*, v.664-665 (texte établi et traduit par PARMENTIER L. et GREGOIRE H., 1994). « Enfin, les chars de guerre avaient pris leur quartier au pied du vénéré sépulcre d'Amphion ». On peut tout de même déduire de ce passage que le tombeau se situait à l'extérieur des murs, proche de l'une des portes de la ville où les armées s'apprêtaient à combattre.

¹⁷⁷ Pausanias IX, 17, 4. Il est intéressant de relever que le *Périégète* évoque une histoire selon laquelle les habitants de Tithorée de Phocide venaient chaque année s'emparer d'un peu de terre de ce monticule afin de rendre leurs récoltes plus prolifiques, obligeant ainsi les Thébains à défendre ce monticule. Si la terre où reposaient les héros avait la propriété de rendre les autres fertiles, n'est-il pas logique de voir le tombeau installé à l'extérieur des murs de la Cadmée, où se situaient les champs mis en culture par les Thébains ?

¹⁷⁸ CADOGAN 1986, p.58.

¹⁷⁹ BERMAN 2004, p.6-10.

mentionner – afin de pouvoir relier le tombeau des deux frères à la muraille qu’ils avaient construite. Néanmoins, on pourrait objecter qu’il serait tout à fait improbable que seule la section nord des murs de la Cadmée ne fût pas dotée de portes tandis que de nombreuses autres avaient été percées le long de toutes les portions de l’enceinte¹⁸⁰. Si l’argument est fragile, il ne peut pas pour autant être balayé d’un revers de la main et la question d’une potentielle porte à proximité de la tombe des mythiques frères de Thèbes mériterait certainement d’être étudiée plus en profondeur¹⁸¹.

Dans d’autres cas en Grèce encore, les portes semblent avoir joué ce rôle d’exposition des héros décédés. À une époque encore très reculée d’Élis, Pausanias rapporte dans une anecdote intéressante que le roi Oxylos enterra son propre fils Aitôlos à l’intérieur même de l’une des portes de la fortification :

« Mais comme Aitôlos était mort avant eux, ses parents l’enterrèrent en construisant le monument exactement à l’emplacement de la porte qui conduit à Olympie et au sanctuaire de Zeus. Ils l’enterrèrent de la sorte en vertu d’une prédiction qui interdisait d’enterrer le cadavre à la fois hors de la ville et à l’intérieur. Chaque année, jusqu’à mon époque, le gymnasiarque célèbre un sacrifice en l’honneur d’Aitôlos. » (Pausanias, V, 4, 3-4, texte établi et traduit par CASEVITZ MM. et POUILLOUX JJ., 1999).

La valeur historique de cet extrait est difficile à appréhender. Si la reconstitution de l’histoire d’Oxylos et de sa famille par Pausanias n’a certainement rien de factuelle et de proprement historique¹⁸², nous pouvons légitimement nous questionner sur l’existence, encore à l’époque du Périégète, d’une tombe dans la porte de l’ancienne fortification d’Élis. Ainsi, faut-il considérer que le sacrifice effectué par le gymnasiarque de la ville au II^e siècle de notre ère était réalisé à la porte en question, où se situaient encore les vestiges du tombeau d’Aitôlos, et qu’il était la continuité d’un culte rendu au héros bien plus ancien, déjà en vigueur aux époques archaïque et classique ? Le texte ne permet aucunement de trancher sur ce point ; il reste néanmoins pleinement plausible que Pausanias ait tiré sa version de l’histoire d’Oxylos et de son fils d’une tradition locale, perpétuée à travers les siècles jusqu’à lui, dans laquelle le fils

¹⁸⁰ SYMEONOGLOU 1985 conservait également l’idée d’une porte dans le nord de la première enceinte de la Cadmée.

¹⁸¹ Mentionnons de surcroît que Pausanias (IX, 25, 1 : *Annexes*, PAU 14, p.32) plaçait également un autre tombeau aux portes de Thèbes, celui du légendaire Mécéné, enterré directement à la porte Néitide (**fig.64**). Difficile encore une fois de démêler chez Pausanias ce qui relevait de la mythologie et de ce qui révélait d’une tradition mythologique qui aurait pu lui être rapportée.

¹⁸² Jean Pouilloux, dans la notice de son édition du texte, mentionnait explicitement que la part des faits historiques dans le livre V de la *Périégèse* était particulièrement réduite, laissant place à une forme de récit où « le mythe et l’histoire sont étroitement mêlés » (p.X).

du roi mythique était réputé pour avoir été enterré à la porte de la ville. Cette proximité entre les sépultures de héros et d'illustres ancêtres n'est pas unique dans l'œuvre de Pausanias, nous permettant de supposer qu'il s'agissait bien d'une pratique relativement courante qu'il avait pu observer à plusieurs reprises. Dans un autre passage dont le sens précis demeure problématique, le Périégète notait que « la route directe, qui men[ait] à Thyréa et aux villages de la Thyréatide à partir de Tégée, présentait le monument funéraire d'Oreste, fils d'Agamemnon ; les ossements en [avaient] été dérobés par un Spartiate, à ce que l'on [disait] à Tégée. De [son] temps, la sépulture n'était plus à l'intérieur des portes »¹⁸³. Là encore, il est clair que l'auteur tirait ses informations d'une tradition locale orale qui faisait de l'ancien ennemi spartiate le voleur d'un bien particulièrement précieux pour les Tégéates. Néanmoins, la signification de la dernière phrase employée par Pausanias ne saurait être considérée dans une acception trop littérale. En effet, Hérodote livrait un récit partiellement différent du même événement¹⁸⁴ : selon lui, les os d'Oreste furent également retrouvés par un Spartiate, dénommé Lichas, à ceci près que ce dernier les découvrit dans la cour d'un atelier de forgeron à Tégée¹⁸⁵. Cette version de l'histoire était également reprise par Pausanias plus tôt dans la *Périégèse* (III, 3, 5) : dans ce cas, comment pourrait-il localiser la tombe d'Oreste à la fois dans la cour d'un atelier de forgeron de Tégée et dans les portes de la fortification ? Le seul moyen de contourner la contradiction apparente est, à notre sens, de considérer qu'en grec, la formulation « οὐκέτι πυλῶν ἐντὸς ἐγίνετο ὁ τάφος » utilisée par Pausanias ne signifierait pas que la tombe était située précisément à l'intérieur de la porte comme construction, mais qu'elle serait placée à l'intérieur de la ville et que l'expression, ayant une acception plus générique, serait à comprendre comme « à l'intérieur des murs ».

À Athènes en revanche, c'est bien à la porte Itonienne (**Pl. III, 1**) que Pausanias voyait un monument dédié à l'Amazone Antiope¹⁸⁶, cette dernière ayant selon la légende participé aux batailles devant les murs d'Athènes, où elle mourut. Les fouilles archéologiques n'ont certes mis au jour aucune chambre funéraire dans le secteur de la porte Itonienne, mais elles ont permis la découverte de plusieurs tombes préhistoriques ainsi que d'une sépulture d'époque

¹⁸³ Pausanias, VIII, 54, 4 (texte établi et traduit par JOST M.). Voir le passage dans Annexes, PAU 10, p.31.

¹⁸⁴ Hérodote, I, 67-68.

¹⁸⁵ Pour un article récent sur le transfert des os d'Oreste de Tégée à Sparte et les os de Thésée de Skyros à Athènes et son sens profond, voir FRAGKAKI 2016.

¹⁸⁶ Pausanias, I, 2, 1. Le dialogue *Axiochos* de Pseudo-Platon daté du I^{er} siècle parle lui d'une véritable stèle à l'Amazone, montrant qu'il s'agissait certainement de la tombe mythique d'Antiope. Voir également LALONDE 2019, p.180-183.

géométrique juste à l'Est de cette dernière¹⁸⁷. Plusieurs autres tombes liées aux combats contre les Amazones étaient mentionnées par Plutarque le long de la route partant de la porte du Pirée en direction de l'agora, sans qu'il ne soit pour autant possible de les associer directement à la porte par leur position topographique¹⁸⁸. Enfin, non loin de cette même route de la porte du Pirée, Plutarque affirmait que les Athéniens avaient érigé un *hérôon* en l'honneur de Chalcodon¹⁸⁹ : bien qu'il ait été proposé qu'un petit *naïskos* retrouvé le long de la rue Pouloupoulou à Athènes faisait partie de ce monument, aucune preuve tangible ne permet de corroborer cette thèse qui ne peut donc être considérée comme absolue¹⁹⁰.

Dans la cité d'Amathonte de Chypre, au tout début du V^e siècle, voici ce qu'Hérodote rapporte :

« Les gens d'Amathonte coupèrent la tête d'Onésilos, parce qu'il les avait assiégés, l'emportèrent à Amathonte et la suspendirent au-dessus de leur porte. Cette tête était ainsi suspendue et déjà vide, quand un essaim d'abeilles y entra et l'emplit de rayons de miel. À la suite d'un tel incident, les gens d'Amathonte ayant consulté l'oracle au sujet de la tête, il leur fut répondu de la descendre et de l'ensevelir, et d'offrir chaque année des sacrifices à Onésilos comme à un héros ; que, s'ils le faisaient, ils s'en trouveraient mieux. Ils le firent donc, et le faisaient encore de mon temps. » (Hérodote, V, 114, 1-2, texte établi et traduit par LEGRAND P.-E., 1946)¹⁹¹.

Une fois encore, l'ensemble du récit reconstitué ici par Hérodote ne saurait être pris au pied de la lettre : le passage des abeilles, très artificiel, évoquait certainement la légende d'un avertissement divin adressé aux habitants d'Amathonte, qui se seraient par la suite empressés de consulter l'oracle afin de connaître la marche à suivre pour réparer leur offense. Après avoir été exposée aux yeux de tous à la porte de la cité, la tête du héros fut certainement enterrée à proximité de cette dernière. En effet, la fin de notre extrait suggère qu'Hérodote s'était lui-même rendu à Amathonte et y avait constaté l'existence d'un culte en l'honneur d'Onésilos. Dès lors, l'association directe qu'il opère entre le crâne du héros et la porte d'Amathonte, à

¹⁸⁷ AVRAMIDOU 2014, p.135.

¹⁸⁸ Plutarque, *Vie de Thésée*, 27, 1-3. Voir AVRAMIDOU 2014, p.127-130 pour un retour sur ces fameuses « tombes » dont certaines n'étaient peut-être que de simples mémoriaux. Il est évident que ces dernières ne contenaient pas les corps des Amazones et que d'autres tombes dans le secteur, très anciennes, avaient été associées à ces dernières. Là encore, la croyance des Anciens était certainement plus importante que la réalité des faits.

¹⁸⁹ Plutarque, *Vie de Thésée*, 27, 4 : *Annexes*, PLUT 3, p.34

¹⁹⁰ MILES 2015, p.102-104.

¹⁹¹ Pour ce passage en grec et celui de l'attaque d'Onésilos contre Salamine de Chypre, voir *Annexes* HERO 13 et 14, p.26.

travers la narration d'une histoire qu'il avait entendue sur place, ne nous paraît pas anodine et nous estimons par conséquent qu'il y a tout lieu d'imaginer que le crâne d'Onésilos fût enseveli à proximité directe de la porte en question, du moins, que c'était la croyance commune parmi les citoyens d'Amathonte¹⁹². Il est également particulièrement frappant de noter qu'ici, ce n'est pas un individu légendaire qui était honoré par la cité mais bien un homme réel qui fut héroïsé directement après sa mort.

Du point de vue strictement archéologique, les restes qui attestent la mise en place de tombes héroïques aux portes ne sont pas légion¹⁹³. Le cas d'Érétrie en Eubée, bien que déjà très largement étudié¹⁹⁴, a toute sa place dans le panorama d'exemples que nous tentons d'établir. En effet, plusieurs campagnes de fouilles furent menées par l'école suisse d'archéologie en Grèce, dans le courant des années 1960, dans le secteur de la porte ouest de la cité eubéenne située sur la route menant de la cité vers Chalcis (**Pl. XXVI, 1 et XXVII, 1 & 2**)¹⁹⁵. Loin d'être restées vaines, ces excavations permirent la mise au jour d'une nécropole située à proximité directe de l'enceinte d'Érétrie, à quelques mètres au sud de l'emplacement de la porte fortifiée. Celle-ci était composée d'une part d'un ensemble d'urnes – sept grands chaudrons de cuivre à l'intérieur desquels étaient enveloppées les cendres d'individus adultes selon la coutume homérique – et d'autre part neuf tombes d'inhumations en fosse d'enfants, toutes datées de l'époque géométrique (entre 720 et 680). Cette découverte demeurerait exceptionnelle à plusieurs titres : d'abord parce qu'il était tout à fait étonnant de retrouver une nécropole située à cet endroit de la ville quand une autre nécropole géométrique plus étendue se situait plus de 700 m au sud en direction de la mer, conférant à celle de la porte de l'ouest un caractère spécial et distinctif. Ce caractère exceptionnel de ces sépultures était renforcé par le contenu mobilier qui avait été enseveli avec les défunts, parmi lequel figuraient entre autres plusieurs objets en métaux précieux et de très nombreuses armes¹⁹⁶. Enfin et surtout, la nécropole se distinguait par la construction d'un monument constitué d'une vaste base triangulaire, réalisée à l'aide de

¹⁹² La porte de la cité devenait ainsi à la fois le lieu où Onésilos avait été humilié par ces citoyens, mais également le lieu où ces derniers réparèrent leur offense aux dieux, suivant l'ordre d'un oracle, en lui dédiant une tombe et en l'honorant comme un héros.

¹⁹³ Nous développerons ici davantage l'*hérôon* d'Érétrie, notons toutefois que les restes de sept individus incinérés et placés dans une tombe en T, datée de la fin du IV^e - début III^e siècle, ont pu être excavés à l'une des portes de Chersonèse en Thrace. Tout comme à Érétrie, il est particulièrement difficile de retranscrire la chronologie fine entre la tombe et la fortification, d'où l'impossibilité de savoir laquelle d'entre-elles existait avant l'autre (WEIBL 2012, p.182 et FRÖHLICH 2013, p.234-235).

¹⁹⁴ Sur l'*hérôon* d'Érétrie, voir : BERARD 1970 et 1998 ; DE POLIGNAC 1984 ; CRIELAARD 1998 et BLANDIN 1998.

¹⁹⁵ Le cas d'Érétrie ne nous est connu que par l'archéologie : aucune source textuelle ni épigraphique ne mentionne la présence de la nécropole à l'entrée ouest de la ville.

¹⁹⁶ Voir l'inventaire réalisé par BERARD 1970, p.13-33.

grandes plaques de calcaire positionnées horizontalement sur le sol, ainsi que d'un péribole, tous deux datés des premières années du VII^e siècle (**Pl. XXIX, 1 & 2**)¹⁹⁷. Le caractère cultuel de ce monument (et donc des tombes qui l'accompagnaient) est attesté par un dépôt votif au centre même de la plateforme triangulaire, où furent retrouvées plusieurs céramiques et pièces militaires (épées, têtes de flèches), ainsi qu'un *bothros* situé à quelques mètres au sud-ouest de celui-ci : il était donc possible de déduire que les défunts ensevelis à cet endroit furent honorés bien après leur mort dans la cité. L'ensemble fut remanié à plusieurs reprises, notamment dans le dernier quart du VII^e siècle où fut installé, sur le lieu du précédent *bothros*, « un bâtiment à fondations de pierres, une sorte d'*oikos*, à fonction d'*andréion* ou d'*hestiatorion* »¹⁹⁸.

L'interprétation et le sens d'un tel édifice ont par ailleurs été longuement discutés. Claude Bérard avait montré, sur la base de la grande richesse du contenu des tombes, de l'existence même d'un monument de pierre et du caractère cultuel donné à l'ensemble, que la nécropole et ses édifices successifs constituaient un *Hérôon* dans lequel auraient été ensevelis plusieurs membres d'une aristocratie ancienne. En effet, l'individu retrouvé dans la tombe n°6 était, comme en témoignent indubitablement les armes retrouvées aux côtés de son urne, un chef de guerre prestigieux qui faisait ainsi figure, pour reprendre la formule de l'auteur, de « prince » local. Ce personnage, alors considéré comme un véritable héros de la ville pour ses exploits militaires en devenait également le protecteur et le gardien (à l'instar de nombreux héros enterrés à l'intérieur des murs des cités). L'aristocratie de la ville s'emparait alors de l'image de cet illustre ancêtre et l'exposait à des fins politiques, dans le contexte d'une cité nouvellement formée : par transmission, la grandeur et les vertus associées au « prince » défunt devenaient celles de l'ensemble de l'oligarchie érétrienne¹⁹⁹. Dans les années qui suivirent, la mise en terre d'autres individus de cette même aristocratie aux côtés de cet illustre personnage dans l'*Hérôon* montrait aussi très bien comment la descendance de ce dernier s'était servie de l'image héroïque associée à son ancêtre afin de réaffirmer le caractère exceptionnel de son statut²⁰⁰ et de marquer le prestige de sa lignée²⁰¹.

¹⁹⁷ Le triangle de pierre constituait également une protection contre le vol des reliques : protégées par une couverture de pierres, il devenait très difficile de s'emparer des ossements et urnes cinéraires contenus dans les tombes.

¹⁹⁸ BERARD 1970, p.65.

¹⁹⁹ DE POLIGNAC 1984, p.20 et 140-151 et 2000, p.149-150 : l'auteur montre bien que l'oligarchie archaïque « se définissait par référence aux héros locaux en lesquels elle reconnaissait ses ancêtres ». Sur l'utilisation politique des héros, notamment à Érétrie, voir BERARD 2017, p.89-105.

²⁰⁰ CRIELAARD 1995, p.47.

²⁰¹ Cet exemple d'Érétrie trouve un parallèle intéressant à Milet en Ionie, bien qu'aucune source archéologique n'atteste la réalité de ce second cas : Pausanias indique que la tombe de Neileus, fondateur de Milet, se trouvait à

Si le fait que les Érétriens firent de l'individu de la tombe 6 une figure locale et un protecteur de la ville semble solidement établi pour la majorité des chercheurs, le lien que la sépulture de ce dernier entretenait avec la porte semble plus difficile à établir avec assurance, et ce pour des motifs essentiellement d'ordre chronologique. Claude Bérard, inspiré des remarques de Clemens Krause, considérait dans son analyse des années 70 qu'il existait à Érétrie, dès l'époque géométrique, une fortification dont la porte avait déjà à l'époque été aménagée dans une zone sensiblement identique à la porte de l'ouest telle que nous la connaissons encore aujourd'hui²⁰². Dès lors, il aurait été effectivement possible que la tombe du « prince » fût délibérément installée à proximité de la porte, du côté interne à la ville. Cependant, cette démonstration reposait intégralement sur l'existence d'une portion de mur, visiblement très ancienne, située à quelques mètres au nord de l'ouverture de la porte actuelle. Des fouilles plus récentes ont depuis permis de démontrer avec précision que cette section constituait en réalité un mur de canalisation destiné à endiguer la rivière qui s'écoulait à cet endroit²⁰³. Faute de preuve matérielle tangible, l'hypothèse d'une enceinte fortifiée de l'époque géométrique à Érétrie ne saurait donc être retenue, emportant par conséquent avec elle l'idée que l'*Hérôon* avait été installé à proximité d'une porte de la ville à dessein. Les données chronologiques dont nous disposons aujourd'hui tendent à montrer que la première phase de la construction de l'enceinte basse de la ville ne remonterait au plus tôt qu'au milieu du VI^e siècle²⁰⁴. La porte avait donc été réalisée plus tard sur la route menant vers la cité voisine de Chalcis : pour autant, peut-on dire que celle-ci fut aménagée directement à côté de l'*Hérôon* à des fins défensives ? Nous sommes davantage portés à croire que la topographie du lieu, la disposition de la route et le déplacement organisé du cours de la rivière vers le sud avaient obligé les ingénieurs à choisir cette position spécifique pour construire la porte²⁰⁵ (**Pl. XXVII, 1 & 2**). Difficile dans ce cas de voir un autre lien entre la construction de la porte et le héros de

proximité de la porte menant au sanctuaire de Didymes (VII, 2, 6). Ce héros avait été une grande figure de l'oligarchie milésienne qui s'était servie de son image pour légitimer sa position. Un décret de la cité (*I Miles*¹, 187), daté de la seconde moitié du V^e siècle, rapportait l'ostracisation de la cité de plusieurs membres de l'aristocratie, dont plusieurs étaient plus ou moins liés à Neileus et sa descendance (voir SWEENEY 2013, p.50-53). On voit donc bien qu'encore une fois, un héros avait semble-t-il été utilisé par l'oligarchie pour réaffirmer sa position au sein d'une cité où l'idéal démocratique tendait à s'imposer sous l'impulsion d'Athènes.

²⁰² Selon Bérard, il aurait été improbable de voir Érétrie dénuée de fortifications jusque dans les dernières années de l'époque archaïque, notamment dans le contexte de la guerre lélantine (p.68).

²⁰³ Voir FACHARD 2004, p.95-96 et FACHARD *et alii* 2017, p.141-180.

²⁰⁴ KRAUSE 1972, p.22-29 et FACHARD 2004, p.96-99.

²⁰⁵ En effet, le détournement du cours de la rivière vers le sud créait une limite naturelle que la fortification du secteur ouest ne pouvait pas dépasser : inclure la rivière à l'intérieur du périmètre de l'enceinte aurait créé des complications et des risques, engageant des travaux de compensation importants. De plus, la rivière offrait une protection naturelle supplémentaire à la fortification dont il aurait été dommageable de se priver (voir ci-dessus, p.47-48).

la tombe n°6 que celui d'une concomitance géographique, d'autant que Bérard lui-même constatait qu'« à partir du VI^e siècle, il n'existe aucune preuve que l'*Hérôon* archaïque ait été l'objet d'une vénération ou simplement d'une attention particulière »²⁰⁶. Le désintérêt pour le héros d'époque géométrique pourrait correspondre, selon les chercheurs, aussi bien à un oubli progressif des haut-faits de cette lignée de haut rang qu'à un recul de l'idéal oligarchique dans une cité qui tendait à imposer le modèle égalitaire et à refuser la mise en valeur de grandes figures aristocratiques, notamment à partir du moment où Athènes imposa son influence sur l'île. Un lien pourrait potentiellement être fait avec la cuisante défaite subie par les Érétriens face aux troupes perses en 490 : le héros protecteur de la cité avait à cette occasion failli à sa mission²⁰⁷. Enfin, peut-être que, dans l'esprit des Anciens, la nécessité d'une telle protection héroïque décroissait à mesure que les fortifications et défenses artificielles se renforçaient. Toujours est-il que le monument, même dénué d'un culte régulier, avait tout de même dû rester au moins partiellement visible aux yeux des passants, de fait proche d'un lieu à haute visibilité qu'étaient les portes, pendant une bonne partie des VI^e et V^e siècles²⁰⁸ avant d'être progressivement recouvert et voir ses matériaux être réutilisés dans de nouvelles constructions (Pl. XXX, 1). Ceci montrait donc également que les Érétriens avaient respecté, au moins pendant un temps, la dimension sacrée de l'espace et considéré le prince inhumé à l'intérieur comme le protecteur de la ville avant que cette coutume ne fût progressivement abandonnée. En définitive, que dire du rapport entre l'*Hérôon* et la porte ouest d'Érétrie ? Il resterait tout de même, à notre sens, très périlleux d'affirmer que le héros qui avait été honoré comme un protecteur de la cité fut véritablement un « gardien de la porte ». Si de fait, les tombes de ces élites aristocratiques s'étaient vues associées topographiquement à une porte des années après leur installation et avaient été respectées par les Anciens, la chronologie empêche de considérer que ces derniers avaient réalisé l'opération avec l'idée d'obtenir de ces ancêtres une protection spécifique et précise de l'entrée mais que ceci relevait plutôt d'une mise sous tutelle de la ville et de la communauté tout entière²⁰⁹. De plus, comme le faisait également remarquer récemment Bérard, le héros jouait un rôle politique éminent, celui d'un « trait d'union entre la vieille ville

²⁰⁶ BERARD 1970, p.66.

²⁰⁷ Hérodote, VI, 100-102.

²⁰⁸ C'est assurément dans cette période que la position du héros reste la plus mystérieuse : la disparition de ce dernier ne pouvait pas avoir été brutale, son culte et sa mémoire ayant certainement disparu progressivement, au fil des générations. Dans l'impossibilité d'obtenir une chronologie très fine de la disparition du culte et de la construction de l'enceinte, il n'est pas possible d'affirmer s'il avait toujours un rôle prépondérant pour les Érétriens dans les années qui suivirent l'édification de la porte (auquel cas, il aurait effectivement pu en être le protecteur).

²⁰⁹ Nous ne dénisons pas ici que le prince de la tombe n°6 fut un protecteur de la ville, nous sommes simplement dubitatifs quant à son lien explicite avec les portes.

mycénienne et la nouvelle cité historique »²¹⁰. Une chronologie beaucoup plus fine des différentes composantes de ce secteur pourrait tout de même davantage éclairer les liens – ou l’absence de liens – entre la porte et l’*Hérôon*.

Un autre cas intéressant a pu être relevé à Amphipolis, où des fouilles menées dans le secteur du musée de la ville ont permis une double-découverte²¹¹. Premièrement, les archéologues ont mis au jour une nouvelle porte de l’enceinte, attribuée à l’Athénien Hagnon à la fin du v^e siècle (**Pl. LII, 1**). À quelques mètres seulement de cette entrée, c’est dans la cour d’un édifice du v^e siècle que fut mise au jour une tombe (**Pl. LIII, 1**) dans laquelle se trouvait un larnax contenant les ossements d’un individu masculin d’un âge compris entre 35 et 43 ans, ainsi qu’une couronne dorée. La première fosse était visiblement accompagnée d’une seconde, d’époque vraisemblablement identique, dans laquelle se trouvaient cette fois-ci plusieurs fragments de vaisselle et de céramiques qui constituaient peut-être des dépôts d’offrandes pour le défunt voisin. Cette découverte est tout à fait intéressante car la position et le contenu de la sépulture montrent bien qu’il s’agissait d’un individu exceptionnel qui s’était vu offrir l’honneur d’être enterré à l’intérieur des murs. Les traces d’un potentiel culte peuvent renforcer l’idée, soutenue par Koukouli-Chrystanthaki, que cette tombe devait être celle d’un héros de la cité, et notamment celle du général spartiate Brasidas, que les citoyens d’Amphipolis honorèrent comme un héros après sa mort pour la défense de la cité selon Thucydide²¹². De l’aveu de l’auteure elle-même, cette hypothèse ne saurait être considérée comme absolue et il est tout à fait possible que cette tombe ne fut pas celle du Spartiate mais plus simplement la tombe d’un grand dignitaire de la cité²¹³.

Ainsi, c’est de ces quelques exemples qu’émergent plusieurs observations. D’abord, il apparaît assez clairement que le culte du héros était presque toujours lié à une personnalité locale de grande envergure²¹⁴, à un ancêtre commun dont les haut-faits, la gloire et la dignité rayonnaient à travers le temps sur la communauté à laquelle il était attaché²¹⁵. Lorsqu’il n’était pas en lien direct avec la cité, comme c’était le cas d’Onésilos à Amathonte, c’est bien sous la

²¹⁰ BERARD 2017, p.102-104.

²¹¹ Sur la porte et la tombe est d’Amphipolis : voir KOUKOULI-CHRYSTANTHAKI 2002, p.60-74.

²¹² Thucydide, V, 11, 1. Comme nous l’avons vu à Amathonte, le héros est ici bien connu des habitants et n’était pas un ancêtre associé à une histoire très reculée.

²¹³ La problématique est d’autant plus grande que Thucydide (V, 11, 1) affirme explicitement que le corps de Brasidas fut enterré certes à l’intérieur des murs, mais à proximité de l’agora et non pas d’une porte.

²¹⁴ ROHDE 1925, p.135-137 ; PARKER 2005.

²¹⁵ C’est ce qui amenait RODHE 1925, p.136-139 à parler d’un véritable « culte des ancêtres » en ce qui s’agissait des héros.

contrainte d'un oracle divin que les Anciens honorèrent un individu étranger à la cité comme un héros²¹⁶. Ce culte des héros permettait alors aux cités de mettre en exergue un passé prestigieux (plus ou moins lointain dans le temps) en vantant des valeurs et vertus qui étaient associées à ces personnalités. Pour ce qui est des liens entre héros et portes des villes en revanche, nous avons constaté qu'ils étaient parfois compliqués à établir avec assurance. En effet, plusieurs des situations développées ci-dessus ne reposent que sur les écrits parfois très tardifs de Pausanias et Plutarque, qu'il est plus ou moins difficile d'appréhender : si les auteurs rapportaient très probablement des traditions locales anciennes dont ils avaient eu connaissance et qui ne sont pour nous pas sans intérêt, il n'est pas toujours possible de connaître avec précision l'époque à partir desquelles les héros commencèrent à être inhumés aux portes. Qui plus est, comme nous l'avons démontré avec le cas de l'*Hérôon* d'Érétrie, la proximité géographique entre la sépulture d'un héros et la porte d'une enceinte ne signifiait pas nécessairement que celui-ci en était le protecteur direct²¹⁷. Dès lors, on pourrait légitimement se demander si cette association des héros, au moyen de leurs sépultures, était véritablement fréquente ou s'il ne s'agissait pas de ce que l'on pourrait qualifier « d'effet de sources ». Pour notre part, nous estimons que les mentions répétées de cette pratique, même chez des auteurs tardifs, ne sauraient être totalement anodines et qu'elles reposaient selon toute probabilité sur des faits réels qu'ils avaient pu constater et dont nous connaissons aujourd'hui des traces très anciennes, parfois bien antérieures à l'émergence même de la *polis* en Grèce. Par ailleurs, peu de lieux publics de la cité – à l'exception peut-être de l'*agora* et des grands centres culturels – offraient une position aussi avantageuse et une exposition aussi forte que les grandes portes urbaines, en en faisant ainsi parfois des lieux privilégiés de l'expression d'une forme d'hommage à d'illustres individus et de transmission d'un message politique et social.

B) LES PORTES DE LA VILLE COMME UN EMPLACEMENT FUNÉRAIRE DE PRESTIGE ?

Si l'existence des tombes de héros aux portes des villes semble plus ou moins assurée, la présence de nombreuses nécropoles dans le périmètre environnant les portes est, comme nous

²¹⁶ Rappelons également qu'Onésilos était, selon Hérodote, le frère du roi Gorgos de Salamine de Chypre. Il n'était donc pas un complète inconnu sur l'île (Hérodote, V, 104).

²¹⁷ De la même façon qu'il n'était pas possible d'associer chaque sanctuaire devant les portes de la ville à la protection de ces dernières. Néanmoins, de fait, l'association d'un sanctuaire ou d'une sépulture héroïque donnait à la porte une importance particulière.

l'avons esquissé en introduction, un fait strictement indéniable²¹⁸ ; et somme toute relativement logique une fois considérée la règle de l'inhumation *extra-muros*. On peut citer entre autres, parmi les grandes villes de notre corpus, les différentes nécropoles des portes d'Athènes²¹⁹, la grande nécropole du secteur sud de Thasos²²⁰, les trois nécropoles d'Érétrie²²¹, la nécropole d'Oiniadai ou encore plusieurs nécropoles de Corinthe²²². La présence de ces espaces funéraires aux entrées des villes entraînait des modifications considérables du paysage, la monumentalité des tombes donnant un aspect visible tout à fait particulier au secteur des portes. Au-delà d'une modification purement paysagère, la présence de nécropoles modifiait aussi profondément le rapport que les Anciens pouvaient entretenir avec les entrées de la ville : nombre de citoyens et d'habitants des cités grecques devaient avoir au moins un si ce n'est plusieurs membres de leur famille enterrés quelque part au-dehors d'une des portes de la ville. Comme le suggère l'anecdote rapportée par Théophraste²²³, des cortèges et convois funèbres devaient régulièrement franchir les portes de la ville pour rejoindre l'extérieur des murs dans un moment solennel. L'espace devant l'entrée se trouvait alors transformé par l'action des vivants dans le but d'honorer les morts et pouvait ainsi devenir un lieu commémoratif important où les élites pouvaient exposer à la vue de tous des marqueurs de prestige social et la cité mettre en avant des vertus qu'elles estimaient convenables aux citoyens : l'objectif de cette analyse sera d'essayer de voir, à travers une vision certes majoritairement athéno-centrée si, comme Pierre Gros avait pu le constater pour les Romains²²⁴, les emplacements les plus proches des portes étaient aussi les plus prestigieux et s'ils revêtaient un caractère particulier aux yeux des Grecs.

²¹⁸ BERARD 2016, p.162-163.

²¹⁹ À Athènes, en plus du Dipylon et de la porte sacrée développés ci-dessous, voir par exemple les nécropoles à la porte VI dite d'Acharnes (KURTZ 1971, p. 35, 69-70 et 90 ; DE GRECO 2014, p.815-823), à la porte de Diocharès (KURTZ 1971, p.35, 69-70 et 90), à la porte XII (KURTZ 1971, p.50, 69-70 et 90 ; DE GRECO 2011, p.412), à la porte XIII (DE GRECO 2011, p.415),

²²⁰ GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p.51 et 149-150 pour la nécropole dans la section sud de la cité, non loin des portes de Zeus et d'Héraklès.

²²¹ FACHARD *et alii*, 2017, p.160.

²²² BLEGEN *et alii*, 1964, p.13-15. Ces quelques exemples ne sont pas exhaustifs : la présence de nécropole aux portes est si souvent attestée que le repérage de tombes proches d'un secteur de la muraille permet généralement d'émettre l'hypothèse qu'une porte se trouvait à proximité.

²²³ Théophraste, *Caractères*, XIV, 13. Voir le texte dans *Annexes*, THEO 1, p.37.

²²⁴ GROS 2015, p.39-52.

B.1) *Les tombes des hommes illustres aux portes : un honneur distinctif ?*

Dans son récit des événements de Sicile autour des années 367-366, voici ce que rapportait Diodore à propos de la succession compliquée du tyran de Syracuse Denys l'Ancien :

« Denys le Jeune lui succéda comme tyran. Il commença par réunir la foule en assemblée et l'invita avec des paroles pressantes à lui conserver le dévouement qui faisait partie de l'héritage paternel, puis, après avoir célébré des funérailles magnifiques en l'honneur de son père qu'il ensevelit sur l'acropole près des Portes Royales, il exerça le pouvoir en toute sécurité. » (Diodore de Sicile, XV, 74, 5, texte établi et traduit par VIAL C., 1977)²²⁵.

Si le texte est explicite quant au positionnement de la tombe auprès des portes de Syracuse, l'identification et la localisation précise de ces dernières n'est pas aisée au premier abord. En premier lieu, précisons que la mention de « ταῖς βασιλίσι καλουμέναις πύλαις » est selon toute probabilité une référence anachronique dont Diodore avait peut-être lui-même conscience, l'emploi de « καλουμέναις » en étant un signe : en effet, depuis la fondation de la cité par le corinthien Archias dans le courant du VIII^e siècle²²⁶, aucun homme de pouvoir – Denys y compris – n'avait eu l'honneur de posséder la dignité de « βασιλεύς », ce privilège ne fut d'ailleurs attribué à Agathocle qu'un demi-siècle plus tard²²⁷. L'auteur sicilien devait donc faire référence à une porte de Syracuse dont le nom avait fluctué dans le temps²²⁸. La localisation de cette entrée est grandement facilitée par sa proximité avec l'acropole de Syracuse, qui figure *in extenso* dans le passage ci-dessus. Par chance, l'acropole était déjà mentionnée bien plus tôt dans la *Bibliothèque historique*, au travers d'un épisode dans lequel Diodore narrait la construction d'une citadelle fortifiée sur les hauteurs de l'acropole, qu'il situait sur l'île d'Ortygie, à l'est de Syracuse²²⁹. Ainsi donc, cette information topographique précise permet l'exclusion de toutes les portes de la grande enceinte des Épipoles et restreint le champ de recherche aux quelques portes de l'acropole et de la citadelle de Denys, dans le cœur historique de la cité. Parmi les quelques solutions restantes, une retient particulièrement

²²⁵ Voir texte grec en *Annexes*, DIOD 6, p.9.

²²⁶ HANSEN 2004, p.225.

²²⁷ Diodore lui-même ne se trompe pas : il ne qualifie jamais Denys de Syracuse de « roi » mais emploie systématiquement le terme de « tyran ». Il en allait de même pour Gélon, Hiéron et Thrasybule de Syracuse.

²²⁸ Se pose dès lors la question de l'emploi du terme « βασιλίσι » pour qualifier la porte. On pourrait conjecturer que d'autres personnages, considérés comme de véritables « βασιλείς », y furent enterrés jusqu'au I^{er} siècle, donnant ainsi un nom nouveau à cette entrée de l'ancienne enceinte syracusaine.

²²⁹ Diodore, XIV, 7, 2-3.

l'attention et se distingue par son évidence : il apparaît en effet, selon Plutarque, que la citadelle de Syracuse ait été directement associée à un lieu qualifié par lui-même de *pentapyles*²³⁰. Il semble donc très probable que les portes auprès desquelles fut enseveli Denys l'Ancien chez Diodore correspondaient à ces *pentapyles*, qui constituaient par ailleurs pour Plutarque un lieu fort et marquant à l'intérieur de la ville²³¹. C'est donc là que le jeune tyran pouvait à la fois rendre hommage à son père en honorant sa mémoire et mettre en scène son nouveau pouvoir, insistant sur la dimension dynastique et le prestige d'une lignée naissante. Ainsi, le choix de l'emplacement de la tombe de Denys l'Ancien ne saurait être la conséquence d'un complet hasard et relevait davantage d'un choix politique : les portes en question, en plus d'être situées à l'intérieur des grands remparts, constituaient un emplacement de choix pour la transmission d'un message fort. On constate donc ici avec clarté le principe selon lequel le défunt était honoré par le lieu où il était enterré²³², mais également sa réciproque qui voulait que le lieu gagnât encore davantage en importance par la présence d'une sépulture aussi prestigieuse²³³.

À Athènes, que dire des restes de Thucydide qui, à en croire Pausanias, aurait bénéficié d'un mémorial proche de la porte Mélitide de la ville (**Pl. III, 1**) après avoir été assassiné lors de son retour dans sa cité natale aux environs de 404²³⁴ ? Bien que le terme de « μνημά » employé par le Périégète ne fasse pas nécessairement référence à une tombe où auraient été ensevelis les restes de l'historien, Plutarque précise dans la vie de *Cimon* qu'après avoir été tué en Thrace, « on rapporta ses cendres dans l'Attique, et l'on [trouve] encore son monument parmi les sépultures de la famille de Cimon, près du tombeau d'Elpinice, sœur de ce

²³⁰ Plutarque, *Vie de Dion*, 32.

²³¹ Plutarque mentionne avant (29, 3 : *Annexes*, PLUT 13, p.36) que Denys avait fait bâtir une grande horloge solaire à proximité de ces portes. Qui plus est, c'est à cet endroit que Dion, de retour à Syracuse en 366, harangua la foule et l'exhorta à se révolter contre la tyrannie et à défendre sa liberté. L'importance d'un tel lieu, proche de l'agora, dans la vie politique de Syracuse, ne fait aucun doute.

²³² L'honneur est d'autant plus prestigieux que la tombe se situait évidemment à l'intérieur de la grande enceinte de Syracuse que Denys lui-même avait réalisée plusieurs années auparavant, défiant ainsi la règle de l'inhumation *extra-muros*.

²³³ Non loin de Syracuse, à Catane, il existerait un autre cas de personnage célèbre dont la tombe aurait été mise en place aux portes. À en croire la Souda (Σ 1095, Photius), le poète Stésichore mort dans le courant du VI^e siècle fut enterré à l'une des entrées de la ville, donnant même son nom à la porte. Il est difficile d'appréhender cet exemple, dont la crédibilité est évidemment remise en cause par le fait qu'il repose intégralement sur une source très tardive, contredite par Julius Pollux qui affirmait, lui, que Stésichore reposait à Himère et non à Catane (*Onomasticon*, IX, 100). De plus, il n'est pas assuré aujourd'hui que l'acropole de Catane fût déjà fortifiée dans le courant du VI^e siècle, bien que d'autres exemples voisins attestent de la mise en place de fortifications précoces en Sicile (ex : Leontinoi), voir CERCHIAI 2004, p.170-173.

²³⁴ Pausanias, I, 23, 9 : « ὡς κατῆει μνημά ἐστιν οὐ πόρρω πολλῶν Μελιτίδων » (*Annexes*, PAU 3, p.31). Il est très important de rester prudent quant aux sources relatant la mort de Thucydide, cette dernière étant particulièrement mal connue et mystérieuse.

dernier »²³⁵. Le présent passage associe clairement les cendres de Thucydide, apportées depuis la Thrace dans cette version de l'histoire, et un μνημό, probablement un monument funéraire mis en place aux côtés des restes de la prestigieuse lignée de Cimon et de Miltiade. La localisation exacte d'un tel monument n'est en revanche pas possible aujourd'hui : si le *Kimoneia* a longtemps été assimilé à la tombe de Zosime, non loin de la route menant du centre d'Athènes vers le dème de Koilè, il a été récemment montré que cette association n'était pas correcte²³⁶. Ainsi faut-il se fier à la seule mention de la porte Mélitide, bien mieux connue et identifiée, pour circonscrire le secteur dans les environs du nord de la Pnyx. Néanmoins, bien que la mise en relation entre le monument funéraire de Thucydide, si jamais il en existât un, et la porte Mélitide fonctionne sur le plan topographique à l'époque de Pausanias, il convient de distinguer les deux d'un point de vue chronologique : en effet, la porte menant vers le dème de Koilè avait été percée dans le mur transversal (*diateichisma*) d'Athènes au III^e siècle²³⁷, tandis que la mort de Thucydide est datée au plus tard des premières années du IV^e siècle. Par conséquent, le monument dédié à l'historien prédatait la porte Mélitide de pratiquement un siècle, empêchant donc logiquement de considérer l'enterrement proche d'une entrée de la fortification comme un honneur particulier rendu à une personnalité importante de la cité²³⁸.

Dans un texte particulièrement tardif, Diogène Laërce racontait qu'après la mort du philosophe cynique Diogène de Sinope à la fin du IV^e siècle, les Corinthiens se disputèrent à propos de ce qu'il fallait faire de sa dépouille. D'après le biographe, il fut décidé que le corps serait enterré à Corinthe, proche de la porte qui menait vers l'isthme et qu'une colonne surmontée d'un chien en marbre de Paros serait élevée sur le tombeau²³⁹. L'information est corroborée par Pausanias lui-même qui, marchant certainement depuis le port de Cenchrées, notait que « en remontant à Corinthe, vous trouvez sur la route divers tombeaux, et vers la porte même de la ville, celui de Diogène de Sinope que les Grecs surnommèrent le Chien. Devant la ville est un bois de cyprès nommé le Cranium »²⁴⁰. La tombe du philosophe se trouvait donc devant l'entrée de Corinthe, entre la porte et le Cranium, parc où Diogène avait pour habitude

²³⁵ Plutarque, *Vie de Cimon*, 4.

²³⁶ GRECO 2011, p.359.

²³⁷ THEOCHARAKI 2011, p.84.

²³⁸ Il est également évident que la porte Mélitide fut construite sur l'ancienne route menant du cœur de la ville vers Koilè lors de l'édification du *diateichisma*, indépendamment de la présence d'un monument funéraire dont l'importance n'était déjà plus à faire : l'inhumation des restes de Thucydide à l'intérieur des murs en contradiction avec les règles d'inhumation *extra-muros*, si elle eut réellement lieu, montrait déjà une forme d'honneur et de prestige rendus à l'historien.

²³⁹ Diogène Laërce, *Vie et doctrine des philosophes de l'Antiquité*, VI, 2, 78.

²⁴⁰ Pausanias, II, 2, 4.

de passer le plus clair de son temps²⁴¹. D'un point de vue topographique, le parc était selon toute probabilité situé dans le secteur est, non loin de la route menant de la ville vers le port de Cenchrées que remontait Pausanias : cette voie fut identifiée par les recherches archéologiques, en étroite corrélation avec une ouverture de l'enceinte portant le nom de portes cenchréennes²⁴². Si l'inhumation de Diogène à proximité d'une entrée de la ville est topographiquement et chronologiquement crédible, faut-il pour autant considérer que la position avantageuse de sa tombe était un honneur particulier ? Le récit de Diogène Laërce insiste bel et bien sur l'importance du philosophe pour ses contemporains Corinthiens²⁴³, tandis que Pausanias rappelle de son côté que la tombe du cynique, bien que sur la route menant à l'entrée de la ville au milieu de « divers tombeaux », se situait particulièrement proche de la porte. À en croire les textes donc, il semble bien que d'une part Diogène avait été enterré dans l'une des nécropoles à l'est de Corinthe, la plus proche du Cranium où il avait l'habitude de vivre ; et que d'autre part, les habitants de Corinthe, soucieux de témoigner un grand respect au philosophe, lui rendirent hommage en positionnant sa sépulture dans un lieu visible de tous ceux qui entraient par la ville.

Évidemment, il est important de noter que la présence des nécropoles plus vastes expliquait en grande partie ce phénomène d'individus prestigieux enterrés aux portes (qui devait par ailleurs être plus fréquent que les sources écrites ne l'attestent). Malgré tout, ressort déjà ici l'idée que les entrées des villes constituaient des lieux sensibles et fortement significatifs où la cité pouvait rendre un hommage distinctif²⁴⁴, certes moindre que l'inhumation *intra-muros*, à des hommes dont les vertus et les bienfaits avaient pu rejaillir sur l'ensemble des citoyens, donnant ainsi à un acte rituel une forte dimension politique. Sur ce point d'ailleurs, P. Fröhlich notait qu'à l'époque hellénistique, l'autorisation d'ériger une tombe monumentale aux portes de la ville relevait très probablement d'un honneur accordé par la cité²⁴⁵. Pour appuyer son argument, il citait non seulement un extrait d'une inscription de Métropolis d'Ionie du II^e siècle

²⁴¹ Selon Diogène Laërce, c'est à cet endroit qu'Alexandre le Grand rencontra le philosophe lors de son arrivée à Corinthe (VI, 2, 36). Plutarque narrait également une anecdote similaire, dont s'inspirait probablement Laërce, sans pour autant mentionner directement le Cranium (*Vie d'Alexandre*, XVIII).

²⁴² Voir CARPENTIER et BON 1936.

²⁴³ Le texte (VI, 2, 78-79) précise que les Corinthiens en seraient venus aux mains pour déterminer celui qui aurait l'honneur d'ensevelir le philosophe, et qu'ils réalisèrent plus tard des statues à son effigie. N'oublions pas cependant que le texte demeure très tardif et qu'il était destiné à mettre Diogène en valeur.

²⁴⁴ Dans une perspective similaire, Hérodote narrait que Nitocris, reine fictive de Babylone, se fit construire un tombeau au-dessus d'une des portes de la ville (I, 187 : voir *Annexes*, HERO 5, p.25). Si l'extrait est probablement une anecdote inventée par Hérodote, on voit tout de même qu'il envisageait que la porte de la ville fût un emplacement digne du tombeau d'une reine.

²⁴⁵ FRÖHLICH 2013, p.235.

dans laquelle les fils d'un citoyen dénommé Apollonios, tombé au combat, reçurent l'autorisation d'édifier un *hérôon* sur leur propriété devant les portes²⁴⁶ ; mais aussi l'épineux cas de Messène pour lequel les tombeaux *intra-muros* étaient nombreux, notamment dans le secteur de la porte d'Arcadie. Une tombe positionnée dans le secteur immédiat de la porte de la ville devenait alors un honneur et revêtait un caractère de prestige à la fois pour le défunt mais aussi pour sa famille et parfois même, la cité tout entière. Il ne serait alors guère étonnant de voir que les élites des s'approprièrent l'espace de ces nécropoles, en cherchant toujours l'emplacement le plus proche de la porte, afin de renforcer leur prestige et leur légitimité par un phénomène d'imitation des sépultures aristocratiques et « des grands hommes ». Pour illustrer plus clairement cette idée, nous nous attarderons davantage sur le cas des grandes nécropoles d'Athènes du quartier du Céramique.

B.2) La mise en valeur des morts et prestige des tombeaux des élites du Céramique d'Athènes : la porte comme emplacement funéraire privilégié ?

François de Polignac avait souligné un déclin important du code rituel aristocratique traditionnel en Grèce entre le VII^e et le VI^e siècles : en effet, il constatait par l'augmentation du nombre de stèles et de *kouroi* au VI^e siècle²⁴⁷ que les honneurs rendus aux membres de l'élite aristocratique et ses défunts, sous la forme que nous avons pu constater à l'*hérôon* d'Érétrie, n'étaient plus les mêmes²⁴⁸. Selon lui, non seulement les Anciens ne mettaient plus en valeur la dimension ancestrale dans leurs pratiques funéraires mais davantage les qualités qui formaient l'*agathos* dans la cité²⁴⁹ ; mais il constatait également que l'écriture commémorative qui célébrait les élites ne se concentrait plus uniquement dans les grands sanctuaires et se déplaçait dans l'espace, en plusieurs points de la ville. Alain Duplouy rappelait quelques années plus tard que ce phénomène d'utilisation des morts pouvait aussi bien prendre une dimension civique lorsque la cité s'y investissait qu'une dimension individuelle, dans un cadre davantage privé²⁵⁰.

²⁴⁶ I *Metropolis* I A.

²⁴⁷ Précisons toutefois que s'il s'agissait d'une coutume remontant à l'époque archaïque, il semble y avoir une rupture dans l'utilisation des grandes stèles et statues de marbre destinées à recouvrir les sépultures athéniennes entre 480 et le dernier quart du V^e siècle, laissant davantage place à des tumuli ornés de simples plaques de marbre. Voir SQUIRE 2018, p.527-528. Selon MARCHIANDI 2011, p.25, qui s'appuie sur les travaux de Nicole Loraux, ce changement dans les pratiques funéraires athéniennes serait en grande partie lié aux guerres médiques.

²⁴⁸ DE POLIGNAC 2000, p.153-154.

²⁴⁹ HUMPHREYS 1980, p.123 précisait qu'il voyait également en ces monuments funéraires et leurs épitaphes au V^e et IV^e siècles, un excellent moyen de commémorer « les vertus domestiques des citoyens ordinaires ».

²⁵⁰ DUPLOUY 2006, p.122-123.

Par conséquent, si en dépit des possibles lois somptuaires de Solon²⁵¹, « les nécropoles étaient autant des lieux d'hommage et de souvenir pour les défunts, qu'elles n'étaient un terrain de compétition sociale pour leurs proches et, partant, une source de prestige non négligeable vis-à-vis de la communauté »²⁵², il peut être intéressant de se pencher sur un exemple de nécropole antique située à proximité directe d'une porte pour constater les enjeux liés à de tels espaces et dans quelle mesure les élites et la cité les utilisèrent afin de transmettre un message politique et social. Dans cette perspective, le cas de la grande nécropole privée du quartier de Céramique apparaît comme une évidence : situées dans le secteur des deux grandes portes de la section occidentale de la muraille athénienne (la porte sacrée et le *Dipylon*), cette nécropole demeure aujourd'hui parmi les mieux connues de l'Antiquité et a livré des restes archéologiques tout à fait exceptionnels, aussi bien en qualité qu'en quantité : le nombre de sépultures retrouvées dans le secteur des portes est tel qu'il ne serait évidemment pas possible d'entreprendre ici une synthèse exhaustive et systématique de chaque cas particulier, nous nous concentrerons donc davantage sur quelques exemples qui permettent, à notre sens, d'émettre l'hypothèse que les emplacements les plus proches des portes étaient parfois recherchés par les élites de la cité dans un contexte de compétition funéraire.

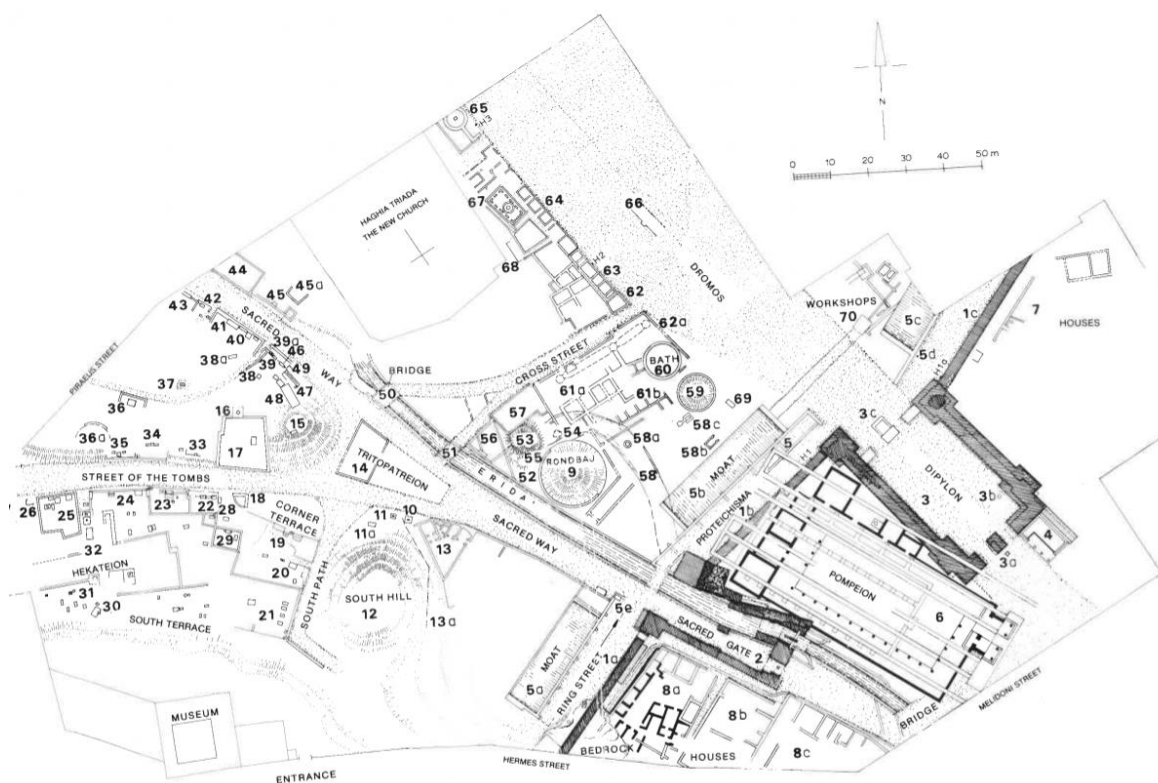


Figure 68 : Plan général de la zone ouest du quartier du Céramique et de deux de ses portes, d'après KNIGGE 1991, fig.165.

²⁵¹ Pour un rappel rapide sur les lois somptuaires de Solon, voir HUMPHREYS 1980, p.102 et SQUIRE 2018, p.524.

²⁵² DE POLIGNAC 2000, p.149.

Les pratiques d'ostentation des élites de la cité passaient, comme il en a déjà été question, par un honneur rendu aux morts et une attention redoublée à la sépulture ou au monument funéraire qui leur était consacré²⁵³ : ceci se voit d'ailleurs très bien avec l'apparition de nombreux périboles funéraires, constituant un renouveau des pratiques funéraires athéniennes entre la fin du v^e et le iv^e siècles dans le quartier du Céramique²⁵⁴. Le long de la voie des tombeaux, à quelques dizaines de mètres seulement au sortir de la porte sacrée, se trouvait une première tombe tout à fait intéressante (**fig.68**, n°17)²⁵⁵. Il s'agissait d'un ensemble monumental dont seul le mur de façade apparent était construit en blocs calcaires, les autres ayant été réalisés à l'aide de briques crues²⁵⁶. Plusieurs sépultures furent retrouvées à l'intérieur de l'édifice, dont l'une contenait un chaudron inséré dans un sarcophage, accompagné d'un ensemble d'offrandes (toutes datées de la fin du v^e siècle). Une inscription retrouvée sur les structures de briques adjacentes indiquait que la sépulture appartenait à « Hipparete, fille d'Alcibiade de Skambonide » : sur cette base, il a été proposé que les cendres contenues dans le chaudron de la tombe principale étaient celles d'Alcibiade et que ce péribole était par conséquent celui de sa famille. On trouverait alors, mis en évidence à quelques dizaines mètres de la porte seulement, un monument commémorant l'une des familles athéniennes les plus influentes de la seconde moitié du v^e siècle²⁵⁷. L'identification de la tombe n'est de toute évidence pas assurée, les preuves n'étant que trop peu nombreuses, mais elle témoigne tout de même de la présence de la descendance d'un « grand homme » athénien dans le secteur de la porte.

Un peu plus loin de l'autre côté de la route (**fig.68**, n°23), un péribole avait été édifié en l'honneur de Dionysios de Kollytos, un important citoyen athénien qui fut également trésorier du sanctuaire de Héra à Samos et qui mourût dans le milieu du iv^e siècle²⁵⁸. Un grand pilier de

²⁵³ KURTZ 1971, p.93 notait déjà que la somptuosité des nécropoles du Céramique était révélatrice que le lieu était un terrain de mise en valeur des élites de la cité.

²⁵⁴ Cette présentation se concentrera sur des monuments funéraires majoritairement datés de la fin du v^e et du début du iv^e siècle. Or, on pourrait également se pencher sur le cas des céramiques, notamment les lécythes funéraires, parfois déposées à l'intérieur et sur les tombes en guise d'offrandes aux morts tout au long des vi^e et v^e siècles sans qu'il n'y ait nécessairement une stèle ou un péribole attenants (voir KNIGGE 1991, p.36-37 et JUBIER-GALINIER 2014, p.42-51). Ces dernières créaient donc un espace particulier où l'hommage aux morts devenait visible.

²⁵⁵ KNIGGE 1991, p.109-110.

²⁵⁶ Ce détail nous rappelle bien que seule la façade, qui était à la vue de tous, importait et que par conséquent, ces périboles constituaient bien une mise en scène.

²⁵⁷ Un autre monument du v^e siècle se trouvait un peu plus au nord, le long de la Voie Sacrée, et fut recouvert lors de l'élargissement de cette dernière en 338. La tombe était celle d'Ampharete et de l'enfant de sa fille, comme en atteste l'épigramme et le relief qui la recouvrait. On y voyait donc une femme pleurer sa mort et celle de sa descendance. Le péribole fut réutilisé à la fin du iv^e siècle, peut-être par la famille d'Ampharete elle-même (KNIGGE 1991, p.140 et MARCHIANDI 2011a, p.151).

²⁵⁸ GARLAND 1982, p.138 et KNIGGE 1991, p.123.

marbre supportait la sculpture d'un taureau, elle aussi en marbre, et était devancé d'un *naiskos* peint au-dessus duquel était inscrit le nom de Dionysos et de son père (fig.69). À l'intérieur du péribole furent retrouvés un sarcophage peint, selon toute vraisemblance celui du propriétaire de la tombe, accompagné de quelques vases, d'un strigile ainsi que d'une fosse à offrandes adjacente composée d'une centaine de morceaux de céramiques diverses²⁵⁹. Cette monumentalité particulière reflétait bien la volonté de la famille du défunt de le mettre en valeur et de distinguer sa sépulture des nombreux autres périboles du secteur. Cette valorisation du mort par la famille proche de Dionysos, décédé sans avoir eu le temps de se marier, se retrouvait également dans les épigrammes accompagnant le monument funéraire : l'une insistait de façon laudative sur la noblesse du personnage²⁶⁰, l'autre rappelait son rôle éminent auprès des Athéniens et des Samiens ainsi que le chagrin de ses amis, sa mère et sa famille qu'il laissait derrière lui²⁶¹. L'espace de la voie des tombeaux, tout proche de l'une des portes les plus importantes d'Athènes et donc les plus fréquentées de la ville, devenait par l'exposition des monuments similaires à celui de Dionysios un lieu de l'exposition des vertus des morts qui se trouvaient là, insistant sur leurs qualités morales et civiques, mais également celui de

l'ostentation de la
peine de la famille,
règle perçue comme
une véritable norme
collective²⁶².

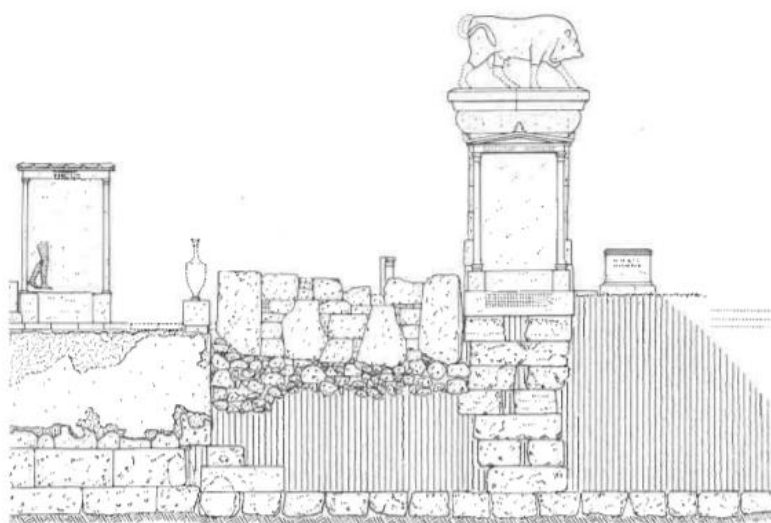


Figure 19 : Restitution du péribole de Dionysos de Kollytos, avec le pilier central, le naiskos et la sculpture du taureau, d'après KNIGGE 1991, p.123.

²⁵⁹ Des fouilles complémentaires permirent l'excavation de vingt-six tombes dans le péribole. Cependant, celles-ci étaient d'époque ultérieure (probablement du début de l'époque hellénistique). Elles témoignent tout de même d'une perpétuation de l'utilisation du monument de Dionysos plusieurs dizaines d'années après sa construction.

²⁶⁰ « It is no trouble to seek for praise for men who are noble : an abundance of good renown is found at once. This you won before you died, Dionysos who are in the abode of Persephone, which all of necessity must share ». (Traduction par CLAIRMONT 1983).

²⁶¹ *IG II²*, 11169 : « Your body, Dionysios is covered here by the earth, but your immortal soul is held by the master of us all. To your friends, mother and sisters you have left grief that will always remember your love, though you are dead. Two countries, one yours by birth, the other yours by law, loved you for your great goodness » (traduction par CLAIRMONT 1983).

²⁶² DUPLOUY 2006, p.124.



Figure 20 : Stèle de marbre dédiée à Dexileos de Thorikos, d'après Wikipédia.

Sans multiplier indéfiniment les exemples de ce type de périboles²⁶³, prenons en dernier lieu le péribole des Thorikiens, situé une fois encore du côté sud de la voie des tombeaux (fig.68, n°18). Ce monument de marbre pentélique fut couronné d'un relief sculpté représentant un jeune guerrier victorieux monté sur un cheval, s'apprêtant à terrasser un adversaire vaincu de sa lance (fig.70)²⁶⁴. La scène était accompagnée d'une courte inscription indiquant que la stèle (et donc le péribole) était adressée à « Dexileos, fils de Lysanias, du dème de Thorikos, né sous l'archontat de Teisandros, l'un des cinq cavaliers tombés à Corinthe sous l'archontat d'Euboulide »²⁶⁵. On comprend donc que

Dexileos était un membre de l'élite de la tribu Akamantis, sa prestigieuse position de cavalier dans l'armée athénienne l'attestant, et qu'il fut tué au cours d'un combat de la guerre de Corinthe, entre 394 et 393²⁶⁶. Ursula Knigge faisait remarquer à fort juste titre que le corps du jeune homme ne se trouvait pas dans ce monument de la voie des tombeaux mais, comme il en était de rigueur pour ceux qui étaient morts héroïquement au combat, dans le *Demosion Sema* situé plus au nord le long de la route partant du *Dipylon* vers l'Académie²⁶⁷. Un peu plus loin encore dans le Céramique, un autre monument funéraire, public cette fois-ci, avait été édifié en l'honneur des pertes de la cavalerie athénienne et rappelait le décès de Dexileos dans les combats à Corinthe²⁶⁸. Dans le monument qui occupe notre attention, l'unique sépulture retrouvée à l'intérieur du péribole contenait un sarcophage, peut-être destiné à recevoir les restes de Lysias et Melitta, frère et sœur de Dexileos décédés plusieurs années plus tard, dans

²⁶³ Autres exemples : le péribole de Philoxénos de Messène, le péribole de la famille d'Agathon et de Sosikratés originaire d'Héraclée-du-Pont ou encore celui de Koroibos de Mélite et de la fameuse stèle d'Hegeso. Tous montrent bien une appropriation de l'espace funéraire par l'élite de la cité afin de transmettre un message social fort et de réaffirmer le prestige de leur statut.

²⁶⁴ Sur cette tombe, voir GARLAND 1982, p.136-137 ; CLAIRMONT 1983, p.220-221 ; KNIGGE 1991, p.111-112 ; PRITCHARD 2010, p.250-254.

²⁶⁵ *IG* II², 6217, traduction personnelle.

²⁶⁶ HURWITZ 2007, p.35 proposait l'hypothèse selon laquelle Dexileos serait mort au cours de la bataille de Némée. Cette proposition est en correspondance avec l'inscription d'Euboulide, qui était archonte lors de cet affrontement sanglant et meurtrier entre les armées de la guerre de Corinthe. RHODES & OSBORNE 2003, p.42 considéraient au contraire que Némée s'était produite à la fin de l'année 395 et que par conséquent, Dexileos serait mort dans une autre bataille, plusieurs mois après.

²⁶⁷ Pausanias I, 29, 11. Voir GARLAND 1982, p.136 et KNIGGE 1991, p.111-112. Pour la localisation du *Demosion Sema* d'Athènes depuis la route de l'Académie au sortir du *Dipylon* vers l'est, voir ci-dessous p.280.

²⁶⁸ *IG* II², 5221. Voir RHODES & OSBORNE 2003, p.41-43.

le milieu du IV^e siècle²⁶⁹ : cela montrerait donc, dans ce cas précis, une réutilisation ultérieure d'un monument funéraire initialement prévu pour commémorer un défunt prestigieux²⁷⁰. On comprend donc pourquoi la famille de Dexileos, soucieuse de son image publique, ne manqua pas l'occasion de bâtir en supplément de la tombe publique un autre monument funéraire honorifique privé qui, tout en rappelant aux yeux de tous le grand prestige des exploits militaires du jeune homme, leur permettait de se les approprier à leur compte²⁷¹.

Dans d'autres études plus globales du cas athénien, il a pu être démontré que les périboles contribuaient bien, à travers une projection idéalisée de l'*oikos*, à la mise en scène d'une nouvelle forme d'élites dans un contexte funéraire agonistique²⁷². La présence d'un péribole servait aussi bien à la commémoration du défunt qu'à la mise en valeur de ceux qui lui consacraient un tel monument : d'une part, par les épigrammes laudatives et la beauté de la construction, la famille du mort se montrait aimante et concernée par la mort de l'un des siens²⁷³, exaltant ainsi de fortes valeurs familiales²⁷⁴. D'autre part, pour honorer les disparus en dehors du cadre strictement privé de la commémoration familiale, il s'agissait aussi de représenter des hommes et des femmes ayant adopté un mode de vie respectueux des normes collectives communes et rivalisant les uns avec les autres afin d'incarner au mieux les valeurs que la cité attendait de ses citoyens²⁷⁵. On ne saurait par conséquent nier que l'espace situé devant les principales portes d'Athènes, le long de deux routes prestigieuses, était devenu un lieu de compétition sociale, manipulé par une minorité désireuse de réaffirmer son rang au sein de la collectivité par une présence matérielle visible de tous²⁷⁶ : les grandes sépultures et

²⁶⁹ CLOSTERMAN 2007, p.645-646.

²⁷⁰ Notons que l'érection de ce type de péribole devait représenter un coût important ; la famille de Dexileos rentabilisait aussi l'investissement réalisé lors du décès de celui-ci.

²⁷¹ LORAUX 1993, p.52-53 ; DUPLOUY 2006, p.131-132.

²⁷² MARCHIANDI 2011a notamment. L'idée de Daniela Marchiandi est bien de montrer que cette élite émergente n'était pas aussi restreinte que l'aristocratie archaïque d'une cité et qu'elle concernait également d'autres catégories de la population (hommes politiques, marchands, propriétaires terriens, banquiers, *etc*) qui, appartenant à une frange bien plus riche de la population, s'étaient imposées à la tête de la hiérarchie sociale de la cité au IV^e siècle. Nous restons en revanche dubitatifs quant à l'utilisation du terme de « bourgeoisie » par l'historienne tant il paraît être contestable et porteur de représentations contemporaines du Monde.

²⁷³ CLOSTERMAN 2007, p.651.

²⁷⁴ HUMPHREYS 1980, p.112-113 et GEORGOULAKI 2011, p.112.

²⁷⁵ MARCHIANDI 2011a, p.75.

²⁷⁶ MARCHIANDI 2011a, p.99 et 2011b, p.135-138 notait également que la compétition pour la visibilité du monument était importante : les tombes plus éloignées des routes, recluses dans les zones arrière des nécropoles, étaient moins impressionnantes et prestigieuses puisque beaucoup moins visibles que les autres. Pour elle, c'est cette recherche de visibilité et de compétition qui transforma le secteur devant les portes en une nécropole monumentale aussi prestigieuse (p.105). Précisons que si la visibilité était davantage liée à la route qu'à la porte en elle-même, l'espace situé devant cette dernière – qui jouait le rôle de frontière entre l'espace des morts et celui des vivants – se voyait *de facto* prendre une dimension particulière dans le paysage de la cité.

périboles étaient aussi un symbole de richesse et de prospérité pour les familles qui les réalisait²⁷⁷. Par ailleurs, nous avons déjà évoqué qu'en ce qui concerne Dexileos, sa famille n'était pas la seule à avoir utilisé la mort du jeune homme à des fins de récupération idéologique, ce fut également le cas de la cité.

Ces considérations générales étant posées, il reste à questionner une potentielle autre forme de compétition entre les élites, qui ne concernait cette fois plus l'ostentation des valeurs des individus eux-mêmes, mais davantage l'emplacement de la sépulture en elle-même. En somme, les parcelles les plus proches de la porte étaient-elles plus prisées et avaient-elles la faveur des élites athéniennes (comme c'était peut-être déjà le cas ailleurs pour les hommes illustres) ? En apparence devant la Porte Sacrée, il existe une distance non négligeable (plusieurs dizaines de mètres parfois) entre l'entrée de la ville et les tombes que nous venons d'évoquer. Ceci pourrait nous conduire à imaginer que les emplacements directement situés au-devant des portes n'avaient pas été particulièrement recherchés. Pourtant, à y regarder de plus près, on pourrait questionner cette constatation et tenter d'y trouver une explication. De toute évidence, il convient d'être non seulement attentif à la chronologie précise des lieux, mais également à la nature de l'espace qui s'étendait devant les portes. En effet, on pourrait légitimement formuler l'hypothèse de l'existence d'un *demosios topos* situé immédiatement après la sortie des portes de la ville : cette zone, qui aurait appartenu au domaine public, se serait vue être décrétée inconstructible pour les acteurs privés en raison de son importance défensive stratégique (la présence d'une rue du rempart et la construction – ou la rénovation – d'un *proteichisma* au plus tard dans les premières années du IV^e siècle en sont des indices absolument prégnants)²⁷⁸ et de la nécessité de conserver une circulation aux portes la plus aisée possible. Définir la nature des lieux et établir ici une chronologie est assurément un exercice difficile : l'espace où allait être instaurée cette première « ceinture » de protection au début du IV^e siècle avait-il déjà été, après la construction de l'enceinte (vers 480), décrété inconstructible et quel en était l'étendue ? La tâche est d'autant plus ardue que le secteur devant le *proteichisma* sud (**fig.68, n°5a**) n'a pas été intégralement fouillé et que nous ignorons donc la nature des édifices ou sépultures qui auraient pu prendre place à cet endroit (si jamais il y en

²⁷⁷ OLIVER 2000, p.68.

²⁷⁸ KNIGGE 1991, p.77-78. Voir le plan **fig.68** : l'explication, déjà proposée par FACHARD 2017, p.165 pour Érétie, se trouve certainement dans la nécessité défensive de maintenir un espace libre devant les murs afin qu'aucune construction ne puisse aider l'adversaire à s'abriter ou y déposer des machines de sièges, ou d'y construire les protections supplémentaires dans le but d'empêcher l'adversaire d'approcher des machines trop près de l'enceinte. De l'autre côté de la rue (**fig.68, 58a**), au IV^e siècle, Knigge avait constaté que le sol avait été piégé de *pithoi* destinés empêcher les machines de siège de battre en brèche la muraille. Un système de défense similaire avait été repéré par LAZARIDIS 1982, p. dans le secteur nord-est de la fortification d'Amphipolis.

avait). Toutefois, par comparaison avec ce qui a pu être relevé de l'autre côté de la Voie Sacrée (devant le *proteichisma* 5b), il est possible de tirer quelques informations intéressantes : dans le secteur restreint qui s'étendait entre la Porte Sacrée et le *Dipylon*, les sépultures qui s'approchaient le plus significativement des entrées étaient assurément le *Rondbau* et la tombe n°59. Il est intéressant de constater qu'aucune de ces deux zones d'inhumation n'avait pu être placée là en fonction de l'existence de la porte dans la mesure où elles étaient bien antérieures à l'établissement de l'enceinte : la tombe n°59 consistait en un monticule du VI^e siècle dans lequel fut insérée une urne nouvelle funéraire lors de la construction de la fortification après les Guerres Médiques ; tandis que les traces d'activité du tumulus n°9 (*Rondbau*) ont pu être identifiées comme datant des premières années du VII^e et du V^e siècle – ce dernier appartenant peut-être à une vieille famille aristocratique de la cité. Enfin, mentionnons tout de même la présence d'un autre tumulus et d'une fosse à offrandes (**fig.68**, n°53 et 54) qui recouvraient des tombes datées du dernier tiers du V^e siècle : la structure fut mise en place après les premiers travaux de dérivation de la rivière Éridanos en 478 (**fig.71**) et donc après la construction de la fortification. La présence d'une fosse remplie de céramiques et d'armes indiquerait qu'il s'agissait peut-être là d'une tombe publique en l'honneur d'individus tombés au combat²⁷⁹. Si cette dernière hypothèse est correcte, on constaterait que pour le V^e siècle, les seules traces de sépultures qui ont pu être décelées de ce côté de la Voie Sacrée étaient soit des tombes plus anciennes (qui étaient restées visibles après l'établissement de l'enceinte), soit des tombes (publiques ?) dont l'emplacement avait été décidé/autorisé par la cité²⁸⁰. Ce n'est que bien après, dans les premières années du IV^e siècle, lorsque la rivière fut détournée une deuxième fois, que les élites privées s'empressèrent immédiatement d'employer l'espace qui avait été asséché par les travaux pour y installer leurs tombes : c'est par exemple le cas du petit tumulus recouvert d'une stèle (n°55) et du grand péribole n°56 (**fig.71**)²⁸¹. Ces deux sépultures privées posent naturellement un problème et soulèvent des interrogations quant à la nature de l'espace entre la Voie Sacrée et la voie menant à l'Académie : faut-il considérer que l'espace était bien public et que les familles avaient reçu une autorisation spéciale pour édifier des sépultures monumentales à cet endroit, ou tout simplement que l'espace n'était pas exclusivement réservé

²⁷⁹ KNIGGE 1991, p.151.

²⁸⁰ Il est également intéressant de constater qu'une borne de délimitation (gravée du terme « *horos* ») a été trouvée enterrée profondément dans le sol au niveau du point 52 de la **fig.71**, sous une stèle plus tardive (IV^e siècle ?), il s'agirait peut-être là de la marque qui précisait que la rive de la rivière appartenait au domaine public la cité (au moins au V^e siècle) (KNIGGE 1991, p.151), mais cette question demeure très problématique (voir immédiatement en-dessous, n°).

²⁸¹ KNIGGE 1991, p.152-153.

à la cité et que rien n'interdisait à des particuliers d'y bâtir ? La présence d'un bain privé dès le v^e siècle (**fig.68**, n°60), remplacé ensuite par un atelier de production de céramique nous fait privilégier la seconde option²⁸². On sait pourtant que la cité ne se priva pas de se réapproprier l'espace, au détriment des propriétés privées, lorsque fut prise la décision de construire un pont qui enjambait l'Éridanos – dans le milieu du iv^e siècle –, entraînant par conséquent l'abandon complet du péribole n°56²⁸³. De plus, on constate que les sépultures privées du iv^e siècle furent toutes installées en aval du *Rondbau* : ainsi, faut-il considérer que cette dernière (et la tombe n°59 plus au nord) constituait une sorte de « limite » du *demosios topos* qui ne s'étendait donc pas au-delà de quelques mètres depuis la ligne de fortifications de la ville ? Rien ne permet d'en être sûr, mais cette hypothèse résoudrait l'épineux problème de la présence de monuments funéraires et d'un bain privés aux côtés de très prestigieuses et anciennes tombes encore visibles après l'édification des murs.

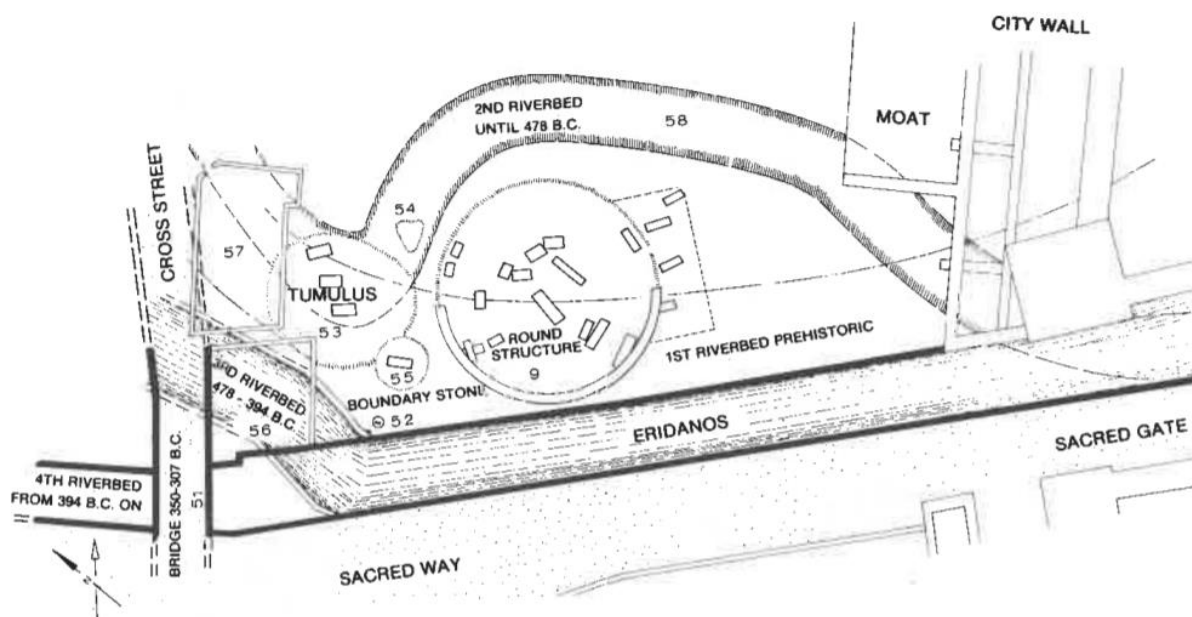


Figure 71 : Plan du secteur au nord-est de la Porte Sacrée : on y voit les dérivations successives de la rivière ainsi que l'emplacement de tumulus et périboles funéraires (numérotés), d'après KNIGGE 1991, p.152.

²⁸² La question de la nature de l'espace et de l'étendue du *demosios topos* est foncièrement problématique à cet endroit : le bain, daté du v^e siècle, (**fig.68**, n°60) fut bien remplacé à partir du milieu du iv^e siècle par un atelier de production de céramique (n°61a). La première structure (et sa construction) est considérée (sans qu'une preuve saillante n'en soit apportée) comme étant la propriété d'un acteur privé dont le nom ne nous est pas connu (TRÜMPER 2013, p.37). Dans ce cas, soit l'espace était public et le propriétaire avait reçu l'autorisation d'y construire une infrastructure utile à l'ensemble de la population ; soit on peut considérer que rien n'interdisait aux privés de faire construire à cet endroit et qu'aucune tombe monumentale n'y avait été construite à la fin du v^e siècle car l'espace visible le long de la voie vers l'Académie était déjà occupé.

²⁸³ KNIGGE 1991, p.152.

Quoi qu'il en soit, ces sépultures sont la preuve qu'à une époque où fleurirent les grands périboles funéraires privés, certains membres de l'élite athénienne s'empressèrent immédiatement d'utiliser un nouvel espace rendu constructible par l'assèchement de la rivière : celui-ci était assurément plus visible et plus proche des portes que la Rue des tombeaux. Cette constatation est d'autant plus intéressante que l'emplacement, s'il était prestigieux, n'avait rien de très pratique : avant la construction du pont, l'accès au péribole 56 et au tumulus 55 était rendu plus difficile par la barrière que représentait l'Éridanos²⁸⁴ et pourtant, ces deux sépultures avaient bien été orientées en direction de la Voie Sacrée, preuve que c'était avant tout la visibilité qui était recherchée par les familles.

De l'autre côté de la route, les informations à notre disposition sont évidemment bien plus éparées puisque la zone n'a pas été complètement documentée. On sait toutefois qu'il existait aussi un *proteichisma* et un fossé (d'époque sensiblement identique à celui plus à l'est) en avant de l'enceinte thémistocléenne. Nous avons également connaissance de l'existence de la *South Hill* qui avait, dans la seconde moitié du VI^e siècle, recouvert plusieurs prestigieuses tombes d'élites avant d'être réemployée quelques années plus tard (peut-être sous l'impulsion des réformes de Clisthène selon Knigge) pour l'inhumation de centaines de citoyens ordinaires²⁸⁵. Nous ne savons pas précisément si l'endroit avait continué d'être utilisé après la construction de la fortification, toujours est-il qu'on constate (comme pour le *Rondbau* et la tombe n°59) que certaines sépultures proches des portes étaient considérablement plus anciennes que la fortification elle-même. La découverte de la *South Hill* s'était accompagnée de celle de trois tombes publiques (nous reviendrons sur ce point), élevées en l'honneur d'envoyés étrangers décédés dans l'exercice de leurs fonctions²⁸⁶, ainsi que celle d'un sanctuaire (**fig.68**, n°13) non identifié possiblement établi dès le V^e siècle²⁸⁷. Là encore, la nature des vestiges disponibles nous encourage encore à nous demander s'il ne faudrait pas envisager, de ce côté, une absence de périboles funéraires (de la fin du V^e et du IV^e siècles) similaires à ceux que nous avons décrits auparavant dans la Rue des Tombeaux : ce manque ne témoignerait pas d'un inintérêt pour les parcelles les plus proches de la porte mais serait plutôt la cause d'une occupation antérieure de l'espace (qui n'était donc plus disponible, au moins pour les parcelles en bordure de la route) et des interdits posés par la cité dans un *demosios topos*. Cette hypothèse,

²⁸⁴ On ne peut toutefois exclure l'hypothèse qu'il existait là un pont en bois dont les traces n'ont pas subsisté à travers les siècles.

²⁸⁵ KNIGGE 1991, p.100-103.

²⁸⁶ Voir ci-dessous, p.281-282.

²⁸⁷ KNIGGE 1991, p.103.

accompagnée des quelques observations que nous avons déjà pu relever, expliquerait peut-être pourquoi l'immense majorité des périboles funéraires des grandes familles furent repoussés un peu plus en aval de la Voie Sacrée et de la Rue des Tombeaux, au-delà du chemin sud (dessiné à la même époque que la nécropole des élites) et du *tritopatreion*. Ainsi, peut-être faut-il envisager que les élites se massèrent, dès la fin du V^e siècle, dans le seul espace disponible qui leur permettait à la fois de conjuguer le respect de l'interdiction de bâtir sur les terrains publics réservés à la cité et la volonté de trouver un emplacement le long d'une route et au plus près de la porte de la ville, ce dernier offrant une visibilité et un prestige supérieur²⁸⁸. Dès qu'un emplacement constructible plus proche de la porte apparaissait (comme c'était le cas après la dérivation de l'Éridanos), celui-ci ne tardait pas à être mis à profit.

Notre proposition repose assurément sur de très nombreuses questions que nous nous sommes posées et d'hypothèses entremêlées qui ne sauraient être prises comme absolues : toutefois, nous restons interloqués par l'absence flagrante de périboles privés dans les zones les plus proches des portes – il faut compter plus de cinquante mètres avant de voir apparaître les premières sépultures le long des voies – alors qu'ils se concentraient en très grand nombre au-delà du *tritopatreion*. Cette question est, à notre sens, au cœur de la problématique qui entoure l'espace devant les portes du Céramique d'Athènes : si des emplacements plus proches de l'entrée avaient été disponibles et constructibles, considéré le contexte agonistique fort qui entourait les nécropoles antiques, comment expliquer que les élites ne saisissent pas l'opportunité d'installer leurs périboles à l'endroit le plus visible possible²⁸⁹ ? Cette recherche serait naturellement éclairée par la fouille de l'espace au-devant du *proteichisma* 5a qui pourrait nous indiquer si d'autres sépultures avaient été installées de ce côté de la Voie Sacrée, et le cas échéant, nous livrer la nature publique ou privée de ces établissements.

Nous avons donc vu qu'en ce qui concerne les grandes figures historiques, l'obtention d'une sépulture dans un emplacement proche des portes de la ville semble avoir été un honneur distinctif majeur qui pouvait être consenti par la cité envers des citoyens ou des étrangers qui s'étaient distingués au cours de leur vie. D'autres indices substantiels permettent également d'envisager que les élites, par phénomène d'imitation de ces grandes sépultures prestigieuses,

²⁸⁸ L'une et l'autre caractéristiques allaient indéniablement ensemble : il était préférable d'avoir un péribole funéraire le long d'une route plus éloignée que proche de la porte et caché par d'autres structures, mais bénéficier d'un emplacement de ce type très proche des portes de la ville devait augmenter considérablement le prestige de la tombe, et nous avons vu que les élites ne manquèrent pas les rares opportunités qui s'offraient à eux.

²⁸⁹ À la différence de la Rue des Tombeaux et de la Voie Sacrée au-delà du *tritopatreion* seules, quiconque sortait de la ville par la Porte Sacrée était amené à voir ces emplacements au plus proche des portes avant que la route ne se divise (et donc ne divise le flux de passage).

cherchaient peut-être aussi à obtenir un emplacement proche des portes (lorsque la nécropole se situait en avant de celles-ci) afin d'y exposer plus visiblement encore leur importance et les vertus de leur lignée, dans un contexte de compétition sociale funéraire.

B.3) Sépultures publiques dans le quartier du Céramique d'Athènes : l'espace des portes au service de la cité ?

On sait aujourd'hui que la cité ne se contenta pas d'enterrer les morts prestigieux, notamment ceux tombés au service de leur cité, dans la nécropole publique évoquée par Thucydide (sur laquelle nous reviendrons)²⁹⁰ : en effet, les études topographiques les plus récentes restreignent la localisation du *Demosion Sema* d'Athènes dans un périmètre relativement limité, s'étendant de la tombe des Lacédémoniens, le long de la route sortant du *Dipylon*, vers l'est, en direction de la porte dite des Tertres²⁹¹. Or, il existe bien un certain nombre de sépultures qui furent installées par la cité en dehors de cette zone. Par exemple, à quelques mètres seulement sur la droite en sortant de la porte sacrée se trouvait un large et ancien tumulus recouvrant les tombes d'une ancienne famille de l'aristocratie athénienne ainsi que de nombreuses offrandes, toutes datées entre le VII^e et le V^e siècles²⁹². Cependant, voici ce qu'écrivait Pausanias lorsqu'il emprunta la porte sacrée pour sortir d'Athènes :

« Quand on se rend d'Athènes à Éleusis par la route que l'on appelle la Voie Sacrée, on trouve le tombeau d'Anthémocritos. Les Mégariens ont commis à son égard le crime le plus impie, en tuant Anthémocritos, héraut venu leur demander à l'avenir de ne plus empiéter sur le territoire d'Athènes » (Pausanias, I, 36, 3, texte établi et traduit par CASEVITZ M. et POUILLOUX J., 1992)²⁹³.

Plutarque affirmait quant à lui que les Athéniens décidèrent, après qu'Anthémocritos a été/fut tué au cours de sa mission, que celui-ci « sera enterré près des portes Thriasiennes, aujourd'hui nommées *Dipylon* »²⁹⁴. À en croire les textes, la cité honora donc l'un de ses citoyens mort dans l'exercice de ses fonctions par une tombe publique, probablement payée sur

²⁹⁰ La nécropole publique d'Athènes est citée expressément par Thucydide (II, 34) lors du fameux passage décrivant la cérémonie donnée en l'honneur des premiers combattants tombés au cours de la Guerre du Péloponnèse en 431.

²⁹¹ ARRINGTON 2011, p.522-523.

²⁹² KNIGGE 1991, p.96-97.

²⁹³ Voir texte grec dans les *Annexes*, PAU 4, p.31. Knigge affirmait que Pausanias avait vu le tombeau d'Anthémocritos sur la droite en sortant de la porte sacrée, or rien dans le texte grec n'indique une telle précision.

²⁹⁴ Plutarque, *Vie de Périclès*, 30, 3 (texte établi et traduit par FLACELIERE R. et CHAMBRY E., 1964).

les fonds publics. Reliant les sources littéraires aux trouvailles archéologiques, Ursula Knigge proposait de placer la tombe d'Anthémocritos dans l'ancien tumulus en question. Toutefois, le rapprochement ne nous semble pas particulièrement convaincant : Pausanias mentionne la Voie Sacrée tandis que Plutarque parle lui du *Dipylon*. En l'absence d'une identification précise des dépouilles du tumulus, il est difficile de savoir si Anthémocritos avait été enterré dans ce secteur situé entre la porte sacrée et le Dipylon – comme le suggère Knigge – ou s'il avait bénéficié d'une tombe dans le *Demosion Sema* un peu plus au Nord²⁹⁵.

Si la tombe du héraut Anthémocritos n'est pas assurée dans ce secteur, un autre monument montre que les Athéniens honorèrent là d'autres représentants et ambassadeurs étrangers (fig.68, n°10 et 11). À quelques mètres seulement en avant, de l'autre côté du passage, se trouvait un monument public²⁹⁶ dont le destinataire est connu par une inscription datée du milieu du V^e siècle et inscrite sur une stèle de marbre reposant sur un socle pyramidal réalisé en pierre calcaire²⁹⁷. Le texte montre que le monument, payé aux frais de la cité, était celui d'un certain Pythagoras, citoyen de Selymbria en Thrace et proxène des Athéniens. Rappelant les vertus d'un homme qui avait rendu service au *demoi*, l'érection du monument était peut-être

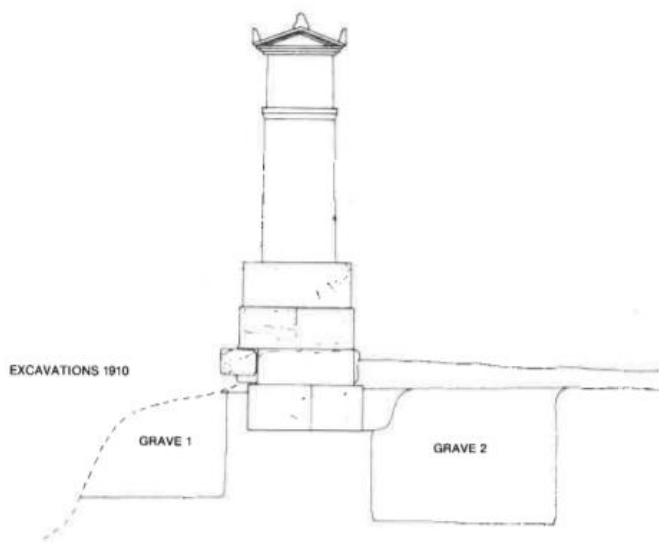


Figure 72 : Restitution de la tombe et de la stèle des envoyés de Corcyre (le monument visible date du IV^e siècle, il fut rebâti à la suite d'une possible destruction), d'après KNIGGE 1991, p.100.

également, comme le proposait Knigge, une façon de célébrer l'entrée de Selymbria dans la ligue de Délos (la première apparition de la cité dans les listes tributaires de la ligue se situant aux alentours de 451). À quelques mètres seulement, une tombe était recouverte d'une autre stèle gravée d'une épigramme commémorant les deux individus enterrés : « Ici reposent Thersandros et Simylos, aimés dans leur cité de Corcyre, ils sont venus ici comme émissaires et sont morts dans

²⁹⁵ Si l'on admet que le tumulus recouvrait la tombe d'Anthémocritos, la mention du *Dipylon* par Plutarque pose tout de même un problème : il est peu probable que ce dernier ignorât l'existence de la porte sacrée à quelques mètres seulement du *Dipylon*. L'information ne ferait sens que s'il utilisait le terme de « porte Thriasiennes » pour se référer à la porte qu'il considérait comme la mieux connue, celle qui parlerait le plus aux lecteurs afin qu'ils puissent mieux localiser la tombe du héraut.

²⁹⁶ Pour cette tombe, voir : CLAIRMONT 1983, p.61-62 ; KNIGGE 1991, p.97-99 ; ARRINGTON 2015, p.74-75.

²⁹⁷ Pour l'inscription : IG I³, 1154.

un accident, les enfants des Athéniens les enterrèrent aux frais de la cité » (**fig.72**)²⁹⁸. Il est tout à fait probable que ces deux citoyens faisaient partie de l'une des délégations envoyées par Corcyre à Athènes mentionnées par Thucydide en 433 et en 427²⁹⁹. Enfin, les fouilles permirent la mise au jour d'une troisième stèle dans ce même périmètre restreint (**fig.68**, n°11a), dédiée à un certain Sélinos, envoyé de la cité de Rhégion à Athènes lors d'une mission diplomatique en 433³⁰⁰. Ces trois monuments funéraires sont intéressants car ils suggèrent que cette parcelle du Céramique, appartenant selon toute vraisemblance au domaine public de la cité, avait peut-être été réservée à la mise en valeur d'étrangers qui avaient au préalable rendu service à la communauté³⁰¹. L'exclusion de certaines tombes et monuments funéraires publics du secteur restreint du *Demosion Sema* ne peut uniquement se comprendre par le fait que les défunts étaient étrangers à la cité³⁰², elle se basait aussi à notre sens davantage sur une distinction opérée par les Anciens sur les circonstances de la mort : ceux qui étaient véritablement tombés au combat pour la cité bénéficiaient d'une sépulture peut-être plus digne encore dans le *Demosion Sema*. Dans ce cas donc, la cité aurait tout de même utilisé l'espace disponible directement au-devant de la Porte Sacrée (qui restait toujours un lieu de prestige important, même en dehors de la nécropole publique) afin de rendre un hommage particulier à des individus qui avaient rendu service à la collectivité.

La nécropole publique du Céramique représentait certainement le lieu le plus emblématique de mise en valeur des morts d'Athènes au cours de l'époque classique³⁰³. C'est effectivement dans ce vaste espace que la cité employa ses propres parcelles afin d'honorer ses défunts dans une longue série de sépultures et de monuments commémoratifs, majoritairement publics et collectifs³⁰⁴ tels que des *polyandreia* (des Lacédémoniens par exemple), des cénotaphes (comme celui destiné aux morts de Marathon) et des listes de pertes inscrites sur des stèles de marbre au-dessus des tombes (voir leur répartition dans le secteur **Pl. X, 1**)³⁰⁵. Il

²⁹⁸ *IG* II², 5224 (traduction personnelle).

²⁹⁹ Voir Thucydide I, 31, 2 et III, 71, 2 (d'après KNIGGE 1991, p.99-100 et HANSEN 2004, p.362).

³⁰⁰ *IG* I³ 1178.

³⁰¹ ARRINGTON 2015, p.74-75 suggère cette hypothèse en rappelant que le péribole d'un potentiel proxène, Philoxène de Messène (accompagné des tombes d'une cinquantaine d'autres Messéniens), se situait à quelques mètres seulement à l'ouest de ces stèles (**fig.68**, n°20), donnant ainsi un sentiment d'exclusivité.

³⁰² Voir la tombe des Lacédémoniens dans la nécropole publique d'Athènes ci-dessous.

³⁰³ Pausanias I, 29, 2-16 fait la liste des prestigieux soldats qui étaient enterrés dans le *Demosion Sema* le long de la voie de l'Académie.

³⁰⁴ ARRINGTON 2015, p.86-87 a toutefois rassemblé la documentation et rappelle qu'il existait également des sépultures privées le long de la voie menant vers l'Académie (voir le sigle « Pv » dans **Pl. X, 1**). Il émettait l'hypothèse que ces personnages enterrés individuellement avaient reçu une tombe dans le *Demosion Sema* aux frais de la cité, expliquant donc leur position au milieu de plusieurs *polyandreia*.

³⁰⁵ Voir le recensement des listes de pertes classées par ordre chronologique dans CLAIRMONT 1983.

est intéressant de se pencher sur quelques-uns de ces monuments et de se demander si, comme nous l'avons entraperçu jusqu'ici, il existait un véritable lien entre la présence d'une porte aussi impressionnante que l'était le *Dipylon* et l'installation d'une nécropole publique. Se pose naturellement, en premier lieu, la difficile question de la chronologie du *Demosion Sema*. Nombre de propositions ont été formulées quant à l'époque de l'inauguration de la nécropole publique : si la dernière en date propose de la situer après les réformes de Clisthène vers 500, d'autres n'hésitent pas à la considérer comme plus tardive (de façon globale, dans le premier tiers du V^e siècle)³⁰⁶. Dès lors, il est impossible de déterminer avec assurance si l'établissement d'un tel lieu s'était décidé avant ou après l'établissement de la fortification et du premier état du *Dipylon*. Il peut donc être intéressant de s'intéresser aux quelques monuments particulièrement sophistiqués qui se tenaient à quelques enjambées seulement des portes, sur une route qui de toutes manières menait de la sortie de la ville jusqu'à l'Académie, afin d'en distinguer la chronologie et remarquer que le rapport avec la porte n'avait rien d'évident³⁰⁷.

Nous avons déjà évoqué le premier monument remarquable se situait à la sortie du *Dipylon*, qui consistait en un tumulus recouvrant une tombe datée du VI^e siècle (**fig.68**, n°59). Si la sépulture est visiblement trop ancienne pour pouvoir être considérée comme appartenant au *Demosion Sema*, rappelons que les fouilles mirent en évidence qu'une urne funéraire fut insérée dans la tombe, bien des années après sa première phase, peut-être aux alentours de la construction du mur de Thémistocle³⁰⁸. Dans ce cas, il semblerait cohérent de considérer que les restes contenus dans l'urne étaient ceux d'un individu ayant perdu la vie lors des combats des guerres médiques et ayant bénéficié d'un enterrement public aux frais de la cité, juste en face de l'enceinte qui allait devenir la fierté et le symbole de la puissance athénienne. Cette perspective est séduisante car elle permet de mieux comprendre comment le régime démocratique se servit de sa première véritable épreuve de force majeure pour contribuer à la création d'une nouvelle forme d'identité civique, en limitant les honneurs personnels trop grands³⁰⁹ et en perpétuant (ou en donnant naissance selon la date choisie pour l'établissement de la nécropole publique) une nouvelle tradition publique de reconnaissance envers ceux qui avaient commis le sacrifice ultime pour la défense de la patrie. Le remploi d'une ancienne

³⁰⁶ CLAIRMONT 1983, p.13-14 ; voir Arrington 2010, p.506-508 (notamment n°30) pour un retour plus complet de la bibliographie et l'hypothèse du *Demosion Sema* vers 500.

³⁰⁷ À noter que la section sud de la route fut entièrement recouverte de terre à la fin du IV^e siècle et que donc, les monuments que nous évoquerons s'étaient vus cachés et enterrés à partir de cette période.

³⁰⁸ KNIGGE 1991, p.159.

³⁰⁹ ARRINGTON 2010, p.531-533.

sépulture à quelques mètres seulement de l'entrée de la ville montre bien l'intérêt de l'emplacement et le prestige qui pouvait y être lié.

En continuant sur le chemin, les passants voyaient sur leur gauche un premier *polyandreion*, qui nous est aujourd'hui relativement bien connu. En effet, Xénophon racontait qu'au cours des combats qui opposèrent la faction démocratique athénienne aux oligarques en 403, deux polémarques et un vainqueur aux jeux olympiques du contingent spartiate furent abattus et enterrés « devant les portes du Céramique »³¹⁰. Cette tombe collective fut mise en évidence par les fouilles du quartier : un monument constitué de blocs calcaires avait été gravé du nom de Thibrachos et de Chairon (les deux polémarques mentionnés par Xénophon) ainsi que de la mention « ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΟΙ » dont ne subsistent aujourd'hui que les deux premières lettres³¹¹. Il est évident que cette tombe avait été façonnée au bénéfice des Lacédémoniens tombés devant les murs de la ville – le nombre de squelettes retrouvés à l'intérieur s'élevant à treize, certains même blessés par flèche – aux frais de la cité. L'honneur d'une telle sépulture pour un adversaire est difficilement compréhensible : il s'agissait peut-être d'un geste d'apaisement des démocrates victorieux de la cité, qui récompensèrent ainsi les valeurs militaires et de courage de Grecs tombés dans une lutte aux côtés de leurs concitoyens³¹². D'autres étrangers furent ensevelis dans un secteur similaire, un peu plus au nord-est de la porte (Pl. X, 1 : « Pol2 ») : sur la base de deux canthares de style béotiens du milieu du V^e siècle, il a été proposé que cette tombe appartenait à des soldats venus de Béotie³¹³. Si ces hommes s'étaient vus honorés par la cité, il n'en demeure pas moins que conserver leurs sépultures en des lieux aussi visibles restait aussi un très bon moyen pour les Athéniens de rappeler leur victoire et les haut-faits militaires qu'ils avaient réalisés contre leurs plus prestigieux voisins.

Quelques mètres plus en avant encore, au niveau de la troisième borne de la voie menant à l'Académie, après avoir passé une autre tombe publique destinée à des morts de guerre, on trouvait sur la gauche une autre construction (dite de la troisième borne, il en a déjà été question) qui se distinguait particulièrement par sa monumentalité (fig.68, n°65). Les archéologues ont en effet trouvé le long de la voie, sous l'amoncellement de terre qui avaient recouvert le sud de la voie vers l'Académie à la fin du IV^e siècle, les traces d'un édifice constitué de deux ailes en

³¹⁰ Xénophon, *Helléniques*, II, 4, 33 : *Annexes*, XEN 3, p.42.

³¹¹ CLAIRMONT 1983, p.203-204 et KNIGGE 1991, p.160. Voir *IG II²* 11678.

³¹² Les squelettes retrouvés à l'intérieur de la sépulture n'avaient subi aucune trace d'abus ni de manque de respect. Il semble bien que les Athéniens eussent souhaité faire un véritable honneur aux Lacédémoniens.

³¹³ ARRINGTON 2010, p.514-515.

forme de « L » se joignant à une vaste structure circulaire, elle-même surmontée d'un toit conique orné d'une grande amphore panathénaïque en marbre (**fig.73**)³¹⁴. Cet édifice frappe notamment par sa taille (13 m x 8 m) et son raffinement, qui ne semblent pas avoir été égalés dans les autres constructions de la nécropole publique, d'autant qu'un seul sarcophage d'époque classique (daté entre le milieu et la fin du IV^e siècle) fut retrouvé à l'intérieur de la grande structure, accompagné de quelques offrandes quant à elles datées entre le V^e et le IV^e siècles³¹⁵. S'il est envisageable que d'autres tombes aient existé dans le monument – qui servait peut-être de cénotaphe – nul doute que l'individu inhumé là se trouvait être un homme prestigieux de la cité tombé au combat³¹⁶. Toutefois, ni la date de mise en place du monument ni son lien originel avec le sarcophage retrouvé (autrement dit, le sarcophage était-il présent lors de sa construction ?) ne peuvent être totalement définis. En dépit de ces objections, l'édifice a souvent été chronologiquement associé au sarcophage afin de proposer une datation : on associait ainsi le sarcophage à la tombe du général athénien Chabrias que Pausanias pouvait voir en sortant de la ville³¹⁷, celle de le considérer comme la tombe du spartiate Lakratès vainqueur des Jeux Olympiques, membre du contingent spartiate mentionné ci-dessus, ou encore de considérer que l'amphore du monument était le symbole que le défunt était le prêtre responsable du culte d'Athéna : aucune interprétation ne semble donner des conclusions suffisamment satisfaisantes, toutes reposant sur des interprétations à notre sens trop peu étayées. Finalement, la datation de la structure a été permise par la découverte d'un grand nombre de tessons de céramiques et les restes d'un atelier de production artisanal sur lesquels le monument avait été installé, tous datés de la fin du V^e siècle³¹⁸. Ainsi, on peut donc en déduire que le monument avait été édifié à la fin du siècle (on ne sait pas s'il contenait alors une sépulture) et qu'il fut réemployé plus tard, lors de la mise en place du défunt dans le sarcophage dans le courant du IV^e siècle³¹⁹. Qui que fut cet homme, il demeure toutefois fortement probable qu'il avait été enseveli aux frais de la cité et qu'on l'honora en le plaçant dans un monument déjà prestigieux dans le quartier du

³¹⁴ Sur ce péribole : voir KNIGGE 1991, p.162-163, ; STROSZECK 2004, p.322-326 ; MARCHIANDI 2011a, p.57-58 ARRINGTON 2015, p.64-65.

³¹⁵ STROSZECK 2004, p.325-326. Deux tombes d'époque hellénistique furent également retrouvées dans le monument. Pour un retour sur l'atelier, voir ci-dessus p.193-194.

³¹⁶ Il a été proposé que les amphores panathénaïques, comme celle représentée sur le monument, constituaient un symbole de la cité et qu'il s'agissait donc d'un marqueur de prestige de l'individu enterré dans le péribole au sein de sa communauté (VALAVANIS 2000).

³¹⁷ Pausanias, I, 29, 3. Cette hypothèse a cependant été écartée puisqu'à l'époque où Pausanias avait visité Athènes, le péribole en question était recouvert d'une immense couche de terre, le dissimulant aux yeux de tous.

³¹⁸ Voir ci-dessous, n°302.

³¹⁹ STROSZECK 2004, p.326.

Céramique, peut-être comme le suggère Stroszeck un ancien trophée de la cité situé à quelques mètres du *Dipylon*.

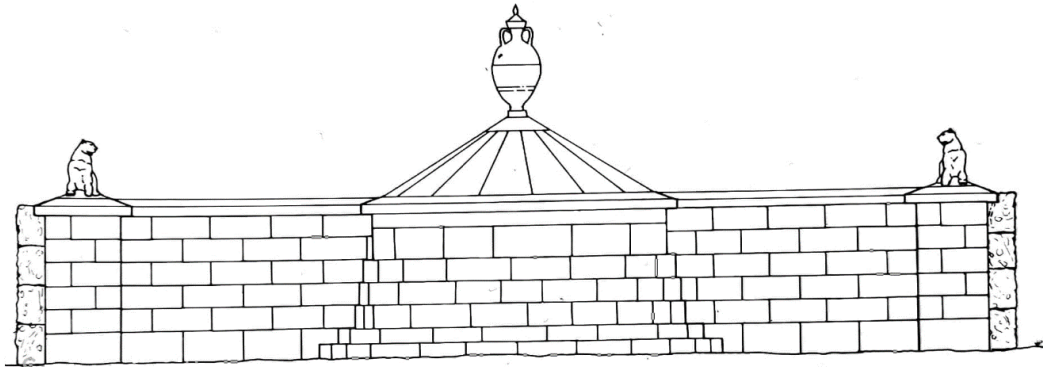


Figure 73 : Restitution du monument de la troisième borne sur la voie de l'Académie, d'après KNIGGE 1991, p.163.

Ainsi, il semble bien qu'il avait existé, devant la porte du *Dipylon*, un lieu de mise en valeur des vertus, notamment celles liées au combat et au sacrifice³²⁰, qui participait à la formation d'une « communauté des tombés » à Athènes³²¹. Cet espace public, aussi destiné à remplacer les anciennes sépultures aristocratiques, permettait à la cité de rendre tangibles un certain nombre de valeurs qu'elle souhaitait voir adoptées par les membres de sa communauté et rappelait ainsi sa force et sa gloire. À l'instar de ce que Nicole Loraux avait noté pour l'oraison funèbre, la nécropole symbolisait un espace dans lequel la cité allait utiliser la mort de ses citoyens pour mettre en place l'eulogie de la cité démocratique (la mise en valeur des morts devenait ainsi la mise en valeur de la cité elle-même), marquant alors la tentative d'une construction de la parole démocratique qui renvoyait la cité à une représentation imaginaire d'elle-même, s'appuyant paradoxalement en partie sur les vertus aristocratiques³²². Le *Demosion Sema* devenait ainsi un lieu d'exposition de citoyens qui avaient commis un grand sacrifice pour sauver leur patrie ou d'étrangers qui étaient tombés avec honneur, étant ainsi érigés en modèles de vertus civiques et destinés à exalter les autres citoyens et les guider sur le chemin du service de la communauté³²³. Cette première constatation posée, il convient tout de même de s'intéresser à la chronologie globale du lieu et à son rapport avec les portes de la ville. On remarque en effet que les deux *polyandreion* importants évoqués ci-dessus furent installés entre la fin du V^e siècle et le début du IV^e siècle ; or, la nécropole publique qui s'étendait au-

³²⁰ Les vertus commémorées dans le *Demosion Sema* ne sont pas uniquement militaires : de grands orateurs tels que Lycurgue (et sa famille) bénéficièrent d'une sépulture dans la nécropole publique de la ville. Voir Pausanias, I, 29, 16. Les Tyrannoctones eurent également un monument commémoratif situé aux abords de l'Académie.

³²¹ ARRINGTON 2015, p.91-92.

³²² Voir LORAUX 1981 et 1986.

³²³ ARRINGTON 2015, p.111-112.

delà de ce périmètre restreint était bien plus ancienne, montrant ainsi que l'espace en amont de la porte avait longtemps été laissé libre ou avait été occupé par d'autres structures : c'est par exemple le cas du l'ancien tumulus et du bain public (**fig.68**, n°60 et 62). Qui plus est, la datation du monument de la troisième borne (n°65) par rapport à celle du péribole n°64 et celui des Lacédémoniens (n°63) demeure problématique quant à l'organisation chrono-spatiale des sépultures : si le péribole 65 était plus ancien, on ne comprendrait pas pourquoi la cité l'aurait installé sur l'emplacement d'un atelier de production de céramique déjà existant³²⁴ alors que les emplacements des « futurs » péribole 63 et 64 n'étaient pas occupés (nous n'avons aucune trace du contraire). On imaginerait davantage une situation de progression chronologique dans l'espace où les périboles 63 et 64 furent construits en premiers, et ce n'est que plus tard, voyant l'intérêt de l'emplacement, que la cité construisit le péribole 65 de la troisième borne en expropriant partiellement le propriétaire de l'atelier. Quoi qu'il en soit, il est très clair que l'intérêt pour ces emplacements du *Demosion Sema* plus proches des portes ne fut réel qu'à partir de la fin du V^e siècle, époque à laquelle nous avons constaté que les périboles funéraires privés fleurissaient également du côté de la Voie des Tombeaux.

Pour conclure, rappelons bien que les portes en tant que telles n'étaient pas intrinsèquement liées à la mise en valeur du prestige social des élites athéniennes par des périboles (qu'elles seules pouvaient s'offrir) ou de la promotion des valeurs et vertus citoyennes dans le *Demosion Sema*³²⁵. C'est précisément parce que d'une part, elles se situaient sur les grandes voies publiques fortement exposées au passage³²⁶ et que d'autre part, elles marquaient le « point de départ » à partir duquel il était possible d'installer les nécropoles tout en respectant les règles d'inhumation *extra-muros*, que le secteur ouest d'Athènes, proche des portes, était devenu *de fait* des lieux de compétition sociale vecteurs d'idéologie : ce contexte agonistique propre aux nécropoles expliquait peut-être que les élites de la cité avaient cherché à se rapprocher le plus possible des portes pour profiter d'un emplacement de construction qui aurait donc bénéficié d'un statut privilégié dans la représentation collective (puisque mieux exposé).

³²⁴ Cet ancien atelier ne cessa pas totalement sa production : des traces substantielles laissent penser que l'activité avait continué après l'érection du monument de la troisième borne (MONACO 2012, p.159), suggérant peut-être que le propriétaire avait été contraint de céder une partie de sa parcelle contre son gré.

³²⁵ Là encore s'opère la distinction fondamentale entre la porte comme élévation architecturale et la porte comme entrée de la ville : l'environnement lié à celle-ci est plus large et ne peut être ignoré.

³²⁶ BERARD 2016, p.162-163.

Cette constatation serait également valable dans le cas des quelques tombes publiques situées en avant de la Porte Sacrée mais, il faut le reconnaître, demeure beaucoup moins évidente en ce qui concerne l'établissement de la nécropole publique plus au nord : quelques traces laissent toutefois penser que ces emplacements furent recherchés à partir de la fin du V^e siècle. Ainsi – Athènes pour le moins – certaines portes de la ville prenaient donc une dimension bien plus large que de simples « ouvertures » à travers les murs : leur secteur se voyait profondément modifié par l'érection de nombreux périboles et tombes monumentales d'individus parfois très prestigieux qui honoraient l'espace tout autant qu'ils étaient honorés d'être enterrés aux portes, contribuant ainsi à en faire des lieux spéciaux. Prenons néanmoins soin de ne pas extrapoler le cas Athénien plus que de raison : si des indices laissent penser que d'autres portes furent entourées de nécropoles où une pareille compétition aurait pu avoir lieu³²⁷, la présence du *Demosion Sema* demeurerait exceptionnelle et tout à fait singulière. Autrement dit, seule une étude plus large et plus complète des autres nécropoles d'Athènes, mais également du reste des cités grecques, pourrait permettre de déterminer si ces quelques conclusions édifiantes sur le cas du Céramique seraient valides dans d'autres cas.

III – Entrer et sortir de l'*asty* : l'imaginaire du franchissement des portes

A) S'affranchir de l'impureté à travers les portes de la ville

Si les fortifications des villes grecques délimitaient assez nettement des barrières matériellement établies et ancrées dans l'espace, ces dernières s'accompagnaient également, comme nous en avons déjà esquissé l'idée avec l'exclusion des sépultures en dehors des périmètres fortifiés, de limites imaginaires importantes dont les portes demeuraient le seul et unique biais de franchissement. Nous l'avons mentionné à propos des divinités apotropaiques, c'est par exemple par les entrées des murailles que la souillure et les maladies étaient amenées à pénétrer dans la ville³²⁸, entraînant une conséquence réciproque : c'est également par les

³²⁷ Voir KURTZ 1971, p.94-96 ; GARLAND 1982, p.152-155 et MARCHIANDI 2011a, p.98-99 pour Athènes. Pausanias IX, 40, 10 pour un *polyandreion* élevé à l'une des portes de Thèbes (probablement dans une nécropole à l'entrée de la ville) en l'honneur des morts de la bataille de 335 contre Alexandre : difficile cependant de savoir si le monument avait été élevé dès le IV^e siècle sur ce qui restait de Thèbes après le passage du roi ou si le monument est bien plus tardif.

³²⁸ Voir ci-dessus, p.224-225.

grandes portes que les Anciens espéraient purifier l'espace urbain de ses maux. Dans ses *Œuvres Morales*, Plutarque notait que « les villes ont certaines portes qui sont sinistres et maudites, par où l'on fait sortir les condamnés à mort et on jette les souillures et les résidus de purification sans que rien de pur et de sacré n'y entre ni n'en sorte »³²⁹. Si l'auteur faisait ici une comparaison entre les portes des villes et les oreilles des curieux, inspiré de ce qu'il pouvait constater de son vivant, un certain nombre d'indices permettent de déceler que les portes jouaient un rôle de passage pour les impuretés bien des années avant le siècle de Plutarque. En ce sens, le cas des condamnés à mort – mentionnés *in extenso* par Plutarque – s'avère pertinent et reflète tout à fait ce rôle des portes dans l'évacuation de l'impureté, notamment à Athènes à travers l'existence d'une fosse mortuaire du nom de Barathre. Hérodote mentionnait déjà l'existence de ce lieu de mise à mort des condamnés dans *Les Enquêtes*³³⁰ :

« Xerxès n'avait pas envoyé de hérauts réclamer la terre aux Athéniens et aux Spartiates, et voici pourquoi : Darius leur en avait adressé auparavant et pour la même raison, mais ces peuples les **avaient fait précipiter dans le Barathre à Athènes**, et dans un puits à Sparte, en leur disant d'aller y chercher la terre et l'eau qu'ils devaient rapporter au Grand Roi. » (Hérodote, VII, 133, texte établi et traduit par LEGRAND P.-E., 1951)³³¹.

En reconstituant succinctement la chronologie des événements, les envoyés de Darius furent nécessairement condamnés et précipités dans le Barathre par les Athéniens avant la bataille de Marathon, peut-être donc dans le courant de l'année 490. À en croire Hérodote, il est donc évident que le Barathre existait déjà bien avant l'établissement de la fortification d'Athènes par Thémistocle dans les années qui suivirent la seconde guerre médique. Si l'utilisation de cette fosse dans le courant du V^e siècle semble indéniable³³², cette dernière aurait été comblée dans la fin de ce même siècle et aurait, selon toute vraisemblance, laissé la place à une seconde fosse, du nom d'*orygma*³³³. Encore aujourd'hui, la localisation des deux fosses

³²⁹ Plutarque, *De la curiosité*, 518b, (texte établi et traduit par DUMORTIER J., 1975).

³³⁰ Le fait de savoir si les condamnés étaient précipités dans la fosse du Barathre vivants ou après avoir été mis à mort a été longuement discuté : voir récemment ALLEN 2000, p.220 qui pense que le lieu ne servait pas de place d'exécution et CANTARELLA 2000 et HALM-TISSERAND 2013, p.154-155 qui soutiennent l'affirmation inverse. Nous sommes davantage convaincus par la seconde proposition et considérerons donc ici qu'il s'agissait bien d'un lieu de mise à mort.

³³¹ Texte grec : « ἐς δὲ Ἀθήνας καὶ Σπάρτην οὐκ ἀπέπεμψε Ξέρξης ἐπὶ γῆς αἴτησιν κήρυκας τῶνδε εἵνεκα : πρότερον Δαρείου πέμψαντος ἐπ' αὐτὸ τοῦτο, οἱ μὲν αὐτῶν τοὺς αἰτέοντας ἐς τὸ βάραθρον οἱ δ' ἐς φρέαρ ἐμβάλοντες ἐκέλευον γῆν τε καὶ ὕδωρ ἐκ τούτων φέρειν παρὰ βασιλέα. ».

³³² Voir Platon, *Gorgias*, 516e pour la précipitation de Miltiade dans le Barathre ou Aristophane, *Les Nuées*, v.1511 et *Les Cavaliers*, v.1362-1363.

³³³ Voir HALM-TISSERAND 2013, p.151-152 et DE GRECO 2014, p.1252.

reste problématique et essentiellement basée sur des textes obscurs : il est néanmoins communément admis chez les spécialistes que le Barathre se situait dans un secteur compris entre le nord-ouest de la colline des Nymphes, rejeté donc en dehors du tracé de la fortification thémistocléenne, et la voie menant de la porte vers le Pirée³³⁴. Une hypothèse plus précise que nous avons déjà mentionnée, attribuait le positionnement de cette fosse devant les portes démiennes (**Pl. III, 1 et V, 1**), desquelles partait une voie menant également en direction du port d'Athènes et qui avaient été associées à l'idée de « portes du bourreau »³³⁵. Dans l'un et l'autre cas, le Barathre se trouvait bien en dehors du périmètre des murs – dont le tracé avait donc été spécifiquement pensé pour ne pas inclure le lieu – sur les voies quittant la ville, non loin des portes. À l'inverse, Monique Halm-Tisserand évoquait la possibilité que le second fossé (*orygma*) fut placé dans le dème de Mélitè, situé à l'intérieur même des murailles de la ville³³⁶ : de son propre aveu, cette hypothèse est fragilisée par l'impureté terrible que constituerait le fait de précipiter les condamnés à morts ou leurs cadavres à l'intérieur du périmètre urbain. Qui plus est, rappelons qu'une telle pratique contreviendrait nécessairement aux règles du rejet des morts dans le périmètre *extra-muros* de la cité³³⁷. Une localisation extérieure à la ville des deux fosses ferait donc à notre avis beaucoup plus de sens³³⁸. Plus globalement, parmi toutes les solutions proposées, le lien d'au moins une des fosses avec les portes de la ville semble avoir été réel, au moins d'un simple point de vue topographique.

Dans un autre texte, Aristote semble quant à lui indiquer que les condamnés étaient parfois amenés à traverser les portes de la ville – en l'occurrence celles de Syracuse – pour se diriger vers le lieu de leur supplice ou de leur exécution :

« C'est ce qui fit dire au poète Antiphon allant subir le supplice du bâton auquel l'avait condamné Denys, et voyant ceux qui devaient mourir avec lui se couvrir le visage en passant la porte de la ville : "Pourquoi vous couvrir ?

³³⁴ TRAVLOS 1971, p.121 notamment ; DE GRECO 2014, p.1252 pour le reste de la bibliographie.

³³⁵ FICUCIELLO 2008, p.121-125 ; DE GRECO 2014, p.1252-1253. L'hypothèse des portes démiennes comme les portes du bourreau est, nous l'avons déjà évoqué, interrogée par De Greco (ci-dessus, p.208-209).

³³⁶ HALM-TISSERAND 2013, p.152.

³³⁷ Nous avons déjà constaté que l'autorisation d'une sépulture à l'intérieur des murs relevait d'un grand honneur accordé par la cité. Bien que les condamnés à mort ne bénéficiassent pas d'une véritable tombe, leurs corps étant laissés à l'air libre, il paraît totalement improbable que l'*orygma* se situât à l'intérieur des murs d'Athènes, quand bien même il ne s'agirait que d'y placer temporairement les corps des condamnés.

³³⁸ Mentionnons une dernière proposition, celle de ALLEN 2002, p.220-222 qui pensait que l'*orygma* était la fosse située à quelques mètres des portes de la ville, tandis que le Barathre avait été installé aux confins de l'Attique. Ainsi, les corps étaient expulsés dans l'*orygma* selon que l'on souhaitait simplement les exclure du noyau urbain d'Athènes, ou dans le Barathre quand il était question de les repousser en dehors du territoire de l'Attique.

Craignez-vous que l'un de ces badauds vous voie demain ?" » (Aristote, *Rhétorique*, 1385a, texte établi et traduit par DUFOUR M. et WARTELLE A., 2011).

Cet extrait montre assez nettement que les condamnés devaient, la veille de leur exécution, se diriger dans un dernier voyage sans retour en direction du lieu d'exécution qui se trouvait indubitablement en dehors du périmètre fortifié de la ville. Surgit également ici l'idée que ce cortège constituait une forme de châtement, une dernière humiliation pour des hommes exposés à la vue des passants dans leur disgrâce. Si l'exactitude de l'anecdote ne peut évidemment être vérifiée, on peut conjecturer que la sortie des condamnés par la porte de la ville chez Aristote s'inspirait d'une pratique qui avait cours – et dont il avait peut-être été témoin – par laquelle le rejet de la mise à mort des criminels en dehors des murs traduisait à la fois une volonté de ne pas entacher l'espace d'un acte proprement impur, mais également d'expulser, à travers les portes de la ville, ceux qui auraient pu être nuisibles à la communauté³³⁹. La notion de « limite » qu'incarnaient les portes de Syracuse dans l'esprit de ses habitants se retrouve illustrée dans un second passage, tiré cette fois-ci de la *Vie de Nicias* de Plutarque :

« Quant à Démosthènes et à Nicias, Timée prétend qu'ils ne furent pas exécutés sur l'ordre des Syracusains, comme l'ont écrit Philistos et Thucydide, mais qu'Hermocrate leur envoya, alors que l'assemblée siégeait encore, un émissaire et que, grâce à la complaisance d'un de leurs gardiens, ils se donnèrent eux-mêmes la mort. En tout cas, leurs cadavres, jetés devant la porte de la ville, furent exposés aux regards de qui souhaitait ce spectacle. » (Plutarque, *Vie de Nicias*, 28, 4, texte établi et traduit par FLACELIERE R. et CHAMBRY E., 1972)³⁴⁰.

S'il ne peut ici s'agir à proprement parler d'un cas identique à celui d'Antiphon, puisque les deux hommes avaient dans cette version commis un suicide et étaient déjà morts, on constate tout de même que contrairement aux coutumes des cités grecques, les corps de deux prestigieux généraux furent exposés devant le seul lieu qui, de fait, excluait à la fois le corps impur des ennemis de l'enceinte de la ville³⁴¹ et les laissait suffisamment visibles pour envoyer un message clair à la population³⁴². De cette manière, en expulsant les cadavres des chefs ennemis

³³⁹ Dans le cas d'Antiphon, il apparaît que c'est Denys de Syracuse qui décida de sa sanction et non un tribunal démocratique : cela ne devait pas pour autant modifier les modalités de mise à mort.

³⁴⁰ Voir le texte grec dans *Annexes*, PLUT 9, p.35. L'utilisation du terme « πόλαις » nous fait affirmer, à l'instar de Flacelière et Chambry, qu'il s'agissait bien des portes de la ville et non pas des portes de la prison comme le suggérait la traduction de Bernadotte Perrin pour l'université d'Harvard en 1916.

³⁴¹ PARKER 2003, p.46-47. L'auteur relève que cette exposition d'un corps à l'air libre semble avoir été peu courante en Grèce et était vue comme choquante.

³⁴² L'utilisation de la formule « μέντοι » par Plutarque, rendue par « en tout cas » dans la traduction, semble bien indiquer que l'exposition des corps devant les portes de la ville (proposition qui se rattache à μέντοι) était commune à toutes les versions de la mort de Nicias et Démosthènes.

hors des murs que ces derniers avaient essayé de pénétrer, les Syracusains marquaient symboliquement la fin du conflit et la victoire sur Athènes.

De la même manière, on retrouve une importance primordiale du franchissement des portes dans les rites purificateurs qui pouvaient être organisés dans le calendrier des cités. On sait aujourd'hui que les Anciens recouraient à plusieurs actions rituelles leur permettant, et c'est particulièrement le cas lors de l'implication de boucs émissaires, de rejeter l'impropre hors de la communauté³⁴³. L'exemple le mieux connu est évidemment celui des Thargélies d'Athènes, festival célébré chaque année en l'honneur d'Apollon Pythios dans le courant des premiers jours du mois de mai³⁴⁴. Les actes effectués durant les deux jours de festivités ne sont connus dans le détail que par des sources tardives, mais il apparaît qu'on pratiquait bien à cette occasion un rituel consistant en l'expulsion de la cité de deux boucs-émissaires connus sous le nom de *φαρμακοί* : un homme portait un collier de figues séchées noires tandis qu'une femme portait un collier de figues séchées blanches³⁴⁵. L'objectif était indéniablement de purifier la cité de ses maux et de l'impur, comme le rappelle tout à fait Lysias dans son discours contre Agoratos³⁴⁶. Les informations sur ces rites sont malheureusement éparses, mais il est communément admis que les boucs-émissaires étaient conduits en procession, au son de la musique, depuis le centre (probablement du prytanée) vers l'extérieur de la ville en passant donc nécessairement par les portes³⁴⁷ : Bremmer notait, à l'appui d'une scholie, que dans le cas de la procession des *φαρμακοί* d'Abdère en Thessalie, la porte traversée était connue sous le nom de porte Prauridienne. Une fois les portes franchies, les participants effectuaient une déambulation autour de la ville, avant de chasser définitivement les boucs-émissaires en dehors du territoire de la cité ou de les molester : on voit donc bien ici que le franchissement de la porte revêtait un caractère signifiant et majeur dans l'imaginaire des Anciens car il marquait une première étape constitutive du rituel purificateur, constitué d'au moins deux temps. Si l'on revient quelques instants sur le cas spécifique des Thargélies d'Athènes, une scholie d'Helladius précisait que la purification obtenue par l'expulsion des boucs-émissaires était pour

³⁴³ Voir notamment BREMMER 1983, p.299-230.

³⁴⁴ PARKER 2005, p.481-483.

³⁴⁵ Pour une analyse de la figue comme fruit purificateur : WARFORD 2018, p.34-35.

³⁴⁶ Lysias, *Contre Agoratos*, 53 : « en punissant Andocide, en vous en débarrassant, c'est la ville que vous purifiez, que vous libérez de la souillure ; c'est l'impur que vous rejetez, c'est le sacrilège que vous écarterez de vous : il est tout cela ». Dans cet extrait, il a été noté que l'orateur faisait appel au vocabulaire lié aux Thargélies et à l'envoi de bouc-émissaire : voir « τὴν πόλιν καθαίρειν καὶ ἀποδιοπομπεῖσθαι καὶ φαρμακὸν ἀποπέμπειν καὶ ἀλιτηρίου ἀπαλλάττεσθαι ».

³⁴⁷ Pour le déroulement de la procession : BREMMER 1983, p.313-315 et 2008, p.191-193.

les Athéniens un véritable moyen de repousser les pestes et les maladies³⁴⁸. L'information est intéressante, d'autant que le festival était dédié à Apollon dont nous avons déjà développé l'intime rapport avec les portes et les problématiques de protection de la cité contre les maladies. Le franchissement des portes nous semble donc être indéniablement porteur de sens : c'est par cet acte que les boucs-émissaires emportaient symboliquement avec eux l'impureté qui leur était associée et libéraient donc la ville de ses maux³⁴⁹.

Enfin, la purification de la ville à travers ses portes ne passait non pas uniquement par la mise à l'écart des hommes, mais peut-être aussi par l'expulsion d'objets rituels souillés par leur utilisation. Si les sources attestant cet état de fait ne sont pas légion, l'idée était déjà explicitement suggérée par Euripide dans un extrait d'*Alceste* :

« Je ne vois point devant les portes le bassin d'eau lustrale qu'on place, selon l'usage, à la porte des morts ; je ne vois personne couper, devant le vestibule, les chevelures qu'on fait tomber en signe de deuil, ni les jeunes femmes se meurtrir le corps de leurs mains. » (Euripide, *Alceste*, v.100-105, texte établi et traduit par MERIDIER L., 1926).

En l'occurrence, par l'emploi de *πυλῶν*³⁵⁰, le poète ne faisait pas explicitement référence aux portes fortifiées d'une enceinte urbaine mais davantage aux portes d'un palais, celui du légendaire Admète de Phères. Toutefois, le passage montre sans détour que le rejet des objets rituels souillés au-delà du seuil de la porte était perçu chez Euripide comme une coutume, voire une habitude (*ὡς νομίζεται*)³⁵¹. Si la porte de la ville n'était pas identique à celle du palais ou de la maison, Euripide illustre une fois de plus que les portes étaient conceptuellement associées à une notion de limite franchissable au dehors de laquelle l'impur ne pouvait que difficilement affecter les vivants.

³⁴⁸ Photius, *Bibliothèque*, 279 p.534a.

³⁴⁹ WARFORD 2018, p.35. On sait également qu'une autre procession, nommée *Pompaia*, avait pour objectif de porter en grande pompe en dehors de la ville la toison d'un bélier sacrifié à Zeus Melichios dont le rôle était celui d'un bouc-émissaire inanimé, celui d'un objet qui avait absorbé le mal et l'expulsait avec lui (voir PARKER 1993, p.28-29 et WARFORD 2018, p.35-36). Là encore, le sens donné au franchissement de la fortification devait jouer un rôle important dans l'expulsion du mal de la ville. On pourrait enfin mentionner un extrait de Plutarque qui raconte l'*exelasis* (l'expulsion) de la Faim en dehors de la maison à travers de la porte afin de convier la Prospérité et la Santé en retour (voir LONIS 1979, p.300).

³⁵⁰ « *πυλῶν* πάροιθε δ' οὐχ ὀρθῶ πηγαῖον ὡς νομίζεται χέρνιβ' ἐπὶ φθιτῶν *πύλαις*. χαίτα τ' οὐτις ἐπὶ προθύροις τομαῖος, ὃ δὴ νεκῶν πένθει πρέπει, οὐδὲ νεολαία δουπεῖ χεῖρ γυναικῶν ».

³⁵¹ ZOGRAFOU 2010, p. 95. S'y référer également pour quelques autres exemples de rejet de l'impur et de la souillure en-dehors des portes et des entrées (pas nécessairement des portes urbaines).

Ainsi, si les preuves du rejet des impuretés aux portes des villes ne sont pas très nombreuses³⁵², nous possédons tout de même suffisamment de matière pour considérer que ces dernières représentaient bien les lieux privilégiés d'affranchissement de la maladie, de la souillure et du mal qui pouvaient frapper la communauté. Le franchissement du seuil de la porte était alors un acte dont les répercussions, au moins dans l'imaginaire des Grecs, pouvaient avoir des répercussions sur le réel, être curatives et bénéfiques à l'ensemble des habitants de la ville. Cette notion de franchissement semble par ailleurs avoir aussi joué un rôle important dans les grands cortèges et processions qui ponctuaient la vie culturelle des Anciens.

B) Points de départ ou de passage : les portes dans les grandes fêtes civiques

L'organisation de grandes festivités dans le cadre du culte des cités est aujourd'hui un phénomène parfaitement connu et bien documenté par l'historiographie. À proprement parler, ces fêtes constituent en elles-mêmes un champ de la recherche historique dont l'ampleur et la complexité dépassent de très loin le cadre du simple sujet de cette étude. Néanmoins, il apparaît à la lecture des sources disponibles sur le sujet que certaines festivités entretenaient un lien plus ou moins ténu avec les grandes portes monumentales des villes à travers, une nouvelle fois, l'idée de franchissement. Plus précisément, c'est encore une fois par une référence à la notion cruciale de mouvement – qui accompagnait bien souvent ces festivals – et de son rapport à l'espace que nous envisagerons les portes de la ville sous un autre aspect³⁵³, en nous appuyant une fois de plus majoritairement sur le cas athénien – le mieux connu.

Parmi les grands actes réalisés dans le cadre de la célébration du culte dans les cités, les processions et les grands concours athlétiques présentent un intérêt tout particulier dans l'analyse du rapport entre mouvement et portes urbaines. Avant même de se pencher davantage sur des exemples concrets, il est important de revenir sur quelques points de vocabulaire, notamment en ce qui concerne les processions. L'emploi même du terme de « procession » en un sens générique a été longuement discuté et parfois remis en cause, au profit d'autres

³⁵² Ajoutons simplement la présence d'un *thymiatérion* retrouvé dans les fouilles de la porte A de Gortys d'Arcadie. Malheureusement, le contexte de découverte de l'objet (on ne sait s'il avait été enterré dans un acte rituel) ne permet pas de savoir si cet objet, qui avait été utilisé dans le cadre d'une célébration culturelle de la ville, fut rejeté en dehors des fortifications (MARTIN 1947, p.102-103).

³⁵³ Cette notion de dynamisme dans l'espace faisait l'objet d'un article de AGELIDIS 2017, p.230-249 qui déplorait le manque de considération pour cette thématique dans l'analyse et la compréhension des grands actes rituels et processions. Voir tout de même STAVRIANOPOULOU 2015, p.350-355.

propositions telles que « pèlerinages » ou d'un terme plus neutre comme celui de « *sacred travel* »³⁵⁴. Si le détail de ces discussions n'intéresse que peu notre sujet à proprement parler, il convient néanmoins de noter la complexité et la variété des formes de mouvement dans les pratiques cultuelles des festivals et de les distinguer³⁵⁵. En réalité, le terme même de « procession », comprise au sens de πομπή³⁵⁶, semble être particulièrement complexe et difficile à définir³⁵⁷, et l'historiographie ne parvient pas réellement à formuler un consensus sur un terme aux dimensions très variées³⁵⁸. A. Kavoulaki proposait de voir dans la procession « une collectivité d'individus, habillés de façon distinctive et portant avec eux des objets rituels et sacrés, se mouvant sur un parcours défini dans le but de réaliser un acte signifiant »³⁵⁹, tandis que J. Kubatzki y voyait plus globalement « une parade de groupes d'individus se déplaçant en direction d'un sanctuaire ou d'un autel afin de réaliser un acte rituel »³⁶⁰. Dans une approche plus typologique, F. Graf avait formulé une proposition tout à fait intéressante eu égard à notre sujet, consistant à distinguer les processions centripètes (dont le cheminement menait en direction du centre de la cité) des processions centrifuges (dont le parcours conduisait vers l'extérieur de la ville depuis le centre)³⁶¹. Si, comme nous le verrons, ces deux termes ne perdent pas toute valeur pour catégoriser les processions, ils semblent en revanche incapables, de l'aveu même de Graf, d'englober l'intégralité des processions du monde grec³⁶². Malgré la difficulté de définir strictement les processions et la variété de leurs significations, il apparaît néanmoins qu'il s'agissait bien de processus dynamiques dont le mouvement était inscrit dans l'espace de

³⁵⁴ GRAF 2018, p.258-260.

³⁵⁵ *Ibidem*. D'un point de vue de vocabulaire strict, aucun terme aussi bien contemporain qu'antique ne permet de regrouper la totalité des formes de mouvements rituels. Voir par exemple la différence que nous opérerons ci-dessous entre la procession (πομπή) des Panathénées et le voyage vers Éleusis lors de la cérémonie des Mystères.

³⁵⁶ TLG, p.1446-1447. Étymologiquement, le terme renvoie bien à une forme d'escorte. Le terme prit une dimension culturelle et sacrée à partir du VI^e siècle pour qualifier l'escorte d'une divinité ou d'objets sacrés (PARKER 2005, p.180-181 et KUBATZKI 2018, p.129).

³⁵⁷ Voir WARFORD 2018, p.24-25 pour un retour sur l'historiographie de la notion de procession dont est inspiré ce résumé.

³⁵⁸ STAVRIANOPOULOU 2015, p.349-350 qui rappelle qu'il ne faut pas définir la procession en se focalisant sur une dimension particulière (celle d'escorter un dieu dans un sanctuaire par exemple) au risque de ne pas saisir le phénomène dans toute sa complexité.

³⁵⁹ KAVOULAKI 1999, p.295 (traduction personnelle de l'anglais). Elle ajoute également la notion de chant et de musique qui accompagnaient la procession escortant les objets rituels.

³⁶⁰ KUBATZKI 2018, p.130 (traduction personnelle de l'anglais). L'historienne s'est inspirée de la définition de la procession donnée par NILSSON dans « Die Prozessionstypen im griechischen Kult », *Opuscula Selecta* 1, 1951 et BÖMER dans « Pompa, B. Rom », *RE* 21/2, 1952.

³⁶¹ GRAF 1996, p.55-65.

³⁶² GRAF 2018, p.261 et WARFORD 2018, p.24 qui note par exemple que les Thargélies d'Athènes ne sauraient être catégorisées de cette manière, la procession déambulant autour de la ville elle-même.

la cité et pour lesquels les portes jouaient aussi bien le rôle de point de départ et de point de passage que celui de point d'articulation et de transition entre l'*asty* et la *chôra*.

Les liens entre les processions et les portes étaient déjà mis en exergue par les reliefs des grandes portes de Thasos que nous avons déjà développées plus en avant dans notre présentation³⁶³. Que ce soit le char et les trois personnages guidés par Hermès, la procession de Dionysos et des Ménades ou le silène s'avançant en direction du centre de la ville, les quatre scènes dépeintes sur ces sculptures avaient trait à l'idée de mouvement et du franchissement de la porte, bien que le trajet même des processions thasiennes ne soit pas connu. En dehors du cas de l'iconographie thasienne, l'importance symbolique des portes fortifiées dans la réalisation de telles processions était également suggérée dans le plaidoyer de Lysias contre Agoratos :

« Vinrent les accords entre les deux partis ; puis la procession où les gens du Pirée montèrent à l'Acropole : Aesimos marchait à la tête des citoyens ; là encore, voyez jusqu'où alla l'impudence d'Agoratos ; il suivit les autres en armes, il accompagna la procession avec les hoplites vers la ville. **Mais quand on fut près des portes et qu'on déposa les armes avant d'entrer dans la ville**, Aesimos s'avise de sa présence : il s'approche de lui, lui prend son bouclier et le jette à terre en disant : "Hors d'ici ! aux corbeaux ! Un meurtrier n'a pas le droit d'accompagner la procession en l'honneur d'Athéna." C'est ainsi qu'il fut chassé par Aesimos. Comme preuve, je vais produire des témoins » (Lysias, *Contre Agoratos*, 80-81, texte établi et traduit par GERNET L. et BIZOS M., 1924)³⁶⁴.

Cet épisode prend place quelques jours seulement après la fin des combats entre la faction oligarchique et les démocrates d'Athènes en 404. Victorieux, les exilés organisèrent une procession dédiée à Athéna depuis le Pirée jusqu'au centre urbain d'Athènes avec pour objectif de marquer leur retour dans une ville passablement apaisée : il n'est aisé de distinguer dans le texte si la procession était exceptionnelle (et réalisée selon les circonstances) ou si on avait saisi l'occasion d'une procession du calendrier athénien pour y associer des festivités de réconciliation. Le présent passage s'inscrit pleinement dans notre problématique puisqu'on y constate bien, grâce au récit contemporain de Lysias³⁶⁵, que la porte jouait un rôle transitionnel

³⁶³ Voir ci-dessus, p.243.

³⁶⁴ Voir le texte grec dans *Annexes LYS 1*, p.30.

³⁶⁵ N'oublions pas que cet extrait est tiré d'un plaidoyer de Lysias à l'encontre d'Agoratos. Probablement déclamé dans le cadre d'un procès, ce discours ne devait pas avoir été prononcé plus de quelques mois seulement après la chute des oligarques à Athènes. Lysias s'adressait alors à un tribunal d'individus dont plusieurs membres avaient selon toute vraisemblance pris part aux événements et se devait donc d'être rigoureux (la mention de témoins

important dans la procession. En effet, c'est bien devant cette dernière que les soldats en armes avaient reçu la consigne de déposer les armes avant de pouvoir s'engouffrer en direction de l'Acropole ($\pi\rho\iota\nu$ εἰσιέναι εἰς τὸ ἄστυ) par l'une des portes du secteur ouest de la fortification³⁶⁶. Par cet acte plein de sens, les démocrates laissaient en dehors de la ville le symbole même de la discorde qui avait déchiré la cité pendant de longs mois. Le sentiment d'importance du passage de la porte est renforcé par le fait qu'Aesimos ne fut soucieux de la présence d'Agoratos qu'au moment précis où le cortège allait entrer dans le cœur de la ville, probablement sous les yeux de spectateurs venus en nombre pour l'occasion. Si cette procession était exceptionnelle, eu égard à son contexte singulier et au motif de sa mise en œuvre, il s'avère qu'il existait aussi dans d'autres cas un lien entre ce type de célébrations et les grandes portes fortifiées.

Peu d'événements offraient à la cité d'Athènes une émulation régulière comparable à celle des Grandes Panathénées. Organisées tous les quatre ans dans les derniers jours du mois d'Hékatombeion, ces festivités étaient l'occasion pour les citoyens athéniens de montrer à l'ensemble des Grecs la mesure de la puissance de leur cité³⁶⁷. À cette occasion étaient donc célébrés plusieurs concours athlétiques et artistiques prestigieux, des sacrifices, ainsi qu'une importante procession tenue le 28^e jour du mois. Cette πομπή, certainement la mieux connue de toute la Grèce, est notable car son parcours a aujourd'hui été retracé avec une bonne précision : son point d'arrivée ne fait d'ailleurs strictement aucun doute, puisque le cortège était supposé escorter le *péplos* d'Athéna jusqu'à la statue de la déesse, située sur l'Acropole³⁶⁸. Le secteur de départ n'est pas aussi bien connu, mais on sait grâce à Thucydide que le tyran Hipparque fut assassiné par Harmodios et Aristogiton dans le quartier du Céramique pendant les préparatifs des Grandes Panathénées³⁶⁹. Les chances que le lieu de départ du cortège fût modifié au cours de l'époque classique sont véritablement minces, d'autant que la construction

rappelant cette affaire est d'ailleurs tout à fait éclairante) : on peut donc considérer que la reconstitution des événements proposée par l'orateur était suffisamment vraisemblable pour être portée devant le tribunal.

³⁶⁶ Si la route remontant du Pirée donnait directement sur la porte du même nom, il est également possible que la procession remontât un peu plus haut afin de traverser la porte sacrée ou le *Dipylon*, dont le rôle liés aux processions était assurément plus important que la porte du Pirée.

³⁶⁷ Sur le déroulement des Panathénées et le contenu des actes rituels, voir notamment PARKER 2005, p.253-270.

³⁶⁸ De fait donc, le cortège franchissait déjà les portes de l'Acropole de la ville, bientôt transformées en Propylées sous l'égide de Périclès.

³⁶⁹ Thucydide, VI, 57, 1-4. L'auteur évoque même l'idée que le tyran fut assassiné à l'intérieur des portes de la ville. Cette précision de Thucydide n'est pas sans poser un problème, puisque les traces matérielles de fortifications connues à Athènes ne remontent pas avant le premier quart du V^e siècle, soit plus de trente ans après les faits relatés. Pour un retour sur les débats qui agitent les spécialistes à propos de l'existence d'une muraille archaïque à Athènes, voir PAPAPOULOS 2008, p.31-46.

du *Pompeion* entre la porte sacrée et le *Dipylon*, entre la fin du V^e et le début du IV^e siècles³⁷⁰, montrait une persistance du secteur du Céramique dans la préparation et la réalisation des processions à Athènes³⁷¹. De fait donc, les portes bâties sous l'égide de Thémistocle s'étaient retrouvées sur la route du Céramique en direction de l'Agora qui constituait une portion non négligeable de la voie processionnelle des Panathénées³⁷². L'importance redoublée de ces portes dans l'exécution de cette marche rituelle a été mise en lumière par S. Agelidis qui établissait pour ce faire une connexion très claire entre le *Pompeion* et le *Dipylon*³⁷³. En effet, celle-ci avait d'abord remarqué que l'installation du bâtiment dans un espace exigü et particulièrement peu propice ne pouvait relever d'une simple coïncidence : un simple regard sur le plan de l'édifice suffit à constater que celui-ci avait été bâti dans une position peu commode. Bien sûr, il est difficile de savoir si l'orientation générale, légèrement en biais, de la construction par rapport au mur de flanquement sud du *Dipylon* était délibérée ou non (**Pl. XVI, 1 & 2**)³⁷⁴, mais il apparaît indéniable que le *propylon* d'entrée du *Pompeion* avait été quelque peu excentré en direction de la voie des Panathénées. Agelidis tirait de ce positionnement étrange la conclusion que la proximité de l'édifice avec les portes de la ville était consubstantielle à l'utilisation de celui-ci comme dépôt pour les processions.

Pour mieux comprendre ce phénomène, il faut rappeler que l'ampleur de la procession des Panathénées était considérable et que celle-ci était amenée à rassembler un très grand nombre de participants et de spectateurs dont la mise en bon ordre et la préparation devait impérativement s'effectuer avant la mise en branle du cortège vers l'Acropole. Or, il n'est pas d'autre lieu dans le Céramique qui offrait un emplacement à la fois suffisamment vaste et significatif que celui situé en avant des portes (précisément là où allait être installé le *Demosion Sema* quelques années plus tard)³⁷⁵. Il a par conséquent été admis que c'est dans la nécropole

³⁷⁰ KNIGGE 1991, p.79-81 ; ETIENNE 2004, p.116. Sur le *Pompeion*, voir également l'ouvrage de HOEPFNER W., *Das Pompeion und seine Nachfolgerbauten*, 1976, auquel nous n'avons malheureusement pas pu avoir accès.

³⁷¹ Pausanias, I, 2, 4 : « En entrant en ville, il y a le local où l'on prépare les processions que l'on célèbre chaque année ou bien périodiquement », texte établi et traduit par POUILLOUX J., 1992. Pour la datation du *Pompeion*, voir HOEPFNER 1976, p.24-35.

³⁷² Sur cette voie, voir FICUCIELLO 2008, p.33-36.

³⁷³ AGELIDIS 2018, p.240-241.

³⁷⁴ La question mérite réellement d'être réellement posée : les architectes du *Pompeion* avaient dû composer dans un espace étroit et étriqué entre les deux portes. Du côté nord, le tracé du mur de flanquement du *Dipylon* semble avoir été relativement droit et cohérent, ce qui n'est pas le cas du mur de flanquement de l'Eridanos dans le secteur sud, au niveau de la porte sacrée. Le passage de la rivière aurait tout à fait pu constituer une barrière pour l'angle sud-est du bâtiment, expliquant peut-être ainsi la nécessité d'axer le *Pompeion* en direction de la voie des Panathénées.

³⁷⁵ Les festivités liées aux Grandes Panathénées constituaient une célébration de la cité mais également une cérémonie panhellénique où étaient conviées les colonies d'Athènes et plusieurs délégations des cités alliées qui défilaient aux côtés d'un bœuf et d'une panoplie (BREMNER 2012, p.69). En ce sens, le choix de la nécropole

publique, non loin des monuments commémoratifs de la cité (voir ci-dessus, p.282-287), que s'élançait le cortège aux dimensions militaires des Panathénées³⁷⁶. Dès lors, les participants de la procession étaient forcément amenés, au cours de leur mouvement collectif, à franchir les portes de la ville qui, rappelons-le encore, constituaient des limites aussi bien visuelles que symboliques³⁷⁷. C'est à ce moment précis que S. Agelidis dénotait une transformation importante, par le franchissement d'un espace doté d'un fort caractère transitionnel, entre la foule réunie devant les portes et une communauté culturelle unifiée dans un acte rituel³⁷⁸. L'historienne voyait également un processus identique pour les quelques participants – certainement les plus prestigieux – qui rejoignaient la voie processionnelle au sortir du propylon du *Pompeion*³⁷⁹. On trouve donc bien ici la confirmation que les portes urbaines jouaient un rôle particulièrement important à travers le franchissement, qui transformait une foule réunie en un cortège ordonné.

Le *Dipylon* joua par ailleurs un rôle dans certaines autres activités rituelles des Panathénées. On sait par exemple que la veille de la grande procession, une course aux flambeaux était organisée entre les citoyens de la ville. Le parcours de cette course débutait probablement dans le secteur de l'autel de Prométhée ou d'Éros, au sein même de l'Académie, et se terminait devant l'autel de la déesse sur l'Acropole³⁸⁰. Le tracé précis de la course entre ces deux points n'est pas connu dans le détail, mais un passage d'Aristophane indique clairement que celui-ci s'approchait tout près des portes de la ville :

« Dionysos – “Non certes, par Zeus ; au point que j'ai séché de rire, aux Panathénées, en voyant un petit homme qui courait tête basse, blême, replet, distancé et se donnait un mal terrible. **Et voilà que les gens du Céramique qui se tenaient aux portes** le frappant au ventre, aux côtes, aux reins, aux fesses ; et lui, sous ces claques, lâche de petits vents, souffle son flambeau et se sauve.” » (Aristophane, *Les Grenouilles*, v 1078-1099, texte établi et traduit par COULON V. et traduit par VAN DAELE H, 1928).

publique où étaient enterrés les morts de guerre pour envoyer un message d'unité civique et de puissance semble tout à fait indiqué.

³⁷⁶ ARRINGTON 2010, p.527-528 qui cite SHEAR 2001, p.128-129 pour l'aspect militaire de la procession des Panathénées.

³⁷⁷ STAVRIANOPOULOU 2015, p.354 insistait particulièrement sur la nécessité de ne pas concevoir les processions par le seul prisme de leur lieu de départ et de leur lieu d'arrivée : les points intermédiaires par lesquels le cortège passait étaient également porteurs d'un message symbolique fort.

³⁷⁸ AGELIDIS 2017, p.241-242.

³⁷⁹ *Ibidem*. Autrement dit, les participants du cortège principal franchissaient la porte de la ville quand les magistrats et autres dignitaires de la procession franchissaient la porte du *Pompeion*.

³⁸⁰ PARKER 2005, p.472.

La voie sur laquelle les participants concourraient était selon toute vraisemblance identique à celle de la grande procession, à savoir la route menant depuis l'Académie vers l'Agora en passant par le *Dipylon*³⁸¹. L'endroit avait donc été spécialement aménagé afin de pouvoir recevoir les compétitions sportives mais aussi une partie du public qui y assistait³⁸². De la même façon, on sait par une inscription qu'au moins pour les Petites Panathénées, les nombreux animaux escortés en procession jusqu'à l'autel d'Athéna sur l'Acropole servaient à la réalisation d'un grand sacrifice dont les viandes faisaient l'objet de plusieurs redistributions³⁸³. Dans cette répartition des restes sacrificiels, l'inscription précise qu'une partie des vaches sacrifiées devaient être distribuées au peuple Athénien dans le quartier du Céramique³⁸⁴. Étant donné l'ampleur du quartier, la simple mention de « ἐν Κεραμεικῶι » ne suffit pas à déterminer une localisation précise ; mais les fouilles successives mirent au jour, devant la porte, le long de la route et à l'intérieur de la cour du *Pompeion*³⁸⁵, un grand nombre de trous de poteaux et d'os de bétail interprétés comme le signe de l'existence de nombreuses constructions éphémères (tentes, podium, stands) utilisées dans le cadre d'un banquet public marquant la fin des festivités³⁸⁶. Ainsi, s'il ne fait aucun doute que la porte jouait un rôle important dans l'organisation des Panathénées, il est également clair que les ingénieurs qui furent chargés de la porte du *Dipylon* avaient pris en compte l'organisation de telles fêtes lors de la conception des plans : en effet, il était nécessaire que la construction fût suffisamment spacieuse pour ne pas entraver le passage de la procession ou des athlètes et pour accueillir une foule nombreuse qui venait festoyer dans le quartier du Céramique³⁸⁷.

³⁸¹ Voir FICUCIELLO 2008, p.35 sur la probabilité de concours organisés le long de la voie du *Dipylon*.

³⁸² La voie était, de part et d'autre de la porte, particulièrement large : plus de 29 m du côté interne de la ville au IV^e siècle (TRAVLOS 1971, p.580) pour plus d'une quarantaine du côté externe (AGELIDIS 2018, p.239).

³⁸³ *IG II² 334*. Sur ce point, voir BRULE 1996, p.47-54 et RHODES & OSBORNE 2004, n°81.

³⁸⁴ I.23-27 : « qu'après avoir fait ce sacrifice à Athéna Polias et à Athéna Niké, ils distribueront au peuple athénien, au Céramique, les chairs de toutes les vaches achetées avec les quarante et une mines, comme cela se fait pour les autres distributions de chairs, en répartissant les portions entre les différents dèmes d'après le nombre de citoyens que chaque dème aura délégué à la procession. » (Voir Lycurgue, *Fragments*, n°3, traduction par DURRBACH F., 1932).

³⁸⁵ À l'intérieur même du *Pompeion* se trouvaient sept salles (**Pl. XVI, 1 & 2**) dont six pour lesquelles des traces de lits de banquet ont été constatées (KNIGGE 1991, p.79-82 et ETIENNE 2004, p.117).

³⁸⁶ CLAIRMONT 1983, p.36 ; KNIGGE 1991, p.68-69 et 80 pour les restes osseux. Les trous de poteaux étaient peut-être, comme nous l'avons vu, également associés à des échoppes et des stands de vente en matériaux périssables qui étaient installés aux portes, notamment en ce qui concernait des activités bouchères (voir ci-dessus, p.184).

³⁸⁷ WINTER 1974, p.214-215. Les dimensions du *Dipylon* ne trompent pas : cette porte ne menait qu'en direction de l'Académie et était pourtant bien plus large et impressionnante que sa voisine située sur la Voie Sacrée qui demeurait la voie principale pour rejoindre la Béotie, le Péloponnèse et le nord de la Grèce. On peut également supposer que les cadres des passages de la porte avaient été prévus pour être suffisamment larges afin de laisser passer des chars dont la présence est attestée dans le cortège panathénaïque par la frise du Parthénon (**Pl. XVII, 1**) et dans des courses organisées au cours du festival (LORIMER 1903, p.143-144).

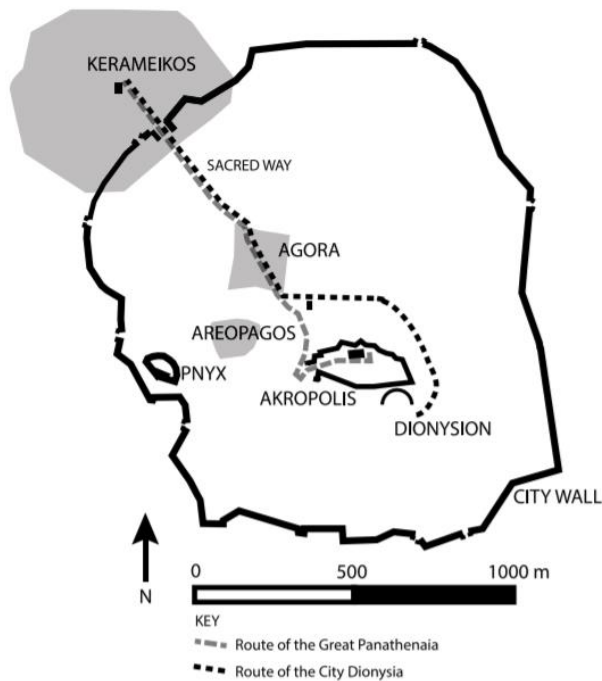


Figure 74 : Plan d'Athènes marqué des parcours présumés des processions des Grandes Panathénées et des Grandes Dionysies, d'après AGELIDIS 2017, p.236.

Toutefois, l'importance du *Dipylon* dans les processions de la cité ne saurait se résumer aux Grandes Panathénées. Dans les deux premières semaines du mois d'Élaphébolion, les Athéniens se réunissaient également dans le but de célébrer les Grandes Dionysies³⁸⁸. Cette fête n'est pas aussi bien connue que celle des Panathénées, mais on sait tout de même qu'une procession était célébrée le premier jour du festival afin d'escorter la statue du dieu en direction de son temple sur le versant sud-est de l'Acropole (fig.74)³⁸⁹. On sait également que la

veille de cette procession, la statue avait fait le chemin inverse et avait été déplacée jusque dans un sanctuaire situé proche de l'Académie : dès lors, il est tout à fait raisonnable de supposer que la voie empruntée par le cortège était la route menant depuis l'Académie vers l'agora (identique à celle des Panathénées) en passant par le *Dipylon*³⁹⁰. Bien qu'elle se trouvât une nouvelle fois sur le trajet d'une procession sacrée, le rôle de la porte est ici nettement moins clair que dans le cas des Panathénées : néanmoins, le caractère transitionnel n'était pas propre à ces dernières et restait donc le même, tandis que le franchissement de la porte revêtait un caractère tout aussi porteur de sens. D'autres festivals encore obligeaient les participants à une sortie de l'enceinte urbaine afin de rejoindre un point bien déterminé dans le territoire de l'Attique selon le modèle des processions centrifuges : les Oschophories, par exemple, voyaient l'organisation d'une procession depuis le temple de Dionysos jusqu'au sanctuaire d'Athéna Skiras à Phalère, traversant donc nécessairement l'une des portes au sud-est d'Athènes (Pl. II, 1 et III, 1)³⁹¹ ; c'est aussi à l'occasion des Skiraphoria qu'une procession menée par la prêtresse d'Athéna Polias et le prêtre de Poséidon Erechteus traversait la ville (et

³⁸⁸ Sur cette procession, voir notamment PICKARD-CAMBRIDGE 1988, p.61-67 et PARKER 2005, p.467.

³⁸⁹ Pausanias, I, 20, 3.

³⁹⁰ AGELIDIS 2017, p.233 et 240.

³⁹¹ Sur les Oschophories et la procession menée par deux adolescents mâles déguisés en petites filles et portant des grappes de raisin : PARKER 2005, p.477 et HUMPHREYS 2018, p.583-584.

donc les portes) en direction d'un sanctuaire à l'ouest d'Athènes (où Déméter, Athéna et Poséidon recevaient un culte commun)³⁹².

Pour conclure sur le cas athénien, un dernier festival retient tout particulièrement notre attention par son importance et son rapport à l'espace. Au mois de Boédromion, nombre de citoyens de la ville s'apprêtaient à célébrer la seconde initiation aux mystères d'Éleusis. Le déroulement des Grands Mystères est aujourd'hui plutôt bien connu de l'historiographie qui a pu reconstituer au moins partiellement les cérémonies complexes qui s'y tenaient et qui impliquaient une série d'acteurs importants dans la vie culturelle de la cité et d'étrangers (éphèbes, plusieurs prêtres du culte d'Éleusis et bien entendu, les très nombreux initiés qui se présentaient chaque année)³⁹³. Pour résumer, avant même la tenue de la grande procession des initiés sur laquelle nous reviendrons, on sait grâce à une inscription tardive qu'entre le 13^e et le 14^e jour du mois de Boédromion, les jeunes éphèbes allaient chercher les objets sacrés (*hiera*) à Éleusis et les escortaient en retour jusqu'à l'*Éleusinion* sous l'Acropole. Ce premier acte rituel était suivi, le lendemain, de la proclamation officielle du festival par les *hiérophantes* et les *dadouchoi* en présence de tous les initiés réunis sur l'agora. Les festivités officiellement lancées, les jours suivants étaient essentiellement consacrés à la purification des initiés et des animaux qui allaient être sacrifiés (bien souvent des porcelets), et ce notamment le 16^e jour du mois, où tous prenaient la route de Phalère afin de purifier leurs corps dans la mer. La suite des événements demeure néanmoins davantage débattue et la question de savoir s'il avait existé une ou deux processions entre le 19 et 20 Boédromion ne semble pas entièrement résolue. Ainsi, soit les initiés se réunissaient une seule fois le 19^e ou le 20^e jour afin de procéder à une grande procession escortant la statue de Iacchos et des *hiera* vers Éleusis³⁹⁴, soit il fallait considérer deux processions successives : une première, le 19 du mois, voyait les éphèbes escorter de nouveau les *hiera* en direction d'Éleusis, tandis qu'une seconde (la plus importante) réunissait les initiés et les grands prêtres du culte des Mystères le 20^e jour dans une marche aux côtés de la statue du dieu Iacchos³⁹⁵.

³⁹² DEUBNER 1956, p.49-50 et PARKER 2005, p.173-175. Voir également HUMPHREYS 2018, p.556 et 645 qui mentionne aussi l'organisation probable d'une course entre plusieurs garçons adolescents depuis le temple de Dionysos jusqu'à Skiron où les festivités avaient lieu : le garçon vainqueur était ensuite ramené dans un joyeux cortège en direction de la ville.

³⁹³ Pour le déroulement du festival des Grands Mystères d'Éleusis : SOURVINOU-INWOOD 2003, p. ; PARKER 2005, p.347-351 ; BREMMER 2012, p.378-393 ; AGELIDIS 2018, p.180-187 ; CLINTON 2018, p.161-170. Étant communément admis, le déroulé ne fera pas l'objet d'une note spécifique systématique.

³⁹⁴ Voir PARKER 2005, p.348 ; BREMMER 2012, p.378-379.

³⁹⁵ Cette seconde thèse est notamment soutenue par CLINTON 2018, p.161-178 qui s'appuie surtout sur l'inscription *IG II², 1078* datée du III^e siècle de notre ère.

La fête entretenait un rapport singulier avec l'espace de la ville puisqu'il impliquait la réalisation d'actes rituels, en quelques jours seulement, à travers plusieurs points dotés cruciaux, notamment certaines grandes portes de l'enceinte urbaine. Si rien n'indique qu'un véritable rassemblement avait lieu le 16 Boédromion avant de rejoindre Phalère en un potentiel cortège, une inscription de la fin du V^e siècle mentionne explicitement l'existence d'une porte par laquelle les initiés se rendaient à la mer³⁹⁶ : cette association de la porte dite *Halade* et du passage des initiés dans un document officiel nous conduit à nous interroger sur l'éventuel caractère obligatoire du franchissement de cette porte spécifique. Si la supposition est objectivement fragile dans la mesure où plusieurs portes de cette zone pouvaient mener plus ou moins directement en direction de Phalère³⁹⁷, nous verrons que dans les siècles suivants, les autorités n'avaient pas hésité à imposer le passage à travers des portes bien précises lors des cérémonies rituelles et que l'idée ne paraît donc pas impossible. Évidemment, les Grands Mystères impliquaient également l'une des portes les plus prestigieuses de la ville, située sur la Voie Sacrée vers Éleusis dans le quartier du Céramique (**Pl. V, 1**). C'est à l'occasion de la procession (ou les processions) qui quittait la ville le 19 ou le 20 Boédromion que les initiés traversaient l'enceinte par la Porte Sacrée³⁹⁸. Si l'on considère l'option d'une seule et unique procession au cours de laquelle les *hiera* et la statue de Iacchos auraient été emmenés, R. Parker et S. Agelidis proposaient de voir le *Iaccheion* (situé à quelques mètres seulement du *Pompeion*)³⁹⁹ comme le lieu de jonction entre d'une part les initiés qui s'étaient réunis et d'autre part les objets sacrés depuis l'*Éleusinion*⁴⁰⁰. C'est donc cette fois-ci à l'intérieur des murs, à quelques pas de la porte, que les participants récupéraient la statue du dieu Iacchos et partaient en direction d'Éleusis, entraînant ainsi à nouveau un processus de franchissement d'une limite visuelle et imaginaire⁴⁰¹. À plus de vingt kilomètres le long de la baie d'Éleusis, la procession

³⁹⁶ IG I³, 84, 1.34-35 : « καὶ τῶν πολλῶν ἔ<v> ἄλλαδε ἐ[χ]σελαύνουσιν οἱ μύσται ». Voir la localisation de la porte Halade au sud-est d'Athènes dans (**Pl. III, 1 et IV, 1**).

³⁹⁷ LALONDE 2019, p.181.

³⁹⁸ AGELIDIS 2018 affirme que la procession des Mystères relevait davantage d'un « *sacred travel* » que d'une procession semblable à celle des Grandes Panathénées. En effet, elle note que la procession en elle-même ne prenait nullement part à l'initiation mais qu'il s'agissait d'une réunion d'individus prenant collectivement la direction d'un lieu sacré. Si, contrairement à ce qu'affirme l'historienne, le voyage vers Éleusis jouait peut-être bien un rôle (notamment par la réalisation de chants dédiés à Iacchos et d'actes rituels indissociables de la marche vers Éleusis), nous la suivons néanmoins dans sa distinction entre la *pompè* des Panathénées et la procession des Mystères (au moins sur le plan formel : CLINTON 2018, p.168 note que la procession des initiés devait être particulièrement désorganisée).

³⁹⁹ Pausanias, I, 2, 4.

⁴⁰⁰ PARKER 2005, p.348 et AGELIDIS 2018, p.182.

⁴⁰¹ AGELIDIS 2018, p.185 : « Au départ de la procession, les participants pouvaient expérimenter physiquement la séparation du groupe de la ville par le franchissement de ses frontières à la porte sacrée. En effet, la procession ne quittait pas réellement le territoire de la cité mais simplement son *asty* fortifiée, bien que la sortie du centre de la

atteignait la ville fortifiée et pénétrait dans le sanctuaire – pour le moins à l’époque classique – par deux portes successives du nord de l’enceinte⁴⁰². En ce qui concerne l’arrivée des mystes, une inscription très tardive du I^{er} siècle relative à l’organisation de la procession indiquait que les épimélètes étaient chargés de faire régner l’ordre dans la grande masse du cortège⁴⁰³. Cette inscription est d’autant plus intéressante qu’on y apprend par la même occasion que les guides (mystagogues) qui accompagnaient les participants étaient supposés veiller à ce que personne n’emprunte une autre porte que celles prévues pour l’entrée dans la ville⁴⁰⁴ (I.41 : « μηδ’ εἰσιέναι κατ’ ἄ[λλα]ς πόλας ἢ καθὼς πάτριόν ἐστι ») et que le cas échéant, ils pouvaient se voir lourdement sanctionnés. Cette mesure, probablement formalisée à la suite de nombreux abus, traduisait la volonté de maintenir le cortège dans un état d’organisation décente afin de réguler la quantité d’initiés qui se réunissaient ; mais elle nous donne aussi une preuve supplémentaire que certaines portes⁴⁰⁵ – qui devaient impérativement être franchies – figuraient sur un parcours établi par la tradition, et de fait, revêtaient un caractère qui les distinguait des autres entrées de la ville⁴⁰⁶.

En dehors du cas athéniens, les grandes processions des autres cités grecques sont généralement moins bien documentées et donc moins connues de l’historiographie. De nouveau, c’est à l’aide d’une inscription du I^{er} siècle que le règlement de la réforme du festival des Mystères d’Andania nous est parvenu⁴⁰⁷. Si le texte est très tardif, son étude par N. Dehours avait montré que le règlement ne portait aucune trace de la création pure d’un nouveau culte des Mystères au premier siècle et que par conséquent, l’organisation d’un tel festival à Messène

ville, quitter ses sanctuaires et le cœur des institutions politiques, puisse aussi être associée au fait de laisser derrière soi les structures sociales et les règles de la vie civique. » (Traduction personnelle).

⁴⁰² La porte initiale d’époque archaïque était du type à tenaille et était protégée par une tour de flanquement ; les rénovations et agrandissements ultérieurs de la muraille d’Éleusis sous Conon et Périclès entraînèrent la modification du tracé et l’ajout d’une autre porte devant cette dernière (Pl. XX, 1) (MYLONAS 1961, p.92-93 ; ADAM 1982, p.197-199).

⁴⁰³ *I Eleusis 250* ou *LSS n°15* : pour le commentaire voir SOKOLOWSKI 1962, p.41-42 et CLINTON 2018, p.166-168.

⁴⁰⁴ L’utilisation du terme « εἰσιέναι » nous porte à croire que les portes mentionnées par le règlement étaient celles de la muraille d’Éleusis, à travers lesquelles la procession entrait, et non pas les portes d’Athènes : en effet, il n’y avait que peu de chance de voir les mystes se tromper de portes à Athènes, le cortège se réunissant le long de la Voie Sacrée.

⁴⁰⁵ Voir enfin pour Athènes l’inscription *IG II³, 1 889*, décret du IV^e siècle relatif à une procession organisée à travers les portes du Céramique d’Athènes : y sont mentionnés le *Dipylon*, la Porte Sacrée et la route menant vers Éleusis.

⁴⁰⁶ Il est difficile de savoir si c’est parce qu’elles revêtaient un caractère symbolique que les portes devaient être franchies ou si c’est parce que les initiés les empruntaient systématiquement qu’elles devenaient des lieux pleins de sens. Le processus devait être dynamique et les deux explications semblent plausibles, d’autant qu’elles ne sont pas nécessairement antinomiques. L’importance de ces portes est également montrée par le fait qu’elles furent systématiquement rénovées et transformées en Propylées monumentaux décorées, y compris à l’époque impériale.

⁴⁰⁷ *IG V.1, 1390*.

était plus ancienne que l'inscription, remontant au moins à l'époque de la refondation de la cité par Épaminondas dans le premier tiers du IV^e siècle⁴⁰⁸. Parmi les actes rituels effectués lors des Mystères d'Andania, on trouve une fois encore l'attestation d'une procession centrifuge qui conduisait les initiés vers le sanctuaire du *Carneiasion* dans la *chôra* de Messène. La reconstitution du trajet de la procession n'est pas rendue possible par le texte, mais il est aujourd'hui communément admis que celle-ci se déployait depuis un sanctuaire à l'intérieur de Messène (certainement dédié à Déméter) jusqu'au *Carneiasion*, une dizaine de kilomètres plus loin par la route de Mégalopolis⁴⁰⁹. De fait donc, le cortège se voyait dans l'obligation de franchir la porte d'Arcadie qui, rappelons-le une fois de plus, était la plus importante et la plus imposante de toutes les portes de l'enceinte messénienne⁴¹⁰. À Érétie d'Eubée, on sait grâce à Strabon qu'une grande procession vers le temple d'Artémis Amarynthos était organisée chaque année à l'occasion des très prestigieuses fêtes en l'honneur de la déesse⁴¹¹ :

« La puissance détenue jadis par les Érétriens est attestée par une colonne dressée autrefois par eux dans le sanctuaire d'Artémis d'Amarynthos. Elle porte une inscription selon laquelle défilaient en grand cortège trois mille hoplites, six cents cavaliers et soixante chars. » (Strabon, *Géographie*, X, 1, 10, texte établi et traduit par LASSERRE F., 1971).

Si tant est que la procession partait depuis l'intérieur d'Érétie pour rejoindre Amarynthos, il serait alors logique que le cortège franchît l'enceinte de la cité au niveau de la porte de l'est qui demeure peu connue (**Pl. XXVI, 1**) : encore une fois, nous sommes frappés par l'ampleur du cortège qui devait s'engouffrer à travers la porte pour rejoindre Amarynthos. Enfin, mentionnons une dernière procession, celles des Molpes à Milet, qui voyait les habitants de la ville se rendre dans le sanctuaire panhellénique de Didymes : au cours du chemin, il était de tradition de porter deux pierres, nommées *gulloi*, et de les déposer, l'une devant le sanctuaire d'Hécate, juste devant les portes de la ville, l'autre devant le sanctuaire d'Apollon à Didymes, dix-sept kilomètres plus loin. Parmi les diverses explications proposées sur ces objets rituels, qui restent encore assez mystérieux, certains estiment que les pierres étaient des représentations

⁴⁰⁸ DESHOURS 2006, p.223-224.

⁴⁰⁹ DESHOURS 2006, p.119-120 ; GAWLINSKI 2011, p.50-57.

⁴¹⁰ Doit-on dans ce cas considérer que, comme pour le *Dipylon*, les ingénieurs de la fortification de Messène avaient pris en compte la tenue d'une procession impliquant de nombreux participants lors de la conception de la porte ? Le cas messénien est plus délicat, car contrairement à la voie de l'Académie, la route sur laquelle la porte avait été installée était l'une des plus importantes de la ville.

⁴¹¹ Voir KNOEPFLER 1988, p.384-387 qui affirme que la procession avait été transformée en pyrrhique dans le courant du V^e siècle.

aniconiques d'Apollon. Quoi qu'il en soit, le point de départ de cette cérémonie était selon toute probabilité le *Delphinion* de la ville et qu'un arrêt était effectué à la porte sacrée de la ville afin de déposer le *gulloi* devant l'Hécate *Propulaia*⁴¹².

Bien que l'aspect transitionnel des portes ne soit pas aisé à saisir dans ces quelques derniers exemples éparpillés dans le monde grec⁴¹³, le cas athénien lui, particulièrement bien documenté, permet de comprendre sans l'ombre d'un doute qu'elles constituaient souvent des points de départ ou des points de passage de processions, qui demeuraient parmi les plus importantes de la vie culturelle des Anciens. À l'instar de ce que nous avons constaté pour la purification de la ville, c'est une fois de plus l'acte de franchissement qui conférait aux grandes portes urbaines un caractère transitionnel fort. De cette manière, entrer ou quitter la ville collectivement et physiquement était un acte pratique doté d'un sens particulier dans l'imaginaire des Anciens, que seul le franchissement des grandes portes qui se tenaient à l'articulation entre l'*asty* et la *chôra* pouvait incarner.

C) L'*eiselasis* des vainqueurs aux concours : la problématique des sources latines

Lorsqu'ils ne se combattaient pas sur un véritable champ de bataille, les Anciens se confrontaient les uns aux autres lors de grands concours sportifs organisés régulièrement à travers la Grèce. Le contenu et l'organisation de ces nombreux événements agonistiques semblent moins connus pour l'époque classique et dépassent de nouveau de loin le sujet qui nous préoccupe ; mais on sait néanmoins que lorsqu'un athlète remportait une victoire de prestige dans l'un des concours sacrés, et notamment dans le cas des concours olympiques, ce dernier se voyait honoré par diverses récompenses offertes par le sanctuaire même ou sa propre cité. Parmi ces gratifications variées, pouvaient figurer aussi bien une palme qu'une couronne honorifique, une statue, des avantages financiers, la *sitesis* et peut-être même, lorsqu'il revenait

⁴¹² Sur cette procession, voir FARAONE 1992, p.5-6 ; DETIENNE 1998, p.33-34 ; GEORGoudi 2015, p.153-170 ; SLAWISCH et WILKINSON 2018, p.101-143.

⁴¹³ Voir deux derniers exemples : le premier est mentionné par Pausanias (VIII, 38, 8) qui nous informe que le sacrifice d'un sanglier en l'honneur d'Apollon *Epikourios* avait lieu sur l'agora de Mégalopolis en Arcadie, puis qu'on emmenait la victime au son des flûtes, en cortège, en direction du sanctuaire du dieu plus de deux kilomètres en dehors de l'*asty* (JOST 1979, p.177). Le second serait une grande procession organisée à Éphèse depuis l'Artémision (à l'extérieur de la ville) jusque l'intérieur : le rôle transitionnel de la porte magnésienne aurait été mis en valeur par la réalisation de rites lors du passage du cortège (MÜTH 2016b, p.167).

parmi les siens, une entrée triomphale dans l'enceinte de la cité⁴¹⁴. Les sources anciennes qui attestent de cette pratique ne sont toutefois pas légions : la majorité des auteurs qui nous permettent d'appréhender l'existence d'une entrée triomphale sont d'époque romaine⁴¹⁵, ce qui n'est évidemment, et nous le verrons bien assez tôt, pas sans poser un problème d'interprétation. On trouve tout de même dans les *Nuées* d'Aristophane une mention relativement explicite de l'*eiselasis* : « Quand tu seras grand et que tu conduiras ton char vers la cité, comme Mégaclês, vêtu de la *xystis* »⁴¹⁶. L'emploi du terme *xystis*, vêtement porté par les conducteurs de chars pendant les courses⁴¹⁷, permet de supposer que le personnage d'Aristophane avait été vainqueur dans la très prestigieuse épreuve de course charretière avant de revenir en triomphe, indiquant ainsi que la pratique de l'entrée des vainqueurs aux concours était concevable dans l'esprit d'un dramaturge à Athènes au V^e siècle. Un autre passage littéraire, tiré de Diodore de Sicile cette fois-ci, mentionne le vainqueur Exainetos d'Agrigente en 412 et confirme davantage la tenue de grands cortèges triomphaux pour les vainqueurs des concours :

« Dans l'Olympiade précédente, c'est-à-dire la quatre-vingt-douzième, Exainetos d'Agrigente, vainqueur, fut conduit sur un char dans la ville. Lui faisaient cortège, sans parler du reste, trois cents biges de chevaux blancs, tous fournis par les Agrigentins » (Diodore de Sicile, XIII, texte établi et traduit par GOUKOWSKY P., 1978).

Il faudrait ajouter à ces deux exemples un extrait d'un décret des habitants de Téos en l'honneur d'Antiochos III et de Laodice III vers 200 avant notre ère : le texte mentionne explicitement que les vainqueurs aux concours réalisaient une procession « depuis la porte de la ville jusqu'au *bouleuterion* »⁴¹⁸. Dès lors, si l'on se fie à cette inscription et aux textes d'Aristophane et de Diodore⁴¹⁹, il paraîtrait cohérent d'imaginer que les athlètes victorieux faisaient leur entrée escortés à travers l'une des portes de la ville, de préférence la plus prestigieuse. Néanmoins, un certain nombre de sources d'époque romaine⁴²⁰ contredisent cette

⁴¹⁴ BRUIT ZAIDMAN 2015, p.93-94.

⁴¹⁵ Cette récompense est en effet mieux connue pour la fin de l'époque hellénistique et l'époque romaine, et notamment à partir de la création des fameux concours isélastiques sous l'Empire (PLEKET 2014 a, p.103-104 et 2014 b, p.371-372.).

⁴¹⁶ Aristophane, *Les Nuées*, v.67-70, texte établi et traduit par VAN DAELE H., 1923.

⁴¹⁷ TLG, p.1193 ; LEE 2015, p.112-113 : pour une représentation de la *xystis*, voir la fameuse statue de l'aurige de Delphes.

⁴¹⁸ MA 2000, inscription n°18 : l.48-49.

⁴¹⁹ Bien qu'elle soit plus tardive et moins assurée, on pourrait ajouter la mention d'Élien (*HV*, 12.58) à propos de Dioxiippos d'Athènes (fin IV^e siècle) : ce dernier, vainqueur aux concours olympiques dans la catégorie de la lutte, fut ramené à Athènes sur un char. Voir MILLER 2004, p.197 et 2012, p.164.

⁴²⁰ Vitruve, *De Architectura*, IX, 1 : évoque une entrée triomphale pour les vainqueurs des quatre grands concours sacrés de Grèce : « Les athlètes célèbres, pour prix d'une victoire aux jeux Olympiques, Pythiques, Isthmiques, Néméens, se sont vu décerner de tels honneurs par les anciens Grecs que, sans parler des acclamations qu'ils

hypothèse et narrent l'existence d'une coutume pour le moins étonnante à l'occasion du retour des vainqueurs dans leurs cités d'origine et sur laquelle il est nécessaire de s'appesantir quelque peu :

« Et le privilège que l'on accorde aux athlètes vainqueurs, de faire couper et abattre un pan des remparts pour rentrer dans leur patrie, a comme signification qu'une ville n'a guère besoin de remparts, si elle possède des hommes capables de combattre et de vaincre ». » (Plutarque, *Œuvres morales. Propos de table*, II, 5, texte établi et traduit par FUHRMANN F., 1972).

Ainsi, selon Plutarque, on autorisait les vainqueurs des concours non pas à rentrer dans la ville par une porte, mais bien de détruire une section de la fortification afin de pouvoir laisser passer le cortège triomphal du retour. L'existence de cette pratique est corroborée par un extrait de la *Vie de Néron* par Suétone :

« Revenu de Grèce à Naples, comme c'était dans cette ville qu'il avait pour la première fois produit ses talents, il y fit son entrée sur un char attelé de chevaux blancs, par une brèche ouverte dans la muraille, comme c'est l'usage pour les vainqueurs des Jeux Sacrés. » (Suétone, *Néron*, 25, texte établi et traduit par AILLOUD H., 1931).

Si ce second texte concerne indubitablement l'époque romaine, il emploie néanmoins le terme « d'usage », sous-entendant ainsi de manière peu précise que la coutume était bien antérieure au règne de Néron (nous reviendrons sur ce point). Cette version de la tournée triomphale de l'empereur en Italie est par ailleurs de nouveau reprise, quoi que légèrement précisée, dans l'*Histoire romaine* de Dion Cassius :

« Quand il entra à Rome, une partie du mur fut abattue et une partie du cadre de la porte brisée, car certains disaient qu'il était de coutume de faire chacune des opérations pour les vainqueurs aux Jeux » (Dion Cassius, LXIII, 20, texte traduit par LONIS 1979). »

R. Lonis, sur la base de ces textes, affirmait certainement trop rapidement que le contexte particulièrement hellénisé du voyage de Néron montrait une origine grecque du triomphe de l'empereur comme vainqueur des concours et de la pratique de démolition partielle

reçoivent debout dans le stade, avec la palme et la couronne, un quadriges, à leur retour victorieux dans leur cité, les conduit en triomphe à l'intérieur des murs de leur patrie » (texte établi et traduit par SOUBIRAN J., 1969).

des murs⁴²¹. L'historien, s'appuyant sur la théorie de H.S. Versnel⁴²², mettait en exergue le fait que les Grecs essayaient par ce moyen d'enfermer l'aura du vainqueur à l'intérieur des murs, et de ce fait, de ne plus la laisser ressortir. Il concluait également, à l'aide du récit de Dion Cassius, que l'ouverture par laquelle s'introduisait le vainqueur n'était pas n'importe quel pan de mur mais bien une porte de la ville spécialement réservée à cet effet et réouverte lorsque cela s'avérait nécessaire⁴²³. Pour lui donc, la porte en question ne pouvait être l'une des entrées principales de l'enceinte car la destruction (même partielle) de celles-ci aurait été beaucoup trop contraignante ; il préfère considérer qu'« il [faille] donc admettre qu'il y avait quelque part dans le mur d'enceinte, mais à un endroit déterminé, une porte qui restait habituellement murée et que l'on rouvrait pour le retour du vainqueur, en brisant le mur qui l'obstruait et en dégagant ainsi une sorte d'arcade dans le rempart »⁴²⁴. L'application de cette hypothèse de Lonis ne peut évidemment se faire que dans le cas où l'on admet que la tradition rapportée par les auteurs était bien très ancienne et d'origine grecque (voir immédiatement ci-dessous). Ce débat mis à part, la proposition d'une porte annexe réservée ne nous paraît, quoi qu'il arrive, peu convaincante. En effet, les traces archéologiques de ces « fausses portes » qui auraient été murées ne sont pas courantes dans le monde grec et ne concernent que très rarement des portes importantes⁴²⁵. Qui plus est, il est évident que le retour d'un vainqueur n'aurait pu se faire par n'importe quelle route et que, comme nous l'avons vu, les principaux axes de communication qui menaient à la ville depuis l'extérieur étaient toujours liées aux portes les plus importantes⁴²⁶. Dans ce cas, il eût été encore plus improbable de voir le cortège du vainqueur prendre la direction du centre par une autre voie que celle du retour, nécessairement moins importante et prestigieuse (ce qui aurait été en contradiction avec la volonté de rendre honneur au vainqueur)⁴²⁷, uniquement dans le but de pouvoir passer par la porte auxiliaire « réservée ».

⁴²¹ LONIS 1979, p.300. Toujours selon l'auteur, triomphe de Néron à Rome semble fortement teinté d'hellénisme : « à Rome, il était sur le char qui avait servi autrefois pour le triomphe d'Auguste, vêtu de pourpre, avec une chlamyde parsemée d'étoiles d'or, la couronne olympique sur la tête, et la couronne pythique dans la main droite » (Suétone, *Néron*, 25).

⁴²² Voir VERSNEL H.-S., *Triumphus. An Inquiry into the Origin, Development and Meaning of the Roman Triumph*, Brill, 1970.

⁴²³ Comme le notait l'auteur, la mise à bas d'un pan de courtine aurait entraîné des complications techniques très importantes du point de vue de la stabilité de l'édifice et aurait donc impliqué de retirer la totalité de la structure supérieure du mur. Si de tels travaux sont concevables sous les ordres d'un empereur romain, ils paraissent totalement exagérés pour la mise en valeur d'un simple citoyen.

⁴²⁴ LONIS 1979, p.302.

⁴²⁵ Voir l'exemple d'une poterne de Limnaia en Acarnanie qui fut murée à une époque tardive.

⁴²⁶ Voir ci-dessus, p.34-35.

⁴²⁷ Il y aurait à notre sens contradiction flagrante dans la volonté d'honorer un citoyen pour sa victoire aux concours (victoire qui honorait elle-même la cité) et de le forcer à emprunter une petite porte recluse sur une voie mineure vers le centre de la ville.

Enfin, d'un point de vue strictement pratique, l'*eiselasis* nécessiterait une porte dont l'ouverture aurait été suffisamment conséquente pour laisser passer le cortège qui accompagnait le char victorieux et les spectateurs venus en nombre, celui-ci pouvant, comme le montrent les trois-cents chars agrigentins accompagnant Exeasetus chez Diodore de Sicile, s'avérer très imposant et impressionnant.

En réalité, bien plus que la simple interprétation pratique du texte de Suétone et de Dion Cassius, c'est le caractère coutumier et ancien de la mise en œuvre de la destruction de la muraille ainsi que son origine grecque qui sont à juste titre contestés⁴²⁸. Comme nous l'avons vu, R. Lonis, se fiant au contenu des textes d'époque romaine, considérait cette pratique comme étant proprement grecque et le produit d'une longue tradition jusqu'à l'Empire. On pourrait objecter à cette proposition que rien dans les sources citées ne permet réellement de déduire avec précision l'époque à laquelle la mise à bas des murailles aurait commencé à être mise en œuvre, d'autant que W. Slater, dans un article récent, démontre assez bien que les textes de Vitruve, Plutarque, Suétone et Dion Cassius déforment considérablement notre connaissance du phénomène par une vision romanisée de l'*eiselasis*, totalement empreinte de l'image du triomphe militaire romain⁴²⁹. Par conséquent, si on ne peut totalement rejeter la crédibilité du récit de Plutarque et de celui du retour de Néron, la « grecité » et l'ancienneté de la tradition du retour des vainqueurs aux concours ne peut être attestée avec sûreté⁴³⁰, et est même contestée par Slater qui y verrait plutôt une excentricité singulière de l'Empereur⁴³¹ ; il rappelle par ailleurs qu'aucun autre athlète de l'époque impériale ne s'était vu récompensé d'une entrée triomphale similaire, indiquant donc qu'il ne s'agissait en rien d'une « coutume » comme pouvait le suggérer Suétone⁴³². En somme, il est tout à fait probable que le caractère grec du retour de Néron relevait d'un hellénisme totalement factice et que les Romains eux-mêmes, à l'époque impériale, ne connaissaient en réalité que très mal l'origine de leurs propres coutumes.

⁴²⁸ SLATER 2013, p.139-146 qui omet néanmoins les passages d'Aristophane et de Diodore de Sicile dans son analyse.

⁴²⁹ *Idem*, p.141-143.

⁴³⁰ Cette pratique ne peut d'ailleurs se comprendre que dans le cadre de la *pax romana* où les fortifications ne jouaient plus un rôle essentiel pour la défense et la sécurité des villes. Abattre une partie de la muraille à l'époque classique aurait entraîné des risques sécuritaires importants doublés d'un coût financier démesuré.

⁴³¹ Il met notamment en exergue la modération et le modalisateur dans le discours de Dion Cassius (« car certains disaient ») qui ne semble pas certain de la réalité de la coutume.

⁴³² SLATER 2013, p.143. Notons toutefois que celui-ci évacue bien vite le témoignage de Plutarque qui, s'il ne permet pas de parler d'une coutume à proprement parler, atteste bien que la pratique de destruction d'une partie des murs était déjà envisagée et connue du moraliste au 1^{er} siècle apr. J.-C.

En conclusion, mis à part les quelques textes problématiques sur l'histoire particulière du retour de Néron en Italie, Aristophane, Diodore et l'inscription de Téos attestent tout de même pour les époques classique et hellénistique de l'existence d'une entrée dans la ville comme un véritable honneur rendu à quelques athlètes (sans qu'il ne soit pour autant possible d'affirmer que ceci fut systématique pour tous les vainqueurs dans l'ensemble de la Grèce et pour n'importe quel concours). Comme nous l'avons proposé dans notre réfutation de la théorie de Lonis sur le passage du cortège, on peut assez simplement conjecturer que dans ces situations, le vainqueur était escorté (sur un char ou à pieds) vers le centre de la ville à travers les grandes portes urbaines⁴³³ dont le franchissement était investi, rappelons-le encore une fois, d'une signification bien particulière. Ainsi, on constaterait une fois de plus que certaines entrées étaient dotées d'un rôle transitionnel important dans la mesure où le vainqueur, aurolé de prestige et de gloire, pénétrait dans sa cité d'origine par ce lieu de prestige et y apportait ses bienfaits à la communauté.

CONCLUSION :

Les grandes portes fortifiées recevaient donc des attributions et des caractères particuliers qui en faisaient des espaces spécifiques dans l'imaginaire et les représentations mentales des Anciens. Constituant une faiblesse inhérente à toute fortification, les entrées bénéficiaient, en plus des protections physiques, d'un patronage divin dont les manifestations pouvaient varier d'une simple épiclèse, révélatrice d'une prédilection aux portes, à une représentation monumentale sculptée comme il en existe à Thasos, ou encore à l'installation d'un véritable sanctuaire dans la fortification. Les sources témoignent ainsi que les Anciens saisissaient l'opportunité d'ancrer les dieux dans l'espace de leur ville, de leur rendre un hommage symbolique destiné à apporter en retour les bienfaits et la sauvegarde des portes à travers lesquelles les maux – de toutes les natures qu'ils fussent – étaient susceptibles de pénétrer et d'affecter la communauté. Les grandes nécropoles installées le long des grandes voies de communication qui franchissaient les enceintes fortifiées au niveau des portes figuraient peut-être aussi comme des lieux favorisés par les Anciens. Le cas athénien, peut-être

⁴³³ C'est également la proposition réalisée par Slater qui précise qu'en ce qui concerne les rois, les victoires aux jeux majeurs (olympiques notamment), le retour du vainqueur pouvait possiblement être plus prestigieux et accompagné d'autres cérémonies plus « grandioses » (p.145).

le plus édifiant, nous a montré que l'espace situé au-devant des portes les plus importantes de la ville était semble-t-il, au moins au IV^e siècle, particulièrement prisé des élites de la cité afin d'y marquer matériellement leur prestige et de transmettre un certain nombre de messages idéologiques destinés à révéler le passé tout en entretenant l'esprit agonistique entre les vivants. C'est aussi depuis ce même endroit à Athènes que se réunissaient les cortèges de plusieurs des processions les plus importantes de la vie culturelle de la cité. C'est à l'aune de ces grandes célébrations collective du culte, mais aussi des cérémonies de purification de la cité et de la pratique de l'entrée comme une récompense offerte aux vainqueurs prestigieux que nous avons constaté que l'expérience même de franchir les grandes portes de la ville – action en apparence tout à fait anodine –, était accompagnée à la fois d'un changement de dimension physique et visuel (les fortifications obstruant intégralement la ligne d'horizon) mais aussi, et peut-être surtout, qu'elle s'inscrivait dans une représentation mentale et imaginaire tout à fait propre à ces lieux transitionnels qui incarnaient aussi bien une limite que le seul moyen de la franchir.

Il convient néanmoins d'apporter quelque nuance à ces observations générales. Les liens entre les portes et la représentation qui en était faite, entre les portes et les cultes ne peuvent évidemment, en l'état de la documentation, être généralisés et ne sauraient s'appliquer à l'ensemble des portes des enceintes urbaines. S'il est indéniable que certaines entrées cumulaient les aspects symboliques – nous l'avons spécialement constaté dans le quartier du Céramique d'Athènes –, il serait pour autant à notre sens excessif de généraliser ces observations : ceci conforte alors l'hypothèse qu'il existait bien une hiérarchie entre les portes et que certaines d'entre elles se distinguaient par leurs rôles multiples et polyvalents dans la vie courante des Anciens.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En préambule de ce travail, et malgré une difficulté à formaliser une problématique claire et unique, nous nous étions proposés d'envisager les portes urbaines des villes grecques comme des monuments complexes et pluriels prenant une part centrale dans la vie quotidienne des Anciens : si nous pensons avoir partiellement réussi à atteindre cet objectif, force est de constater que cette étude s'est portée sur des aspects parfois éloignés les uns des autres. Aussi, il peut être intéressant de revenir sur l'ensemble des acquis et des hypothèses nous avons développés au fil de ce travail. La complexité de la porte – entendue dans notre étude aussi bien comme un espace à part entière que comme une élévation architecturale au sens propre – nous est d'abord apparue dans le processus même de sa conception et de sa construction. Que ce soit pour les grandes entrées des enceintes ou les poternes, il est très clair que l'ouverture d'une brèche dans la continuité du mur était le produit de l'arbitrage entre un ensemble de contraintes liées au terrain – en ce sens, nous avons constaté qu'il n'existait pas deux portes identiques car la réalité topographique et l'implantation des voies d'accès aux villes n'étaient jamais les mêmes –, aux impératifs défensifs inhérents à ces points faibles naturels de la fortification, mais aussi de choix architecturaux et esthétiques propres à la volonté des instigateurs du projet. Autrement dit, la porte et son environnement direct dans la fortification, tantôt constitué d'un simple flanquement et tantôt formé de puissants dispositifs défensifs et/ou urbanistiques tels que les structures d'écoulement des eaux, formaient un ensemble cohérent qui résultait d'un long travail de planification et de réflexion préalable destinés à assurer la sécurité et la pérennité d'une infrastructure publique indispensable. Ce n'est qu'une fois la porte imaginée et pensée que le travail concret de l'édification de la porte pouvait s'effectuer : nous avons constaté à ce propos que l'élévation architecturale des portes, depuis le seuil jusqu'aux élévations supérieures du mur, était composé d'éléments architecturaux propres sensiblement identiques et communs à l'ensemble de notre corpus (notamment les blocs d'insertion des pivots au sol, les battants de bois et les dispositifs défensifs tels que les barres de bois et les systèmes de verrouillages). La réalisation de ces composantes impliquait la mise en place d'une importante logistique d'approvisionnement du chantier en matériaux, dans la très grande majorité locaux – hormis ceux que la géographie locale n'offrait pas, en particulier le bois –, confiés aux mains expertes d'artisans et d'ouvriers spécialisés dans le travail de la maçonnerie, de la charpenterie, de la métallurgie et plus rarement, comme à Thasos, de véritables artistes sculpteurs. Ainsi, si elles n'avaient pas souvent le raffinement des grands temples et autres édifices publics, les fortifications nécessitaient tout de même la mobilisation de multiples ressources matérielles et humaines dont le coût financier était difficilement supportable pour les finances ordinaires des cités : là encore, les portes – parce qu'elles étaient conçues comme un espace complexe et

associées à d'autres structures – semblent s'être distinguées du reste des murs par le soin apporté à leur édification et nécessairement leur prix, très probablement supérieur à toute autre portion de la muraille.

L'attention toute particulière d'une cité et les dépenses qu'elle engendrait pour l'installation de ses portes urbaines ne sont guère étonnantes si l'on considère le fait que ces dernières offraient le premier aperçu de la ville et de ses habitants à quiconque la franchissait. En effet, une fois passée l'évidence selon laquelle les portes étaient empruntées quotidiennement, aussi bien par les habitants de la ville que les étrangers qui la visitaient, nous nous sommes aperçus que l'édification d'une porte, par sa monumentalité, son architecture et/ou ses dimensions, constituait implicitement un moyen efficace d'inscrire sa puissance dans la pierre, et parfois même – c'est notamment le cas à Messène – de participer à la construction d'une identité collective. La sollicitude des autorités pour l'apparence des portes de la ville s'est également manifestée, au cours de nos recherches, dans la volonté d'y maintenir une propreté et une hygiène optimales en dépit d'un flot de passage continu : bien que les sources ne soient pas nombreuses, nous avons constaté à Athènes et Thasos que l'encombrement de ces infrastructures et du périmètre qui les entourait n'était pas toléré et pouvait même faire l'objet de sanctions dans la mesure où l'amoncellement de débris aurait nuit au bon fonctionnement de la porte et à l'image de la cité. Cet intérêt pour les conséquences qu'engendrait la circulation aux portes nous a naturellement conduit à réfléchir, au-delà des seuls aspects d'apparence, à la sécurité de ces dernières en temps de guerre comme en temps de paix – bien que la documentation demeure absolument déficiente pour le second aspect. Il est assez net que lorsque la cité était en danger, les portes faisaient l'objet d'une surveillance permanente, menée par des gardiens minutieusement sélectionnés pour leurs qualités et commandés par des magistrats élus afin de permettre le contrôle de toute personne, information ou objet qui pénétraient les murs – et *a fortiori* ce qui provenait de l'étranger. Dès lors que le danger s'éloignait, les choses ne sont pas aussi claires : il apparaît toutefois, à l'aune des sources littéraires, que les portes restaient ouvertes la journée et que l'on pouvait, si cela était nécessaire, les verrouiller le soir venu. Cette liberté de circulation manifeste et ce flux de passage permanent offraient enfin une perspective intéressante de profit et de commerce. Ici de nouveau, les sources ne sont ni nombreuses ni très explicites, mais nous pensons toutefois avoir esquissé la preuve qu'il existait bien une forme de vie économique autour des portes de la ville, s'incarnant notamment dans la présence en périphérie de l'*asty* d'étales, d'échoppes et d'ateliers sur les emplacements directement situés à côté de celles-ci, ou dans des zones certes plus

éloignées, mais dans laquelle la mobilité vers l'intérieur et l'extérieur de la fortification, indispensable à l'existence même de l'activité, était permise par les voies de communication qui traversaient la muraille aux portes. Par conséquent, si nous n'avons pu mener l'intégralité de nos investigations sur différents points, se dégage tout de même l'idée que l'ouverture d'une porte n'était pas un acte insignifiant et qu'il entraînait des conséquences pratiques sur la vie des Anciens qui faisaient figurer les entrées de la fortification parmi les lieux les plus stratégiques et dynamiques de l'espace de la cité.

Cette notion « d'espace » s'est par ailleurs montrée à nouveau cruciale dans l'analyse des représentations mentales que les Anciens pouvaient avoir de leurs portes. Ces aspects venant d'être abordés, nous nous contenterons de rappeler en premier lieu que les portes, constituant elles-mêmes l'articulation entre l'*asty* et la *chôra*, et représentant une faiblesse naturelle dans la fortification, étaient des lieux sensibles et polarisaient nombre de croyances et de craintes. C'est pour cette raison que foisonnèrent en Grèce les représentations protéiformes de divinités prophylactiques préposées au gardiennage et à la surveillance des portes et de leurs usagers – en témoignent les épiclèses – auxquelles ces derniers pouvaient rendre, à l'occasion, un hommage par de véritables actes rituels. La présence divine aux entrées de la ville s'accompagnait également de celles des morts, rejetés en périphérie pour la menace qu'ils représentaient, et parmi lesquels les plus illustres – les héros – avaient parfois vu leurs ossements enterrés sous la porte même dont ils devenaient les protecteurs. Ainsi, la porte devenait dans l'esprit collectif le point névralgique où s'effectuait la transition entre l'espace des vivants (symbolisé par la ville) et l'espace consacré aux morts (lorsqu'une nécropole s'étendait depuis l'entrée) : nous avons constaté qu'à Athènes au IV^e siècle, il était tout à fait probable que les emplacements au plus proche de la porte – et donc les plus visibles – avaient été favorisés par les élites de la cité afin de montrer, par phénomène d'imitation des anciennes familles aristocratiques et des personnalités illustres, leur position supérieure dans le contexte de compétition sociale qui régnait au sein de la nécropole du Céramique. Enfin, ce caractère transitionnel de la porte s'incarnait davantage encore par la portée donnée à son franchissement par les Anciens. Entrer ou sortir de l'*asty* n'avait rien d'anodin, et le simple fait de passer à travers la porte était revêtu d'une véritable signification : c'était notamment le cas lorsqu'on souhaitait purifier la communauté en expulsant ses maux hors de l'espace *intra-muros*, ou au contraire lorsqu'on désirait la souder autour de grandes processions rituelles, pour lesquelles les portes jouaient souvent le rôle de point de départ ou d'arrêt. De la même façon, le retour

d'un vainqueur au sein de sa cité ne prenait véritablement sens que lorsque celui-ci en avait franchi l'entrée et apportait avec lui les bienfaits de sa victoire.

Ces quelques lignes ne peuvent décemment pas résumer dans le détail les très nombreuses problématiques et les hypothèses diverses qui ont formé le cœur de cette étude. Mais elles suffisent à notre sens à montrer – et ceci s'accorde pleinement avec le courant historiographique actuel – que les portes fortifiées des enceintes urbaines doivent être analysées et perçues dans une approche plurielle qui, dépassant les seules considérations matérielles, invite à les considérer comme de véritables espaces cohérents où s'incarnaient divers aspects primordiaux de la vie des Anciens – militaires, administratifs, politiques, économiques, sociaux et culturels. Pourtant, nous invitons à conserver une certaine prudence à l'approche de nos conclusions : si nous avons tenté de tirer des mécanismes globaux du fonctionnement des portes, faut-il pour autant en déduire que ce modèle s'appliquerait à l'ensemble des exemples de la Grèce ? Autrement dit, toutes les portes (même au sein des murs d'Athènes) étaient-elles auréolées du même prestige et du même statut exceptionnel dont pouvaient bénéficier la Porte Sacrée et le *Dipylon* ? En réalité, ceci est peu probable et il devait exister une hiérarchie entre les portes forgée à travers le temps et l'espace, déjà très bien marquée entre les grandes entrées de l'enceinte et les poternes mineures. Malheureusement, le manque de sources ne nous permet pas de toujours retracer dans le détail l'histoire de chacun de ces monuments. Par ailleurs, ce travail demeure le résultat d'une analyse de la documentation scientifique publiée – et accessible à notre compréhension : notre connaissance de l'Allemand, du Grec et de l'Italien ne suffisant pas, pour l'instant, à appréhender la complexité de ces ressources – réalisée dans un temps particulièrement réduit. Aussi faut-il adopter une position on ne peut plus modeste et admettre que l'ensemble de nos propositions pourraient être amenées à être complétées, amendées ou contredites par une étude plus large du sujet, aussi bien dans le temps que dans l'espace.

En ce sens, il nous apparaît utile, en conclusion, de dire quelques mots des autres hypothèses et perspectives, dont nous avons conscience de l'existence et que nous avons néanmoins négligées par manque de temps, vers lesquelles cette étude pourrait s'orienter à l'avenir. D'abord, force est de constater que contrairement à ce que nous imaginions au début de notre travail, les problématiques militaires et défensives n'ont pas occupé la place la plus importante dans nos considérations¹. Aussi il faudrait nécessairement revenir sur la première

¹ Initialement, notre projet était d'entreprendre une étude des portes basée sur ses aspects militaires et défensifs en cas de siège : au fil de nos lectures, nous nous sommes aperçus que ce sujet avait déjà été partiellement traité et

partie de notre étude, notamment en ce qui concerne les aspects de conception et de construction des portes, afin d'insister davantage sur le caractère évolutif de ces dernières dans le temps, en distinguant notamment leur rapport avec le développement de la poliorcétique et des armes de siège : pour exemple, ceci impliquerait aussi bien une étude beaucoup plus approfondie des portes dites « à cour » dont nous n'avons qu'effleuré la surface que de s'attacher à décrire et restituer certains points, tels que l'existence de protections supplémentaires aux portes (en particulier la question de l'apparition de herses), que nous n'avons pas eu l'occasion d'évoquer. Ensuite, c'est notre seconde partie – la plus perturbée dans son écriture – qui mériterait certainement d'être la plus approfondie dans la mesure où les réflexions proposées y sont parfois embryonnaires et que, faute de temps et de documentation, nous avons également passé sous silence certains aspects du sujet que nous souhaitions initialement développer. Parmi eux figurent plusieurs questionnements stimulants sur le rôle des portes comme vectrices d'un message et d'une signification précise, notamment en ce qui concerne leur nombre et leur monumentalité : autrement dit, les portes des villes, selon qu'elles étaient nombreuses, placées dans des espaces peu protégés et accessibles, étaient-elles le reflet de la confiance d'une cité en sa capacité à se défendre et de sa volonté de l'exposer aux yeux de tous ? Ceci nous amène naturellement à nous interroger sur un second point, celui des ambassades envoyées par les autres cités et qui devaient être reçues par les autorités de la ville : cette rencontre se faisait-elle au niveau des portes de la ville ? Il serait là encore intéressant de se pencher sur la documentation disponible, si toutefois elle existe. Qui plus est, nous pensons qu'il serait intéressant d'envisager les portes comme des repères spatiaux primordiaux : étant les seules voies d'accès vers l'extérieur depuis la ville, il serait intéressant de tenter de démontrer que les portes étaient très probablement, dans l'esprit des Anciens, systématiquement associées à la destination vers laquelle elles menaient. Cette hypothèse, que nous avons déjà partiellement vérifiée au cours de notre travail, repose notamment sur la constatation des noms associés par les auteurs anciens aux portes qui mentionnent presque toujours la destination de celles-ci². Quant à la « vie économique » aux portes, il serait peut-être possible d'admettre d'autres formes

que nombre d'autres aspects des portes moins souvent abordés (économiques, techniques, culturels, imaginaire de la porte, *etc.*) se distinguaient et apparaissaient comme plus intéressants encore, expliquant aussi pourquoi de nombreux passages des *Annexes* restent inusités dans le corps du texte.

² Voir entre autres Hippocrate qui écrit dans *Les Épidémies* (III, XVII, C8) que « à Abdère, Anaxion qui était couché (ou résidait) près de la Porte thrace fut pris de fièvre aiguë » (*Annexes*, HIPPO 1, p.28). ; Thucydide qui expliquait qu'à Amphipolis, le général Brasidas se préparait « devant la porte appelée porte de Thrace en vue de la sortie prescrite » (V, 10, 1 : *Annexes*, THU 16, p.40) ; ou encore Plutarque (*Vie de Périclès*, XXX, 3) qui, citant un décret athénien d'époque classique sur la mort d'Anthémocrite (voir ci-dessus, p.280) expliquait que celui-ci serait « enterré près de la porte Thriasienne », celle qu'on appelle aujourd'hui Dipylon », en référence à la plaine thriasienne vers laquelle menaient les voies à l'ouest d'Athènes.

d'activités marchandes autour de celles-ci. Par exemple à Athènes, nous n'avons pas évoqué dans le détail l'intrigante présence de quatre bains d'époque classique à proximité directe de quatre des entrées de la ville (*Dipylon*, porte du Pirée, porte de Phalère et porte de Diocharès) : si cette configuration ne semble pas se reproduire systématiquement ailleurs, cette disposition des bains ne manque évidemment pas de nous interpeller. Enfin, notre troisième axe, bien que nous lui ayons consacré une partie conséquente de ces deux années, mériterait lui aussi d'être envisagé dans une perspective plus large et d'être amélioré : au-delà d'enrichir nos références, on pourrait tout à fait envisager de rassembler et de formaliser l'ensemble des épiclèses divines liées aux portes et des processions notables qui passaient par ces dernières sous la forme de tableaux sourcés et datés afin d'obtenir une vue d'ensemble plus claire des phénomènes que nous décrivons. De plus, il demeure un autre aspect de la représentation imaginaire et collective de la porte que nous n'avons pas envisagée dans le détail, celle de la place de cette dernière comme lieu de déroulement de l'action par excellence, en particulier dans l'*Illiade* et dans les tragédies antiques – en lien avec le cycle troyen ou encore le récit de l'assaut de Thèbes tels que narrés par Eschyle, Sophocle et Euripide. Ces différentes perspectives, que nous proposons ici en pêle-mêle, ne peuvent naturellement pas être prises comme absolues et ne sont que le reflet des hypothèses que nous avons formulées au cours de nos deux années de Master ; elles n'ont pour seule et unique vocation que de proposer un prolongement à ce travail, qui rappelons-le, ne saurait être exhaustif.

Dans une acception plus globale – et nous en avons déjà amorcé la remarque dans notre introduction –, il serait absolument indispensable d'entreprendre un élargissement considérable des cadres chronologique et géographique de l'étude dont l'étroitesse réduisait considérablement l'intérêt et la portée de l'étude, et ce, aussi bien sur les aspects que nous avons traités que ceux qu'il resterait à découvrir. Premièrement, d'un point de vue strictement chronologique, nous avons pris la décision de fixer comme « point de départ » la fin de l'époque archaïque et de nous limiter dans l'étude des fortifications anciennes. Dans les faits, nous nous sommes autorisés à faire des mentions très parcimonieuses de portes parfois très reculées dans le temps afin d'illustrer quelques permanences dans la construction et la conception des portes anciennes : toutefois, d'aucuns pourraient s'étonner de l'absence d'une étude détaillée des entrées de Mycènes, pourtant si bien connues. Ceci s'explique essentiellement par le contexte historique tout à fait différent entre portes des palais mycéniens et celles de la Grèce des cités, dont les problématiques ne peuvent être totalement identiques et nous invitent par conséquent à réfléchir à la pertinence de l'établissement d'une limite haute du

corpus chronologique qui offrirait une vision d'ensemble bien plus nette et claire du sujet. En ce sens, il nous semblerait opportun d'élargir le focus de l'étude à la totalité de l'époque archaïque – et peut-être même avant, en se focalisant toujours sur l'apparition et le développement du modèle de la *polis* en Grèce (dans le courant des IX^e et VIII^e siècles), cadre primordial de notre étude³ - et de conserver les portes d'époque très anciennes comme points de comparaison toujours utiles pour mettre en exergue des phénomènes de permanence ou des évolutions au fil du temps. Quant à la limite basse de l'étude, inclure l'époque hellénistique serait assurément un impératif absolu tant les sources y sont intéressantes : de nouveau cependant, il sera difficile de justifier un point « d'arrêt » véritable, si ce n'est en choisissant arbitrairement le pivot de l'établissement de la *pax romana* en Grèce, période à partir de laquelle la fortification ne pouvait plus avoir le même sens. Secondement, du point de vue du corpus géographique, un cadre plus vaste d'exemples serait salutaire et indispensable : il serait non seulement nécessaire de prendre en compte davantage d'exemples au sein même du périmètre que nous avons défini pour ce travail (nombre de nos démonstrations reposent sur un groupe de portes récurrent : Athènes, Thasos, Messène), mais également de considérer les très nombreuses fortifications des villes de la péninsule micrasiatique (et notamment les villes côtières telles Milet, Ephèse, Pergame), grandes absentes de notre étude, qui livreraient de précieuses informations permettant de corroborer ou d'infirmer nos hypothèses, mais également de faire émerger des particularismes régionaux dans la construction et la représentation des portes fortifiées et de nous interroger sur les influences étrangères dans l'art des fortifications grecques. Afin de présenter ces nombreux exemples de manière claire et synthétique, peut-être faudrait-il envisager la réalisation d'un catalogue ordonné qui regrouperait, pour chacune des fortifications, les principales connaissances de leurs portes et de leurs aspects les plus saillants.

En somme, si cette étude apporte une première synthèse des connaissances relatives aux portes fortifiées des villes urbaines à l'époque classique, points névralgiques dans l'espace de la cité, elle ne prétend aucunement à l'exhaustivité – qui serait d'ailleurs parfaitement illusoire, même en cas d'élargissement du cadrage chrono-spatial – et reste indubitablement améliorable. Toutefois, nous pensons avoir apporté ici une pierre, aussi modeste soit-elle, à l'édifice de la compréhension de ces lieux si particuliers qui s'inscrit parfaitement dans le développement d'une historiographie renouvelée des enceintes urbaines qui ne se contente plus de les envisager sous leurs simples aspects techniques et architecturaux, mais qui en font des objets d'histoire et

³ L'apparition de la *polis* en Grèce ne fait absolument pas consensus (HANSEN 2006, p.38-47) : retenons donc ici une fourchette chronologique très large pour un processus qui s'était probablement étalé sur le temps long.

des révélateurs du fonctionnement de la vie des Anciens. Ce sujet, bien plus vaste et profond que ne le laissent présager les apparences, mériterait une analyse et un développement plus longs et complets encore dont – on nous pardonnera ce trait d’esprit facile – nous espérons avoir laissé ici la porte ouverte.

SOURCES ANCIENNES

I – Poèmes homériques :

HOMERE, *Iliade*. Chants I à VIII, (texte établi et traduit par MAZON P.), CUF, Les Belles Lettres, 1998.

HOMERE, *Iliade*. Chants IX à XVI, (texte établi et traduit par MAZON P.), CUF, Les Belles Lettres, 1998.

HOMERE, *Iliade*. Chants XVII à XXIV, (texte établi et traduit par MAZON P.), CUF, Les Belles Lettres, 1998.

II – Ouvrages d'historiens et géographes anciens :

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*. Livre XIII, (texte établi et traduit par GOUKOWSKY P.), CUF, Les Belles Lettres, 1978.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*. Livre XIV, (texte établi et traduit par BONNET M. et BRENNET E.), CUF, Les Belles Lettres, 1997.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*. Livre XV, (texte établi et traduit par VIAL C.), CUF, Les Belles Lettres, 1977.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*. Livre XVI, (texte établi et traduit par GALLARD-GOUKOSWSKY D. et GOUKOWSKY P.), CUF, Les Belles Lettres, 2016.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*. Livre XVII, (texte établi et traduit par GALLARD-GOUKOSWSKY D. et GOUKOWSKY P.), CUF, Les Belles Lettres, 1976.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*. Livre XVIII, (texte établi et traduit par GOUKOWSKY P.), CUF, Les Belles Lettres, Paris, 1978.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*. Livre XIX, (texte établi et traduit par BIZIÈRE F.), CUF, Les Belles Lettres, 1975.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*. Livre XX, (texte établi et traduit par DURVYE C.), CUF, Les Belles Lettres, 2018.

HERODOTE, *Histoires*. Livre I, (texte établi et traduit par LEGRAND P.-E.), CUF, Les Belles Lettres, 1932.

HERODOTE, *Histoires*. Livre III, (texte établi et traduit par LEGRAND P.-E.), CUF, Les Belles Lettres, 1939.

HERODOTE, *Histoires*. Livre IV, (texte établi et traduit par LEGRAND P.-E.), CUF, Les Belles Lettres, 1945.

HERODOTE, *Histoires*. Livre V, (texte établi et traduit par LEGRAND P.-E.), CUF, Les Belles Lettres, 1946.

HERODOTE, *Histoires*. Livre VII, (texte établi et traduit par LEGRAND P.-E.), CUF, Les Belles Lettres, 1951.

HERODOTE, *Histoires*. Livre VIII, (texte établi et traduit par LEGRAND P.-E.), CUF, Les Belles Lettres, 1973.

HERODOTE, *Histoires*. Livre IX, (texte établi et traduit par LEGRAND P.-E.), CUF, Les Belles Lettres, 1955.

PLUTARQUE, *Vies*. Tome I (Thésée – Romulus / Lycurgue – Numa), (texte établi et traduit par FLACELIÈRE R., CHAMBRY E. et JUNEUX M.), CUF, Les Belles Lettres, 1964.

PLUTARQUE, *Vies*. Tome II (Solon – Publicola / Thémistocle – Camille), (texte établi et traduit par FLACELIÈRE R., CHAMBRY E. et JUNEUX M.), CUF, Les Belles Lettres, 1961.

PLUTARQUE, *Vies*. Tome III (Périclès – Fabius Maximus / Alcibiade-Coriolan), (texte établi et traduit par FLACELIÈRE R. et CHAMBRY E.), CUF, Les Belles Lettres, 1964.

PLUTARQUE, *Vies*. Tome IV (Timoléon – Paul-Émile / Pélopidas – Marcellus), (texte établi et traduit par FLACELIÈRE R. et CHAMBRY E.), CUF, Les Belles Lettres, 1966.

PLUTARQUE, *Vies*. Tome IV (Cimon-Lucullus / Nicias-Crassus), (texte établi et traduit par FLACELIÈRE R. et CHAMBRY E.), CUF, Les Belles Lettres, 1972.

PLUTARQUE, *Œuvres Morales*. Tome VII, 1^{ère} partie (traités 27-36), (texte établi et traduit par DUMORTIER J.), CUF, Les Belles Lettres, 1975.

PLUTARQUE, *Œuvres Morales*. Tome XI, 2^{ème} partie (traités 52-53), (texte établi et traduit par CARRIÈRE J.-C. et CURVIGNY M.), CUF, Les Belles Lettres, 1975.

STRABON, *Géographie*. Tome VII, Livre X, (texte établi et traduit par LASSERRE F.), CUF, Les Belles Lettres, 1971.

SUETONE, *Vie des douze Césars*. Tome II (Tibère – Caligula – Claude – Néron), (texte établi et traduit par AILLOUD H.), CUF, Les Belles Lettres, 1931.

THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, Tome I, Livre I, (texte établi et traduit par DE ROMILLY J.), CUF, Les Belles Lettres, 1953.

THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, Tome II, 1^{re} partie, Livre II, (texte établi et traduit par DE ROMILLY J.), CUF, Les Belles Lettres, 1962.

THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, Tome II, 2^e partie, Livre III, (texte établi et traduit par WEIL R.), CUF, Les Belles Lettres, 1969.

THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, Tome III, Livre IV-V, (texte établi et traduit par DE ROMILLY J.), CUF, Les Belles Lettres, 1968.

THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, Tome IV, Livre VI-VII, (texte établi et traduit par BODIN L.), CUF, Les Belles Lettres, 1955.

THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, Tome V, Livre VIII, (texte établi et traduit par WEIL R.), CUF, Les Belles Lettres, 1972.

XÉNOPHON, *Les Helléniques*, Tome I, Livres I-III, (texte établi et traduit par HATZFELD J.), CUF, Les Belles Lettres, 1936.

XÉNOPHON, *Les Helléniques*, Tome II, Livres IV-VII, (texte établi et traduit par HATZFELD J.), CUF, Les Belles Lettres, 1939.

III – Traités de poliorcétique

ÉNÉE LE TACTICIEN, *Poliorcétique*, (texte établi et traduit par BON A.-M.), CUF, Les Belles Lettres, 1967.

PHILON DE BYZANCE, *Syntaxe mécanique*, livre V, (texte établi et traduit par GARLAN Y.), dans GARLAN Y., *Recherches de poliorcétique grecque*, École Française d'Athènes, 1974.

IV – Théâtre

ARISTOPHANE, *Comédies. Les Acharniens, les Cavaliers, Les Nuées*. Tome I (texte établi et traduit par VAN DAELE H.), CUF, Les Belles Lettres, 1923.

ARISTOPHANE, *Comédies. Les Oiseaux et Lysistrata*. Tome III, (texte établi par COULON V. et traduit par VAN DAELE H.), CUF, Les Belles Lettres, 1928.

ARISTOPHANE, *Comédies. Les Thesmophories et Les Grenouilles*. Tome IV, (texte établi par COULON V. et traduit par VAN DAELE H.), CUF, Les Belles Lettres, Paris, 1928.

ESCHYLE, *Tragédies. Les Suppliantes, Les Perses, Sept contre Thèbes, Prométhée enchaîné*. Tome I, (texte établi et traduit par MAZON P.), CUF, Les Belles Lettres, 1950.

EURIPIDE, *Tragédies. Le Cyclope, Alceste, Médée, Les Héraclides*. Tome I, (texte établi et traduit par MERIDIER L.), CUF, Les Belles Lettres, 1926.

EURIPIDE, *Tragédies. Hélène, Les Phéniciennes*. Tome V, (texte établi et traduit par GRÉGOIRE H. et MERIDIER L.), CUF, Les Belles Lettres, 1961.

EURIPIDE, *Tragédies. Héraclès, Les Suppliantes, Ion*. Tome III, (texte établi et traduit par PARMENTIER L. et GRÉGOIRE H.), CUF, Les Belles Lettres, 1994.

SOPHOCLE, *Tragédies. Introduction, Les Trachidiennes, Antigone*. Tome I, (texte établi et traduit par DAIN A. et MAZON P.), CUF, Les Belles Lettres, 1955.

V – Discours des orateurs

DEMOSTHENE, *Plaidoyers civils*. Tome II, (texte établi et traduit par GERNET L.), CUF, Les Belles Lettres, 1957.

ESCHINE, *Discours*. Tome II, (texte établi et traduit par MARTIN V. et BUDÉ G.), CUF, Les Belles Lettres, 1928.

ISEE, *Discours*, (texte établie et traduit par ROUSSEL P.), CUF, Les Belles Lettres, 1926.

ISOCRATE, *Discours*. Tome II, (texte établi et traduit par MATTHIEU G. et BREMOND E.), CUF, Les Belles Lettres, 1938.

ISOCRATE, *Discours*. Tome III, (texte établi et traduit par MATTHIEU G.), CUF, Les Belles Lettres, 1942.

LYCURGUE, *Contre Léocrate, Fragments*, (texte établi et traduit par DURRBACH F.), CUF, Les Belles Lettres, 1932.

LYSIAS, *Discours*. Tomes I-XV, (texte établi et traduit par GERNET L. et BIZOS M.), CUF, Les Belles Lettres, 1924.

VI – Philosophes

ARISTOTE, *Politique*. Tome II. Livre V-VI, (texte établi et traduit par AUBONNET J.), CUF, Les Belles Lettres, 1973.

ARISTOTE, *Politique*. Tome III. Livre VII, (texte établi et traduit par AUBONNET J.), CUF, Les Belles Lettres, 1986.

ARISTOTE, *Rhétorique*. Tome II. Livre III, (texte établi et traduit par DUFOUR M. et WARTELLE A.), CUF, Les Belles Lettres, 2011.

PLATON, *Œuvres complètes*. Tome II, (texte établi et traduit par CROISET M.), CUF, Les Belles Lettres, 1921.

PLATON, *Œuvres complètes*. Tome VI, (texte établi et traduit par CHAMBRY E.), CUF, Les Belles Lettres, 1932.

PLATON, *Œuvres complètes*. Tome IV, 2^e partie, (texte établi et traduit par VICAIRE P.), CUF, Les Belles Lettres, 1989.

PLATON, *Les Lois*. Livres VII-X, (texte établi et traduit par DIES A.), CUF, Les Belles Lettres, 1994.

PLATON, *Le Politique*. Tome IX, 1^{ère} partie, (texte établi et traduit par DIES A.), CUF, Les Belles Lettres, 1935.

VI – Traités divers

HIPPOCRATE, *Épidémies*. Tome IV, 1^{ère} partie, (texte établi et traduit par JOUANNA J.), CUF, Les Belles Lettres, 2016

PSEUDO-XENOPHON (Vieil Oligarque), *La constitution des Athéniens*, (texte établi et traduit par LENFANT D.), CUF, Les Belles Lettres, 2017.

THEOPHRASTE, *Caractères*, (texte établi et traduit par NAVARRE O.), CUF, Les Belles Lettres, 1952.

VII – Périégèse

PAUSANIAS, *Description de la Grèce*. Tome I. Livre I. L'Attique, (texte établi et traduit par POUILLOUX J.), CUF, Les Belles Lettres, 1992.

PAUSANIAS, *Description de la Grèce*. Tome IV. Livre IV. La Messénie, (texte établi et traduit par AUBERGER J.), CUF, Les Belles Lettres, 2005.

PAUSANIAS, *Description de la Grèce*. Tome V. Livre V. L'Élide, (texte établi et traduit par CASEVITZ M. et POUILLOUX J.), CUF, Les Belles Lettres, 1999.

PAUSANIAS, *Description de la Grèce*. Tome VIII. Livre VIII. L'Arcadie, (texte établi et traduit par JOST M.), CUF, Les Belles Lettres, 1998.

IX – Corpus épigraphiques, inscriptions, etc.

- MAIER F.E., *Griechische Mauerbauinschriften I-II*, Heidelberg, 1959-1961.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM 1982 : J.-P. ADAM, *L'architecture militaire grecque*, Picard, 1982.
- ADAM 1993 : J.-P. ADAM, « La défense des portes dans le monde grec », *Bulletin Monumental* 151/1, 1993, p. 9-17.
- ADAMESTEANU 1957 : D. ADAMESTEANU, « Nouvelles fouilles à Géla et dans l'arrière-pays », *Revue Archéologique* 49, 1957, p. 20-46.
- AGELIDIS (à venir) : S. AGELIDIS, « Connecting Routes within a Polis : Religious Processions as a Reflexion of Identity and Self-perception in Classical Athens », dans C. WILLIAMSON, O. VAN NIJF (dirs.), *Sacred Landscapes – Connecting Routes, Caeculus*, à venir.
- AGELIDIS 2017 : S. AGELIDIS, « The “Spatial Turn” in Ancient Greek Festival. Research : Venues of the Athenian City Dionysia and the Great Panathenaia Pompai », dans L. NEVETT (dir.), *Theoretical Approaches to the Archaeology of Ancient Greece: Manipulating Material Culture*, University of Michigan Press, 2017, p. 230-249.
- AGELIDIS 2018 : S. AGELIDIS, « Individuals and Polis in Cult : The Procession from Athens to Eleusis in Classical Times », dans S. HANDBERG, F. WIEBKE, T. KRISTENSEN (dirs.), *Ascending and descending the Acropolis : movement in Athenian religion*, Monographs of the Danish Institute at Athens, 2018, p. 179-190.
- ALCOCK 1991 : S. E. ALCOCK, « Tomb Cult and the Post-Classical Polis », *AJA* 95/3, 1991, p. 447-467.
- ALCOCK, OSBORNE 2001 : S. E. ALCOCK, R. OSBORNE (dirs.), *Placing the gods : sanctuaries and sacred space in ancient Greece*, Clarendon Press, 2001.
- ALLEN 2002 : D. S. ALLEN, *The World of Prometheus : The Politics of Punishing in Democratic Athens*, Princeton University Press, 2002.
- ANDRÉ, BASLEZ 1993 : J.-M. ANDRÉ, M.-F. BASLEZ, *Voyager dans l'Antiquité*, Fayard, 1993.
- ANDREADES, FINLEY 1980 : A. M. ANDREADES, M. FINLEY, *A History of Greek Public Finance*, Ayer Co Pub, 1980.
- ANTONETTI 1990 : C. ANTONETTI, *Les Étoliens : image et religion*, Presses universitaires de Franche-Comté, 1990.
- ARRINGTON 2010 : N. T. ARRINGTON, « TOPOGRAPHIC SEMANTICS : The Location of the Athenian Public Cemetery and Its Significance for the Nascent Democracy », *Hesperia* 79/4, 2010, p. 499-539.
- ARRINGTON 2015 : N. T. ARRINGTON, *Ashes, Images, and Memories: The Presence of the War Dead in Fifth-century Athens*, Oxford University Press, 2015.
- AULT 1999 : B. AULT, « Koprone and Oil Presses at Halieis : Interactions of Town and Country and the Integration of Domestic and Regional Economies », *Hesperia* 68/4, 1999, p. 549-573.
- AULT 2016 : B. AULT, « Building Z in the Athenian Kerameikos : House, Tavern, Inn, Brothel ? », dans A. GLAZEBROOK, B. TSAKIRGIS (dirs.), *Houses of Ill Repute : The Archaeology of*

Brothels, Houses, and Taverns in the Greek World, University of Pennsylvania Press, 2016, p. 75-103.

AUPERT, LERICHE 1994 : P. AUPERT, P. LERICHE, « Fortifications et histoire à Amathonte », *REA* 96/1, 1994, p. 337-348.

AVRAMIDOU, DEMETRIOU 2014 : A. AVRAMIDOU, D. DEMETRIOU, *Approaching the Ancient Artifact : Representation, Narrative, and Function*, De Gruyter, 2014.

AYMARD, Charles-Picard 1959 : A. AYMARD, C. PICARD, *Etudes d'archéologie classique. II : Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique*, 1959.

BAKHUIZEN 1970 : BAKHUIZEN, *Chalcidian Studies, 2. Salganeus and the fortifications on its mountains*, Brill, 1970.

BAKHUIZEN 1992 : S. C. BAKHUIZEN, *A Greek city of the fourth century B.C*, L'Erma di Bretschneider, 1992.

BARENDT 1955 : D. BARENDT, *Lexicon Aeneium : A lexicon and index to Aeneas Tacticus' military manual « on the defence of fortified positions »*, Van Gorcum & Comp., 1955.

BARRA-BAGNASCO 2000 : M. BARRA-BAGNASCO, « Spazi interni ed esterni alle mura nella zona coestiera di Locri Epizfeiri : un esempio di pianificazione integrata », *Orizzonti* 1, 2000, p. 11-33.

BASLEZ 2008 : M.-F. BASLEZ, *L'étranger dans la Grèce antique*, Les Belles Lettres, 2008 (1^{re} éd.).

BÉRARD 1970 : C. BÉRARD, *L'Hérôon à la Porte de l'Ouest*, ESAG, 1970.

BÉRARD 1998 : C. BÉRARD, « Erétrie géométrique et archaïque. Délimitation des espaces construits : zones d'habitat et zones religieuses », dans M. BATS, B. D'AGOSTINO (dirs.), *Euboica : L'Eubea e la presenza euboica in Calcidica e in Occidente*, Publications du Centre Jean Bérard, 1998, p. 147-152.

BÉRARD 2017 : C. BÉRARD, « Récupérer la mort du prince : héroïsation et formation de la cité », dans G. GNOLI, J.-P. VERNANT (dirs.), *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2017, p. 89-105.

BÉRARD 2016 : R.-M. BÉRARD, « De la relégation à la nécropole : appréhender et qualifier les espaces funéraires dans le monde grec antique », dans A. BOURROUILH, P. PIERRE-EMMANUEL, N. HAIDAR VELA (dirs.), *Appréhension et qualification des espaces au sein du site archéologique*, Éditions de la Sorbonne, 2016, p. 161-176.

BERMAN 2004 : D. W. BERMAN, « The Double Foundation of Boiotian Thebes », *Transactions of the American Philological Association* 134/1, 2004, p. 1-22.

BERNARD 1965 : P. BERNARD, « Les deux piliers sculptés de la Porte de Zeus et d'Héra à Thasos », *BCH* 89, 1965, p. 64-89.

BERTRAND 2004 : J.-M. BERTRAND, « Frontières externes, frontières internes des cités grecques », dans C. MOATTI (dir.), *La mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et documents d'identification*, École française de Rome, 2004, p. 71-98.

BESCHI 1968 : L. BESCHI, « La fortezza ellenica di Gyphtokastro », dans *Les fortifications depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen-Âge dans le monde méditerranéen. Actes du VIII^e congrès scientifique de l'Institut International des Châteaux (Athènes 1968)*, 1968, p. 1-19.

BESSAC 2016 : J.-C. BESSAC, « Techniques et économie de la construction des fortifications en pierre : méthodes et perspectives », dans R. FREDERIKSEN, S. MÜTH, P. I. SCHNEIDER, M. SCHNELLE (dirs.), *Focus on Fortifications : New Research on Fortifications in the Ancient Mediterranean and the Near East*, Oxbow Books, 2016, p. 130-138.

BESTE 2016 : H.-J. BESTE, « The castle Euryalos of Syracuse », dans R. FREDERIKSEN, S. MÜTH, P. I. SCHNEIDER (dirs.), *Focus on Fortifications : New Research on Fortifications in the Ancient Mediterranean and the Near East*, Oxbow Books, 2016, p. 193-205.

BESTE, MERTENS 2015 : H.-J. BESTE, D. MERTENS, *Die Mauern von Syrakus : das Kastell Euryalos und die Befestigung der Epipolai*, Reichert Verlag, 2015.

BLANDIN 1998 : B. BLANDIN, « Recherches sur les tombes à inhumation de l'Hérôon d'Erétrie », dans M. BATS, B. D'AGOSTINO (dirs.), *Euboica : L'Eubea e la presenza euboica in Calcidica e in Occidente*, Publications du Centre Jean Bérard, 1998, p. 135-146.

BLEGEN, PALMER, YOUNG 1964 : C. W. BLEGEN, H. PALMER, R. S. YOUNG, *The North Cemetery*, American School of Classical Studies at Athens, 1964.

BOURAS 2012 : C. BOURAS, « Les portes entre le port et la ville : une double fonction ? », dans V. CHANKOWSKI, P. KARVONIS (dirs.), *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Ausonius, 2012, p. 143-152.

BRANDT, IDDENG 2012 : J. R. BRANDT, J. W. IDDENG (dirs.), *Greek and Roman Festivals : content, meaning, and practice*, Oxford University Press, 2012.

BREMMER 1983 : J. BREMMER, « Scapegoat Rituals in Ancient Greece », *Harvard Studies in Classical Philology* 87, 1983, p. 299-320.

BREMMER 1999 : J. N. BREMMER, *Greek religion*, Oxford University Press, 1999.

BREMMER 2008 : J. N. BREMMER, *Greek Religion and Culture, the Bible, and the Ancient Near East*, Brill, 2008.

BRESSON 2007 : A. BRESSON, *L'économie de la Grèce des cités : les structures et la production*, Armand Colin, 2007.

BROWN 2017 : J. BROWN, *Homeric Sites Around Troy*, Parrot Press, 2017.

BRUIT-ZAIDMAN, SCHMITT-PANTEL 2015 : L. BRUIT-ZAIDMAN, P. SCHMITT-PANTEL, *La religion grecque dans les cités à l'époque classique*, Armand Colin, 2015.

BRULÉ 1996 : P. BRULÉ, « La cité et ses composantes : remarques sur les sacrifices et la procession des Panathénées », *Kernos* 9, 1996.

BRULÉ 1998 : P. BRULÉ, « Le langage des épiclèses dans le polythéisme hellénique (l'exemple de quelques divinités féminines) : quelques pistes de recherches », *Kernos* 11, 1998.

BRUN 2005 : P. BRUN, *Impérialisme et démocratie à Athènes : Inscriptions de l'époque classique*, Armand Colin, 2005.

CADOGAN 1986 : G. CADOGAN, *The End of the Early Bronze Age in the Aegean*, Brill, 1986.

CAHILL 2002 : N. CAHILL, *Household and City Organization at Olynthus*, Yale University Press, 2002.

CAMP 2001 : J. M. CAMP, *The Archaeology of Athens*, Yale University Press, 2001.

CANTARELLA 2000 : E. CANTARELLA, N. GALLET, *Les Peines de mort en Grèce et à Rome : Origines et fonctions des supplices capitaux dans l'Antiquité classique*, Albin Michel, 2000.

CARPENTER, BON 1936 : R. CARPENTER, A. BON, *The defences of Acrocorinth and the lower town.*, Harvard University Press, 1936.

CERCHIAI, JANNELLI, LONGO 2004 : L. CERCHIAI, L. JANNELLI, F. LONGO, *The Greek Cities of Magna Graecia and Sicily*, Getty Publications, 2004.

CHAPOUTHIER 1924 : F. CHAPOUTHIER, « Note sur un décret inédit de Rhamnonte », *BCH* 48/1, 1924, p. 264-275.

CHRISTOPOULOS 2006 : M. CHRISTOPOULOS, « Αὔλειος θύρα et cadre religieux. La rencontre du public et du privé », *Kernos* 19, 2006.

CLAIRMONT 1983 : C. W. CLAIRMONT, *Patrios Nomos. Public Burial in Athens During the Fifth and Fourth Centuries B.C. : the Archaeological, Epigraphic-literary and Historical Evidence*, British Archeological Reports, 1983.

CLOSTERMAN 2007 : W. E. CLOSTERMAN, « Family Ideology and Family History : The Function of Funerary Markers in Classical Attic Peribolos Tombs », *AJA* 111/4, 2007, p. 633-652.

COOPER 2000 : F. A. COOPER, « The fortifications of Epaminondas and the rise of the monumental Greek city », dans J. D. TRACY (dir.), *City Walls : the urban enceinte in global perspective*, Cambridge University Press, 2000, p. 155-191.

COSTAKI 2006 : L. COSTAKI, *The Intra-Muros Road System of Ancient Athens*, Toronto University Press, 2006.

COSTAMAGNA, SABBIONE 1990 : L. COSTAMAGNA, C. SABBIONE, *Una città in Magna Grecia, Locri Epizefiri : guida archeologica*, Laruffa, 1990.

COUTSINAS 2013 : N. COUTSINAS, *Défenses crétoises : fortifications urbaines et défense du territoire en Crète aux époques classique et hellénistique*, Publications de la Sorbonne, 2013.

CRIELAARD 1998 : J. P. CRIELAARD, « Cult and death in early 7th-century Euboea : the aristocracy and the polis », dans *Nécropoles et Pouvoir. Idéologies, pratiques et interprétations. Actes du colloque Théories de la nécropole antique (Lyon 21-25 janvier 1995)*, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 1998, p. 43-58.

CULTRARO 2006 : M. CULTRARO, *I Micenei : Archeologia, storia, società dei Greci prima di Omero*, Carocci, 2006.

DARCQUE 1992 : P. DARCQUE, « Les fortifications mycéniques », *Dossiers d'archéologie* 172, 1992, p. 1-19.

DARTHO 2000 : S. DARTHO, *Poséidon en terre d'Athènes : un dieu entre séisme et fondation*, Thèse de doctorat (EPHE), 2000.

DAVIDSON 1997 : J. N. DAVIDSON, *Courtesans and Fishcakes – The Consuming Passions of Classical Athens*, University of Chicago Press, 1997.

- DE STAEBLER 2016 : P. D. DE STAEBLER, « Physical Surroundings and Technique: The Building Experience », dans R. FREDERIKSEN, S. MÜTH, P. I. SCHNEIDER, M. SCHNELLE (dirs.), *Focus on Fortifications: New Research on Fortifications in the Ancient Mediterranean and the Near East*, Oxbow Books, 2016, p. 124-125.
- DEBORD, DESCAT 1995 : P. DEBORD, R. DESCAT, « Fortifications et défense du territoire en Asie Mineure occidentale et méridionale : table ronde CNRS (Istanbul 20-27 mai 1993) », *REA* 96, 1994.
- DECOURT, TZIAPHALIAS 2015 : J.-C. DECOURT, A. TZIAPHALIAS, « Un règlement religieux de la région de Larissa. Cultes grecs et "orientaux" », *Kernos* 28, 2015, p. 13-51.
- DELFORGE, TORRE 2013 : V. P.- DELFORGE, E. S. TORRE, « Introduction thématique », dans V. PIRENNE-DELFORGE, E. SUÁREZ DE LA TORRE (dirs.), *Héros et héroïnes dans les mythes et les cultes grecs. Actes du colloque organisé à l'Université de Valladolid du 26 au 29 mai 1999*, Presses universitaires de Liège, 2013, p. 9-22.
- DEMAND 2014 : N. DEMAND, *Thebes in the Fifth Century: Heracles Resurgent*, Routledge, 2014.
- DESHOURS 2006 : N. DESHOURS, *Les Mystères d'Andania: étude d'épigraphie et d'histoire religieuse*, Ausonius, 2006.
- DETIENNE 2009 : M. DETIENNE, *Apollon le couteau à la main: une approche expérimentale du polythéisme grec*, Gallimard, 2009.
- DEUBNER 1956 : L. DEUBNER, *Attische Feste*, Akademie-Verlag, 1956.
- DORNISCH 1992 : K. DORNISCH, *Die griechischen Bogentore: zur Entstehung und Verbreitung des griechischen Keilsteingewölbes*, Lang, 1992.
- DOSSIERS DE L'ARCHÉOLOGIE : « Les fortifications grecques de Mycènes à Alexandre », *Archeologia* 172, 1992.
- DUCHÊNE 1992 : H. DUCHÊNE, *La stèle du port. Fouilles du port I: recherches sur une nouvelle inscription thasienne*, Éditions de Boccard, 1992.
- DUCREY 1986 : P. DUCREY, « Les fortifications grecques: rôle, fonction, efficacité », dans H. TRÉZINY, P. LERICHE (dirs.), *La fortification dans l'histoire du monde grec. Actes du Colloque international du CNRS: La fortification et sa place dans l'histoire politique, culturelle et sociale du monde grec (Valbonne, 1982)*, 1986.
- DUCREY 1995 : P. DUCREY, « La muraille est-elle un élément constitutif d'une cité grecque ? », *Actes du Symposium du Copenhagen Polis Centre 2, Historisk-Filosofiske Meddelelser* 72, 1995, p. 245-256.
- DUPLOUY 2006 : A. DUPLOUY, *Le Prestige des élites*, Les Belles Lettres, 2006.
- École suisse d'archéologie en Grèce 2004 : *Érétie: guide de la cité antique*, Infolio Éditions, 2004.
- EHRENBERG 1962 : V. EHRENBERG, *The People of Aristophanes: A Sociology of Old Attic Comedy*, Schocken Books, 1962.
- ESPOSITO 2012 : A. ESPOSITO, « La question des regroupements des activités économiques et le concept de "quartier d'artisans": quelle approche ? », dans A. ESPOSITO, M.-G. SANIDAS

(dirs.), « *Quartiers* » artisanaux en Grèce ancienne : une perspective méditerranéenne, Presses universitaires Septentrion, 2012, p. 9-21.

ÉTIENNE 2004 : R. ÉTIENNE, *Athènes, espaces urbains et histoire : des origines à la fin du III^e siècle ap. J.-C.*, Hachette Supérieur, 2004.

FACHARD 2004 : S. FACHARD, « L'enceinte urbaine d'Érétrie : un état de la question », *Antike Kunst* 47, 2004, p. 91-109.

FACHARD 2012 : S. FACHARD, *La défense du territoire : étude de la chôra érétrienne et de ses fortifications*, Infolio Éditions, 2012.

FACHARD *et alii* 2017 : S. FACHARD, T. THEURILLAT, A. PSALTI, D. ACKERMANN, D. KNOEPFLER, « La Nécropole du Canal à Érétrie : topographie et inscriptions », *BCH* 141.1, 2017, p. 141-226.

FARAONE 1992 : C. A. FARAONE, *Talismans and Trojan horses : Guardian Statues in Ancient Greek Myth and Ritual*, Oxford University Press, 1992.

FAUQUIER, VILLETTE 2000 : M. FAUQUIER, J.-L. VILLETTE, *La vie religieuse dans les cités grecques aux VI^e, V^e et IV^e siècles*, Éditions Ophrys, 2000.

FEYEL 2006 : C. FEYEL, *Les artisans dans les sanctuaires grecs aux époques classiques et hellénistiques à travers la documentation financière en Grèce*, Ecole française d'Athènes, 2006.

FICUCIELLO 2008 : L. FICUCIELLO, *Le strade di Atene*, Pandemos, 2008.

FIELDS 2006 : N. FIELDS, *Ancient Greek fortifications 500-300 B.C.*, Oxford, Oxbow Publishing, 2006.

FORSTER 1941 : E. S. FORSTER, « Dogs in Ancient Warfare », *Greece & Rome* 10/30, 1941, p. 114-117.

FOUCART 1918 : P. F. FOUCART, *Le culte des héros chez les Grecs*, Imprimerie nationale, 1918.

FOUGÈRES 1890 : G. FOUGÈRES, « Fouilles de Mantinée I. L'enceinte et ses environs », *BCH* 14/1, 1890, p. 65-90.

FOUGÈRES 1898 : G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie orientale*, École française d'Athènes, 1898.

FRAGKAKI 2016 : M. FRAGKAKI, « The "repatriation" of Orestes and Theseus », *Antesteria* 5, 2016, p. 285-302.

FREDERIKSEN 2011 : R. FREDERIKSEN, *Greek city walls of the Archaic period : 900-480 B.C.*, Oxford University Press, 2011.

FREDERIKSEN, MÜTH, SCHNEIDER 2016 : R. FREDERIKSEN, S. MÜTH, P. I. SCHNEIDER (dirs.), *Focus on fortifications : New Research on Fortifications in the Ancient Mediterranean and the Near East*, Oxbow Books, 2016.

FRÖHLICH 2013 : P. FRÖHLICH, « Funérailles publiques et tombeaux monumentaux intra-muros dans les cités grecques à l'époque hellénistique », dans M.-C. FERRIÈS, M.-P. CASTIGLIONI, F. LÉTOUBLON (dirs.), *Forgerons, élites et voyageurs d'Homère à nos jours. Hommages en mémoire d'Isabelle Ratinaud-Lachkar*, Presses Universitaires de Grenoble, 2013, p. 227-302.

- GARLAN 1966 : Y. GARLAN, « De la poliorcétique dans les “Phéniciennes” d’Euripide », *REA* 68/3, 1966, p. 264-277.
- GARLAN 1974 : Y. GARLAN, *Recherches de poliorcétique grecque*, École française d’Athènes, 1974.
- GAUB 2010 : W. GAUB, « Aegina-Kolonna in the Middle Bronze Age », *BCH Supplément* 52, 2010, p. 167-174.
- GAUTHIER 1972 : P. GAUTHIER, *Symbola : Les étrangers et la justice dans les cités grecques*, Université de Nancy II, 1972.
- GAWLINSKI 2007 : L. GAWLINSKI, « The Athenian Calendar of Sacrifices : A New Fragment from the Athenian Agora », *Hesperia* 76/1, 2007, p. 37-55.
- GAWLINSKI 2011 : L. GAWLINSKI, *The Sacred Law of Andania : A New Text With Commentary*, De Gruyter, 2011.
- GEIS 2007 : M. GEIS, *Die Stadttore von Thasos. Mythologische Reliefs zwischen Archaik und Klassik*, Saarbrücken, 2007.
- GEORGOUDI 2015 : S. GEORGOUDI, « La procession chantante des Molpes de Milet », dans P. BRULÉ, C. VENDRIES (dirs.), *Chanter les dieux : Musique et religion dans l’Antiquité grecque et romaine*, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 153-170.
- GEORGOULAKI 1996 : E. GEORGOULAKI, « Religious and Socio-Political Implications of Mortuary Evidence. Case Studies in Ancient Greece », *Kernos* 9, 1996.
- GLAZEBROOK 2016a : A. GLAZEBROOK, « Introduction », dans A. GLAZEBROOK, B. TSAKIRGIS (dirs.), *Houses of Ill Repute : The Archaeology of Brothels, Houses, and Taverns in the Greek World*, University of Pennsylvania Press, 2016, p. 1-13.
- GLAZEBROOK 2016b : A. GLAZEBROOK, « Is There an Archaeology of Prostitution ? », dans A. GLAZEBROOK, B. TSAKIRGIS (dirr.), *Houses of Ill Repute : The Archaeology of Brothels, Houses, and Taverns in the Greek World*, University of Pennsylvania Press, 2016, p. 169-196.
- GRAF 1996 : F. GRAF, « Pompai in Greece : Some Considerations about Space and Ritual in the Greek Polis », dans R. HÄGG (dir.), *The Role of Religion in the Early Greek Polis : Proceedings of the Third International Seminar on Ancient Greek Cult*, P. Åströms, 1996, p. 55-65.
- GRAF 2018 : F. GRAF, « Ritual in Its Space », dans S. HANDBERG, T. KRISTENSEN, F. WIEBKE (dirs.), *Ascending and descending the Acropolis : movement in Athenian religion*, Monographs of the Danish Institute at Athens, 2018, p. 255-263.
- GRANDJEAN 1974 : Y. GRANDJEAN, « Thasos », *BCH* 98/2, 1974, p. 789-799.
- GRANDJEAN 1988, Y. GRANDJEAN, *Recherches sur l’habitat thasien à l’époque grecque*, Éditions de Boccard, 1988.
- GRANDJEAN 2011 : Y. Grandjean, *Le rempart de Thasos*, Éditions de Boccard, 2011.
- GRANDJEAN *et alii* 1980 : Y. GRANDJEAN, Y. GARLAN, J. DES COURTILS, A. JACQUEMIN, T. KOZELJ, J.-J. MAFFRE, A. MULLER, F. SALVIAT, B. HOLTZMANN, « Thasos », *BCH* 104/2, 1980, p. 716-741.

GRANDJEAN *et alii* 1981 : Y. GRANDJEAN, J. DES COURTILS, J.-J. MAFFRE, F. SALVIAT, A. JACQUEMIN, A. MULLER, D. MULLIEZ, Y. GARLAN, T. KOZELJ, J.-P. SODINI, B. HOLTZMANN, « Thasos », *BCH* 105/2, 1981, p. 924-963.

GRANDJEAN *et alii* 2004 : Y. GRANDJEAN, T. KOZELJ, F. SALVIAT, « La porte de Zeus à Thasos », *BCH* 128/1, 2004, p. 175-268.

GRANDJEAN, SALVIAT 2000 : Y. GRANDJEAN, F. SALVIAT, *Guide de Thasos*, École française d'Athènes, 2000 (2^e édition).

DE GRECO *et alii* 2010 : E. DE GRECO, F. LONGO, D. MARCHIANDI, *Topografia di Atene. Sviluppo urbano e monumenti dalle origini al III secolo d.C., 1 : Acropoli - Areopago - Tra Acropoli e Pnice*, Pandemos, 2010.

DE GRECO *et alii* 2011 : E. DE GRECO, F. LONGO, D. MARCHIANDI, *Topografia di Atene. Sviluppo urbano e monumenti dalle origini al III secolo d.C., 2 : Colline sud occidentali - Valle dell'Ilisso*, Pandemos, 2011.

DE GRECO *et alii* 2014 : E. DE GRECO, F. LONGO, D. MARCHIANDI, *Topografia di Atene. Sviluppo urbano e monumenti dalle origini al III secolo d. C, 3.I-II : Quartieri a nord e a nord-est dell'Acropoli e Agora del Ceramico*, Pandemos, 2014.

DE GRECO *et alii* 2014 : E. GRECO, F. LONGO, D. MARCHIANDI, R. DI CESARE, M. C. MONACO, *Topografia di Atene, sviluppo urbano e monumenti dalle origini al III secolo d.C., 4 : Ceramico, Dipylon e Accademia*, Pandemos, 2014.

GROS 2015 : P. GROS, « Aspects sociaux et monumentaux des alignements funéraires à l'entrée des villes romaines », dans F. MICHAUD-FRÉJAVILLE, N. DAUPHIN, J.-P. GUILHEMBET (dirs.), *Entrer en ville*, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 39-52.

GRUBEN 1964 : G. GRUBEN, « Untersuchungen am Dipylon, 1961-1963 », *AA* 79, 1964, p. 384-419.

GRUBEN 1966 : G. GRUBEN, « Untersuchungen am Dipylon, 1964-1966 », *AA* 84, 1966, p. 31-40.

GRUBEN 1970 : G. GRUBEN, « Der Dipylon-Brunnen B1 : Lage und Befund. Datierung des Dipylon », *AM* 85, 1970, p. 114-128.

HALM-TISSERANT 1995 : M. HALM-TISSERANT, « Exo - entos - de l'ambiguïté des portes et des fenêtres dans la peinture de vases grecque », *REA* 97/3, 1995, p. 473-503.

HALM-TISSERANT, FARTZOFF 2013 : M. HALM-TISSERANT, M. FARTZOFF, *Réalités et imaginaire des supplices en Grèce ancienne*, Les Belles Lettres, 2013 (2^e éd.).

HANSEN, NIELSEN 2004 : M. H. HANSEN, T. H. NIELSEN, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford University Press, 2004.

HANSEN 2006 : M. H. HANSEN, *Polis : An Introduction to the Ancient Greek city-state*, Oxford University Press, 2006.

HASAKI 2002 : E. HASAKI, *Ceramic Kilns in Ancient Greece : Technology and Organization of Ceramic Workshops*, Cincinnati University Press, 2002.

HAUSSOULLIER 1902 : B. HAUSSOULLIER, *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, Bouillon, 1902.

- HELLMANN 1986 : M.-C. HELLMANN, « À propos du vocabulaire architectural dans les inscriptions déliennes : les parties portes », *BCH* 110/1, 1986, p. 237-247.
- HELLMANN 1999 : M.-C. HELLMANN, *Choix d'inscriptions architecturales grecques, traduites et commentées*, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 1999.
- HELLMANN 2002 : M.-C. HELLMANN, *L'Architecture grecque. 1 : Les principes de la construction*, Picard, 2002.
- HELLMANN 2010 : M.-C. HELLMANN, *L'architecture grecque. 3 : Habitat, urbanisme et fortifications*, Picard, 2010.
- HELLMANN 2012 : M.-C. HELLMANN, « Quartiers ou rues ? La notion de quartier économique spécialisé dans le monde grec : comparaison des données textuelles et archéologiques », dans A. ESPOSITO, M.-G. SANIDAS (dirs.), « Quartiers » artisanaux en Grèce ancienne : Une perspective méditerranéenne, Presses universitaires Septentrion, 2012, p. 23-38.
- HELMER 2017 : É. HELMER, « Le « marché » chez Platon : un lieu de justice et de vérité », *Études platoniciennes* 13, 2017.
- HEUZEY 1860 : L. HEUZEY, *Le Mont Olympe Et L'Acarnanie*, Kessinger Publishing, 1860 (2^e éd. 2010).
- HOLTZMANN 1992 : B. HOLTZMANN, « L'habitat grec et les fouilles de Thasos », *REA* 94/1, 1992, p. 261-267.
- HOLTZMANN 1994 : B. HOLTZMANN, *La sculpture de Thasos : corpus de reliefs I. Reliefs à thème divin*, Éditions de Boccard, 1994.
- HUBERT 2016 : S. HUBERT, « Late Middle Helladic and Early Late Helladic Fortifications : some considerations on the role of burials and grave monuments at city gates », dans R. FREDERIKSEN, S. MÜTH, P. I. SCHNEIDER, M. SCHNELLE (dirs.), *Focus on Fortifications : New Research On Fortifications in the Ancient Mediterranean and the Near East*, Oxbow Books, 2016, p. 67-79.
- HÜLDEN 2018 : O. HÜLDEN, « Greek Fortifications Before the Persian Wars. An Overview », dans A. BALLMER, M. FERNANDEZ-GÖTZ, P. M. DIRK (dirs.), *Understanding Ancient Fortifications : Between Regionality & Connectivity*, Oxbow Books, 2018, p. 93-107.
- HUMPHREYS 1980 : S. C. HUMPHREYS, « Family Tombs and Tomb Cult in Ancient Athens : Tradition or Traditionalism ? », *JHS* 100, 1980, p. 96-126.
- HUMPHREYS 2018 : S. C. HUMPHREYS, *Kinship in Ancient Athens : An Anthropological Analysis*, Oxford University Press, 2018.
- HURWIT 2007 : J. M. HURWIT, « The Problem with Dexileos : Heroic and Other Nudities in Greek Art », *AJA* 111/1, 2007, p. 35-60.
- IAKOVIDIS 1983 : S. E. IAKOVIDIS, *Late Helladic Citadels on Mainland Greece*, Brill, 1983.
- JOST 2000 : M. JOST, *Aspects de la vie religieuse en Grèce : du début du Ve siècle à la fin du IIIe siècle avant J.-C.*, Sedes, 2000.
- JUBIER-GALINIER 2014 : C. JUBIER-GALINIER, « “Τοῖς νεκροῖσι... τὰς ληκύθους” : l'évolution des usages du lécythe dans le rituel funéraire athénien aux époques archaïque et classique », *Pallas* 94, 2014, p. 39-59.

- JUDEICH 1905 : W. JUDEICH, *Topographie von Athen*, Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft, 1905.
- KAPPARIS 2017 : K. KAPPARIS, *Prostitution in the Ancient Greek World*, De Gruyter, 2017.
- KARLSSON 1992 : L. KARLSSON, *Fortification Towers and Masonry Techniques in the Hegemony of Syracuse, 405-211 B.C.*, Paul Aströms Förlag, 1992.
- KAVOULAKI 1999 : A. KAVOULAKI, « Processional Performance and the Democratic Polis », dans S. GOLDHILL, R. OSBORNE (dirs.), *Performance Culture and Athenian Democracy*, Cambridge University Press, 1999, p. 293-320.
- KEARNS 1989 : E. KEARNS, « The Heroes of Attica », *BICS Suppl.*57, 1989, p. 54-58.
- KERN 1999 : P. B. KERN, *Ancient Siege Warfare*, Bloomington, Indiana University Press, 1999.
- KNIGGE 1991 : U. KNIGGE, *The Athenian Kerameikos : history, monuments, excavations*, Krene Editions, 1991.
- KNIGGE 1993 : U. Knigge, « Die Ausgrabung im Kerameikos 1990/91 », *AA*, 1993, p. 125-140.
- KNOEPFLER 1988 : D. KNOEPFLER, « Sur les traces de l'Artémision d'Amarnthos près d'Érétrie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 132/2, 1988, p. 382-421.
- KOUKOULI-CHRYSANTHAKI, AGELARAKIS 2002 : C. KOUKOULI-CHRYSANTHAKI, A. AGELARAKIS, « Excavating Classical Amphipolis & On the Lacedaemonian General Brasidas », *Excavating Classical Culture-BAR International Series 1031*, Studies in Classical Archaeology, 2002, p. 57-74.
- KOUKOULI-CHRYSANTHAKI 1979 : H. KOUKOULI-CHRYSANTHAKI, « Recherches autour du rempart méridional de Thasos », *BCH Supplément* 5, 1979, p. 75-106.
- KRAUSE 1972 : C. KRAUSE, *Eretria Ausgrabungen Und Forschungen IV Das Westtor Ergebnisse. Der Ausgrabungen 1964-1968*, Francke Verlag, 1972.
- KUBATZKI 2018 : J. KUBATZKI, « Processions and Pilgrimage in Ancient Greece : Some Iconographical Considerations », dans U. LUIG (dir.), *Approaching the Sacred. Pilgrimage in historical and intercultural perspective*, 2018, p. 129-157.
- KURTZ, BOARDMAN 1971 : D. C. KURTZ, J. BOARDMAN, *Greek Burial Customs*, Thames & Hudson Ltd, 1971.
- LALONDE 2019 : G. LALONDE, *Athena Itonia : Geography and Meaning of an Ancient Greek War Goddess*, Brill, 2019.
- LAMBRINOUDAKIS 2016 : V. LAMBRINOUDAKIS, « Recent research in Palaiomanina, Acarnania », dans R. FREDERIKSEN, S. MÜTH, P. I. SCHNEIDER, M. SCHNELLE (dirs.), *Focus on Fortifications : New Research on Fortifications in the Ancient Mediterranean and the Near East*, Oxbow Books, 2016, p. 672-681.
- LAUNEY 1937 : M. LAUNEY, « Le verger d'Héraklès à Thasos », *BCH* 61/1, 1937, p. 380-409.
- LAUNEY 1944 : M. LAUNEY, *Le sanctuaire et le culte d'Héraclès à Thasos*, Éditions de Boccard, 1944.
- LAWRENCE 1979 : A. W. LAWRENCE, *Greek Aims in Fortification*, Oxford University Press, 1979.

Lazaridis s.d. : Lazaridis, dans *La fortification dans l'histoire du monde grec (Actes du Colloque international du CNRS: La fortification et sa place dans l'histoire politique, culturelle et sociale du monde grec, Valbonne, 1982)*, s.l., s.d.

LAZARIDIS 1977 : D. LAZARIDIS, « La cité grecque d'Amphipolis et son système de défense », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 121/1, 1977, p. 194-214.

LEDUC, PANTEL 2003 : C. LEDUC, P. S. PANTEL, « Prostitution et sexualité à Athènes à l'époque classique. Autour des ouvrages de James N. Davidson (*Courtesans and Fishcakes. The Consuming Passions of Classical Athens*, 1997) et d'Elke Hartmann (*Heirat, Hetärentum und Konkubinat im klassischen Athen*, 2002) », *Clio* 17, 2003, p. 137-161.

LEE 2015 : M. LEE, *Body, Dress, and Identity in Ancient Greece*, Cambridge University Press, 2015.

LEFÈVRE 2004 : F. LEFÈVRE, « Contrôle d'identité aux frontières dans les cités grecques », dans C. MOATTI (dir.), *La mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et documents d'identification*, École française de Rome, 2004, p. 99-125.

LERICHE 2016 : P. LERICHE, « Studying Ancient Fortifications : a promising and expanding field », dans R. FREDERIKSEN, S. MÜTH, P. I. SCHNEIDER, M. SCHNELLE (dirs.), *Focus on Fortifications : New Research on Fortifications in the Ancient Mediterranean and the Near East*, Oxbow Books, 2016, p. 9-15.

LÉVÊQUE 1989 : P. LÉVÊQUE, *La Sicile*, Presses universitaires de France, 1989.

LONIS 1979 : R. LONIS, *Guerre et religion en Grèce à l'époque classique : recherches sur les rites, les dieux, l'idéologie de la victoire*, Les Belles Lettres, 1979.

LORAUX 1993 : N. LORAUX, *L'invention d'Athènes : Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, Payot, 1993.

LORIMER 1903 : H. L. LORIMER, « The Country Cart of Ancient Greece », *JHS* 23, 1903, p. 132-151.

LUCE 2008 : J.-M. LUCE, « Quelques jalons pour une histoire du chien en Grèce antique », *Pallas* 76, 2008, p. 261-293.

LURAGHI 2008 : N. LURAGHI, *The Ancient Messenians : Constructions of Ethnicity and Memory*, Cambridge University Press, 2008.

MA 2000 : J. MA, *Antiochos III and the Cities of Western Asia Minor*, Oxford University Press, 2000.

MAELE VAN DE, FOSSEY 1992 : S. VAN DE MAELE, J. M. FOSSEY (dirs.), *Fortificationes antiquae : including the papers of a conference held at Ottawa University, October 1988*, J.C. Gieben, 1992.

MAHER 2014 : M. P. MAHER, « A New Look at the Fortifications of Arkadian Gortys », dans D. RUPP, J. TOMLISON (dirs.), *Meditations on the Diversity of the Built Environment in the Aegean Basin and Beyond Proceedings of a Colloquium in Memory of Frederick E. Winter Athens (22-23 June 2012)*, Publications de l'Institut canadien en Grèce, 2014, p. 265-284.

MAHER 2017 : M. P. MAHER, *The Fortifications of Arkadian City-States in the Classical and Hellenistic Periods*, Oxford University Press, 2017.

- MARC 2012 : J.-Y. MARC, « Urbanisme et espaces monumentaux à Thasos », *REA* 125/1, 2012, p. 3-17.
- MARCHIANDI 2011a : D. MARCHIANDI, « Les périboles funéraires familiaux à l'époque de Lycurgue : entre aspirations "bourgeoises" et tendances nouvelles », dans V. AZOULAY, P. ISMARD (dirs.), *Clisthène et Lycurgue d'Athènes*, Éditions de la Sorbonne, 2011, p. 133-162.
- MARCHIANDI 2011b : D. MARCHIANDI, *I periboli funerari nell'Attica classica. Lo specchio di una «borghesia»*, Pandemos, 2011.
- MARTIN 1947 : R. MARTIN, « Les enceintes de Gortys d'Arcadie », *BCH* 71/1, 1947, p. 81-147.
- MARTIN 1974 : R. MARTIN, *L'urbanisme dans la Grèce antique*, Picard, 1974.
- MATTHAIIOU 1988 : P. MATTHAIIOU, « Νέος λίθος τοῦ μνημείου μετὰ ἐπιγράμματα γιὰ τοὺς Περσικοὺς πολέμους », *Horos* 6, 1988, p. 118-122.
- MCALLISTER, DENGATE, JAMESON 2005 : M. H. MCALLISTER, C. DENGATE, M. H. JAMESON, *The Excavations at Ancient Halieis : The Fortifications and Adjacent Structures*, Indiana University Press, 2005.
- MCCNICOLL, MILNER 1997 : A. MCCNICOLL, N. P. MILNER, *Hellenistic fortifications from the Aegean to the Euphrates*, Oxford University Press, 1997.
- MÉAUTIS 1940 : G. MÉAUTIS, *L'Oedipe à Colone et le culte des héros*, Secrétariat de l'Université de Neuchâtel, 1940.
- MEIGGS 1982 : R. MEIGGS, *Trees and Timber in the Ancient Mediterranean World*, Clarendon Press, 1982.
- MEIRANO 2012 : V. MEIRANO, « Productions et espaces artisanaux à Locres Épizéphyrienne », dans A. ESPOSITO, M.-G. SANIDAS (dirs.), « Quartiers » artisanaux en Grèce ancienne : Une perspective méditerranéenne, Presses universitaires Septentrion, 2012, p. 257-280.
- MENDEL 1900 : G. MENDEL, « Reliefs archaïques de Thasos », *BCH* 24/1, 1900, p. 553-574.
- MICHAUD-FREJAVILLE *et alii* 2015 : F. MICHAUD-FREJAVILLE, N. DAUPHIN, J.-P. GUILHEMBET (dirs.), *Entrer en ville*, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- MICHELL 2014 : H. MICHELL, *The Economics of Ancient Greece*, Cambridge University Press, 2014.
- MIGEOTTE 1992 : L. MIGEOTTE, *Les souscriptions publiques dans les cités grecques*, Genève, Suisse, Canada, Droz, 1992.
- MIGEOTTE 2008 : L. MIGEOTTE, « Le financement de la guerre et de la défense dans les cités hellénistiques », dans F. BURRER, H. MÜLLER (dirs.), *Kriegskosten und Kriegsfinanzierung in der Antike*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2008, p. 151-160.
- MIGEOTTE 2010 : L. MIGEOTTE, *Économie et finances publiques des cités grecques. Volume I, Choix d'articles publiés de 1976 à 2001*, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2010.
- MIGEOTTE 2011 : L. MIGEOTTE, « Les dépenses militaires des cités grecques : essai de typologie. Entretiens d'archéologie et d'histoire. Économie antique. La guerre dans les économies antiques (St-Bertrand-de-Comminges, 2000), p. 145-176. », *MOM Éditions* 44/1, 2011, p. 261-294.

- MIGEOTTE 2014 : L. MIGEOTTE, *Les finances des cités grecques aux périodes classique et hellénistique*, Les Belles Lettres, 2014.
- MIGEOTTE 2015 : L. MIGEOTTE, *Économie et finances publiques des cités grecques. Volume II, Choix d'articles publiés de 2002 à 2014*, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2015.
- MILES 2015 : M. MILES, *Autopsy in Athens : Recent Archaeological Research on Athens and Attica*, Oxbow Books, 2015.
- MILES 2016 : M. MILES, *A Companion to Greek Architecture*, John Wiley & Sons, 2016.
- MILLER 2004 : S. G. MILLER, *Ancient Greek Athletics*, Yale University Press, 2004.
- MILLER 2012 : S. G. MILLER, *Arete : Greek Sports from Ancient Sources*, University of California Press, 2012.
- MITCHEL 1965 : F. MITCHEL, « Athens in the Age of Alexander », *Greece & Rome* 12/2, 1965, p. 189-204.
- MONACO 2000 : M. C. MONACO, *Ergasteria: Impianti Artigianali Ceramici Ad Atene Ed in Attica Dal Protogeometrico Alle Soglie Dell'ellenismo*, L'Erma Di Bretschneider, 2000.
- MONACO 2012 : M. C. MONACO, « Dix ans après : nouvelles données et considérations à propos du Céramique d'Athènes », dans A. ESPOSITO, M.-G. SANIDAS (dirs.), « Quartiers » *artisansaux en Grèce ancienne : Une perspective méditerranéenne*, Presses universitaires Septentrion, 2012, p. 155-175.
- MORCIANO 2001 : M. MORCIANO, « Gela. Osservazioni sulla tecnica costruttiva delle fortificazioni di Capo Soprano », *Journal of Ancient Topography* XI, 2001, p. 115-154.
- MÜTH 2010 : S. MÜTH, « Fortifikationskunst und Repräsentation an der Stadtmauer von Messene », *Byzas* 10, 2010, p. 53-87.
- MÜTH 2014 : S. MÜTH, « The historical context of the city wall of Messene : preconditions, written sources, success balance, and societal impacts », *ProcDanInstAth* 7, 2014, p. 105-122.
- MÜTH 2016a : S. MÜTH, « Urbanistic Fonctions and Aspects », dans S. MÜTH, P. SCHNEIDER, M. SCHNELLE, P. D. DE STAEBLER (dirs.), *Ancient Fortifications : A Compendium of Theory and Practice*, Oxbow Books, 2016, p. 159-172.
- MÜTH 2016b : S. MÜTH, « Functions and Semantics of Fortifications : an introduction », dans R. FREDERIKSEN, S. MÜTH, P. I. SCHNEIDER, M. SCHNELLE (dirs.), *Focus on Fortifications : New Research on Fortifications in the Ancient Mediterranean and the Near East*, Oxbow Books, 2016, p. 184-189.
- MÜTH *et alii* 2016 : S. MÜTH, E. LAUFER, C. BRASSE, « Symbolische Funktionen », dans S. MÜTH, P. SCHNEIDER, M. SCHNELLE, P. D. DE STAEBLER (dirs.), *Ancient Fortifications : A Compendium of Theory and Practice*, Oxbow Books, 2016, p. 128-157.
- MYLONAS 1961 : G. MYLONAS, *Eleusis and the Eleusinian Mysteries*, Princeton University Press, 1961.
- NEVETT 2017 : L. C. NEVETT, *Theoretical Approaches to the Archaeology of Ancient Greece : Manipulating Material Culture*, University of Michigan Press, 2017.
- NEWBY 2005 : Z. NEWBY, *Greek Athletics in the Roman World : Victory and Virtue*, Oxford University Press, 2005.

- NEWHALL 1931 : A. E. NEWHALL, « The Corinthian Kerameikos », *AJA* 35/1, 1931, p. 1-30.
- NILSSON 1971 : M. P. NILSSON, *The Minoan-Mycenaean Religion and Its Survival in Greek Religion*, Biblo & Tannen, 1971.
- OBER 1985 : J. OBER, *Fortress Attica. Defense of the Athenian Land Frontier 404-322 B.C.*, Brill, 1985.
- OGDEN 1997 : D. OGDEN, *The Crooked Kings of Ancient Greece*, Bristol Classical Press, 1997.
- OLIVER, OLIVER 2000 : A. G. C. G. OLIVER, G. J. OLIVER, *The Epigraphy of Death : Studies in the History and Society of Greece and Rome*, Liverpool University Press, 2000.
- ORLANDOS 1966 : A. K. ORLANDOS, *Les matériaux de construction et la technique architecturales des anciens grecs*, Éditions de Boccard, 1966.
- OWENS 1983 : E. J. OWENS, « The Koprologoi at Athens in the Fifth and Fourth Centuries B. C. », *The Classical Quarterly* 33/1, 1983, p. 44-50.
- PAPADOPOULOS 2008 : J. Papadopoulos, « The Archaic wall of Athens : reality or myth ? », *Opuscula. Annual of the Swedish Institutes at Athens and Rome* 1, 2008, p. 31-46.
- PAPADOPOULOU 2010 : C. PAPADOPOULOU, « Aphrodite and the Fleet in Classical Athens », dans A. C. SMITH, S. PICKUP (dirs.), *Brill's Companion to Aphrodite*, Brill, 2010, p. 217-233.
- PARKER 1983 : R. PARKER, *Miasma : Pollution and Purification in Early Greek Religion*, Oxford, Clarendon Press, 1983.
- PARKER 2005 : R. PARKER, *Polytheism and Society at Athens*, Oxford University Press, 2005.
- PATTERSON 2006 : C. PATTERSON, « "Citizen cemeteries" in classical Athens ? », *The Classical Quarterly* 56/1, 2006, p. 48-56.
- PAUL 2016 : S. PAUL, « Pallas étend ses mains sur notre cité. Réflexion sur le paysage épiciétique autour de l'Athéna poliade », *Pallas* 100, 2016, p. 119-138.
- PAUSANIAS 1898 : PAUSANIAS, *Pausanias's Description of Greece. III, Commentary on Books II-V*, Macmillan & Co., 1898.
- PAUSANIAS 1965 : PAUSANIAS, *Pausanias's description of Greece. IV, Commentary on books VI-VIII*, Biblo & Tannen, 1965.
- PETRAKOS 1989 : V. PETRAKOS, « ΠΡΑΚΤΙΚΑ ΤΗΣ ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΗΣ ΕΤΑΙΡΕΙΑΣ », *Prakitka* 144, 1989, p. 1-37.
- PETRAKOS 1997 : V. PETRAKOS, « La forteresse de Rhamnonte », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 141/2, 1997, p. 605-630.
- PICARD 1912 : C. PICARD, « AGOS ou AGGOS, note sur une inscription thasienne », *BCH* 36/1, 1912, p. 240-247.
- PICARD 1962 : C. PICARD, *Les murailles. Premier fascicule, Les portes sculptées à images divines*, Éditions de Boccard, 1962.
- PICARD 1982 : O. PICARD, « Monnayage thasien du V^e siècle av. J.-C. », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 126/3, 1982, p. 412-424.
- PICKARD-CAMBRIDGE, GOULD, LEWIS 1988 : S. A. W. PICKARD-CAMBRIDGE, J. GOULD, D. M. LEWIS, *The Dramatic Festivals of Athens*, Clarendon Press, 1988.

- PIMOUGUET-PÉDARROS 2010 : PIMOUGUET-PÉDARROS, *Les sièges de Rhodes de l'Antiquité à la période moderne*, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- PIMOUGUET-PÉDARROS 2003 : I. PIMOUGUET-PÉDARROS, « Le siège de Rhodes par Démétrios et "l'apogée" de la poliorcétique grecque », *REA* 105/2, 2003, p. 371-392.
- PIMOUGUET-PÉDARROS, BRESSON 2011 : I. PIMOUGUET-PÉDARROS, A. BRESSON, *La cité à l'épreuve des rois : le siège de Rhodes par Démétrios Poliorcète, 305-304 av. J.-C.*, Presses universitaires de Rennes, 2011.
- PIMOUGUET-PÉDARROS, GENY 2000 : I. PIMOUGUET-PÉDARROS, E. GENY, *Archéologie de la défense : histoire des fortifications antiques de Carie (époques classique et hellénistique)*, Presses universitaires Franc-Comtoises, 2000.
- PIRENNE-DELFORGE 2013 : V. PIRENNE-DELFORGE, *Les Panthéons des cités : Des origines à la Périégèse de Pausanias*, Presses universitaires de Liège, 2013.
- PIRSON F. *et alii* 2010 : PIRSON F., WULF-RHEIDT U., SCHNEIDER P., LORENTZEN J. (éds), *Aktuelle Forschungen zur Konstruktion, Funktion und Semantik Antiker Stadtbefestigungen, Kolloquium 9./10 (février 2007, Istanbul)*, Ege Yayınları, 2010.
- PITZ 2016 : Z. PITZ, « La complexité d'Héraclès, entre Hérodote et les cultes de Thasos », *Kernos* 29, 2016, p. 101-118.
- PLEKET 2014 : H. W. PLEKET, « Inscriptions as Evidence for Greek Sports », dans P. CHRISTESEN, D. G. KYLE (dirs.), *A Companion to Sport and Spectacle in Greek and Roman Antiquity*, Blackwell Publishing, 2014, p. 98-112.
- PLEKET, CHRISTESEN, KYLE 2014 : H. W. PLEKET, P. CHRISTESEN, D. G. KYLE, « Sport in Hellenistic and Roman Asia Minor », dans D. G. KYLE ET P. CHRISTENSEN (dirs.), *A Companion to Sport and Spectacle in Greek and Roman Antiquity*, Blackwell Publishing, 2014, p. 364-377.
- POLIGNAC 1984 : F. DE POLIGNAC, *La naissance de la cité grecque : cultes, espace et société, VIII^e-VII^e siècles*, La Découverte, 1984.
- POLIGNAC 2000 : F. DE POLIGNAC, « Changer de lieu, changer de temps, changer la cité : sites et déplacements de la construction du temps dans l'Athènes archaïque », dans C. DARBO-PESCHANSKI (dir.), *Constructions du temps dans le monde grec ancien*, C.N.R.S. Éditions, 2000, p. 142-154.
- POUILLOUX 1954 : J. POUILLOUX, *Recherches sur les cultes et l'histoire de Thasos I. De la fondation de la cité à 196 av. J.-C.*, Éditions de Boccard, 1954.
- PRITCHARD 2010 : D. M. PRITCHARD, *War, Democracy and Culture in Classical Athens*, Cambridge University Press, 2010.
- PRITCHETT 1971 : W. K. PRITCHETT, *The Greek State at War*, University of California Press, 1971.
- PRITCHETT, MILLER 1965 : W. K. PRITCHETT, H. MILLER, *Studies in Ancient Greek Topography : Roads*, University of California Press, 1965.
- PUGLIESE CARRATELLI 1965 : G. PUGLIESE CARRATELLI, « THEOI PROPULAIIOI », *SCO* 15, 1965, p. 5-10.
- RAJA, RÜPKE 2015 : R. RAJA, J. RÜPKE, *A Companion to the Archaeology of Religion in the Ancient World*, John Wiley & Sons, 2015.

- REINDERS 2014 : H. R. REINDERS (dir.), *The City of New Halos and its Southeast Gate*, Barkhuis, 2014.
- RHODES, OSBORNE 2003 : P. J. RHODES, R. OSBORNE, *Greek Historical Inscriptions : 404-323 B.C.*, Oxford University Press, 2003.
- RHODES, OSBORNE 2007 : P. J. RHODES, R. OSBORNE, *Greek Historical Inscriptions, 404-323 B.C.*, Oxford University Press, 2007.
- RICHARDSON 2000 : M.-B. RICHARDSON, « The Location of Inscribed Laws in Fourth Century Athens : *IG II2 244*, on Rebuilding the Walls of Peiraius (337/6 b.c.) », dans P. FLENSTED-JENSEN, T. HEINE NIELSEN, L. RUBINSTEIN (dirs.), *Polis and Politics : Studies in Ancient Greek History*, Museum Tusulanum Press, 2000, p. 601-615.
- ROBERT, ROBERT 1971 : J. ROBERT, L. ROBERT, « Bulletin épigraphique », *REG* 84/42, 1971, p. 592-594.
- ROBERT 1970 : L. ROBERT, « Review of Griechische Mauerbauinschriften », *Gnomon* 42/6, 1970, p. 579-603.
- ROGER 1938 : J. ROGER, « L'enceinte basse de Philippes », *BCH* 62/1, 1938, p. 20-41.
- ROHDE, MARCINKOWSKI 1925 : E. ROHDE, A. MARCINKOWSKI, *Psyché : le culte de l'âme chez les grecs et leur croyance à l'immortalité*, Les Belles Lettres, 1925 (2^e éd. 2017).
- RUBINICH 2010 : M. RUBINICH, « Locri Epizefiri : resti di un'officina metallurgica nell'area del santuario di Marasa' », dans L. LEPORE, P. TURI (dirs.), *Commissione cultura istruzione sport Cauloniatra Crotone e Locri*, Firenze University Press, 2010, p. 389-398.
- RUGGERI 2007 : C. RUGGERI (dir.), *Der innere Kerameikos*, Holzhausen-Verl, 2007.
- RUSSELL 1999 : F. S. RUSSELL, *Information Gathering in Classical Greece*, University of Michigan Press, 1999.
- SALVIAT 1958 : F. SALVIAT, « Une nouvelle loi thasienne : institutions judiciaires et fêtes religieuses à la fin du IV^e siècle av. J.-C. », *BCH* 82/1, 1958, p. 193-267.
- SALVIAT 1972 : F. SALVIAT, « Bail thasien pour un terrain planté », *BCH* 96/1, 1972, p. 363-373.
- SANDERS *et alii* 2018 : G. D. R. SANDERS, J. PALINKAS, I. TZONOU-HERBST, J. HERBST, *Ancient Corinth : Site Guide*, Princeton, American School of Classical Studies at Athens, 2018 (7^e éd.).
- SANIDAS 2017 : M.-G. SANIDAS, « Activités économiques dans l'espace urbain de la cité : quelques approches à partir du cas de Thasos (VII^e-IV^e s. av. n.è.) », dans D. MULLIEZ (dir.), *Thasos, Métropole et colonies. Actes du symposium international à la mémoire de Marina Sgourou (Thasos, 21-22 septembre 2006)*, Éditions de Boccard, 2017, p. 123-141.
- SCRANTON 1938 : R. L. SCRANTON, « The Fortifications of Athens at the Opening of the Peloponnesian War », *AJA* 42/4, 1938, p. 525-536.
- SCRANTON 1941 : R. L. SCRANTON, *Greek Walls*, Harvard University Press, 1941.
- SEBILLOTTE CUCHET 2013 : V. SEBILLOTTE CUCHET, « Des « ouvrières » de la laine et du sexe à Athènes (IV^e siècle avant J.-C.) », *Clio* 38, 2013, p. 225-233.
- SHEAR 2001 : J. L. SHEAR, *Polis and Panathenaia : The History and Development of Athena's Festival*, University of Pennsylvania, 2001.

- SLATER 2013 : W. SLATER, « The Victor Return's and the Categories of Games », dans N. PAPAZARKADAS (dir.), *Epigraphical Approaches to the Post-Classical Polis. Fourth Century B.C. to Second Century A.D.*, Oxford University Press, 2013, p. 139-165.
- SLAWISCH, WILKINSON 2018 : A. SLAWISCH, T. C. WILKINSON, « Processions, Propaganda, and Pixels : Reconstructing the Sacred Way Between Miletos and Didyma », *AJA* 122/1, 2018, p. 101-143.
- SNODGRASS 1986 : A. SNODGRASS, « The historical significance of fortification in Archaic Greece », dans H. TRÉZINY, P. LERICHE (dirs.), *La fortification dans l'histoire du monde grec. Actes du Colloque international du CNRS : La fortification et sa place dans l'histoire politique, culturelle et sociale du monde grec (Valbonne, 1982)*, 1986, p. 126-131.
- SOKOLOWSKI 1955 : F. SOKOLOWSKI, *Lois sacrées de l'Asie Mineure*, Éditions de Boccard, 1955.
- SOKOLOWSKI 1962 : F. SOKOLOWSKI, *Lois sacrées des cités grecques : Supplément*, Éditions de Boccard, 1962.
- SOKOLOWSKI 1969 : F. SOKOLOWSKI, *Lois sacrées des cités grecques*, Éditions de Boccard, 1969.
- SOURVINOU-INWOOD 2003 : C. SOURVINOU-INWOOD, « Festival and Mysteries : aspects of the Eleusinian Cult », dans M. COSMOPOULOS (dir.), *Greek Mysteries : The Archaeology and Ritual of Ancient Greek Secret Cults*, Routledge, 2003, p. 25-49.
- SQUIRE 2018 : M. SQUIRE, « Embodying the Dead on Classical Attic Grave-Stelai », *Art History* 41/3, 2018, p. 518-545.
- STAMATOPOULOU 2014 : M. STAMATOPOULOU, « The Pasikrata Sanctuary at Demetrias and the alleged funerary sanctuaries of Thessaly. A re-appraisal », *Kernos* 27, 2014, p. 207-255.
- STAVRIANOPOULOU 2015 : E. STAVRIANOPOULOU, « *The Archaeology of Processions* », dans R. RAJA, J. RÜPKE (dirs.), *A Companion to the Archaeology of Religion in the Ancient World*, 2015, Blackwell, 2015, p. 349-360.
- STEINHAEUER 2003 : G. STEINHAEUER, *H οχύρωση και η Πύλη της Ηετιώνειας*, Piraeus Archeological Museum, 2003.
- STILLWELL 1948 : A. N. STILLWELL, « The Potters' Quarter », *American School of Classical Studies at Athens* 15/1, 1948, p. iii-138.
- STISSI 2012 : V. STISSI, « Giving the kerameikos a context : ancient Greek potter's quarters as part of the polis space, economy and society. », dans A. ESPOSITO, M.-G. SANIDAS (dirs.), « *Quartiers* » *artisanax en Grèce ancienne : une perspective méditerranéenne*, Presses universitaires Septentrion, 2012, p. 201-230.
- STRATIKI 2002 : K. STRATIKI, « Le culte des héros grecs chez Pausanias », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 1/1, 2002, p. 70-93.
- STROSZECK 2004 : J. STROSZECK, « Greek trophy monuments », dans S. DE BOUVRIE (dir.), *Myth and Symbol II. Symbolic Phenomena in Ancient Greek Culture*, Bergen, 2004, p. 303-331.
- SWEENEY 2013 : N. M. SWEENEY, *Foundation Myths and Politics in Ancient Ionia*, Cambridge University Press, 2013.

SYMEONOGLOU 1985 : S. SYMEONOGLOU, *The Topography of Thebes from the Bronze Age to Modern Times*, Princeton University Press, 1985.

TASDELEN, POLAT 2018 : E. TASDELEN, Y. POLAT, « New Investigations, Finds and Discoveries Concerning the Hellenistic City Walls of Teos », *Philia* 4, 2018, p. 173-199.

TENNENT *et alii* 2009 : J. M. TENNENT, J.-D. STANLEY, P. E. HART, M. P. BERNASCONI, « Coastline Shifts and Probable Ship Landing Site Submerged off Ancient Locri-Epizefiri, Southern Italy », *Journal of Coastal Research* 25, 2009, p.488-499.

THEOCHARAKI 2011 : A.-M. THEOCHARAKI, « The Ancient Circuit Wall of Athens : its Changing Course and the Phases of Construction », *Hesperia*, 2011, p. 71-156.

THEOCHARAKI 2019 : A. M. THEOCHARAKI, *The Ancient Circuit Walls of Athens*, De Gruyter, 2019.

TRAVLOS 1949 : J. TRAVLOS, « The topography of Eleusis », *Hesperia* 18, 1949, p. 138-147.

TRÉZINY 1986 : H. TRÉZINY, « Les techniques grecques de fortification et leur diffusion à la périphérie du monde grec d'occident », dans H. TRÉZINY, P. LERICHE (dirs.), *La fortification dans l'histoire du monde grec. Actes du Colloque international du CNRS : La fortification et sa place dans l'histoire politique, culturelle et sociale du monde grec (Valbonne, 1982)*, 1986, p. 187-193.

TRÉZINY 1999 : H. TRÉZINY, « Les fortifications grecques en Occident à l'époque classique (491-322 av. J.-C) », *Pallas* 51/1, 1999, p. 241-282.

TRÉZINY 2001 : H. TRÉZINY, « Le prix des murailles », dans J.-P. BRUN, P. JOCKEY (dirs.), *Techniques et sociétés en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose-MMSH, 2001, p. 367-380.

TRÉZINY 2010 : H. TRÉZINY, « Les fortifications grecques : l'apport de la Grèce d'Occident », *Dossiers d'archéologie* 342, 2010, p. 80-87.

TRÉZINY, LERICHE 1986 : H. TRÉZINY, P. LERICHE, *La fortification dans l'histoire du monde grec. Actes du colloque international du CNRS : La fortification et sa place dans l'histoire politique, culturelle et sociale du monde grec (Valbonne, 1982)*, Éditions du CNRS, 1986.

TRIPPÉ 2018 : N. TRIPPÉ, « Un nouveau culte de rue à Thasos. Une offrande sculptée à Phosphoros », *BCH* 142.2, 2018, p. 693-710.

TRÜMPER 2013 : M. TRÜMPER, « Urban context of Greek public baths », dans M. TRÜMPER, S. LUCORE (dirs.), *Greek Baths and Bathing Culture : New Discoveries and Approaches*, BABESCH Suppl., 2013, p. 33-72.

TYPALDOU-FAKIRIS 2004 : C. TYPALDOU-FAKIRIS, *Villes fortifiées de Phocide et la III^e guerre sacrée 356 - 346 av. J.-C*, Publications de l'Université de Provence, 2004.

VALAVANIS 2000 : P. VALAVANIS, « Thoughts on the Marble Panathenaic Amphorae from Marathon », *Eirene* 36, 2000, p. 89-97.

VATIN 1976 : C. VATIN, « Jardins et services de voirie », *BCH* 100/1, 1976, p. 555-564.

WARFORD 2018 : E. WARFORD, « Performing piety : a phenomenological approach », dans S. HANDBERG, T. KRISTENSEN, F. WIEBKE (dirs.), *Ascending and Descending the Acropolis : Movement in Athenian Religion*, Monographs of the Danish Institute at Athens, 2018, p. 23-41.

WEIBL 2012 : M. WEIBL, *TORGOTTHEITEN : Studien zum sakralen und magischen Schutz von griechischen Stadt und Burgtoren unter Einbeziehung der benachbarten Kulturen*, Université de Vienne, 2012.

WHITLEY 1988 : J. WHITLEY, « Early States and Hero Cults : A Re-Appraisal », *JHS* 108, 1988, p. 173-182.

WINTER 1971 : F. E. WINTER, *Greek fortifications*, Routledge, 1971.

WINTER 1989 : F. E. WINTER, « Arkadian Notes 2. The Walls of Mantinea, Orchomenos and Kleitor », *EchosCL* 8, 1989, p. 23-29.

WOODFORD 1976 : S. WOODFORD, « Heracles Alexikakos Reviewed », *AJA* 80/3, 1976, p. 291-294.

WREDE 1933 : W. WREDE, *Attische Mauern*, Deutsches Archäologisches Institut, 1933.

ZOGRAFOU 2010 : A. ZOGRAFOU, « Chemins d'Hécate : portes, routes, carrefours et autres figures de l'entre-deux », *Kernos Supplément* 24, Presses Universitaires de Liège, 2010.

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Plan de Priène avec deux portes différemment axées à l'urbanisme local de la cité, d'après RAECK, 2003, p.333.....	37
Figure 2 : À gauche. Un exemple de porte frontale au Ve siècle : la porte de Parménion à Thasos côté campagne, photographie de 1913, d'après GRANDJEAN 2011, p.141.....	40
Figure 3 : À droite. Reconstitution numérique de la porte de l'acropole de Néa Halos, fin du IV ^e siècle, d'après REINDERS 2014, p.56.....	40
Figure 4 : Plan de la porte est de Goritsa de Thessalie (IV ^e siècle), d'après BAKHUIZEN 1992, p.101.....	40
Figure 5 : Plan de l'enceinte fortifiée d'Oiniadai, d'après le dessin de Judith Ley, dans MÜTH 2016, p.190.....	41
Figure 6 : À gauche. Plan de la porte A de Mantinée, d'après ADAM 1981, p.89.	43
Figure 7 : À droite. Plan de la porte B de Mantinée, d'après ADAM 1981, fig.36.....	43
Figure 8 : Plan de l'acropole de Dystos en Eubée, d'après ADAM 1982, fig.51.....	45
Figure 9 : Reconstitution d'une porte à chevauchement de Stymphale, d'après MAHER 2017, p.51.....	46
Figure 10 : Zone de la porte de l'Ouest d'Érétrie et cours naturel de la rivière à l'époque géométrique, d'après FACHARD 2004, p.94-95.	48
Figure 11 : Porte de l'Ouest d'Érétrie à l'époque archaïque (seconde moitié du VI ^e), on y voit le détournement de la rivière et l'adjonction d'une première porte à tenaille, d'après FACHARD 2004, p.96.....	48
Figure 12 : Porte de l'Ouest d'Érétrie à l'époque classique, la structure se complexifie et on associe à la porte deux tours rectangulaires, d'après FACHARD 2004, p.99.....	48
Figure 13 : Plan de la porte d'Arcadie, située au Nord-Ouest de Messène : deux tours rectangulaires formaient une première protection précédant la cour en elle-même, d'après ADAM 1982, p.90.....	49
Figure 14 : Plan de l'enceinte d'Éleusis sous les Pisistratides et au début du V ^e siècle, d'après ADAM 1982, p.198.....	52
Figure 15 : À gauche, plan de la porte sacrée d'Athènes lors de sa phase Thémistocléenne. À droite, plan de la porte après sa réfection au début du IV ^e siècle (393-390), dans KNIGGE 1998, p.60.....	55
Figure 16 : Élévation de la paroi ouest de la porte du Silène, d'après GRANDJEAN 2011, p.182-183.....	56
Figure 17 : Collecteur des eaux à la porte du Silène. A = dallage de la rue III, B = emplacement de la grille de protection, d'après GRANDJEAN 2011, p.187.	56
Figure 18 : Photographie de la galerie à l'Est de la porte (que l'on voit à gauche de l'image), d'après GRANDJEAN 2011, p.39.....	57
Figure 19 : Vue du canal extérieur à la porte du Silène, plaque de marbre avec trous de fixation d'une grille de fer, d'après GRANDJEAN 2011, p.187.....	57
Figure 20 : Porte au char de Thasos : à gauche, reconstitution et plan du vestibule d'entrée. À droite, photographie du seuil de pierre de la porte, d'après GRANDJEAN 2010, p.523,524.....	60
Figure 21 : Seuil de la porte de Néa Halos en Thessalie. Photographie et plan d'après REINDERS 2016, p.54-55.....	61

Figure 22 : Seuil de la porte ouest d'Érétrie en Eubée. À gauche, photographie d'après WINTER 1971, p.255. À droite, plan du passage d'après LAWRENCE 1979, p.252.....	61
Figure 23 : Ci-dessus. Plan du seuil de la porte ouest d'Érétrie, d'après LAWRENCE 1979, p.255.	63
Figure 24 : Détail d'un bloc de la porte de l'acropole de Néa Halos en Thessalie, avec insert (non retrouvé in situ), d'après REINDERS 2014, p.56.	64
Figure 25 : Bloc au sol retrouvé à la porte de Rhamnonte est en Attique (plus tardif, III ^e siècle), d'après PETRAKOS 1989, p.10.	64
Figure 26 : Porte de Parménon à Thasos. Photographie et plan du passage de la porte, d'après GRANDJEAN 2011, p.140 et 141.	65
Figure 27 : Paroi ouest de la porte du Silène de Thasos : on y voit à gauche la parastade posée sur sa base et à droite, la construction appareillée du mur formant le corridor ; d'après GRANDJEAN 2011, p. 183.	66
Figure 28 : Bloc hémisphérique du pivot de la porte de la Pnyx : au centre, le clou épinglé. D'après WINTER 1971, p.257.	68
Figure 29 : Restitution d'un pan d'élévation du mur de Néa Pleuron en Étolie, d'après WINTER 1971, p.260.	69
Figure 30 : Représentation théorique d'une grande porte de ville avec guichet et verrous verticaux, d'après WINTER 1971, p.258.	71
Figure 31 : Vue latérale de la porte du Silène de Thasos. Les linteaux successifs sont visibles en L1-L4, d'après GRANDJEAN 2011, p.530.....	73
Figure 32 : Passage de la porte de Parménon vu du dessus. Linteaux visibles de 1 à 5, d'après GRANDJEAN 2011, p.532.	74
Figure 33 : Poterne de Samikon en Ionie, d'après HELLMANN 2010, p.339.	75
Figure 34 : Poterne d'Oiniadai à semi-encorbellement, d'après WINTER 1971, p.252.....	76
Figure 35 : Avloporta de Palaïomanina (IV ^e siècle), d'après NOACK 1916.....	79
Figure 36 : Poterne de Limnaia (murée à une époque ultérieure), d'après WINTER 1971, p.250.	79
Figure 37 : Poterne en arc brisé de Palairos, d'après HELLMANN 2010, p.340.....	79
Figure 38 : Poterne G en arc clavé à Oiniadai, d'après ADAM 1982, p.101.	80
Figure 39 : Huisserie du cadre de bois à la porte de Zeus de Thasos, d'après GRANDJEAN 2011, p.545.....	81
Figure 40 : Plan de coupe du linteau 3 de la porte de Parménon : on y voit bien la cavité de pivot au centre, d'après GRANDJEAN 2011, p.532.....	81
Figure 41 : Représentation théorique d'une porte de ville avec barre de fermeture et son support, cavités latérales et verrou, d'après BON 1967, fig. I.	83
Figure 42 : Représentation hypothétique d'une porte et de son système de verrouillage (barre et verrou), d'après WINTER 1971, p.262.....	83
Figure 43 : Restitution hypothétique d'une porte où l'une des cavités de logement de la barre est taillée de façon à pouvoir l'insérer et la retirer complètement, d'après WINTER 1971, p.260.	84
Figure 44 : Restitution hypothétique d'une barre de fermeture constituée en deux morceaux attachés à des crochets (y) et se superposant l'un et l'autre, d'après WINTER 1971, p.261.....	84
Figure 45 : Restitution hypothétique du fonctionnement de la clenche (3) d'une porte et d'une βαλανάγρα (4 et 5), d'après BON 1967, fig.II.	85
Figure 46 : Système de clenche à tenon (4), d'après BON 1967, fig. III.	86
Figure 47 : Système de « lock-box », d'après BARENDIS 1955, p.164.....	86

Figure 48 : Détail des cavités de fermeture à l'angle de la porte du Silène de Thasos, d'après GRANDJEAN 2011, p.535.	87
Figure 49 : Restitution du fonctionnement du système de verrouillage de la porte du Silène, d'après GRANDJEAN 2011, p.536.....	87
Figure 50 : Reconstitution de l'entrée d'Athènes dans le secteur du Dipylon (à gauche) et de la porte Sacrée (à droite) à l'époque hellénistique, vue depuis la voie menant à l'Académie, d'après Ancientathens3d.com.	130
Figure 51 : Restitution du bail du verger et du jardin d'Héraklès, d'après LAUNEY 1937, p.390.	144
Figure 52 : Bloc monolithique gravé retrouvé à une dizaine de mètres au nord de la porte est de Rhamnonte, d'après PETRAKOS 1989, p.27.	171
Figure 53 : Plan et restitution du quartier de la porte de l'est de Rhamnonte (milieu du III ^e siècle), d'après PETRAKOS 1989, p.12 et PETRAKOS 1997, p.621.	176
Figure 54 : Plan de la porte maritime et de son complexe défensif (IV ^e siècle), d'après GRANDJEAN 2011, p.450.	178
Figure 55 : Plan et restitution de la porte sud-est de Néa Halos en Thessalie (fin du IV ^e – début III ^e siècle), d'après REINDERS 2014, p.75 et 90.	179
Figure 56 : Plan du secteur de la porte du Silène de Thasos, les boutiques (îlot II : phase 2, début V ^e siècle et îlot I : phase 4, seconde moitié du IV ^e siècle) y sont numérotées et les bornes (phase 3, milieu-fin du V ^e siècle) entourées, d'après BCH 98, 1974, fig.19.	186
Figure 57 : Plan du secteur de l'agora et du port fermé de Thasos, d'après SANIDAS 2017, p.140.	187
Figure 58 : Plan du secteur au nord du port fermé avec le môle du port commercial (1) et les deux portes d'accès à l'intérieur de l'enceinte (57 et 59), d'après GRANDJEAN et alii 2000, p.54.	188
Figure 59 : Plan du secteur est de Locres Épizéphyrienne (le long du rivage de la mer ionienne), avec numérotation des portes (1-4) et boutiques potentielles (cercles), d'après MEIRANO 2012, p.261.....	190
Figure 60 : Plan de répartition des ateliers de production du Céramique d'Athènes au V ^e siècle, d'après MONACO 2000.	195
Figure 61 : Plan du « quartier » de la porte du Silène dans sa phase 2 et 3 (début du V ^e – milieu du IV ^e siècle) : boutiques de l'îlot II et atelier métallurgique de l'îlot III, d'après SANIDAS 2017, p.141.....	199
Figure 62 : Plan du Centocamere de Locres, de ses portes, ses boutiques (violet) et des différentes installations de production de céramiques (orange), d'après MEIRANO 2012, p.262.	201
Figure 63 : Plans successifs du bâtiment Z (Z1, Z2, Z3), répartition des pièces, présence d'une poterne à l'ouest de la tour C et du passage de la porte sacrée au nord, d'après AULT 2016, p.81-85.....	205
Figure 64 : Plan de l'acropole de Thèbes entre l'Helladique moyen et l'Helladique récent, d'après SYMEONOGLOU 1985, p.37.	228
Figure 65 : Dessin de la niche gauche de la porte d'Arcadie, de face à gauche et vue latérale à droite, d'après BLOUET dans L'Expédition de Morée (1831-1839).....	236
Figure 66 : Dessin de la porte Halade de Siphai : on y voit à gauche la niche creusée dans le mur de fortifications, d'après WEIBL 2012, fig.130.....	238

Figure 67 : Fragment du linteau d'une porte de Stagire en Chalcidique : on y voit de chaque côté la partie postérieure du corps d'un sanglier (à gauche) et d'un lion (à droite), d'après FREDERIKSEN 2011, p.64.	245
Figure 68 : Plan général de la zone ouest du quartier du Céramique et de deux de ses portes, d'après KNIGGE 1991, fig,165.	270
Figure 69 : Restitution du péribole de Dionysos de Kollytos, avec le pilier central, le naiskos et la sculpture du taureau, d'après KNIGGE 1991, p.123.	272
Figure 70 : Stèle de marbre dédiée à Dexileos de Thorikos, d'après Wikipédia.	273
Figure 71 : Plan du secteur au nord-est de la Porte Sacrée : on y voit les dérivations successives de la rivière ainsi que l'emplacement de tumulus et périboles funéraires (numérotés), d'après KNIGGE 1991, p.152.	277
Figure 72 : Restitution de la tombe et de la stèle des envoyés de Corcyre (le monument visible date du IV ^e siècle, il fut rebâti à la suite d'une possible destruction), d'après KNIGGE 1991, p.100.	281
Figure 73 : Restitution du monument de la troisième borne sur la voie de l'Académie, d'après KNIGGE 1991, p.163.	286
Figure 74 : Plan d'Athènes marqué des parcours présumés des processions des Grandes Panathénées et des Grandes Dionysies, d'après AGELIDIS 2017, p.236.	301

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	1
REMERCIEMENTS.....	3
INTRODUCTION :.....	5
PARTIE I – UN MONUMENT PUBLIC COMPLEXE : ASPECTS ARCHITECTURAUX, TECHNIQUES ET HUMAINS DES PORTES URBAINES	29
I - POSITIONNER ET AMÉNAGER LA PORTE DANS LA FORTIFICATION : ENTRE CHOIX, NÉCESSITÉS DÉFENSIVES ET CONTRAINTES DU TERRAIN.....	32
A) RÉFLÉCHIR À L'ÉLABORATION ET AU PLACEMENT DES PORTES : PRIME À LA DÉFENSE	32
B) PORTES ET VOIES D'ACCÈS À LA VILLE : UN PHÉNOMÈNE D'INTERDÉPENDANCE.....	34
C) UNE PREMIÈRE DISTINCTION SELON LE PLAN : LE TYPE AXIAL ET LE TYPE À CHEVAUCHEMENT	39
C.1) Le plan axial et le plan à chevauchement.....	39
C.2) Le choix entre les plans : l'importance du terrain et le recul du plan à chevauchement	41
C.3) Un exemple inédit et contradictoire : le cas de Mantinée au IV ^e siècle.....	43
D) PORTES ET ÉLÉMENTS FLANQUÉS : RENFORCER LA DÉFENSE DU PASSAGE	44
E) LES POTERNES : DES ENTRÉES MINEURES DANS LA CONTINUITÉ DE L'ENCEINTE.....	50
F) LA PORTE COMME ARCHITECTURE COMPLEXE : L'AJOUT DE STRUCTURES D'ÉCOULEMENT DES COURS D'EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES	53
II - VOCABULAIRE ET ANALYSE TECHNIQUE : ANATOMIE ARCHITECTURALE ET FONCTIONNEMENT DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA PORTE	58
A) LE PASSAGE AU NIVEAU DU SOL : SEUIL, DALLAGE ET BLOCS D'INSERTION DU SYSTÈME DE BATTANTS	59
B) ENTRE LE SEUIL ET LE LINTEAU : ÉLÉVATIONS LATÉRALES, BATTANTS ET BARRE DE PIVOT .	65
B.1) Élévations latérales du passage : encadrement en pierre et cadre de bois.....	65
B.2) La barre de pivot et les battants de bois :	68
C) LINTEAUX ET COUVREMENTS : UNE QUESTION DE RÉSISTANCE ET VARIÉTÉ DES FORMES .	72

C.1) La construction du linteau : un problème de poids	73
C.2) Une variété des formes de couverture : du linteau monolithique aux multiples encorbellements.....	75
C.3) Éléments techniques des linteaux et liens avec les battants	81
D) SYSTÈMES DE FERMETURES ET SÉCURITÉ : ASSURER LA DÉFENSE DE LA PORTE.....	82
D.1) Utilisation et insertion de la barre de fermeture des battants	82
D.2) Verrouillage et sécurisation du battant : l'ajout d'un système de clenche.....	84
III - CONSTRUIRE ET ENTRETENIR LA PORTE : ASPECTS HUMAINS, TECHNIQUES ET MATERIELS.....	88
A) LES HOMMES : HIÉRARCHIE, RÉPARTITION, SPÉCIALISATION TECHNIQUE	90
A.1) Architectes : têtes pensantes du projet ?	90
A.2) Maîtres d'œuvre et ouvriers : la question du savoir-faire	95
B) MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION : LA QUESTION DES CONTRAINTES DU MILIEU.....	104
B.1) Un indéniable déterminisme géologique.....	104
B.2) L'emploi de la brique crue aux portes des villes.....	108
B.3) Les éléments boisés de la porte : une origine diversifiée ?	110
C) LA PORTE DANS LE FINANCEMENT DE LA FORTIFICATION : UN ÉLÉMENT PARTICULIÈREMENT COÛTEUX.....	112
C.1) Des sources de financement hétérogènes	114
C.2) Gérer la construction et le financement des fortifications : des commissions et des fonds spécifiques ?	117
C.3) La porte dans la fortification : une impossible évaluation du prix.....	120
CONCLUSION :.....	123
PARTIE II – LA PORTE, UN LIEU DE HAUTE FRÉQUENTATION QUOTIDIENNE : ASPECTS SÉMIOTIQUES, SÉCURITAIRES ET ÉCONOMIQUES D'UN POINT DE PASSAGE INÉVITABLE.....	125
I – POINT D'ENTRÉE ET VISIBILITÉ : UNE INFRASTRUCTURE PUBLIQUE PORTEUSE DE SENS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA CITE	128
A) MONUMENTALITÉ ET EXPOSITION D'UN LIEU DE PASSAGE : LA PORTE DANS LA FORMATION D'UNE IDENTITÉ CIVIQUE ET COLLECTIVE	128
B) HYGIÈNE ET ENTRETIEN D'UNE INFRASTRUCTURE PUBLIQUE HAUTEMENT FRÉQUENTÉE	137

II – PORTES ET PASSAGE : POINTS NÉVRALGIQUES POUR LA SÉCURITÉ DE LA VILLE 144

- A) LA SURVEILLANCE PUBLIQUE DU PASSAGE AUX PORTES DE LA VILLE : UN ENJEU DE SÉCURITÉ CRUCIAL EN TEMPS DE GUERRE, UNE ABSENCE EN TEMPS DE PAIX ? 145
 - A.1) La responsabilité de la sécurité des portes : une affaire de magistrats ?..... 145
 - A.2) Restreindre l'accès à la ville : mesures de filtrage permanentes et méfiance vis-à-vis des étrangers ? 150
 - A.3) Des entrées dissimulées et difficiles à garder : les poternes 159
- B) LES ARTISANS DU CONTRÔLE DU PASSAGE ET DE LA SÉCURITÉ DES PORTES : LES RÔLES DES GARDIENS 162
 - B.1) La hantise de la trahison : le sort de la ville dans les mains du maître des portes . 162
 - B.2) Le gardien de la porte : profil d'une charge particulière 165
 - B.3) Un lieu spécifique pour les gardiens des portes : le *pulôrion* ? 175

III – UNE VIE ÉCONOMIQUE AUX PORTES DE LA VILLE ? 181

- A) LA VENTE ET LE PASSAGE DES MARCHANDISES AUX PORTES : L'ENJEU DE LIEUX DE PASSAGE HAUTEMENT FRÉQUENTÉS 181
- B) ATELIERS DE PRODUCTION ARTISANALE ET PORTES DE LA VILLE : UNE CORRÉLATION ? 192
- C) UNE AUTRE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : LA PROSTITUTION AUX PORTES DE LA VILLE... 203

CONCLUSION : 210

PARTIE III – LA PORTE COMME LIEU DE PRESTIGE DANS L'ESPACE DE LA CITÉ ET DANS L'IMAGINAIRE COLLECTIF : ASPECTS CULTUELS ET CIVIQUES DE LIEUX « TRANSITIONNELS » 213

I – LES PORTES DE LA VILLE SOUS LA PROTECTION DES DIEUX 217

- A) LA RECHERCHE D'UNE PROTECTION POUR LA VILLE : L'ULTIME REMPART DIVIN..... 217
- B) LES ÉPICLÈSES ET DIEUX AUX PORTES : TÉMOINS D'UNE PROTECTION DES PASSAGES 219
- C) LA REPRÉSENTATION DES DIEUX AUX PORTES : PRÉSENCE MATÉRIELLE DES DIVINITÉS PROTECTRICES ET TRACES RITUELLES..... 226
 - C.1) Les sanctuaires aux portes des villes : ancrer les dieux dans l'espace 227
 - C.2) Les niches et statues 233
 - C.3) Les reliefs sculptés : l'exceptionnel corpus thasien 239

II – LE CAS DES SÉPULTURES AUX PORTES : HONNEUR ET PRESTIGE D’UN ESPACE PRIVILÉGIÉ DANS L’IMAGINAIRE COLLECTIF	248
A) LES TOMBES DE HÉROS AUX PORTES DE LA VILLE : METTRE EN VALEUR LE PASSÉ DE LA CITÉ ?	249
A.1) Les ossements héroïques : une puissance apotropaïque et protectrice.....	249
A.2) Héros enterrés aux portes : une mise en valeur du passé courante ?.....	252
B) LES PORTES DE LA VILLE COMME UN EMPLACEMENT FUNÉRAIRE DE PRESTIGE ?.....	264
B.1) Les tombes des hommes illustres aux portes : un honneur distinctif ?	265
B.2) La mise en valeur des morts et prestige des tombeaux des élites du Céramique d’Athènes : la porte comme emplacement funéraire privilégié ?.....	269
B.3) Sépultures publiques dans le quartier du Céramique d’Athènes : l’espace des portes au service de la cité ?.....	280
III – ENTRER ET SORTIR DE L’ASTY : L’IMAGINAIRE DU FRANCHISSEMENT DES PORTES ...	288
A) S’AFFRANCHIR DE L’IMPURETÉ À TRAVERS LES PORTES DE LA VILLE	288
B) POINTS DE DÉPART OU DE PASSAGE : LES PORTES DANS LES GRANDES FÊTES CIVIQUES	294
C) L’ <i>EISELASIS</i> DES VAINQUEURS AUX CONCOURS : LA PROBLÉMATIQUE DES SOURCES LATINES	306
CONCLUSION :	311
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	313
SOURCES ANCIENNES	323
BIBLIOGRAPHIE.....	329
LISTE DES FIGURES.....	348
TABLE DES MATIÈRES	353